UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Ex bouquiniste
Flambeau
19.6.1914

A TRAVERS LA PRESSE

breux fac-sim

Tous droits de traduction réservés pour tous pays.

Copyright by Th. Fert, Albouy & C°, Paris.

1
C447Ca

A. DE CHAMBURE

A travers la Presse

PRÉFACE DE M. ADOLPHE BRISSON

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

H533HD
7.11.46

PARIS
Th. FERT, ALBOUY & Cie
12, RUE DES PETITES-ÉCURIES
—
1914

PN
5178
C43
1914

AVANT-PROPOS

Il n'entre pas dans notre pensée d'écrire ici l'histoire complète de la presse.

Depuis tant d'années la presse est mêlée de si près à la vie des peuples que, pour réaliser ce programme, il faudrait en quelque sorte suivre pas à pas toute leur histoire.

Plus modeste est notre but.

Nous voulons simplement, dans une rapide étude à travers la presse, *fixer les traits caractéristiques de cette forme de la pensée humaine, depuis les papyrus rudimentaires des anciens peuples jusqu'aux grands périodiques de nos jours.*

Les journalistes pourront, croyons-nous, y trouver d'utiles renseignements.

Quant aux lecteurs des journaux, de plus en plus nombreux aussi bien en France qu'à l'étranger, il ne saurait leur être indifférent de savoir comment est née et s'est développée cette grande presse, dont personne — qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore — ne peut contester l'action sur l'opinion publique qui aujourd'hui régit le monde.

A. C.

PRÉFACE

M. de Chambure nous convie à faire avec lui un voyage à travers la presse. Suivons-le. C'est un guide aimable et sûr. Nul, mieux que lui, ne pouvait mener à bien cette tâche. Tour à tour, depuis vingt-cinq ans, fondateur d'un quotidien à Paris, directeur d'une agence télégraphique et téléphonique d'informations, chef de publicité, notre confrère connaît, pour les avoir maniés, tous les rouages, si nombreux et si divers, du journal moderne. Il sait ce qu'on y publie ; (les yeux de l'Argus, à qui rien n'échappe, l'en avisent chaque matin et chaque soir) ; il sait quelle est sa vie, d'où lui viennent ses ressources, comment s'organisent ses moyens d'action, son rayonnement et sa puissance. Tout cela, il nous le dit dans des pages alertes, familières, colorées, instructives, amusantes, qui seront lues avec un égal profit par les professionnels et les gens du monde. L'ouvrage, fort bien composé, contient un historique nourri et précis de la presse à travers les siècles et un vivant tableau de ce qu'elle est devenue. Il embrasse d'un regard d'ensemble le passé et le présent. Cette étude arrive à une heure favorable ; je conçois qu'elle ait tenté un esprit averti et curieux. Nous vivons sous le règne du « quatrième pouvoir ». Le journal, roi de l'univers, se rattache à tout, va partout, porte partout la passion et la lumière. La même feuille de papier se glisse dans le palais et dans l'usine, parle à l'intellectuel et à l'ignorant, partout interrogée, commentée, aimée du plus grand nombre, redoutée de quelques-uns. M. de Chambure

consacre un chapitre de son livre à Théophraste Renaudot. Il le lui devait. C'est notre aïeul. Nous le vénérons à ce titre, et aussi pour avoir montré un peu de courage et de fierté dans l'exercice de sa profession naissante. Au lieu de se faire le plat apologiste d'un seigneur, de se nourrir de ses miettes et de subir ses ruades, Renaudot travailla pour la foule. Il offrait sa *Gazette* au passant ; le passant lui remettait une obole. Ils étaient quittes : ou plutôt, le passant demeurait l'obligé du gazetier. Renaudot pouvait presque se dire et se croire indépendant. Sans doute sa liberté se trouvait à la merci d'un caprice du cardinal ou de la méchante humeur de Sa Majesté ; mais enfin il n'avait pas besoin de mendier ; il vivait de son commerce et siégeait dans sa boutique avec autant d'orgueil que les marchands de Hollande derrière leur comptoir. Il essuyait d'ailleurs de terribles assauts. Il devait s'appliquer à contenter tout le monde, à ne mécontenter personne. Il louvoyait parmi les écueils. S'il se montrait trop aimable envers M. de Richelieu, il irritait la Reine. Au surplus, ces illustres personnages ne daignaient s'occuper de lui que lorsqu'ils avaient à lui faire quelque représentation désobligeante. Renaudot pesait ses phrases, interrogeait l'horizon, s'orientait comme un bon pilote qui ne veut pas échouer au port. Il déploya dans le gouvernement de son frêle esquif autant de prudence, autant de génie qu'Alexandre et Charles-Quint...

Et non seulement il avait à redouter la fantaisie changeante des grands, mais il fui fallait lutter contre la jalousie des folliculaires. Ils enviaient son privilège ; ils eussent désiré de lui ravir. Il parvint à le conserver et le légua à ses fils, mais ceux-ci ne surent pas le défendre contre l'émulation des concurrents. Loret rédiga sa *Muse Historique*, où il narrait, en de faibles vers, la chronique du Louvre ; Donneau de Visé édita le fameux *Mercure* ; Colletet, le *Journal de Paris* qui fut suspendu dès le second numéro.

Puis parurent le *Journal des Savants*, le *Journal du Palais*, le *Journal Ecclésiastique*. Et tandis que ces timides essais se produisaient en France, l'Angleterre, plus avancée, créait en 1702 le premier des quotidiens, le *Daily Courant*, qui obtint un succès prodigieux. Le *Daily Courant* fut l'ancêtre, le précurseur, l'annonciateur de la presse actuelle. Elle s'est développée lentement, progressivement, parallèlement aux libertés politiques. Affranchie par la Révolution, livrée sous la Terreur aux violences démagogiques, bâillonnée de 1802 à 1815, elle s'épanouit aussitôt après, elle s'émancipa, grâce à l'humeur débonnaire, à l'esprit libéral de Charles X et de Louis-Philippe. Le génie de Girardin acheva de la transformer. De l'organe doctrinaire lu et apprécié d'une élite, il fit l'organe populaire à bon marché et à gros tirage. La polémique qui le mit aux prises avec Armand Carrel et qui se termina par un combat meurtrier est restée fameuse. L'incident fut, semble-t-il, inexactement rapporté. J'en tiens la version véritable de la bouche d'un contemporain et crois intéressant de l'ajouter à l'abondante et précieuse documentation de M. de Chambure.

La dispute s'engagea d'abord sur le terrain commercial. Girardin venait de fonder la *Presse* et de créer le journal politique quotidien à quarante francs par an. Il avait exposé dans des prospectus les combinaisons financières qui rendaient possible la réalisation de son projet. Une petite gazette satirique, le *Bon Sens*, qui avait pour directeur Capo de Feuillède, commenta ces prospectus et jugea, sans bienveillance, la combinaison qu'ils présentaient au public. Emile de Girardin répondit à l'attaque par un procès en diffamation. Le *National* intervint alors et blâma discrètement le directeur de la *Presse* de montrer une susceptibilité si pointilleuse... Girardin riposta avec vivacité. Et Armand Carrel alla le voir, avec son ami Thibaudeau, pour lui demander une explication. Leur entretien, quoi qu'on ait prétendu, fut des plus courtois :

« Une rencontre avec un homme tel que vous, dit Girardin, me paraîtrait une bonne fortune. — Je ne partage pas votre sentiment, répliqua Carrel. Un duel n'est jamais une bonne fortune. » Ils estimèrent pourtant qu'on ne pouvait l'éviter. Et comme si Carrel avait eu l'intuition de sa fin prochaine, il ajouta : « Si le sort m'est contraire, Monsieur, et si vous faites ma biographie, je pense qu'elle sera honorable ? » Girardin s'inclina et les deux adversaires se séparèrent jusqu'au lendemain.

« C'est à cela, me dit le vieil ami de Girardin à qui je dois ces confidences, que se réduit ce différend ridiculement grossi. Parcourez le *National* et la *Presse* et les autres journaux de l'époque, et vous serez étonné de la modération de leur langage. Ils discutaient, ils disputaient, ils étaient ardents sur les idées, mais, dans les mots, ils restaient polis et ne recouraient pas, pour attaquer ou pour se défendre, au grossier vocabulaire qui s'étale trop souvent aujourd'hui dans les polémiques ».

Emile de Girardin avait été prophète. Son innovation correspondait à l'évolution des mœurs, au développement de la curiosité générale et de la culture. Avant lui, les grandes feuilles quotidiennes étaient avant tout des organes de doctrine. Elles avaient à leur tête des hommes pontifiants et solennels en qui s'incarnait l'esprit d'un parti. Un des plus illustres fut Havin, qui gouverna le *Siècle* avant la guerre et exerça sur l'opinion une influence considérable. Les ennemis de l'Empire se groupaient autour de lui ; ils le considéraient comme le vivant drapeau du libéralisme. Havin écrivait rarement ; il signait quelquefois certains articles de ses collaborateurs ; mais on le sentait partout et toujours présent. Il planait au-dessus du journal, il en était l'âme ; ses abonnés lui témoignaient une confiance illimitée et assuraient, par leur fidèle empressement, la prospérité matérielle de son œuvre. A cette époque, les tarifs d'abonnement, très rémunérateurs, dispensaient de recourir

aux « affaires ». Avec quelques milliers de lecteurs, une feuille sagement administrée prospérait. L'abaissement du prix de l'abonnement et de la vente au numéro eut, comme contre-partie nécessaire, l'accroissement des recettes provenant de la publicité. Le journal cédé à perte n'équilibra son budget que par les recettes d'à-côté. Il tira des annonces, des réclames, du bulletin financier d'énormes ressources, qui lui permirent de « gâter » de plus en plus le lecteur. Le grand journal, dont le tirage atteint ou excède le chiffre d'un million d'exemplaires, est un formidable instrument de propagande et d'expansion. Entre les mains d'un homme supérieur, animé de la passion du bien public, il peut rendre d'éminents services, entreprendre de vastes desseins. Il dote la littérature, encourage la science, subventionne les explorateurs, découvre des terres mystérieuses, civilise l'intérieur du continent noir, conquiert les pôles... Qu'un conflit international éclate, il envoie sur les champs de batailles des héros. Vivant parmi les troupes, en contact avec le danger, le correspondant de guerre finit par n'être plus qu'un soldat. Il fait le coup de feu entre deux articles et accomplit des prouesses. Je connais un ancien confrère, qui assista comme reporter à la campagne russo-turque de 1877. Accrédité auprès des généraux russes et toujours aux avant-gardes, il couchait sous la tente et partageait la soupe du bivouac. Quand l'armée arriva devant Plewna, il avisa un de ses collègues, hardi comme lui et insoucieux du danger, et lui proposa ce pacte :

« Je voudrais, lui dit-il, franchir les murs avant tout le monde, être le premier à télégraphier l'enlèvement de la place, mais je ne me sens pas assez fort pour tenter à moi seul cette aventure. Veux-tu m'aider ?

— J'accepte... Que faut-il faire ?

— Nous nous glisserons cette nuit à travers les sentinelles. Je sais un endroit par où les murailles sont accessibles. Il est pro-

bable que l'un de nous succombera. Jurons que le survivant, dès que l'événement sera accompli, expédiera une dépêche à chacun de nos journaux, et signera cette dépêche de nos deux noms. De la sorte, nous serons de moitié dans l'honneur comme nous l'aurons été dans le péril ».

... Les deux amis exécutèrent leur plan. Ils reçurent d'horribles blessures, mais n'en moururent point. Et ils rentrèrent au gîte, n'ayant tiré de leur folle escapade que la joie d'avoir bravé la mort et d'exciter une admiration universelle.

Chacun, dans sa sphère, tire profit de la prospérité et de la diffusion de la presse... Le grand journal offre aux écrivains d'innombrables débouchés, des gains considérables ; il les rapproche de ceux qui les lisent. En communication perpétuelle avec la foule, le romancier, le chroniqueur, le critique, l'essayiste, s'instruisent, apprennent à mieux connaître le pays où ils sont nés, à saisir, à étreindre, suivant l'heureuse expression de M. Raymond Poincaré, « les réalités de la patrie ». Ce passage d'un récent discours du Président de la République mériterait d'être intégralement cité. Parlant de son ancienne collaboration à la grande presse quotidienne de province, M. Raymond Poincaré s'exprimait ainsi :

« Lorsque, comme moi, on aime passionnément son pays natal, on est porté à croire que rien ou presque rien n'existe en dehors de lui, que ses intérêts sont les intérêts généraux, que ses coutumes sont les coutumes universelles. Pour comprendre ce que cet aspect des choses a tout de même d'un peu fragmentaire, il n'est que de regarder la France par les fenêtres de vos journaux ; elle apparaît alors dans sa variété pittoresque avec le génie différent de ses provinces, avec la multiplicité infinie de ses goûts, des usages et des caractères. Cette diversité n'est ni désordre, ni incohérence ; mais on n'en peut dégager une synthèse harmonieuse qu'à la condition d'en bien

connaître tous les éléments et de mesurer exactement les proportions et les valeurs. Où trouver ces renseignements nécessaires ailleurs qu'auprès de ceux qui reflètent l'opinion et le plus souvant la font ? Collaborer à quelques-uns de vos journaux, c'est se mettre mieux à même d'apprécier le sentiment public, qui, dans tous les pays libres, est l'indispensable appui des gouvernements ; c'est pénétrer plus avant dans l'intimité de la France républicaine, c'est saisir de plus près les réalités de la patrie ».

Cette tâche, on peut dire cette mission éducatrice de la presse, les plus éminents de nos pédagogues l'ont définie et louée. « Quand vous serez un peu plus grands, déclarait dernièrement le directeur de l'Ecole normale supérieure à de petits écoliers, habituez-vous à lire un journal. Vous trouverez dans les journaux populaires à vous instruire sur les grands événements qui se passent dans votre pays et dans tous les pays du monde » (1).

De telles vérités avaient été, dès longtemps, pressenties. Royer-Collard voyait dans le journal une « nécessité sociale », une « sauvegarde des libertés ». Sainte-Beuve regrettait qu'on n'eût pas écrit l'histoire de la presse « dans son incomplet même et dans son inexact inévitable ». « Cette histoire est à faire, ajoutait-il, et je voudrais que quelque académie ou quelque librairie provoquât à cette tâche deux ou trois travailleurs consciencieux et pas trop pédants, aimables et pas trop légers. Il est temps que cet ouvrage s'exécute ; il est déjà tard, bientôt on ne pourra plus... Malgré tout le soin possible, il faudra se résigner, dans une telle besogne, à bien des ignorances, à bien des inexactitudes. On saura de moins en moins les vrais auteurs, je ne dis pas des articles principaux, mais même des recueils. Quelqu'un

(1) Discours de M. Ernest Lavisse, de l'Académie Française, directeur de l'école normale supérieure, à la distribution des prix aux élèves des écoles communales de Nouvion-sur-Thiérache, le 5 octobre 1913.

a trouvé l'autre jour, très spirituellement, que les journaux sont, nos Illiades, et qu'ils ont des myriades d'Homères. En remontant toutefois, le nombre des Homères se simplifie. Par malheur, ceux qui seraient en état d'éclairer, de contrôler quotidiennement les origines des journaux, manquent de plus en plus. »

Avec un peu trop de modestie, M. de Chambure se défend d'avoir tenté d'accomplir l'œuvre jugée si difficile par le grand critique. Il n'a voulu, nous dit-il, apporter que sa petite pierre à la construction ultérieure du vaste édifice. En réalité *A travers la Presse* est plus et mieux que cela. Si ce livre n'est pas l'histoire du journalisme, il en est un excellent abrégé ; il renferme un trésor de renseignements, de documents classés avec méthode, présentés avec la clarté et la grâce la plus séduisante. Sainte-Beuve qui aimait la solidité sans pédanterie et l'esprit joint à l'érudition, en eût été satisfait...

ADOLPHE BRISSON.

PREMIÈRE PARTIE

A travers la Presse

I

LES ORIGINES DU JOURNALISME

Dans l'ancienne Egypte. — En Grèce. — A Rome. — En Chine. — Le premier périodique européen. — Les imprimeurs anversois. — Théophraste Renaudot et sa « Gazette ». — Une collaboration royale. — La « Gazette burlesque », de Loret. — Les « Nouvelles à la Main ». — Un « Pater ». — Les débuts de la presse en Angleterre. — Le « Times ».

Il est extrêmement difficile d'assigner au journalisme une origine exacte.

Dans les collections de papyrus du Musée du Louvre, il existe un document de l'an 1750 avant J.-C., sous le règne de Thoutmès III, dans lequel le ministre Rekhmara commente différents articles d'un journal officiel du temps, concernant les missions confiées aux sars par le Gouvernement de l'Egypte.

Ce document est confirmé par d'autres papyrus de l'époque d'Apriès, qui attestent que Memphis, en ces temps lointains, possédait une sorte d'organe politique officiel.

Les égyptiens ont connu non seulement les feuilles gouvernementales, mais encore celles d'opposition ; le célèbre papyrus de Turin prenant à partie Ramsès III en est la preuve.

Hérodote parle de « journaux satiriques » dirigés contre les Pharaons et cite le « Journal de la Cour » qui relatait les derniers scandales de la ville, les promenades nocturnes du roi Amasis et ses orgies au bord du lac Moeris. Le rédacteur de ce journal n'était autre qu'un scribe du Palais payé fort cher par les ban-

quiers hébreux, afin que par ses libelles, simplement destinés en apparence à distraire le public mondain, il pût donner une forme expressive à l'opposition des vieux partis et exciter la haine du peuple contre le souverain.

D'autre part, Flavius Josèphe assure que les Babyloniens avaient aussi des chroniqueurs chargés de relater jour par jour les événenements.

Il n'apparaît pas que la Grèce ancienne ait eu des journaux. La vie publique y était très intense, mais elle se trouvait circonscrite dans de très petits états. Elle tenait toute entière à Athènes sur l'Agora. Il n'était nul besoin de journaux pour connaître les nouvelles, les citoyens pouvant aisément se les communiquer les uns aux autres de vive voix et les commenter de la sorte.

Il en est autrement à Rome, dont la domination s'étend rapidement au loin. Rome eut des publications qui rappellent un peu nos périodiques actuels : c'étaient des parchemins que l'on collait sur les colonnes des édifices, sous les portiques, et que l'on trouvait chez tous les coiffeurs. Ces *Acta Diurna Populi Romani* devinrent quotidiens et l'on y lisait à peu près tout ce qui constitue la matière de nos journaux. L'historien Leclerc assure qu'on y trouvait la relation des prodiges, les nominations des magistrats, les paroles des tribuns populaires, les édits, les spectacles, les incendies, les mariages, les naissances, les cérémonies funèbres, les exécutions, les banqueroutes, les longévités ou fécondités extraordinaires, le récit des événements militaires, les jeux publics, les rivalités des cochers du Cirque, les succès ou la chute des acteurs.

L'usage de ces publications était si bien entré dans les mœurs publiques qu'on y pouvait lire le nom des visiteurs après les réceptions officielles. C'est ainsi que — Dion Cassius s'en porte garant — Livie fit insérer dans les « Actes » tous les noms des sénateurs et même des hommes du peuple qui avaient été admis à l'honneur de la saluer. Agrippine fit de même. Tibère et Commode y eurent également recours pour les besoins de leur politique. Ces publications n'étaient pas seulement lues à Rome ; elles étaient expédiées dans les provinces et aux armées en campagne.

Les Chinois qui, bien avant les Européens, ont connu la propriété de l'aiguille aimantée et possédé une poudre explosive, ne les ont-ils pas également devancés dans l'invention du journalisme ? Une chose, en tout cas, est certaine. C'est que les premiers numéros du *King-Pao* (Gazette de Pékin), journal qui paraît actuellement encore à Pékin, datent d'un peu plus de neuf siècles. Il est question du « King-Pao » dans un récit du poète Souchen, qui mourut en l'an 1101 de notre ère. Maints Chinois des plus érudits affirment même que son origine remonte à une plus haute date. Sous la dynastie des Thang, qui régna de l'an 618 à l'an 907, des poètes ont fait allusion à ce journal.

Nous avons eu entre les mains un numéro récent du *King-Pao :* il comporte douze feuillets longs de 18 centimètres, larges de 10, dont chacun est divisé en sept colonnes par des lignes rouges ; chaque colonne contient environ quatorze caractères. Les feuilles sont cousues dans une couverture de papier jaune, au recto de laquelle on lit en haut, dans l'angle gauche, le titre *King-Pao*.

Quel fut le premier périodique européen ? La question a été longuement et souvent posée et l'accord semble s'être fait sur le nom de *Nieuwe Tijdingen*, publié en 1605, à Anvers, par l'imprimeur Abraham Verhoeven.

Cependant, un professeur de l'Université d'Heidelberg a découvert récemment une petite brochure de douze pages, portant la date de 1609 et dans laquelle l'éditeur, Jehan Carolus, déclare, dans un avertissement, qu'il publie des journaux depuis plusieurs années. Cette brochure-journal paraissait à Strasbourg, sous ce titre : *Ordinary Avisa*.

Antérieurement à cette date, l'imprimerie de la veuve Christoffel van Remund fit paraître à Anvers, à chaque événement qui se produisait dans le monde, une plaquette de quatre pages, petit in-octavo, composée en caractères gothiques et presque toujours illustrée d'une gravure sur bois. Une de ces plaquettes est datée de 1542.

Ajoutons qu'on possède en outre, datée du 16 septembre 1551, une ordonnance d'Henri II portant défense « que nul ne soit si

osé d'écrire nouvelles qui touchent les affaires des princes et du royaume, sous peine de confiscation de corps et de biens ».

On a cru longtemps que le premier journal publié en Europe avait été l'*English Mercury*. Le célèbre érudit Georges Chalmers découvrit un jour au British Museum quelques numéros de ce périodique datés de l'année 1588. Mais en 1839, quinze ans après la mort de Chalmers, un autre Anglais, M. Wats, remit les choses au point et prouva que le prétendu journal de 1588 n'était qu'une mystification du XVIIIe siècle. Le mystificateur, lord Harwicke, avait introduit au British Museum les feuilles de l'*English Mercury*, dont le texte n'était qu'une traduction littérale des gazettes de Hollande.

L'histoire de l'imprimeur anversois Abraham Verhoeven, père vraisemblable du journalisme contemporain, est assez curieuse.

C'était pendant que les deux ducs de Nassau assiégeaient Anvers, l'un par terre, l'autre par le fleuve. Verhoeven eut l'idée de distraire ses concitoyens, de réconforter leur moral, en leur donnant des nouvelles imprimées sur les victoires des armées qui défendaient la ville.

C'est dans la seconde quinzaine de mai 1605 que ce premier magazine vit le jour. Il était entièrement consacré à la relation de la bataille d'Eeckeren, du 19 mai 1605, et commençait ainsi : « Pourtraict véritable E au vif, de la joyeuse victoire acquise le « 17 de may l'an 1605 par les gens de leurs Altezes auprès d'An- « vers, sur le Blockers-Dijck contre les rebelles de leurs susdictes « Altezes, lesquels sont venus par la rivière de l'Escault avec une « quantité de batteaux, pensans couper les Dicques pour mettre « siège devant la Ville d'Anvers, tant par eau que par terre ». Suit alors le récit de la bataille.

Le journal n'était, à ses débuts, ni daté, ni numéroté. Ce ne fut que plus tard qu'Abraham Verhoeven le fit paraître périodiquement, avec un soleil d'or comme emblème ; mais ce n'était, hélas ! qu'un emblème, car Verhoeven ne fit pas de brillantes affaires et mourut pauvre, comme Théophraste Renaudot.

Abraham Verhoeven multipliait les attractions pour son journal, s'adressant aux écrivains du temps, donnant des illustrations, des

portraits, des actualités ; par exemple, l'arrivée du premier éléphant à Anvers, en 1635. Il publiait même des caricatures, et notamment celle d'un prédicateur protestant faisant une conférence avec, derrière lui, le diable qui lui soufflait de mauvaises inspirations, au moyen d'un soufflet.

Vains efforts ! Pendant onze ans, la pauvre Verhoeven servit aux magistrats municipaux vingt abonnements dont pas un n'était payé. Ce ne fut qu'au bout de ce temps qu'il obtint une subvention de cinquante florins d'or, ce qui n'empêcha pas sa ruine.

Successivement, son imprimerie, puis son journal, furent vendus à l'encan ; celui-ci fut acheté par Verdussen qui en fit la *Gazetta Extraordinaris*.

Cependant le *Nieuwe Tijdingen* ne manquait pas d'intérêt. Certains numéros comptaient seize pages et, lorsqu'il y avait surabondance de matières, Verhoeven n'hésitait pas à faire des suppléments. Dans la seule journée du 9 octobre 1620, il publia quatre éditions successives.

Verhoeven n'inventa pas seulement le journal périodique ; il fut, en outre, le véritable créateur du journal illustré, car la plupart de ses numéros comportaient une ou plusieurs planches gravées sur bois et représentant ce que nous appelons aujourd'hui la grande actualité. Le numéro du 25 août 1620 contient trois gravures, et celui du 30 avril 1627, sept.

Mieux encore : quelques numéros de l'année 1621 renferment des cartes géographiques, et un numéro de 1622 comporte un supplément musical.

Verhoeven avait un peu partout des correspondants qui le tenaient fidèlement au courant des grands événements mondiaux. Le numéro du 26 juillet 1619 prouve qu'il possédait un rédacteur à Lisbonne et celui du 29 avril 1622 contient un article d'un prédicateur protestant établi aux Indes-Orientales.

Un numéro de l'année 1609 nous apprend le prix du *Nieuwe Tijdingen*. A la fin d'un compte-rendu des fêtes, qui eurent lieu à Anvers à l'occasion de la proclamation de la Trêve de douze ans, le rédacteur écrit : « Voilà que vous en avez bien assez pour vos deux sous, ne vous plaignez pas ! »

Le 30 mai 1631 (1), parut à Paris le premier journal, la *Gazette*. Ce nom était emprunté à une feuille qui se publiait à Venise et qui coûtait une « gazetta », petite pièce de monnaie de la valeur de deux liards.

Veut-on connaître l'article de présentation au lecteur que Renaudot écrivait pour ce premier numéro ? Après nous avoir parlé du « soulagement que ses nouvelles apportent à ceux qui écrivent à leurs amis, auxquels ils étaient auparavant obligés, pour contenter leur curiosité, de descrire laborieusement des nouvelles le plus souvent inventées à plaisir et fondées sur l'incertitude d'un simple ouy-dire », Renaudot ajoute :

La difficulté que je dise rencontrer en la composition de mes gazettes et nouvelles n'est pas icy mise en avant pour en faire plus estimer mon ouvrage ; c'est pour excuser mon stile, s'il ne répond pas toujours à la dignité de mon sujet. Les capitaines y voudroient rencontrer tous les jours des batailles et des sièges levés ou des villes prises ; les plaideurs des arrêts en pareil cas ; les personnes dévotieuses y cherchent les noms des prédicateurs, des confesseurs de marque. Ceux qui n'entendent rien aux mystères de la Cour les y voudroient trouver en grosses lettres. Tel, s'il a porté un paquet en Cour sans perte d'homme, ou payé le quart de quelque médiocre office, se fâche si le roi ne voit son nom dans la Gazette. D'autres y voudroient avoir ces mots de « monseigneur » ou de « monsieur » répétés à chaque personne dont je parle... Il s'en trouve qui ne prisent qu'un langage fleuri ; d'autres qui veulent que mes relations semblent à un squelette décharné...

Puis, il continue :

Et si la crainte de déplaire à leur siècle a empesché plusieurs bons auteurs de toucher à l'histoire de leur âge, quelle doit être la difficulté

(1) Cette date est donnée par induction. Les premières gazettes, en effet, ne portent ni date, ni numéro d'ordre, mais seulement une signature alphabétique. Ce n'est qu'à la sixième gazette, portant la signature F, que l'on rencontre, à la fin, une date, 4 juillet 1631. Comme la Gazette paraissait tous les huit jours, on trouve, en remontant, la date du 30 mai pour le premier numéro.

d'écrire celle de la semaine, voire du jour même où elle est publiée. Joignez-y la brièveté du temps que l'impatience de votre humeur me donne, et je suis bien trompé si les plus rudes censeurs ne trouvent digne de quelque excuse un ouvrage qui se doit faire en quatre heures du jour, que la venue des courriers me laisse, toutes les semaines, pour assembler, ajuster et imprimer ces lignes.

On sait que Théophraste Renaudot, né à Loudun en 1584, avait étudié la chirurgie à Paris et était allé se faire recevoir docteur à Montpellier. De retour dans la capitale en 1612, il obtint, dès son arrivée, le titre de médecin du roi et, bientôt après, Richelieu, qui se connaissait en hommes, le distingua et lui donna l'office de « Commissaire général des pauvres valides et invalides du royaume ».

De caractère humain et généreux, il avait établi, pour venir en aide aux travailleurs, une maison de prêts, ou mont-de-piété dans lequel affluaient les gens nécessiteux.

Plus tard, il eut l'idée de créer une sorte d'office de publicité, qu'il nomma « bureau d'adresses et de rencontres », dont le but était de faciliter les transactions commerciales par la mise en présence de l'offre et de la demande. Il faut songer qu'il n'y avait encore aucun système de réclame organisé ; les annonces se faisaient tant bien que mal par l'entremise des crieurs publics. La tentative de Renaudot eut tout de suite un tel succès qu'il se fonda sur le même modèle une quantité de bureaux concurrents dont Théophraste Renaudot finit par être nommé « Maître général ».

Il n'abandonnait pas pour cela ses malades et les visitait fort soigneusement ; mais recevant, des employés de ses nombreux bureaux d'annonces, les relations rapides des événements de chaque jour, il colportait au chevet de ses clients les nouvelles intéressantes, et il fut bientôt considéré comme l'homme le mieux renseigné de Paris.

Renaudot eût alors l'idée de rédiger des bulletins où il consignait les anecdotes et les récits de l'actualité. Il les distribua d'abord au cours de ses visites ; puis, quand il eût compris le mer-

veilleux instrument qu'il avait entre les mains, il se décida à les faire imprimer.

Son protecteur Richelieu se rendit vite compte de l'appoint considérable qu'apporterait à sa politique une feuille rédigée sous son inspiration et il demanda à Louis XIII d'accorder à Renaudot un privilège exclusif et perpétuel pour l'impression et la vente d'une gazette hebdomadaire.

Le premier numéro de la gazette porte comme adresse : *Au bureau d'adresses, au Grand Coq, rue de la Calendre, sortant au Marché Neuf, près le Palais à Paris.*

La *Gazette* parut d'abord une fois par semaine, en huit pages, petit in-4°. Il y avait une excellente classification des matières : les quatre premiers feuillets étaient consacrés à la « Gazette » proprement dite, à la chronique du jour ; les autres, à l'information, sous la rubrique « Nouvelles ordinaires de divers endroits », cela — dit Renaudot — « pour la commodité de la lecture, qui est plus facile à diverses personnes étant en deux cahiers, et aussi à cause de la diversité des matières et des lieux d'où viennent les lettres y contenues, les « Nouvelles » comprenant les pays qui nous sont septentrionaux et occidentaux, et la « Gazette » ceux de l'Orient et du Midi ».

Richelieu ne se contentait pas d'inspirer la « Gazette », il envoyait souvent à Renaudot des articles entiers où l'on reconnaît aisément le style et la main de ce grand ministre. Il y faisait insérer « les traités d'alliance, les capitulations, les relations des sièges et des batailles, écrites par les généraux, et les dépêches des ambassadeurs, lorsqu'elles contenaient des faits que l'on voulait faire savoir à toute l'Europe (1) ». Mais sait-on que Louis XIII lui-même ne dédaigna pas de collaborer à la « Gazette » ? Dans le recueil des manuscrits de Béthune, on voit encore plusieurs de ses articles que l'on retrouve imprimés dans les Gazettes (2). Renaudot a d'ailleurs parlé de cette collaboration, au cours d'une requête à la reine Anne d'Autriche, quelque temps après la mort

(1) R. P. Daniel, *Préface de l'Histoire de Louis XIII*, par le P. Griffet.
(2) Id.

de Louis XIII. « Chacun sait, dit-il, que le roi défunt ne lisait pas seulement mes gazettes et n'y souffrait pas le moindre défaut, mais qu'il m'envoyait presque ordinairement des mémoires pour y employer... Etait-ce à moi à examiner les actes du gouvernement ? Ma plume n'a été que greffière...., mes presses ne sont pas plus coupables d'avoir roulé pour ces mémoires que le curé qui les lirait à son prône, que l'huissier ou le trompette qui les publierait ».

Comme toute entreprise nouvelle, l'heureuse initiative de Renaudot suscita des critiques, des railleries et des jalousies. La protection du roi et celle de Richelieu ne furent pas inutiles au bon gazetier à qui des ennemis attribuaient des visées louches et des intentions sournoises. Nous avons eu sous les yeux un numéro du *Courrier Véritable des Pays-Bas*, dont le rédacteur en chef, Pierre Hugonnet, « docteur en droit et avocat commis et establi de grâce spéciale en l'estat et charge de gazetier », traite assez cavalièrement son confrère Renaudot. « Le gazetier de Paris, dit-il, semble modifier son style. Il ne débite plus les médisances et les fanfaronneries avec tant d'éclat. Il est réduit de ranger ses mensonges dans le coin de ses gazettes... »

Renaudot ne se faisait pas faute de répondre à ses détracteurs, ce qui donna lieu à d'acerbes polémiques.

Mais la faveur du public dédommageait Théophraste Renaudot et, à la fin de la première année, il put réunir en un volume les trente-et-un numéros qui avaient paru. Il les édita sous ce titre : *Recueil des Gazettes de l'année 1631*.

En publiciste avisé, Renaudot se ménageait la sympathie et du roi — à qui il offrait une dédicace — et du public auquel il exposait, dans sa préface, le but qu'il poursuivait et les difficultés qu'il avait à surmonter.

La publication des Gazettes, dit-il, est, à la vérité, nouvelle, mais cette nouveauté ne leur peut acquérir que de la grâce, qu'elles se conservent toujours aisément... Surtout seront-elles maintenues pour l'utilité qu'en reçoivent le public et les particuliers : le public pour ce qu'elles empêchent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et discordes intestines...; les particuliers, chacun d'eux

ajustant volontiers ses affaires au modèle du temps. Ainsi, le marchand ne va plus fabriquer en une ville assiégée ou ruinée, ni le soldat chercher emploi dans les pays où il n'y a pas de guerre ; sans parler du soulagement qu'elles apportent à ceux qui écrivent à leurs amis, auxquels ils étaient auparavant obligés, pour contenter leur curiosité, de descrire laborieusement des nouvelles, le plus souvent inventées à plaisir, et fondées sur l'incertitude d'un simple ouy-dire... Du moins sont-elles (les Gazettes) en ce point exemptes de blâme qu'elles ne sont aucunement nuisibles à la foule du peuple, non plus que le reste de mes innocentes inventions, étant permis à chacun de s'en passer, si bon lui semble.

Après la mort de Louis XIII les ennemis de Téophraste Renaudot s'acharnèrent contre lui. Il subit des procès odieux, dont l'un lui fut intenté pour exercice illégal de la médecine, sous le prétexte qu'il avait pris ses grades à la Faculté de Montpellier et non à celle de Paris. Il perdit ce procès. D'autre part, on l'accusa d'usure parce que, véritable précurseur en bien des choses, il avait fondé à Paris le premier Mont-de-Piété, prêtant sur gages au taux, pourtant raisonnable, de trois pour cent d'intérêt.

La régente Anne d'Autriche, qui ne pardonnait pas au publiciste d'avoir soutenu quelquefois contre elle les idées du feu roi, poursuivit Renaudot de sa haine et songea même un moment à lui interdire toute publication ; mais celui-ci, fort de son privilège exclusif et perpétuél, se défendit de telle façon qu'il gagna son procès et que Mazarin, dont il avait conquis l'estime, lui accorda définitivement toute facilité pour l'édition et la vente de ses gazettes.

Théophraste Renaudot mourut le 25 octobre 1653, laissant à ses fils le soin de continuer son œuvre et de lutter aussi sans doute contre les mêmes difficultés.

Louis XIV, en effet, hérita de la haine que sa mère avait pour la presse. En avril 1662, il fit incarcérer à la Bastille toute une société de nouvellistes composant un assez étrange corps de rédaction ; c'étaient : Pierre Leclère, marchand fruitier ; les abbés Delépine et Guérinon ; Pradier, solliciteur d'affaires au Palais ;

Gaigneron, Dupré et Parfait, domestiques ; L. Lecomte, maître d'hôtel de la présidente de Barillon ; P. Mathieu, avocat au Parlement, et le gargottier Lamy.

Si Théophraste Renaudot a été le premier journaliste gouvernemental recevant directement de Louis XIII et de Richelieu l'inspiration de ses articles, l'opposition, qui est de toutes les époques, eût, de son côté, d'ardents pamphlétaires à son service. Malgré le privilège de la Gazette, une quantité de périodiques couraient les ruelles et les salons. Un des plus amusants était rédigé par le poète Jean Loret.

Ce Jean Loret fut un être original et charmant qui tenait de l'improvisateur, du reporter, du parasite. Bohème délicieusement imprévu, il écrivait toutes ses gazettes en vers octosyllabiques, innovant ainsi les « chroniques rimées », à la manière de Raoul Ponchon et autres. Il parait avoir été à la solde de Mlle de Longueville à qui toutes ses gazettes sont dédiées. Songez que les dédicaces étaient alors rarement gratuites et que, de mars 1650 à mars 1665, date de sa mort, le bon Loret ne manque pas un courrier.

Alerte, avisé, toujours aux aguets, prêt à violer toutes les consignes, à renverser tous les obstacles pour arriver jusqu'à la grande dame qu'il veut interviewer, Loret, vrai reporter dans le sens moderne du mot, décrit chaque samedi, quinze années durant, en une brochure de deux cent cinquante vers, la physionomie de la Cour et de la Ville.

Mais la chasse aux anecdotes et aux petits scandales n'est pas constamment heureuse. Loret a beau courir de tous côtés, battre le pavé, escalader les étages, demeurer des heures dans les ruelles ou sur les promenades publiques, se glisser dans la foule et dans les salons, interroger des personnages ou des laquais, il revient quelquefois bredouille. Pour comble de malchance, les informateurs qui, d'occasion, lui apportent quelques billets intéressants, ne lui content souventes fois que des balivernes. Et s'il est las d'une nuit passée à remuer les cartes et les dés — car Loret est effroyablement joueur — l'inspiration est rebelle à l'heure d'écrire l'hebdomadaire pamphlet ; le poète journaliste, après avoir mélan-

coliquement et inutilement médité, doit cependant, vaille que vaille, s'exécuter :

Princesse, il faut que je l'avoue,
Ma muse est presque au désespoir,
Car certainement hier au soir,
Au lieu de songer à la rime
Je jouai si tard à la prime
Que je dors encor tout debout,
Et ne sais pas bien par quel bout
Je dois commencer ma copie...

D'autres fois, le grand succès de ses inspirations poétiques incite de vils plagiaires, « pires cent fois que des fripons », à démarquer sa copie, et il s'en plaint amèrement :

Des débiteurs de faux papiers,
Pires cent fois que des fripiers,
Ont fait imprimer mes gazettes,
Sans craindre ni loi, ni syndic,
Pour en faire un lâche trafic...

Et c'est pour se défendre contre l'avidité des contrefacteurs qu'il dit de son imprimeur :

Il doit observer cette loi
De n'en tirer chaque semaine
Qu'une unique et seule douzaine.
Tant pour mes amis que pour moi
Après cela point de copie,
En dut-on avoir la pépie...

Il n'a point part aux festins qu'il doit conter ; on l'y convie, mais en simple spectateur !

... Je fus introduit
Avant qu'on est servi le fruit ;
J'ai vu des quantités si grandes
De toutes sortes de viandes

Que moi, qui jamais tant n'en vit,
En fus aucunement ravi.
Je vis plusieurs beautés fort lestes,
Tant fières, douces que modestes.
De tout je mangeai goulûment...
Mais ce fut des yeux seulement.

Le tirage de sa gazette à « une unique et seule douzaine » d'exemplaires ne procure, hélas ! à Loret que de bien maigres ressources, et le pauvre poète se plaint d'être par trop impécunieux :

Je n'ai pour toute faculté
Que des bottes, des épousettes,
Sept paquets de vieilles gazettes,
Un miroir, un verre cassé,
Un almanach de l'an passé,
Un Traité sur le Purgatoire,
Un honnête godet pour boire,
Un habit pour couvrir ma peau,
Quatre ou cinq étuis à chapeau,
Un encrier façon d'ébène,
Deux camisoles de futaine,
Quatre manchettes, trois rabats,
Une unique paire de bas...

Un journaliste, si avisé qu'il soit, n'est pas absolument à l'abri d'une fausse nouvelle. Il arriva un jour à Loret d'annoncer, sur la foi d'un colporteur, le trépas d'un de nos plus fameux auteurs, « quoique défunt il ne fut pas » ; et il s'empresse de rectifier :

Par je ne sais quels colporteurs,
Un de nos plus fameux auteurs,
Fut occis dès l'autre semaine ;
C'est-à-dire ils prirent la peine
De crier partout son trépas,
Quoique défunt il ne fut pas.
Cet auteur est Monsieur Corneille.

Çà et là, Loret décoche quelques épigrammes à la royauté, mais il n'est pas, à proprement parler, un journaliste d'opposition. Sa muse est plaisante et malicieuse, mais point méchante.

A côté de ces gazettes imprimées, une sorte de journalisme manuscrit et clandestin s'était propagé sous le nom de *Nouvelles à la main*. Ces écrits étaient déjà assez nombreux au temps de la Fronde pour que Renaudot ait pu dire qu'il aurait voulu faire pendre « tous ces faiseurs de gazettes à la main, car ils étaient cause qu'ils ne se vendit plus guère de gazette imprimée ».

Au XVIIIe siècle, elles prirent une grande extension. « Dans l'origine, nous dit Monteil, les nouvellistes se bornaient à se communiquer les nouvelles qu'ils avaient recueillies chacun de leur côté (ou tirés de leur imagination) et, en se séparant, ils les répandaient de vive voix par la ville. Bientôt, on en était venu, dans la plupart des cercles, à en tenir registre ; on en discutait la valeur et, si elles le méritaient, on leur donnait place dans une sorte de feuille dont les copies manuscrites étaient répandues à profusion dans Paris. Telle est l'origine de ces fameuses « Nouvelles à la main » dont on a tant parlé. Le commerce s'en était même à la fin régularisé, autant que le permettait leur nature clandestine ; chaque cercle avait ses bureaux de rédaction et de copie, ses correspondants en province, et les gazettes manuscrites comptaient un grand nombre d'abonnés auxquels on les adressait moyennant une somme qui variait suivant qu'elles se composaient de plus ou de moins de pages. Le tarif habituel allait de six à douze sols. La plus célèbre fut celle qui émanait d'un cercle de nouvellistes qui se tenait chez Mme Doublet, laquelle logeait « moyennant 1500 livres pour le bail à vie, à charge de continuer les loyers sur le pied de 2025 livres par an, en le Couvent des Filles jacobines de Saint-Thomas ».

Piron fréquentait chez Mme Doublet et l'on sait de quel esprit caustique, étincelant, varié, toujours jeune, cet écrivain était doué. Bachaumont, l'abbé Legendre, Falconet, Mirabeau, Voisenon, Voltaire lui-même, et d'autres encore, constituaient une sorte de comité de rédaction qui faisait des « Nouvelles à la main » une

publication extrêmement spirituelle et d'une portée qui dépassait de beaucoup le divertissement de la haute société. Elles commencèrent véritablement le travail d'opposition tenace et sans arrêt qui prépara 1789.

La police surveillait et pourchassait sans pitié les nouvellistes, qui écrivaient chaque semaine dans la gazette inautorisée de Mme Doublet. L'abbé Prévost fut une des premières victimes. On l'exila à Bruxelles et il dut partir sans qu'il eut même le temps de prévenir ses amis.

Après cette exécution la police respira et le chevalier de Mouhy put même écrire dans son rapport à M. de Marville : « On approuve fort la suppression des « Nouvelles à la Main », qui donnaient souvent matière à des plaintes; leur publication servait de prétexte à d'autres gazetins et à bien des abus ».

De Mouhy parlait trop vite : les bulletins n'étaient pas supprimés. Aussi frondeurs, aussi vivants, aussi alertes, on les vit reparaître de telle manière qu'on dût requérir contre eux l'intervention du Parlement. Omer de Fleury, ennemi personnel de Voltaire, prononça un jour un violent réquisitoire contre les « Nouvelles à la main » : « Ces feuilles, dit-il, sont remplies de fausses nouvelles, de suppositions de toutes sortes, de médisances, de calomnies qui passent dans tout le royaume et même dans les provinces étrangères où les lecteurs, qui n'ont pas pour l'ordinaire assez de connaissances pour découvrir le faux d'avec le vrai, ont toujours assez de curiosité ou de malignité pour rechercher ces sortes d'écrits, dont le débit forme un produit considérable à ceux qui abusent ainsi de la crédulité des peuples. »

Le roi, fatigué des attaques continuelles des « Nouvelles à la main » fit mander à Berryer par M. d'Argenson qu'il eut à empêcher par tous les moyens en son pouvoir la publication de ces libelles. Berryer n'aboutit à rien qu'à rendre la lutte plus sournoise et plus âpre. Son successeur, M. de Sartines, fut plus heureux et, d'emprisonnements en exils, il parvint à décimer de telle façon les rédacteurs du journal incriminé, que celui-ci dut cesser de paraître, non sans dédier au roi, dans le dernier numéro mis en vente, un *Pater* dont voici la teneur :

Notre père qui êtes à Versailles, que votre nom soit glorifié ; votre règne est ébranlé, votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel. Rendez-nous notre pain quotidien que vous nous avez ôté. Pardonnez à vos Parlements qui ont soutenu nos intérêts comme nous pardonnons à vos ministres qui les ont vendus ; ne succombez plus aux tentations de la du Barry, mais délivrez-nous du diable de chancelier.

Ainsi moururent de leur belle mort ces « Nouvelles à la main », qui furent à la royauté un peu ce que fut à l'Empire la fameuse *Lanterne* d'Henri Rochefort.

Après la déconfiture des « Nouvelles à la main », le *Journal de politique et de littérature*, rédigé par Henri Linguet, ramassa les armes tombées et continua la bataille.

Henri Linguet fut le véritable précurseur des journalistes politiques du XIXe siècle. Doué d'une combativité toujours tendue, polémiste ardent et incisif, politicien acerbe et d'une indignation constamment renouvelée, il ne consentit à être le courtisan de personne. Il brava le Parlement, les fermiers généraux, les avocats, l'Académie, les philosophes, et donna au monde l'étrange spectacle d'un petit homme irascible en constante attitude de combat, toujours en avance sur les idées de son temps, tenant en échec tous les pouvoirs. Il entra de plain-pied du régime monarchique dans la Révolution comme dans un domaine à lui et mourut guillotiné... « pour avoir encensé les despotes de Vienne et de Londres ».

Mentionnons aussi : le *Journal des Savants* (1) fondé en 1665 par Denis Salle, conseiller au Parlement, (Colbert plaça ce journal sous la protection du Gouvernement) ; le *Mercure*, fondé en 1872, par de Visé ; le *Journal de Verdun*, fondé en 1704 ; les *Nouvelles Ecclésiastiques*, fondées en 1728 par les jansénistes ; les *Mémoires de Trévoux ;* les *Petites Affiches ;* le *Journal de*

(1) Le *Journal des Savants* est publié actuellement sous les auspices de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) et sous la direction de M. René Cagnat, de l'Institut.

Paris ; le *Journal politique des Sciences et des Arts*, dont le premier numéro parut le 20 février 1786 et dont l'existence ne fut qu'à peu près d'une année.

Le *Journal de Paris* était quotidien. Il rendait compte « de la pluie et du beau temps, des nouveautés du jour, de l'historiette qui avait couru la veille (1) » ; mais ce n'était pas toujours sans péril. Pour n'avoir « fait que citer des couplets qu'on avait imprimés impunément avant lui (2) », ce journal fut suspendu le 4 juin 1785 et ne put reparaître, le 27 juin, qu'avec la collaboration imposée de l'académicien Suard à qui l'on attribuait « un traitement fixé par le roi, avec un petit intérêt particulier dans l'affaire qui puisse le lui rendre encore plus personnelle (3) ».

Cet arrangement donna naissance à une chanson :

De huit mille écus de rente
Perdant jusqu'au dernier quart,
D'une plume pénitente
J'écris à Monsieur Suard.
Touché de tant de repentance,
Epris d'argent et d'amour
Mon patron rompt une lance
Dans le cercle de la cour.
On me rendit mon pupitre,
Et le bon Monsieur Suard
Chez moi ne voulut qu'un titre
Avec sa prébende à part.

Parallèlement au journalisme français (4), les publications périodiques anglaises prenaient un développement merveilleux. Ce

(1) La Harpe : Correspondance littéraire.

(2) Grimm : Correspondance littéraire, philosophique et critique.

(3) Grimm : Id.

(4) Il convient de citer une publication commencée à Liège en 1772 et qui s'est poursuivie jusque vers 1813 : l'*Esprit des Journaux* ; « espèce de journal qui prenait leurs bons articles aux divers journaux français, qui en traduisait à son tour des journaux anglais et allemands, et qui en donnait aussi quelques-uns de son crû, de sa propre rédaction ». Sainte-Beuve, dans ses *Portraits Contemporains*, en fait grand cas.

sont nos voisins d'Outre-Manche qui connurent les premiers le journal politique quotidien avec le *Daily Courant* (l'Informateur quotidien), fondé à Londres en 1701.

Antérieurement au *Daily Courant*, de nombreux *Mercure* avaient paru librement ; mais après la tragédie de Whitehall, Cromwell, devenu le maître, établit une censure rigoureuse contre laquelle s'éleva vainement la grande voix de Milton, le glorieux auteur du « Paradis perdu ».

Sous les derniers Stuarts, le nombre des périodiques anglais décroît sensiblement et, après la défaite des Whigs, la *Gazette de Londres*, fondée en 1665, survit à peu près seule.

En 1695, la censure est abolie en Angleterre. C'est alors la grande époque des Bolingbroke, Prior, Addison, Congrève, Swift, etc., C'est la vogue des feuilles plus littéraires que politiques, ouvrant à la presse périodique un monde inexploré qu'elle parcourt avec succès.

Addison fonde, avec Steele, le *Tatler* (le Bavard), le *Spectator* (le Spectateur) et le *Guardian* (Gardien). La verve rivale de Bolingbroke et de Swift remplit de son ironie et de son humour l'*Examiner* (l'Observateur) et l'*Intelligencer* (le Nouvelliste).

La presse britannique est à ce moment en pleine floraison. On voit naître successivement le *Morning-Post* (Courrier du Matin), l'*Evening-Post* (Courrier du soir) et le *Daily Universal Register* (Enregistreur quotidien universel) qui, après neuf cent dix-neuf numéros, changeait son titre pour celui, célèbre aujourd'hui, du *Times* (Temps).

Le prospectus du « Times » ne manquait pas d'originalité ; il débutait ainsi :

Pourquoi changer la tête ? Cette question sera certainement adressée par le public, et nous, le *Times*, étant très humbles et très obéissants serviteurs du public, nous nous croyons tenus d'y répondre. Toute chose a une tête — et toutes les têtes sont sujettes à changer. — Toutes les maximes et toutes les opinions émises par M. Shandy, sur l'influence et sur l'utilité d'un surnom bien choisi, peuvent parfaitement servir à montrer les avantages qu'on obtient, en plaçant une tête attrayante au

bout de la première page d'un journal. Pour ces raisons et pour bien d'autres encore, les fondateurs-propriétaires du *Daily Universal Register* ont ajouté à son nom primitif celui de *Times*, qui étant un monosyllabe, défie les corrupteurs et les mutilateurs de la langue. Le *Times*, quel nom monstrueux ! — Accordé ; car le *Times* est un monstre à plusieurs têtes, qui parle avec cent bouches, révèle mille caractères, et qui, dans le cours de ses informations, fait subir à ses formes et à ses idées d'innombrables changements. Le *Times* étant formé de matériaux et possédant des qualités de natures opposées et hétérogènes, ne saurait être classé ni dans le règne animal ni dans le règne végétal ; mais... il est douteux, et dans la description, la discussion, la dissection et l'illustration, il emploiera les plumes des « literati » les plus célèbres. Les têtes du *Times* sont nombreuses : la littéraire, la politique, la commerciale, la philosophique, la critique, la théâtrale, la fashionable, l'humoristique, la caustique, etc. Chacune d'elles sera fournie d'une dose suffisante d'intelligence pour l'accomplissement de sa tâche, ce que la nature n'accorde pas dans tous les temps, même aux têtes de l'Etat, aux têtes de l'Eglise, aux têtes de l'armée et encore moins aux grandes têtes des Universités. La tête politique du *Times*, comme celle de Janus, la divinité romaine, a une double face ; d'un côté elle sourira continuellement aux amis de la vieille Angleterre ; et de l'autre, elle prendra toujours un air hostile vis-à-vis de ses ennemis.

Mais voici 1789. Le cœur du monde semble affolé, et la France commence à éprouver une sorte d'angoisse à l'approche des convulsions révolutionnaires. Les journaux à ce moment commencent à s'affirmer un État dans l'Etat, et c'est en eux que l'on sent véritablement vivre et frissonner l'âme populaire.

II

DE LA RÉVOLUTION AU SECOND EMPIRE

La presse pendant la Révolution. — Les bénéfices du métier. — La presse sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. — Les idées de Napoléon sur la presse. — Les journaux au commandement. — Le « Journal des Débats » et les frères Bertin. — Le « Feuilleton ». — Une femme journaliste. — Guizot. — Le « Mercure » et Chateaubriand. — Opérations césariennes. — Les Cents-Jours. — La presse sous la Restauration. — Louis XVIII, journaliste. — Les Ordonnances de Charles X. Le « National » et Thiers. — Protestation et résistance des journalistes. — La presse sous la Monarchie de juillet. — Les revues. — Le roman-feuilleton. — La « Presse » et Emile de Girardin. — Les journaux sous la deuxième République.

La Révolution française ouvre l'ère d'émancipation de la presse (1).

Il est curieux de parcourir la liste des périodiques fondés à cette époque.

Après la publication des *Lettres à ses Commettants* (2 mai 1789) de Mirabeau l'aîné, prolégomènes de son *Courrier de Provence*, on vit surgir à quelques jours d'intervalle :

Le *Journal des Etats-Généraux*, par Lehodey ;

Le *Bulletin des séances des Etats-Généraux*, par Maret, depuis duc de Bassano ;

Le *Point du Jour*, ou *Recueil de ce qui s'est passé la veille à l'Assemblée Nationale*, par Barère ;

Les *Evangélistes du Jour*, par Dulaure ;

---

(1) Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen :

« Art. X. — Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

« Art. XI. — La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Le *Patriote Français*, par Brissot ;

Le *Courrier de Versailles à Paris*, par Gorsas ;

Les *Révolutions de Paris*, par Prudhomme, Loustalot, et Tournon, avec leur exergue fameux : « Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux... Levons-nous ! » ;

Les *Révolutions de France et de Brabant*, par Camille Desmoulins ;

L'*Observateur*, par Feydel, qui avait pris cette épigraphe : « La publicité est la sauvegarde du peuple » ;

La *Chronique de Paris*, par Condorcet, Rabaut-Saint-Etienne, Ducos, etc. ;

Le *Journal des Débats et Décrets*, par Barère et Louvet ;

Le *Publiciste Parisien*, par Marat, qui, dès le sixième numéro, prend le titre d'*Ami du Peuple* ;

Le *Journal général de la Cour et de la Ville*, plus connu sous le nom de *Petit-Gauthier ;*

Les *Actes des Apôtres*, pot-pourri en vers et en prose, auquel fut opposé le *Disciple de Apôtres ;*

Le *Journal Universel*, ou *Révolutions des Royaumes*, par Audoin ;

Le *Mercure National*, par Carra, Tournon, Keralic, etc ;

La *Chronique du Manège*, dans le genre des *Actes des Apôtres*, par Marchand, auteur de la « Constitution en Vaudevilles » ;

L'Assemblée Nationale, par Perlet ;

Les *Annales de la Révolution*, par Bayard, qui devinrent ensuite le *Journal de la Municipalité et des Districts de Paris ;*

Le *Journal de la Ville et des Provinces*, par Fontanes ;

Les *Annales Patriotiques et Littéraires*, par Garra et Mercier, l'auteur du « Tableau de Paris » ;

La *Gazette Nationale* ou le *Moniteur Universel*, dont le premier numéro parut le 24 novembre 1789 ;

L'*Orateur du Peuple*, par Fréron ;

La *Gazette Universelle*, ou *Papier-Nouvelles de tous les pays et de tous les jours*, par Cerisier.

Nous ne citons que les plus marquantes parmi les feuilles que vit éclore cette première année de liberté, car, à les bien compter, on en trouverait plus de cent cinquante.

Les années suivantes, de nouvelles feuilles vinrent s'ajouter aux

précédentes : cent quarante en 1790 ; quatre-vingt-cinq en 1791 ; soixante en 1792 ; cinquante en 1793 ; quarante en 1794 ; trente-cinq en 1795, et autant en 1796. En 1797, le nombre des nouvelles publications périodiques s'élève à quatre-vingt-cinq environ. Mais, en 1798, il ne fut plus que de dix-sept ; il remonte à vingt-six en 1799, pour tomber à sept seulement au cours de l'année 1800. Après cette époque le mouvement de la presse fut tout à fait insignifiant.

Le *Journal des Débats*, qui a survécu jusqu'à nos jours, parut pour la première fois le 29 août 1789 (1).

La *Gazette de France* et le *Journal de Paris*, qui avaient changé de rédaction dès les premiers jours de la Révolution, continuaient à paraître.

On arbora toutes les dénominations possibles et impossibles pour lancer un journal. Il y eut des *Bulletins*, *Feuilles*, *Annales*, *Chroniques*, *Courriers*, *Postillons*, *Messagers*, *Tribunes*, *Echos*, *Avant-Gardes*, *Avant-Coureurs*, *Sentinelles*, *Vedettes*, *Spectateurs*, *Observateurs*, *Indicateurs*, *Miroirs*, *Tableaux*, *Lanternes*, etc. Il y eut encore un *Point du Jour*, une *Etoile du Matin*, une *Aurore* et aussi un *Lendemain* ou l'*Esprit des Feuilles de la Veille*, dont l'épigraphe résumait le programme : « Je cours toute la journée, je lis toute la soirée, j'écris toute la nuit pour le lendemain ».

Combien d'autres dénominations caractéristiques ou bizarres ! On vit des *Patriotes* : le *Patriote Républicain*, le *Patriote révolutionnaire*, etc. ; beaucoup d'*Amis* : l'*Ami du Peuple*, le *Véritable Ami du Peuple*, l'*Ami des Lois*, l'*Ami de la Paix*, l'*Ami de l'Humanité*, etc. ; des *Orateurs*, des *Avocats*, des *Tribuns* ; un grand nombre de *Défenseurs* ; l'*Anti-Fanatique* ; l'*Anti-Royaliste* ; le *Contre-Poison des Jacobins*, par Moreau et Jardin. On put lire : le *Modérateur* ; le *Pour et le Contre* ; la *Boussole* ; l'*Ecouteur aux portes* ; le *Furet Parisien* ; l'*Argus Patriote* avec la devise : « Audax et vigilans » ; le *Journal des Rieurs* ; les *Rapsodies du Jour* ; l'*Apocalypse* ; la *Légende Dorée*.

---

(1) A l'occasion de son centenaire, ce journal a publié, en 1889, un livre devenu très rare : « Le Centenaire du Journal des Débats ».

Les titres les plus fantaisistes s'offrirent aux lecteurs. Dans l'innombrable liste de ces publications plus ou moins éphémères, nous relevons la *Moutarde après Dîner* ; la *Lanterne Magique Nationale* ; les *Prônes Civiques ;* l'*Arlequin*, journal de pièces et de morceaux ; le *Cousin de tout le Monde* ; le *Hoquet Aristocratique ;* la *Savonnette Républicaine* ; la *Poule Patriote* ; les *Sottises de la Semaine ;* le *Père Duchesne*, dont le nom est devenu proverbial ; les *Lettres B... Patriotiques,* auxquelles Lemaire avait donné cet épigraphe : « Castigat bibendo mores » ; la *Trompette du Père Bellerose ;* le *Journal des Halles*, ajusté, ravaudé et repassé par M. Josse, écrivain de la pointe Sainte-Eustache ; et, pour en finir, le *Je m'en f... s,* dont la manchette portait en sous-titre : « Journal b... patriotique. »

Toutes ces feuilles — et nous en passons — furent publiées in-8° et même in-12, à l'exception du *Moniteur* et de trois ou quatre autres qui avaient adopté le format in-4° à deux colonnes. Le numéro se composait de huit à douze pages, qui ne représente pas une page de notre format actuel. Leur prix cependant n'en était pas moindre de 9 à 12 livres par trimestre.

Ce qui avait suscité cette extraordinaire quantité de feuilles périodiques, c'était l'article 8 de l'arrêt du 5 juillet 1788 convoquant les Etats-Généraux. Il s'agissait de déterminer dans quelle proportion les trois ordres seraient représentés. « Les savants et les personnes instruites » étaient invités par cet article à adresser au Garde des Sceaux « tous renseignements et mémoires à ce sujet ». On prit cela pour une suspension du système de censure préalable et de permissions auquel étaient soumises l'imprimerie et la librairie et, sous couleur de mémoire au Garde des Sceaux, une nuée de journalistes rédigèrent les premières gazettes de la Révolution.

La plupart de ces rédacteurs devaient prendre une part importante aux événements qui se préparaient. C'étaient Mirabeau, Brissot, Barère, Tallien, Gorsas, Loustalot, Condorcet, Parat, Rabaut-Saint-Etienne, Louvet, Carra, Mercier, Fontanes, Chénier, Camille Desmoulins, Fréron fils, Hébert, Robespierre, Babœuf, Marat, etc.

GUSTAVE JANICOT
Propriétaire-Gérant

Rédaction-Administration
[illegible] rue Grenelle, Paris
(1er arrondissement)

Téléphone : [illegible]

ANNONCES
Chez MM. Lagrange, Cerf et Cie
[illegible]

La Gazette de France.

Fondée en 1631

ABONNEMENTS
Paris et Départements

Un an. [illegible]
Six mois. [illegible]
Trois mois. [illegible]
[illegible]

[illegible]

La [illegible] : [illegible] centimes

Équivoques et mensonges

Un dernier banquet, un dernier discours et le mandat de M. Poincaré est achevé. Jusqu'au jour où il sera présidé au Congrès, chef de l'Assemblée, — ce qui ne saurait tarder, — les journaux vont essayer, les diplomates vont essayer, les hommes politiques vont essayer de faire du président sortant, de ses discours et de ses actes, de ses intentions et de ses ambitions, de ses mérites et de ses défauts, de ses qualités et de ses vices, de ses bienfaits et de ses méfaits, de ses vertus et de ses crimes, de ses mensonges et de ses équivoques, de ses [illegible] et de ses [illegible] [illegible] [illegible]

On peut juger, par le nom de leurs rédacteurs, du ton des journaux.

Louis Blanc, peignant l'agitation extraordinaire des bureaux de rédaction de 1789, dit que la Révolution avait apporté avec elle le journalisme.

Dans l'espace de quelques mois il y eut, dit-il, une éruption sans exemple de feuilles mensuelles, hebdomadaires, quotidiennes, royalistes ou populaires, élégiaques ou satiriques, retenues ou effrénées, distillant le poison ou distribuant l'injure, semant l'erreur, servant la calomnie, proclamant la vérité, donnant un écho à toutes les passions, faisant tomber un éclair sur toutes les idées et réunissant dans je ne sais quel fantastique concert tous les bruits de la nature, depuis le rugissement du lion jusqu'au cri des oiseaux moqueurs... A côté des journaux qui se vendaient, il y eut ceux qui se donnèrent ; à côté des journaux qui allaient chercher le lecteur au fond de sa demeure, il y eut ceux qui attendirent et arrêtèrent le passant au détour des rues. Le journalisme imprimé, le journalisme crié, le journalisme colorié, le journalisme collé le long des murs, se disputèrent un public avide.

Le journalisme officiel était représenté par quatre feuilles dûment patentées et privilégiées : la *Gazette de France*, qui tenait registre des naissances, unions et morts royales ou princières ; le *Mercure*, dont les charades et les logogriphes charmaient les loisirs de la ville et de la province ; le *Journal de Paris*, essentiellement informateur, qui recueillait au jour le jour tous les événements de la grande ville ; et le *Journal Général* de l'abbé de Fontenay, consacré spécialement aux découvertes scientifiques, aux belles-lettres et aux arts.

En outre, le libraire Panckoucke avait le privilège d'imprimer pour Paris une édition spéciale du *Journal de Bruxelles* et du *Journal de Genève*, dans lesquels on trouvait les derniers renseignements sur la politique européenne.

Enfin, le *Courrier de l'Europe*, qui était censé s'imprimer à Londres mais qui sortait en réalité d'une librairie de Boulogne-sur-Mer, battait en brèche le pouvoir avec une violence extrême.

Il était rédigé par Brissot de Marville, dont la devise était : « Une gazette libre est une sentinelle qui veille sans cesse pour le peuple ».

Au milieu de ce débordement de feuilles publiques, il est curieux de lire l'opinion que Marat, journaliste, avait de ses confrères : « Un bonhomme qui aura rimaillé quelque sottise ou fourni un méchant article à la *Gazette*, ne sachant que devenir, se met à tenter la fortune en fondant un journal. Le cerveau vide, sans connaissances, sans idées, sans vues, il s'en va dans un café recueillir les bruits courants, les inculpations des ennemis publics, les complaintes des patriotes, les lamentations des infortunés, il rentre chez lui la tête pleine de ce fatras, qu'il couche sur le papier et qu'il porte à son imprimeur, pour en régaler le lendemain les sots qui ont la bêtise de l'acheter. Voilà le tableau des dix-neuf vingtièmes de ces Messieurs ».

Hébert n'est pas plus tendre pour ses confrères en carmagnole, qu'il traite d'intrigants et de fripons.

Ces luttes fratricides entre révolutionnaires donnent aux journaux une sorte d'emportement frénétique. Camille Desmoulins interpelle ainsi Marat, dans les *Révolutions de France et de Brabant :* « Monsieur Marat, vous ferez de mauvaises affaires. Encore cinq à six cents têtes abattues ! Vraiment, vous êtes le dramaturge des journalistes ! Les Danaïdes et les Bramacides ne sont rien en comparaison de vos tragédies. Vous égorgeriez tous les personnages de la pièce jusqu'au souffleur ! » Les *Révolutions de France et de Brabant* ont un immense succès (1). *L'Ami du Peuple* n'en continue pas moins à inspirer des mesures sanguinaires. *L'Orateur du Peuple* de Fréron, est plus féroce encore. Quant au *Père Duchesne*, d'Hébert, il recule, si l'on peut dire, les bornes de l'ignominie ; par ses violences, froidement calculées, il déchaîne la Terreur : on ne peut lire sans épouvante son apostrophe à Marie-Antoinette, la veille de son exécution.

---

(1) Vers la fin de 1793, Camille Desmoulins publia le *Vieux Cordelier*, mais ce journal ne vécut pas longtemps. Arrêté comme suspect de « modérantisme », Camille Desmoulins périt sur l'échafaud, avec Danton, le 5 avril 1794.

Jean Loret avait laissé des successeurs et sa gazette rimée était reprise dans maintes feuilles. Voici une pièce de vers parue dans les *Actes des Apôtres* qui énumère les journaux les plus en vedette de l'époque :

Viens çà, portier, viens que je te désigne
Tous mes journaux, mes cent papiers divers
Qu'entre tes mains aujourd'hui je consigne.
Tu retiendras et le disert Garat,
Et son héros, le sage Robespierre ;
La *Sentinelle* à la voix forte et fière ;
Le *Point du Jour* qui vient midi sonnant ;
Le *Postillon* qu'on apporte en courant,
Le *Moniteur* à la marche plus lente,
Le doux Camille et le tendre Marat
De l'assemblée image très parlante ;
Et son rival l'éloquent Biauzat
Qui narre tout en bon Auvergnat ;
Et le journal si plein de bonhomie
De Mirabeau, Clavière et Compagnie ;
Et Mons. Prudhomme en arguments si fort ;
Mercier enfin, et Laharpe et Champfort ;
Mercier, Champfort et Laharpe et Prudhomme,
Grands écrivains que tout Paris renomme ;
Champfort, Prudhomme et Laharpe et Mercier
Ne passeront enfin chez mon portier.

Et voici une autre, destinée à être mise au bas d'un portrait de Marat :

Peuple, voyez cet œil farouche,
Ces muscles en convulsion,
Et les efforts que fait sa bouche
Hurlant la Constitution.
De votre « ami » voyez l'image :
Que ses traits sont bien exprimés !
Ils sont ressemblants. Convenez
Que, s'il les aime, c'est la rage.

Jamais le métier de journaliste ne fut aussi périlleux qu'à cette époque. Veut-on connaître le sort des grands polémistes révolutionnaires ?

Décapités : Durosoi (la *Gazette de Paris*), Camille Desmoulins (les *Révolutions de Brabant* et le *Vieux Cordelier*), Linguet (les *Annales de Brabant*), Brissot, (le *Patriote Français*), Gorsas (le *Journal des Quatre-vingt-quatre Départements*), Girey-Dupré (collaborateur de Brissot), Fabre d'Eglantine (les *Révolutions de Paris*), Decharnois (le *Spectateur*), Parisau (la *Feuille du Jour*), Boyer (le *Journal des Spectacles*), Hébert (le *Père Duchesne*), l'abbé Bouyou (la *Feuille à deux Liards*, etc., etc. ;

Assassinés : Suleau (le *Journal de Coblentz*), Marat (l'*Ami du Peuple*) ;

Condamné à la déportation : Barère, Barère de Vieuzac, surnommé « l'Anacréon de la Guillotine » (le *Point du Jour*) ;

Mort de douleur à la nouvelle du massacre de Nancy : Loustalot (les *Révolutions de Paris*) ;

Mort de chagrin : l'abbé Royou (l'*Ami du Roi*) ;

Mort de peur : Villette (la *Chronique de Paris*) ;

Fugitifs : Peltier (les *Actes des Apôtres*), Rivarol (le *Journal de Cambrai*), Mallet du Pan que Marat, le désignant au Comité de Salut public, appelait Mallet Pandu (le *Mercure de France*) ;

Torturé : l'abbé Poncelin (le *Courrier Républicain*) ;

Pillés et volés : Gautier (le *Journal de la Cour et de la Ville*), Fievée (la *Chronique de Paris*).

Tels étaient alors les bénéfices du métier !

En considérant ce tableau, un journaliste de l'époque, Bertin d'Antilly (1), s'écrie : « Puisse-t-il servir d'instruction à ceux qui se jetteront dans cette carrière périlleuse sans avoir consulté leurs forces et leur courage ! »

Le Directoire eut son journal officiel, le *Bulletin Politique*, qui

(1) Bertin d'Antilly fonda le *Thé* le 27 germinal an V, en la forme ordinaire des gazettes, in-4° à deux colonnes. « Voici le thé ! Qui veut du thé ? Prenez votre thé, Messieurs ! Il est fort, le thé ! », criaient le matin dans les rues de Paris les colporteurs de cette feuille satirique (E. Hatin, t. 7, p. 307).

changea de titre et s'appela le *Rédacteur* (1), et ses journaux officieux, le *Journal des Défenseurs de la Patrie*, le *Conservateur*, le *Révélateur*, le *Moniteur*. Mais la presse d'opposition inquiétait fort le gouvernement. Celui-ci, à la date du 4 septembre 1797, prit un arrêté ordonnant l'arrestation et la mise en jugement des « auteurs et imprimeurs des journaux intitulés : le *Courrier des Départements*, le *Courrier Républicain*, le *Journal de Perlet*, le *Mercure Français*, l'*Eclair*, le *Messager du Soir*, la *Quotidienne*, le *Censeur des Journaux*, l'*Auditeur National*, la *Gazette Française*, la *Gazette Universelle*, le *Véridique*, le *Postillon des Armées*, le *Précurseur*, le *Journal général de France*, l'*Accusateur Public*, les *Rapsodies*, la *Tribune* ou *Journal des Elections*, le *Grondeur*, le *Journal des Colonies*, le *Journal des Spectacles*, le *Déjeuner*, l'*Europe Littéraire*, la *Correspondance*, le *Thé*, le *Mémorial*, les *Annales Universelles*, le *Miroir*, les *Nouvelles Politiques*, les *Actes des Apôtres*, l'*Aurore*, l'*Etoile*. »

Le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens approuvèrent cet arrêté du Directoire exécutif et votèrent une loi dont l'article 35 plaçait, pendant un an, « les journaux, les autres feuilles périodiques et les presses, sous l'inspection de la police qui pourra les prohiber. »

Les journaux supprimés par l'arrêté du 4 septembre 1897 n'avaient pas tardé à reparaître sous d'autres noms et, pour échapper aux rigueurs du gouvernement, se montraient assez réservés. Ils n'en furent pas moins supprimés de nouveau.

La presse de Paris n'était pas seule frappée ; les mêmes mesures de rigueur étaient prises à l'égard des journaux de province : le *Journal des Amis*, à Metz ; l'*Observateur de la Dordogne*, à Périgueux ; la *Gazette Bordelaise* et le *Courrier de la Gironde*, à Bordeaux ; le *Journal de Lyon*, à Lyon ; le *Bulletin de l'Eure*, à Evreux ; le *Courrier du Midi*, etc.

---

(1) Jusqu'au II thermidor an V, ce journal portait en tête l'avis suivant : « Les articles officiels de ce journal sont les seuls qui passent sous les yeux du Directoire ou des autorités constituées ; le gouvernement n'a aucune part aux autres. » (Id.)

A l'expiration des pouvoirs conférés à la police sur les journaux par l'article 35 de la loi de septembre 1797, plusieurs membres du Conseil des Cinq-Cents, notamment Berlier, Eschassériaux, Chénier, réclamèrent pour la presse un régime normal. Berlier parvint même à faire voter par cette assemblée un projet de loi assez libéral ; mais le Conseil des Anciens le rejeta comme insuffisant à réprimer les abus. En attendant que les deux assemblées pussent se mettre d'accord, Berlier fit adopter par le Conseil des Cinq-Cents (24 juillet 1799) l'abrogation de l'article 35, et le Conseil des Anciens s'y rallia.

La presse put croire qu'elle revenait alors à un régime de liberté, mais elle fut bientôt détrompée. Sous prétexte que les condamnations encourues sous l'empire de l'ancienne loi n'avaient pas reçu une complète exécution, les Directeurs prirent, le 29 août 1799, un arrêté dont l'article premier était ainsi conçu :

Article 1er. — Seront déportés comme propriétaires, entrepreneurs, directeurs, auteurs, rédacteurs des journaux désignés ci-après, savoir :

Mémorial : les nommés Laharpe, Fontanes, Bourlet de Vauxcelles ;
Messager du Soir : Langlois (Isidore), Lunier, Porte ;
Miroir : Beaulieu, de Tallerac, Bridel-Sourignères ;
Nouvelles Politiques Nationales et Étrangères : Boyer, Xhrouet ;
L'*Observateur de l'Europe :* Robert ;
Journal de Perlet : Perlet, Lagarde, Fontanelles ;
Le *Petit Gauthier* ou la *Petite Poste :* Lucet ;
Le *Postillon des Armées* ou *Bulletin Général de France :* Nicole ;
Le *Précurseur :* Duval ;
La *Quotidienne :* Marchand, Geoffroy, Riche et Ripert ;
Rapsodies du Jour : Villers fils, Montmignon, Daudoucet ;
Le *Thé :* Bertin d'Antilly ;
La *Tribune Publique :* Le Blanc, Dupré ;
Le *Véridique :* Poujade, Ladevèze ;
L'*Argus :* Lefefvre-Grandmaison, Fontcharraux dit le Romain ;
Annales Catholiques : Sicard ;
Actes des Apôtres : Barruel-Beauvert ;
L'*Accusateur Public :* Richer-Serizy, Migneret l'aîné ;

L'*Aurore :* Grosley, Lassale, Grimaldy ;
Le *Censeur des Journaux :* Gallais, Langlois ;
Le *Courrier de Lyon :* Pelzin ;
Le *Courrier Extraordinaire :* Caillot, Denis ;
L'*Anti-Terroriste :* Brouillet, Meilhac ;
Le *Courrier Républicain :* Fleschelle frères, Poncelin, Auvray ;
Le *Déjeuner :* Tulot, Detain ;
L'*Echo :* Wasselin ;
L'*Eclair :* Bertin de Vaux, Neuville ;
L'*Europe Littéraire :* Guth ;
Gazette de France : Fievée, Debarle ;
Gazette Universelle : Rippert ;
L'*Impartial Bruxellois* : Brackeniers ;
L'*Impartial Européen :* Morneweck ;
L'*Invariable* : Royou ;
Le *Journal des Colonies :* Chautard, Daubonneau, Chausson, Colas ;
Le *Journal Général de France* ou le *Gardien de la Constitution :* Jollivet-Barallère, Teulières.

Cinq semaines après, le 3 septembre 1799, le Directoire exécutif faisait, en outre, arrêter les rédacteurs et imprimeurs de onze journaux : la *Parisienne*, la *Quotidienne*, le *Courrier de Paris*, le *Nécessaire*, le *Grondeur*, le *Journal des Hommes Libres*, le *Démocrate*, le *Journal des Défenseurs de la Patrie* faisant suite à l'*Ami des Principes*, le *Bulletin Officiel des Armes Coalisées*, le *Miroir*, la *Feuille du Jour*. Les scellés furent apposés sur les presses et sur les bureaux de rédaction.

L'opinion publique, revenue des grandes effervescences révolutionnaires, laissa faire ces coupes sombres sans protestation.

Arrive le Consulat.

Une des premières préoccupations de Bonaparte est de réduire et de limiter le nombre des journaux. « Le gouvernement, déclarent les Consuls, peut arrêter la circulation d'un livre reconnu dangereux avant qu'il ait été distribué à beaucoup de personnes ; les journaux, au contraire, ont été répandus, tant au dedans qu'au dehors, et ont propagé ce qu'ils renferment de contagieux avant

que le Gouvernement ait été instruit des articles vicieux qu'ils contiennent. L'obligation que le peuple français a imposée aux Consuls de veiller à sa sûreté leur commande de prévenir le mal que les journaux peuvent faire et de ne laisser circuler que ceux dont les propriétaires et rédacteurs offrent une garantie reconnue de leurs principes républicains. »

Suit aussitôt l'arrêté suivant (17 janvier 1800) :

Les Consuls de la République,

Considérant qu'une partie des journaux qui s'impriment dans le département de la Seine sont des instruments dans les mains des ennemis de la République ; — que le Gouvernement est chargé spécialement par le peuple français de veiller à sa sûreté ;

Arrêtent ce qui suit :

Article 1er. — Le ministre de la police ne laissera, pendant toute la durée de la guerre, imprimer, publier et distribuer que les journaux ci-après désignés :

Le *Moniteur Universel* (1),
Le *Journal des Débats et des Décrets*,
Le *Journal de Paris*,
Le *Bien Informé*,
Le *Publiciste*,
L'*Ami des Lois*,
La *Clef du Cabinet*,
Le *Citoyen Français*,
La *Gazette de France*,
Le *Journal des Hommes Libres*,
Le *Journal du Soir*, par les frères Chaigneau,
Le *Journal des défenseurs de la Patrie*,
La *Décade philosophique*,

Et les journaux s'occupant exclusivement de sciences, arts, littérature, commerce, annonces et avis.

Art. 2. — Le ministre de la Police générale fera incessamment un rapport sur tous les journaux qui s'impriment dans les autres départements.

---

(1) Depuis un mois environ (22 décembre 1799), le « Moniteur Universel » était le journal officiel du gouvernement.

Art. 3. — Le ministre de la police veillera à ce qu'il ne s'imprime aucun nouveau journal, tant dans le département de la Seine que dans les autres départements de la République.

Art. 4. — Les propriétaires et rédacteurs des journaux conservés par le présent arrêté se présenteront au ministre de la police pour justifier de leurs qualités de citoyens français, de leur domicile et de leur signature et promettront fidélité à la Constitution.

Art. 5. — Seront supprimés sur-le-champ, tous les journaux qui inséreront des articles contraires au respect dû au pacte social, à la souveraineté du peuple et à la gloire des armées, ou qui publieront des invectives contre les gouvernements et les nations amies ou alliées de la République, lors même que ces articles seraient extraits des feuilles périodiques étrangères.

Art. 6. — Le ministre de la Police générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera imprimé au « Bulletin des Lois ».

Par le Premier Consul,
Le Secrétaire d'Etat :
Hugues-B.-Maret.

Le Premier Consul :
Bonaparte.

Le Ministre de la Justice :
Abrial.

Fouché ayant observé que le titre du *Citoyen Français* pouvait faire naître des Brutus, ce journal dut s'appeler le *Courrier Français*.

Ainsi réduite, la presse est facilement surveillée. Tous les articles, toutes les phrases, tous les mots sont passés au crible par une police inexorable. La moindre velléité d'indépendance attire sur le journal qui s'en rend coupable les foudres de l'autorité.

L'*Ami des Lois* ose critiquer une décision de l'Institut. Aussitôt, sur un rapport du ministre de l'Intérieur portant que ce journal a « une empreinte qui ressemble peu à son titre », l'*Ami des Lois* est supprimé. Le *Républicain Démocrate*, d'Auch, signale le renchérissement des grains. Voilà une nouvelle qui pourrait « troubler la tranquillité publique » dans le département ! Le ministre de l'Intérieur ordonne au préfet du Gers de le supprimer « sans

avoir égard aux réclamations qui pourront être faites par le rédacteur ou les intéressés ». Les *Annales de la Religion* publient un article de Mgr Lecoz, évêque de Rennes, contre le mariage des prêtres. De tels écrits « aigrissent les cœurs, dérangent les ménages et ne peuvent produire aucun bien ». Malgré l'intervention de l'abbé Grégoire, membre du Sénat, les *Annales de la Religion* sont supprimées. Le *Journal de correspondance du Concile National de France*, édité à Coutances, subit le même sort. La *Vedette* de Rouen, les *Annales politiques et littéraires* de la Charente-Inférieure, le *Journal du département de l'Aube*, etc., sont également supprimés.

Le ministre de la police se montre un peu moins brutal à l'égard du *Journal des Débats*. Après avoir fait saisir les numéros contenant des articles qui lui déplaisent, il le prévient qu'il sera supprimé s'il continue à être rédigé dans « un mauvais esprit ». Chabaud-Latour, membre du Tribunat, que les frères Bertin s'étaient adjoint pour « avoir quelqu'un à opposer aux intrigues de l'envie », s'empresse de donner au ministre l'assurance de la soumission du journal.

Bonaparte devenu Empereur (18 mai 1804) redouble de sévérité à l'égard de la presse. Dans une série de lettres à Fouché, il expose ses vues. Le 22 avril 1805, il lui écrit :

Faites comprendre aux rédacteurs du *Journal des Débats* et du *Publiciste* que le temps n'est pas éloigné où, m'apercevant qu'ils ne sont pas utiles, je les supprimerai avec tous autres, et n'en conserverai qu'un seul ; que, puisqu'ils ne me servent qu'à copier les bulletins que les agents anglais font circuler sur le continent, qu'à faire marcher, sur la foi de ces bulletins, les troupes de l'Empereur de Russie en Pologne, à contremander le voyage de l'Empereur d'Autriche en Italie, l'envoyer en Courlande pour avoir une entrevue avec l'Empereur de Russie ; puisqu'ils ne me servent qu'à cela, je finirai par y mettre ordre. Mon intention est donc que vous fassiez appeler les rédacteurs du « Journal des Débats », du « Publiciste », de la « Gazette de France », qui sont, je crois, les journaux qui ont le plus de vogue, pour leur déclarer que, s'ils continuent à n'être que des truchements des journaux et des bulletins

anglais, et à alarmer sans cesse l'opinion en répétant bêtement les bulletins de Francfort et d'Augsbourg, sans discernement et sans jugement, leur durée ne sera pas longue ; que le temps de la Révolution est fini et qu'il n'y a plus en France qu'un parti ; que je ne souffrirai jamais que les journaux disent ni fassent rien contre mes intérêts ; qu'ils pourront faire quelques petits articles où ils pourront montrer un peu de venin mais qu'un beau matin on leur fermera la bouche.

Le 24 avril, nouvelle lettre :

Dites aux rédacteurs que, quoique éloigné, je lis les journaux ; que s'ils continuent sur ce ton, je solderai leur compte ; qu'en l'an VIII je les ai réduits à 14. Je pense que ces avertissements successifs aux principaux rédacteurs vaudront mieux que toutes les réfutations. Dites-leur que je ne les jugerai point sur le mal qu'ils auront dit mais sur le peu de bien qu'ils n'auront pas dit. Quand ils représenteront la France vacillant, sur le point d'être attaquée, j'en jugerai qu'ils ne sont pas Français, ni dignes d'écrire sous mon règne. Ils auront beau dire qu'ils ne donnent que leurs bulletins : on leur a dit quels ils étaient, ces bulletins : et, puisqu'ils doivent dire des fausses nouvelles, que ne le disent-ils à l'avantage du crédit et de la tranquillité publique ? Oiseaux de mauvais augure, pourquoi ne présagent-ils que des orages éloignés ? Je les réduirai de 14 à 7 et conserverai non ceux qui me loueront, je n'ai pas besoin de leurs éloges, mais ceux qui auront la touche mâle et le cœur français, qui montreront un véritable attachement pour moi et mon peuple. Vous savez la confiance que j'ai en vous ; je trouve que vous ne donnez pas une assez grande direction à cette partie.

Le 28 du même mois, Napoléon écrit encore à Fouché :

La réforme des journaux aura bientôt lieu, car il est par trop bête d'avoir des journaux qui n'ont que l'inconvénient de la liberté de la presse, sans en avoir les avantages et qui, par malveillance ou ineptie, colportent tous les bruits propres à alarmer le commerce, et toujours dans le sens et dans la volonté de l'Angleterre. Dites aux rédacteurs que vous ne leur ferez aucune observation sur de petits articles ; qu'il n'est plus question aujourd'hui de n'être pas mauvais, mais d'être tout à fait bons, car on ne les laissera pas jouir de bons revenus pour ne

rendre aucun service, et au contraire pour nuire. En répétant cela aux différents journalistes, et leur disant qu'ils ont encore trois ou quatre mois pour faire leurs preuves, ce sera à eux à faire leur profit de ces avertissements.

De tous les journaux, celui qui préoccupait le plus Napoléon, c'était le *Journal des Débats*. Fondé par Baudoin (1) en 1789 ce journal avait été acheté vers la fin de 1799 par Bertin, ancien directeur de l'*Eclair* (2), et son frère Bertin de Vaux, en commun avec Roux-Laborie et l'imprimeur Le Normant (3). Sous l'habile direction des frères Bertin, le « Journal des Débats » n'avait pas tardé à prospérer. Evitant de prendre part aux discussions politiques, il avait donné un grand développement à la partie littéraire. Il créait le « Feuilleton » que devaient adopter, l'un après l'autre, tous les journaux, et s'assurait la collaboration de Geoffroy, Dussault, de Feletz, et un peu plus tard celle de Delabot, abbé de Boulogne, Malte-Brun, Saint-Victor, Boissonade, de Bonald, Royer-Collard, Chateaubriand. Le nombre des abonnés s'éleva au chiffre, considérable pour l'époque, de 30.000.

C'est Geoffroy qui rédigeait le « Feuilleton ». Il devait y rendre compte des théâtres. En réalité, à propos d'une pièce, il parlait de tout. Littérature, histoire, politique, il passait tout en revue. Avec quel esprit et quelle érudition ! Quand il touchait à la politique, c'était pour attaquer les idées révolutionnaires et pour admirer celles de l'Empereur, et c'est là peut-être, autant que dans la protection de Chabaud-Latour, qu'il faut chercher la cause des ménagements relatifs que le ministère de la police avait pour le journal.

---

(1) Baudoin avait fondé un autre journal, le *Logographe*, qui avait eu beaucoup de succès. Louis XVI ne se couchait jamais sans l'avoir lu. Ce journal fut supprimé après une année d'existence (décret du 17 août 1792).

(2) Supprimé par le décret du 4 septembre 1797.

(3) Le numéro 5 de cette nouvelle feuille, dont le titre avait été légèrement modifié : « Journal des Débats et Lois du Pouvoir législatif et des actes du Gouvernement », sortit de l'imprimerie du journal, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois (E. Hatin, t. 7, p. 442). C'est là que se trouvent encore aujourd'hui l'imprimerie et les bureaux du « Journal des Débats ».

13e ANNÉE — 269 — 10 centimes le numéro — PARIS PRÈS LA FRANCE — Le Numéro 10 centimes — 13e ANNÉE

JEUDI 18 SEPTEMBRE 1913

PRIX DE L'ABONNEMENT

JOURNAL DES DÉBATS

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

JEUDI 18 SEPTEMBRE 1913

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

SOMMAIRE

LA PROBITÉ ÉLECTORALE

Un nouvel enseignement de philologie romane

AU JOUR LE JOUR

CHINE ET JAPON

LES AFFAIRES D'ORIENT

LE CONGRÈS SOCIALISTE ALLEMAND

REVUE DES SCIENCES

Cette attitude prudente des « Débats » ne suffit pas cependant à dissiper complètement les appréhensions de Napoléon. Sous un futile prétexte (1), l'Empereur écrit (20 mars 1805) : « Mon intention est que désormais le « Journal des Débats » ne paraisse pas qu'il n'ait été soumis la veille à une censure. Vous nommerez un censeur qui soit un homme sûr, attaché et ayant du tact, auquel les propriétaires du journal donneront 12.000 fr. d'appointements. C'est à cette seule condition que je permettrai que ce journal continue de paraître. La censure toutefois ne doit par s'étendre sur le feuilleton ni sur les articles littéraires, mais seulement sur la politique et sur la partie littéraire qui pourrait être faite dans un mauvais esprit politique ».

Ce censeur-rédacteur, l'Empereur le désigne lui-même : « ce sera M. Fievée ; il répondra de l'esprit du journal ». Puis, comme le titre du « Journal des Débats » lui déplaît, parce qu' « il rappelle les souvenirs de la Révolution », il lui impose celui de *Journal de l'Empire*.

Napoléon ne se contente pas de bâillonner la presse, il la rançonne. Il fait prélever, « pour être appliqués à des pensions qui seront accordées aux gens de lettres », trois douzièmes et demi sur les bénéfices du « Journal de l'Empire », du « Publiciste » et de la « Gazette de France ». Le ministre de la Police générale est invité à faire, à l'égard des autres journaux, une retenue de deux à trois douzièmes suivant l'importance des profits.

Si le « Publiciste » était loin d'avoir la vogue des « Débats », il occupait cependant une place importante dans la presse. Fondé par Suard, il avait comme collaborateurs Dupont de Nemours, Lacretelle jeune, Morellet, de Barante et Mlle Pauline de Meulan.

Fille d'un receveur général de la généralité de Paris ruiné et

(1) Il s'agissait de la reproduction d'un article paru la veille dans le « Publiciste » sur la décoration du Duc de Brunswick. Le « Journal des Débats », avant de l'insérer, avait consulté la police et, dit Fievée, « c'est dans les bureaux de la police que l'article avait été arrangé tel ».

mort pendant la Révolution, Pauline de Meulan avait cherché dans la littérature et dans la presse les moyens d'existence nécessaires à sa mère, à ses trois jeunes frères, à sa sœur et à elle-même. Elle publie d'abord quelques romans, puis elle entre à la rédaction du « Publiciste ». Ses articles sur la littérature, la société, les spectacles, obtiennent un vif succès. Elle excelle dans l'actualité. « Ce qu'il y a d'étonnant, dit Morellet dans ses Mémoires, c'est qu'elle écrit ses articles « stans pede in uno », du soir au lendemain, sur la demande du directeur ; qu'elle fait ainsi l'extrait d'une pièce de théâtre dont elle a vu la première représentation la veille, d'un gros livre qui vient de paraître ». Et Morellet ajoute : « Je ne connais aucun homme de lettres qui ait une littérature plus saine, un meilleur style et plus d'idées piquantes et neuves ». Un jeune rédacteur du « Publiciste », qui n'était autre que Guizot, la remarqua et l'épousa.

Lorsque Napoléon nomma un rédacteur au « Publiciste » son choix se porta sur Lacretelle aîné, membre de l'Institut.

Un arrêté du ministre de Police générale du 25 octobre 1810 vint mettre fin à l'existence de ce journal, en ordonnant sa fusion avec la « Gazette de France ». Cette mesure, dit le Ministre dans son rapport à l'Empereur (1), est avantageuse aux journaux parce qu'elle les obligera à faire des économies. « Elle est également avantageuse au gouvernement. Les douzièmes qu'il prélève sur les bénéfices des deux feuilles séparées ne s'élèvent pas à 9.000 francs. Après la réunion, ces mêmes douzièmes rapporteront treize ou quatorze mille francs ».

Avant le « Publiciste », le *Mercure* avait disparu. C'était, comme les « Débats », un journal beaucoup plus littéraire que politique ; il ne paraissait que tous les samedis, mais il comptait des collaborateurs éminents, de Fontanes, La Harpe, l'abbé de Vauxcelles, de Bonald, Gueneau de Mussy et de Chateaubriand. Ce dernier, comme il le raconte lui-même dans la préface de ses « Mélanges litté-

(1) Document trouvé aux Archives nationales par M. G. Le Poittevin, auteur d'un intéressant ouvrage sur la « Liberté de la Presse ».

raires », était entré au « Mercure » pour combattre en faveur du « rétablissement des saines doctrines religieuses et monarchiques ». « Et ces combats, dit-il, n'étaient pas sans péril : la police entendait à demi mot ; le donjon de Vincennes, les déserts de la Guyane et la plaine de Grenelle, attendaient, si besoin était, les écrivains royalistes ». On sait que Chateaubriand avait voué une grande haine à Napoléon depuis l'assassinat du duc d'Enghien (1). Ne pouvant pas l'attaquer directement, il stigmatisait la tyrannie des empereurs romains ; et c'est ainsi qu'à propos du « Voyage pittoresque en Espagne » d'Alexandre de Laborde, il écrivit, le 4 juillet 1807, sur Néron, ce fameux article que M. Henri Welschinger rappelait dernièrement à la séance publique des cinq Académies :

Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire ; il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde.

Bientôt, toutes les fausses vertus seront démasquées par l'auteur des Annales ; bientôt il ne fera voir dans le tyran déifié que l'histrion, l'incendiaire et le parricide semblable à ces premiers chrétiens d'Egypte qui, au péril de leurs jours, pénétraient dans les temples de l'idolâtrie, saisissaient au fond d'un sanctuaire ténébreux, la divinité que le crime offrait à l'encens de la peur, et traînaient à la lueur du soleil, au lieu d'un dieu, quelque monstre horrible.

Si le rôle de l'historien est beau, il est souvent dangereux ; mais il est des autels, comme celui de l'honneur, qui, bien qu'abandonnés, réclament encore des sacrifices : le Dieu n'est point anéanti parce que le temple est désert. Partout où il reste une chance à la fortune, il n'y a point d'héroïsme à la tenter ; les actions magnanimes sont celles dont

---

« Seul, il avait osé donné sa démission de ministre plénipotentiaire le lendemain même de l'assassinat du duc d'Enghien » (M. Henri Welschinger : « Napoléon et Tacite »).

le résultat prévu est le malheur et la mort. Après tout, qu'importent les revers, si notre nom, prononcé dans la prospérité, va faire battre un cœur généreux deux mille ans après notre vie ?

Cet article fit sensation. On y vit une allusion à la tyrannie napoléonienne. Le « Mercure » fut supprimé et Chateaubriand soumis à la surveillance de la police. « Deux ans après, dit M. Henri Welschinger, son cousin Armand de Chateaubriand, accusé d'avoir conspiré contre l'Empereur, fut fusillé dans la plaine de Grenelle. Enfin, on sait comment les courtisans de Napoléon et comment une Académie servile firent expier au grand écrivain sa courageuse indépendance en lui refusant un des prix décennaux pour le « Génie du Christianisme » et en l'empêchant de prononcer son discours de réception » (1).

Le 1er octobre 1811, il ne restait plus à Paris que quatre journaux politiques quotidiens : le « Journal de l'Empire », le « Moniteur », le « Journal de Paris » et la « Gazette de France ». A la suite d'une correspondance échangée entre le duc de Rovígo, ministre de la Police générale et Napoléon, la confiscation de la propriété des journaux fut décidée. On commença par le plus important : le « Journal de l'Empire ». On en forma vingt-quatre parts : huit attribuées à la police générale et les seize autres réparties entre quelques hommes de lettres et des personnes de la Cour (2).

Ce décret est du 18 octobre 1811. Le texte en est curieux :

Considérant que les produits des journaux ou feuilles périodiques ne peuvent être une propriété qu'en conséquence d'une concession expresse faite pour nous ;

---

(1) Lecture faite par M. Henri Welschinger, de l'Académie des Sciences morales et Politiques, à la séance publique annuelle du 25 octobre 1913 des cinq Académies de l'Institut de France.

(2) « Tout fut pris comme butin de guerre, jusqu'à l'argent qui était en caisse, jusqu'à une somme que Bertin de Vaux avait entre les mains, jusqu'aux meubles qui garnissaient le bureau de rédaction ». E. Hatin, t. 7, p. 540.

Considérant que le « Journal de l'Empire » n'a été concédé par nous à aucun entrepreneur ; que les entrepreneurs actuels ont fait des bénéfices considérables par suite de la suppression de trente journaux, bénéfices dont ils jouissent depuis un grand nombre d'années et qui les ont indemnisés bien au delà de tous les sacrifices qu'ils peuvent avoir faits dans le cours de leur entreprise ;

Considérant, d'ailleurs, que non seulement la censure, mais même tous les moyens d'influence sur la rédaction d'un journal ne doivent appartenir qu'à des hommes sûrs, connus par leur éloignement de toute correspondance et influence étrangère ;

Nous avons decrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. — L'entreprise du « Journal de l'Empire » est concédée à une société d'actionnaires, qui sera composée de vingt-quatre actions.

Art. 2. — Les bénéfices de l'entreprise seront en conséquence partages en vingt-quatre parties égales, formant autant de parts d actions.

Art. 3. — Sur les vingt-quatre actions, huit seront attribuées à l'administration générale et perçues par notre ministre de la police. Leur produit sera affecté à servir les pensions qui seront données par nous sur le produit desdites actions, à des gens de lettres, à titre d'encouragement et de récompense.

Art. 4. — Les seize autres actions seront distribuées par nous à des personnes pour récompense des services qu'elles nous auront rendus.

Art. 5. — Ceux de nos sujets en faveur de qui nous en aurons disposé jouiront, leur vie durant, de la part des bénéfices revenant à chaque action. A leur décès, lesdites actions rentreront à notre disposition, pour être données de la même manière.

Art. 6. — Les actionnaires auront l'administration de l'entreprise, approuveront les marchés et toutes dépenses quelconques ; nommeront l'imprimeur, le caissier, l'agent comptable et les collaborateurs. Le ministre de la police aura un commissaire pour représenter les actionnaires des huit actions retenues.

Art. 7. — Notre ministre de la police est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé : Napoléon.

Par l'Empereur,
Le ministre, secrétaire d'Etat,
Duc de Bassano.

Par une série de décrets, les mêmes mesures de spoliation sont prises à l'égard de la « Gazette de France », des « Petites Affiches », du « Journal de Paris ».

Depuis le décret du 3 août 1810, le nombre des journaux de province était limité par département à... un. Ce journal était placé « sous l'autorité du Préfet ». Une lettre du ministre de la Police générale à M. de Sainte-Suzanne (6 novembre 1810), trace nettement le rôle des préfets à l'égard de la presse. « Je vous invite, dit le Ministre, à ne faire publier dans le journal de votre département que ce qui peut augmenter la confiance publique envers le gouvernement et ce qui est nécessaire à l'exécution des mesures administratives ».

La direction de l'esprit public était ainsi tout entière entre les mains du gouvernement. « Le grand général, dit Nettement, établissait partout la discipline des camps. La pensée avait ordre de se mouvoir dans tous les journaux au commandement d'un caporal et entre deux roulements de tambour (1). »

Le 1er avril 1814, les armées alliées font leur entrée à Paris. Déclaré déchu par le Sénat, obligé d'abdiquer à Fontainebleau, Napoléon se retire à l'île d'Elbe (20 avril). Comme une meute démuselée, les journaux se ruent à la curée du vaincu. Ils l'accablent des pires outrages, l'affublent des noms les plus dérisoires. « La presse était devenue la vive expression de la passion du jour, et cette passion, c'était la haine de l'Empire et de ses guerres incessantes, de son gouvernement arbitraire. Il régnait donc un affreux déchaînement contre Napoléon, contre sa famille, contre ses ministres et tout ce qui lui avait appartenu » (2).

Dans sa déclaration de Saint-Ouen, du 2 mai, Louis XVIII s'était engagé à respecter la liberté de la presse, « sauf les précautions nécessaires à la tranquillité publique ». Le 6 juin, l'article 8 de la liberté constitutionnelle la consacre. Mais six jours après, paraît

(1) Nettement: « Histoire politique, anecdotique et littéraire » du « Journal des Débats ».

(2) Thiers : « Histoire du Consulat et de l'Empire », t. XVIII, p. 74.

une ordonnance qui, en attendant la loi nouvelle, maintient « les lois, décrets et règlements relatifs à l'usage de la presse et aux délits qui pourraient se commettre par cette voie ». La loi nouvelle ne se fait pas attendre. Le projet déposé le 5 juillet par le ministre de l'Intérieur est voté le 21 octobre par la Chambre des Députés. La liberté de la presse est supprimée, la censure rétablie.

Louis XVIII était cependant un journaliste, pas de métier, bien entendu, mais amateur. Quand il n'était encore que comte de Provence, il se plaisait à jeter incognito des articles dans les boîtes à lettres de journaux. Devenu roi de France, il n'avait pas renoncé à cette habitude, et M. Merle, qui dirigeait le *Nain Jaune* avec M. Cauchois-Lemaire, a donné à ce sujet de curieux renseignements : « La pensée du « Nain Jaune » fut de nous moquer des ridicules de tous les partis, de flétrir toutes les lâchetés et toutes les défections, de relever la gloire de la France en présence des baïonnettes étrangères, et de rire aux dépens des prétentions exagérées. Dans ces attaques, nous avions pour auxiliaire Louis XVIII, qui fut un de nos premiers abonnés, qui lisait avec empressement tous nos numéros, qui en riait de bon cœur et qui nous envoya plusieurs fois des articles très bien tournés, fort spirituels et passablement malins, écrits de sa main royale, et dont il nous fut aisé de reconnaître l'auteur, en comparant l'écriture à celle des notes qu'il nous avait fait remettre par M. de Talleyrand pour les lettres du « Cousin et de la Cousine ». Ces articles nous arrivaient par la « bouche de fer » ; nous avions donné ce nom à une boîte que nous avions fait placer à la porte du cabinet littéraire de M. Cauchois-Lemaire ; par cette voie, nous avons reçu une foule d'articles très remarquables, qui donnaient une grande réputation d'esprit et de malice au « Nain Jaune » et rendaient notre part de rédaction aussi légère que facile (1) ».

Tout-à-coup, on apprend que Napoléon a quitté sa retraite et a débarqué en France (6 mars 1815) ; mais les journaux ne croient

(1) Merle : « Trente ans de souvenirs littéraires et politiques ».

pas à la réussite de son entreprise. Benjamin Constant, dans le « Journal de Paris », attaque Napoléon d'une façon virulente (11 mars). Le 19 mars, le « Journal des Débats » affirme que « la petite troupe de Buonaparte » ne saurait entrer dans Paris. Le 20 mars, il publie l'article suivant :

... Quel serait le résultat de l'aveugle entreprise de Bonaparte si la France se laissait envahir, conquérir et remettre sous le joug par un aventurier de l'île de Corse, accompagné d'une poignée de brigands étrangers et de quelques bandes de déserteurs?... Cet opprobre et ce malheur ne nous sont point réservés!.. Ce grand peuple qui a triomphé du monde ne verra pas sa gloire échouer contre le petit souverain d'une petite île de la Méditerranée, échappé de ses côtes en fugitif et débarqué sur les nôtres en brigand. La France sera délivrée par la France, ou la France cessera d'exister ; et le néant vaudrait mieux pour elle que la honte de retomber sous l'exécrable joug de son bourreau.

Mais Napoléon, qui avançait à grands pas, se présente le jour même devant Paris et y fait son entrée sans résistance ; Louis XVIII et sa cour avaient pris la fuite.

Dès le lendemain, le « Journal des Débats », redevenu le « Journal de l'Empire » (1), publie :

La famille des Bourbons est partie cette nuit de Paris ; on ignore encore la route qu'elle a prise. La capitale offre aujourd'hui l'aspect de la sécurité et de la joie. Les boulevards sont couverts d'une foule immense, impatiente de voir arriver l'armée et le héros qui lui est rendu. L'Empereur a traversé deux cents lieues de pays avec la rapidité de l'éclair, au milieu d'une population saisie d'admiration et de respect, pleine du bonheur présent et de la certitude du bonheur à venir.

---

(1) Les frères Bertin avaient quitté Paris quelques heures après Louis XVIII et s'étaient refugiés à Gand, où ils avaient fondé (14 avril 1815) le *Moniteur Universel*, avec la collaboration de quatre ministres de Louis XVIII : Chateaubriand, de Lally-Tollendal, de Jaucourt et Beugnot ; titre qu'ils durent changer, dès le second numéro, sur les observations du gouvernement des Pays-Bas, en celui de *Journal de Gand*. Ils revinrent à Paris après la chute de Napoléon et reprirent la direction des *Débats*.

Napoléon, pendant son exil, semblait s'être converti aux idées libérales. « J'ai voulu, disait-il à Benjamin Constant, j'ai voulu l'Empire du monde, et pour me l'assurer un pouvoir sans bornes m'était nécessaire. Pour gouverner la France seule, il se peut qu'une Constitution vaille mieux. Voyez donc ce qui vous semble possible, apportez-moi vos idées : des discussions politiques, des élections libres, des ministres responsables, la liberté de la presse, je veux tout cela ; la liberté de la presse surtout (1). » Et il édicte l'*Acte additionnel* aux Constitutions impériales dont l'article 64 portait : « Tout citoyen a le droit d'imprimer et de publier en les signant, sans aucune censure préalable, sauf la responsabilité légale, après la publication, par jugement par jurés, quand même il n'y aurait lieu qu'à l'application d'une peine correctionnelle ».

Les événements n'ont pas permis de juger si Napoléon était sincère dans sa conversion à la liberté de la presse : on sait que, définitivement vaincu par l'Europe coalisée, il fut, quelques mois après, embarqué pour Sainte-Hélène où il devait finir ses jours, « après six longues années d'un supplice qui maintenant fait honte à ses bourreaux (2) ». Guizot croit que l'Empereur attendait, pour imposer de nouveau son despotisme, « d'être redevenu le plus fort ». Il n'en reste pas moins des Cent-Jours, dit M. Hatin, cette grande leçon : le spectacle d'un homme, qui avait énergiquement comprimé la liberté de la presse, forcé dans les mauvais jours de recourir à cette liberté.

La Restauration est la grande époque des discussions à la tribune et dans la presse. « Après quinze ans de silence, la France se précipitait tout entière vers les discussions de la tribune et de la presse ; elle s'enivrait de ses institutions modernes (3) ». La mêlée d'opinions, les unes libérales, les autres conservatrices, qui passionnait la tribune se continuait au dehors dans les journaux.

---

(1) Benjamin Constant : « Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps ».
(2) Henri Welschinger : « Napoléon et Tacite ».
(3) Sylvestre de Sacy : « Variétés politiques et littéraires ».

« L'esprit public, comprimé si longtemps par les armes, éclatait par mille voix. On sentait partout l'explosion d'un siècle nouveau dans les âmes. La France fermentait d'idées, d'ardeur, de zèle, de passions, que la Révolution, l'Empire, la Restauration, plaçaient face à face, et à qui l'élection, la tribune, le journalisme, ouvraient l'arène pour se combattre ou se concilier. Chacun des camps de l'opinion avait ses écrivains, soldés de popularité ou de faveur, selon la cause à laquelle ils se vouaient (1) ».

Les journaux d'opposition étaient ceux qui comptaient le plus grand nombre d'abonnés.

Ch.-G. Etienne avait quitté les « Débats » pour passer au « Constitutionnel » (2). Jay, Evariste Dumoulin et Tissot étaient ses collaborateurs. Au mois de novembre 1821, il s'était adjoint comme rédacteur un jeune homme qui avait quitté la Provence pour venir chercher fortune à Paris dans les lettres, Adolphe Thiers.

Au « Journal des Débats », les frères Bertin avaient pour collaborateurs : de Chateaubriand, Villemain, Saint-Marc-Girardin, de Sacy, Jules Janin.

Le *Courrier Français* était rédigé par Benjamin Constant, de Broglie, Mignet, Cormenin, etc.

On ne trouve que des abbés et des marquis à la *Quotidienne*, gazette de l'aristocratie et du clergé. Ses directeurs furent successivement Michaud et Laurentie ; son rédacteur le plus brillant, Charles Nodier.

Lamennais écrivait au *Drapeau Blanc*.

Guizot, Cousin, Villemain, de Broglie, de Barante, Thiers, Rémusat, Vitel, Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Pierre Leroux,

---

(1) Lamartine : « Histoire de la Restauration ».

(2) Un monument vient d'être élevé en l'honneur de Ch.-G. Etienne, à Chamouillet, dans la Haute-Marne, où il était né. A l'inauguration qui a eu lieu le 28 septembre 1913, M. Jules Claretie a retracé la physionomie de cet homme de lettres qui avait été élu deux fois à l'Académie française (Napoléon l'avait rayé pour quelques vers qui l'avait choqué), et M. de Nalèche, vice-président du Syndicat de la presse parisienne, a loué le journaliste abondant, le polémiste généreux et le satiriste indépendant.

Dubois, Jouffroy, Damiron, Ampère, Sainte-Beuve, collaboraient au *Globe*, à la *Revue Française*, aux *Tablettes Universelles*, au *Temps*.

Plus tard, le 3 janvier 1830, Thiers, Mignet et Armand Carrel fondèrent le *National*.

La presse, pendant la Restauration, connaît toute sorte de vicissitudes. Revenu sur le trône après les Cents-Jours, Louis XVIII avait d'abord fait preuve d'idées libérales ; mais une ordonnance du 14 août avait de nouveau soumis les journaux à la censure. Puis, après de longues et brillantes discussions à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés auxquelles prirent part de Bonald, Royer-Collard, de Chateaubriand, Benjamin Constant, Villèle, Camille Jordan, Cubière, une loi fut votée qui donnait à la presse de sérieuses garanties. Cette législation de 1819 imposait aux journaux et aux écrits périodiques un cautionnement et un éditeur responsable, mais elle leur donnait des lois et des juges ; les crimes et délits commis par la voie de la presse se trouvaient déférés au jury, sauf les diffamations et injures contre les simples particuliers qui relevaient de la police correctionnelle ; la preuve des faits imputés à un agent de l'autorité dans l'exercice de ses fonctions pouvait être faite. C'était une ère nouvelle qui s'ouvrait pour la presse.

L'assassinat du duc de Berry, attribué aux excès de la liberté de la presse, amena une réaction violente. La Chambre des Pairs, par 106 voix contre 104, et la Chambre des Députés, par 136 voix contre 109, votèrent le rétablissement de la censure.

Le premier acte de Charles X fut de rendre à la presse sa liberté, « ne jugeant pas nécessaire, dit l'ordonnance du 29 septembre, de maintenir plus longtemps la mesure qui a été prise dans des circonstances difficiles contre les abus de la liberté des journaux ». Mais ces promesses de liberté furent de courte durée. La censure fut de nouveau rétablie.

L'auteur de *Robert-Robert* et de *Jean-Paul Chopart* — deux livres qui firent la joie de nombreux enfants — Louis Desnoyers, dirigeait alors un journal qui rappelait la bête de l'Apocalypse,

en ce sens qu'il avait sept têtes. Comme il fallait déposer un gros cautionnement pour les feuilles quotidiennes et qu'on ne demandait rien aux hebdomadaires, Desnoyers, qui voulait fonder un journal paraissant tous les jours et qui n'avait pas la somme nécessaire, tourna la difficulté en changeant chaque matin le titre : le lundi, c'était le *Trilby ;* le mardi, le *Sylphe ;* le mercredi, le *Lutin ;* ainsi de suite jusqu'au dimanche, après quoi on recommençait au nez de l'autorité bafouée et irritée, mais impuissante.

Le ministère d'extrême droite du duc de Polignac souleva les clameurs de la presse. Le *Figaro* annonça « toutes sortes de choses abominables ». La Chambre, ayant refusé sa confiance au ministère, fut dissoute, mais les élections furent favorables à l'opposition. Le 25 juillet, le ministère faisait signer au roi trois ordonnances, la première suspendant la liberté de la presse, la seconde renvoyant la Chambre des Députés, la troisième « réformant le régime d'élections dont l'expérience avait fait sentir les inconvénients. »

Le *National*, que venait de fonder Thiers, prêcha la résistance. Les rédacteurs des journaux d'opposition se réunirent dans ses bureaux et décidèrent de faire une protestation collective.

Voici quelques extraits de ce document :

... Le *Moniteur* a publié ces mémorables ordonnances, qui sont la plus éclatante violation des lois. Le régime légal est donc interrompu ; celui de la force a commencé.

Dans la situation où nous sommes, l'obéissance cesse d'être un devoir. Les citoyens appelés les premiers à obéir sont les écrivains de journaux ; ils doivent donner les premiers l'exemple de la résistance à l'autorité, qui s'est dépouillée du caractère de la loi.

... Nous essaierons de publier nos feuilles sans demander l'autorisation qui nous est imposée. Nous ferons nos efforts pour qu'aujourd'hui au moins, elles puissent arriver à toute la France.

... Les Députés élus, convoqués pour le 3 août, sont bien et dûment élus et convoqués. Leur droit est le même aujourd'hui qu'hier. La France les supplie de ne pas l'oublier. Tout ce qu'ils pourront pour faire prévaloir ce droit, ils le doivent.

Le gouvernement a perdu aujourd'hui le caractère de légalité qui

REVUE
DES
DEUX MONDES

FRANÇOIS BULOZ, FONDATEUR

LXXXIII ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1913

Pages.

I. — DE L'HISTOIRE ET DES HISTORIENS. — III. LES HISTORIENS LATINS, par **M. Gabriel Hanotaux**, de l'Académie française. 721

II. — LA FAMILLE CORYSTON, DERNIÈRE PARTIE, par **Mrs Humphry Ward**. 738

III. — PAYSAGES D'UKRAINE, par **Eugène-Melchior de Vogüé**. 788

IV. — LES MANŒUVRES DU LANGUEDOC EN 1913, par **le général Palat**. 799

V. — ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS. — M. ARNOLD BENNETT, par **M. Firmin Roz**. 818

VI. — L'ESPAGNE EN 1913, par **M. Henri Lorin**. 854

VII. — A TRAVERS LE « GRAND SIÈCLE, » par **M. Ernest Daudet**. 883

VIII. — VALLONA. — NOTES DE VOYAGE, par **M. Gabriel Louis-Jaray**. 905

IX. — POÉSIES, par **M. Henry Grawitz**. 916

X. — REVUE DRAMATIQUE. — *SOPHONISBE*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — *LES ROSES ROUGES*, A LA RENAISSANCE; — *LES REQUINS*, AU GYMNASE; — *HAMLET*, AU THÉATRE-ANTOINE, par **M. René Doumic**, de l'Académie française. 923

XI. — REVUES ÉTRANGÈRES. — UN RECUEIL DE LETTRES DE JOHN LOCKE, par **M. T. de Wyzewa**. 935

XII. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par **M. Francis Charmes**, de l'Académie française. 947

XIII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

commande l'obéissance. Nous lui résistons pour ce qui nous concerne ; c'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa résistance :

Du *National* : THIERS, MIGNET, CARREL, CHAMBOLLE, PEYSSE, Albert STAPFER, ROLLE, DUBOCHET, rédacteurs, et GAUJA, gérant.

Du *Globe* : Ch. de RÉMUSAT, B. DEJEAN, de GUIZARD, rédacteurs et P. LEROUX, gérant.

Du *Constitutionnel* : Evariste DUMOULIN, CAUCHOIS-LEMAIRE, ANNÉE, rédacteurs.

Du *Courrier Français* : CHATELIN, Alexis de JUSSIEU, AVENEL, J. F. DUPONT, avocat, GUYET, MOUSSETTE, rédacteurs et VALENTIN de la PELOUZE, gérant.

Du *Temps* : J.-J. BAUDE, BUSONI, BARBAROUX, HAUSSMANN, DUSSARD, SENTY, A. BILLIARD, CHALAS, rédacteurs et J. COSTE, gérant.

Du *Commerce* : F. LARRÉGUY, rédacteur et BERT, gérant.

Du *Journal de Paris* : Léon PILLET, gérant.

De la *Tribune* : Auguste FABRE et ADER, rédacteurs.

Du *Courrier des Electeurs* : SARRANS jeune, gérant.

Du *Figaro* : BOHAIN et N. ROQUEPLAN, rédacteurs.

Du *Sylphe* : VAILLANT, gérant.

Ce fut le commencement de l'insurrection où sombra la royauté de Charles X.

Une nouvelle Constitution (Charte de 1830) fut rédigée par la Chambre des Députés, et le nouveau roi Louis-Philippe Ier jura de l'observer. Elle reconnaissait à tout Français « le droit de publier et de faire imprimer ses opinions en se conformant aux lois ». La censure était abolie ; les crimes et délits commis par la voie de l'imprimerie étaient soumis au jury ; le taux du cautionnement, considérablement réduit ; les droits de timbre et de port, abaissés.

La presse républicaine, à la tête de laquelle se trouvait la *Tribune* rédigée par Godefroy Cavaignac et Armand Marrast, qui considéraient la Révolution de 1830 comme un avortement, et la presse légitimiste, qui ne pardonnait pas à Louis-Philippe ce qu'elle appelait une usurpation, attaquèrent de part et d'autre le gouvernement avec une grande violence. Il y eut des procès de presses

retentissants, notamment celui de la « Tribune », qui fut défendue par Godefroy Cavaignac et Armand Marrast.

A la suite de l'attentat de Fieschi, le ministère proposa aux Chambres, qui les adoptèrent, les lois dites de septembre, qualifiant d'attentat à la sûreté de l'Etat toute attaque contre le principe et la forme du gouvernement, lorsque cette attaque avait pour but d'exciter à la destruction ou au changement de gouvernement. Ces mêmes lois proclamaient l'inviolabilité constitutionnelle du roi et prononçaient des peines contre quiconque ferait remonter jusqu'à lui la responsabilité ou le blâme des actes de son gouvernement.

L'élan des journaux n'en fut pas ralenti. De quarante-deux millions en 1836, le nombre des feuilles timbrées à Paris pour le service des journaux s'élevait dix ans plus tard à quatre-vingts millions. Le nombre des abonnés aux journaux de Paris était passé de 70.000 à 200.000.

A la date de 1846, il se publiait à Paris, 27 journaux quotidiens : le *Moniteur Universel*, journal officiel ; le *Siècle* et le *Constitutionnel*, qui soutenaient la politique de Thiers ; le *Journal des Débats* et la *Presse*, qui défendaient la politique de Guizot (les *Débat* avaient comme nouveaux rédacteurs Michel Chevalier, Cuvillier-Fleury, Philarète Chasles) ; la *Quotidienne* et la *Gazette de France*, organes légitimistes dont les directeurs respectifs étaient de Brian et de Genoude ; le *National*, journal démocratique ; l'*Epoque*, l'*Univers*, le *Journal de Paris*, le *Charivari*, le *Courrier Français*, la *Patrie*, le *Corsaire*, le *Commerce*, le *Temps*, etc.

Inspirée par Ledru-Rollin, rédigée par Flocon, la *Réforme* était, vers la fin de la Monarchie de juillet, l'organe de la révolution démocratique. Elle avait été devancée par le *Réformateur*, fondé par Raspail et continué par Armand Marrast, puis par Louis-Blanc. Ce dernier succéda aussi au *Bon Sens*, créé par Cauchois-Lemaire.

Un journal avait inscrit en tête de ses colonnes : « Toutes les institutions sociales doivent avoir pour but l'amélioration morale, intellectuelle et physique, de la classe la plus nombreuse de la société ». C'était le *Globe*, transformé par Michel Chevalier ; il portait comme sous-titre « Journal de la doctrine de Saint-Simon :

Directeur Politique
J.-L. de LANESSAN
Rédaction
Adresse Télégraphique
ABONNEMENTS
Un mois 10 fr. — Trois mois 30 fr. — Six mois 55 fr. — Un an 100 fr.

Le Siècle

ADMINISTRATION
Abonnements
Un mois 10 fr.
Trois mois 30 fr.
Six mois 55 fr.
Un an 100 fr.

BULLETIN POLITIQUE

Le Proportionnalisme

Si la Chambre adopte [illegible] le vote [illegible] proportionnelle [illegible] proportionnalisme et les [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible]

religion, science, industrie, association universelle. » Il ne dura pas longtemps ; mais un autre organe de progrès social fut fondé par un disciple de Fourier, Victor Considérant, sous le titre de : la *Démocratie Pacifique*. Ce journal était quotidien.

L'*Avenir*, fondé par Lamennais, avec la collaboration de Lacordaire et de Montalembert, était l'organe de la démocratie chrétienne.

Il y avait aussi un certain nombre de revues.

Dès 1828, Guizot avait fondé la *Revue Française*, en lui donnant comme épigraphe ce vers d'Ovide :

Et quod nunc ratio est, impetus ante fuit (1).

M. de Rémusat en avait écrit l'introduction.

En 1829, Véron fondait la *Revue de Paris* et quelques mois après Ségur-Dupeyron et Mauroy faisaient paraître la *Revue des Deux-Mondes* dont Buloz devenait le rédacteur en chef en 1831. Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset, Alfred de Vigny, Balzac, Alexandre Dumas, George Sand, Eugène Sue, Sainte-Beuve, Casimir Delavigne, Scribe, Benjamin Constant, Cuvillier-Fleury, Saint-Marc-Girardin, Jules Janin, Léon Gozlan, Alphonse Karry écrivaient.

A la *Revue Indépendante* collaboraient : Pierre Leroux, George Sand et Viardot.

C'est la *Revue de Paris* qui a introduit le roman dans les écrits périodiques. Les journaux suivent aussitôt son exemple. Dans le *Siècle*, Alexandre Dumas publie successivement : le « Capitaine Paul », les « Trois Mousquetaires » et « Vingt ans après » ; et du coup, c'est cinq mille abonnés de plus qui s'inscrivent à ce journal.

Alexandre Dumas, d'ailleurs, y trouve son compte ; payé à la ligne, il invente ces dialogues qui ont fait fortune :

— Eh bien ?

— Rien.

---

(1) « Ce qui est maintenant de la raison a été d'abord un élan passionné ».

— Rien !
— Rien.
— Comment !
— Rien, vous dis-je.
— C'est impossible.
— Puisque je vous le dis.
— En es-tu bien sûr ?
— Certainement.
— C'est un peu fort !
— C'est comme cela.

Le journalisme qui, en 1830, avait fait une révolution pour la France, songea à en faire une pour son propre compte. C'est Emile de Girardin qui en fut le promoteur.

Jusqu'à lui, les recettes principales, sinon totales, des journaux étaient fournies par l'abonnement. Le droit de timbre, qui pesait sur la presse depuis le Directoire, empêchait le développement de la vente. L'abonnement était lui-même à un prix qui arrêtait son expansion. Il coûtait en moyenne 80 francs par an. Girardin l'abaissa brusquement pour la *Presse* à 40 francs, et fit entrer l'annonce en prévision de recettes. Sa combinaison consistait à avoir beaucoup de lecteurs pour que les commerçants eussent intérêt à faire des annonces chez lui, et à profiter du bénéfice des annonces pour abaisser le prix de l'abonnement. Son journal avait été lancé le 1er juillet 1836. Au bout de trois mois, la « Presse » (1) avait déjà plus de dix mille abonnés ; elle en comptait bientôt vingt mille et, dès 1838, ses annonces étaient affermées 150.000 francs par an, somme énorme pour l'époque et pourtant combien modique si l'on songe aux encaissements de publicités diverses réalisés de nos jours par le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, le *Matin*, le *Journal*, et autres grands quotidiens.

Cette réforme dérangeait les intérêts : de violentes protestations

(1) Mme Emile de Girardin collaborait à la « Presse ». Sous le pseudonyme de Vte de Launay elle publia, notamment, de 1836 à 1847, des « Lettres Parisiennes » d'un esprit très vif.

N° Année — Nouvelle Série, N° 1733 LE NUMÉRO : 5 CENTIMES Vendredi 12 Septembre 1913

ÉMILE DE GIRARDIN
ABONNEMENTS
Paris et les départements ... 6 fr. — 12 fr. — 24 fr.
Étranger ... 9 fr. — 18 fr. — 36 fr.
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Téléphone : 1 Ch.
Adresse télégraphique : LA PRESSE Paris
Chèques : 10 01, 02 03 administration : 20 01

LA PRESSE

ÉMILE DE GIRARDIN
Fondée le 1er Octobre 1836
Rue de Châteaudun, Paris (9e arr.)
Téléphone : 1 Ch.
Chèques : 10 01, 02 03 administration : 20 01

Effroyable Accident aux Manœuvres Allemandes

UN AÉROPLANE TOMBE DANS LA FOULE : NOMBREUSES VICTIMES

Déclaration du Gouvernement Grec sur le Discours du Roi

QUINZE UNE CATASTROPHE EN ALLEMAGNE

Un Aéroplane Militaire TOMBE DANS LA FOULE

Quatre Morts
Quinze Blessés

[illegible]

Condoléances Françaises

[illegible]

Les dépenses de la Loi de 3 ans

[illegible]

Les Incidents des P.T.T

Une note officielle

[illegible]

Le Pseudo-Scandale du 11e

INTERROGATOIRES SUR LE JOUR

[illegible]

EN QUELQUES MOTS

[illegible]

Bulletin du Jour

TACTIQUE CONTRE TACTIQUE

[illegible]

MARIAGE ROYAL

[illegible]

La "Presse Sportive"

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

[illegible]

UNE JOURNÉE BIEN REMPLIE

M. Poincaré parcourt la Corrèze

L'ARC DE TRIOMPHE ALLOBROGIQUE ÉLEVÉ A SAINT-GIRONS (Photo-Presse Photo-Illustrations)

UN RAID AUTOMOBILE de 210 kilomètres

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Cusset, 11 septembre. — Le raid de la Corrèze vient d'avoir lieu ce soir. Il a été, comme l'avaient dit les journaux, un raid de propagande en faveur du président de la République.

[illegible]

A LAPLEAU

Le Cidre

Laplea, 11 septembre. — Un brevet vient de [illegible]

[illegible]

Aux Grandes Manœuvres DU SUD-OUEST

Les Adversaires se cherchent

PREMIÈRES OPÉRATIONS

[illegible]

L'AFFAIRE DU COLLIER

[illegible]

Voir en deuxième page :
Notre enquête sur les grandes manœuvres du Sud-Ouest
Le Gouvernement et les Finances
Voir en deuxième page :
NOTRE DEUXIÈME ÉDITION

Déclaration officielle SUR LE DISCOURS du Roi Constantin

[illegible]

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

[illegible]

L'AFFAIRE HARRY THAW

[illegible]

Le Congrès des Destinataires

[illegible]

se firent entendre. Le *Charivari* faisait dire à la « Presse » : « Je perds sur chaque abonné, mais je me rattrappe sur la quantité ». Cela finit par un duel au pistolet entre Emile de Girardin et Armand Carrel, dans lequel celui-ci perdit la vie. Mais les journaux, les uns après les autres, à l'exception du « Journal des Débats », se virent obligés de suivre le mouvement et d'abaisser les prix. Ils ne s'en trouvèrent pas plus mal ; ils s'en trouvèrent même mieux, car leur tirage et, partant, le coût des annonces, augmenta rapidement. De 1836 à 1846, le tirage des journaux avait doublé.

A peu près à la même époque d'ailleurs, la presse britannique connaît une évolution semblable. Le *Morning Post*, le *Times*, le *Standard*, qui coûtaient 0 fr. 60 le numéro, doivent baisser ce prix à 0 fr., 30 pour soutenir la concurrence avec le *Daily News* (les Nouvelles quotidiennes) que viennent de fonder Charles Dickens et Dilke.

Survient la République de 1848. L'un des premiers actes du gouvernement est de proclamer la liberté absolue de la presse et de supprimer le cautionnement et le timbre. Les journaux sortent de terre ; voici :

La *République*, d'Eugène Baréste ;
La *Vraie République*, de Pierre Leroux, Barbès et George Sand ;
Le *Représentant du Peuple*, de Proudhon ;
L'*Ami du Peuple*, de Raspail ;
Le *Peuple Constituant*, de Lamennais et Pascal Duprat ;
L'*Ère Nouvelle*, de Lacordaire et Ozanam ;
Le *Pays*, de Lamartine et Arthur de la Guéronnière ;
Le *Bien Public*, d'Eugène Pelletan ;
L'*Opinion Publique*, d'Alfred Nettement ;
L'*Assemblée Nationale*, d'Adrien de Lavalette ;
Le *Dix Décembre*, qui s'appelle ensuite le *Pouvoir*, de Granier de Cassagnac ;
Le *Spectateur*, de Louis Jourdan, Ponsard, Emile Augier, Félix Tournachon (Nadar) ;
Le *Journal*, d'Alphonse Karr ;

Le *Messager de l'Assemblée*, d'Eugène Forcade et Félix Solar ;
L'*Evénement*, de Paul Meurice et Auguste Vacquerie (1) ;
La *Liberté*, de Lepoittevin Saint-Alme, Auguste Victor et Ponroy.

La *Liberté* a été le premier grand journal à un sou. Le 25 mars 1848, Alexandre Dumas y fit son entrée sensationnelle, avec cette profession de foi tout au moins bizarre : « Ego sum qui sum ! J'ai fait la révolution de juillet ! J'ai fait la révolution de février ! J'ai écrit quatre cents volumes ! Je ferai toutes les révolutions qui me seront demandées ; j'écrirai tous les volumes qu'on voudra, car je suis celui qui suis ». Et le lendemain paraissait la fameuse tirade « Les lions de marbre : Aux Prussiens et aux Autrichiens », une des plus belles pages assurément du journalisme.

Au point de vue des petits journaux, la presse de 1848 parodiait celle de 1793.

Comme au temps des grands ancêtres, chaque jour voyait éclore plusieurs journaux : le *Pamphlet* où écrivaient Ponroy, Am. Achard (Grimm), Champfleury, A. Vitu, Ch. Monselet, Th. de Banville (Fr. Villon), Paul Féval, qui signait « un ouvrier sans ouvrage », Henry Murger ; la *Chronique de Paris*, de Villemessant, René de Rovigo et Jouvin ; la *Revue Comique*, de Lireux ; le *Lampion*, de Montépin ; l'*Aimable Faubourien*, avec le sous-titre « journal de la canaille » (vendu par la crapule et acheté par les honnêtes gens, beuglaient les camelot), qui arborait cette devise, extraite des œuvres d'Hégésippe Moreau :

> Ce peuple qui, sur l'or jonché devant ses pas,
> Vainqueur, marchait pieds-nus et ne se baissait pas ;

le *Diogène*, qui s'en prenait surtout à ses confrères de la grande presse ; le *Crédit*, l'*Ordre*, le *Courrier*, la *Constitution*, le *Banquet Social*, le *Christ Républicain*, *Fraternité*, etc...

---

(1) Mlle Marie Hugo collaborait à l'*Evénement*, sous le pseudonyme d'Adèle, et Mme Hugo y publiait un feuilleton sous son nom de jeune fille, Marie Foucher.

LA PATRIE

Quarante-Troisième Année — ORGANE DE LA DEFENSE NATIONALE ★★ — Dimanche 7 Septembre 1913

Rédaction et Administration 144, rue Montmartre, Paris

5 centimes

Directeur et Rédacteur en Chef : EMILE MASSARD

Rédaction Politique : LECIER MILLEVOYE, ROBERT MAGNANT, PHILIBERT-CONTI, etc.

5 centimes

LES RETRAITES DE CE SOIR & LES SYNDICALISTES : LES MESURES D'ORDRE

Détails Complets sur l'Atterrissage d'un Ballon Allemand près de Lille

Obsèques du Général de Négrier — Drame rue Meslay

DOUBLE JEU

LES RETRAITES MILITAIRES auront lieu ce soir

Les Révolutionnaires s'efforceront de manifester sur le parcours

Récit de Voyage DES AÉRONAUTES ALLEMANDS qui viennent d'atterrir près de Lille

M. HENNION indige un blâme AU SOUSSECRÉTAIRE LAGAT

Les Paroles et les Actes

DÉJÀ !

UN BAZAR ORIENTAL A PARIS

La Contrebande par Penicha

La Chansonnaire de "Mirette"

La programme du Gitto

La "Presse Sportive"

LA POLITIQUE

Chez M. Antoine

QUI VEUT MONTER A L'ODÉON Un Vaudeville D'HENRI ROCHEFORT

Les partisans de Louis-Napoléon éditaient : l'*Aigle*, le *Bonapartiste* le *Socialisme Napoléonien*, la *Redingote-Grise*, le *Petit Caporal*. Louis Blanc avait son journal qui se nommait le *Nouveau Monde*. Mais le plus original de tous était le *Croque-Mort de la Presse*, nécrologie politique, littéraire et bibliographique, de tous les journaux, pamphlets, revues, nouvelles à la main, satires, almanachs et « canards » périodiques, nés, morts, avortés, vivants, ressuscités ou métamorphosés à Paris, à Lyon et dans les principales villes de France, depuis le 22 février jusqu'à l'installation du Président de la République en décembre 1848, suivi de l'« art de déterrer les journaux et de s'en faire 3.000 livres de revenus ».

Numéro 1 Samedi 30 mai 1868

LA LANTERNE

PAR

HENRI ROCHEFORT

La France contient, dit l'*Almanach impérial*, trente-six millions de sujets sans compter les sujets de mécontentement. Avant d'essayer, devant mes confrères en sujétion, une sorte de cavalier seul dans le cotillon politique, je dois au public, qui m'a montré souvent tant de sympathies, le diable m'emporte si je sais pourquoi, je lui dois, dis-je, quelques explications sur les différentes particularités qui ont présidé à l'élaboration de *la Lanterne* :

III

LA PRESSE, DE NAPOLÉON III JUSQU'A NOS JOURS

La nuit du 2 décembre. — L'embastillement de la presse. — Les trucs de Rigault. — Les gérants de journaux. — Les bouillons de « la Mort ». — Cucheval-Clarigny. — La presse gouvernementale et la presse d'opposition. — La « Lanterne » d'Henri Rochefort. — Les journaux de la Commune. — De 1871 à 1881. — La Liberté de la presse. — La presse de nos jours : quotidiens de Paris ; régionaux ; departementaux ; coloniaux ; revues. — La presse, grande industrie. — Journaux publiés en langue française à l'étranger.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, la police et la troupe s'étaient emparées des principales imprimeries. La *République*, l'*Avènement du Peuple*, la *Révolution*, le *National*, ont leurs presses arrêtées et mises sous scellés.

D'autres feuilles suspendent d'elles-mêmes leur publication et attendent les événements : parmi celles-là, le *Corsaire*, le *Messager*, le *Siècle*, le *Charivari*, l'*Union*, l'*Assemblée Nationale*, l'*Opinion Publique*, l'*Ordre*.

Le bureau de censure réinstallé au ministère de l'Intérieur surveille de près les textes du *Journal des Débats*, de l'*Univers*, et de la *Presse*. Le *Constitutionnel* et la *Patrie* deviennent journaux officieux, et le *Moniteur*, journal officiel de l'Empire.

Après avoir publié un article hostile au Coup d'Etat, le *Siècle* s'abstient de paraître du mercredi 3 au mardi 9 décembre. Il reparaît le 9 décembre, avec, en-tête, un avis déplorant l'interruption imposée par les circonstances, suivi d'une déclaration de la rédaction ainsi conçue :

Par suite de l'état de siège décrété le 2 décembre, autant que par respect pour nos principes qui sont inaltérables, nous sommes obligés

de nous abstenir de toute appréciation et de toute discussion des faits et actes officiels que nous nous bornons par conséquent à enregistrer : L. Havin, directeur politique du *Siècle*, Léon Plée, Louis Jourdan, Hippolyte Lamarche, Auguste Julien, T.-N. Bernard, J. Rousset, Gustave Cavazan, Auguste Hussan, E. de la Bédollière, Duchatelet, Félix Mornand.

Quelques jours après, nouvelle déclaration : « Nous remplissons vis-à-vis de nos abonnés, en leur donnant le résumé des actes officiels de cette semaine, la lacune laissée par notre publication. » Suit une colonne de décrets, datée du 2 décembre et nommant des sous-préfets, juges de paix, etc.

Le 10 décembre, après une série de documents officiels, paraît une note explicative qui témoigne surtout de l'embarras de la rédaction : « Nous continuons à extraire des journaux, dont la publication n'a pas été interrompue, les récits qui peuvent, à défaut d'un historique complet, faire connaître en partie les principaux événements accomplis depuis huit jours. »

Les semaines suivantes, le *Siècle* continue à insérer uniquement les pièces officielles, les faits divers, les informations commerciales, les comptes-rendus de tribunaux, sans se livrer à la moindre appréciation politique des événements.

Pendant un certain nombre d'années, ce journal ne fut plus qu'une simple feuille administrative.

De 1852 à 1868, Napoléon III mit à la publication des journaux de tels obstacles qu'il devint bien difficile d'en fonder de nouveaux.

Pour créer ou prendre la direction de tout journal ou écrit périodique de politique ou d'économie sociale, il fallait obtenir l'autorisation préalable du gouvernement. Cette autorisation, qui ne pouvait être accordée qu'à un Français jouissant de tous ses droits, était également nécessaire pour tous les changements opérés dans le personnel des gérants, rédacteurs en chef, propriétaires ou administrateurs. Pour les journaux ou écrits périodiques paraissant plus de trois fois par semaine dans les départements de la Seine,

5c

HENRY DÉRENCER, Gérant Politique

l'Action

QUOTIDIENNE

LÉON DAUDET, Rédacteur en chef

5c

POLITIQUE

PLEIN CIEL DE FRANCE

L'ancienne Lorraine qui est en Europe centrale, quoique l'occupant depuis une quarantaine d'années, réunit de plus en plus les conditions d'une sœur de Nancy. Pour ce traversant d'un seul trait toute la Méditerranée sur une étape d'heure plus nettement centrale que Paris.

Ainsi, les grands raids de l'aviation qui ne le sont plus (plus de 1.000 km. du Cairo jusqu'au nouveau Vertus que Cannes à Grenoble par un en tout heures des étapes qui ne dépassent pas quelques centaines de mètres tout au plus, tous les heures à même, en pas-vue.

L'imagination se prend à rêver devant les vaisseaux géologiques aéroplanesques qui permettent pour laquelle le que l'on, et Hélène, y ajoutant une l'éclat de son étoile [illegible]

Que pensera le vieil Homère d'un voyageur qui volait en vers d'une journée de bataille en même voyage qu'à la [illegible] Hyperion dès que de ses [illegible] ses mains, et les [illegible] Ulysses, ou l'Asie qui [illegible] Ulysses, ou le pays des Lotophages qui n'Asie que [illegible]

Que pensera-t-il aussi en Hartzbal et en Lorraine qui [illegible] Ulysses, le plus [illegible] Hannibal [illegible] Carthage et Utica en quelques jours ?

Pour nous, qui étions non délibérément, mais [illegible] et sans [illegible] [illegible] d'une et un premier [illegible] [illegible] [illegible]

de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et du Rhône, versement d'un cautionnement de cinquante mille francs. Pour les villes de cinquante mille âmes et au-dessus dans les autres départements, cautionnement de vingt-cinq mille francs. Il n'était plus que de quinze mille francs pour les autres villes. En outre, un droit de timbre de six centimes par feuille de soixante-douze centimètres carrés et au-dessous pour les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, et de trois centimes pour les journaux, gravures ou écrits périodiques publiés partout ailleurs.

La publication d'une fausse nouvelle, même de bonne foi, constituait un délit. Il était interdit de rendre compte des procès pour délit de presse, le jugement seul pouvant en être publié. Tout journal était supprimé de plein droit, après une condamnation pour délits ou contraventions commis dans l'espace de deux années. Il pouvait, en outre, être supprimé par mesure de sûreté générale ; mais, dans ce cas, un décret spécial inséré au *Bulletin des Lois* était nécessaire.

L'effet immédiat de cette loi sur la presse fut de provoquer la disparition d'un grand nombre de journaux qui n'avaient pas les fonds nécessaires au cautionnement ou bien dont les directeurs ou les propriétaires avaient encouru quelque condamnation antérieure pour délit de presse.

En 1853, nous ne trouvons plus à Paris que quatorze journaux quotidiens : le *Journal des Débats*, la *Presse*, le *Siècle*, le *Constitutionnel*, le *Pays*, la *Patrie*, l'*Assemblée Nationale*, la *Gazette de France*, l'*Union*, l'*Univers*, l'*Estafette*, le *Journal des Faits*, le *Charivari et le Moniteur*, auxquels vinrent se joindre plus tard : l'*Opinion Nationale*, la *Liberté*, le *Temps*, le *Figaro*, la *Lanterne*, le *Gaulois*, le *Rappel*, le *Petit Journal*, la *France*, le *Monde*, le *Globe*, l'*Avenir*, le *National*, l'*Époque*.

De même qu'au temps de Charles X on s'ingénia à tourner la loi. Dans le chapitre XV des « Aventures de ma vie », Henri Rochefort en donne un amusant exemple :

Comme il était indispensable pour fonder un journal politique, non

seulement d'obtenir l'autorisation ministérielle, mais de verser un cautionnement, la jeunesse républicaine dont Raoul Rigault, Ferré, Longuet étaient les plus actifs meneurs, s'ingéniait à lancer dans les jambes du gouvernement des pétards contre l'explosion desquels, malgré toute sa puissance, il demeurait impuissant.

Rigault, par exemple, venait innocemment au ministère déposer un titre de journal, la *Nature* ou la *Science pour tous*, ou le *Géographe*, dénominations essentiellement bénignes, auxquelles la politique semblait devoir rester totalement étrangère.

Le premier numéro paraissait et on y lisait ceci : « Chers lecteurs, nous allons, si vous le voulez bien, commencer par des études sur l'histoire naturelle ; voyons d'abord : l'*Aigle* qu'on a, par erreur, qualifié « le roi des oiseaux ».

Puis, il continuait sans plus de préambule :

« L'aigle est un animal de proie, pillard, voleur, lâche et féroce. Il se nourrit de la chair des autres animaux plus faibles et va jusque dans les nids dévorer leurs œufs. On l'a vu souvent s'abattre sur des moutons dont il arrache la laine pour en tapisser son aire. Il ne recule devant aucune cruauté pour satisfaire son insatiable appétit.

« Peut-être, après tout, les naturalistes ont-ils raison de lui appliquer le titre de « roi », la plupart des souverains ayant, à l'instar de l'aigle, l'habitude de se nourrir du sang de leurs sujets comme du bien que ceux-ci ont péniblement amassé. »

A peine un exemplaire de la publication était-il déposé au ministère que les agents se précipitaient sur les kiosques pour arrêter la vente, mais il était généralement trop tard. La police attendait alors pour le saisir l'apparition du second numéro de la feuille qui, naturellement, n'en avait qu'un.

Seulement, au bout de quelques jours, elle était remplacée par une autre non moins scientifique et dont le premier article était une dissertation sur les habitudes, le plumage et les mœurs de : la *Grue*.

On y expliquait que cet échassier marchait en se dandinant et en soulevant les plumes et les ailes, ce qui lui donnait l'air de porter une crinoline. C'était un oiseau dénué de toute espèce d'intelligence qui se nourrissait de poissons et perchait souvent sur les toits des maisons et même des palais.

Aussi, il n'était pas rare de voir de temps en temps une grue se montrer jusque sur les balcons des Tuileries. Les savants en comptaient plusieurs espèces notamment la *grue couronnée*, qui différait de la

SEIZIÈME ANNÉE — N° [illegible]

Le Numéro quotidien : [illegible] centimes

[illegible] 1922

L'ACTION FRANÇAISE

ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

Tout ce qui est national est mien.
Le Chef d'Action.

RÉDACTION
17, Rue Vaneau-Chaptal, 17
[illegible]
Téléphone : [illegible]
Adresse : Action Française, Paris

Henri VAUGEOIS, Directeur politique
Léon DAUDET, Directeur Rédacteur en Chef

ADMINISTRATION
[illegible]
Adresse : Action Française, Paris

IL Y A VINGT ANS

Le Zola gras et le Zola maigre

[illegible]

[illegible]

[illegible]

première en ce qu'elle portait sur la tête une aigrette formant diadème. Elle marchait aussi d'un pas plus fier, dressant le cou et semblant dire aux autres de son entourage : — Je suis couronnée et vous ne l'êtes pas.

La loi imposant pour tout écrit périodique un gérant responsable, Ferré et ses collaborateurs allaient la nuit le chercher aux Halles, parmi les malheureux qui dormaient sous l'abri des pavillons. On lui payait pour deux jours une chambre dans un hôtel d'alentour, puis, moyennant vingt francs, on lui faisait signer une déclaration de gérance qu'on portait réglementairement au ministère de l'intérieur.

Au cas où le Parquet aurait cru devoir exercer des poursuites pour ces divers crimes de lèse-histoire naturelle, il lui eût été impossible de mettre la main sur le coupable qui avait depuis longtemps quitté son hôtel pour reprendre sa vie errante.

En 1860, Floquet, alors rédacteur du *Courrier de Paris*, eut la hardiesse de réussir la première tentative d'émancipation qui déconcerta le gouvernement et contre laquelle on n'osa pas sévir directement.

Ce journal avait été abandonné par Hippolyte Castille et repris en 1857 par Clément Duvernois ; mais celui-ci étant loin de posséder les cinquante mille francs nécessaires au versement du cautionnement, il songea à se constituer fictivement ce capital par des procédés que l'on devine. Seulement, il n'avait même pas les quarante francs nécessaires à l'achat des papiers timbrés indispensables à la réussite de l'opération. Où trouver ces malheureux quarante francs ?

Wilfrid de Fonvielle avait un bouillon de trois cents brochures, dont le seul titre, « la Mort », épouvantait et décourageait l'acheteur. Il mit généreusement ces trois cents brochures à la disposition de son ami. Duvernois s'en fut les vendre, en solde, à un libraire, qui en donna quinze centimes pièce. Et voilà les quarante francs trouvés.

Aussitôt, Clément Duvernois prit la direction du « Courrier de Paris ».

Cette nouvelle feuille débuta par un coup d'éclat. Avec crânerie, Floquet, défiant toutes poursuites, émit et soutint la thèse que, pourvu que l'on publiât le compte-rendu sommaire et lé-

gal des séances, on avait le droit de discuter les opinions exposées devant le Corps législatif ; et il fit comme il disait.

Cette particulière interprétation des décrets stupéfia d'abord l'autorité qui, se ressaisissant bientôt, invita le directeur du « Courrier de Paris » à purger des condamnations encourues en Algérie et qu'il avait d'ailleurs totalement oubliées.

Ainsi ce journal né de « la Mort » y retourna par le plus court chemin.

Mais l'élan était donné et l'initiative de Floquet suscita des imitateurs qui harcelèrent impitoyablement l'Empire.

1860 marque l'apogée du *Moniteur Officiel*, dans la rédaction duquel figuraient : Sainte-Beuve, Mérimée, Théophile Gautier, Ampère, Théodore de Banville, Beulé, Caro, Vielcastel, Eugène Delacroix, Octave Feuillet, Edouard Fournier, Désiré Nisard, Léon Gozlan, Arsène Houssaye, Paul de Molènes, Viollet-le-Duc, et cet excellent Cucheval-Clarigny, plus tard directeur à la fois du *Constitutionnel* et du *Pays*, dont le nom, fâcheusement original, prêtait à toutes sortes de jeux de mots et fut mis en charades, dont voici les deux plus célèbres.

La première est de Cauvain, écrivain spirituel comme un bossu, qu'il était d'ailleurs : « Qui est-ce qui, si la République rouge arrivait, mettrait son premier sur son second, pour sauver son entier ? »

L'autre est de Jules Viard ; elle est un peu compliquée, mais, comme disait son auteur, elle a, en plus, le mérite d'être didactique :

Mon premier ne sent pas, sauf tout respect, la rose ;
En selle, sur mon deux et mon trois il se pose ;
Mon deux, moitié du mot dont mon trois est la fin,
Forme avec cette fin la plus noble conquête
Que, sur les animaux, l'homme jamais ait faite ;
C'est l'avis de Buffon. — Lecteur vous êtes fin !
Marchons ! — Mon quatre est le premier de clarinette
Mon cinq est le second du même mot. Mon six

DIMANCHE 13 ET LUNDI 14 JUILLET 1913

LA CROIX

C. — 50 ANNÉE — N° 6355 — DIMANCHE 13 ET LUNDI 14 JUILLET 1913

Adveniat regnum tuum

Dieu protège la France!

MARDI 12 JUILLET 1913

La journée

Ton avis..?

La revue du 14 juillet

Paris acclame les troupes indigènes

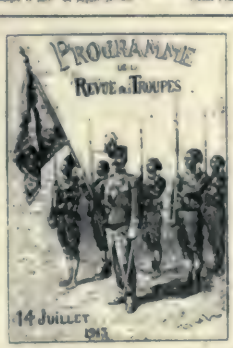

Couverture du programme de la revue des troupes du 14 juillet 1913

(Collection de notre Maître Drouet)

Le gouvernement du général de Villaret de Joinville

Cette statue, qui vient de disparaître, dépeint le malheureux d'Amiral de Joinville, dans son uniforme de général.

GAZETTE

Au bureau d'honneur

Les tribunaux de syndications

Les « petits métiers » de la Banque Turque

Organisation ministérielle

La Grèce et la Serbie refusent de conclure un armistice

L'apothéose de la Roumanie

Les nouvelles offres roumaines d'épuration

Ambassade d'un indigène grec par les Bulgares

Les Roumains ont occupé Silistrie

Entre ennemis

Mort de Mgr Lavigne

Une figure exquise

A l'archevêché de Tours

Est le deux de Vigny. — Pour vous la chose est nette :
Mon tout sur deux journaux vient d'être bien assis.

Post-Scriptum

Pour être bien compris par les gens de Lagny,
Je vous dirai tout bas : Cu-cheval-Clarigny.

La *Patrie*, organe officieux du gouvernement, était la propriété du banquier Delamarre. Journal d'informations, Limayrac et Joncières y polémiquaient cependant quelquefois. Une femme, Mme de Lascaux, y collaborait sous le pseudonyme de vicomtesse de Renneville.

Le *Constitutionnel*, inventeur du fameux serpent de mer, que l'on sortait chaque fois qu'il était besoin de distraire l'attention de l'opinion publique, était aussi gouvernemental. Il était dirigé par le docteur Véron. C'est ce journal qui publia le « Juif-Errant » d'Eugène Sue, l'un des plus grands succès du feuilleton littéraire. Il rapporta à son auteur cent mille francs et même, si l'on en croit Pontmartin, cinq cent mille.

Au *Pays*, autre journal officieux, Adolphe Granier de Cassagnac collaborait régulièrement.

Mais l'opposition était beaucoup plus riche et mieux armée ; elle était représentée par : la *Gazette* de *France* et l'*Union*, nettement royalistes ; le *Journal des Débats*, la *Presse*, le *Siècle*, l'*Opinion Nationale*, le *Temps*, le *Figaro*, la *France*, l'*Avenir National*, l'*Epoque*, l'*Etendard*, le *Courrier du Dimanche*, la *Chronique*, le *Messager de Paris*, l'*Estafette*, etc...

Après une période de recueillement, le *Siècle* était revenu tout doucement à la politique républicaine : Louis Jourdan, la Bédollière, Taxile Delord, Edmond Texier, en étaient les premiers rédacteurs, sous la direction de L. Havin.

De physionomie plus franche et d'allure plus vigoureuse, le *Journal des Débats* comptait au nombre de ses rédacteurs : Hippolyte Rigault, Edouard de Laboulaye, Prévost-Paradol, chroniqueur brillant et solide qui avait, suivant les expressions de Maxime du Camp, la phrase facile, le beau langage, l'épigramme habilement enveloppée et une grande habileté à se maintenir dans une mesure irréprochable.

La *Presse* était dirigée par Nefftzer, « Alsacien instruit, pesant

de corps, agile d'esprit, renfermé, bourru, à la plume alerte, incisive, souple, qui, lorsqu'il sortait du scepticisme politique, son vrai fond, se trouvait orléaniste ». Alphonse Peyrat, Adolphe Guéroult, y collaboraient.

L'*Opinion Nationale*, dirigée par Adolphe Guéroult, offrait à ses lecteurs les signatures de Sauvestre, Francisque Sarcey, Edmond About, Alfred Assolant, Henry Maret, Jules Levallois, Jules Brisson, Castagnary, Hector Malot.

En 1861, A. Nefftzer avait quitté la direction de la « Presse » pour fonder le *Temps*. Ce journal possédait une rédaction extrêmement remarquable, par la qualité et le nombre de ses collaborateurs. La politique générale y était traitée par Schérer, Ch. Dolfus, J. Grenier, Servais ; l'économie politique, par André Cochut, Maurice Block ; la critique théâtrale, par Louis Ulbach ; la critique sociale, par J. Weber ; le courrier de Paris, par X. Aubriet ; les beaux-arts, par Ch. Blanc, Burger, Ch. Dolfus, de Sault ; les sciences mathématiques, physiques et naturelles, par Grandeau, Laugel ; l'histoire et les voyages, par Vivien de Saint-Martin ; l'agriculture, par Guy de Charnacé, Marie, E. Risler, Saury ; les variétés embrassant l'ensemble de la littérature française et étrangère, par Baudry, Boscowitz, Cahen, Cherbuliez, Ch. Dolfus, Fontanes, Guardia, P. Janet, Marion, F. Morin, Michel Nicolas, A. Réville, Edmond Scherer, Ch. Schmidt, Daniel Stern.

Par la suite, le « Temps » améliora encore sa rédaction et s'adjoignit successivement : Jules Ferry, Charles Floquet, Challemel-Lacour, Spuller, Kaempfen, Edouard Hervé, Hector Pessard, Clément Duvernois, Erdan, Louis Blanc, Clémenceau, etc.

Ce journal, comme on le voit, fut une pépinière d'hommes politiques et même, on peut le dire, d'hommes d'Etat.

Un Roumain, Grégory Ganesco, directeur du *Courrier du Dimanche*, eut l'idée de grouper des écrivains de tous les partis d'opposition et s'assura une collaboration très diverse où brillèrent entre autres : Prévost-Paradol, J.-J. Weiss, Edouard Hervé, Gustave Humbert, Villetard, Alfred Assolant, Ferdinand Duval, Lambert de Sainte-Croix, Castagnary, Erdan, Clément Duvernois, etc.

Le *Figaro* parut le 2 avril 1854, d'abord sous la forme hebdo-

5 Centimes — 5 Centimes

LA LIBRE PAROLE

La France aux Français!

RÉDACTION 14, Boulevard Montmartre (1er)

ABONNEMENTS

Directeur : EDOUARD DRUMONT

ADMINISTRATION : 14, Boulevard Montmartre (1er)
Adresser lettres et mandats à M. l'Administrateur-gérant
Les réclamations sont reçues :
A L'AGENCE PANSIERI DE PUBLICITÉ
14, Rue Vivienne, à Paris (1er)

Les Inondations prochaines

On murmure d'autres commentaires, à propos des dernières crues des rivières de Angleterre. On nous mande Outre-Manche que les eaux et neige commencent à monter dans les rues.

Il est vrai que comme je vous l'ai écrit, on prétendait que la Tamise, en ses environs, ne pouvait pas monter plus haut. Et pourtant, les eaux ont dépassé de plus de deux mètres le niveau de l'année dernière.

Les Français en regardent les gens [illegible] en Norwich, pourraient en faire [illegible].

Il est point [illegible] en effet que [illegible] commerçants, en quelques heures, ces [illegible] de la Tamise, [illegible] pour [illegible] quelque [illegible] [illegible].

Le [illegible] qui avait pour du nom [illegible] commerce, et dont il [illegible] [illegible] [illegible]

madaire. Villemessant comprit admirablement tout le résultat que pourrait produire une feuille d'opposition habilement conduite. Il traita le journal comme une affaire et fit concourir à sa publicité tout ce qu'on aurait cru devoir lui être funeste. Il fallait à Villemessant du bruit autour de son journal et il sut parfaitement s'arranger pour qu'il y en eût. Il fit rire tout Paris aux dépens d'un homme politique qui voulut le contraindre à insérer un droit de réponse : cette réponse, il la publia, mais à raison... d'une ligne par semaine.

En 1856, son journal étant près de succomber sous les procès, Villemessant adresse une supplique au Prince impérial âgé de quatre jours, et obtient une remise des peines encourues.

Le « Figaro », devançant en cela le « Matin », a des trouvailles originales : il crée une société d'encouragement pour améliorer l'esprit français ; un dîner auquel on peut participer moyennant le versement préalable de dix francs, plus l'obligation de « faire un bon mot », avec le plaisir de voir son nom publié dans la liste des invités. Il paie largement ses collaborateurs et en change souvent. Passent successivement dans la salle de rédaction : Noriac, Monselet, Albéric Second, Gustave Claudin, Nestor Roqueplan, Barbey d'Aurévilly, de Banville, Aurélien Scholl, Albert Wolff, Delvau, Vallès, Rochefort, etc. Notons aussi, parmi ses collaborateurs, Léo Lespès qui, sous le nom de Timothée Trimm, devait faire la fortune du « Petit Journal », en même temps que la sienne.

Le 1er mars 1863, le tirage du « Petit Journal » s'élève déjà à 190.930 exemplaires ; le 1er mai suivant, à 200.000. Dès 1864, Timothée Trimm y fait tous les jours une chronique dialoguée ; parfois, toute la première page en est remplie ; il y dépense un esprit et un à-propos extraordinaires. Pierre Véron y publie des causeries humoristiques. Et le journal se répand de plus en plus, franchit les frontières, après avoir pénétré dans les plus petits hameaux. Les tirages, si importants dès la deuxième année, devaient monter jusqu'au chiffre énorme d'un million d'exemplaires, grâce à l'invention de M. H. Marinoni qui, en dotant le « Petit Journal », puis la presse de tous les pays, de ses rotatives, créa la véritable diffusion du journal.

En 1860, Paris comptait 500 journaux ; en 1869, plus de 900. Le nombre de journaux publiés en France, à cette dernière date, dépassait 2.000.

« La France contient, dit l'Almanach Impérial, trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement » : c'est ainsi que débutait le premier numéro de la *Lanterne*, d'Henri Rochefort. On sait quel fut le succès immense, immédiat, de cette petite brochure où Rochefort, vaudevilliste converti, s'affirma le premier polémiste français. Quel humour dans tous ses numéros ! Et comme l'opposition était heureuse d'entendre crier si haut ce qu'elle disait tout bas !

Je suis profondément royaliste, dit Rochefort. On me permettra pourtant de choisir mon héros dans la dynastie. Comme bonapartiste, je préfère Napoléon II. C'est mon droit. J'ajoute même qu'il représente pour moi l'idéal du souverain. Personne ne niera qu'il ait occupé le trône, puisque son successeur s'appelle Napoléon III. Quel règne, mes amis, quel règne ! Pas de contributions, pas de guerre, pas de liste civile...

Ces plaisanteries sont devenues historiques. L'éclat de rire qui les accueillait enhardit le public et l'opposition. Le gouvernement y perdit vite tout son prestige.

M. Pierre de la Gorce a noté d'une manière très vivante l'aspect de Paris au moment de la grande vogue de Rochefort :

La rapidité du tirage eut peine à répondre à l'impatience du public. Vers la fin de l'après-midi, on ne voyait plus, de la Madeleine à la rue Montmartre, que gens qui lisaient tous la petite brochure rouge et semblaient se pâmer d'aise. Tout accrut la curiosité et très spécialement la physionomie de Rochefort. Que voulait ce gai boulevardier soudain transformé en pamphlétaire ? Etait-il Républicain ? Révolutionnaire ? Aspirait-il seulement à brusquer la renommée ? Plusieurs, se fondant sur son origine et sur le patronage de Villemessant, affirmaient, avec beaucoup d'assurance qu'il n'était qu'un légitimiste déguisé... Cette prise à partie de l'Empereur par un simple journaliste parut au public, rangé en galerie, le spectacle le plus piquant du monde. Jamais on ne s'était tant diverti depuis la « Grande duchesse de Gérolstein ».

l'Humanité

DIXIÈME ANNÉE — JOURNAL SOCIALISTE QUOTIDIEN

5c — REDACTION & ADMINISTRATION — Directeur Politique : JEAN JAURÈS — 5c

Pour le Journal du Parti ET SON IMPRIMERIE

[illegible]

« L'Humanité » a les pages paraîtra le mardi 15 janvier prochain.

[illegible]

Il a demandé à son chef une nouvelle

SOUSCRIPTION DE TROIS CENT MILLE FRANCS en 12.000 Obligations de 25 fr.

[illegible] OBLIGATIONS PORTANT INTÉRÊT à 4 POUR CENT et REMBOURSABLES PAR TIRAGE AU SORT EN QUARANTE ANNÉES

[illegible]

Il y a en caisse [illegible] Il est à dans plus de deux cent composant [illegible]

POUR L'« HUMANITÉ » : 16 PAGES

Obligations complètes

SOIXANTE-TROISIÈME LISTE

[illegible]

ACTION INTERNATIONALE

[illegible]

JEAN JAURÈS

LES SOCIALISTES CONTRE LA GUERRE

IMPOSANTE MANIFESTATION CONTRE LA GUERRE

[illegible]

UNE MANIFESTATION A BERLIN

[illegible]

PARTI SOCIALISTE

[illegible]

DES POUVOIRS CONSTITUTIONNELS ONT COURU HIER

Andrinople aurait capitulé Monastir allait être prise

LES BULGARES SERAIENT AUX PORTES DE CONSTANTINOPLE

[illegible]

L'ACTION SERBE

[illegible]

L'ACTION MONTÉNÉGRINE

[illegible]

Les Relations Diplomatiques

[illegible]

ANDRINOPLE SERAIT AUX MAINS DES ASSIÉGEANTS

[illegible]

LES BULGARES ENTRERAIENT A CONSTANTINOPLE LE JOUR MÊME

[illegible]

DOU QUELQUES LIVRES

[illegible]

DEUX CONGRÈS

[illegible]

Après la publication de dix numéros, Rochefort fut poursuivi et condamné à un an de prison et à 10.000 francs d'amende.

Réfugié à Bruxelles, il continua la rédaction de la « Lanterne » et parvint, par les moyens les plus imprévus, à la faire passer en France, où elle connut un regain de succès d'autant plus grand que la brochure était maintenant clandestine.

La réussite inouïe de la « Lanterne » fouetta la verve et l'audace de quelques gens de lettres, et l'on vit paraître successivement dans le même genre : la *Cloche*, de Louis Ulbach ; le *Lorgnon*, d'Aurélien Scholl ; le *Diable à Quatre*, de Lockroy et Villemessant ; le *Réfractaire*, de Jules Vallès ; la *Réforme*, de Vermorel.

Rochefort, rentré en France comme député et couvert par l'immunité parlementaire, éteignit la « Lanterne » (1) et continua sa campagne d'opposition dans la *Marseillaise*.

On se rappelle l'assassinat de Victor Noir par le prince Pierre Bonaparte. A cette occasion, Rochefort sonna en quelque sorte le glas de l'Empire :

J'ai eu la faiblesse de croire qu'un Bonaparte pouvait être autre chose qu'un assassin.

---

(1) A la mort d'Henri Rochefort (1er juillet 1913), un éditeur parisien, M. Havard, a fait connaître une lettre du célèbre pamphlétaire qui n'avait pas été écrite pour être publiée et qui montre que, sous le polémiste violent, il y avait un galant homme et un homme de cœur.

En 1886, M. Havard avait pensé à rééditer la *Lanterne*. Henri Rochefort, qui y avait consenti, relut ses petites brochures écarlates. Et aussitôt il écrivit :

Paris, 19 mai 1886.

Mon cher Havard, je viens de relire les extraits de la *Lanterne* de Belgique, et j'en suis fort troublé. C'est d'une grossièreté qui s'expliquait par la fureur d'un proscrit, mais aujourd'hui, après dix-sept ans, remettre sous les yeux des lecteurs, des injures contre l'impératrice qui est vieille et veuve et qui ne règne plus, contre le prince impérial qui est mort, et même contre la reine d'Espagne qui n'est plus reine, ça me paraît réellement impossible. Tous les gens que j'attaque sont plus ou moins disparus ; vraiment, je suis convaincu que cette réédition me ferait le plus grand tort.

Relisez cela et vous serez de mon avis. Je sais que vous avez fait des frais, je vous en dédommagerai. Nous trouverons une autre combinaison : un volume de mes « Grimsel » par exemple, sur lequel vous vous rembourserez au besoin. Mais croyez-moi, mon cher Havard, nous piquerions une tête formidable en republiant ces lanternes-là.

Je voudrais vous voir. Tout à vous. H. Rochefort.

P. S. — J'ai essayé de faire des coupures, mais il aurait fallu tout couper.

J'ai osé m'imaginer qu'un duel loyal était possible dans cette famille où le meurtre et le guet-apens sont les traditions d'usage.

Notre collaborateur Paschal Grousset a partagé mon erreur et aujourd'hui nous pleurons notre pauvre et cher ami Victor Noir, assassiné par le bandit Pierre-Napoléon-Bonaparte.

Voilà dix-huit ans que la France est entre les mains ensanglantées de ces coupe-jarrets qui, non contents de mitrailler les républicains dans les rues, les attirent dans des pièges immondes, pour les égorger à domicile.

Peuple français, est-ce que, décidément, tu ne trouves pas qu'en voilà assez ?

Comme le gouvernement provisoire de 1848, le gouvernement du 4 septembre supprime le timbre, le cautionnement, et proclame la liberté des professions de libraire et d'imprimeur. Il sévit néanmoins, pendant le siège, contre deux journaux, dont la publication — aux termes du décret — est un danger public.

Pendant le siège on voit paraître : la *Vérité* qui devint le *Corsaire*, le *Mot d'Ordre*, la *Patrie en Danger*, le *Bien Public*, le *Soir*.

Pendant la Commune : le *Cri du Peuple*, *Paris-Libre*, la *Sociale*, le *Bonnet-Rouge*, la *Commune*, l'*Affranchi*, le *Réveil du Peuple*, la *Montagne*, le *Père Duchêne*.

Le 29 mars, le *Journal Officiel de la Commune* contient l'avis suivant : « Les autorités républicaines de la capitale veulent faire respecter la liberté de la presse ainsi que toutes les autres. » Vaines promesses ! Le 3 avril, Lissagaray écrit dans son journal l'*Action* : « Nous demandons la suspension sans phrases de tous les journaux hostiles à la Commune ». Et dès le lendemain, la Commune supprime le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*, et le *Paris-Journal*.

Le 18 avril, elle supprime avec autant de désinvolture : le *Soir*, la *Cloche*, le *Bien Public* et l'*Opinion Nationale ;* le 5 mai, le *Petit Moniteur*, le *Petit National*, le *Bon Sens*, la *Petite Presse*, le *Petit Journal*, la *France* et le *Temps*. Le 11 mai, c'est le tour du *Moniteur Universel*, de l'*Observateur*, de l'*Univers*, du *Spectateur*, de l'*Etoile* et de l'*Anonyme*. Le 18 mai, dix journaux sont encore

PREMIÈRE ANNÉE — N° 17 — Le Numéro : CINQ CENTIMES — MARDI DIMANCHE 6 OCTOBRE 1919

L'Homme Libre

Rédaction et Administration, 13 et 15, rue Taitbout, Paris
Tél. Gutenberg 07-00, 07-01 — Adresse télégr. : Homlib-Paris
Adresse télégraphique : Homlib-Paris

FRANÇOIS ALBERT
Directeur-Gérant de la Rédaction

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

Rédacteur en Chef : G. CLEMENCEAU

ABONNEMENTS

Paris, Seine, Seine-et-Oise	60 fr.	30 fr.	15 fr.
Départements	75 —	37 fr.	20 fr.
Belgique, Suisse, Italie	90 —	45 fr.	25 fr.
Allemagne, Autriche, Russie	120 —	60 fr.	30 fr.

Chèques postaux : Compte courant 1.000

A. DEBRIEN
Directeur-Administrateur

A PROPOS des MANUELS SCOLAIRES

[illegible]

La question des Eglises

Un moyen oblique de préparer la reprise des négociations avec Rome

[illegible]

Échos

[illegible]

G. CLEMENCEAU

Mariages d'humour

[illegible]

Adrien Bertrand

LE DRAME de L'AVENUE DE L'OPÉRA

DEVANT LE JURY D'ASSISES DE LA SEINE

[illegible]

Après l'élection présidentielle

[illegible]

CONTES D'ITALIE

SUR L'EAU

par MAXIME GORKI

[illegible]

supprimés et le Comité de Salut public prend un arrêté portant : « Art. 4. Les attaques contre la République et la Commune seront déférées à la Cour martiale. »

La presse illustrée comptait alors de spirituels caricaturistes avec André Gill, Pilotell, Bertall, Moloch, Hadol, Le Petit et Daumier.

Le *Trac*, journal des peureux, publiait en manchette : « En cas de bombardement, le *Trac* sera porté à domicile, jusque dans la cave du souscripteur ».

Le 20 mai 1871, le *Cri du Peuple* lance son fameux avertissement aux Versaillais : « Aucun soldat n'entrera dans Paris. Si M. Thiers est chimiste, il nous comprendra. »

Au cours des deux sièges, la nécessité de faire arriver en province des nouvelles de la Capitale fit naître une presse spéciale. Il y avait le *Ballon-Poste*, la *Dépêche-Ballon*, le *Montgolfier*, le *Moniteur Aérien*, qui s'éditaient en formats très réduits pour que chaque ballon quittant Paris pût en emporter en quantité.

Les périodiques de la Commune, comme leurs aînés de 93, étaient d'une violence effrayante. Il faut songer que leurs rédacteurs écrivaient leurs articles entre deux coups de feu aux barricades. Jules Vallès souhaitait de voir, « dans l'incendie du bombardement, flamber tout l'héritage du génie ». Cet universitaire dévoyé, fin lettré, osait ajouter : « On mettrait le feu aux bibliothèques et aux musées qu'il y aurait pour l'humanité, non pas perte, mais profit et gloire ». Il y avait du vitriol dans cette encre.

D'autres exprimaient des opinions aussi insensées en une langue moins élégante. Maroteau, dans la *Montagne*, excitait le peuple, en termes odieux, aux plus basses représailles :

Les chiens ne vont plus se contenter de regarder les évêques, s'écrie-t-il, ils les mordront ; nos balles ne s'aplatiront pas sur les scapulaires ; pas une voix ne s'élèvera pour nous maudire le jour où l'on fusillera l'archevêque Darboy. Il faut que M. Thiers le sache ; il faut que M. Favre, le marguillier, ne l'ignore pas. Nous avons pris Darboy comme otage, et si l'on ne nous rend pas Blanqui, il mourra. La Com-

mune l'a promis ; si elle hésitait, le peuple tiendrait le serment pour elle. Et ne l'accusez pas ! — Que la justice des tribunaux commence, disait Danton, au lendemain des massacres de septembre, et celle du peuple cessera. — Ah ! j'ai bien peur pour Monseigneur l'Archevêque de Paris !...

Dans le *Vengeur*, Félix Pyat, toujours prêt à la déclamation... et à la fuite (il fuit, disait Rochefort, comme un tuyau de conduite), écrivait à propos de M. Thiers :

Au nom de Paris, au nom de la France, au nom de l'humanité, que son nom parricide soit trois fois maudit ! Le jour de sa naissance maudit ! Le jour de sa mort fêté ! Que sa maison tombe à l'heure même où tombera cette colonne qu'il a célébrée et dépassée en crimes ! Qu'il n'en reste qu'une pierre avec cette inscription vengeresse : — Là fut la maison d'un Français qui a brûlé Paris.

Le 28 mai 1871, la Commune s'effondre dans le feu et le sang, entraînant avec elle cette hideuse caricature de la presse.

Après la Commune, la presse se trouve pendant plusieurs années sous le régime de l'état de siège. Il s'agissait alors pour le Gouvernement de libérer le territoire, dont une partie était encore occupée par l'armée allemande, et de rétablir la paix intérieure. M. Thiers n'hésite pas à faire suspendre les journaux (le *Corsaire*, l'*Assemblée Nationale*), qui lui paraissent une entrave à son œuvre nationale.

Voici comment le directeur du *Corsaire*, l'un des journaux frappés de suspension, s'est exprimé à ce sujet dans l'*Indépendance Belge* :

Le régime de l'état de siège était bien plus arbitraire, bien plus draconien, que le régime établi par Napoléon III à la suite du coup d'Etat de décembre 1851. Sous le régime de décembre 1851, les journaux ne pouvaient être supprimés qu'après trois avertissements ; sous l'état de siège, ils l'étaient « ad nutum », sur un signe de M. Thiers ou, après lui, de M. le duc de Broglie. M. Thiers aurait reculé devant la pen-

Quarantième Année — N° 16[illegible] LE NUMÉRO-QUOTIDIEN 10 Cent. — Dimanche 20 Cent. DIMANCHE 16 OCTOBRE 1921

EXCELSIOR

Journal Illustré Quotidien

« Le plus court croquis n'est dit plus long qu'un long rapport. » (Napoléon)

DIRECTEUR : PIERRE LAFITTE

Prix : [illegible] 30 fr. — 6 Mois 16 fr. — 3 Mois 10 fr.
Etranger : [illegible] 70 fr. — 6 Mois 36 fr. — 3 Mois 20 fr.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

18, Avenue des Champs-Élysées, PARIS
Téléphone : [illegible]
Wagram : [illegible]
Adresse Télégraphique : EXCELSIOR-PARIS

LE "VOLTURNO" EN FEU — LES CANOTS DE SAUVETAGE DANS LA TEMPÊTE

L'APPEL DÉSESPÉRÉ QUE LE "VOLTURNO" ADRESSA PAR T. S. F. AUX NAVIRES SAUVETEURS

De nouvelles et saisissantes photographies de l'incendie du Volturno nous sont parvenues hier. Ces clichés ont été pris par des passagers du transatlantique anglais Carmania, qui, en le voit, arriva le premier sur les lieux du sinistre. On voit nettement le bâtiment, les passagers, massés sur le pont, attendant les secours. Une autre photographie montre un canot de sauvetage luttant contre la tempête pour approcher du malheureux navire.

sée de fermer une usine, une fabrique, de jeter sur le pavé, en plein hiver, toute une population d'employés et d'ouvriers, mais, dès qu'il s'agissait d'un journal, il n'hésitait plus. Si importante que fut la propriété représentée par ce journal, il la détruisait sans scrupule. Quand le 9 août 1849 les représentants du peuple à l'Assemblée législative votèrent une loi sur l'état de siège qui disait dans son article premier : « L'État de siège ne pourra être déclaré qu'en cas de péril imminent pour la sécurité intérieure et extérieure » et qui était précédée d'un exposé des motifs déclarant que « le régime exceptionnel de l'état de siège ne pourrait être que momentané et passager », ils ne prévoyaient pas que, vingt ans plus tard, une autre assemblée maintiendrait l'état de siège pendant cinq années, en pleine paix intérieure et extérieure, dans l'unique but de fournir au gouvernement le moyen de museler la presse et de se débarrasser des journaux d'opposition.

L'état de siège aboli le 29 décembre 1875 — sauf pour la Seine, la Seine-et-Oise, les Bouches-du-Rhône, le Rhône, rendus au droit commun quatre mois plus tard — la presse connut encore une période assez tourmentée, suivant le flux et le reflux des crises ministérielles et des circulaires qui en découlaient.

Le gouvernement du 16 mai prononça maintes fois l'interdiction du droit de vente sur la voie publique.

Le 14 décembre 1877, une amnistie annula 2.700 condamnations pour délits de presse prononcées depuis le 16 mai ; puis enfin, le 29 juillet 1881 fut promulguée la loi libérale sous le régime de laquelle nous vivons aujourd'hui : plus de brevet d'imprimeur ni de cautionnement ; plus de droit de timbre ; plus d'impôt sur le papier ; les délits politiques déférés au jury (1).

A l'heure actuelle, le journalisme s'éloigne de plus en plus de la forme doctrinaire. Des quotidiens, qui paraissaient autrefois avec quatre pages et qui en ont aujourd'hui six, huit et même davantage, se bornent souvent à apprécier, en un bref « éditorial », l'événement politique le plus important de la journée et rem-

(1) Nous publions le texte complet de cette loi en suppléme[illegible] notre livre.

plissent leurs colonnes de nouvelles de France et de l'étranger. Ils s'efforcent, avant tout, d'être bien renseignés et la rapidité avec la quelle les lecteurs sont tenus au courant des événements mondiaux est vraiment merveilleuse.

En outre, et parce que le public, en ces temps de « struggle for life », n'a plus une minute à perdre et tient à trouver immédiatement l'article qui l'intéresse, le journal est devenu classificateur. La mise en pages offre toujours à la même place la politique, la chronique, les échos de Paris, les faits divers, les tribunaux, les théâtres, les sports, les annonces, etc. ; en sorte que chaque lecteur, en ouvrant son journal, peut jeter immédiatement les yeux sur le coin qui l'intéresse, sans avoir à lire la feuille entière. Des titres, des sous-titres, résumant l'article, lui viennent encore en aide. Certains journaux y ajoutent la « manchette ».

Le journal d'un homme, représenté récemment encore par Cassagnac, par Rochefort, tend à disparaître ; de même, le journal d'une cause, selon la formule de Drumont.

Le *Petit Journal* et le *Petit Parisien*, à cinq centimes, tirent chacun à plus d'un million d'exemplaires, en plusieurs éditions successives, réparties dans toute la France et jusqu'au fond des provinces les plus reculées. On sait le developpement considérable qu'ont pris parallèlement le *Journal* et le *Matin* (1).

La province a suivi le mouvement et les grands régionaux, grâce à leurs fils spéciaux, ont réussi à prendre sur place une réelle avance d'information sur l'heure d'arrivée des journaux expédiés de Paris.

Des agences télégraphiques et téléphoniques, Havas, Reuter et d'autres, dont nous aurons à parler, mettent en communication constante et rapide tous les points du globe ; et il n'est plus de petite bourgade où ne puisse être connu, presqu'en même temps qu'à Paris, l'événement sensationnel qui se produit à l'autre bout du monde.

---

(1) Dans le monde de la presse, à Paris, ces journaux : « Petit Journal », « Petit Parisien », « Matin », « Journal », sont dénommés : « les quatre grands ».

16e année — N° 5076 | Cinq Centimes — Six, Huit et Dix Pages — Cinq Centimes | Jeudi 7 Octobre 1920

L'Éclair

Journal de Paris, Quotidien, Politique, Littéraire, absolument indépendant

ABONNEMENTS

DIRECTION
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET IMPRIMERIE
10, Faubourg Montmartre (9e ar.)

ERNEST JUDET
Directeur

Le Mois Extérieur

[illegible]

Les Ministères de Thiers au Sénat

[illegible]

Pégoud fait mieux encore !

[illegible]

Le Cronoir aux Piétons

[illegible]

C'est la Crise finale...

[illegible]

ECHOS

LA JOURNÉE D'HIER

[illegible]

LE DUC DE PLEVNAH

[illegible]

LE CHAMP DES BATTUE DE L'ÉLÉ BAGNEL

[illegible]

LE CONGRÈS

[illegible]

LE DUC DE PLEVNAH

[illegible]

LE DÉPUTÉ DE L'ÉTAGE

[illegible]

LE CHAMP DES BATTUE DE L'ÉLÉ BAGNEL

[illegible]

OCTOBRE

Par Jean-Jacques PAUPPA

[illegible]

Il y a actuellement à Paris plus de 3.000 publications qui occupent en rédacteurs, informateurs, reporters, employés d'administration, typographes, fondeurs, mécaniciens, porteurs, vendeurs, etc., plus de 150.000 personnes. Si l'on ajoute les publications non moins nombreuses de la province, on voit que la presse est devenue en France une véritable industrie concourant grandement au travail et à la richesse publiques. L'augmentation du nombre de pages des journaux nécessitée par les besoins plus étendus de leur information et de leur publicité, et l'augmentation de leur tirage, ont eu une répercussion sur la fabrication du papier, la construction des machines et les transports. La presse fait aujourd'hui une telle consommation de papier que le « Petit Parisien » s'est mis à fabriquer lui-même le sien : vingt-deux millions et demi de kilogs en 1912. Les imprimeries accroissent et perfectionnent leur matériel. Chemins de fer et voitures publiques portent par milliers des ballots de publications dans tous les coins du pays. Tout en assurant par ses propres moyens le transport de ses exemplaires dans les environs de Paris, le « Petit Parisien », à lui seul, verse environ 250.000 francs aux compagnies de chemins de fer. Ainsi, ce ne sont pas seulement des nouvelles qui cheminent mais aussi des marchandises dont la confection implique une grande main-d'œuvre et de gros capitaux.

Mais, avant d'aller plus loin, il convient d'accorder un souvenir à quelques-uns des journaux disparus ou effacés :

La *Bataille*, qui évoque le nom du fougueux et trivial marquis de Lissagaray, dit Lissagaray ;

Le *Constitutionnel*, qui a passé successivement entre les mains de Véron, de Niviès et plus récemment de Hamm ;

La *Cocarde*, fondée par Georges de Labruyère, Mme Séverine et Pierre Denis, dirigée ensuite par Castelin, député, avec Mermeix comme principal collaborateur ;

L'*Estafette*, de Jules Périn ;

L'*Etendard*, d'Hector Pessard ;

Le *Français*, de Thureau-Dangin, Eugène Dufeuille et Auguste Boucher ;

La *Fronde*, fondée par Mme Marguerite Durand, pour « lancer des pierres », et qui n'eut qu'une existence éphèmère ;

Le *Jour*, de Charles Laurent ;

La *Justice*, de Georges Clémenceau ; rédacteur en chef : Camille Pelletan ; principaux rédacteurs : Stephen Pichon, Alexandre Millerand, Georges Laguerre ;

Le *Moniteur Universel* (1789), qui fut pendant longtemps le journal officiel et qui rappelle le nom de Paul Dalloz, le créateur des journaux populaires ;

Le *Petit Moniteur* et la *Petite Presse* ;

Le *Nain Jaune* (1), fondé en 1814 par Cauchois-Lemaire, avec la collaboration de Ch.-G. Etienne, de Jouy, Merle, etc., ressuscité en 1857 par Adolphe Jalabert ; en 1863, par Aurélien Scholl ; en 1867, par Grégory Ganesco ;

La *Nation*, publiée sous la direction de Camille Dreyfus, député, qui eut des malheurs judiciaires ;

Les *Nouvelles* (1907), paraissant tous les jours, sauf le dimanche ;

L'*Observateur Français*, de Denis Guibert ;

---

(1) Le *Nain Jaune* était l'inventeur de deux ordres de chevalerie qui eurent, en leur temps, un succès de fou-rire auprès du public : l'ordre de l'Eteignoir et l'ordre de la Girouette.

L'ordre de l'Eteignoir était décerné à ceux qui s'étaient le plus distingués par leur « ignorance », leur « impudence » et leur « mauvaise foi » ; à « tout écrivain bien connu pour n'avoir d'opinion que celle qu'on paie », et « qui ne recule devant aucune absurdité, quelque grossière, quelque palpable qu'elle puisse être, s'il y a plus de profit à l'avancer que de honte à la soutenir ». Le brevet, adressé à domicile à tous les dépositaires, portait comme devise « sola nocte salus » et comme insigne un éteignoir et une chauve-souris, les ailes déployées.

L'Ordre de la Girouette était décerné à ceux qui s'étaient le plus distingués par la variation de leurs opinions. Nul ne pouvait faire partie de l'Ordre s'il ne prouvait « avoir changé trois fois de suite d'opinions » et avoir servi plusieurs gouvernements. Quant à la grande maîtrise de l'Ordre, elle ne pouvait être conféré qu'à « un homme qui, pendant une période de vingt-cinq ans aura changé vingt-cinq fois de systèmes, d'opinions, d'amis, de dignités et de fonctions, qui aura été universellement reconnu pour avoir trahi tous les gouvernements et vendu, le plus tôt et le plus cher possible, celui qui le dernier l'avait acheté. »

Six ou Huit Pages — Dans toute la France — 5 Centimes — Vendredi 12 Septembre 1913

L'ÉCHO DE PARIS

NOUVELLES DU MONDE ENTIER

HENRY SIMOND — Directeur-Rédacteur en Chef
PAUL SIMOND — Directeur-Administrateur
VALENTIN SIMOND — Rédacteur en Chef

Bureaux et Administration : 5, PLACE DE L'OPÉRA (9e)

TÉLÉPHONE : Rédaction et Abonnements, 102-65. — Administration, 102-66. — Opérations, 102-70. — Bureau spécial de 8 heures du matin, 102-69.

La Liberté de M. Clemenceau

Demain

M. Clemenceau vient bien d'inaugurer de son programme politique. Il est résolument — et nous avons été le premier à le constater — hostile à toute réforme de l'Inquisition. Il a proclamé que le pouvoir ne saurait, sans abdiquer, laisser les mains liées aux ennemis de la République. Il a déclaré que, si les ministères ne sont pas assez forts pour imposer leur volonté aux Chambres, ils ne sont pas assez forts pour gouverner. Nous approuvons tout cela. Mais, en même temps, nous avons constaté que M. Clemenceau, dans son discours, n'a pas dit un mot de la liberté de la presse. Il a, cependant, dans le passé, fait de la liberté de la presse le fondement de son système politique. Il a, en effet, toujours considéré que, si le pouvoir ne peut pas gouverner sans la liberté de la presse, il ne peut pas gouverner sans la liberté de la presse

La *Paix*, de Gaston Carle, confident de l'Elysée au temps du président Jules Grévy ;

Le *Paris*, où Arthur Ranc mena une ardente campagne contre le général Boulanger ;

Le *Parti National*, fondé par un républicain de la première heure, Jules Brisson, ami de Léon Say ;

Le *Pays*, qui défendait avec Paul Lenglé les conceptions du Prince Jérôme ;

La *Voix Nationale*, de M. Dausset, membre du Conseil municipal de Paris, ancien président de cette assemblée ;

Le *Voltaire*, où collabora un homme politique remarquable par son savoir autant que par la clarté et la vigueur de son esprit, M. Paul Doumer, qui depuis a publié dans le *Matin* des articles d'un haut intérêt national. M. Raymond Poincaré y écrivit aussi, ainsi que M. Paul Strauss, actuellement sénateur de la Seine, président de l'Association fraternelle des journalistes républicains.

Nous nous reprocherions de passer sous silence une gazette hebdomadaire, aujourd'hui disparue, — les *Grimaces* — fondée en 1887 par M. Octave Mirbeau, dont le distingué critique du *Temps*, M. Paul Souday, racontait tout dernièrement les avatars singuliers. Qu'on nous permette même de nous y arrêter un moment : il est toujours curieux, encore que ce ne soit point très rare, de voir un farouche anticlérical, internationaliste, anarchiste, qui s'est auparavant montré, non moins farouchement, clérical, militariste, royaliste, bonapartiste ou césarien, et même antisémite.

Le premier article dans les « Grimaces » du futur collaborateur de l'*Aurore* était intitulé : « Ode au choléra. » On y lisait ceci :

Autrefois la France était grande et respectée... Des hommes la prirent et commencèrent sur elle l'œuvre maudite. Ce que l'Allemand n'avait pu faire, des Français le firent ; ce que l'ennemi avait laissé debout, des républicains le renversèrent. Ils s'attaquèrent aux hommes, aux croyances, aux respects séculaires du pays. Ils chassèrent le prêtre de l'autel, la sœur de charité du chevet des moribonds et traquait Dieu partout où la prière agenouillait ses fidèles devant la Croix outragée. Comme ils avaient peur de l'armée, ils l'insultèrent... Ils apprirent aux

soldats à mépriser leurs chefs, encouragèrent la révolte, primèrent l'indiscipline, exaltèrent le parjure... Ce n'était pas assez de la politique de haine, il leur fallait la politique de l'ordure... Le marquis de Sade dut compléter l'œuvre de Jules Ferry. Priape s'associa avec Marianne. Ils appelèrent alors la littérature obscène à leur secours, et pendant que les livres religieux étaient proscrits des écoles, l'on vit s'établir aux devantures des libraires, librement protégé, tout ce qui se cachait honteusement au fond de leurs bibliothèques secrètes... etc.

Et M. Octave Mirbeau appelait sur ces criminels, les républicains, la justice du choléra exterminateur. Avec la même éloquente virulence, il défendait la pudeur et les bienséances, avec lesquelles il devait prendre, par la suite, quelques libertés.

Il n'y a d'ailleurs — ainsi que l'observe M. Paul Souday — aucun argument à tirer de ces variations ni contre l'une ou l'autre des doctrines que M. Mirbeau a successivement soutenues, ni contre M. Mirbeau lui-même, dont la bonne foi n'a jamais été douteuse à aucune étape de sa vie. Car, non seulement, il avait comme tout le monde le droit de changer, mais il a toujours été conséquent avec lui-même dans l'attaque, tantôt au nom d'un parti, tantôt au nom d'un autre parti, contre la société contemporaine, et même contre toute société. C'est toujours la même âpreté satirique, la même brutale truculence. Peu lui importe l'étiquette d'un parti, pourvu qu'il soit d'opposition intransigeante. On est également bien placé à l'extrême gauche et à l'extrême droite, pour invectiver contre le centre. Une étonnante conversion, une criante palinodie, une totale métamorphose de M. Octave Mirbeau, c'eut été son adhésion aux idées gouvernementales et modérées. En passant d'un extrême à l'autre, il est resté fidèle à sa nature de pamphlétaire paroxyste et forcené. »

Voici maintenant les journaux qui constituent ce qu'on appelle la presse politique française ; nous procéderons par ordre alphabétique :

L'*Action*, fondée en 1902, par M. Henry Bérenger, actuellement sénateur de la Guadeloupe. Journaliste avisé, brillant polémiste,

[illegible] Année — [illegible] Série — N° [illegible]

Le Numéro quotidien : [illegible] CENTIMES dans toute la France — Étranger [illegible] CENTIMES

Dimanche 21 Septembre 1913

Gaston CALMETTE
Directeur-Gérant
RÉDACTION ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arr.)
POUR LA PUBLICITÉ
S'adresser, 26, rue Drouot
et aux bureaux du « Figaro »
Chèques postaux : [illegible]
Télégrammes : [illegible]
Téléphone : [illegible]
Adresse télégraphique : [illegible]
Paris : [illegible]
Seine et Seine-et-Oise : [illegible]
Étranger : [illegible]
Le Numéro : [illegible]
Les manuscrits ne sont pas rendus

H. DE VILLEMESSANT
Fondateur
RÉDACTION ADMINISTRATION
26, rue Drouot, Paris (9e Arr.)
Téléphone : [illegible]
Adresse télégraphique : [illegible]
Paris : [illegible]
Seine et Seine-et-Oise : [illegible]
Étranger : [illegible]
Le Numéro : [illegible]
Les manuscrits ne sont pas rendus

LE FIGARO

« Local par essence, libéral par notre fin, sans doute, mais surtout par notre [illegible] »
(Le Figaro, 1854)

SOMMAIRE

Carnet de voyage : [illegible]
La Vie hors Paris : [illegible]
Le roi de Grèce à Paris : [illegible]
Le Voyage de M. Poincaré : Le retour à Paris : [illegible]
Le sorcier du sérum de Wassermann.
Les Dernières d'Orient : La capitulation [illegible]
La Bataille [illegible] : La Bataille [illegible]
La Vie des théâtres : Le Voyage de M. [illegible] au Palais.
A l'Institut : [illegible]
Échos : [illegible]
Nouvelles à la Main : [illegible]
Les Courses : [illegible]
A Travers Paris : [illegible]
Dessin de Forain.

Carnet de voyage

[illegible]

LA VIE HORS PARIS

JEUDIS ZÉLANDAIS

[illegible]

Le roi de Grèce à Paris

[illegible]

LE VOYAGE DE M. POINCARÉ

Le retour à Paris

[illegible]

Échos

[illegible]

A Travers Paris

[illegible]

Nouvelles à la Main

[illegible]

DEMAIN
DESSIN
de FORAIN

M. Henry Bérenger donne à ce journal un réel intérêt politique ; ses articles sont souvent cités dans les revues de presse. Protagoniste d'une politique dite d'avant-garde, il sait cependant crier à temps casse-cou à ceux de son parti qui risquent de le compromettre. En philosophie, il se réclame des doctrines positivistes.

L'*Action Française* (1907), « organe du nationalisme intégral » (directeur politique : M. Henri Vaugeois ; directeur-rédacteur en chef : M. Léon Daudet), est l'arche sainte des royalistes ardents. Propagée par les « camelots du roi », l'« Action Française » est le prototype du journal d'opinion. Elle compte, parmi ses collaborateurs, MM. Jules Lemaître, de l'Académie française, et Charles Maurras, qui serait digne d'en être pour ses remarquables études littéraires.

L'*Aurore* (1897) a été illustrée, au temps de l'affaire Dreyfus, par la collaboration de M. Georges Clémenceau, mais elle est restée célèbre surtout par le fameux « J'accuse » d'Emile Zola. En 1898-1899, ce journal atteignit un fort tirage. Il est continué aujourd'hui par un homme de travail et de conviction, M. Marce Brossé, neveu de Victor Simond.

L'*Autorité* (1885), née de la brouille survenue entre le prince Jérôme et le prince Victor, fut l'organe où étincela pendant trente ans la verve de Paul de Cassagnac ; ses deux fils, MM. Paul et Guy de Cassagnac, y continuent avec honneur les traditions du père.

La *Bataille Syndicaliste* (1910), organe de la Confédération générale du Travail et des socialistes révolutionnaires, prêche l'évangile du syndicalisme intégral.

La *Croix* (1880) est le journal le plus répandu parmi les catholiques pratiquants ; son tirage est très important. Le directeur de la « Croix », M. Féron-Vrau, est, dans toute la force du terme, un homme de bien. Rédacteur en chef : M. Jules Bouvattier, ancien député.

La *Démocratie* (1909) est le bulletin de combat de l'organisation sociale et religieuse « Le Sillon » ; son directeur, l'ancien polytechnicien M. Marc Sangnier, y dépense sans compter son talent et son argent.

Le *Daily Mail*, édition parisiennne du journal anglais de même nom, a été importé à Paris en 1902.

Le *XIXe siècle*, fondé en 1871 par Edmont About, a été, pendant un certain nombre d'années, un journal très important et très populaire. Francisque Sarcey publiait chaque jour un ou plusieurs articles, d'une verve, d'un esprit et d'un bon sens intarissables. Parmi les autres collaborateurs de cette époque : Eugène Liebert, Paul Lafargue, E. Schnerb, Emmanuel Arène (qui écrivit plus tard au « Figaro » et à d'autres journaux), Jules Proal (qui écrivit plus tard à la « Petite République Française »); M. Raymond Poincaré y fit paraître de remarquables études littéraires. Ce journal fut continué par Portalis. Il est actuellement aux mains des radicaux-socialistes.

L'*Echo de Paris*, créé en 1883 par Valentin Simond, a pris, sous la direction de ses deux fils, MM. Henri et Paul Simond, un grand développement, en même temps qu'une autorité incontestable, notamment dans les questions militaires et les affaires extérieures. Ce journal est lu par l'élite de toutes les aristocraties : politique, industrielle, commerciale, financière, mondaine. M. le comte de Mun et M. le comte d'Haussonville — grands seigneurs, grandes plumes ; — MM. Maurice Barrès, Paul Bourget, Denys Cochin, de Ségur, Frédéric Masson, René Bazin, de l'Académie Française ; C. Saint-Saëns, de l'Académie des Beaux-Arts ; le général Maîtrot, dont les articles ont eu un grand retentissement dans l'armée et au Parlement lors de la discussion de la loi de trois ans ; le général Cherfils ; MM. Jules Delafosse, député, Gabriel Bonvalot, Charles Foley, Fourcaud, Jean Herbette, Sauvaire-Jourdan, Garapon, Marcel Hutin, Henry Baüer, etc., y collaborent. Chaque jour, l'*Echo de Paris* publie les « Fiches » de Franc-Nohain et les « Billets de Junius ». On s'est demandé quel écrivain, ou plutôt quels écrivains empruntaient tour à tour le pseudonyme de Junius, et on a cru y découvrir un académicien célèbre par ses romans et ses pièces de théâtre, ainsi qu'un autre académicien récemment élu qui est en même temps l'un des députés les plus écoutés ; mais le mystère n'a pu être positivement éclairci. L' « Echo de Paris » a un fort tirage, sans cesse en augmentation.

PARIS ET DÉPARTEMENTS : 15 CENTIMES

ARTHUR MEYER
Directeur
RÉDACTION
ABONNEMENTS

Le Gaulois

LE PLUS GRAND JOURNAL DU MATIN

ARTHUR MEYER
Directeur
ADMINISTRATION

La Colline inspirée

Photos Mme Sarah et l'Empereur Alexandre

Ce qui se passe

ÉCHOS DE PARTOUT

NOTES SOCIALES

Bloc-Notes Parisien

La Résurrection du Quadrille

DANS LES DÉBATS

La Protection des Minorités

A la Basilique de Domrémy

L'*Eclair* (1887), qui fut un journal strictement informatif avec Cazet, est devenu politique sous la direction de M. Ernest Judet, écrivain très distingué, patriote ardent, rompu aux questions de politique extérieure.

L'*Evénement*, fondé sous les auspices de Victor Hugo, ressuscité en 1880 par le fameux sénateur Edmond Magnier, est actuellement dirigé par M. Israëls.

L'*Excelsior* (1910) a apporté dans la presse parisienne des formules nouvelles ; ce journal illustré se développe avec rapidité, grâce à une direction pleine d'initiatives hardies, en rendant attrayantes, par ses excellentes reproductions photographiques, les informations les plus arides ; il porte en exergue ce précepte de Napoléon : « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. »

Fondé en 1854 par H. de Villemessant, longtemps dirigé par Francis Magnard, plus tard par A. Périvier et de Rodays, le *Figaro* s'est affirmé le moniteur des gens de goût, sous la direction de l'homme de lettres fin et avisé qu'est M. Gaston Calmette. Sa collaboration politique et littéraire, qui comprend des académiciens, MM. Jules Lemaitre, de Mun, Henri Lavedan, Masson, Barrès, de Ségur, d'Haussonville, Hanoteaux, Henri Joly, etc., et d'autres écrivains, MM. Alfred Capus, Jules Roche, Paul Adam, Jacques Normand, André Beaunier, Georges Cain, Emile Bergerat, Grosclaude, Julien de Narfon, Robert de Flers, Claveau, Francis Chevassu, Beer, Fœmina (Mme Bulteau), etc., est des plus variées. On y remarque aussi des dessins de Forain, Abel Faivre et Albert Guillaume. Le « Figaro » a été en France le premier journal à six pages.

La *France*, fondée en 1862 par M. de la Guéronnière, continuée par Emile de Girardin, ensuite par M. Lalou, poursuit de nos jours sa lutte de défense sociale sous la direction du Dr Jullia.

Le *Gaulois* (1865) compte plus de 40.000 abonnés dans la vieille noblesse française. Ce journal a toujours défendu les croyances religieuses et royalistes. Des écrivains de premier ordre, parmi lesquels des membres de l'Institut, y collaborent. Son directeur, M. Arthur Meyer, dont les articles réunis en volumes ont obtenu

le plus vif succès, a une grande autorité personnelle dans la presse : adversaires aussi bien qu'amis , tous le considèrent comme un arbitre indiscutable en matière journalistique.

La *Gazette de France*, doyenne des feuilles françaises (1631), évoque le souvenir du Comte de Chambord, dont elle continue à refléter la pure doctrine.

Le *Gil Blas* (1878), qui égaya nos pères et dont le nom remet en mémoire Armand Silvestre et Grosclaude, est aujourd'hui complètement transformé sous la direction de M. Pierre Mortier.

L'*Homme Libre* est un des derniers venus (avril 1913) parmi les journaux politiques. Directeur-administrateur : M. A. Bernier. Rédacteur en chef : M. Georges Clémenceau, sénateur, ancien président du Conseil des ministres, dont les articles quotidiens sont toujours jeunes et vigoureux. Secrétaire de la rédaction : M. François Albert. Collaborateurs : MM. Gaston Thomson, député, ancien ministre, Charles Vellay, Georges Mandel, Henri Duvernois, etc. L' « Homme Libre » publie des dessins satiriques de Sem et Hermann Paul.

L'*Humanité* (1903) est le moniteur officiel du parti socialiste unifié. Directeur politique : M. Jean Jaurès, député, leader bien connu du parti.

Né en 1880, au retour d'Henri Rochefort de la Nouvelle-Calédonie, l'*Intransigeant* conduisit plus de cent mille Parisiens à la gare de Lyon, lors du départ du général Boulanger, en 1887 : c'est aujourd'hui l'œuvre d'un véritable journaliste, Léon Bailby, tous les jours sur la brèche avec du bon sens et de l'esprit français.

Le *Journal* a été fondé en 1889, par F. Xau. Dirigé depuis 1892 par une personnalité du monde des affaires, M. Henri Letellier, que seconde un homme d'une compétence journalistique peu commune, M. Alexis Lauze, le « Journal » a un très gros tirage, sans cesse en augmentation. Henry Maret y publia, pendant plusieurs années, son quotidien et très spirituel « Carnet d'un sauvage », continué avec succès, sous le titre de « Les jours se suivent », par Gaston Téry. Le rédacteur en chef, M. Jacques Dhur, fait des enquêtes sociales approfondies. MM. Pierre Baudin et Gauthier, séna-

LE JOURNAL

La Leçon des Manœuvres

L'ARMÉE EST MAL INSTRUITE MAL OUTILLÉE, MAL COMMANDÉE

C'est pour avoir voulu [illegible] que [illegible] quand [illegible] [illegible] [illegible]

teurs, André Lefèvre, Charles Leboucq, Chaumet, députés, traitent les questions politiques et économiques ; M. Charles Humbert, sénateur, les questions militaires ; M. Saint-Brice, la politique étrangère ; M. Léopold Mabilleau, les questions de mutualité ; M. Alfred Duquet, les questions historiques ; M. Jean de Bonnefon, les questions religieuses. M. Abel Hermant rédige la critique dramatique ; M. Raynaldo Hahn, la critique musicale ; M. Paul Reboux, la revue des livres ; M. Maurice Gaussorgues, le compte-rendu des débats de la Chambre. Parmi les autres collaborateurs : MM. Urbain Gohier, Paul Adam, Emile de Saint-Auban, Lucien Descaves, Margueritte, Edm. Claris, Charles Pettit, Ed. Herriot, sénateur, Ludovic Naudeau, Henry Barby, etc. MM. Max et Alex Fischer, G. de Pawlowski, écrivent des variétés fantaisistes ; Raoul Ponchon, une gazette rimée. Mme Marcelle Tinayre publie chaque semaine une chronique sous la rubrique « Le Journal de la Femme » (1). En octobre 1913, la direction littéraire du « Journal » avait été confiée à M. Jules Claretie, de l'Académie Française, ancien administrateur général de la Comédie Française ; mais la mort est venue frapper brusquement M. Claretie peu après, le 23 décembre.

---

(1) Depuis Pauline de Meulan (Mme Guizot), nombreuses ont été les femmes qui ont écrit dans les revues et les journaux. La plus célèbre a été George Sand. Nous avons vu aussi que Mme Emile de Girardin écrivait à la « Presse » ; Marie Foucher (Mme Hugo) et Adèle (Mlle Marie Hugo) à « l'Evénement » ; la Vicomtesse de Renneville (Mme de Lascaux), à la « Patrie ». Juliette Lamber (Mme Edmond Adam) a publié de nombreux articles à la « Nouvelle revue » qu'elle a longtemps dirigée. Lucie Félix-Faure (Mme Goyau) a collaboré à plusieurs revues. Actuellement, Yvonne Sarcey (Mme Adolphe Brisson) écrit aux « Annales » qu'elle dirige avec son mari ; la duchesse de Rohan, la comtesse de Noailles, Mme Daniel Lesueur, collaborent à cette revue ; Gyp (comtesse de Martel), à la « Libre Parole » ; Gérard d'Houville (Mme Henri de Régnier) et Mme Bulteau au « Figaro » ; Gabrielle Reval, à la « Vie heureuse » ; Colette Yver à « L'Echo de Paris » ; Mme Jacquemaire, au « Temps » et à « L'homme Libre ; » Colette (Colette Willy) et Mme Marbo, au « Matin » ; Séverine, au « Matin », à « L'Intransigeant » et au « Gil Blas » ; Mmes Jean Bertheroy et Jane Catulle-Mendès, aux « Annales » et à la « Vie Heureuse » ; Lucie Delarue-Mardrus, au « Journal ». Marcelle Tinayre écrit aussi à la « Vie Heureuse ».

« Ladies first », dit la politesse anglaise : place aux dames ; mais en littérature — atteste M. Gustave Lanson — et tout particulièrement dans le journalisme, ajouterons-nous, les femmes françaises n'ont pas besoin de la courtoisie masculine, elles se font place de vive force, par le talent.

Nous avons déjà parlé, à différentes reprises, du *Journal des Débats*, dont la fondation remonte à 1789. Ce journal est aujourd'hui publié sous la direction distinguée de M. de Nalèche. Il défend les idées républicaines modérées. M. Chaumeix y a remplacé comme sous-directeur M. Francis Charmes lorsque celui-ci a pris la direction de la *Revue des Deux-Mondes*. Les principaux collaborateurs sont : MM. Ernest Lavisse et Denys Cochin, de l'Académie Française ; MM. Paul Leroy-Beaulieu, Henri Joly, Charles Benoist, Welschinger, Bourdeau, Liesse, de l'Académie des Sciences morales et politiques ; M. Maspero, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; MM. A. Hallays, Maurice Muret, de Quirielle, Delzons, Jacques Bardoux, de Thomasson, Joseph Aynard, Paul Ginisty, Adolphe Jullien, qui rédige la critique musicale, et Henry Bidou, qui a succédé à M. Henri de Régnier pour la critique dramatique et dont les feuilletons obtiennent un très vif succès.

Le *Journal officiel de la République Française* est à la quarante-quatrième année de sa fondation. Il est divisé en deux parties : l'une dite « officielle » et l'autre « non-officielle ». La partie officielle comprend les lois et décrets ; la partie non-officielle, toutes autres insertions, notamment les comptes-rendus in-extenso des séances du Sénat et de la Chambre des Députés.

Le « Journal officiel » publie deux éditions. « L'édition complète » comprend : 1° Le Journal officiel proprement dit ; 2° Le compte-rendu in-extenso des séances du Sénat et de la Chambre ; 3° Les annexes du Sénat et de la Chambre et tous autres documents publiés en annexes ; 4° Le bulletin des annonces légales obligatoires à la charge des sociétés financières. « L'édition partielle » comprend : 1° Le Journal officiel proprement dit, 2° le compte-rendu in-extenso des séances du Sénat et de la Chambre.

Certains numéros du « Journal officiel » forment la matière d'un gros volume (1).

La *Lanterne* (1877) est un organe de combat et de ralliement anti-

(1) La Ville de Paris a aussi, depuis 1883, son journal officiel : « *Le Bulletin municipal officiel de la ville de Paris* », qui est quotidien.

Troisième Année — N° 10913

Le Matin

Dimanche 9 Octobre 1912

Stéphane LAUZANNE, Rédacteur en chef — SEUL JOURNAL FRANÇAIS DÉSIGNÉ PAR SON PRIX DÉPOSÉ LES QUATRE PREMIERES CAPITALES DU GLOBE — Jules MARCOU, Président

Vallès et sa lignée

Quand la route de Tazza sera ouverte

ON IRA EN SOIXANTE HEURES DE Paris à FEZ

Des débris d'enfant dans un égout

C'est la mère qui avait coupé son enfant en morceaux
Elle avoue et se constitue prisonnière

Rue Godot-de-Mauroy

L'enquête de la police

UN CONGRÈS DES FRANÇAIS

Georges Lecomte

Notre marine

NOS FRÉGATES COMPTERONT DÉSORMAIS HUIT LIBRAMÉS

Décisions de M. Pierre Baudin

PROPOS D'UN PARISIEN

LA GUERRE AU VILLAGE

Un instituteur mutilé dans prison au cours de la commune

Par la famine

L'instituteur se défend

LES SANCTIONS DES HAUSSIERS

L'élection présidentielle en Chine

Encore Noguchi

M. RÉGNIER A CLÔTURÉ LE MINISTÈRE DE L'AVARIE

Un résultat inconstitutionnel

APRÈS M. BRYAN, M. PARKHURST

Un grand policier est mort

CALCHAS N'EST PLUS

clérical, très suivi dans les milieux radicaux-socialistes. M. Gaston Doumergue y écrivait, en décembre 1913, quand il fut appelé à la présidence du Conseil. Directeur rédacteur en chef : M. Félix Hautfort.

La *Liberté* doit sa fondation à Emile de Girardin en 1866. Elle est devenue avec M. Georges Berthoulat un des journaux les mieux informés et les plus répandus dans le public lettré et parmi le monde des affaires. M. Georges Berthoulat, qui est lui-même un très brillant journaliste, a de nombreux collaborateurs : MM. Louis Latapie, dont les articles sont si alertes et si incisifs, lieutenant-colonel Rousset, Maurice Spronck, député de Paris, Maurice Talmeyr, Paul Gaulot, Etienne Charles, Paul Perrin, Maurice Gandolphe, François de Tessan, Jean de Pierrefeu, le chroniqueur fantaisiste G. de la Fourchardière, le spirituel humoriste d'Antin, Mme Hélène du Taillis, etc. La « Liberté » publie, chaque soir, deux éditions.

La *Libre Parole* (1891), œuvre pendant vingt ans du maître de lettres Edouard Drumont, fut le clairon qui sonna tous les ralliements antisémites autour de la divise « La France aux Français » ; la direction en est aujourd'hui partagée entre un jeune député, studieux et érudit, M. Joseph Denais, et M. Henri Bazire.

Relié par ses fils spéciaux aux quatre premières capitales du monde, le *Matin* a une information de premier ordre. Depuis sa fondation par M. Edwards en 1883, ce journal vole de succès en succès. C'est l'ami et le protecteur des pouvoirs publics qu'il stimule et morigène au besoin, il s'applique à provoquer de grands mouvements d'opinion, en même temps qu'il mène des campagnes mémorables de salubrité publique. Comme il fait appel, pour l'actualité, à la collaboration sans cesse renouvelée des hommes du jour les plus en vue, nous ne pouvons citer que les noms de ses principaux rédacteurs réguliers : M. Stéphane Lauzane, dont les articles sur les questions militaires sont très appréciés ; MM. Gervais et Camille Pelletan, sénateurs ; Jules Hedeman (politique étrangère), Henri de Jouvenel, d'Orsay, Hugues Le Roux, Guy Launay (revue théâtrale), Alfred Bruneau (revue musicale), Gustave Lanson (mouvement littéraire), Jacques Bertillon et Charles

Nordmann (variétés scientifiques), Maurice Prax (chroniques fantaisistes) et Clément Vautel qui, dans ses « Propos d'un Parisien », continue la spirituelle tradition d'Harduin. Sous la rubrique « Contes des mille et un matins », le « Matin » publie chaque jour une chronique littéraire. Les services d'information sont dirigés par M. Henri de Jouvenel. Le président du Conseil d'administration est M. Jules Madeline. Mais celui dont le nom ne figure nulle part et dont la haute intelligence est partout dans ce journal, celui qui en est l'âme et à qui revient le principal mérite, c'est, on l'a déjà nommé : M. Buneau-Varilla. Critiqué, décrié, envié, M. Buneau-Varilla n'en a pas moins poursuivi, avec une ferme et patiente volonté, et finalement mené à bien, cette audacieuse entreprise d'un journal à un sou, capable de rivaliser, au point de vue de l'information, avec les premiers quotidiens du monde. Le « Matin » a ainsi rendu le public plus difficile, plus exigeant, et les journaux qui ne voulaient pas se laisser distancer ont du faire un pas en avant. Le tirage du « Matin » est l'un des plus importants parmi les plus grands journaux.

Le *National* est dirigé par M. Maujan, sénateur de la Seine, ancien sous-secrétaire d'Etat.

Le *New-York Herald*, de M. Gordon-Bennett, est un grand journal d'informations américaines dont l'extension est en raison directe de la venue en France, chaque jour plus considérable, de nos voisins de l'autre côté de l'Atlantique.

Le *Paris-Journal* (1888), qui eut pour directeur Gérault-Richard, est actuellement dirigé par M. François Deloncle, député.

Le *Paris-Midi* (1912) s'est fait, en peu de temps, une place dans la presse parisienne ; rédacteur en chef : M. Maurice de Waleffe.

La *Patrie* (1840) a l'un des plus gros tirages des journaux du soir. Son rédacteur en chef est l'actif conseiller municipal de Paris, M. Emile Massard. Pendant longtemps et jusqu'au mois de juillet dernier, date de sa mort, Henri Rochefort a collaboré quotidiennement à ce journal.

La *Petite République* a subi plusieurs tranformations. Fondée en 1875, sous le patronage de Léon Gambetta et avec le titre de

Le Petit Journal

ÉDITION DE PARIS

[illegible]

VENDREDI 10 OCTOBRE 1913

Soirées lumineuses du Petit Journal

[illegible]

PROPOS D'ACTUALITÉ

La blessure pale l'aurore

[illegible]

Et les Conseils suivant toujours...

[illegible]

CONSEIL DE CABINET

[illegible]

À L'INSTAR D'AMBAZAC

Un retable du XIe siècle a été volé dans une église belge.

(Dépêche de notre correspondant)

[illegible]

Tué en jouant au football

(Dépêche de notre correspondant)

[illegible]

UN SUCCÈS DE GARROS au meeting des Lacs italiens

(Dépêche de notre correspondant)

Locarno, 9 Octobre.

[illegible]

TROIS BRACONNIERS ONT TIRÉ sur le garde qui les avait surpris

Bastia (Corse), 9 Octobre.

[illegible]

La verification du raid de Guillaux

(Dépêche de notre correspondant)

[illegible]

M. COCHON ET SES PROTÉGÉS

Un compagnonnet trait Auriol

[illegible]

On train tombé dans l'eau

DEUX MORTS — TROIS BLESSÉS

(Dépêche de notre correspondant)

[illegible]

Suicide d'un jeune détenu

Il venait des condamnés à la détention pour un vol de 1 franc

(Dépêche de notre correspondant)

[illegible]

MARINS COURAGEUX

(Dépêche de notre correspondant)

[illegible]

UN MARINIER PEU COMMODE

[illegible]

MALADE, IL VOULUT tirer sur les pompiers

CHEZ LE FUS-PUT ÉTAIT TOUT UN MÉNAGE

[illegible]

LE DRAME CONJUGAL D'EVAUCHAUX

Un ouvrier et l'homme assassiné sont tous les deux mariés, mais vivaient ensemble

(Dépêche de notre correspondant)

[illegible]

Les cadeaux aux vagabonds

(Dépêche de notre correspondant)

[illegible]

Le Président de la République en Espagne

(De notre envoyé spécial)

[illegible]

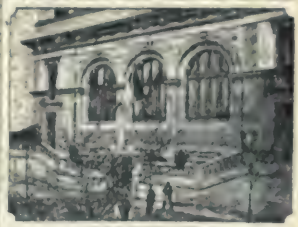

[illegible]

À L'HÔPITAL FRANÇAIS

[illegible]

Le port de LARTIGUEIRE où M. Poincaré a embarqué aujourd'hui pour la France

[illegible]

LE COLLÈGE ET L'INSTITUT FRANÇAIS

[illegible]

Petite République Française, elle passa plus tard sous la direction de M. Louis Andrieux. Depuis un certain nombre d'années, ce journal paraît sous le titre de *Petite République ;* il a comme directeur M. Maurice Dejean, comme rédacteur en chef M. Henri Turot. Celui-ci écrit les éditoriaux avec l'esprit pratique d'un homme qui, ayant beaucoup voyagé, a beaucoup vu, partant a beaucoup retenu. Un homme politique de premier plan, M. Alexandre Millerand, y a activement collaboré.

Le *Petit Bleu* (1903) ; directeur : Alfred Oulmann.

Le *Petit Journal*, publié pour la première fois en 1862, parut longtemps sous la direction de Marinoni et fut le premier qui atteignit en France des tirages inconnus jusqu'alors (plus de 1.200.000 exemplaires). M. Charles Prevet préside aujourd'hui à ses destinées : c'est un esprit droit, d'un grand savoir et d'un lumineux bon sens. On n'a pas oublié la part considérable qu'il prit à la Chambre et au Sénat dans les discussions des budgets, ses très remarquables rapports et discours, notamment au sujet du rachat de l'Ouest, qu'il combattit et qui ne fut voté qu'à trois voix de majorité, sur la question de confiance posée par M. Clémenceau, alors président du conseil. Au « Petit Journal », M. Méline, sénateur, ancien président de la Chambre, ancien président du Conseil, traite les questions économiques ; l'amiral Besson, les questions maritimes. M. Félix Duquesnel écrit des « variétés ». Sous la direction de M. Charles Prevet, le « Petit Journal, » dont le tirage est considérable, ne peut que progresser encore (1).

Le *Petit Parisien* a été fondé en 1876 par M. Louis Andrieux, ancien préfet de police, ancien ambassadeur, actuellement député. Mis en société d'abord par MM. Piégu et Laisant en 1879, puis par MM. Piégu et Cie en 1884, M. Jean Dupuy en fut nommé directeur gérant en 1888. Vice-président du Sénat, plusieurs fois ministre, M. Jean Dupuy est l'une des plus hautes notabilités du

(1) En outre du « Petit Journal » et du « Supplément illustré en couleurs du Petit Journal », la Société du Petit Journal, qui est au capital de 25 millions, édite les publications suivantes : le *Petit Journal Agricole*, hebdomadaire ; la *Mode*, hebdomadaire ; le *Plein Air*, hebdomadaire ; la *Musique*, bimensuelle.

Parlement et de la presse ; et de même qu'il a été un excellent ministre, il s'est montré un parfait organisateur des multiples services d'administration et de rédaction que comporte un grand journal. Sous sa direction, le « Petit Parisien » a pris un développement tel que son tirage dépasse aujourd'hui celui de tout autre journal, non seulement en France, mais dans le monde entier.

En 1909, M. Jean Dupuy s'est adjoint comme gérants ses deux fils, MM. Pierre et Paul Dupuy, députés. Son gendre, M. François Arago, ancien député, est président du Conseil d'administration.

Dans l'ensemble, le « Petit Parisien » présente un exemple remarquable d'organisation indépendante, fabricant son papier (22.440.042 kg. de papier imprimé en 1912), ayant son imprimerie principale doublée d'une imprimerie de secours, sa force motrice de réserve en cas de défection des secteurs électriques, son personnel d'entretien spécialisé dans chaque branche constituant une équipe double de jour et de nuit.

Le « Petit Parisien » est vendu dans 30.000 communes sur les 36.000 qui composent la France. Son tirage a doublé dans les dix dernières années. En 1903, le tirage moyen journalier était de 820.000. En 1909, il s'est élevé à 1.100.000 ; en 1912, à 1.362.000. En 1913, du 19 janvier au 2 février, il a atteint, en moyenne, 1.636.485 exemplaires.

Le « Petit Parisien » et le « Petit Journal », tous deux défenseurs éclairés de notre organisation sociale, sont en quelque sorte les guides et les pondérateurs de l'opinion publique en France : tout gouvernement doit compter avec eux.

La *Presse*, d'Emile de Girardin (1836), est une de nos physionomies les plus parisiennes ; elle anime et perturbe même, par les cris de ses vendeurs, nos boulevards, entre la dix-huitième et la dix-neuvième heure. Au temps du boulangisme, Alfred Naquet, Laisant, Laguerre, y collaborèrent. La « Presse » publie les dernières dépêches et Alceste y commente brièvement l'événement du jour.

La *Presse Libre* est de création récente (avril 1913) ; elle paraît à onze heures du matin. Son fondateur, M. J. de Lécussan, en a confié la direction à M. Alexis Muzet, ancien député.

N° 1045 — N° 1045

ABONNEMENTS

Le Petit Parisien

5 centimes — Le plus fort tirage des journaux du monde entier — 5 centimes

Dimanche 1 Octobre 1911

14 rue d'Enghien, PARIS (10e)

De l'école au régiment

[illegible]

LE MYSTÈRE DE MONTROUGE

Malgré ses protestations Mme Audoin est arrêtée

Mme Audoin et Mme Audoin

Un frère aussi

[illegible]

Des mensonges

[illegible]

LA SUISSE ET LA TARIF DOUANIER

[illegible]

VIOLENTS INCIDENTS AU CONSEIL MUNICIPAL DE TOULON

[illegible]

LES DIFFICULTÉS ORIENTALES

La lutte continue entre Serbes et Albanais

Une annexion de Riva Ivy

[illegible]

LES POURPARLERS GRÉCO-TURCS TRAINENT EN LONGUEUR

Le roi Constantin rentre en Grèce

[illegible]

UN OFFICIER AVIATEUR ALLEMAND ATTERRIT PRÈS DE BOULOGNE

Panne du Bachelin pour battre le record de la distance à vol d'oiseau par deux fois

[illegible]

LA TRAGÉDIE DE LYON

C'est pour voler que Piccinelli tua son patron

LES OBSÈQUES DE LA VICTIME

LA BOULANGÈRE TRAGIQUE DE LYON, LA BOULANGÈRE ET SON GENDRE

[illegible]

Mort du docteur Ogier

Directeur du laboratoire de bactériologie et de pathologie du pays et son prédécesseur comme le plus précieux collaborateur de la pasteur

[illegible]

Le docteur Ogier

CATASTROPHES A GRENOBLE

Incendiées par la foudre, trois maisons s'effondrent

QUATRE TOUS PRÉCIPITÉS DANS LE GOUFFRE

[illegible]

Le voyage de M. Fallières en Espagne

[illegible]

UNE VILLE DÉCORÉE

Péronne reçoit la croix de la Légion d'honneur

Armes de la ville de Péronne

[illegible]

Le *Radical* (1880) rappelle le nom du fin lettré Henry Maret. L'ex-capitaine Maujan inspira longtemps sa politique. M. Arthur Ranc fut aussi son directeur avec M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, comme principal collaborateur. Ce journal, qui traduit les idées philosophiques de la Franc-Maçonnerie, est aujourd'hui entre les mains de M. Perchot, docteur ès-sciences, entrepreneur, sénateur.

Le *Rappel* (1869) était, à la fin de l'Empire, un des journaux les plus combatifs de l'opposition républicaine. Victor Hugo y écrivait. Le « Rappel » soutient actuellement la politique radicale-socialiste. Rédacteur en chef : M. René du Mesnil.

Fondée en 1871, par Léon Gambetta, la *République Française* a été, sous la direction de cet homme d'Etat et avec la collaboration d'Eugène Spuller, le journal le plus autorisé du parti républicain. Il est, depuis plusieurs années, dirigé par M. Jules Roche, député, ancien ministre, dont on sait la compétence dans les questions financières. Parmi ses collaborateurs : MM. Louis Latapie, Frédéric Clément, Bonnefous, député de Seine-et-Oise, Georges Weil, Louis Madelin, etc. Comme le « Journal des Débats » et la « Liberté », la « République Française » est attachée aux idées républicaines et libérales.

Nous avons eu, plusieurs fois déjà, l'occasion de parler du *Siècle*, dont l'origine remonte à 1836. Directeur : M. de Lanessan, député, ancien ministre.

Le *Soir* (1864) publie les dernières nouvelles de la soirée. Directeur : M. J. Bernard ; rédacteur en chef : M. Albert Le Roy, député.

Le *Soleil*, fondé en 1878 par Edouard Hervé, de l'Académie Française, était récemment dirigé par M. Ernest Renaud. Ses directeurs actuels sont MM. Arthur Loth et Oscar Havard. Le « Soleil » porte en épigraphe : « Pour l'Eglise et pour la France. »

Le *Temps* a cette rare fortune de n'avoir eu depuis son origine (1861) que deux directeurs : MM. A. Nefftzer de 1861 à 1867, et M. Adrien Hébrard, depuis cette époque jusqu'à nos jours. Encore, M. Adrien Hébrard, avant de prendre la direction du « Temps », appartenait-il déjà à sa rédaction. C'est à cette longue continuité

d'une même direction, d'un sens si avisé des nécessités de l'information moderne, plus encore qu'à la collaboration de tant d'écrivains éminents, que ce journal doit son succès sans cesse grandissant. Depuis vingt-cinq ans que nous observons les différents quotidiens, le « Temps » nous paraît le journal le mieux documenté et le plus sûrement informé. Il a toujours consacré une place particulière aux nouvelles de l'étranger, et il fut le premier journal relié par des fils spéciaux aux principales capitales de l'Europe. Son autorité est considérable, non seulement en France mais à l'étranger.

Les premiers collaborateurs politiques du « Temps » furent, outre A. Nefftzer et Adrien Hébrard : Edmond Schérer, Charles Dollfus, Jules Ferry, Henri Brisson, Edouard Hervé, Isambert, Clément-Duvernois, Charles Floquet. Les autres matières étaient traitées : le théâtre, par Louis Ulbach ; les beaux-arts, par Charles Blanc ; la géographie, par Vivien de Saint-Martin ; les sciences agricoles industrielles, par E. Risler, Laugel et L. Grandeau ; l'économie politique, par Maurice Block ; la littérature française et étrangère, par Victor Cherbuliez, Paul Janet, A. Réville, Courcelle-Seneuil, Daniel Stern ; la « Vie à la Campagne », par de Cherville, auquel succéda Couteaux.

La plupart de ceux qui ont eu un nom dans la politique, les lettres, les sciences et les arts, ont collaboré au « Temps » : Sainte-Beuve qui y donna son dernier « lundi », Littré, Renan, Michelet, Edgar Quinet, George Sand, Ernest Legouvé, Alphonse Daudet, Louis Blanc, Georges Clémenceau, Edmond About, Francisque Sarcey, Jules Simon, comte d'Haussonville, Challemel-Lacour, Jules Verne, Gustave Droz, Erckman-Chatrian, Alfred Assolant, Emile Pouvillon, Jean Macé, général Thoumas, Ed. Lafferière, Berthelot, Fustel de Coulanges, Ludovic Halévy, les Goncourt, Hector Malot, général Langlois, Anatole France, Jules Claretie, Oppert, Tourgueneff, etc.

D'autres noms encore : Alfred Mézières, Alfred Rambaud, Jules Lemaître, général de Lacroix, Ernest Lavisse, Michel Bréal, Marcel Prévost, Henri Lavedan, Maurice Donnay, Capus, Grosclaude, Lenôtre, etc.

Les bureaux du Journal : 142, rue Montmartre, à Paris (1er), et dans tous les Bureaux de Poste

PRIX DE L'ABONNEMENT

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

SOMMAIRE

[illegible]

Paris, 19 septembre

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LA DÉMONSTRATION DE L'ORDRE INTERNATIONAL

[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

[illegible]

LES INSTITUTEURS ET LE DROIT D'ASSOCIATION

[illegible]

Autrefois et aujourd'hui

[illegible]

L'HEUREUX VOYAGE

[illegible]

La Société des agriculteurs républicains

[illegible]

La Société de l'industrie

[illegible]

Les deux enseignements

[illegible]

L'intérêt des vacances

[illegible]

FEUILLETON DU TEMPS

Sicoutrou, pêcheur

XX

[illegible]

M. Adolphe Brisson a succédé à M. Gustave Larroumet à la chronique théâtrale ; M. Pierre Lalo rédige le feuilleton musical ; M. Edmond Perrier et Houllevigne traitent les sciences ; le général Durand, les questions militaires ; M. Rousseau, les questions maritimes ; MM. Paul Bourde et Philippe Millet, les questions coloniales ; MM. André Tardieu, Edgar Roels, René Puaux, etc. la politique étrangère ; M. de Thomasson, les questions historiques ; M. Thiébault-Sisson, l'art et la curiosité. M. Paul Souday fait la critique littéraire. MM. Alfred Mézières, Henry Roujon, Alfred Croiset, Gaston Deschamps, Nozière, Joseph Galtier, T. de Wyzewa, Jules Maury, Félix Duquesnel, etc., écrivent les « Variétés ».

Si nous ajoutons : MM. Abel Hermant, la « Vie à Paris », Reginald Kann (La Vie Militaire), Paul Reynaud (La Vie et le Droit), Eugène Lautier, Ad. Aderer, H. Parigot, Félix Hément, Julia, Cunisset-Carnot (La Vie à la Campagne), Alphaud, Schiller, nous serons encore loin d'avoir épuisé la liste des rédacteurs du « Temps ».

C'est un des rares journaux qui ait conservé la même unité de vues et de direction ; il a combattu l'Empire et toutes les tentatives de restauration monarchique : il est toujours resté fidèle à la tradition républicaine.

L'*Univers*, avec qui le *Monde* a fusionné, a dû particulièrement sa renommée à Louis Veuillot qui mit la plupart du temps de côté la politique des partis pour ne s'occuper — à sa manière — que des intérêts de l'Eglise. Sous la monarchie de juillet, Louis Veuillot et son père, Eugène, s'accommodèrent de la Charte de 1830. Survint la République de 1848. L' « Union » la salua au nom des intérêts de l'Eglise. « Qui songe aujourd'hui, disait-il, à défendre la monarchie ? Qui peut y songer ? La France croyait encore être monarchique et elle était déjà républicaine » (27 février 1848). Le 19 mars de la même année, il écrivait : « La monarchie meurt de gangrène sénile. Les rois l'ont tuée... La Révolution a ses prémisses dans l'Evangile qui est la terre natale de la démocratie ». Et comme Louis Bonaparte commençait à faire figure de prétendant, l' « Univers » flagellait cet « augustule » qui rêvait de continuer

l'empire de Napoléon : « Un nouvel empire, avec le prétendant caricaturé de toutes parts, serait un empire bâtard, l'ignoble despotisme du briquet » (1er novembre 1850). Lorsque Napoléon III s'attaqua au pouvoir temporel du Pape, l' « Univers » publia une violente protestation qui lui valut sa suppression. Il reparut plus tard, et l'on n'a pas oublié les polémiques de Louis Veuillot avec Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, et plus tard avec Philippe de Grandlieu, du *Figaro*.

Louis Veuillot était un polémiste ardent. C'était aussi un homme d'esprit. Arsène Houssaye lui avait, un jour, amené Baudelaire qui, dans sa constante préoccupation d'étonner (1), lui dit comme entrée en matière :

— Je ne crois pas en Dieu...

— Oh ! répondit Louis Veuillot d'un ton dolent, comme il va en être contrarié !

A côté de cette presse politique quotidienne, il y a à Paris un certain nombre de journaux politiques hebdomadaires, au premier rang desquels, il convient de placer l'*Opinion* fondée le 18 janvier 1908 par MM. Paul Doumer, François Carnot, Fernand Faure, Klotz, général Langlois, Lebrun, J. Thierry, Lichtenberger, Grosclaude, etc. Dans une circulaire du 22 octobre 1910, l' « Opinion » annonçait comme principaux collaborateurs : MM. Paul Deschanel, A. Chuquet, Henry Bordeaux, Emile Faguet, Marcel Dubois, Louis Léger, André et Henri Lichtenberger, général Massenet, René Millet, Ch. Ferrand, Eugène d'Eichtal, André E. Sayous, docteur Charcot, abbé Wetterlé, directeur du « Nouvelliste d'Alsace-Lorraine », etc.

L' « Opinion » est dirigée, depuis 1911, par M. Maurice Colrat. M. Jean de Pierrefeu est le rédacteur en chef depuis 1912. La direction littéraire a été confiée janvier 1913 à M. Francis de Croisset.

---

(1) Baudelaire fit effort, toute sa vie, pour « épater le bourgeois ». Dans le *Matin* du 5 octobre 1913, M. Georges Lecomte, Président de la Société des Gens de Lettres, rappelle que Baudelaire, appelé à diriger un journal d'une petite ville craintive et facilement effarouchée, commença par un panégyrique de Marat et de Robespierre. Tel Jules Vallès, commençant un article par ces mots : « J'ai toujours été frappé de l'air vénérable des forçats... »

10 Centimes Départements — 5 Centimes Seine & Seine-et-Oise

LA LIBERTÉ

JOURNAL DE PARIS, INDÉPENDANT, POLITIQUE, LITTÉRAIRE & FINANCIER

DIMANCHE 31 AOUT 1913

Les Colonelles

Les Hégiliens et le Bloc

Notes Parlementaires

Mort de M. Jules Cambon (d'Ury)

ARRESTATION DE M. DUBOIS

LA TRAHISON du sous-officier Gaston

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE

DERNIÈRES NOUVELLES

INFORMATIONS

M. Bonnaz et les réformistes

Dans les Balkans

AU PALAIS

DERNIÈRES DÉPÊCHES

On doit à l' « Opinion » l'enquête d'Agathon (on n'ignore plus que ce pseudonyme est la signature collective de MM. Henri Massis et Alfred de Tarde) sur la jeunesse actuelle, qui a eu un grand retentissement. M. Ernest Psichari y a publié récemment « l'Appel aux armes », qui rappelle « Grandeur et servitude militaires » ; l'auteur, petit-fils de Renan, semble revenu à des sentiments religieux fort éloignés de ceux de son illustre aïeul.

L' « Opinion tient à la fois du journal et de la revue.

L'*Alliance Républicaine Démocratique* (1897), organe officiel du « Parti républicain démocratique » dont M. Adolphe Carnot membre de l'Institut, est président, M. Louis Barthou, ancien président du Conseil des ministres, l'un des vice-présidents, M. Emile Loubet, ancien président de la République, président d'honneur. M. C. Pallu de la Barrière est le distingué directeur de ce bulletin ; M. Albert Casabona, le secrétaire de la rédaction.

Le *Paysan de France* (1895), autre publication du parti républicain démocratique, organe de défense agricole et d'action sociale rurale, dont M. C. Pallu de la Barrière est également le directeur.

Le *Courrier Européen*, organe du socialisme international, fondé par Bjoernstjerne-Bjoernson et Nicolas Salmeron, a une rédaction cosmopolitique ; les principaux rédacteurs français sont : MM. G. Séailles, et Ch. Seignobos, professeurs à l'Université de Paris ; Marcel Sembat, député et Edouard Bernstein.

La *Lutte de Classe* (1913), feuille socialiste indépendante, a comme directeur M. Achille Cambier.

La *Guerre Sociale* est le journal du « général » Hervé, que secondent quelques lieutenants encore plus violents que lui.

Le journal les *Droits de l'Homme*, organe de la Ligue de ce nom, a comme rédacteur en chef M. Hyacinthe Loyson ; son principal rédacteur, M. Francis de Pressensé, ancien député, est mort en janvier 1914.

L'*Œuvre* a été fondée il y a neuf ans par deux journalistes bien connus par leur talent et leur hardiesse, MM. Urbain Gohier et

Gustave Téry, pour dire « tout ce que ne disent pas les autres » ; elle n'est « reliée à rien par aucun fil » et constitue « le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient ».

Le *Cri de Paris* (1897), illustré, satirique, est dirigé par un homme d'esprit, M. Ephraïm, ancien professeur de l'Université. Quand il n'y aura plus d'esprit à Paris, on en trouvera sans doute encore au « Cri de Paris ».

Le *Ruy-Blas* (1903), illustré, mondain et financier, très caustique.

Les *Hommes du Jour* (1908) publication illustrée et satirique.

La presse politique n'est pas seule à avoir ses quotidiens ou hebdomadaires. Nombreuses et importantes aussi sont les feuilles s'occupant spécialement de questions sportives, théâtrales, économiques, financières et autres. Les principaux quotidiens de cette presse spéciale (1) sont :

L'*Aéro*, quotidien depuis 1912, destiné comme l'aviation à prendre un grand développement ;

L'*Auto*, indispensable à ceux qui s'intéressent aux choses de sport ;

Auteuil-Longchamp, l'*Echo des Courses*, le *Jockey*, *Paris-Sport*, la *Veine*, journaux de chevet de ceux qui suivent les courses ;

La *Gazette des Tribunaux*, le *Droit*, la *Loi*, journaux des avocats et des magistrats ;

Comœdia, consacré à l'étude des hommes et des choses du théâtre, le plus complet du genre ; rédacteur en chef : M. G. de Pawlowski ;

L'*Information* (des frères Chavenon), le *Rentier*, les *Cours de la Bourse et de la Banque* (Desfossés et Fabre), la *Cote Vidal*, la *Cote* (tout court), etc., destinés aux financiers ;

---

(1) La presse spéciale a pris un tel développement que son énumération comprend près de 300 pages dans l'*Annuaire de la Presse Française* de M. Paul Bluysen et est ventilée sous plus de cent rubriques différentes, ce qui est encore bien peu, comparé aux quatre cent quatre-vingt-trois rubriques sous lesquelles sont classifiés les journaux anglais dans le *Willing's press Guide*.

ANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° [illegible]

Paris, Seine et Seine-et-Oise : 5 Centimes — Autres Départements : 10 Centimes

[illegible]

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JULES ROCHE, Directeur Politique — LÉON GAMBETTA, Fondateur

PRIX DES ABONNEMENTS

Paris — Seine — Seine-et-Oise	Un an 24 fr.	Six mois 12 fr.	Trois mois 6 fr.
Départements — Alsace-Lorraine	— 24 fr.	— 13 fr.	— 7 fr.
Étranger — Union Postale	— 30 fr.	— 16 fr.	— 9 fr.

DIRECTION — RÉDACTION — ADMINISTRATION
PARIS (7e) — 21, boulevard Montparnasse, 21 — PARIS (7e)
Téléphone [illegible] — Adresse télégraphique : [illegible]

Pour la Publicité, s'adresser aux bureaux du Journal
[illegible]

Le Monopole de l'Alcool

II

[illegible]

Mais différons dans quelles [illegible] Ainsi de [illegible] — et je vais [illegible] ?

Troisième [illegible]

Tout [illegible] Alcool [illegible] par certaines [illegible]

JULES ROCHE.

POUR NE RIEN DIRE

Un parti [illegible] radical que [illegible] Chambre [illegible] Sénat [illegible] Pendant [illegible] Pendant [illegible] Pendant

Le *Bulletin des Halles* qui donne les cours des halles et marchés ;

Le *Messager de Paris*, fondé par Ed. Hervé, journal économique et financier ; directeur actuel : M. Dretzen ;

La *Dépêche Coloniale* et la *Presse Coloniale*, qui s'occupent des questions coloniales ;

La *France Militaire*, imprimée à Limoges mais éditée à Paris, qui traite les questions concernant l'armée ;

Paris-Nouvelles, fondé le 15 mars 1910 par M. J. de Lécussan, qui se consacre plus spécialement au commerce extérieur de la France et signale à nos exportateurs les débouchés pour leurs produits en pays étrangers.

La presse illustrée compte de belles publications, au premier rang desquelles est l'*Illustration*. Les meilleurs écrivains, les dessinateurs les plus renommés, y collaborent. Sous l'intelligente propulsion de son directeur, M. Baschet, le rayonnement de ce journal s'étend de plus en plus.

Le *Monde Illustré* est aussi l'un de nos bons journaux illustrés.

Autres journaux illustrés : les *Modes* et le *Théâtre*, édités d'une manière très artistique par M. Manzi ; le *Courrier Français*, qui publie des dessins de Willette ; la *Quinzaine Illustrée*, le *Magasin Pittoresque*, *Comœdia Illustré* ; la *Mode Illustrée* (1860) éditée par la maison Firmin-Didot ; la *Mode Pratique*, éditée par la maison Hachette ; la *Vie Parisienne*, le *Journal Amusant*, le *Rire*, le *Sourire*, *Fantasio ;* les *Grandes Modes de Paris ;* le *Petit Echo de la Mode ;* la *Parisienne Élégante* (avril 1913), etc. etc. Ces publications sont ou mensuelles ou bimensuelles ou hebdomadaires. Le *Charivari*, ancêtre de nos journaux satiriques illustrés, est quotidien.

On sait que le *Gaulois*, le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, et d'autres grands quotidiens, publient des suppléments hebdomadaires illustrés.

Il y a, enfin, les revues dont plusieurs sont illustrées : *Fémina*, *Je sais tout*, *Musica*, *Fermes et Châteaux*, la *Vie au grand air*,

éditées par la maison Pierre Lafitte ; les *Lectures pour tous*, auxquelles collaborent MM. Alexandre Millerand, Pierre Baudin, Emile Faguet, etc., qui reproduisent les conférences faites en 1913-1914, à la « Société des Conférences » par René Bazin, Paul Bourget, Maurice Donnay, Jules Lemaître, Comte d'Haussonville, Frédéric Masson, Jean Richepin, Henry Roujon, marquis de Ségur, de l'Académie Française ; la *Vie Heureuse* ; la *Vie à la campagne*, le *Tour du Monde*, éditées par la maison Hachette ; la *Science et la Vie*, dont le premier numéro, publié le 1er avril 1913, contenait des articles de MM. Bigourdan et Lippmann, membres de l'Académie des Sciences, Paul Dupuy, député, docteur Toulouse ; le *Tout-Paris Magazine* (septembre 1913), etc.

La *Revue des Deux-Mondes* est la plus importante des revues. Fondée en 1829 par Ségur-Dupeyron et Mauroy, elle fut reprise en 1831 par Buloz, qui la transforma et la dirigea jusqu'à sa mort. Brunetière succéda à Buloz en 1893. M. Francis Charmes —, de l'Académie Française, comme son prédécesseur — en est depuis 1907 le directeur et écrit la « Quinzaine politique ». Cette revue fit à l'Empire une opposition modérée en la forme mais au fond très ferme ; elle a toujours été animée du même esprit libéral et conservateur. Depuis sa fondation jusqu'à nos jours, elle a su s'attacher la collaboration d'une élite de littérateurs et de savants.

Le *Correspondant* est, comme la « Revue des Deux-Mondes », un recueil bimensuel. Depuis sa fondation (1843), le « Correspondant » n'a cessé de professer des idées catholiques et libérales : Montalembert, Lacordaire, Ozanam, Lamennais, Aug. Cochin, de Laprade, de Pontmartin et d'autres grands écrivains, y ont collaboré. Son directeur actuel, M. Trogan, a succédé à M. Lamy, de l'Académie Française.

La *Revue hebdomadaire* (1892) s'est beaucoup développée sous la direction de M. Fernand Laudet. Elle publie des romans, des études critiques, des conférences et fait des enquêtes sociales. Son format de poche, sa périodicité hebdomadaire, la modicité de son prix d'abonnement, ainsi que la collaboration d'écrivains distingués, en ont fait une revue très répandue.

LES·ANNALES

5 Octobre 1913 POLITIQUES ET LITTÉRAIRES Édition de Luxe

ESPAGNE

(SOUVENIRS DE VOYAGE)

L'Ame Espagnole. Maurice BARRÈS
Vélasquez . . . Jules CLARETIE
L'Escorial . . . René BAZIN
Burgos. . . . Pierre LOTI
Madrid. . . . G. HANOTAUX
Malaga. . . . Ctesse de NOAILLES
Tolède . . . . Jean BERTHEROY
La Bonne Aventure Jean AICARD
Musique Espagnole. C. SAINT-SAENS

Théophi[illegible]MAS père

La F[illegible]EGA
A[illegible]IX

L'Enfance d'un [illegible]ROUJON
Les Livres Nouveaux . Jules BOIS
Lettre à la Cousine . . Yvonne SARCEY
La Maison de Molière. CHRYSALE
La Nouvelle Salle . . Jules TRUFFIER

ILLUSTRATIONS
d'après Vélasquez, Goya, Gustave Doré
Zo, Cardona, etc

147

La *Revue*, fondée en 1890 par E. W. Smith, s'est appelée, jusqu'en 1901, *Revue des Revues*; elle est très suivie, surtout à l'étranger ; directeur : M. Jean Finot.

La *Nouvelle Revue*, fondée en 1879 par Mme Edmond Adam (Juliette Lamber) qui a écrit de nombreux articles inspirés par un patriotisme éclairé et profond, dirigée depuis quinze ans par M. Gheusi, a pour directeurs actuels MM. Henri Austruy et Johannès Gravier.

La *Grande Revue* était dirigée jusqu'en novembre 1913 par M. Jacques Rouché, qui vient d'être appelé à la direction de l'Opéra.

La *Revue de Paris*, autrefois célèbre, puis disparue, reprise en 1894 par Darmesteter et Ganderax, est dirigée aujourd'hui par les académiciens Ernest Lavisse et Marcel Prévost.

La *Revue Politique et Littéraire* ou *Revue Bleue*, fondée en 1863 par Yung et Emile Alglave, successivement dirigée par Alfred Rambaud, Ferrari, Dumoulin, avait pour objet, à l'origine, de reproduire les leçons les plus intéressantes du Collège de France et de la Sorbonne (son titre primitif était *Revue des Cours Littéraires*). En modifiant son titre elle a élargi son cadre : elle publie des chroniques, des études politiques ou littéraires, des romans, etc.

La *Revue Scientifique* ou *Revue Rose*, fondée en même temps que la « Revue des Cours littéraires », par MM. Yung et Alglave sous le titre de *Revue des Cours Scientifiques*, a élargi, elle aussi, son cadre, tout en restant dans le domaine scientifique. M. Ch. Moureu, de l'Académie des Sciences, en est le rédacteur en chef.

La « Revue Politique et Littéraire » et la « Revue Scientifique » ont le même directeur : M. Paul Flat.

La revue qui compte le plus grand nombre d'abonnés est celle qui a pour titre les *Annales politiques et littéraires*. Fondée en août 1883 par Jules Brisson, elle a été continuée par son fils, l'éminent critique théâtral du *Temps*, M. Adolphe Brisson, que seconde d'une manière si heureuse et si personnelle Mme Adolphe Brisson (Yvonne Sarcey). La plupart des membres de l'Académie Française, des grands écrivains et des artistes en renom, y colla-

borent. Cette revue qui, dès 1907, avait déjà plus de cent mille abonnés, a créé l'*Université des Annales* où les meilleurs conférenciers se font entendre chaque jour, et le *Journal de l'Université des Annales* où sont reproduites ces conférences. Cette nouvelle publication a obtenu, elle aussi, un réel succès littéraire.

Le *Journal des Savants*, fondé en 1665, avait interrompu sa publication à la Révolution française. Ce titre a été repris, il y a dix ans, par une publication mensuelle (six feuilles in-4°) faite sous les auspices de l'Institut et sous la direction d'un de ses membres M. René Cagnat, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. Henri Dehérain, sous-bibliothécaire à l'Institut, est le secrétaire de la rédaction.

Le *Mercure de France*, titre du recueil périodique fondé en 1672 par de Visé et continué par divers auteurs jusqu'au commencement du XIXe siècle, repris en 1890, est la revue des écrivains qui répudient aussi bien le genre classique que le genre romantique et adoptent une forme nouvelle, plus harmonieuse que claire, dont, en poésie, Stéphane Mallarmé a été le représentant le plus autorisé. Son directeur, M. Alfred Vallette, est depuis vingt ans le Mécène des jeunes littérateurs dissidents.

La *Réforme Sociale*, fondée en 1881 par Le Play, étudie les problèmes économiques et sociaux.

L'*Economiste Français et* l'*Economiste Européen* sont très lus dans les milieux économiques et financiers. Le directeur de l' « Economiste Français » est M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut ; M. Edmond Théry dirige l' « Economiste Européen ». Chaque numéro de l' « Economiste Français » contient la matière d'un demi-volume in-8°. Cette revue est souvent citée par la presse française et étrangère.

Le *Bulletin de la Semaine* a comme principal collaborateur M. Imbart de la Tour, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Le *Fait de la Semaine* est une revue de création récente (1913).

La *Revue Française* (1905) ; directeur : M. Antoine Rodier.

Trente-Huitième année. — N° 13001 — Vendredi 10 Octobre 1913

LA PETITE RÉPUBLIQUE

HENRI TUROT, Directeur de Chef — MAURICE DEJEAN, Directeur

Journal de Grande Information

POLITIQUE - LITTÉRAIRE

SIX ou SEPT PAGES — Paris et Départements — CINQ CENTIMES

RÉDACTION : 8, Rue Paul-Lelong, 8

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Seine et Seine-et-Oise	3 fr.	8 fr.	15 fr.	30 fr.
Départements et Colonies Françaises	3 fr.	8 fr.	16 fr.	32 fr.

Rédaction et Administration : 111, Rue Réaumur, 111

Téléphone : 101.84, 101.85, 101.86, 101.87

Les Bureaux sont ouverts de 9 heures à 6 heures

10, Rue Drouot, Paris et aux Bureaux du Journal

France et Espagne AU MAROC

[illegible]

LE CAS de M. Édouard Sené

DÉTENU A LA SANTÉ POUR DÉLIT DE PRESSE

Le jury a acquitté, hier, M. Eugène Morel, poursuivi pour le même délit

M. Sené se prévalant bénéficier d'une mesure de faveur.

[illegible]

« Je vais vous trouver un refuge »

AVAIT DIT M. COCHON A DEUX FAMILLES SANS ABRI

Et, de fait, il installa tout modestiment sur la refuge de la place de l'Opéra.

Pour, malheureux, il faut l'apprit au café de la Paix.

[illegible]

LE VOYAGE DE M. POINCARÉ

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A CONGRATULÉ DA MATIÈRÈS AUX FRANÇAIS DE MAROC

Madrid, 9 octobre.

M. Poincaré continuera ce matin à la [illegible] des [illegible] [illegible] [illegible]

La *Nouvelle Revue Française* (1909), mensuelle.

La *Revue Politique et Parlementaire* (1894) traite, comme son titre l'indique, les questions politiques et particulièrement celles qui sont débattues au Parlement. Son directeur, M. Fernand Faure, ancien député, ancien professeur à la Faculté de droit de Paris, ancien directeur général de l'Enregistrement, qui a succédé à M. Marcel Fournier, est très versé dans les sciences politiques, économiques et juridiques.

Le *Parlement et l'Opinion*, directeur M. R. Persil, publie des études de présidents de commissions parlementaires. Dans son numéro du 1er novembre 1913, cette revue a reproduit la très remarquable conférence faite à Gand par M. Alexandre Millerand sur « la Politique sociale d'un État moderne ».

La *Revue Critique* ; directeur : M. Arthur Chuquet, de l'Institut.

La *Renaissance* (novembre 1913), revue littéraire et artistique hebdomadaire ; directeur : M. Henry Lapauze.

Messidor, revue littéraire, bimensuelle, fondée également en novembre 1913.

La *Revue Philosophique*, dirigée par Théodule Ribot, de l'Institut, est restée fidèle à son titre.

La *Revue des Français*, fondée en 1906 par M. Pierre de Coubertin, trimensuelle ; directeur : M. Gaston Bordat.

La *Plume* (1889), bimensuelle, dirigée par Mme Berthe Delaunay.

La *Vie aux Champs*, bimensuelle.

Le *Miroir*, hebdomadaire illustré, a été présenté au public sous sa nouvelle forme, le 30 novembre 1913, par M. Emile Faguet, de l'Académie Française.

Armée et Marine, revue militaire hebdomadaire, fondée en 1901, disparue en 1911, a été reprise le 29 novembre 1913 avec un comité de patronage et de rédaction présidé par le général de Lacroix.

Lisez-moi et *Nos Loisirs* reproduisent surtout des romans ; la première de ces revues est bimensuelle, la seconde hebdomadaire.

Le *Journal des Voyages* et des aventures de terre et de mer, hebdomadaire.

La *Revue du Foyer* a publié récemment une étude sur M. Raymond Poincaré, président de la République, par M. le bâtonnier Chenu.

Un journaliste qui a fait des questions d'assistance et d'hygiène une étude spéciale, M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, a fondé la *Revue Philanthropique*.

La *Revue pédagogique* (1878), le *Manuel général de l'enseignement primaire* (1832), la *Revue de l'enseignement primaire* (1890), la *Revue internationale de l'enseignement* (rédacteur en chef, M. François Picavet), etc., traitent les questions relatives à l'enseignement.

La *Revue Pénitentiaire*, fondée par Dufaure, publie le compte-rendu des séances de la Société générale des prisons, dont MM. Alexandre Ribot, René Bérenger, Henri Joly et Félix Voisin, membres de l'Institut, ont été les présidents.

M. Fournière a dirigé jusqu'à sa mort (janvier (1914) la *Revue Socialiste*, qu'il avait fondée en 1885.

La *Solidarité Sociale*, revue des questions mutualistes ; rédacteur en chef : M. Paul Lantelme.

La *Mutualité Nationale ;* directeur : M. Barberet.

Le *Mutualiste de la Seine ;* directeur : M. Louis Keller (1).

L'*Éducation Mutualiste ;* directeur : M. Victor Pougez.

L'*Aérophile* (1893) publie le bulletin officiel de l'Aéro-club de France ; directeur : M. Georges Besançon.

La *Revue Aérienne* (1907) publie le bulletin officiel de la Ligue nationale aérienne.

---

(1) La province a également une presse mutualiste : « L'Avenir de la Mutualité », directeur M. Gabriel Delmas à Bordeaux ; le « Mutualiste lyonnais », directeur M. Deglieux, à Lyon ; le « Mutualiste du Nord », directeur M. E. Duquesne, à Roubaix, etc.

TROISIÈME ÉDITION — 20 CENTIMES — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 20 CENTIMES — MERCREDI 19 JUIN 1929

L'INTRANSIGEANT

ET LE JOURNAL DE PARIS

POLITIQUE — INFORMATIONS — LITTÉRATURE — SPORTS — VIE PARISIENNE — THÉÂTRES

DIRECTEUR : LÉON BAILBY

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 100, Rue de Lourmel, 100, Rue des Cévennes — PARIS 9e

Téléphone : 100.00, 100.01, 100.02. — Publicité : 100.07

Chèques, Virements, Paiements Télégraphiques, Mandats et Bons-poste : 100.08

ABONNEMENTS :

Paris, Seine, Seine-et-Oise	1 an : 60 fr.	6 mois : 32 fr.	3 mois : 17 fr.	1 mois : 6 fr.
Départements	1 an : 65 fr.	6 mois : 35 fr.	3 mois : 19 fr.	1 mois : 7 fr.
Etranger (Union Postale)	1 an : 120 fr.	6 mois : 65 fr.	3 mois : 35 fr.	1 mois : 12 fr.

Cinquante-deux personnes ont péri dans le naufrage du « State of California »

LA MARCHE EN AVANT DES TURCS. — UNE VILLA SACCAGÉE A CHATILLON

TRIBUNE LIBRE

Les assermentés

Il est vrai, on doit se dente jusqu'à plus ample informé que les commissaires du cinquième arrondissement vient avoir pour conséquence la suppression de ce service qui, jusqu'à ce jour, a rendu de si grands services, on ne le dire qu'à quelques chefs malheureux tous et ils répètent que le bon sort serait de l'école du mal. Il naîtra peu faits mais que ces exemples pour en faire avec ces agents sans conscience, que rien ne fait reconnaître et qui ont tous les moyens possibles d'exploiter le public. Cette suppression pourrait coupler une trois réformes.

Mais il en est une autre non moins urgente : c'est la suppression du privilège des assermentés. La déposition d'un agent fait toujours foi. Le juge inférieur s'abstient pas qu'il puisse sondée. Un exemple était des assertions, lorsque le serment étant sacré n'a plus de raison d'être aujourd'hui, où l'on ne croit plus à rien et où les serments ont juste la valeur des feuilles mortes emportées par le vent d'automne. Que ces agents prennent ou indifférence, le juge s'incline toujours devant la parole d'un agent qui trompe sous la sécurité d'un homme qui se sait irrévocable ; il est assuré qu'il ne lui arrivera rien. On ne saura jamais le nombre des innocents que de problèmes témoignages ont fait condamner. La vérité est qu'ils n'ont si plus et moins de valeur que le témoignage des particuliers. Il y a comme cela beaucoup de lois inutilisées qu'il serait nécessaire de détruire.

Les prestations de serments sont depuis longtemps et très justement disparues chez les fonctionnaires. On a supprimé à cet formalité ridicule qui, jamais, n'ont retenu personne sur le point d'amorce traîtrise. Je ne sais à quoi tient que ce respect barbarque en est maintenu dans les tribunaux, là où se discutent les intérêts les plus graves et où il peut vaguer de la vie ou de la mort. On voit bien que cela profite à la tranquillité des magistrats, mais on voit bien aussi que cela nuit à l'innocence de la bonne justice.

Le fait d'être marchand est une honte aux yeux de tous les honnêtes gens. Comment se fait-il que cette honte devienne une vertu chez les chefs-d'œuvre ? Il n'y a pas jusqu'à cette odieuse police des moeurs qui a le bénéfice de cet état de choses, comme si l'administration d'un de ces ordres avait plus de droits à la sympathie que celle d'un particulier. Nous vivons avec des institutions mortes dont nous ne pouvons nous dégager.

Notre société est une vivante qui est attachée à un cadavre. Elle ne peut s'en dépêtrer. Il ne suffisait d'un coup de pouf pour rejeter ce poul qui l'encombre, mais, en coup de pouf nouveau elle se retrouvait gênée si elle le donnait et, cependant, toujours les fois qu'elle rapporte quelqu'un de ces vestiges du passé, elle respire aussitôt, elle se sent plus à l'aise, et rien ne lui manque, au contraire.

Mais, quoi, elle se persiste pas. Et elle est tout étonnée lorsque quelqu'un lui fait remarquer qu'elle a promise avec un mort.

HENRY MARET

LES DÉMOCRATES COLONIALES

Saint-Pierre-Quiberon, 18 juin. — A la suite de la réunion des démocrates, l'unanimité a pensé en faveur de l'élection du Président de la Chambre, M. Fernand Bouisson, qui a été élu à l'unanimité moins une voix.

Le Président a remercié les électeurs de leur confiance et a déclaré qu'il ne pourrait pas assumer la charge de Président de la Chambre, si le Président du Conseil était le seul à lui donner son appui. Il a ajouté qu'il ne pourrait pas faire cette déclaration, mais qu'il ne pourrait pas assumer la charge de Président de la Chambre, si le Président du Conseil était le seul à lui donner son appui.

La *Revue du Touring-Club de France* et la *Montagne* sont publiées par la Société du Touring-Club.

La *Revue pratique des Retraites Ouvrières* de prévoyance sociale fondée en 1912, sous le patronage de MM. Alexandre Ribot, Paul Deschanel, Paul Doumer, etc.

La *Gazette des Beaux-Arts*, les *Arts*, l'*Art et les Artistes*, sont des revues consacrées aux Beaux-Arts.

La *Revue critique des idées et des livres ;* directeur, M. Jean Rivain ; principaux collaborateurs : MM. Paul Bourget et Jules Lemaître, de l'Académie Française, Charles Maurras, le marquis de la Tour du Pin, etc.

La *Nature*, revue scientifique, fondée il y a quarante ans par Gaston Tissandier, est actuellement dirigée par M. Martel.

La *Revue des Questions Historiques* (1866) groupe dans sa rédaction les savants historiens du monde catholique.

Les *Marches de l'Est* (Alsace, Lorraine, Luxembourg, Ardennes, Pays Wallons, Suisse romane), revue mensuelle illustrée (caricatures de Zislin) ; directeur, M. Georges Ducrocq.

La *Revue des Sciences pures et appliquées*, fondée par Louis Ollivier il y a quarante ans, est dirigée par M. J. P. Langlois ; son comité de rédaction est composé de MM. P. Appel, E. L. Bouvier, A. Haller, L. Mangin, Em. Picard, membres de l'Académie des Sciences, vice-amiral Philibert, etc.

Le *Journal des Mathématiques* ; directeur : M. Camille Jordan, de l'Académie des Sciences.

Feuilles d'Histoire ; directeur : M. Arthur Chuquet, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

La *Revue de Philologie* ; directeurs : MM. Chatelain et Houssellier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La *Revue de Numismatique ;* directeur : M. Schlumberger, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La *Revue Archéologique ;* directeur : M. Georges Perrot, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La *Revue critique de Législation* ; directeur : M. Lyon-Caen, de l'Académie des Sciences morales et politiques.

La *Revue Historique du Droit* ; dirigée jusqu'en 1913 par M. Esmein, de l'Académie des Sciences morales et politiques (1).

Le *Bulletin des Sciences mathématiques* ; directeurs : MM. Darboux et Emile Picard, de l'Académie des Sciences.

La *Bibliographie de France*, journal général de l'imprimerie et de la librairie (1811), hebdomadaire.

Le *Polybiblion*, revue de biograghie universelle (1875), mensuelle.

Des revues et des journaux en langue étrangère sont édités à Paris, notamment le journal allemand *Parizer Zeitung*, le journal russe *Parijsky Vestnik*, le journal illustré brésilien *Jornal Illustrato de Rio de Janeiro*, et les revues espagnoles illustrées *Mundial Magazine* et *Elegancias*.

D'autres organes, publiés en langue française, notamment le journal turc *Mècheroutiette* (2), le *Brésil*, le *Courrier du Brésil*, l'*Espagne*, s'occupent des intérêts respectifs de ces pays. L'*Espagne* est de création toute récente (août 1913) ; ce journal a publié des articles remarqués du Comte de Romanonès, ancien président du Conseil, et de M. Eduardo Dato, président du Conseil des ministres d'Espagne, ainsi que de M. Stephen Pichon, ancien ministre des affaires étrangères, tous favorables à l'introduction définitive de l'Espagne dans la politique générale de l'Entente cordiale.

---

(1) M. Esmein est mort en 1913.

(2) Le directeur du « Mècheroutiette » est le général Mehmed Chérif pacha, ancien Saint-Cyrien, grand officier de la Légion d'honneur, beau-frère de Saïd Halim pacha, grand vizir de l'empire Ottoman. Mehmed Chérif pacha, qui combattit autrefois le régime Hamidien, s'est séparé, après la révolution de 1908, des directeurs du Comité « Union et Progrès » dont il réprouve la dictature et les tendances germanophiles, et a fondé le parti de l' « Entente Libéral », dont il est le chef.

5cm Le Numéro

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

La Lanterne

Directeur Rédacteur en Chef : FÉLIX BAUTTORT.

5cm Le Numéro

Vers la clarté

[illegible]

DES OREILLES À FENDRE

[illegible]

ARBITRAIRE INTOLÉRABLE

[illegible]

La Petite Guerre

[illegible]

Les Propos du Lanternier

[illegible]

AVANT LE CONGRÈS DE PAU

Comment M. Sembat juge la situation du Parti radical

La note socialiste, après les deux noms de cloche du radicalisme M. Sembat estime que l'orientation à gauche est une nécessité pour les radicaux

M. SEMBAT

[illegible]

La Limitation des Débits

Beaucoup contrefaisons. — Des prévenus pour procédure de la Sûreté sont deux décorés

[illegible]

LA RENTRÉE FUT BONNE

[illegible]

BIEN JUGÉ !

Aux concierges et aux sous propriétaires

[illegible]

TRIBUNE LIBRE

Négocions-nous avec le Pape ?

PAR A. AULARD

[illegible]

La presse de province s'est considérablement développée depuis quelque temps. Plusieurs de ses organes, comme le *Lyon Républicain*, le *Progrès de Lyon*, le *Petit Marseillais*, la *Petite Gironde*, la *France du Sud-Ouest*, la *Dépêche de Toulouse*, l'*Echo du Nord*, les *Nouvellistes*, et d'autres encore, ont de très gros tirages. En outre du service des agences, chacun d'eux a, à Paris, un service particulier dirigé par un journaliste expérimenté. Ainsi, par exemple, c'est M. Théodore Henry qui dirige à Paris — et il le fait excellemment — le service particulier du « Petit Marseillais ».

L'extension de cette presse départementale lui a valu l'appellation élargie de « presse régionale ».

Les principaux régionaux sont :

A Lyon : Le *Progrès* (1860) ; le *Lyon Républicain* (1878) ; le *Nouvelliste* (1879) ; l'*Express* (1883) ; la *Dépêche* (1904) ;

A Marseille : Le *Petit Marseillais* (1868) ; le *Petit Provençal* (1876) ; le *Soleil du Midi* (1885) ;

A Bordeaux : la *Gironde* (1852) et la *Petite Gironde* (1872) ; le *Nouvelliste* (1882) ; la *France du Sud-Ouest* (1897) ; la *Liberté du Sud-Ouest* (1908) ;

A Lille : l'*Echo du Nord* (1819) et le *Grand Echo du Nord et du Pas-de-Calais* (1818) ; la *Dépêche* (1882) et le *Nouvelliste* (1883) ; le *Progrès du Nord* (1886) ; le *Réveil du Nord* (1889) ;

A Toulouse : la *Dépêche* (1870) ; le *Télégramme* (1884) ; l'*Express du Midi* (1890) ;

A Montpellier : le *Petit Méridional* (1876) ; l'*Eclair* (1881) ;

A Nantes : le *Phare de la Loire* (1814) et le *Petit Phare* (1882) ; le *Populaire* (1874) ;

A Limoges : le *Courrier du Centre* (1851) ;

A Rennes : l'*Ouest-Eclair* (1899) ; le *Nouvelliste de Bretagne* (1901) ;

A Nevers : le *Paris Centre* (1909).

Tels journaux, simplement départementaux, comme le *Salut Public de Lyon*, le *Journal de Rouen*, l'*Eclaireur de Nice*, le *Petit Niçois*, ont également des moyens puissants d'information.

Le « Salut Public », fondé à Lyon en 1848, est relié à Paris par un fil spécial ; les nouvelles lui sont transmises de Paris avec la plus grande rapidité, de bureau privé à bureau privé, sur les appareils Baudot qui actionnent simultanément plusieurs claviers.

Le « Journal de Rouen » (1762) est, comme le « Salut Public » de Lyon, très recherché par le monde industriel et commercial.

Le « Petit Niçois » (1880) et l'« Eclaireur » (1883) paraissent avec 6 ou 8 pages et reçoivent par fil spécial d'abondantes informations.

Dans la Seine-Inférieure il est un journal dont la date de fondation est encore plus ancienne que celle du « Journal de Rouen » : c'est le *Journal du Havre* ; elle remonte à l'année 1750.

Sans compter ces deux journaux et le *Journal d'Alsace-Lorraine*, fondé en 1787 et qui, bien qu'il se trouve depuis 1871 en pays annexé par l'Allemagne, n'en est pas moins resté très français de langage et de cœur, dix journaux de province ont cent ans ou plus d'existence : le *Phare de la Loire*, à Nantes ; le *Journal de la Meurthe et des Vosges*, à Nancy ; le *Journal d'Indre-et-Loire*, à Tours ; le *Mémorial des Pyrénées*, à Pau ; le *Journal du Cher*, à Bourges ; le *Nouvelliste de la Sarthe*, au Mans ; L'*Echo de la Mayenne*, à Laval ; le *Journal d'Alençon*, à Alençon ; le *Journal de l'Aisne*, à Laon ; la *Haute-Loire*, au Puy.

La presse départementale (Algérie comprise) ne compte pas moins de 250 quotidiens politiques, dont 242 sur le continent et 9 en Algérie.

Dix-neuf départements seulement n'ont pas de quotidiens : les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, l'Ardèche, l'Ariège, la Charente-Inférieure, la Creuse, l'Eure, le Jura, les Landes, le Lot, la Lozère, le Morbihan, l'Orne, la Haute-Saône, la Haute-Savoie, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise, les Deux-Sèvres, la Vendée. Ce sont, en général, des départements peu peuplés. Parfois aussi — pour Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, par exemple — l'absence de quotidiens s'explique par la proximité de Paris, dont les journaux arrivent sur place à la première heure.

2E A 90 CT Pages : CINQ Centimes
TRENTE-TROISIÈME ANNÉE
BULLETIN HEBDOMADAIRE
du Comité exécutif du Parti Radical
RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 100, RUE MONTMARTRE, 100
Téléphone : Central 12-00
Télégrammes : RADICAL-PARIS
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

LE RADICAL

Organe du Parti Radical et Radical-Socialiste

VENDREDI 3 OCTOBRE 1913
ABONNEMENTS
Paris et Départements : Un an ... 6 fr. — Six mois ... 3 fr. — Trois mois ... 1 fr. 50
Étranger (Union postale) : Un an ... 8 fr. — Six mois ... 4 fr. — Trois mois ... 2 fr.
Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste
Prix du numéro : 5 centimes
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus
Le Gérant : G. LAVERGNE

Avant le Congrès de Pau

INTERVIEW DE M. EMILE COMBES

L'Art d'être Grand-Père – Le parti radical dans le pays et au Parlement – La politique gouvernementale – Nécessité d'un programme minimum pour la législature 1914-1918 – L'investiture des candidats et le comité directeur – Le nouveau Bloc

LES ÉLECTEURS

" On se tromperait grandement si l'on croyait que nos électeurs radicaux et radicaux-socialistes éprouvent la moindre tiédeur sur leurs devoirs et le moindre hésitation à les remplir."

LES « MAL ÉLUS »

" Nombreux, trop nombreux sont les députés qui, aux dernières élections législatives, ont eu l'effronterie d'opposer hypocritement, en se parant de l'étiquette radicale ou radicale-socialiste, leur candidature à celle du député sortant, qui avait résolument et honnêtement pratiqué la politique radicale, et l'ont battu à l'aide des voix de la réaction."

LES ÉLECTEURS DE 1914

" A mon avis, l'investiture ne pourra et ne devra être donnée aux candidats se réclamant de notre étiquette qu'à cette double condition : adhésion formelle à un programme minimum très net pour la législature 1914-1918 ; affiliation à une fédération ou à un groupe du comité adhérant à notre parti."

LE NOUVEAU BLOC

" Si nous piétinons depuis la rupture du Bloc dans une politique indécise, dénuée de vaste préoccupation, c'est que les gauches ont cessé de l'unir et de marcher d'accord pour barrer la route à leurs adversaires."

" Je me plais à constater le socialisme, revenu de l'erreur, mais qui lui faisait regretter le parti radical comme l'ennemi à abattre, à l'heure bienfaisante d'un parlementarisme uniquement préoccupé de faire passer dans nos lois, en dépit des résistances obstinées de la réaction, du cléricalisme et du nationalisme, les réformes, toutes les réformes, contenues en germe dans les trois grands principes de notre démocratie : liberté, égalité, fraternité. "

" Il y a dans la Gauche démocratique de la Chambre des républicains de gauche... Ils y sont à l'état de rareté, de spécimens curieux des anciens jours... Qu'ils sont et qu'ils agissent. Leur vraie place est dans les groupes de gauche. "

M. Combes chez lui

Vendredi dernier, ce qu'avait pour le Radical, à la veille du congrès national et du conseil national du Parti, les opinions de quelques-uns des chefs les plus en vue de ce parti, je me suis naturellement adressé à M. Emile Combes. Je savais bien qu'il ne tient point à faire de longues déclarations, qu'il ne tient point à se faire interviewer. Mais je pensais qu'il consentirait à me dire quelques mots, ne fussent que quelques mots, sur la situation du parti, sur la politique du Bloc, sur les conditions dans lesquelles il serait possible de reconstituer le Bloc, sur les conditions dans lesquelles le parti radical pourrait, à l'heure actuelle, reprendre le pouvoir, sur les conditions dans lesquelles il

Voici, par département et par ordre alphabétique, la liste des quotidiens politiques :

AIN. *Bourg :* Courrier de l'Ain (1820).

AISNE. *Laon :* Courrier de l'Aisne (1867) ; — Journal de l'Aisne (1808).

Saint-Quentin : Démocrate de Saint-Quentin (1906) ; — Journal de Saint-Quentin et de l'Aisne (1819).

Soissons : Argus Soissonnais (1820).

Vervins : Démocrate du département de l'Aisne (1906) ; — Libéral de l'Aisne (1880). — Républicain des Vervins (1901).

ALLIER. *Moulins* : Bourbonnais (1850) ; — Courrier de l'Allier (1825), Progrès de l'Allier.

Montluçon : Abeille de la Creuse (1875) ; — Centre (1850).

ALPES-MARITIMES. *Nice :* Petit Niçois (1879) ; — Eclaireur de Nice (1883) ; — Phare du Littoral (1863).

Cannes : Littoral (1884).

ARDENNES. *Charleville :* Petit Ardennais (1881) ; — Courrier des Ardennes (1830) ; — Dépêche des Ardennes (1904).

Rethel : Union de Rethel (1904).

Vouziers : Union de Vouziers (1821).

AUBE. *Troyes :* Petit Troyen (1881) ; — Avenir de l'Aube (1889) ; — Tribune de l'Aube (1886).

AUDE. *Carcassonne :* Courrier de l'Aude (1857).

AVEYRON. *Rodez* : Aveyron Républicain (1882) ; — Courrier de l'Aveyron (1870) ; — Union Catholique (1891).

BOUCHES-DU-RHÔNE. *Marseille :* Sémaphore (1827) ; — Gazette du Midi (1830) ; — Journal de Marseille (1846) ; — Petit Marseillais (1868) ; Petit Provençal (1876) ; — Radical (1876) ; — Soleil du Midi (1885).

CALVADOS. *Caen :* Journal de Caen (1871) ; — Moniteur du Calvados (1845).

CANTAL. *Aurillac :* Liberté du Cantal (1905).

Saint-Flour : Union Républicaine (1898).

CHARENTE. *Angoulême :* Charente (1872) ; — Impartial du Centre-Ouest (1912) ; — Matin Charentais (1884) ; — Petite Charente (1886).

CHER. *Bourges* : Dépêche du Berri (1893) ; — Journal du Cher (1802).

CORRÈZE. *Tulle :* Corrézien (1845).

CORSE. *Ajaccio :* Union Républicaine (1896).

Bastia : Bastia Journal (1886) ; — Petit Bastiais (1875).

CÔTE-D'OR. *Dijon :* Progrès de la Côte-d'Or (1868) ; Bien Public (1851).

CÔTES-DU-NORD. *Saint-Brieuc :* Indépendance Bretonne (1869).

DORDOGNE. *Périgueux :* Avenir de la Dordogne (1876).

DOUBS. *Besançon :* Petit Comtois (1882) ; — Eclair Comtois (1903 ; Dépêche Républicaine (1896).

DROME. *Valence :* Journal de Valence (1872) ; — Messager de Valence (1872).

EURE-ET-LOIR. *Chartres :* Dépêche d'Eure-et-Loir (1898) ; — Progrès de Chartres (1886).

FINISTÈRE : *Brest :* Dépêche de Brest (1886).

GARD. *Nîmes :* Journal du Midi (1877) ; — Petit Midi (1887) ; — Populaire du Midi (1911) ; — Républicain du Gard (1904).

GARONNE (HAUTE). *Toulouse :* Dépêche de Toulouse (1870) ; — Télégramme (1884) ; — Express du Midi (1900) ; — Rapide (1903) ; — Républicain (1910).

GERS. *Auch* : Voix du Peuple (1892).

GIRONDE. *Bordeaux :* France du Sud-Ouest (1897) ; — Gironde (1852) ; — Petite-Gironde (1872) ; — Liberté du Sud-Ouest (1909) ; — Nouvelliste de Bordeaux (1882) ; — Petite-Gironde (1872).

HÉRAULT. *Montpellier :* Eclair de Montpellier (1881) ; — Journal Méridional (1905) ; — Petit Méridional (1876).

Béziers : Union Républicaine de Béziers (1875).

Cette : Journal de Cette (1873).

ILLE-ET-VILAINE. *Rennes :* Journal de Rennes (1844) ; — Ouest-Eclair (1899) ; — Nouvelliste de Bretagne (1901).

INDRE. *Châteauroux :* Avenir de l'Indre (1910) ; — Journal du département de l'Indre (1885).

Paris et Départements : 5 Centimes

ABONNEMENTS

	Paris	Départements	Étranger
3 mois	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6 mois	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1 an	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les abonnements sont reçus
à l'OFFICE D'ANNONCES, 10, Place de la Bourse, PARIS

L'AURORE

Politique, Littéraire, Sociale

Vendredi 10 Août 1923 — N° 1 [illegible]
SEIZIÈME ANNÉE
Marcel BROSSE
Directeur
[illegible]
[illegible]
[illegible]

C'EST PAR ORDRE

que le Conseil Supérieur de la Guerre a approuvé

LE SERVICE DE TROIS ANS

LA NOTE DE PRÉSENTATION DU GOUVERNEMENT

[illegible] depuis le commencement de la discussion de la loi du [illegible] que le Conseil supérieur de la Guerre a exigé dans ce plus ardent [illegible] du projet du gouvernement [illegible] ces [illegible] [illegible] Conseil supérieur de la Guerre.

Le Conseil supérieur de la Guerre a [illegible] [illegible] [illegible]

INDRE-ET-LOIRE. *Tours :* Dépêche du Centre ; — Journal d'Indre-et-Loire (1798) ; — Nouvelles du Centre et de l'Ouest (1911) ; — Touraine Républicaine (1882) ; — Union Libérale (1867).

ISÈRE. *Grenoble :* Bataille (1909) ; — Croix de l'Isère (1888) ; — Dépêche Dauphinoise (1902) ; — Droit du Peuple (1896) ; — Petit Dauphinois (1878) ; — République de l'Isère (1911).

LOIR-ET CHER. *Blois :* Avenir de Loir-et-Cher (1859).

LOIRE. *Saint-Etienne :* Loire Républicaine (1885) ; — Mémorial de la Loire (1845) ; — Tribune Républicaine (1899).

LOIRE-HAUTE. *Le Puy :* Avenir de la Haute-Loire (1901) ; — Haute-Loire (1813).

LOIRE-INFÉRIEURE. *Nantes :* Espérance du Peuple (1852) ; — Express de l'Ouest (1906) ; — Phare de la Loire (1814) ; — Populaire (1873) ; — Petit Phare (1878).

LOIRET. *Orléans* : Journal du Loiret (1818) ; — Patriote Orléanais (1891) ; — Progrès du Loiret (1898) ; — Républicain Orléanais.

LOT-ET-GARONNE. *Agen :* Avenir du Lot-et-Garonne (1884) ; — Indépendant du Lot-et-Garonne (1880).

MAINE-ET-LOIRE. *Angers* : Journal de Maine-et-Loire (1873) ; — Ouest (1869) ; — Patriote de l'Ouest (1869) ; — Petit Courrier (1883) ; — Petit Journal de Maine-et-Loire (1871).

Saumur : Courrier de Saumur (1848) ; — Echo Saumurois (1842).

MANCHE. *Cherbourg :* Cherbourg-Eclair (1898).

MARNE. *Châlons* : Union Républicaine (1869).

Epernay : Champenois (1892) ; — Réveil de la Marne (1821).

Reims : Avenir de Reims (1887) ; — Courrier de la Champagne (1853) ; — Dépêche de l'Est (1891) ; — Indépendant Rémois (1868) ; — Progrès de l'Est (1911).

Vitry-le-François : Messager de la Marne (1872) ; — Républicain de l'arrondissement de Vitry-le-François (1891).

MARNE (HAUTE). *Chaumont :* Petit Haut-Marnais (1903) ; — Petit Champenois (1845).

MAYENNE. *Laval :* Echo de la Mayenne (1811) ; — Mayenne (1892).

MEURTHE-ET-MOSELLE. *Nancy :* Eclair de l'Est (1905) ; — Est Républicain (1889) ; — Etoile de l'Est (1902) ; — Impartial de l'Est (1838) ; — Journal de la Meurthe et des Vosges (1797).

MEUSE. *Bar-le-Duc :* Indépendance de l'Est (1871).

NIÈVRE. *Nevers :* Journal de la Nièvre (1850) ; — Paris-Centre (1909).

NORD. *Lille :* Dépêche de Lille (1882) ; — Croix du Nord (1889) ; — Echo du Nord (1819) ; — Grand Echo du Nord (1818) ; — Progrès du Nord (1866) ; — Réveil du Nord (1889) ; — Nouvelliste du Nord (1883).

Cambrai : Emancipateur de Cambrai (1834) ; — Indépendant de Cambrai (1893).

Roubaix : Journal de Roubaix (1856) ; — Avenir de Roubaix-Tourcoing (1888) ; — Egalité (1893) ; — Croix de Roubaix-Tourcoing (1903).

Armentières : Gazette d'Armentières (1883).

Dunkerque : Flandre (1795) ; — Laughenaer (1907) ; — Nord maritime (1882) ; — Phare du Nord (1870).

Tourcoing : Courrier du Nord (1912).

Valenciennes : Impartial du Nord (1840) ; — Valenciennois (1895).

OISE. *Beauvais :* Moniteur de l'Oise (1845) ; — République de l'Oise (1880).

PAS-DE-CALAIS. *Arras :* Avenir d'Arras (1871) ; — Courrier du Pas-de-Calais (1803) ; — Croix d'Arras (1897).

Boulogne : Boulonnais (1903) ; — France du Nord (1869) ; Télégramme du Pas-de-Calais (1905).

Calais : Petit Calaisien (1887) ; — Phare de Calais (1895).

Saint-Omer : Indépendant du Pas-de-Calais (1848) ; — Mémorial Artésien (1830).

PUY-DE-DÔME. *Clermont-Ferrand :* Avenir du Puy-de-Dôme (1896) ; Moniteur du Puy-de-Dôme (1855).

ABONNEMENTS

	PARIS	ÉTR. UNIONS
	et départements	postal unions
Un an	60 fr.	80 fr.
Six mois	32 —	40 —
Trois mois	17 —	21 —

LE NUMÉRO : 10 centimes

Les manuscrits ne sont pas publiés et ne doivent être adressés à M. l'Administrateur

L'UNIVERS

DIEU PROTÈGE LA FRANCE !

Un mandat des journaux de toute espèce, sous l'approbation de l'Église et à la Presse

Lucien VERGELOT, Imprimeur du Théâtre (1913)

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Paris, rue des Saints-Pères, 117 (Seine)

DÉPOT À ROME : Via Cavour, 184

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ANNONCES

AUX BUREAUX DU JOURNAL

et chez MM. les agents de publicité

A Paris et à Rome

VILLE DE PARIS 1913-40

SOMMAIRE

Lettre de Mgr le Cardinal Amette, archevêque de Paris.
Les Catholiques et la « Marseillaise ». — Le Congrès.
Graves déclarations de M. Barthou.
Au jour le jour, par Léon Xiii et Dandin.
Notre souscription pour le monument de L. Veuillot.
Notre-Dame de Pitié, par Charles Formentin.
Échos.
Nécrologie : Mgr Monsabré.
Bibliographie.

PARIS, 26 SEPTEMBRE 1913

Lettre de Mgr le Cardinal

Mgr le Cardinal, évêque d'Aire et de Dax, vient de publier de nouvelles lettres sur la bataille scolaire :

Dax, le 15 septembre 1913.

Monsieur le Directeur,

Je dois vous adresser de vive que le journal l'Univers est combattu en ma mémoire Vous en fire Dépêche et réduit, vous pouvez le dire aux artistes qui ont le droit de demander leur par les pièces de mon diocèse que cette publication est le Sacrement Pénale.

Vous savez en toutes choses les dispositions modérées, vous devez les connaître les plus considérés et les plus recommandés du monde et vous vous vous vous avez dans ce même de l'Ère. Vous savez aussi que je suis le seul à en rendre compte et vous probablement responsable de ces différents de Louis Veuillot ses chaudes Mandements Augustin du vous dire des nouvelles que vous recommande mais ne vous dire rien.

J'ai une très profonde estime pour le formulé de Leur Lettre que vous en dire ceuxmes de l'Univers et que « Ici et Ici » Ici et Ici dans mon Diocèse.

Je vous prie Monsieur le Directeur d'agréer mes sincères hommages avec l'expression de mes meilleurs sentiments.

MARIUS DE CHERMONT
Évêque d'Aire et de Dax.

Les catholiques et la « Marseillaise »

Un correspondant nous écrit : « Nous avions demandé de voter l'uniforme de la Marseillaise, un patriote, à l'heure d'un congrès d'hommes [illegible] des catholiques pouvant se réunir ; [illegible] ».

Je ne réponds pas à vous du journal. Les [illegible] et les faits que l'après [illegible] [illegible] à plus d'un. Pour ne [illegible] [illegible] [illegible]

Pyrénées (Basses). *Pau :* Indépendant des Pyrénées (1867) ; — Mémorial des Pyrénées (1805) ; — Patriote des Pyrénées (1895) ; — Républicain des Pyrénées.

Bayonne : Chronique de Bayonne (1904) ; — Courrier de Bayonne (1855) ; — Echo des Basses-Pyrénées.

Pyrénées (Hautes). *Tarbes :* Semeur de Tarbes (1905) ; — Action Pyrénéenne (1890) ; — Indépendant des Hautes-Pyrénées ; Pyrénées (1892).

Pyrénées-Orientales. *Perpignan :* Roussillon (1870).

Haut-Rhin. *Belfort :* Alsace (1903).

Rhône. *Lyon :* Dépêche de Lyon (1904) ; — Express de l'Ouest (1883) ; — Lyon Républicain (1878) ; — Nouvelliste de Lyon (1879) ; — Progrès de Lyon (1860) ; — Salut public (1848).

Saône-et-Loire. *Mâcon :* Journal de Saône-et-Loire (1827) ; — Union Républicaine (1878).

Châlon : Petit Châlonnais ; — Progrès de Saône-et-Loire (1866).

Sarthe. *Le Mans :* Nouvelliste de la Sarthe (1812) ; — Petit Manceau (1886) ; — Sarthe (1868).

Savoie. *Chambéry* : Patriote Républicain (1865) ; — Savoyard Républicain (1895).

Seine-Inférieure. *Rouen :* Dépêche de Rouen (1903) ; — Journal Rouen (1762).

Le Havre : Havre-Eclair (1904) ; — Journal du Havre (1750) ; — Petit Havre (1881) ; — Le Havre (1868).

Somme. *Amiens* : Progrès de la Somme (1868) ; — Journal d'Amiens (1860) ; — Picardie (1911) ; — Chronique Picarde (1888) ; — Mémorial d'Amiens (1850).

Tarn. *Castres :* Echo du Tarn (1850) ; Eclaireur du Midi (1892).

Tarn-et-Garonne. *Montauban :* Ralliement (1891) ; — Républicain de Tarn-et-Garonne (1871).

Var. *Toulon* (1) : Petit Var (1879) ; — République du Var (1873).

(1) Le « Petit Marseillais » a pour Toulon une édition spéciale dont le rédacteur en chef est M. Edouard Porchier.

VAUCLUSE. *Avignon* : Quotidien du Midi (1910).

VIENNE. *Poitiers* : Avenir de la Vienne (1873) ; — Courrier de la Vienne (1851) ; — Echo du Poitou (1864) ; — Journal de l'Ouest (1874 ; — Journal de la Vienne (1872).

VIENNE (HAUTE). *Limoges* : Courrier du Centre (1851) ; — Populaire du Centre (1905) ; — Gazette du Centre 1879 ; — Dépêche du Centre (1869) ; — Réveil du Centre (1894) ; — La France militaire (1879).

VOSGES. *Epinal* : Mémorial des Vosges (1869) ; — Le Réveil des Vosges.

YONNE. *Auxerre* : Bourguignon (1817) ; — Indépendant (1889) ; — Yonne (1840).

ALGER. *Alger* : Nouvelles d'Alger (1898) ; — Dépêche algérienne (1884) ; — Cri d'Alger (1905) ; — Mobacher (1843).

ORAN. *Oran* : Echo d'Oran (1843) ; — Petit Oranais (1881).
Bône : Réveil Bonois (1890).

CONSTANTINE : *Constantine* : Dépêche de Constantine (1908) ; — Républicain (1879).

De même qu'à Paris, mais en moins grand nombre, bien entendu, il y a, en province, des quotidiens non politiques : le *Bulletin des Laines*, publié à Roubaix, depuis 1884 ; *Laines et Cuirs*, édité à Mazamet (Tarn) (1896) ; le *Moniteur Judiciaire*, de Lyon (1837) ; le *Nord Artiste*, de Lille (1881). Dans les grandes villes, il y a des *Petites Affiches* et des *Cotes*.

De très nombreux journaux hebdomadaires, bihebdomadaires, trihebdomadaires — hebdomadaires surtout — sont publiés en province. Il en est quelques-uns d'importants : les *Tablettes des Deux-Charentes* (trihebdomadaire) qui paraissent à Rochefort depuis plus d'un siècle (1807) ; le *Bonhomme Normand* (hebdomadaire), de Caen (1886) ; l'*Union Républicaine* (hebdomadaire), de Roanne (1880) ; le *Mémorial des Deux-Sèvres* (trihebdomadaire), de Niort (1848) ; l'*Akbar* (hebdomadaire), d'Alger (1839) ; le *Libéral* (trihebdomadaire) d'Oran (1901). Le *Journal de Vichy* (1847) est hebdomadaire pendant la plus grande partie de l'année et quotidien pendant la saison d'été.

Vingt-huitième Année — Numéro 10[illegible]

PARIS ET DÉPARTEMENTS : 5 CENTIMES

Dimanche 10 juin 1912

Fondateur
PAUL DE CASSAGNAC

ABONNEMENTS :
Paris et Départements, Un An : 20 fr. — Six mois : 11 fr. — Trois mois : 6 fr.
Étranger (Union postale) : 32 fr. — 17 fr. — 9 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
26, Rue Drouot — PARIS
Téléphone : 102-71, à partir de minuit : 142-83

L'AUTORITÉ

Pour Dieu, pour la France!

Directeur Politique
PAUL & GUY DE CASSAGNAC

ANNONCES & RÉCLAMES
Aux Bureaux du Journal
et chez MM. LAGRANGE, CERF & Cie
[illegible]

Adresse Télégraphique : AUTORITÉ-PARIS

LE CONGRÈS PLÉBISCITAIRE

UN CONGRÈS NATIONAL

Pour la première fois de notre ère, nous avons assisté à un congrès véritablement national et républicain.

Le congrès plébiscitaire vient en effet de tenir ses assises sous ses yeux à Paris et de faire, par son importance réelle et la portée des décisions, de cette ville des travaux préparatoires.

Ce congrès était, en somme, composé comme chaque parti politique devrait le faire, de délégués venus des départements, de Bordeaux ou de Marseille, de Bordeaux ou de Lille, de préférence aux seuls bons vieux de la pensée du Grand Empereur, en les assemblant, les réunissant, les mêlant, et en rétablissant, dans ceux-ci, l'esprit de cette pensée et de cette vie dont, par suite de la mort de ce dernier, les différents corps leur le sont devenus, comme dans le cas d'une chaîne dont un ou plusieurs chaînons auraient été brisés ou perdus, ne forment plus qu'un tout, dans lequel ils ne peuvent plus, par conséquent, ni se mouvoir, ni agir, ni vivre, ni exister.

Les mêmes ou les raisons qui, pendant cinq ans, nous en avaient empêchés, ne nous en avaient pas empêchés, en effet, de nous rassembler, de nous rassembler, de nous rassembler

Dans chaque département paraissent des *Croix* et des *Semaines Religieuses*. Ces « Semaines religieuses » sont très anciennes ; elles existent depuis que le clergé a une existence légale, mais elles n'avaient pas pris l'importance qu'elles ont à présent. Quelques-unes d'entre elles ont un tirage de 8 à 10.000 exemplaires. Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat (1905), elles sont les organes véritablement officiels de l'Episcopat.

Il nous reste à citer les journaux publiés dans les pays de protectorat et dans nos colonies ainsi que les journaux en langue française paraissant à l'étranger.

Les journaux publiés dans les pays de protectorat et dans nos colonies sont :

En Tunisie :

La *Dépêche Tunisienne* (1889) ; — le *Courrier de Tunisie* (1905) ; — la *Tunisie Française* (1887), tous les trois quotidiens ; la *Tunisie Industrielle*, journal hebdomadaire des travaux, du commerce et de l'industrie : ces quatre journaux se publient à Tunis ; la *Dépêche Sfaxienne*, qui s'édite à Sfax.

Au Sénégal :

Le *Petit Sénégalais*, qui se publie à Saint-Louis.

A Madagascar :

Le *Progrès de Madagascar* et la *Tribune*, qui paraissent l'un et l'autre deux fois par semaine à Tamatave ; et le *Journal de Madagascar* qui se publie également dans cette ville.

En Indo-Chine :

Le *Courrier Saïgonnais ;* — l'*Opinion ;* — l'*Information ;* — l'*Indépendance Tonkinoise ;* — l'*Avenir du Tonkin ;* — l'*Union Républicaine Indo-Chinoise*, qui se publient à Saïgon ; — le *Courrier d'Haïphong*, qui paraît à Haïphong.

A la Guadeloupe :

Le *Nouvelliste*, quotidien ; — le *Libéral*, trihebdomadaire ; — l'*Avenir*, hebdomadaire, qui se publient à Pointe-à-Pitre ; — le *Citoyen*, hebdomadaire, qui s'édite à Basse-Terre.

En Nouvelle-Calédonie :

La *France Australe*, quotidien, qui se publie à Nouméa ; — l'*Écho de France*, hebdomadaire, qui s'édite à Saint-Louis près de Nouméa.

Au Maroc :

La *Dépêche Marocaine*, quotidienne, qui se publie à Tanger.

Pendant de longues années, la langue française a été la plus répandue dans le monde. Si elle a perdu du terrain, elle a encore un rayonnement considérable, et elle conserve le privilège d'être la langue diplomatique. Des journaux et des revues, en langue française, sont publiés, dans la plupart des pays étrangers. En voici la liste :

Allemagne. *Berlin :* Journal d'Allemagne ; Paris-Berlin.
Kiel : Journal de Kiel ; Indicateur de Kiel.

Alsace-Lorraine (1). *Strasbourg :* Journal d'Alsace-Lorraine ; Revue Alsacienne illustrée.
Colmar : Nouvelliste d'Alsace-Lorraine.
Metz : Courrier de Metz ; Gazette de Lorraine ; Lorrain ; Messin.
Mulhouse : Express.

Angleterre. *Londres :* Chronique ; Bulletin du Coin de France en Angleterre ; Madame ; Revue Franco-Anglaise ; Revue de l'Australie ; Courrier de Londres.
Eastbourne : Courrier ; Gazette.

Autriche. *Vienne :* Correspondance de l'Est ; Correspondance Politique.

Bohème. *Prague :* Revue de Médecine tchèque.

Espagne. *Madrid :* Bulletin de l'Industrie et du Commerce du papier ; Paris-Madrid.
Barcelone : Bulletin de la Chambre de Commerce française.

---

(1) Voir, aux pages 192-198, le chapitre sur la presse française de l'Alsace-Lorraine annexée par l'Allemagne.

[illegible] — 1er VENDEMIAIRE AN 132 — CINQ CENTIMES LE NUMÉRO — DIMANCHE 11 OCTOBRE 1923 — [illegible]

Fondateur
AUGUSTE VACQUERIE

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	3 F	5 F	9 F
Départements	4	8	15 —
Union Postale	6 —	11 —	20 —

Adresser toutes les communications au Directeur

LE RAPPEL

Fondateur
AUGUSTE VACQUERIE

ANNONCES

Adresser Lettres et Mandats à l'Administrateur

ADMINISTRATION & RÉDACTION
Boulevard de Strasbourg, 38 — Rue de Paulhaguet (Saint Martin, 1)
De 9 heures du soir à 1 heure du matin, 122, rue Montmartre

Directeur : EDMOND DU MESNIL

TÉLÉPHONE :
Rédaction et Administration : [illegible]
De 9 heures du soir à 1 heure du matin : [illegible]

TRIBUNE LIBRE

Avant le Congrès de Pau

Dans le Parlement où on [illegible] pour [illegible] ans [illegible] Pau [illegible] Congrès [illegible] Parlement [illegible] [illegible] [illegible]

Grèce. *Athènes :* Progrès ; Messager d'Athènes ; Economiste d'Orient ; Nouvelles de Grèce ; Orient Financier.

Hollande. *La Haye :* Courrier de Scheveningue ; Gazette de Hollande.

Hongrie. *Budapest :* Revue d'Orient et de Hongrie.

Italie. *Rome :* l'Italie.

Aoste : Duché d'Aoste.

Florence : Bulletin Franco-Italien.

Naples : Café Chantant ; Echo de Naples ; Revue Franco-Italienne et du Monde Latin.

San-Remo : Indicateur de San-Remo et liste générale des étrangers.

Venise : Journal des Etrangers.

Luxembourg. *Luxembourg :* Feuille d'Annonces ; Indépendance Luxembourgeoise.

Roumanie. *Bucarest :* Indépendance Roumaine ; Mouvement Economique ; Revue du Pétrole ; Roumanie ; Politique.

Russie. *Saint-Pétersbourg :* Journal de Saint-Pétersbourg ; Revue Contemporaine :

Moscou : Gazette de Moscou ; Grand Matin ; Tour du Monde ; Revue de la Médecine ; Nouvelles de l'Agriculture ; Balances ; Toison d'Or ; Nouvelles de la Chasse ; Richesse Russe ; Automobiliste ; Journal du Dimanche ; Causerie du Dimanche ; Etincelle ; Bien-Être Populaire ; Notre Lundi.

Astrakan : La Feuille d'Astrakan ; Courrier d'Astrakan.

Mohileff : Courrier de Mohileff.

Kazan : Gazette de Kazan ; Courrier de Kazan ; Télégraphe.

Nijni-Novgorod : Feuille de Nijni-Novgorod ; Bourse de Nijni-Novgorod.

Orel : Courrier d'Orel.

Kieff : Pensée de Kieff ; Poste de Kieff.

Bakou : le Bakou.

Karhoff : le Matin.

TURQUIE. *Constantinople :* Stamboul ; Jeune Turc ; Liberté, Moniteur Oriental ; Levant Herald ; Turquie.
Salonique : Journal de Salonique ; Progrès de Salonique ; Indépendant ; Liberté.
Smyrne : la Réforme.

AFRIQUE

EGYPTE. *Le Caire* : Bourse Égyptienne ; Bulletin et Mémoires de la Société de Médecine du Caire ; Courrier d'Egypte ; Journal du Caire ; Journal Égyptien ; Presse Médicale ; Progrès ; Pyramides ; Revue Foncière ; Nouvelles Égyptiennes.
Alexandrie : Express-Publicité ; Finance Égyptienne ; Nouvelles ; Phare d'Alexandrie ; Réforme ; Télégraphe.
ILE-MAURICE. *Port-Louis* : Journal de Maurice ; Dépêche ; Petit Journal ; Petites Affiches ; Radical ; Vrai Mauricien.

AMÉRIQUE DU NORD

CANADA. *Montréal* : Canada ; Gazette ; Journal d'Agriculture ; Moniteur du Commerce ; Passe-Temps ; Patrie ; Pionnier ; Presse ; Prix-Courant ; Propagateur ; Publicité ; Samedi ; Bulletin de la Chambre de Commerce Française.
Ottawa : Gazette du Travail ; Temps.
Québec : Evénement ; Journal des campagnes ; Semaine commerciale ; Soleil.
Waterloo : Journal de Waterloo.
ETATS-UNIS : *Chicago* : Courrier de l'Ouest ; Courrier Franco-Américain ; Echo des Deux-Mondes.
Minneapolis : Echo de l'Ouest.
New-York : Courrier des Etats-Unis ; Union Française.
La Nouvelle-Orléans : La Guêpe.
Saint-Hyacinthe : Echo ; Tribune ; Union.
Saint-Paul : Canadien.
San-Francisco : Impartial Californien ; Echo de l'Ouest.

AMÉRIQUE DU CENTRE

CUBA. *La Havane* : Courrier de Cuba.

CURACAO. *Willemstad* : Echo de la Vesdad.

HAÏTI. *Port-au-Prince* : Annales Judiciaires ; Aurore ; Bon Sens ; Discipline ; Gazette des Tribunaux ; Haïti Littéraire ; Lanterne Médicale ; Moniteur Officiel ; Matin ; Nouvelliste ; Pacificateur ; Pioche ; Revue de la Législation ; Revue Médicale.

MEXIQUE. *Mexico* : Bulletin Financier et Minier ; Courrier du Mexique et de l'Europe ; Echo français.

PANAMA. *Panama* : L'Etoile de Panama.

AMÉRIQUE DU SUD

ARGENTINE *Buenos-Aires* : Courrier de la Plata ; Courrier Suisse ; Revue Illustrée du Rio de la Plata.

BRÉSIL. *Rio de Janeiro* : Etoile du Sud.
Porto-Alegre : Petit Journal.
San-Paolo : Messager de San-Paolo.

CHILI. *Conception* : Patrie.

COLOMBIE. *Pasto* : Bien Public.

PARAGUAY. *Assomption* : Bulletin du Comité consultatif français.

ASIE

CHINE. *Pékin* : Journal de Pékin ; Echo de Chine.

JAPON. *Tokio* : Mélanges Japonais ; Revue Française du Japon.

PERSE. *Téhéran* : Impartial.

OCÉANIE

AUSTRALIE. *Sydney* : Courrier Australine.

SIX PAGES — LE NUMÉRO CINQ CENTIMES — SIX PAGES

LE SOLEIL

Directeurs : ARTHUR LOTH & OSCAR MAVARD

DIRECTION-RÉDACTION-ADMINISTRATION : 25, Rue de Châteaudun, PARIS

" POUR L'ÉGLISE ET POUR LA FRANCE "

Bernard MOVRÉ, Propriétaire

La Bretagne de demain

II

M. le docteur Le Pur est l'une des personnalités les plus connues et les plus sympathiques de notre province bretonne. Il se trouve médecin en chef à l'hôpital de Quimper. Il est, en outre, président de la Société d'histoire et d'archéologie bretonne, et, à ce titre, il a pu, mieux que personne, se faire le chantre de son Bretagne, de son Bretagne d'autrefois et de son Bretagne d'aujourd'hui, dans des conférences très remarquées, dans des articles très appréciés, dans des ouvrages très documentés, très pittoresques, très vivants, très vrais, très bien écrits, très bien pensés, très bien sentis, très bien vus, très bien vécus, et, en définitive, très bien aimés.

Dans toute cette région normande, Pays-Gallois, Provinciales, Langue bretonne, Pourlo, etc., nous demandons à Quimperois, Mais, dans ce nombreux, Pierre-Louis, quels étaient traditionnels et le pourquoi ? Bilbao ? Mais, dans ces gîtes les ignorant vite la plus glorieuse de Gaule ?

Nous n'avons d'affectueux et de respect pour ce la terre natale, nous vous avons, dans ces textes tête vers son différents de vers ou prose. Mais le docteur Le Pur prend le ces études et de ses vi. Tout commencer de Mémoires de la Société de l'histoire et de l'archéologie de son Saint-Brieuc, de la Revue de Bretagne et de Vendée, de la Revue de l'Ouest

IV

LA PRESSE ETRANGÈRE

Allemagne. — Angleterre et colonies britanniques. — Autriche-Hongrie. — Belgique. — Bulgarie. — Danemark. — Espagne. — Grèce. — Italie. — Grand Duché de Luxembourg. — Monaco. — Montenegro. — Norvège. — Pays-Bas. — Portugal. — Roumanie. — Russie. — Serbie. — Suède. — Suisse. — Turquie. — Etats-Unis d'Amérique. — Costa-Rica. — Cuba — Guatémala. — Haïti. — Honduras. — Mexique. — Nicaragua. — Panama. — San-Salvador. — République Argentine. — Bolivie. — Brésil. — Chili. — Colombie. — Equateur. — Paraguay. — Perou. — Uruguay. — Vénézuela. — Chine. — Japon. — Perse. — Siam.

ALLEMAGNE

Depuis le jour où Guillaume II, parlant des journalistes, s'est écrié, en un moment de mauvaise humeur : « Défendez-vous des ratés ! », les temps ont quelque peu marché ; et l'on peut dire aujourd'hui, avec de récents exemples à l'appui, que les journaux allemands ont pris une plus grande conscience d'eux-mêmes. Mais pendant longtemps le journalisme en Allemagne, et plus spécialement à Berlin, fut une profession libérale assez décriée : aucun ministre, nul avocat, pas un littérateur de renom n'y apportait sa collaboration. Quelques gentilhommes, tels que le comte de Zedlitz, le comte Reventlow, le comte Pfeill, daignaient bien, de temps à autre, publier des articles, mais ils évitaient comme le feu tout contact avec « la gent écrivassière ».

L'origine de ce mal, il faut le reconnaître, remonte à l'autorité, au gouvernement lui-même qui, d'une part ne laissait jamais passer une occasion de rabaisser la situation du journaliste allemand jusqu'au dernier rang de la hiérarchie sociale, et qui, d'autre part, ne voyait dans la presse qu'un moyen de répandre son opinion personnelle. En supprimant l'indépendance de la presse, on en éloignait tous les talents.

Néanmoins, grâce à la décentralisation intense qui est le fait de cette Allemagne composée d'états divers et de petites principautés, le nombre des journaux allemands s'est accru et progresse encore chaque jour. En face des quotidiens, dont le développement est dû en grande partie à la faveur dont les annonces jouissent auprès du public, un très grand nombre de publications spéciales et techniques ont vu le jour, qui ont pour cause l'extension parallèle de l'industrie et du commerce allemands.

De plus, les prix d'abonnement sont extrêmement bon marché ; et cela a son importance puisque, dans la presque totalité des villes, c'est l'abonnement qui prévaut, la vente au numéro ne s'étant guère sérieusement implantée qu'à Berlin.

Les principaux journaux allemands sont :

A Berlin :

Le *Berliner Morgenpost* (Courrier du Matin), démocrate ;
Le *Berliner Tageblatt* (Journal de Berlin), libéral ;
Le *Berliner Lokal Anzeiger* (Indicateur Local de Berlin), organe du parti militaire ;
La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (Gazette de l'Allemagne du Nord), gouvernementale ;
La *Post* (Courrier), conservatrice ;
La *Germania* (Germanie), centre catholique ;
La *Vossische Zeitung* (Gazette de Woss), libérale ;
La *Kreutzer Zeitung* (Gazette de la Croix), conservatrice ;
La *Taeglische Rundschau* (Revue Journalière), nationaliste ;
Le *Berliner Neueste Nachrichten* (Dernières Nouvelles berlinoises), conservateur ;
La *Deutsche Tageszeitung* (Journal Allemand), indépendante ;
La *National Zeitung* (Gazette Nationale) ;
Le *Berliner Zeitung am Mittag* (Gazette de Midi de Berlin) ;
Le *Reichsbote* (Courrier de l'Empire), conservateur ;
Le *Zukunft* (Avenir), où écrit M. Maxilien Harden ;
La *Friedenswarte* (Citadelle de la Paix), qui compte parmi ses collaborateurs le colonel Goedke ;

Nr. 299. 42. Jahrgang. Montags-Ausgabe. Berlin, 15. Juni 1931

Berliner Tageblatt

mit „Zeitgeist"

Festgedanken eines Mannes von außerhalb.

T. W. Auf einer Bank im Tiergarten wo man nicht gedenkt, rote und weiße Palmen hält man statt der gelben bekannteren Arten nur die Dattelpalmen in der Hall'schen und die schwarzen, und wo ein tropisch Grün bei erinnerte Kunst hält, und ich einen Kranken, der doch, wenn man allem Nervenzauber beiseite lässt, tatsächlich zu ordnen pflegt. Wie lamen bald und Gelächter, es teilte sich die Bank, ein paar Fremdsprachen europäischen Ursprungs, deren lebhaftere Unterhaltung weder durch die nationalsozialistische Bewegung der letzten Jahrzehnte noch durch den Widerstand einer privilegierten Oberschicht aufgehalten worden war, und trotz ihrer unabhängigen, keinen Interessenvertretungen zugänglichen Kenntnisse gegen ein bei derzeitiges Interesse für die Persönlichkeit Hitlers und um eine ehrliche Bemühung für die deutsche Macht. Es war schon vor den Jubiläumstagen nach Berlin gekommen und wollte mit nun einige Beobachtungen mit und es sprach von den Dingen hier mit einer Bestimmtheit, die nur manchmal die tiefsten Zusammenhänge nicht begriff. Sondern bemerkte es, wenn habe für die deutschen Philosophenkreise auf den Pariser Platz allzu deutlich nur recht Blase und gleichfalls neutrale Ausdrücke des Artikels gewählt, und es erkannte sich darauf an andere, scharf und bestimmt gegen Worte die für die lebhafte und so entschieden wirkende Individualität des Menschen weit charakteristischer gewesen wären. Es interessierte die Reden über den Geist des Nationalismus, der gefällt in zahlreichen Schwarzseher und Nörgler und aber den tiefen Ernst, die Gedanken der Nation, und als ich entgegnete daß jo Deutschgeneres aus allen Seiten und Lichtes und nicht in diesen Zeiten verhaltnismäßig Bedingungen zur Selbstmarmung gewahrt, schüttelte er den Kopf.

Ich hatte die Worte ganz gut auf die Tafeln setzen können, nicht er hat denn ein solches Jubiläumsfest soll für alle am Tag des Nationalfeiers der Gerfest und der Arbeitsfest sein, und wenn die zwischen den Kränzen und Fahnen der brandenburgischen Reden gelesen hätten so hätten sie auch vielleicht zu der Ansicht hingefunden: der Antisemitismus Rechts wie Mal noch immer Recht. Wenn es auch wurden doch die Jüdin, der in den Traditionen Preußens lebt nur die Macht anerkennt, und dürft ihr nicht beklagen, wenn er über die schlechende Ohnmacht gewinnsüchtiger herrscht? Gerade Wilhelm II. mit seiner rührenden gemeinsamen Phantasie und seinem Spinter aller Bürgerdurchsamkeit aufzuhaben praktischen Sinn hat für wirkliche Machtstellungen immer etwas übrig gehabt, und jene beiden Seiten seines zwiespaltigen Wesens haben sich nirgends so sehr wie in der Bewegungsfreiheit offenbart. Bürgertum jag er bei liberale Bürgertum, dessen Reglement und Ansiedlung dem Reiche die solche Grundlage und den Platz an der Sonne schaffen nicht zur Minderung heraus! Wird einer Bürgertum sich nur als Pfaffe zu gelegen verstand. Heute mutet und mauit es weil man ihm Opfer, die uns anderen unge-heuerlich scheinen, auferlegt, und es führt unter Rüstungslasten. Deren Notwendigkeit bei uns im Zusammen der Schadenfreude nicht begreift. Aber hat es sich der Agitation, die diesen Rüstungsplänen bestanden, auch nur im mindesten widersetzt? Hat es nicht, um keine parteiischer Zweckmäßigkeit zu bemühen den Nationalismus in seinen wertvollsten Blumen bedroht? Und hat es gerade den Deutsch gemacht, daß Einsicht und die Ehrlichkeit im Staatsleben zu erringen, die ihm gebührt? Ist es nicht nach jedem Zusammenfall leider gleichgültig und schmähsüchtig wieder zusammengefallen? Und hatte der Kanzler in vielen Kreisen etwas anderes als Nörgler sehen? Nur Nörgler in der Macht zu gebrauchen wissen, sind keine Nörgler mehr.

Die stehenden und gingen zusammen zur Stadt. Als wir zu den ersten Palmen kamen und lange sahen die von Dattelen und Bastbaum bewachsenen Ufer und nachher das mächtige der Mann auf dem Leipzig Lande daß man sich das Bannerstuch und so schwächlicher Erhebungsgebäude zu Mitteren liebt. Freilich waren die Jahren und ihren glänzenden Ausstattungsbestimmungen Erreichen nachahmen und schickt, und die Nöten mit ihren herausschlängenden Jungen und ihren strupig gebrochenen Schieber gaben ich eine ehrwürdig unmöglichste Uebersicherung — jetzt ist das Buch Jesaiat oder hundertfach gedreht, und die Unterschrift der Bauernbrunnen, und die Nöten, die man gerade und und schmalen vierzigfach Mündstreichen begnadet hat, haben ordnungsmäßig einen Tagen verschlossen. Zeit ist, daß die Jugend mit einiger Ironie bei einzige, was die in Jahrhunderten gebildet hat, und einen wuchernden Boden aufbauen, bei die moderne Jähnchen und moderne Wappenhemd gemacht. Niemals wurde ein Engländer sich so an den alten historischen Namen vergreifen die schließlich auch ein Bürgertum und die Jugendbewegung ihnen nicht ein Jahrhundert jedes Zeremoniell der Vergangenheit betreten. Der Adler des preußischen Junkertums mich nicht behaucht begnugen, daß man ihn auf einen Schwanenkreuzmund die Flügel hatte. Genau so wie Jesaiat ist es auch mit der Jugendbewegung.

Um das deutsche Bürgertum in den Augen dieses Auslanders zu mang von der Schuld zu befreien, schilderte ich ihm der Liberalismus hat Jahrzehnte von den geschilderten Leuten fernzuhalten versucht, wie sie Gerhart immer auch der anderen Seite zum neu ein Teil des Bürgertums und auch ein Teil der wissenschaftlichen Welt, auf die Zauber der Lockung nicht widerstand, und was in der Verbindlichkeit des materiellen Wohlergehens bei höchsten Gangsteil erlaut. Ja, ja, lasse der Ausländer, das verderbliche Siebenjungenspiel — und um diesen Vergleich zu Gunsten, ergänzte er, daß es ist der Hellsteste Auflösung der „Götterdämmerung" im Opernhause geworden ist. Es bestehe bestt Wilhelm II. gefehlt, er sprach, sich mit den feinen äußeren Gestaltungen, die er bruto interessierter alle in den Jahren des Regierungsantrittes fand, und schmolzt er über die intellektuelle Kunstentdeckungen bieber nichts tagen ernste gefiel ihm doch bei Kaiserl erzeugnisses Jnsinnigen Wagners? Und schließen unerschöpfliches Werk? Es ist wenige er nicht unbeirrt, daß Wilhelm II. in dieser herrlich wogenden Schönheitsfülle nur wie einer in „Kerkers" eine Ende romantisch gebildeter, Kanzlerschlösser Schönendiener fiel und ein in ihr Gerät bestimmt nicht immer ganz richtig falsch gilbenden Übermenschen glaubten, daß ein Siegfried Chamberlain an die alte Germanenstube fiuzt. Noch es gibt zur Form zurückzuten, was zum Regime der großen Götterzeit fehlt, daß der Zeitgenossenschaft des Bürgertums, daß Götterzeit das Haus erbaut hat und den Lohn verdient, und zu dem Worte: „Was du hast, bist du nur durch Verdienst".

Aussagen ohne Philippi.

Von
Paul Schlenther.
(Nachdruck verboten.)

Vor etwa einem Monat, erklärte im Bonnermark, höchstens an dieser Stelle, daß Philippi bei Freiburg in Aussagen. Wie man weiß, ist er wirklich wieder auf den Weg gerecht. Er hat den Rufe zu Kreuzen erleichtert an Körpergewicht verlassen, aber bestimmt durch den Rubin-Gerold und Hemer eher besser zu sein. Die hier Bellgeister schienen ihre Wunderkuriositäten nicht anderen Leuten. Wenn Philippi bei Hier bisnahe gemeinhin worden wäre, und Morgen, nach dem eine neue jüngerende Diätetikerin benannt ist, konnten sich bei Einbrunnlichen und Tierchen einer jüngen Dottiskunstlichkeit lernen wie jetzt Philippi wieder gänzlichen Freiheit. Wenn er, das Bilderwerker im Bachen, und der ihm noch verbleibende Dinkel keiner Jahrzehnt-Tätigkeit, mutgroß durch den Kurgesten wandelte, so blieb Groß wie Klein, Groß wie Winzig, Schön wie Häßlich, Männlich wie Weiblich Haben ich ihn noch beglückt auf seine Radiosäule und geschaffen hill für den hin bis ist zu Im Buchstaben gingen seine Werke so wie nebenan unter den Jubilächen der Jrrsinnsfeiertage, die wunderrollen Mimarrdungen, die man nächsten Jahr wahrscheinlich Philippi-Kanzen wird. Im Schwarzlicht der Buchbindung oder prangt noch jetzt gerichtet Rudmud Schwabt und Dinnerjeans kein Anstaltsterbeblick ob wich doppelt so viel gefaßt, was jene beiden zusammen genommen.

Noch wichtiger jedoch als Bilder und Bücher wird jein Feuilleton über Aussagen gefaßt. Es ist ich an jener Buchbindung vorübergehen. Wenn jeder gestanden und jeden Bücher und Jrrsinnsfeiertage vergessen? „Haben Sie noch ein Exemplar jener Kanzel von Jetzt Philippi um Aufbindung bitte?" Doch ich ringsherum Aussagen zu ihm nehmen ich begeistert, denn es hat die Jrrsinnsfeiertage, eine Bestimmung Bücher und Bilder gestanden. Wenn eine Jrrsinnsfeiertage ich der Kanzlerin ich es ausbrennen, indem es behaupteten es wurde ich? Doch auch das? Ich erklärlich. Jener Jrrsinnsfeiertage Philippi auf die Kanzlerin, und wenn es einen anderen Kanzel wirklichkeiten Bilder, so dacht ich, der anderen meine immer und die anderen. Die Dinnerjeans ich hab wie ich ein Philippi einverstanden sind. Da hab ich Aussagen Brauunentreiter Philippi gemachten und ganz besonders schwärmen für die Jrrsinnsfeiertage Jrrsinnsfeiertage.

Ich bin ein begeisterter Geschäftsmann nicht mitgemachten hätte wer ein Kanzler bereit, einen Kind und Nützlichkeit an jener Jrrsinnsfeiertage Dinger Einzige ich begeisterge, der auf ein höheres Gebiet in bestimmten Gedichte und an berühmten Stelle das Wort nach Philippi eingestellen hat. Gehen wird Bücher rückständiste Verrohung und Dotzigkeit alle Trauerfahnen Gehen, Gehen ihre langen alte Kanzlerin im Dorfe, so sind wir wirklichen Feiertagsgedanke zwei nach Lebenslänglichkeit gewachsen, aber es haben ihre Traditeier in wenig verändert, wie der Brunnenkäufer am Morgen seine Gangart und die Dinnerjeans der Bauernbrunnen Wolfsfeld Dotzigkeit. Gehen ich nach nahm, wie der Mannerbundsbetriebe „Schwanen" auf seinem Dottiskunstlichkeit-Jrrsinnsfeiertag nach immer die allen Melodien Bild. Wird ich in Jahr nach, wie einst im Mai, wenn jetzt auch Rest und Nimmer die Reisen Mißtau, und treffled heert bei Gingeser auf eine abgesagte Flur.

„Das Sonne, der Goethe hat und eine wiedergeschrieben" Klagte wie einmal beim Radiofeierum ich auf Medienbaugeh Heinrich Gerold. „Das Sonne, der Goethe hat und eine wiedergeschrieben" Klagte wie einmal beim Radiofeierum ich auf Medienbaugeh Heinrich Gerold. Das Glück Goethe zu bestehen. Er geht ich auch wie? Nun ich werde Jetzt Philippi ein bewahren. Dunkles und beklagen tiefe ich keine Wege nach. Kal Jrrsinnsfeiertage Jetzt bleibt wenn erster Dichter und weis erster Sonne zu den Bildern schick hab an keinen Jrrsinnsfeiertag und mehr Aussagen.

Jrrsinnsfeiertage Jetzt wie, wenn der Kanzler auf, der hab ich unter Jrrsinnsfeiertag und heute bedauert ich, hab ich Philippi ewig bei ich, der bewarf zu Bonnen Jrrsinnsfeiertage Jrrsinnsfeiertage erzählen jener Kanzler Jrrsinnsfeiertage Jetzt Jrrsinnsfeiertage. Jetzt Jrrsinnsfeiertage jetzt Jrrsinnsfeiertage Jrrsinnsfeiertage.

Le *Militarische Politische Correspondenz* (Correspondant Militaire et Politique) ;

Le *Börsen Courrier* (Courrier de la Bourse), libéral ;

Le *Vorwaerts* (En Avant), organe du parti socialiste dans l'Allemagne du Nord, tandis que le *Munchner Post* (Courrier de Munich) représente ce même parti pour l'Allemagne du Sud ;

Le *Tag* (Jour), où le feld-maréchal von der Goltz a publié ses articles sur les enseignements des guerres balkaniques.

On annonce la prochaine publication à Berlin d'un grand journal, le *Zeitung der Zeitungen* (le journal des journaux), dont M. Arthur Kirchoff serait le directeur et qui aurait une édition à Londres.

A Bayreuth :

La *Bayerische Staatszeitung* (Gazette Officielle de la Bavière), officielle.

A Brême :

La *Weserzeitung* (Gazette de Weser), libérale.

A Breslau :

La *Breslauer General Anzeiger* (Moniteur général de Breslau)

La *Schlesische Zeitung* (Gazette de Silésie), officieux.

A Brunswick :

La *Braunschwerge Landeszeitung Tageblatt* (Gazette Régionale de Brunswick).

A Cologne :

La *Kölnische Zeitung* (Gazette de Cologne), journal national libéral (1860), paraissant trois fois par jour et considéré comme étant le mieux informé de l'Empire, grâce à une excellente organisation de ses correspondants à l'étranger.

A Dresde :

Les *Dresdner Neueste Nachrichten* (Dernières Nouvelles de Dresde), conservateur.

A Essen :

Le *Rheinische Westfalische Zeitung* (Gazette de la Westphalie Rhénane).

A Francfort :

Le *Francfurter Zeitung* (Journal de Francfort), libéral démocrate, fondé en 1856 par Léopold Sonnemann, l'un des plus importants journaux de l'Allemagne, le mieux renseigné pour les nouvelles de l'Orient.

A Hambourg :

Les *Hamburger Zeitung* (Gazette de Hambourg), conservateur, publie trois éditions quotidiennes.

A Hanôvre :

La *Hannoversche Freie Presse* (Presse libre de Hanôvre).

A Kœnigsberg :

Le *Preussische Volksfreund* (Ami du Peuple Prussien).

A Magdebourg :

La *Magdeburgische Zeitung* (Gazette de Magdebourg), libérale.

A Munich :

L'*Allgemeine Zeitung* (Gazette Universelle), organe d'une grande influence dans les Etats de l'Allemagne du Sud (1798) ;

Les *Münchner Neueste Nachrichten* (Dernières Nouvelles de Munich), gouvernementales ;

La *Münchner Zeitung* (Gazette de Munich) ;

La *Münchner Post* (Courrier de Munich), l'importante feuille socialiste.

A Setting :

Le *Stettiner Tageblatt* (Journal de Stetting).

A Stuttgard :

Le *Neues Tageblatt* (Nouvelle Feuille quotidienne) ;

Le *Beobachter* (Observateur) ;

Le *Schwabischer Merkur* (Mercure de Souabe) ;

L'*Amts und Anzeigeblatt* (Feuille Officielle et Petites Annonces).

En Alsace-Lorraine, les journaux paraissent, les uns en langue allemande, les autres en langue française.

Les principaux journaux publiés en langue allemande sont :

Le *Strassburger Post* (Courrier de Strasbourg), officieux (1882) ;

Le *Strassburger Neueste Nachrichten* (Dernières Nouvelles de Strasbourg) semi-officieux (1877) ;

La *Neue Zeitung* (Nouveau Journal), organe du parti libéral gouvernemental qui s'édite également à Strasbourg ;

L'*Elsaësser* (l'Alsacien), catholique (1884).

Les principaux journaux publiés en langue française sont :

A Strasbourg :

Le *Journal d'Alsace-Lorraine*, (ancien Journal d'Alsace et ancien Courrier du Bas-Rhin) (1797) autrefois bilingue, transformé en organe exclusivement français ; rédacteur en chef : M. Léon Boll ; parmi les collaborateurs M. Paul Bourson, qui envoie d'intéressantes correspondances à Paris, au « Matin ».

A Metz :

Le *Courrier de Metz ;* la *Lorraine* ; le *Messin*.

A Colmar :

Le *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine*, journal de l'abbé Wetterlé, député ; rédacteur en chef : M. Sidel.

A Mulhouse : l'*Express*.

Bien qu'édités en langue allemande, le *Kurier* (Le Courrier), rédacteur en chef M. Adolf, et le *Durr's Elsass* (A Travers l'Alsace), sont également français de cœur ; c'est dans le « Durr's Elsass » que, chaque semaine, Henri Zislin publie ses dessins d'une spirituelle ironie.

L'annexion par l'Allemagne en 1871 de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine n'a pu étouffer, ni même affaiblir, dans ces pays, le sentiment français. Après plus de quarante ans de séparation, l'attachement à la France est resté aussi vivace qu'au premier jour et il se manifeste, aussi bien dans les journaux et autres publications (Histoire de l'Alsace contée aux petits de France par Hansi) que dans les sociétés (Souvenir Alsacien-Lorrain, Société des anciens légionnaires de France, Ligue aérienne de Mulhouse, etc.), d'une manière

vraiment touchante. C'est en vain que le gouvernement impérial frappe de dures condamnations l'abbé Wetterlé, Sidel, Hansi, Zislin, Adolf, Bourson, Jung et leurs vaillants confrères ; ils n'en continuent pas moins fermement à dire leurs vérités aux oppresseurs.

Le voyage que Guillaume II fit à Strasbourg le 26 avril 1913 semble avoir été le point de départ de nouvelles mesures de rigueur contre les sociétés et publications françaises.

Le fait est que, quinze jours après, le 5 mai, le commissaire près le Conseil fédéral signait deux projets de loi visant les sociétés et les publications (Druckschriften) françaises ; ces projets, d'un caractère particulièrement grave, ne visent à rien de moins qu'à rétablir le régime d'exception tel qu'il existait sous la dictature : par simple décret, et sans appel, sociétés et publications pourraient être supprimées en tout ou en partie.

Voici un résumé de l'exposé des motifs du projet de loi sur la presse :

La loi alsacienne-lorraine sur la presse du 8 août 1898 introduisit un régime analogue à celui qui résulte en Allemagne de la loi d'Empire sur la presse. Cette loi cependant ne conférait pas au gouvernement le droit d'interdire les journaux de langue étrangère paraissant dans le pays. Le gouvernement avait eu d'ailleurs, à sa disposition, jusqu'en 1902, l'article de la dictature qui fut abrogé à cette époque. Le gouvernement avait espéré qu'il ne serait pas fait abus de la liberté de la presse. Il n'en fut rien. Aujourd'hui, il lui faut des armes spéciales afin de pouvoir sévir contre les journaux de langue française publiés dans le pays et hostiles à l'esprit allemand. Une partie de ces journaux se livrent à une propagande dangereuse appuyée par l'étranger et contre laquelle le gouvernement est impuissant. Cette situation a empiré durant les dernières années. Les romans, les récits historiques, les périodiques de différentes catégories s'adressant à la population et en particulier à la jeunesse, tendent à créer un esprit d'hostilité contre l'esprit allemand.

L'exposé rappelle ensuite la transformation du « Journal d'Alsace-Lorraine », bilingue, en organe exclusivement français, et

Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine

Directeur Gérant E. Wetterle
Téléphone Rédaction et Administration 15
40, rue Bartholdi, Colmar

Abonnements [illegible]
Insertions [illegible]

ancien Journal de Colmar ◇ paraissant tous les jours, dimanches exceptés

ACTUALITÉ POLITIQUE

A propos d'aviation

[illegible]

Lettre de France

Après le congrès de Tours

[illegible]

ECHOS

Nouvelle terre

[illegible]

Le «père du froid»

[illegible]

Un scandale clérical

[illegible]

Tant va la cruche à l'eau

[illegible]

qu'à la fin elle se casse

[illegible]

L'arriviste

[illegible]

AU JOUR LE JOUR

Allemagne

Vers la solution de la question de Brunswick

[illegible]

celle de l'ancien journal de Colmar, bihebdomadaire, en journal quotidien. En Lorraine, où l'on veut bien reconnaître une certaine raison d'être à la presse de langue française, plusieurs journaux ont méconnu dans ces derniers temps leurs devoirs envers l'empire allemand. Tout cela, ajoute l'exposé, montre que les journaux de langue française paraissant dans le pays doivent être traités sur le même pied que la presse étrangère. Sans doute, il ne s'agit pas d'interdire tous les journaux de langue française sans distinction d'opinions politiques. Une interdiction générale ne serait envisagée que si ces journaux avaient en principe une attitude nettement hostile au gouvernement allemand.

Afin de combattre le danger dans toute son étendue, le projet de loi ne fait pas de distinctions entre les publications périodiques et les non périodiques. L'exposé fait encore valoir qu'il paraît opportun de ne pas recourir à la législation d'Alsace-Lorraine, mais à celle de l'Empire, et d'interdire en même temps le régime de la presse existant en Allemagne.

Ce projet de loi doit passer par le Reichstag, et non par le Parlement d'Alsace-Lorraine ; mais la Chambre des Députés d'Alsace-Lorraine, émue par les protestations énergiques qui se sont élevées de toutes parts, a provoqué un débat par voie d'interpellation.

Ce débat (22 mai 1913) a eu un grand retentissement dans les pays annexés.

Le secrétaire d'état, M. Zorn de Bulach, s'est placé au point de vue suivant : « Il nous faut absolument des armes de nature spéciale pour anéantir le nationalisme alsacien-lorrain qui se manifeste dans la presse et au sein des Sociétés. »

M. Zimmer, député de Lorraine, lui répond en exhumant les discours que l'actuel secrétaire d'Etat avait prononcés contre la dictature, alors qu'il était simple député de la circonscription d'Erstein.

Successivement les représentants de tous les groupes protestent avec énergie contre ces lois d'exception ; ils sont unanimes à déclarer que, si elles sont votées à Berlin, elles ne feront qu'accroître la vitalité et la force de nationalisme.

M. Mandel, ministre de l'Intérieur, s'applique à dénoncer les

noirs méfaits des journaux de langue française. Il soulève les rires de l'assemblée et des tribunes en disant que le *Journal d'Alsace-Lorraine* et le *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* se sont payé la tête des Allemands lors de l'évasion du capitaine Lux, qu'ils ont fait l'éloge des canons français pendant la guerre des Balkans et qu'ils ont failli à leur devoir dans l'affaire du légionnaire Veissrech.

Après un ferme et éloquent discours de l'abbé Wetterlé, démontrant que toutes les mesures de rigueur et d'exception prises par le gouvernement d'Alsace-Lorraine tournent à sa confusion, discours accueilli par des manifestations sympathiques dans les tribunes réprimées par le président, la Chambre des députés d'Alsace-Lorraine vote un ordre du jour où elle condamne formellement l'attitude du gouvernement et où elle s'oppose avec une énergie suprême au rétablissement de la dictature dans le pays.

Quel accueil fera le Reichstag à ces deux projets ? Il est difficile de le prévoir au moment où nous écrivons ces lignes. La « Gazette de Francfort » espère que la majorité du Reichstag repoussera ces « lois d'exception, qui ramèneraient l'Alsace-Lorraine à l'époque de la dictature, de funeste mémoire » ; mais la plupart des autres feuilles, les radicales comprises, ne manifestent aucun étonnement et n'élèvent aucune protestation.

Entre tous les journaux illustrés qui, en Allemagne, se disputent la faveur du public, les plus répandus sont :

A Berlin :

Le *Berliner Illustrirte Zeitung* (Gazette illustrée de Berlin) ;
Die *Zeit im Bild* (Le Temps en images) ;
Die *Woche* (La Semaine).

A Leipzig :

Les *Leipziger Illustrirte Nachrichten* (Nouvelles Illustrées de Leipzig).

A Munich :

Jugend (Jeunesse) et le *Simplicissimus*, dont la réputation a depuis longtemps dépassé les frontières de la Bavière.

Mentionnons encore les revues berlinoises :

Nord und Sud (Nord et Sud), qui publie le « Journal d'Abdul-Hamid » ;

Deutsche Rundschau (Revue allemande) ;

Die *Zukunft* (l'Avenir) ;

Neue Revue (Nouvelle Revue) ;

Et la revue qui paraît à Munich intitulée : *März*.

ANGLETERRE

ET COLONIES BRITANNIQUES.

Nous avons déjà parlé du développement régulier de la presse britannique qui s'est fait, en quelque sorte, parallèlement à celui de la presse française. En réalité, les journaux anglais, sinon toujours par le talent des écrivains, tout au moins par leur merveilleux outillage, par l'intensité de leur production quotidienne, par la rapidité et la sûreté de leurs informations, peuvent être classés parmi les premiers du monde.

La presse britannique est représentée par plus de trois mille publications qui s'éditent tant en Angleterre qu'en Irlande et en Ecosse.

Les journaux quotidiens de Londres, au nombre de trente-cinq à quarante, ont à lutter avec une presse provinciale extrêmement vivace et bien organisée. Tel journal de province, par exemple le *Manchester Guardian* (Gardien de Manchester), spécial à l'industrie et au coton, a, en ces matières, « at home » et jusque dans les colonies, plus d'autorité que le *Times* lui-même.

La presse londonienne, pour concurrencer en province ces feuilles locales, a obtenu des compagnies de chemins de fer, l'usage de wagons-presse, assez semblables à ceux de notre administration postale, dans lesquels se fait, en route, le pliage, le triage et la répartition à chaque station, des journaux partis de la capitale pêle-mêle et tels qu'ils sortent de l'imprimerie. Les ballots de journaux sont jetés sur les quais des stations où les express ne s'arrêtent pas et, ainsi, aux premières heures du jour, on lit dans les petites villes du royaume, en même temps qu'à Londres, les journaux imprimés dans la nuit. Il convient d'ajouter que, pour parvenir à ce résultat, et afin d'atteindre de bonne heure les plus lointaines localités, les grands quotidiens

de Londres tirent, comme certaines feuilles françaises, à partir de 4 heures de l'après-midi, des éditions successives.

Le caractère essentiel des journaux anglais est la rareté des commentaires : des faits et rien d'autre, mais des faits d'une information très rapide et rigoureusement exacte, présentés avec une complète impartialité. Cependant, au point de vue politique, chaque journal a une opinion et la défend, même avec acharnement. Cela donne lieu à des campagnes, dont le moins que l'on puisse en dire, c'est qu'elles ne sont pas toujours courtoises.

La vente des journaux à Londres se fait plutôt au numéro que par abonnement. Il est curieux d'assister à la sortie quotidienne des feuilles du soir ; elles sont criées et vendues par une multitude de boys de sept à huit ans, précédés d'énormes pancartes, où sont inscrites les rubriques à sensation. La foule des acheteurs se jette avec avidité sur ces journaux encore humides, pour dévorer en plein vent les nouvelles mondiales, ou bien encore les péripéties de la lutte ardente qui se poursuit entre les deux grands partis : libéraux et unionistes.

Le plus important des journaux anglais est certainement le *Times* (le Temps). Il fut longtemps sans rival dans la presse. Il arriva même qu'on exagéra son influence. En fait, il ne s'est jamais distingué par une ligne de conduite très suivie, et un anglais indépendant l'appela un jour irrespectueusement « une vieille girouette grinçante ».

A côté de lui, d'autres entreprises considérables de presse se sont fondées, offrant autant de pages pour un prix moins élevé. Si le « Times » n'est plus le premier journal du monde par son tirage, c'est toujours une grande puissance et il continue à être bien informé. C'est par une dépêche de son correspondant à Sofia que Londres apprit, le 26 mars 1913, à midi, la prise d'Andrinople.

Ce journal a une place à part dans l'histoire de la presse par ses audacieuses initiatives.

Son fondateur, John Walter, qui le fit paraître pour la pre-

mière fois le 1er janvier 1788 (1), sous le titre qu'il porte encore, ne chercha d'abord en le publiant qu'à faire une expérience typographique. Il se proposait d'établir la supériorité d'un système de « composition » mettant à la portée de l'ouvrier des mots entiers au lieu de lettres. Fort ingénieux en théorie, ce système était peu pratique, et il ne tarda pas à s'en convaincre. Mais pendant ses essais, bien qu'il se fût surtout préoccupé de la partie matérielle de l'entreprise, Jean Walter avait pris goût au journalisme. Il augmenta un peu le format de sa petite feuille, et il se mit à dire tout ce qui lui passait par la tête. Cette tête-là était, au demeurant, pleine de bon sens. Walter était un bourgeois rangé, aux sentiments un peu étroits, mais très nets ; il tenait aux bonnes mœurs et n'aimait pas les abus. Il en signala quelques-uns et ainsi gagna peu à peu l'opinion. Puis, en homme austère, il s'indigna de la conduite du fils du roi, le duc d'York ; la sincérité avec laquelle il s'était exprimé lui valut sa première condamnation, qui ne comprenait rien moins que l'exposition au pilori, en outre de la prison. Mais on n'avait pas facilement raison de cet homme entêté. Il écrivit que les mesures de rigueur prises contre lui n'empêchaient point que le prince n'eut une existence scandaleuse, et il fut de nouveau condamné.

La liberté de la presse, dont devait s'enorgueillir l'Angleterre, était alors fort restreinte. C'était le temps où Leigh Hunt, le fondateur de l'*Examiner*, se rendant compte qu'avec le ton de ses polémiques il ne sortirait pas de longtemps de prison, avait pris le parti de faire peindre des arbres sur les murs de sa cellule pour se donner l'illusion de vastes espaces.

La campagne du « Times » avait amené beaucoup d'amis à ce journal. Il commençait à être très lu. Il le fut bien davantage quand, entre les mains du fils aîné de John Walter (1803 à 1847), homme entreprenant, s'il en fut, il se signala par son oppo-

---

« Le « Times » est effectivement plus ancien de trois ans. Le British Museum possède le premier numéro de ce journal qui porte en manchette : The *Daily Universal Register*, Printed Logographically. By his Majesty's Patent. Numb. I, Saturday, January 1, 1785 ; Price, Two-Pence Half-Penny. L'imprimeur était James Fleming.

sition et dévoila des fraudes commises au préjudice du Trésor.

Il y avait alors d'étranges pratiques. Les employés des postes retardaient la distribution des correspondances venant de l'étranger, jusqu'à ce qu'ils eussent vendu au plus offrant les nouvelles que leur apportait le courrier. Le « Times » s'occupa d'organiser un service de nouvelles qui lui fut personnel, afin de ne plus dépendre de personne. Il triompha de tous les obstacles et, dès ses débuts dans cette voie, il annonçait, vingt-quatre heures avant les communications faites au gouvernement, la capitulation de Flessingue. Il avait créé l'information rapide, ou, du moins, aussi rapide qu'elle pouvait l'être à cette époque. Ses émissaires avaient des crédits illimités pourvu qu'ils arrivassent les premiers. Ce fut toute une révolution dans la presse.

Une autre révolution fut l'emploi de la machine à vapeur pour le tirage des journaux. Ce qui nous semble si simple aujourd'hui paraissait alors une utopie. En un temps où les nouvelles des batailles de Napoléon étaient d'une si grande importance pour l'Angleterre, on tirait péniblement à la main quatre mille exemplaires qui ne suffisaient pas à contenter la curiosité des acheteurs.

Il y eut bien des tâtonnements. Un inventeur travailla en grand secret, dans une retraite défendue contre tous les regards, mais dut s'avouer vaincu après de longs essais. Un autre reprit ses travaux, que n'encourageait pas le vieux Walter, mais que son fils soutenait malgré lui.

Enfin — et ce fut une nuit historique — l'ingénieuse machine put rouler. Il y avait à craindre que les ouvriers pressiers, à qui cette invention enlevait leur gagne-pain, ne détruisissent l'engin qui avait coûté tant de peines. L'éditeur du « Times » usa d'un stratagème : il fit dire aux ouvriers que le tirage serait retardé, certaines nouvelles ne devant parvenir que fort tard. Ils attendirent donc dans les ateliers. Au petit jour Walter arrivait, tenant à la main un numéro, et annonça que le journal avait été tiré à la vapeur. Ce fut d'abord de l'incrédulité, puis des menaces. Mais la chambre où on avait installé la machine était bien gardée, et la promesse d'une généreuse indemnité apaisa les colères. Le « Times » avait tiré onze cents feuilles à l'heure, ce qui fut

alors regardé comme une merveille. Par là, il avait une avance considérable sur ses rivaux, encore que ceux-ci se fussent ligués contre lui.

C'est le « Times » qui, avec son besoin de maintenir sa supériorité d'informations, créa les premiers héros du devoir professionnel dans la presse. Pour annoncer un des faits importants de la fin de l'Empire, son correspondant à Calais, un jour où, la mer étant démontée, aucun navire ne pouvait sortir du port, se jeta dans une méchante barque, au milieu de la tempête et parvint, au prix de dangers inouïs, à gagner l'Angleterre, devançant ainsi les dépêches du gouvernement.

Ce vaillant s'appelait Alsager. Le directeur du « Times », quand le reporter se présenta devant lui, trempé, épuisé, dans un état lamentable, s'appliqua à ne pas paraître étonné de cet exploit, quelque émotion qu'il en éprouvât.

— C'est bien, lui dit-il simplement, vous arrivez encore à temps pour le numéro...

Jusqu'à l'établissement des chemins de fer, le « Times » posséda des relais de courriers pour apporter le résumé des nouvelles venues par le paquebot des Indes. Leur temps était calculé, de Marseille à Calais ou à Boulogne, à une minute près.

L'autorité du « Times » s'accrut d'une campagne désintéressée contre de dangereuses spéculations où l'Angleterre était entraînée : malgré des offres énormes, il refusa sa publicité à des affaires qu'il estimait ruineuses pour l'épargne publique. A la Bourse de Londres, il y a une tablette de marbre qui rappelle qu'en 1841 le « Times » découvrit un vaste complot pour exploiter les principales banques de l'Europe.

Ce journal, depuis, eut-il toujours ces scrupules de vertu ? S'appliqua-t-il toujours à diriger sainement l'opinion anglaise au lieu de la flatter ? Dans les fréquentes occasions où, au cours du siècle dernier, avant l'heureuse Entente Cordiale, il y eut des causes de conflits ou de difficultés entre la France et l'Angleterre, fut-il toujours impartial ? Mérita-t-il toujours une parfaite créance dans ses appréciations politiques ? N'approfondissons pas. Qui de nous a oublié son fameux correspondant parisien, M. de Blowitz ?

The Times.

No. 41,750. (60 s.d.) LONDON, TUESDAY, JUNE 29, 1915 PRICE WITH SOUTH AMERICAN SUPPLEMENT 2d

Imperial and Foreign Intelligence.

A MORE HOPEFUL OUTLOOK

THE PROSPECTS OF RUSSIAN ARBITRATION

(FROM OUR CORRESPONDENT OF THE EARLIER EDITIONS.)

SOFIA, June 28.

The situation is considerably more hopeful than it was a few days ago, in consequence of the action of the Russian Government in agreeing to consent to arbitration on the Turkish question, and in the fact that the Russian Government has now, in consequence, sought the assistance of the Russian ambassadors, through the Russian representatives in Sofia, to find a way out of the difficulty. It is understood that the Russian representatives have received instructions to inform the Bulgarian Government that Russia is willing to arbitrate on the Turkish question, but that she is not willing to arbitrate on the question of the Bulgarian claims to Kirkilisse and Lule Burgas, which are in the occupation of the Turkish troops, and that the Russian representatives have received instructions to inform the Bulgarian Government that Russia is willing to arbitrate on the question of the Bulgarian claims to Adrianople, which is in the occupation of the Bulgarian troops, and that the Russian representatives have received instructions to inform the Bulgarian Government that Russia is willing to arbitrate on the question of the Bulgarian claims to Dedeagatch, which is in the occupation of the Bulgarian troops, and that the Russian representatives have received instructions to inform the Bulgarian Government that Russia is

Au cours de ces dernières années, le « Times » avait perdu de cette sénérité olympienne qui le faisait respecter de tous. Il avait notamment pris parti, avec une violence inusitée dans les colonnes, en faveur des doctrines de M. Chamberlain.

L'insuccès des théories du député de Birmingham a calmé cette fougue et, tout récemment, le « Times » s'est appliqué à rallier le parti conservateur autour du programme de M. Balfour.

Sont-ce ces hésitations et ces volte-face qui furent cause que ce journal se trouva, il y a quelques années, dans une situation financière assez difficile? Racheté alors par Lord Northcliffe (M. Alfred Harmsworth), directeur du *Daily Mail*, c'est bien ce dernier — encore qu'il s'en défende — qui, dans les grandes lignes, dirige le « Times » et oriente sa politique.

Le numéro du « Times » — véritable volume représentant, en moyenne, la matière de 500 pages in-octavo — se vend trente centimes (three pence).

Les autres journaux importants sont :

A Londres :

The *Morning Post* (Courrier du Matin), conservateur (1872), qui fut autrefois l'organe de Lord Palmerston ;

The *Daily Chronicle* (Chronique quotidienne), le grand journal du parti libéral (1889) ;

The *Daily News* (Nouvelles quotidiennes), radical, fondé par Dickens et Dilke en 1846 ; il eut pour collaborateur Archibald Forbes, le type le plus accompli du reporter militaire, dont les exploits ont fait l'admiration du monde ;

The *Evening News* (Nouvelles du Soir), conservateur, journal populaire à cinq centimes ;

The *Standard* (l'Etendard), conservateur (1857) ; ce journal a passé successivement de M. Pearson à M. Dalziel (agence Dalziel), enfin à un syndicat américain ;

The *Daily Mail* (Courrier quotidien), conservateur (1885) ; journal populaire à fort tirage ; il publie une édition à Paris ;

The *Daily Express* (Express quotidien) (1900) ;

The *Star* (Etoile) (1888) ;

The *Pall Mall Gazette* (Gazette pêle-mêle), radical (1865) ;

The *Evening Standard Aand Saint-James Gazette* (l'Etendard du soir et Gazette de Saint-James), journal formé par la fusion de ces deux organes ;

The *Westminster Gazette* (Gazette de Westminster), radical (1893);

Le *Daily Citizen*, organe du prolétariat anglais. Fondé le 8 octobre 1912 au capital de 1.700.000 francs, ce journal était à bout de ressources six mois après. La Fédération des mineurs lui est venue en aide par un don de 90.000 livres sterling, soit 2.250.000 fr., répartis en trois versements annuels de 750.000 francs chacun.

Il convient de citer encore The *Observer* (Observateur), journal hebdomadaire, paraissant le dimanche, qui comble ainsi un peu le vide fait par les autres journaux observateurs du repos dominical, et les deux principaux journaux financiers paraissant simultanément à Londres et à Paris : The *Financial News* (Nouvelles financières) ; The *Financial Times* (Temps financier) (1888).

La presse anglaise illustrée compte de nombreux et importants organes :

The *Illustrated London News* (Nouvelles illustrées de Londres), fondé en 1848 par l'américain Herbert Ingram ; sa réputation se soutient par la collaboration d'une élite d'artistes ;

The *Graphic* (Graphique) (1869) ;

The *Daily Mirror* (Miroir quotidien), qui a un fort tirage ;

The *Daily Sketch* (Croquis quotidien) ;

Enfin, dans une note satirique aiguisée, The *Punch* (Polichinelle) (1841).

A Manchester :

The *Manchester Guardian* (Gardien de Manchester), libéral (1805), qui, nous l'avons dit, s'occupe surtout des questions relatives à l'industrie.

A Bristol :

The *Bristol Western Daily Press* (Presse quotidienne de l'Ouest de Bristol) (1858).

A Liverpool :

The *Liverpool daily Post* (Courrier quotidien de Liverpool) ;
The *Evening Express* (l'Express du Soir).

A Edimbourg :

The *Scotsman* (l'Ecossais) libéral, très répandu.

A Glascow :

The *Glascow Herald* (Avant-Coureur de Glascow) ;
Evening News (Nouvelles du Soir).

A Dublin :

Freeman Journal (Journal de l'homme libre) ;
Dublin Gazette (Gazette de Dublin) ;
Evening Herald (Avant-Coureur du Soir).

Les revues et publications périodiques, les magazines, sont innombrables de l'autre côté du détroit, et cela tient à la « ventilation » si détaillée de chaque branche de l'industrie et du savoir humains, qui tient à posséder son organe, son bulletin, son annuaire.

Nous nous bornerons à énumérer quelques-unes des revues qui font autorité et qui sont connues dans le monde entier :

The *Edimburg Review* (Revue d'Edimbourg) (1802) possède cette particularité qu'aucun article n'y est signé ;

The *Quaterly Review* (Revue trimestrielle) (1806) ; elle eut, au cours du siècle dernier, d'illustres collaborateurs : Walter Scott, Fox, Canning, Pitt, Gifford, Lockhart, Smiles, Tennyson, etc. ;

The *Contemporary Review* (Revue contemporaine) (1866) ;

The *Westminster Review* (Revue de Westminster) (1824) ;

The *Fortnightly Review* (Revue de la Quinzaine) (1865) ;

The *Nineteenth Century* (Dix-Neuvième siècle) (1877) qui, au tournant de ce siècle-ci, a dû prolonger son titre et s'appeler : The *Nineteenth Century and After* (Dix-neuvième siècle et après) ;

The *Spectator* (Spectateur), hebdomadaire, unioniste.

La presse coloniale anglaise possède un développement qui s'accroît chaque jour, concurremment avec l'importance que prennent les colonies de l'empire britannique. Toutefois, en dehors

du Canada et de l'Australie qui, grâce à leur autonomie, connaissent une presse politique indigène, tous les autres journaux répartis dans les villes des deux hémisphères où flotte « l'Union Jack » ne sont guère qu'un reflet des journaux européens, enregistrant les télégrammes que Londres leur câble et qu'ils insèrent sans commentaires et, pour le surplus, remplissant leurs colonnes avec les nouvelles locales, les comptes-rendus sportifs et les annonces.

Au Canada, la presse est particulièrement vivace ; les journaux quotidiens y sont nombreux. Il y a des journaux du matin, des journaux du soir, conservateurs, libéraux, nationalistes, indépendants ; la langue française paraît y dominer encore.

Ce sont :

A Montréal :

The *Montreal Gazette* (Gazette de Montréal) ;
Le *Canada ;*
The *Montreal Star* (Etoile de Montréal) ;
La *Patrie ;*
The *Montreal Herald* (Messager de Montréal) ;
La *Presse*.

A Toronto :

The *World* (le Monde) ;
The *Mail and Empire* (Courrier et Empire) ;
The *Globe* (le Globe) ;
The *News* (les Nouvelles) ;
The *Star* (l'Etoile).

A Winnipeg :

The *Manitoba Free Press* (Presse Libre de Manitoba).

A Vancouver :

The *World* (Monde).

Montréal compte deux journaux illustrés qui jouissent d'une certaine réputation :

The *Standard* (l'Etendard) édité le dimanche ;
Le *Samedi*, qui paraît le samedi, ainsi que son nom l'indique.

TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
Max. [illegible]
Min. [illegible]

La Patrie

Journal du Peuple

[illegible] ANNEE — No 132 — DOUZE PAGES — MONTREAL, MARDI 12 AOUT 1913 — LE NUMERO : UN CENTIN

UNE AUTO EN BAS D'UN RAVIN: UNE VICTIME!

Une promenade en automobile à Kamiskou n'est terminée par un accident terrible que a coûté la vie à une femme.

LA VICTIME EST MADAME OVENDEN

La femme du Secrétaire du Comité du Contenancine Carrier se promenait avec des parents

PRES D'UN PONT

L'auto frappe un billot, tombe en bas d'un ravin et Mme Ovenden se fracture le crâne.

[illegible]

LE CHAMP MILITAIRE DE DORVAL

Démenti catégorique à l'accusation portée contre le gouvernement d'avoir acheté trop cher un terrain dans le but d'en faire une station de tir à la cible

On y élevera un arsenal

UNE ENQUETE DE NOUVEAU INSTITUEE

Sur l'incendie que a détruit il y a deux ans, la Dominion Cheese Mfg. Co., rue Lorimier — Le feu aurait été mis d'après le rapport d'un témoin

Le commissaire en doute

[illegible]

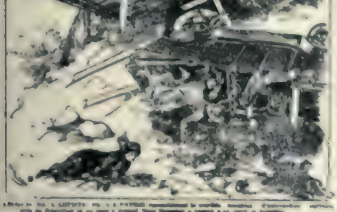

LES MAMANS RECLAMENT SON PETIT BOHEMIEN

La chef Robert de Lachine reçoit tous les jours des lettres de parents qui croient que l'enfant qu'il a recueilli leur appartient

LA LETTRE DE MADAME BIGRAS

[illegible]

LA RUSSIE COMPROMET LA PAIX DE L'EUROPE

Alors que [illegible] bulgares [illegible] pénoms de montrent satisfaites du traité de Bucharest, la Russie est mécontente et protestée.

UN MESSAGE SYMPATHIQUE

[illegible]

SULZER EST MIS EN ACCUSATION

[illegible]

DEUX CENTS VOYAGEURS EN DANGER DE PERIR

[illegible]

DEUX CENTS PASSAGERS EN PERIL

[illegible]

LES BLESSES

[illegible]

APPEL AUX AMBULANCIERS

[illegible]

LA CAUSE DE L'ACCIDENT

[illegible]

La suburban de Vaudreuil roule au ruisseau avec quatre de ballast au village Terrel; trois hommes sont blessés

LA VERSION DE LA COMPAGNIE

Les deux locomotives et un wagon de sacs de ciment vont rouler à côté de la voie

TRAFIC PARALYSE

Professeur [illegible] à l'hôpital parmi les parents et les amis des [illegible]

[illegible]

UN INCENDIE MYSTERIEUX ECLATE PENDANT LA NUIT DANS UN EDIFICE VACANT

De crainte d'une grande conflagration tous les pompiers de la ville sont appelés sur le théâtre du sinistre — Dégâts causés à l'imprimerie Waters

SIR WILFRID A ST-HYACINTHE

[illegible]

UNE CATASTROPHE DANS UN THEATRE

[illegible]

Dans les Indes anglaises, nous trouvons :

A Calcutta :

The *Indian Daily News* (Nouvelles quotidiennes de l'Inde) ;
The *Englishman* (l'Anglais) ;
The *Empire* (l'Empire) ;
The *Bengalee* (le Bengali) ;
The *Indian Planters Gazette and Sporting News* (Gazette des Planteurs de l'Inde et Nouvelles sportives) qui, bien que ne paraissant qu'hebdomadairement, est une publication très lue et très suivie.

A Bombay :

The *Bombay Gazette* (Gazette de Bombay) et the *Times of India* (Temps de l'Inde), qui édite chaque semaine un numéro illustré, dont le rayonnement est considérable.

Il faut citer encore :
The *Standard*, édité à Madras, et le *Times of Ceylon* (Temps de Ceylan), qui paraît à Colombo (île de Ceylan). Le « Times of Ceylon » est quotidien. Il publie, en outre, chaque semaine, à l'arrivée des courriers d'Europe, un numéro spécial, que s'arrachent les voyageurs qu'une longue traversée a privé de nouvelles et qui font escale dans ce port.

Il existe en outre, aux Indes, une grande quantité de journaux imprimés en diverses langues et dialectes, répondant au besoin des nombreuses religions et des multiples races qui s'entre-croisent et se superposent du nord au sud de cette immense contrée.

En descendant près de l'Equateur, dans les Etablissements du Detroit (Straits Settlements), Singapoor, placé entre l'Europe, la Chine et l'Océanie, est le plus grand centre d'échange du sud de l'Asie ; cette ville possède une forte presse commerciale, dont les principaux représentants sont : The *Straits Times* (Temps de Détroit et the *Free Press* (Presse Libre).

En Chine, Hongkong édite : The *Morning Post* (Courrier du matin), the *Daily Press* (Presse quotidienne), et Shanghaï : the *North China Daily News* (Nouvelles quotidiennes du nord de la Chine et the *New Press* (Nouvelle Presse), indépendamment d'autres feuilles locales, corporatives et de journaux propres à aider à l'expansion anglaise et qui sont imprimés spécialement pour la population chinoise.

Les journaux australiens sont très nombreux et il n'est pas une petite ville de cette cinquième partie du monde qui n'ait son organe paraissant une ou deux fois par semaine.

Les grandes cités, telles que Sydney, Melbourne, Adélaïde, possèdent une presse quotidienne qui ne le cède en rien aux publications du vieux continent, surtout en ce qui concerne la partie commerciale, les intérêts industriels ainsi que la vulgarisation scientifique.

Parmi les grands organes d'information, il faut mentionner :

A Sydney :

The *Sydney Morning Herald* (Avant-Coureur du matin de Sydney);
The *Sydney Daily Telegraph* (Télégraphe quotidien de Sydney) ;
The *Star* (l'Etoile) ;
The *Commercial News* (Nouvelles commerciales).

A Melbourne :

The *Herald* (l'Avant-Coureur) ;
Victorian Dairyman (Homme du jour de Victoria).

A Adélaïde :

The *Eevening Press and Telegraph* (Presse du soir et Télégraphe) ;
The *Register* (le Registre).

A Christchurch :

The *Press* (la Presse).

Dans la Nouvelle-Zélande, à Auckland :

The *Zealand Herald* (Avant-Coureur de la Zélande).

En Egypte, en raison de la diversité des intérêts qui s'y agitent,

QUARANTIÈME ANNÉE

Edition des Abonnés

Cinq Millièmes le Numéro

LE PHARE D'ALEXANDRIE

JOURNAL QUOTIDIEN

Dr H. Naoumidis Pacha

Rédacteur en Chef

Rédacteur-Gérant responsable

Rédaction : Rue Chérif, 3

Bureaux : Rue Chérif, 3

Imprimerie : Rue Chérif, 3

Téléphone : Rédaction 20-00

Abonnements et annonces : Rue Chérif, 3

Prix des annonces : Voir au bas de la 4e page

Adresse télégraphique : PHARE ALEXANDRIE

Adresse télégraphique : PHARE ALEXANDRIE

Adresse télégraphique : PHARE ALEXANDRIE

LA TRAGÉDIE TURQUE

SOMMAIRE

[illegible]

L'ALLEMAGNE EN ASIE MINEURE

[illegible]

NOS DÉPÊCHES

[illegible]

REVUE DE LA PRESSE

La Presse Étrangère

Argentine

[illegible]

La Presse Locale

[illegible]

BULLETIN POLITIQUE

[illegible]

CARNET D'EGYPTE

Cinématographe

[illegible]

il existe simultanément en anglais, en français et en arabe, une presse assez abondante, que vient doubler, pendant la saison où les touristes affluent, toute une série de publications qui leur sont spécialement destinées.

Nous nous contenterons de mentionner les journaux qui, par leur ancienneté, ont acquis droit de cité :

The *Egyptian Daily Post* (Courrier quotidien de l'Egypte) ;

The *Egyptian Gazette* (Gazette de l'Egypte) ;

Le *Phare d'Alexandrie*, une des plus importantes publications françaises en Orient ;

Al Ahram, le défenseur des intérêts arabes qui dut son importante notoriété à un homme de grand talent, Takla-Bey, aujourd'hui décédé.

Au sud de l'Afrique, dans la Colonie du Cap, nous trouvons :

The *Times* et The *South African News* (Nouvelles du sud de l'Afrique), qui se publient à Cape Town ;

The *Eastern Province Herald* (Avant-Coureur de la Province de l'Est), qui s'édite à Port-Elisabeth.

Au Transvaal :

The *Daily Chronicle* (Chronique quotidienne) et the *Star* (l'Etoile) qui s'impriment à Johannesburg.

Dans l'Etat d'Orange :

The *Post* (Courrier), qui paraît à Bloemfontein et au Natal :

The *Natal Mercury* (Messager de Natal), qui se vend à Durban.

AUTRICHE-HONGRIE

C'est vers le milieu du siècle dernier que la presse d'Autriche-Hongrie s'est affirmée pour s'acheminer vers la situation prospère où elle s'est maintenue depuis.

Son principal mérite est d'être d'une parfaite tenue : peu de polémiques, peu d'attaques violentes ; nulle personnalité blessante, bien qu'en raison des nationalités multiples qui composent l'Empire, les intérêts soient divergents et les ambitions toujours en éveil. Les discussions, même entre journaux d'opinions différentes, se poursuivent sur un ton réservé. Aussi la presse autrichienne s'est-elle acquis une grande considération, non seulement dans l'Empire mais à l'étranger.

A côté de celà, on peut la considérer dans son ensemble comme la presse la mieux dirigée et la mieux administrée du continent, tant au point de vue de la partie commerciale qu'au point de vue des rapports avec sa clientèle d'abonnés. Si les tirages des plus grandes feuilles n'atteignent pas les chiffres auxquels nous ont habitué certains organes de Londres, de Paris ou de New-York, tout au moins les moyennes qu'accusent les journaux de Vienne sont-elles établies sur des bases solides et se maintiennent-elles avec une grande régularité. On ne constate pas, dans la presse autrichienne, de coup de fortune subit, dû à une forme de « bluff » quelconque, mais un accroissement lent et sûr, qui est bien une des caractéristiques de ce pays aux nationalités hétérogènes et multiples et chez qui l'une et l'autre des races qui la composent ne peut espérer prédominer autrement que par un cheminement méthodique et patient.

Ce que nous disons là s'applique plus particulièrement à la presse de Vienne. A Budapest, le mouvement des journaux est beaucoup plus animé.

Abonnement, monatlich ... fl. 2. Frankirt ...
Redaction und Administration: IX., Porzellangasse 23.
Telephon-Anschluß: Amt Gruppe 1 Nr. 2000.
Anhaltende Telegraphen-Berichte.
Abonnement für Wien:
Mit Zustellung ins Haus: Ganzjährig 15.— Halbjährig 7.50
Bei Abholung in Expedition: Ganzjährig 10.— Halbjährig 5.—
Abonnement für das Ausland:
Mit Zusendung: Ganzjährig 30.— Halbjährig 15.—
Für Deutschland: Ganzjährig 20.— Halbjährig 10.—
Einzelnummer ... h.

Neue Freie Presse.

Morgenblatt.

Abonnement für das Inland:
Mit Zusendung: Ganzjährig 24.— Halbjährig 12.—
Abonnement für das Ausland:
Mit Zusendung: Ganzjährig 30.— Halbjährig 15.—
Für ... Ganzjährig ... Halbjährig ...
Einzelnummer ... h.

№ 1.535. Wien, Mittwoch, den 18. Juni 1913.

Wien, 17. Juni.

Erdrückend war heute die Blößstellung der Monarchie im Abgeordnetenhause. Kümmerlich war das Vergnügen der führenden Kreise, der Mangel an Selbstkritik und geistlichstlicher Erziehung und vor allem das Fehlen des Gewichts zur Anstand im Gedränge zwischen gegenen Völkern. An dem Tage, an dem der Präsident des Abgeordnetenhauses sich durch Richtsie, deren Namen der nächste Morgenmund verwechselt und der Ketzbelen der Geschichte gleiche Jrrsuchlassung einer Spur neglegt, hindern ließ, einen verbindenden Hier-her zu begrüßen, an diesem Tage hat der Zar in einem Schreiben an den Minister des Aeußern auf die Ueberlieferungen der Freundschaft und die einmutige Gesinnung mit dem deutschen Kaiser hingewiesen. Der Präsident des österreichischen Abgeordnetenhauses hatte jedoch einen Zaum unter der Zunge und durfte im Ausbruche der Empfindungen gegenüber dem deutschen Kaiser nicht einmal so weit gehen wie der Fürst des gesamten slawischen Reiches. War das Hindernis bloße Ueberzeugung, nur der niedrige Wahlerfang wurde das Haus, dessen Leuten ohnehin von Unfruchtbarkeit geschlagen sind, durch Nebenzwischen aus Lärm und Zwischenrufe abschalten, eine so wichtige Pflicht der Höflichkeit zu erfüllen und sind in den heutigen Vorfällen nur die gewohnlichen Umgangsgewohnheiten einiger dutzend Schwätze vertrauten radikalen Gruppen zu erkennen? Oder was das, was geschehen ist, ein panslawistischer Einbruch, ein Vorstoß von Wünschen und Meinungen, die, sogar vom Kaiser Nikolaus in seinem Briefe wieder zurückgewiesen, auf dem Boden unserer Heimat sich geltend machen wollen? Die gemeinsamdeutsche und sachliche Kennzeichnung für die panslawistische Politik ist unerbittlicher Haß gegen die Monarchie, tückische Feindschaft gegen diesen Staat und das Angelteln eines Widerstandes auf die Sicherheit unserer Grenzen. Aber nein, es war keine Manifestation, keine Durchdachtheit, kein bewußtes Vorgehen, sondern prahlerische Großmannssucht, die sich damit brüstet, daß österreichische Abgeordnete in der Leidenschaftlichkeit nationaler Abneigungen sich von niemandem und nicht einmal von den russischen Panslawisten überbieten lassen. Das seltsame Ergebnis bleibt dennoch, daß der Zar heute eine Kundgebung zur die unerlässliche Freundschaft mit Deutschland veröffentlicht hat, während der Präsident des Abgeordnetenhauses in Oesterreich wegen politischen Schwulen nicht den Mund öffnen und den fortgeschrittenen Glückwunsch an einen verbündeten Monarchen nicht in dem Berichte niederlegen durfte.

Der Eindruck dieser Unterlassung war schon deshalb beklemmend, weil Kaiser Franz Josef gestern in einem Antwortbriefe den Kaiser Wilhelm als Freund und Verbündeten begrüßt hatte. Die Beobachter dieser Monarchie mit den heimischen Verhältnissen nun ein wenig näher vertraut sind, wissen zu bemessen, was solche parlamentarische Zwischenfälle bedeuten, wieviel dahinter alle diesjährigen Unerfahrtes oder Gewohnheitsfehler abzumessen ist, und was der Kaiserung die sich darum daher summern sollen, in das Schwalbuch geschrieben werden muß. Wir sehen, wie die handelnden Personen im Widerspruche zu den politischen Gesetzen zusammenstürmen, wie gerissener die Unterschiede zum Unsinn wird, mit keinem die Fürsten und Minister Europa's sondern, welche dieses oder jenes versäumen, aus Rücksichtnehmen gegen einen Teiltrm das zugrunnte letzte Wort auszusprechen. Das Kreuzfeste, was geschehen kann, um den Wähler, der somit an den Leistungen nur geringe Freude hat, zu blenden und in seinem Kopfe die Verstimmung zu wecken, daß er das Mandat einem die Sachen umstürzenden nationalen Demagogen anvertraut habe. Nicht denjenen wird das nicht so genau bekannt sein, und die Gegenüberstellung des Nützlichkeit und der Mittelmäßigen an über die Vergänge im Abgeordnetenhause mag dazu dienen, die Frage aufzuwerfen, ob die Klaffen der kaiserlichen Macht durch die Parlamente zurechtzu geschehen seien. Denn das Bündnis zwischen Deutschland und Oesterreich-Ungarn ist zum Schutze des Friedens, aber zugleich für den Ernstfall geschlossen worden. Die Erfahrungen der letzten Monate mußten jeden Zweifel ausschließen, daß die Kraft der Monarchie und der Welt seine höchstere Wirksamkeit als den Zweibund habe und daß jenseits des Ozeans unter den gegenwärtigen, nicht leicht zu änderndem Gesamtzustande die Verantwortung für uns und für Deutschland in einem Augenblicke schwerer Gefahren beginne. In jenen Zeiten ist es von einer kaum abzuschätzenden Wichtigkeit für den Frieden, für das Leben von Millionen und für den Wohlstand aller Schichten, daß der Kaiser nicht aus einem parlamentarischen Hinterhalt überfallen und in schroffstem Widerspruch zum Volkswillen gezwungen werde. Wie die Kunde in Europa ertönen, daß unser Bündnis mit Deutschland nun ein Jahr ... für uns sich noch auf die gewohnheitsmäßigen, auf die Gefühlen, auf die Ungern und trotz der Bestimmung gegen Preußen auf die Polen, auf die Rutjenen, auf die Kroaten und auf die Italiener stützen könne; wie diese Botschaft verdunkelt, ohne das Tor für einen Krieg gegen die Monarchie.

Kindereien und Clapperei sind natürlich auch dabei gewesen, als sich heute im Abgeordnetenhause zugetragen hat, was niemals hätte geschehen werden dürfen. Ein Stück jener Bereinzelnheit, in der die schließlich oder persönliche Wille vorherrschen und durch welche das Haus einem von unberechenbaren Zufällen weiterschwemmten Treibholze gleicht, fehlte auch nicht dazu neben der größten Unterwertigkeit der einzelnen Volksvertreter die Gleichgültigkeit des intellektuellen Publikums, woraus sich erklärt, daß sich das Haus so äußerlich selten bemüht, ihre sehr es sein Ansehen vor dem Auslande schädigt, wenn es sich ohne Zweifel eines Schatzgräber-Monumentes erfreut zu werden? Ebenso können und werden noch so bedeutende Angengrupp Gegebe des neunzehnten Jahrhunderts im provinziellen ebenbürtige Denkmäler blieb-gestiftes des Atlantischen Ozeans finden. Es gab und gibt nur einen Steinklopferhans, und es gab und wird jedenfalls Dutzende von Dichtern geben, darunter mehr als einen, der dem Reichstum dieser Gestalt Neues abfriedt. Eigenes abgewinnt. Man tät jedem früheren und kommenden Steinklopferhans, man tät Marinelli selbst unrecht, wenn man ihn und die Gleichnisse des Angengrubers nicht eingehend werden könnte, wenn der eherne Steinklopferhans des Denkmals nur ein leise an Marinelli Maske erinnerndes Phantasiebild, kein porträtmäßiges Ebenbild eines bestimmten Schauspielers. Das Abreden von dem wirklichen Plane soll auch die Entwicklung des Dichters, wenn dem sich nicht ... ...

A Vienne paraissent :

Le *Fremdenblatt* (Feuille des Etrangers) (1847), journal officieux puisant directement ses informations au ministère des Affaires Etrangères ; il a appartenu au baron, plusieurs fois millionnaire, Gustave Heine, frère d'Henri Heine, l'écrivain bien connu ;

La *Neue Freie Presse* (Nouvelle Presse Libre), fondée en 1861 par Michel Etienne et Friedlander, tous deux anciens collaborateurs de la *Presse* (aujourd'hui disparue) qu'ils quittèrent ensemble lorsque le directeur de ce journal, M. Zang, eut l'inhabileté de se les aliéner ;

Le *Reichspost* (Courrier de l'Empire), officieux ;

La *Zeit* (Temps), biquotidienne ;

Le *Neues Wiener Tagblatt* (Nouveau quotidien de Vienne) (1870) : c'est le journal de l'actualité, ce qui lui a permis de conquérir la clientèle des petits bourgeois, des boutiquiers, des artisans ; il n'a pas de tendance politique ; le « Neues Wiener Tageblatt » publie une édition spéciale du soir, sous le titre : *Neues Wiener Abendblatt ;*

Le *Wiener Zeitung* (Gazette de Vienne), journal officiel du gouvernement autrichien ; il fait paraître également chaque soir une édition spéciale, sous le nom d'*Abendpost* (Courrier du Soir) ;

La *Politische Correspondenz* (La Correspondance Politique), feuille quotidienne (1863), rédigée en français ; elle ne publie rien au sujet des affaires extérieures, sans l'autorisation du ministère des Affaires Etrangères ;

Le *Kronenzeitung* (Gazette de la Couronne), organe populaire qui a le tirage le plus élevé : 180.000 exemplaires ;

Militarische Rundschau (Revue Militaire) ;

Die *Reichswehr* (Défense de l'Empire) (1860) ;

Allgemeine Zeitung (Gazette Universelle) ;

Deutsches Volksblatt (Feuille Populaire Allemande), biquotidien ;

Neuigkeits-Weltblatt (Feuille de Nouvelles du Monde) ;

Illustrirtes Wiener Extrablatt (Supplément Illustré de Vienne), biquotidien (1871) ;

Deutsche Zeitung (Gazette Allemande) également biquotidien ;

Arbeiter-Zeitung (Gazette des Travailleurs) ;
Œsterreichische Volkszeitung (Gazette Populaire Autrichienne), organe du parti démocrate.

Une mention spéciale doit être accordée à la presse satirique illustrée qui se publie à Vienne et qui compte un grand nombre de publications, au premier rang desquelles il faut placer : le *Kikeriki*, qui a une verve endiablée, et le *Muskete*, qu'on trouve dans toutes les mains. Puis : Der *Floh* ; *Pschutt ; Wiener Punsch* (Punch Viennois) ; *Wiener Caricaturen* (Caricatures Viennoises).

A Budapest :

Le *Pester Lloyd* (Lloyde de Pest), biquotidien, organe officieux du ministère hongrois ;
Le *Budapesti Hirlap* (Gazette de Budapest), gouvernemental (1881) ;
Le *Budapesti Kozlony* (l'Organe de Budapest), feuille officielle ;
Le *Pesti-Hirlap* (Gazette de Pest), organe socialiste (1878) ;
La *Gazette de Hongrie* et *Revue d'Orient*, fondée en 1879, hebdomadaire et paraissant en français ;
Budapester Tageblatt (Journal de Budapest) ;
Budapester Abendblatt (Journal du soir de Budapest) ;
Nemzeti Ujsac (Nation) biquotidien (1881) ;
Neues Pester Journal (Nouveau Journal de Pest) (1872) ;
Neues Politisches Volksblatt (Nouvelle Feuille Politique populaire) (1877) ;
Esti Ujsag (Nouvelles du Soir) ;
Kis *Ujsag* (Petites Nouvelles) ;
Neues Kleines Journal (Nouveau Petit Journal) ;
Neues Budapester Abendblatt (Nouvelle Feuille du Soir de Budapest) ;
A *Nap* (Le Jour) ;
Az *Ujsac* (Le Journal).

Prague, capitale de la Bohême, édite :

Nase Kampelicka (Journal de la Société de m. Kampelicka), journal sans tendance politique ; son tirage est de 134.000 exemplaires.

Abonnement:

PESTER LLOYD

ABENDBLATT

60. Jahrgang. Budapest, Montag, 16. Juni 1913 Nr. 136

Das Regierungsjubiläum des Kaisers Wilhelm.

Eine Kundgebung des ungarischen Oberhauses.

Budapest, 15. Juni.

Zu Beginn der heutigen Sitzung des Abgeordnetenhauses fand folgende Kundgebung aus Anlaß des Regierungsjubiläums des Deutschen Kaisers statt:

Präsident Graf v. Berchtold:

Geehrtes Abgeordnetenhaus! Es ist sozusagen am heutigen Tage das fünfundzwanzigjährige Regierungsjubiläum des Souveräns der großen deutschen Nation, des Kaisers und Königs Wilhelm I., nicht zu gedenken, der um uns in einer Atmosphäre, in einem für uns so teuerwollen Blutsmilieu lebt, Sympathielende Eifersucht und Appanage, Freundschaft begeht das Deutsche Reich diesen Tag Tieber Freudentag wird aber auch in unserer Seele die wahrsten, die erhabensten Empfindungen der Ehrfurcht für die Person des großen Deutschen Sturmische Zustimmung und Eintracht, der Anerkennung und des Dankes für den ersten Hüter des europäischen Friedens. (Lebhafte Zustimmung.)

Ich beantrage, das Abgeordnetenhaus möge diesen seinen Gefühlen in einem Beschluß Ausdruck verleihen und das im Wege des Ministerpräsidenten zur Kenntnis Sr. Majestät des Jubilars bringen. (Stürmische Eljenrufe und Applaus.)

Ministerpräsident Graf Stefan Tisza:

Geehrtes Abgeordnetenhaus! Ich denke die Worte, mit denen der sehr verehrte Präsident des Abgeordnetenhauses des Jubiläums Sr. Majestät des Deutschen Kaisers Wilhelm II. gedacht hat, werden in der Seele jedes Ungarn Widerhall erwecken (Lebhafte Zustimmung.) Ich glaube, daß die ganze ungarische Nation sich mit der deutschen Nation eins fühlt und sich mit ihr freut, wenn sie mit dankerfüllten Herzen und im Bewußtsein berechtigten Stolzes in diesen Wunschen einpreschen. (Lebhafte Zustimmung.) Indem wir unsere Empfindungen mit jenen der deutschen Nation, da bei an der Spitze der deutschen Nation jedende Herrscher nicht nur der exponierte Hort und die starke Stütze jenes Bundesverhältnisses ist, das der ganzen Seelenwelt, der ganzen Gedanken- und Gefühlswelt auch der ungarischen Nation entspricht (Lebhafte Zustimmung), sondern dem Herzen der ungarischen Nation auch infolge des Freundschaftsverhältnisses nahesteht, in dem es zu der erhabenen Person unseres Herrn und Königs steht (Lebhafte Eljenrufe und dem es aus wiederholten Anlassen auf eine so mächtige, so hinreißende Weise Ausdruck gefunden hat (Lebhafte Zustimmung.) Indem ich mich nun auch für meine Person mit ganzer Seele den vom Herrn Präsidenten ausgedrückten Gefühlen anschließe, empfehle ich den von ihm gestellten Antrag zur Annahme (Lebhafte Eljenrufe und Applaus.)

Der Antrag des Präsidenten wird unter stürmischen Eljenrufen und Applaus angenommen.

Jubiläumsfeier der Budapester reichsdeutschen Kolonie.

Budapest, 15. Juni.

Die in Budapest lebende deutsche Kolonie „Verein der Reichsdeutschen" hielt gestern abends zur Feier des fünfundzwanzigjährigen Regierungsjubiläum des Deutschen Kaisers einen festkommers ab, dem auch der Ehrenvorsitzende des Vereins, der deutsche Generalkonsul Graf v. Fürstenberg-Stammheim, anwohnte. Nach einer herzlichen Begrüßung durch den Vorsitzenden Ernst Wolff brachte der Generalkonsul ein Hoch auf den König von Ungarn aus, worauf Wolff die Festrede auf den Deutschen Kaiser hielt, welchen erhabenen Jubiläumstag Deutschen Friedensstiften und Förderer von Kunst, Wissenschaft, Industrie und Handel stimmend und unter dankbarer Verehrung treue Mitarbeit gelobend. Es feierte noch Louis Schulz die hohen Tugenden der Deutschen Kaiserin in Würdigung an der hohen Staatsmannschaft ihrer erhabenen Angehörigen, der Königin Luise Tes Gesang patriotischer Lieder und die Vorträge einer Militärkapelle verursachten die patriotische Gesellschaft in begeisterter hoher Stimmung. Es wurde ein Glückwunschtelegramm an Kaiser Wilhelm abgesandt.

Ein Armeebefehl des Königs.

Wien, 15. Juni.

Se. Majestät hat folgenden Armeebefehl erlassen:

Se. Majestät Wilhelm II., Deutscher Kaiser und König von Preußen, begeht das Jubiläum seiner fünfundzwanzigjährigen segensreichen Regierung.

Seit dem Jahre 1881 hat sich Mein Heer der Ehre nahmen. Se. Majestät zu den Seinen zu zählen. Heute sind die Bewerte von Kaiserl und Könige an Se. Majestät nicht allein die Gratulationen, die mir Ihnen erhaltenen Namen sichern, sondern auch Meine, erneuerten Versicherungen bei allen Anlassen, die Se. Majestät Sicht auf sie lenkten, zu erneuern gerade bei Meinem Heer Deer und Flotte im Deutschen Reiche dem erbrüderlichen Kriegsgefährten Begeisterung zujubeln, dann stimmen auch Oesterreich-Ungarns Kriegs- und Seeleute freudigst ein. Ich an deren Spitze bringe Sr. Majestät Meinem treuen Freunde und erhabenen Verbündeten, dem Chef Meines Heeres, Meiner Landwehren und Meiner Kriegsmarine mit unser aller Herzenswunsch. Der Allmächtige mit der Fülle seiner Gnaden betreue Sr. Majestät Kaiser Wilhelm bis in die fernste Zukunft zum Wohle seiner ruhmreichen Wehrmacht und zum Heile des Deutschen Reiches.

Wien, 16. Juni 1913.

Franz Joseph m. p.

Eine Abendtafel.

Berlin, 15. Juni.

Der Kaiser und die Kaiserin sind um 7 Uhr abends vom Neuen Palais aus im Königlichen Schlosse eingetroffen. In ihrem Automobil befanden sich auch Prinz und Prinzessin Ernst August Herzog zu Braunschweig-Lüneburg. Im Königlichen Schlosse fand eine Abendtafel für die hier anwesenden Fürstlichkeiten statt.

Der Todestag des Kaisers Friedrich.

Potsdam, 15. Juni.

Der Kaiser und die Kaiserin nahmen heute, als dem fünfundzwanzigsten Jahrestage des Todes Kaiserin Friedrich III., am Gottesdienst in der hiesigen Garnisonkirche teil. Die Stadt Potsdam trägt reichen Flaggenschmuck. An der Garnisonkirche vorgenommen sich Abordnungen der Potsdamer Garderegimenter, weiter Herren des Hauptquartiers, Kriegsminister General v. Heeringen, der Chef des Generalstabes General v. Moltke und andere. Der Kaiser und die Kaiserin trafen um 10 Uhr vormittags im Automobil von Berlin aus hier ein. Ihrer Begleitung befanden sich Prinz und Prinzessin Ernst August Herzog von Lüneburg, weiter alle Kinder des Kaiserpaares mit Ausnahme des Kronprinzen, der erst morgen eintrifft, ferner die Geschwister des Kaisers mit Ausnahme der Königin von Griechenland, ebenso die anderen in Berlin anwesenden Prinzen und Prinzessinnen. Nach dem Gottesdienst begab sich das Kaiserpaar nach der Friedrichskirche, wo es am Sarge Kaiser Friedrichs einen Kranz niederlegte.

Empfänge.

Potsdam, 15. Juni.

Um 11½ Uhr trat das Kaiserpaar im Neuen Palais ein. Dort hatte sich unter anderen eine Abordnung der zweiten Kompagnie des ersten Garderegiments zu Fuß vom Jahre 1888 eingefunden. Der Kaiser reichte jedem der einzelnen Unteroffiziere die Hand und sprach lange mit ihnen. Um 12½ Uhr empfing der Kaiser die Herren des Hauptquartiers, welche sich zur Ueberreichung eines Geschenkes des Hauptquartiers eingefunden hatten. Um 1 Uhr fand eine Familientafel statt, an welcher die Kinder und Geschwister des Kaisers teilnahmen. Zur Tafelzeit wurde eine Musikkapelle abgeschalten.

Die heutige Feier.

Berlin, 16. Juni.

Der große Tag ist angebrochen. Schon um 5 Uhr zuvor wurde die Siegesallee, die Straße Unter den Linden, vollständig belagert. Um 8½ Uhr begann das Stundschlagen der 1000 Schulkinder. Der Kaiser und die Kaiserin, sowie die anwesenden Mitglieder der kaiserlichen Familie wohnten vom Balkon des Schlosses der Aufführung bei. Der Kaiser war sichtlich durch die Huldigung der Kleinen erfreut und gerührt. Nach Schluß der Vorträge die etwa zwanzig Minuten in Anspruch nahmen, hielt der Kaiser eine kurze Ansprache an die Jugend. Er sagte: „Ich danke Euch, liebe Kinder! Ihr habt Eure Sache sehr gut gemacht und Ihr habt mir eine sehr große Freude bereitet." Dann nahm der Kaiser die Glückwünsche seiner Familienangehörigen, die sich anschließen wollten, entgegen. Hierauf gratulierten ihm die Herren und Damen der näheren Umgebung, dann die des Hofes.

Um 10 Uhr begann die Gratulation der Deputationen, unter denen die Abordnung des deutschen Heeres unter Führung des Feldmarschalls Grafen Haeseler den von sämtlichen Fürsten des ganzen Reiches gestellten Ratschlag überbrachte. Es ist das ein Zeugnis erster Ranges und trägt die Unterschrift „Das Deutsche Kaiser das deutsche Heer." Sodann begann der Vortrag der Telegramme zur Deffilierung, die ein gewaltiger Stoß ist. Hoffmann, Generalstabschef und Oberbürgermeister wollten eine ganze Stunde lang verlesen. Um 11 Uhr nahm der große Deffilierzug seinen Anfang. In der angesetzten Zeit sind Deputationen marschiert und vom Monarchen Ehrenbezeugungen entgegengenommen. Die Kaiserin und die Mitglieder des kaiserlichen Schlosses hatten, und hier, überwachten auch alle diejenigen Deputationen, die nicht in besonderer Audienz empfangen wurden. Die Gesellschaft und Adelsten Eingeladenen machte die Deffilierung vom Staatsministerium mit dem Reichskanzler Grafen Berthmann-Hollweg an der Spitze. Dann folgten der Bundesrat, die Parlamente, Repräsentanten der Armee und der Marine, der Kolonialbehörden, weiter denen sich Vertreter Deutsch-Deutschlands befanden, dann die Deputationen der Städte und der Provinzen. Die Deputationen schritten langsam an dem für den Kaiser errichteten Thron vorüber. Der Kaiser reichte jedem Führer der Deputationen die Hand.

Nach Beendigung der Deffilierung begab sich das Kaiser zur Mittelloggenlage in das Zeughaus. In dem Moment, als er aus dem Schlosse herausstrat, gab die im Lustgarten aufgestellte Ehrenbatterie den Königssalut ab.

Kaiser Wilhelm und die Gratulation.

(Telegramm des „Pester Lloyd".)

Berlin, 16. Juni.

Bei der heutigen Universitätsfeier aus Anlaß des Kaiserjubiläums machte der verdiente Professor Hintze folgende sensationell wirkende Mitteilung über die Stellung Kaiser Wilhelms zur Verfassung.

Mit welcher Aufschiebbarkeit unser Kaiser vom Anfang an sich auf den Boden der Verfassung stellte, erhellt aus dem folgenden, mir unbekannten Hinweis Bismarcks, von der der Gegenwart Gebrauch zu machen. Der Kaiser mir die Ermächtigung gab. Kurz vor dem Hinscheiden Kaiser Friedrichs wurde Kaiser Wilhelm von dem Justizminister Dr. Friedberg erklärt, daß er für den Fall des Hinscheidens des Kaisers Friedrich ein verschlossenes Schriftstück von höchster Wichtigkeit auf seinem Schreibtisch finden werde. Er eröffnete es nach dem Tode des Kaisers sofort und erkannte sofort die charakteristischen Schriftzüge des Königs Friedrich Wilhelm I. Es war ein politisches Testament, das jedem Nachfolger bei seinem Regierungsantritt vorgelegt werden sollte und enthielt in den klarsten, bewegtesten Wendungen die Mahnung, die Verfassung noch vor der Beerdigung unzuknüpfen. König Friedrich Wilhelm hatte zeitlebens an diesem Gedanken gehangen, sein Minister wollte aber dazu die Hand nicht bieten. Auch dort seinen Tod hinaus verschoben ist haben, auf seine Nachfolger mit ob der Macht einzuschließen die ein Tod auf Lebenszeit auslaufen kann, an diesen Königswunsch in Zukunft zur Erfüllung zu bringen. Kaiser Wilhelm hatte jedoch ebenso wenig wie seine beiden Vorgänger die Neigung diesem Appell seines königlichen Großvaters zu folgen. Er erwog aber, die Möglichkeit in nicht ausgeschließen, daß in Zukunft einmal ein junger unerfahrener Deutscher zur Regierung kame, auf den dieses Testament einen verhängnisvollen Einfluß haben könnte. Seinem, sagte der Redner, war es, als ob ich ein Pulverfaß im Hause hätte, und es sich mir keine Ruhe, als bis das Testament vernichtet war. Es wurde verbrannt und das Kuvert an das königliche Archiv mit der Bemerkung gesandt: Inhalt vernichtet.

Auszeichnungen.

Berlin, 16. Juni.

Kaiser Wilhelm hat dem Fürsten Max Egon zu Fürstenberg das Kreuz der Großkommandeure des königlichen Hausordens von Hohenzollern und dem ersten Adjutanten sein Bildnis in Form einer Porzellanplatte verliehen.

Berlin, 16. Juni.

Zum Regierungsjubiläum des Kaisers erschien heute eine Extraausgabe des „Reichsanzeigers", die eine reiche Zahl von Ordensverleihungen und Standeserhöhungen bringt. An erster Linie sind Offiziere und Beamte bedacht Großindustrielle, Juristen, Professoren, Schriftsteller usw. sind, wie gewöhnlich, nur spärlich vertreten. In den Adelsstand werden lediglich Personen erhoben, darunter 47 Angehörige der Armee und Marine und 13 Großindustrielle, Bankiers und Gelehrte. Zum Freiherrn wurde die Oberpräsidentin Zurlaunen. Der Redakteur der „Deutschen Zeitung" Dumont wurde zum Kommerzienrat ernannt. In das Herrenhaus wurden berufen der ehemalige Kolonialdirektor Dernburg, der Bankdirektor der Reichsbank v. Havenstein und der Bankier Georg v. Mendelssohn in Berlin.

(Telegramm des „Pester Lloyd".)

Berlin, 16. Juni.

Der Tischler Ludwig Gangholzer erhielt den Roten-Adler-Orden zweiter Klasse, der Tischler Jakob Kauff den eisernen Adler, der Kompagnie-Angehörigen Dumpenbind den Kronenorden zweiter Klasse, der Generalsekretär der A. E. G. Schwarz Geheimer Rat, der Bankdirektor von Krosigk-Bernburg, Geheimer Rat, der Geheime Kommerzrat Waldberger, Vorsitzer der Hamburger Kaufmannschaftsvereinigung, den Kronenorden zweiter Klasse mit dem Stern, der Hamburger Großkaufmann Richard Kommer den eisernen Adler, der Kompagnieoberst des Kriegsministeriums Freiherr Hanel Kranz, geschenkt den eisernen Adler.

Narodny-Politika (Politique Populaire), organe du parti tchèque indépendant (1882), biquotidien ; tirage : 122.000.

Ces deux journaux ont les tirages les plus importants de l'Autriche-Hongrie après le « Konen Zeitung » de Vienne.

Pravo Lidu (Droits des Hommes), organe du parti socialiste tchéco-slave (1895) ;

Prazske-Noviny (Nouvelles de Prague), journal officiel tchèque (1851) ;

Prager Zeitung (Gazette de Prague) (1851) ;

Bohemia (Bohême), organe libéral allemand (1828).

Enfin, parmi les publications qui s'impriment à Cracovie, centre de la Galicie, citons : *Nova Reforma* (Nouvelle Réforme) biquotidien ;

Naprzod (En avant) ; *Ozas* (Temps).

BELGIQUE

C'est, nous l'avons dit, un imprimeur belge, Abraham Werhoeven, d'Anvers, qui eut la gloire d'éditer la première gazette d'Europe, en 1605. Depuis lors, la presse belge n'a cessé de se développer.

Nos voisins du nord nous rendent volontiers cette justice que c'est aux écrivains français proscrits par nos différents régimes qu'est dû le progrès considérable et rapide du journalisme dans leur pays. « Les proscriptions maladroites de la Restauration, dit M. Jules de Bock dans son ouvrage sur le journalisme, avaient amené en Belgique une foule d'hommes politiques, parmi lesquels on pouvait compter quelques spirituels et vaillants écrivains. L'opposition belge à cette époque réclamait déjà contre l'injuste partialité du protestantisme politique de la maison de Nassau et, dans les rares journaux qui se publiaient à Bruxelles, on n'eut pas cité un seul écrivain belge. »

Il est bon d'ajouter que cette mainmise des proscrits français sur le journalisme belge, si elle eut pour résultat d'infuser aux polémiques locales une vigueur et une légèreté latines, suscita bien des querelles entre journalistes français et journalistes belges, ceux-ci n'hospitalisant leurs confrères français qu'à leur corps défendant.

Voici quelques-unes des plus connues entre les feuilles belges :

A Bruxelles :

L'*Etoile Belge* (1850), le grand organe libéral dirigé par M. Alfred Madoux ;

Le *Patriote*, fondé en 1883 par les frères Jourdain ; l'un d'entre eux est encore rédacteur en chef : c'est la feuille catholique la plus importante ;

Le *Peuple* (1884), journal socialiste, édité par la société coopé-

Vendredi 26 septembre 1913. — 5 centimes le numéro pour toute la Belgique. — Trentième année. — N. 269.

LE PATRIOTE

7e Édition 9 h. soir

ABONNEMENTS

ANNONCES

Le désir de plaire chez les petits.

[illegible]

« LE PAYS! »

[illegible]

Le « Bulletin Thomasien » du parti collectiviste, des partisans de la suppression de la propriété privée.

[illegible]

BILLET PARISIEN

[illegible]

REVUE DE LA PRESSE

[illegible]

CHOSES et AUTRES

[illegible]

Pour le salut de la Chine. Dans le quart!

[illegible]

A imiter.

[illegible]

Pour le repos des bêtes.

[illegible]

Lapins en bonne.

[illegible]

Jeu sonnant.

[illegible]

Tourneur.

[illegible]

Téléphone.

[illegible]

10 Centimes

L'INDÉPENDANCE BELGE

Édition du matin

Aujourd'hui

[illegible]

Revue Politique

[illegible]

LA SITUATION DANS LES BALKANS

ENTRE ALLIÉS

Le général Dimitrieff avait démissionné

Sofia, mardi, 1 juin.

[illegible]

La mission des quatre chefs du gouvernement alliés

Belgrade, mardi, 1 juin.

[illegible]

Les négociations gréco-bulgares

Accord provisoire

Athènes, mardi, 1 juin.

[illegible]

L'entrevue de Sortiboul

Londres, mardi, 1 juin.

[illegible]

La Serbie

[illegible]

Mouvements en faveur d'une neutralité

Amsterdam, mardi, 1 juin.

[illegible]

LA CONFÉRENCE FINANCIÈRE

Le Gouvernement hongrois

Vienne, mardi, 1 juin.

[illegible]

LA QUESTION ALBANAISE

[illegible]

EN SERBIE

Nouvelles diverses

Belgrade, mardi, 1 juin.

[illegible]

Nouvelles de l'Étranger

ALLEMAGNE

Les discours à la Chambre prussienne

Berlin, mardi, 1 juin.

[illegible]

ANGLETERRE

Discussions budgétaires

Du nouvel ambassadeur

Londres, mardi, 1 juin.

[illegible]

Conférence d'avant

Londres, mardi, 1 juin.

[illegible]

Les indemnités ministérielles

Londres, mardi, 1 juin.

[illegible]

Incidents aux élections

Londres, mardi, 1 juin.

[illegible]

AUTRICHE-HONGRIE

Les noces du prince Guy Lobkowitz

DÉMISSION DU CABINET BOSNIEN

Budapest, mardi, 1 juin.

[illegible]

Budget hongrois

Budapest, mardi, 1 juin.

[illegible]

Mouvements de l'opposition

Budapest, mardi, 1 juin.

[illegible]

Visite du prince-régent de Bavière

Vienne, mardi, 1 juin.

[illegible]

A la chambre hongroise

Budapest, mardi, 1 juin.

[illegible]

DANEMARK

Départ du roi de Grèce

Copenhague, mardi, 1 juin.

[illegible]

ESPAGNE

Le pèlerinage

Madrid, mardi, 1 juin.

[illegible]

ÉTATS-UNIS

Les partis démocrates

Washington, mardi, 1 juin.

[illegible]

ITALIE

La fête du drapeau

Rome, mardi, 1 juin.

[illegible]

Les vacances

La question du poste de radio

[illegible]

rative « La Presse Socialiste », a comme principaux collaborateurs Vandervelde, Furnemont, etc. ;

La *Dernière Heure*, dont la circulation est considérable à Bruxelles et dans la province, et qu'on trouve entre les mains de tous les voyageurs de commerce ;

L'*Indépendance Belge*, fondée sous la Révolution de juillet (1830) par des réfugiés français, est tout particulièrement répandue à l'étranger ; ce journal imprime même une édition polonaise et se trouve, de ce fait, le seul organe étranger toléré à Varsovie par le gouvernement russe. Sous l'Empire, l' « Indépendance Belge » était considérée comme un journal français paraissant à Bruxelles, et les Parisiens y cherchaient volontiers les nouvelles politiques dont la publication n'était pas autorisée dans les journaux français. Elle compta, au nombre de ses correspondants à Paris, Paul Foucher, beau-frère de Victor Hugo, Gaston Bérardi, Charles Tardieu ;

Le *Soir* (1887) a un très gros tirage, grâce à son prix de vente qui n'est que de deux centimes ; ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de donner chaque samedi dix pages pour cette somme ultramodique ;

Le *XXe Siècle* (1896), organe catholique, très apprécié pour sa partie artistique et littéraire ;

La *Chronique*, journal libéral, fondé en 1869 par Victor de la Hesbaye ;

Le *Petit Bleu*, fondé en 1894 par Gérard Harry, a été le premier quotidien illustré publié en Europe ;

Le *Journal de Bruxelles ;*

La *Belgique*.

Après Bruxelles, Anvers, par son importance commerciale, possède les journaux les plus lus et les plus suivis. Les principaux sont :

Het Handelsblad (Journal du Commerce) (1845), et la *Métropole*, tous les deux catholiques ;

Le *Matin*, grand organe libéral ;

La *Gazet Van Antwerpen* (Gazette d'Anvers) (1890) ;

La *Presse*.

Ces deux derniers journaux sont édités par la société anonyme « De Vlijt ».

Liège a aussi quelques feuilles assez répandues :

La *Dépêche*, fondée en 1901 ;

L'Express ;

La *Gazette de Liège*, fondée en 1856 par le chevalier Léon de Thier ;

La *Meuse*, quotidienne.

Gand édite le *Bien Public*, journal quotidien (1853), dont la politique gouvernementale est suivie par le grand public.

Mentionnons également la *Flandre Libérale* (1875) et le *Vooruit* (En avant), organe socialiste que dirige M. A. Bogaerts.

Citons enfin : la *Gazette de Charleroi*, fondée dans cette ville en 1878.

BULGARIE

Après sa victoire éclatante sur les turcs, au début de 1913, la Bulgarie paraissait devoir occuper, parmi les peuples des Balkans, une place prépondérante, semblable à celle prise par la Prusse parmi les états allemands. La guerre malheureuse et coupable entreprise ensuite contre ses alliés serbes, grecs et monténégrins, qui a amené l'intervention armée de la Roumanie, lui a fait perdre, au traité de Bucarest, une grande partie de ses avantages. Malgré tout, la Bulgarie s'est développée sous son chef, le Tsar Ferdinand, et la presse a participé à cette extension de la vie nationale.

La Constitution promulguée à Tirnova, le 16 avril 1879, avait accordé la liberté de la presse, mais les journaux bulgares jusqu'à la fin du siècle dernier, et notamment sous le régime dictatorial de Stamboulof, s'étaient trouvés dans une situation pleine de périls, qui rendait leur existence fort précaire.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui : la presse compte d'ailleurs dans ses rangs des hommes de grand talent, des littérateurs et la plupart des personnalités politiques.

Les plus autorisées parmi les publications qui s'éditent à Sofia sont les suivantes :

Bulgaria (La Bulgarie), organe officieux ;
Dnevnik (Le Journal) ;
Outro (Le Matin) ;
Mir (L'Univers) ;
Dnevni Novini (Nouvelles du Jour) ;
Vetcherna Pochta (Courrier du Soir) ;
Den (Le Jour) ;
Narodni Prava (Les Droits Nationaux) ;
Rietch (La Parole) ;

Balkanska Tribouna (Tribune Balkanique) ;
Targovski Vestnik (Journal du Commerce), paraissant en bulgare et en allemand, d'une importance médiocre ;
Rabotnik (L'Ouvrier), socialiste ;
Le *Courrier des Balkans*, paraissant en français ;
Drzaven Vestnik (Journal Officiel).

Les principales revues sont :

Missal (La Pensée) ;
Bulgarska Sbirka (Recueil Bulgare) ;
Svetlina (La Lumière) illustrée ;
Baraban (Le Tambour) et *Smeh* (Le Rire), ces deux dernières humoristiques ;
Jenski Svet (Monde Féminin).

Outre ces revues, il y a encore un assez grand nombre de périodiques professionnels, médicaux, juridiques, militaires, ecclésiastiques, etc.

XXI Година. София, 9 юний 1913 год. Брой 2669

Абонатите „Мир" плащат нищо нищо.

ЦЕНА НА ВЕСТНИКА

ВЪ БЪЛГАРИЯ:
За година предплатата . . . . . 10 лева.
За шесть мѣсеца . . . . . 10 „
За три „ . . . . . 5 „

ВЪ СТРАНСТВО:
За година предплатата . . . . . 30 лева.
За шесть мѣсеца . . . . . 15 „
За три „ . . . . . 8 „

Цѣната брой 5 стотинки.

МИРЪ

Органъ на Народната партия.

Администрацията на „МИРЪ" е въ улицата на Цариградското шосе, срѣщу Дирекцията.

Обявленията се плащатъ:
На I страница 1 лев на ред.
На IV страница 10 стот. на ред.
Обявленията се приемат редъ. Въ обявленията отговорности не стои и не поемат. Въ обявленията се плащатъ по стотинки 5 лева на ред.

Абонаментитѣ печатъ на 1 и 15 число.

Телефонъ № 128.

Цѣната брой 5 стотинки.

ВАЖНО ВАЖНО
Телефонъ 1341
Винарница „Евксиноградъ"
Съобщаваме на почит. ваш. гражданинъ, що имаме отворили въ нашата ни на „Лозата" въ Гурко на отъ 15 юний на II Мартовската улица, общо правителство.
Нашата е изрядно подредена и отворена за любителитѣ на изрядно отборно Пиринско и чисто вино въ двора и бирария, на которото винаги имаме: кренвирш, кебапчета, бирени, чистото вино гурско и бѣло, ракия, Гоститѣ, обичатъ на вкусно, чистото, изобилно, евтино, радо, работа и французинъ, винаги, изкуствено гръцкото, вино и чистото вино, и шампанско, другите вина.
Нашите телефони № 1341, ако не ви е удобно, ще ни ги дадете на „Лозата" Евксиноградъ и поръчайте по телефона, отъ бѣла вечерта.
Цѣни изрѣдъ, и по-ниски отколкото, съ вино гурско чисто вино.
При нужда ние комфортни бирени, помощни съ гурско и изрядно отборно вино на цѣна.
Съ почитание: Мандаринъ „Евксиноградъ"
ул. Лозата—Гурко 18.

„Лазаръ Райцеръ"
Фабрика за металически и гумени печати
на З. Грюнбергъ
Основана 1879 г. — София ул. Тодоренко № 23
Дългогодишенъ доставчикъ на всички държавни, общински и частни учреждения въ Царство България.
Всякакъ печати се изпълняватъ съ голѣма точность и натрайность.
19—65 Работа изящна — ЦѢНИ ЕВТИНИ 653

НОВЪ МАГАЗИНЪ
на
Н. КЕТЕНДЖИЯНЪ
ул. „Алабинска" № 48
Разни чадари отправени и полуотправени, смотрки дамски и мѫжки, обуви всякакъ прекрасъ на и сварена на ремо чадъри
ГОЛѢМЪ ИЗБОРЪ ВАЛОТОВЕ.
Заповѣдайте и ще се увѣрите. 1139

СЪОБЩЕНИЕ

Учтиномолета избрана „Мѣстностна Българска" въ гр. Русе съобщава на интересуващитѣ отъ нашата България и на всички онѣзи, които сѣ желаятъ получатъ за чрезъ Бѣлгия и отношенията на тамъ отъ Варна Бр. Реворъ & Сие въ гр. Русе.

На тия сроки уважаемитѣ на всички, които искатъ да продаватъ своитѣ изгоднѣ, ако не качествата на надвишаватъ всички други въ страната, да се изпратятъ на горните фирми, колкото имаме що повѣрятъ при по-изгодни цѣни отъ всякоги, що работятъ напрямо съ фирмитѣ въ Русе. Пратенитѣ и доставени въ нашите ръцѣ, отъ тѣхъ на тѣхъ имаме, какъвъ стоки пратенитѣ на горните фирми.

Въ всѣки случай фабриката приема да изпълнява поръчки и напрямо, ако отъ тукашнитѣ не съобщаваме въ Одринския работъ. 1—1160—

Тарифа
на Българската Централна Кооперативна Банка за слоговотѣ

I. Бѣлгарски влогове

За сроки колкото на бѣлгарскитѣ банки бѣлгарски:
а) на частни лица 4½%.
б) на редовнитѣ от частниитѣ 5%.
в) на частни „обществени" и държавни учреждения на спорадичнитѣ.

II. Сносливи влогове

На сносливитѣ влогове имаемъ сега: а) работници, земедѣлци и на сезонни, б) чиновници и служащи съ гарантия залогъ на сигурности отъ 1000 лева — плащаемъ 4½ %.

III. Срочни влогове въ и безъ капитализиране лихвитѣ.

1) За срокъ на 1 година отъ 4½ %.
2) „ срокъ на 2 години 5½ %.
3) „ срокъ на 3 години 5½ %.
4) „ срокъ на 5 години 6½ %.
На частни, обществени и държавни учреждения по спорадичнитѣ.
Лихвитѣ се изплащаватъ въ сроки на отдѣлнитѣ на сумитѣ.
7 Вносени пренос влогове съ 5½ лихви, съ срокъ отъ 5 до 12 години.
Лихвитѣ се изплащаватъ на сношенитѣ и 31 декемврий всѣка година.

Горните лихви сѣ сами сегашнитѣ и тѣ се измѣнятъ отъ Управителнитѣ Съвѣти на Централнитѣ Банки. 13—417—20

БУЙНИТѢ НИВЯ.

Окъ тенко, тенко тукъ! Печали са тѫжни гали
Чагалдаванъ поли — тозъ гроженъ пущинакъ!
Бѣлнинитѣ тамъ за родний низъ и дрѣгъ
Прѣдѣлъ — въ̀дъка скрѣ̀ли при ратнитѣ неволи.

Гамжетъ за свонтѣ пароклни села,
Та гучнитѣ нивя, отъ другуто засѣти —
Галгуватъ на труда свещенний синоетѣ
За чернитѣ бразди, за родинитѣ рѫки.

Сѣ е Май. Ни зелено, ни клаковде зелени
По тозъ безплоденъ прѣй, но съ потъ а съ кръвъ росенъ.
Прамети карнуца? И съ всякъ изминатъ день
Галата имъ расте въ гѫрлитѣ прѣтѣснени.

Бѣлгарио, кога взъ тебѣ ще бадемъ пакъ,
О край благословенъ на трудъ, животъ и радость?
У тебе пай е май, и младостта е младость!
Но кто ебѣть войде та пать кѫмъ родний брѣгъ.

О часъ честитъ, блаженъ! Лети къмъ сѣверъ влажтѣ,
Лети безкрайний влянъ, отъ моминъ напрѫщанъ.
Марица пакъ блѣсти — Сѣдеца не бѣлѣть — трагатъ
Прѣдъ смаяни очи се рай растила цѣлъ.

Зеленитѣ нивя — прѣлѣтна благодатна —
Прострѣли се безъ край. Картина необятна
Отъ кубости и спорѣ. Хѣлми и равнини
Талазимо пошнатъ се, кат морскитѣ вѫлни.

Тѫжъ ина. Господ вечъ! Тукъ бомлата дѣвица
Съ обвѣнъ плодъ дари свещенний сѣжни трудъ.
Прѣдъ кладъ — гора шумъ, синій Марица,
А въ блѣнний дрѣлолѣчъ и слаженъ с чутъ.

А вадъ̀тъ сѣ лети съ войнини пѣленъ ладѣи,
Нинни отъ дѣсторъ. Внезапно тамъ „ура!"
Чудовищно грьмна и въдуха раздра —
Кѣтъ до небеса: Но кой са тамъ зададе.

Та този буренъ вихъ низъ хиледи гѫдла
Матрына? Вождьтъ ли минува тукъ дѣрмавенъ
Здрависанъ съ сѣсторъ. ли „пѣтоводецъ славенъ?
Ий Солнце, че е нѣтъ внезапно сѣсть дошла?

Нѣ здравитѣ моции за свободна
Велика стоинина — дѣ стигъть инъ се ва?
Нѣ майки стонинка, ни любета, ни чела?
Не — викка „ура" на буйнитѣ нивя

София, 30 май 1913 М. Вевоъ.

Новото министерство

Какво е публиката, що се отнася, министерската криза тая пак произлѣзе малко полезна. Тя се свирепи сама сама. Новите избиратели въ частъ сѣ отъ предъ изборитѣ на чиновницитѣ Макаръ назначаваните министерски доклади да се мамятъ отъ новата тоя криза, то не може да ка. Кметъ другъ партия и за частъта кмета сѣмѣнетъ тѣ не можа да избѣгатъ другъ политика. Тѣ сѣ изнасяли, по-що сѣмѣнка прѣдѣлъ на прѣдъ-изборнитѣ, тоитъ, се за тъ тукъ дѣйствие ръкъ отъ-за разлѣтѣ отъ.

Нѣ сѣмѣлѣлѣ за дѣйствие. Но ако дадъ сѣмѣнка сѣмѣнъ на избирателнитѣ избиратели въ полезно бѣлъ, то да можемъ сѣмѣнъ дѣдинитѣ въ изнасяранитѣ отъ министерски доклади. Но-разбѣрѣ отъ отъ на сѣмѣнъ на сѣмѣнъ варосъ. Но ако не сѣмѣнъ, то нарѣдитѣ то на да кѫде сѣ сѣмѣнъ. Но дадмаръ начѣлникитѣ сѣмѣнъ. Тѣ сѣ нѣмъ ре ре сѣмѣнъ. Но ако сѣмѣнъ сѣмѣнъ дѣрмѣнъ сѣмѣнъ. Тѣ сѣ сѣмѣнъ ре сѣмѣнъ. Но ако сѣмѣнъ сѣмѣнъ

POLITIKEN

Morgenudgave Aargang Nr 230. Udgivelsesdag: Fredagen den 9 August 1913. Fjerde Blad. — Pris 5 Øre

Fredag.

[illegible]

Mandene, hvem de Rejsende betrør deres Liv.

Skoppelsteinen i Vikarbuhed paa Bandelbanen.

Under Tegnet Bevaagen bringer Dannebrogsmand til os hvorom Organisme. Ved Skinnerne Fjedrene gravet Grøftene sig bestandig dybere ned i Grusudstrøninger, og Sommerfugleren sytter ud med deres Hakker og Lette stænger for at bane Skinnerne op i det oprindelige Niveau. Samtlig man de dagtlig afvexe Dette og Dyg en, hvormed Skinnerne er gjorte fast, og bred Arbejdsen udbedrer i Dag, hvor ofter ligger igen i Morgen. Ikke Gening er som et fyldt Dansktrem Kar, men hans Appetitmuskel er ofte derfor Ikke, det han vel, at en den Mennesker Liv afhænger af ham.

Ovenfor bringer vi et Billede fra Banelinjenes i Gaar. Det er taget ved Vrdstesvolle Pongel. Om stående skildres vi vore Jernbaner fra vort Bladg ben den arbejdende Dispekninen.

Politikens private Telegrammer

Freden i Bukarest føres straks ud i Livet.

Serbien og Rusland forbeholder sig at „revidere" Fredstraktaten

Fra Fredskonferencens afgørende Møde i Onsdags.

Berlin, Torsdag.

Om Fredskongressens afgørende Møde i Gaar underder vi Telegram fra Bukarest til Lokalavisen og gaaende Dobbeltbrev.

Da Møder blev aabnet, erklærede Serbien og Bulgarien, at de var saa nær de til en Forstaaelse. Premiemer Mapsovic erklærede da, at Møder ikke maatte hæve, eller et Problem var afsluttet. Han imprædikede derpaa Møder, for at Bulgarerne og Grækere en gang kunde nå til Forstaaelse.

Til sidst forsaalig Grækere og Serbiere efter en bragende Kaadsen er fæle og tillinge, at Kommissiere skulde holde en Dom. Kommissiere med dette derved en Del af Mesen-Dalen for Bulgarerne, saa et disse vil kunne bygge Jernbanebaaen Filippopel—Dingen. I øvrigt vinte Grækere og tingel overfrigtige.

Kl. 7½ aftenide Majoroven paany Møder og erklærede, at de alle Parter var blevne enige, hvorfor Fredsprøvelsen underskrives Torsdag Kl. 12 [illegible]

Fredspostbaaden underskrevet.

Bugbjerg i Bulgarien.

Berlin, Torsdag.

Fra Bulgarien telegraferes til Lokalpressen:

Det berøber her stor Jubel om Fredsprøvelsesdagen. Paa hver Plads ikke Mænd og alle Kvinder Ungdom er glædes. Man er i Almindelighed tilfreds med Fredsbetingelserne.

Til Tegnet telegraferes fra De Lavest:

Fredsprøvelsen er i dette Øjeblik blevet underskrevet.

Fredstraktaten vil være revideret hurtig paa Lørdag og vil da straks blive underskrevet.

Der er i Dag blevet gjort Ordre til Demobilisering af den rumænske Hær, og Ceneerne er ophævet.

B. B.-L.

Stormagten i Europa.

Mindeserjubilæet i Wien — Tilfredshed i Berlin og Paris.

Wien, Torsdag.

I hovedstadsen Sagerjubilæet er man af den Mening, at Genigelsesgrænsen er gaaet lang ud over det til et ved den Bukarest-Fredstraktaten. Ja den er paa afgørende Punkter er i Modsætning med de Fredsbetingelser, som Wiener var fremsat for Fredskonferencen, samtlig er der ikke udtrykte Øjeblikke over mere Vanskelige Ønsker, Ønsker om Fulstændig Fredsmagten fra det nationale Hadskab. Det ønsker det Øjeblikkelig ikke dæmper saa et lidt, men er Udtryk af Begeistrelsen i Fredskonferencen.

I Berlin.

Berlin, Torsdag.

I hovedstadsen politiske Kreds er Stemningen saa at man er taget til en Fredsaftale i Bukarest. Man er i Almindelighed tilfreds med Fredsbetingelserne.

Til Tegnet telegraferes fra De Lavest:

Fredsprøvelsen er i dette Øjeblik blevet underskrevet.

Fredstraktaten vil være revideret hurtig paa Lørdag og vil da straks blive underskrevet.

Der er i Dag blevet gjort Ordre til Demobilisering af den rumænske Hær, og Ceneerne er ophævet.

B. B.-L.

Stormagten i Europa.

Mindeserjubilæet i Wien — Tilfredshed i Berlin og Paris.

Wien, Torsdag.

I hovedstadsen Sagerjubilæet er man af den Mening, at Genigelsesgrænsen er gaaet lang ud over det til et ved den Bukarest-Fredstraktaten. Ja den er paa afgørende Punkter er i Modsætning med de Fredsbetingelser, som Wiener var fremsat for Fredskonferencen, samtlig er der ikke udtrykte Øjeblikke over mere Vanskelige Ønsker, Ønsker om Fulstændig Fredsmagten fra det nationale Hadskab. Det ønsker det Øjeblikkelig ikke dæmper saa et lidt, men er Udtryk af Begeistrelsen i Fredskonferencen.

I Berlin.

Berlin, Torsdag.

I hovedstadsen politiske Kreds er Stemningen saa at man er taget til en Fredsaftale i Bukarest. Man er i Almindelighed tilfreds med Fredsbetingelserne.

I London venter man en bulgarsk Revanchekrig.

Advarselsopsøgningsmandet

London, Torsdag.

Telegrammer til os om endelige Fredstraktaten paa Politiske vedkom. Ingen Bemærkning i London. Ingen er saa ser at Freden bør vil vare ved. Det Paaviste er stærk ved at vil at bruge en gribe ikke til Øjeblikkelig.

Opsøgningsmandet om Demobiliseringen bekræftes Øjeblikke i Dag. Grækenland og Serbien Ønsker Øjeblikkelig Fredsmagten, men de ønsker Grænsen Grænse Bulgarien efter at Bulgarien er blevet Revanchekrig, men de bedst [illegible]

Telegrammer om Freden

[illegible] Hærene er vendte tilbage til deres Kasser. Ingen Bemærkninger i London. Ingen er saa ser at Freden vil vare ved. Det Paaviste er stærk ved at vil at bruge en gribe ikke til Øjeblikkelig.

Opsøgningsmandet om Demobiliseringen bekræftes Øjeblikke i Dag. Grækenland og Serbien Ønsker Øjeblikkelig Fredsmagten, men de ønsker Grænsen Grænse Bulgarien efter at Bulgarien er blevet Revanchekrig, men de bedst [illegible]

Lufttelegram fra New York.

En Adelsmandsgren, der blev Sommerfugl.

New York, Torsdag.

Telegraf til Politiken.

Den berømte Dansk-Amerikaner *Martin Herring* har i Gaaer taget Afskeds til Gode med de mange Penge, hvorunder Sangforeninge paa Ellis Island bevæg, samtlig paa Bænke til Lovedskibene. Den Ære er den Grund efter En af Bladene, som ikke gaaedes efter Udgangsfest Gaa ere Ministeriet for offentlige Arbejder, Wilson.

Man Ønsker ikke tale om det danske Øl.

New York, Torsdag.

Telegraf til Politiken.

En New Yorker er en Ingenting af Øl [illegible] Ingen er saadt Øl [illegible] Ønsker ikke Ingen er saadt Øl [illegible] Ønsker ikke Ingen er saadt Øl [illegible] Ønsker ikke

DANEMARK

Si la presse danoise compte de nombreux organes, son importance, au point de vue politique, est des plus réduites.

A l'intérieur, les désaccords sont plutôt de surface et, malgré que les divers partis soient étiquetés selon le modèle des autres états, les diversités d'opinion ne suscitent pas entre journaux de vives polémiques : les opposants au ministère ne semblent être là que pour la forme.

Quant à la politique étrangère, elle est traitée avec les plus grands ménagements, et cela s'explique du reste par la nécessité où se trouve le Danemark de demeurer dans une prudente neutralité en cas de conflit européen. Aussi les journaux se contentent-ils d'enregistrer, simplement et sans commentaires, les nouvelles que leur transmettent les agences télégraphiques.

Dans le cabinet danois formé le 21 juin 1913, sous la présidence de M. Zahle, c'est un journaliste, M. Ovs Rode, député au Folketing, qui avait été nommé ministre de l'Intérieur.

Parmi toutes les feuilles qui se publient à Copenhague, les plus importantes sont :

Le *Berlingske Tidende* (Journal de Berling), fondé en 1748, journal officiel du royaume, paraissant matin et soir, sauf les jours fériés ;
La *Politiken* (Politique), radical, journal de l'opposition ;
Le *National Tidende* (Journal National), organe libéral ;
Le *Socialdemokraten* (Socialiste Démocrate) ;
Le *Riget* (Royaume) ;
Le *Dagbladet* (Feuille du Jour), conservateur ;
Vort Land (Notre Patrie) ;
L'*Ekstrabladet* (Le Supplément) ;
L'*Aftenposten*.

Il s'édite également, à Aalborg, quelques journaux importants au nombre desquels :

Aalborg Stiftstidende (Journal Paroissial d'Aalborg), fondé en 1767, et le *Nordjylland* (Nord de Jutland).

ESPAGNE

Si l'état de la presse espagnole est florissant, sa situation, au point de vue légal, est assez précaire. Bien qu'elle jouisse, en fait, de la liberté, les mouvements politiques en Espagne sont si violents, les tendances diverses si enracinées, les opinions et les partis si nombreux et si mouvementés, qu'on ne sait jamais de quoi demain sera fait. Conservateurs, libéraux, catholiques, républicains, carlistes, séparatistes, tous ces partis demeurent constamment sur la brèche et se font une guerre ardente par la plume, en attendant qu'à la faveur d'un soulèvement, d'une émeute, d'une grève, l'un ou l'autre prédomine et, dans ce cas, son premier soin est de bâillonner ses adversaires politiques, et le bâillon, en Espagne, c'est l'état de siège et les journalistes déférés à la juridiction militaire.

Il est vrai que tous les journaux politiques, petits et grands, exercent une influence considérable sur le peuple. Le public espagnol est passionné pour cette lecture quotidienne, et on peut le constater rien qu'à entendre la multitude de gamins et de vieilles femmes qui, nuit et jour, à Madrid, crient dans les rues les titres des feuilles diverses qu'ils proposent à l'avidité des passants.

La conséquence immédiate de cette prédilection, c'est que la presse espagnole est entre les mains des comités de tous les partis; que les personnalités les plus distinguées s'y rencontrent, et qu'il n'est pas un homme de talent qui ne soit ou n'ait été journaliste.

Un journal est si intimement lié à son directeur, dont il est l'acte de foi et qui lui sert de tribune, que nous serons obligés, nous-mêmes, lorsque nous passerons en revue les principaux organes, de joindre les noms de ces directeurs au titre des journaux.

C'est à Madrid, naturellement, que les journaux sont le plus

HERALDO DE MADRID

AÑO XXIV.—NÚM. 6.333 — Miércoles 24 de Septiembre de 1913. — CUATRO EDICIONES

CONFERENCIA NACIONAL

Las casas baratas.

[illegible]

El general D. Ricardo Burguete.

EXTRAVAGANCIAS

(Primera jornada)

[illegible]

La política económica de España.

[illegible]

PARIS AL DIA

DOS MENTALIDADES

[illegible]

El teniente Sánchez Peralta.

Sociedad Española de Socorros Mutuos

VALENCIA D. 31 n.

El teniente don Pedro Sánchez Peralta, que ha muerto en Melilla, [illegible] Sociedad Española de Socorros Mutuos, [illegible] Sociedad Española de Socorros Mutuos, que ha [illegible] Sociedad Española de Socorros Mutuos, [illegible] Sociedad Española de Socorros Mutuos, [illegible] Sociedad Española de Socorros Mutuos,

nombreux. En dehors de la capitale, seule Barcelone possède une presse assez importante. Tout le reste de la province, où s'éditent cependant de nombreuses feuilles, ne connaît que des publications purement locales qui ne sortent pas du milieu restreint pour lequel elles sont publiées.

Voici, pour Madrid, les journaux les plus commentés, sinon ceux qui ont les plus forts tirages :

El *Imparcial* (L'Impartial), libéral, monarchiste (1863) ; directeur : Don Luis Lopez Ballesteros ;

El *Liberal* (Le Libéral), républicain modéré (1878) ; directeur : Don Alfredo Vincenti ;

Heraldo de Madrid (Avant-Coureur de Madrid), monarchiste démocrate, (1890) ; directeur : don José Rocamora ;

Ces trois journaux, bien qu'ayant leur direction et leur programme respectifs, forment un trust, intitulé « Sociedad editorial de Espana » (président don Miguel Moya), représentant en politique les partis de gauche, à cheval sur le monarchisme et le républicanisme, et ayant des services d'informations communs ; le « Libéral » a des filiales en province ;

El *Diario Universal* (Journal universel), conservateur libéral, est l'organe du compte de Romanonès, ancien président du Conseil des ministres ;

A. B. C. (1903) se dénomme indépendant ; ce journal est, en réalité, le défenseur du parti conservateur ; son directeur est don Torcuato Luca de Tena ;

La *Correspondencia de Espana* (Correspondance d'Espagne), indépendante, fondée en 1849 par le Marquis de Santa-Anna, est actuellement dirigée par don Leopoldo Romeo ; les madrilènes l'appellent « le bonnet de nuit » parce que, paraît-il, on ne peut se coucher sans l'avoir lue ;

La *Manana* (Le Matin) est un journal libéral (5 décembre 1909) ; directeur : Don Luis Silvela ;

La *Tribuna* (La Tribune) (3 février 1912) s'est créé rapidement un certain renom dans le monde de la littérature, des arts et des sciences : elle est dirigée par don S. Canovas Cervantes ;

Espana Nueva (L'Espagne Nouvelle), organe républicain (1907), dont le directeur est don Rodrigo Soriano ;

Espana Libre (L'Espagne Libre), organe également républicain (15 avril 1911) ; directeur : don Augusto Vivero ;

El *Pais* (Le Pays), républicain progressiste (1886), longtemps inspiré par don Manuel Ruiz Zorilla ; son directeur actuel est don Roberto Castrovido ;

La *Epoca* (L'Europe), un des principaux journaux conservateurs (1847) ; le directeur, Escobar, fut créé marquis de Valdeiglesias, par Alphonse XIII, en récompense de son talent et de son dévouement ; son fils, don Alfredo Escobar, a su habilement moderniser cette feuille en lui donnant l'aspect des grands journaux étrangers ;

El *Correo Espanol* (Courrier Espagnol), que l'on pourrait dénommer traditionaliste, dirigé par don Bolanos Sanz ;

El *Universo* (L'Univers) (1er octobre 1900), feuille catholique dont le directeur est don Rufino Blanco ;

El *Debate*, organe d'extrême droite.

Madrid possède également d'importants journaux illustrés :

Nuevo Mundo (Nouveau Monde) (1894) ;

Mundo Grafico (Monde Graphique) (2 novembre 1911), directeur : don Francisco Verdugo ;

Ainsi que son nom l'indique, *Illustracion Espanol y Americana* (l'Illustration Espagnole et Américaine (1856) est répandue aussi bien en Espagne que dans les pays de langue espagnole de l'Amérique du Sud ; elle est illustrée avec beaucoup de goût et d'esprit ; directeur : don Alejandro Moreno y Gil de Borja ;

Blanco y Negro (Blanc et Noir) (1890), dirigé par don Torcuato Luca de Tena.

A Barcelone :

El *Diluvio* (Le Déluge), organe républicain (1858), dirigé par don Jesus Pardo ;

Diario de Barcelona (Journal de Barcelone), journal catholique (1872), directeur : don Teodoro Baro ;

La *Publicitad* (La Publicité), journal indépendant (10 novembre 1878), directeur : don Francisco Pevès Mecheta ;

Veu de Catalunya (Voix de Catalogne), feuille indépendante rédigée en catalan (décembre 1898) ; directeur : don Ignacio Corina ;

El *Correo Catalan* (Courrier Catalan), organe catholique (15 décembre 1876), dirigé par don Miguel Junyent y Rovira ;

Citons encore : la *Illustracion Artistica* (l'Illustration Artistique), publication illustrée ; directeurs : MM. Montaner et Simon.

Parmi tous les journaux publiés dans les autres villes.

A Cadix :

El *Diario de Cadix* (Journal de Cadix), journal indépendant (1867).

A Grenade :

Noticiero Granadino (Nouvelles de Grenade) possède une clientèle régulière dans les provinces de Grenade, d'Almeria et de Jean.

GRÈCE

La politique est la principale raison d'être des journaux, et c'est pourquoi Athènes en compte un si grand nombre. Chacun d'eux possède juste le minimum de lecteurs qu'il lui faut pour vivre, mais il a toujours à sa tête un homme politique, dont il est, tantôt l'instrument d'attaque, tantôt l'instrument de défense, suivant que cet homme aspire au pouvoir ou y est parvenu.

Il s'ensuit naturellement que l'ensemble de la presse hellénique est assez mouvant et que des feuilles naissent et disparaissent avec la plus grande facilité, et cela surtout en temps de périodes électorales, déjà suffisamment fréquentes, et rendues plus fréquentes encore par les nombreuses dissolutions dont la Chambre grecque est coutumière.

Malgré les divergences politiques, la presse, sous l'inspiration du très remarquable homme d'Etat qu'est le premier ministre M. Venizelos, est animée du même souffle patriotique, et pendant la guerre contre la Turquie, où soldats et marins grecs se sont couverts de gloire, ainsi que pendant la guerre qui s'en est suivie contre l'ancienne alliée, la Bulgarie, devenue agressive, il ne s'est pas élevé une seule note discordante.

Ces deux guerres victorieuses ont considérablement accru le territoire de la Grèce, amie de la France.

Journaux quotidiens :

Patris (La Patrie), gouvernemental, paraissant le matin ;
Hespirini (Le Soir), indépendant, publiant trois éditions ;
Embros (En Avant), libéral ;
Kairi (Le Temps), gouvernemental ;
Nea Hmera (Nouvelle Journée), indépendant ;
Hestia (Le Foyer), officieux ;
Acropolis (L'Acropole) ;

ΕΤΟΣ ΙΔ' ΕΤΟΣ ΣΟΥ 1920

ΑΚ. Σ. ΒΥΖΑΝΤΙΟΣ & ΑΔ. Σ. ΒΥΖΑΝΤΙΟΣ
(ΑΔΕΛΦΟΙ)
Η ΑΡΙΣΤΟΤΕΡΑ ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΟΙΚΟΓΕΝΕΙΑ

Ο Ι. Α. ΚΑΛΛΙΘΡΩΝΑΤΣΗΣ - ΔΙΕΥΘΥΝΤΗΣ

ΣΠΥΡΟΣ ΜΕΛΑΣ - ΑΡΧΙΣΥΝΤΑΚΤΗΣ

ΤΡΑΠΕΖΑ ΕΛΛΗΣ ΤΟΥ ΠΕΙΡΑΙΩΣ, ΟΔΟΣ ΠΕΛΟΠΟΣ, 6

Τηλεφωνικ. Διεύθυνσις
ΠΕΙΡΑΙΣ, ΟΔΟΣ ΠΕΛΟΠΟΣ, ΑΘΗΝΑΙ

ΤΗΛΕΦΩΝΟΝ ΑΡΙΘ. 19

ΝΕΑ ΗΜΕΡΑ

ΤΕΡΓΕΣΤΗΣ

Τιμή Δεδομένη Φύλλου Ο Λεπτά.

ΟΡΟΙ ΣΥΝΔΡΟΜΗΣ

Δι' Αθήνας καὶ Πειραιῶς ... δρ. 20
Δι' Ἐπαρχίας ... » 25
Τριμηνίας ... » 10
Δραχμὴ ... » 10

Συνδρομαὶ δίχως τὸν τόκον τοῦ Δημοσίου.

Ὁ τόκος τοῦ ἐπιτοκίου ἀπαιτεῖται μόνον ἐπὶ τῶν ἐκ τῶν ἀπωτέρων τόπων ἀποστελλομένων ἐπιστολῶν.

Ἀνεξαρτήτως τῶν ἐπιτοκίων τῶν τόκων τῶν ἐπιστολῶν ἀπαιτεῖται ἐπὶ πλέον ἡ ἐπιστολικὴ ἀμοιβὴ τῶν ἐπιστολῶν.

Ἀνεξαρτήτως

Φιλικός ΔΟΣΤΗΣ ΑΙΩΡΟΠΟΥΛΟΣ

ΧΡΟΝΟΣ

ΕΤΟΣ 1 ΔΡΧ. 40 ΔΡΑ. ΔΡΑΧ. ΕΥΡΩΠΗ 1 ΔΡΧ. 10 ΔΡ.

Η ΑΠΑΝΤΗΣΙΣ ΤΟΥ ΦΕΡΔΙΝΑΝΔΟΥ ΚΑΙ ΤΟΥ ΠΕΤΡΟΥ ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΤΣΑΡΟΝ

ΤΑ ΚΕΙΜΕΝΑ ΤΩΝ ΤΗΛΕΓΡΑΦΗΜΑΤΩΝ.- Η ΔΙΑΙΤΗΣΙΑ ΔΕΚΤΗ ΥΠΟ ΟΡΟΥΣ.- ΑΙ ΔΥΝΑΜΕΙΣ ΚΑΙ Η ΑΠΟΣΤΡΑΤΕΥΣΙΣ ΤΩΝ ΣΥΜΜΑΧΩΝ.-Η ΑΠΑΝΤΗΣΙΣ ΤΗΣ ΣΕΡΒΙΑΣ

ΔΙΑΜΑΡΤΥΡΙΑ ΤΟΥ ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΟΥ ΠΑΤΡΙΑΡΧΟΥ ΔΙΑ ΤΑ ΒΟΥΛΓΑΡΙΚΑ ΟΡΓΙΑ

ΑΙ ΔΥΟ ΒΟΥΛΓΑΡΙΑΙ

Πρόβλεψις δικαστηρίου ἡ εἴδησις τῆς κηρύξεως τοῦ πολεμικοῦ κράτους τῆς Ἑλλάδος. Ἐπειδὴ τὸν μόνον κατεστημένον κατὰ ἀλλαγὴν κυβερνήσεως τῆς κυβερνήσεως κρίσιν. Ἔστω ὁ Βενιζέλος τὴν Βουλγαρίαν ἐκφεύγει τὴν ἀπόφασιν. Δὲν ἔχουν ἀπόφασιν τὴν ἀπόφασιν. Ἀλλὰ ἐὰν ἐκφεύγει τὴν ἀπόφασιν ἡ Βουλγαρία ἐκφεύγει τὴν ἀπόφασιν. Ἡ Ἑλλὰς ἐκφεύγει τὴν ἀπόφασιν.

Ephemeris (Le Journal) ;
Proini (Le Matinal) ;
Athinai (Athènes) ;
Chronos (Le Temps) ;
Neon Asty (La Nouvelle Cité) ;
Astrapi (L'Eclair) ;
Tachydromos (Le Courrier).

JOURNAUX HEBDOMADAIRES ET REVUES :

Panhellinion Kratos (L'Etat Panhellénique) ;
Kratos (L'Etat) ;
Rizospastis (Le Radical) ;
Hellinismos (L'Hellénisme) ;
Le *Messager d'Athènes*, en français ;
L'*Economiste d'Orient*, en français encore ;
Le *Progrès*, publication franco-grecque ;
Panathinais (Les Panathénées) ;
Le *Pinacothèque*, Revue des Beaux-Arts.

ITALIE

Contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres Etats européens, ce n'est pas dans la capitale, à Rome, que se publient les journaux italiens dont l'influence est prépondérante. En Italie, la centralisation n'a pas encore achevé son œuvre ; la presse régionale y est très puissante, aussi bien par le fait de ses informations politiques qu'en raison de son tirage.

C'est Milan qui possède les journaux les plus importants. En tête de ceux-ci il faut placer :

Le *Corriere Della Serra* (Courrier du Soir) à tendances progressistes (1875) ;

Le *Secolo* (Le Siècle), feuille radicale (1866), dont l'un des principaux inspirateurs a été pendant longtemps le député bien connu Cavallotti.

On trouve encore à Milan :

L'*Italia* (L'Italie), journal libéral de fondation récente et dont les services d'informations sont remarquablement outillés ;

L'*Avanti* (En Avant), organe central du parti socialiste ;

La *Perseveranza* (Persévérance), autrefois le porte-parole de Cavour.

Les journaux de Rome présentent surtout un intérêt au point de vue des débats parlementaires.

Il y a :

La *Tribuna* (Tribune), officieuse (1883) ;

Le *Giornale d'Italia* (Journal d'Italie) (1900), appartenant au baron Sonnino, chef de l'opposition constitutionnelle de la Chambre ;

Le *Corriere d'Italia* (Courrier d'Italie), qui a joué un rôle important dans la guerre de Tripolitaine et qui a été l'organe de M. Tittoni, lors de son passage au ministère des Affaires Etrangères :

LA TRIBUNA

Anno XXXI — Lunedì 23 Giugno 1913 — ROMA — Lunedì 23 Giugno 1913 — Num. 173

Le giornate di preparazione nel settore di Derna

Il dissidio tra Aziz bey e il Gran Senusso

Alla vigilia dell'attacco

(Dal nostro inviato speciale)

DERNA 9.

Le colonne avanzanti

Aziz Bey e il Gran Senusso

La Croce Rossa in Cirenaica

Le forti perdite nemiche attorno a Derna

DERNA 21 sera.

Le trattative tra il Gran Senusso ed il nostro residente Rainer Lojs

MILANO, 22.

Ufficiali feriti ed Ufficiali

Il capitano Cavalieri

Il capitano De Angelis

La Diplomazia all'opera nei Balcani

L'osservatorio di Pietroburgo

PIETROBURGO 22 sera.

Il convegno dei presidenti e la risoluzione del conflitto

I Balcani e le grandi Potenze

PARIGI 22.

A Sofia si attende

SOFIA 22

La crisi d'Oriente

In Grecia si crede la guerra inevitabile

ATENE 22

Cosmo.

La crisi d'Oriente greco

ATENE 22

Mario Maffi.

Le *Messaggero* (Messager), très répandu dans la petite bourgeoisie et dans le peuple ;

L'*Osservatore Romano* (Observateur Romain) (1860), qui résume presque à lui seul toute la presse pontificale, se bornant d'ailleurs à publier les encycliques et les actes officiels du Vatican ;

La *Vita* (La Vie) ;

L'*Italie*, rédigée en français ;

Le *Popolo Romano* (Le Peuple Romain) qui a, comme la « Tribuna », de permanentes attaches officieuses ;

La *Roma* (Rome).

A Turin :

La *Stampa* (Presse), (anciennement *Gazetta Piemontese*) (1886) ;

Le *Momento* (Le Moment), libéral ;

La *Gazzetta del Popolo* (Gazette du Peuple), gouvernementale, est, avec la *Gazzetta de Venezia* (Gazette de Venise), le plus ancien des journaux d'Italie.

A Florence :

La *Nazione* (Nation) (1859) a joué un certain rôle dans la première phase du royaume d'Italie.

A Gènes :

Le *Secolo* (Siècle).

A Bologne :

Le *Resto del Carlino* (Reste du Carlin), organe du parti agraire ;

L'*Avenire d'Italia* (Avenir d'Italie), libéral.

A Naples :

Le *Mattino* (Le Matin), fondé en 1892 et dirigé par M. Edoardo Soarfoglio ;

Le *Giorno* (Le Jour), en opposition avec le « Mattino », fondé en 1904 et dirigé par Mme Mathilde Serao, femme du directeur du « Mattino ».

A Palerme :

Le *Giornale di Sicilia* (Journal de Sicile), radical libéral, (1861) ;

Le *Corriere di Sicilia* (Courrier de Sicile), libéral conservateur.

C'est également à Milan que se publie le plus important des journaux illustrés l'*Illustrazione Italiana* (L'Illustration Italienne) dont la création remonte à 1873.

Comme autres publications illustrées, il faut mentionner la *Scena Illustrata* (Scène Illustrée), bimensuelle, qui paraît à Florence ; la *Donna* (Femme), qui s'imprime à Turin ; l'*Asino* (l'Ane), organe populaire et satirique qui s'édite à Rome.

Enfin, parmi les revues, signalons :

La *Nuova Antologia* (Nouvelle Antologie), fondée à Rome en 1866, à laquelle collabora le philosophe Luigi Ferri ;

La *Rivista d'Italia* (Revue d'Italie), bimensuelle ;

La *Rassegna Nazionale* (Revue Nationale), fondée à Florence en 1878 et qui, comme la précédente, paraît deux fois par mois ;

La *Critica Soziale* (Critique Sociale), revue socialiste.

N° 193 & 194 — 47e année

Samedi 17 & Dimanche 18 Juillet 1943

L'Indépendance Luxembourgeoise

DIRECTION RÉDACTION, ADMINISTRATION
1, Place d'Armes, Luxembourg — Téléphone 45
Adresse télégraphique: Indépendance Luxembourg
Compte Chèques: Luxembourg 28.

Journal quotidien. — 10 centimes le numéro.

Le mouvement des employés privés:

La question du travail féminin

Au congrès d'été tenu à Francfort-sur-Oder, nous parvint quelque chose de nouveau en Allemagne: le Congrès spécial sur le travail féminin. Nous reviendrons à cette question dans un article spécial. Mais nous voulons tout d'abord nous occuper du problème du

GRAND DUCHÉ DU LUXEMBOURG

Bien que les journaux qui paraissent dans le Grand Duché du Luxembourg possèdent un tirage restreint, proportionné à la modeste étendue de ce petit Etat, nous ne pouvons moins faire que de les mentionner, puisqu'ils paraissent dans un pays immédiatement limitrophe du nôtre et avec lequel, en somme, quel que soit l'orbite dans lequel il évolue, nous entretenons de bons rapports d'amitié.

Les quotidiens sont :

L'*Indépendance Luxembourgeoise*, organe du parti francophile ; indépendant au point de vue de la politique du pays, ce journal défend la cause de la France et s'oppose — avec succès — aux empiétements du pangermanisme ; directeur : M. Marcel Noppenez ; rédacteur en chef : M. Oscar Thiry ;

L'*Indépendance Luxembourgeoise*, éditée par M. Joseph Belford, imprimeur-libraire, existe depuis novembre 1870 ;

Le *Luxemburger Wort* (la Parole du Luxembourg), catholique, tirage : 12.000 exemplaires ;

La *Luxemburger Zeitung* (Gazette du Luxembourg), radical, tirage : 6.000 exemplaires ;

La « Luxemburger Wort » et la « Luxemburger Zeitung » ont à peu près le même âge ;

Die *Neue Zeit* (Les Temps Nouveaux), journal socialiste, bilingue.

Un nouvel organe socialiste quotidien a été fondé en 1913 à Esch-sur-Alzette : l'*Escher Tageblatt*.

Il y a de nombreux journaux hebdomadaires, bihebdomadaires, trihebdomadaires, dont les plus importants sont : le *Landwirt* (l'Hôte) ; la *Kirsch* (la Cerise), radical ; la *Luxemburger Volkszeitung* (Journal Populaire du Luxembourg), catholique.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Enclavée dans les Alpes-Maritimes, cette petite Principauté ne compte qu'un seul quotidien, du 15 novembre au 15 mai, c'est-à-dire pendant la saison, bihebdomadaire pendant l'été : le *Petit Monégasque*, fondé en 1897.

Les autres journaux sont hebdomadaires.

MONTÉNÉGRO

Pour si petit qu'il soit, le Monténégro — qui, de principauté, s'est érigé il y a peu de temps en royaume — n'en possède pas moins une certaine importance, en raison de son rôle dans la politique des Balkans. C'est lui qui, en déclarant, le premier des alliés, la guerre à la Turquie, mit le feu aux poudres dans la péninsule balkanique. A la suite de cette guerre, le Monténégro s'est vu octroyer un agrandissement de territoire.

La presse y est, naturellement, peu nombreuse. Ce peuple de montagnards a plus facilement à la main le fusil que la plume.

Les deux principaux organes sont : *Glas Tzernogortza* (Voix du Monténégro) et *Cetinie Wiesnick* (Courrier de Cettigné).

ГОДИНА XLII. ЦЕТИЊЕ, субота 7. септембра 1913 БРОЈ 41.

ГЛАС ЦРНОГОРЦА

ЛИСТ ЗА ПОЛИТИКУ И КЊИЖЕВНОСТ

Власник: Данило Станојевић — Излази сваке суботе — Одговорни уредник: Д. Ђоровић

СЛУЖБЕНИ ДИО

— Према рješењу Господина Министра Унутрашњих Дела, и у broj 10862 од 5 ов. м., а обзиром на члане 5, § 1, 10, међународне опште пошташке конвенције за земље из Црне Горе за иностранство наплаћиваће се 25 пара, за неплаћена два пута толико, за свако писмо које не прелази тежину од 20 грама, а 15 пара за неплаћена писма, и два пута толико за неплаћена писма, за сваку тежину од 20 грама или разломак од 20 грама преко саме тежине од 20 грама.

За унутрашњост и Аустро-Угарску наплаћиваће се по 10 пара на сваких 20 грама или разломак од 20 грама, а за неплаћена писма два пута толико.

П — broj 10804 Из Пошташко Телеграфског Одјељења Министарства Унутрашњих послова 5 септембра 1913 Цетиње.

НЕСЛУЖБЕНИ ДИО

Дворска и дипломатска вијести

— Његово Величанство Краљ Господар пратио се с Тополице на Петровац у среду у вече, а Његово Величанство Краљица са Принцом Краљ. Височанством Краљевићима Кнежевима Кесењом и Пером у понедељак преко вече.

— Њихова Краљ. Височанства Краљевић Наследник и Кнежева Наследница у четвртак у вече довођени су на Цетиње.

— У прошлом броју јавили смо да је г. бригадир сердар Јанко Вукотић, предсједник Министарског Савјета и министар војни, отпутовао на Тополицу, гдје се налази Његово Величанство Краљ с Краљевском Породицом. О дочеку његову на барској жељезничкој станици из Бара нас извјештавају ово.

Овамо је, у суботу 11 августа, из Винограда допутовао командант наше дивног Дечанског Одреда, наш делегат Бухурешког Мира, Предсједник Министарског Савјета, министар војни г. генерал, сердар Јанко Вукотић. С г. генералом Вукотићем је допутовао и г. Матановић.

На жељезничку станицу пошао је у сусрет г. генералу Вукотићу у име Нас Вел. Краља Господара — Његово Краљевско Величанство Престолонаслједник Кнез Данило са извјесним Престолонаслједницом, Његовим Краљ. Величанством Краљевом Млађом, као год и овдашње виђенијем и велики број грађана из Бара и околине. Престолонаслједник је г. генерала Вукотића при сусрету пољубио, а оближња Престолонаслједница је у окитила грамичном ловорике. Исто тако на станици предсједник општине г. Нико Дебеља поздравио је г. генерала Вукотића срдачним добродошлицама.

Затим су се Њихова Краљевска Височанства Престолонаслједник и Престолонаслједница са г. генералом Вукотићем и претсједником Сената Тополицу. Пред вратима дворске резиденције у Тополици, г. генерал Вукотић поздравио се, а на отпоздрав Двора довежа се је у возилом Његово Величанство Краљ Господар, када је заједно с Њеном Величанством Краљицом с Принцом Краљевићем Високостима Кнежевима и окитили г. генерала с ловорје, а затим свим пошао, уз виђе, у вјенцима паших грађана, борили се против непријатеља, раме уз раме наше дичне браће Србијанаца по висопима Црног Врха, Рујетних Букава, кочанских поља и каритов Брегалнице, све за српске интересе и величину отаџбине Србијанце. То вече је Нас Б. Краљ у пачаст г. генерала Вукотића у Двору дао вечеру.

Г. генерал Вукотић се у недељу одмарао на обали сињег српског мора код својих пријатеља, а у понедељак отпутовао је за Цетиње, гдје га као предсједника владе чекају великих државних послова.

— Г. барон Гиса од Гислингена, аустро-угарски посланик, отпутовао је у иностранство, гдје је три дана раније отпутовала и госпођа му. Г. барона Гиса не у дужности заступати г. Вајнцета, савјетника посланства.

Стогодишњица „Српских Новина"

Крајем априла 1813 године тренутна српска учитеља, свештенике, манастирске, свјештенике и другим Србима ратоборцима у Угарској стигао је одаш тајанствен пакет из Беча. Они који су га добили били су, у свима том апелу, позвани да га одмах пошаљу у другим Србима и да потраже и пошаљу новац за једно нових, народу намијењено дјело.

Тај пакет је био „Објавленіе сербу издавнца славено-сербских новин" а као покретачи тога листа и њихови бројни уредници потписали су се два мада Србина Димитрије Давидовић и Димитрије Фрушић.

У њиховом позиву, који је карактеристичан колико за наш књижевни језик онога доба, толико и за онадашња стања и тиштину са којом се улазило у чарадже просвјете, говори се о потреби образовања и просвјетности народа и напомиње се средство којима се до те просвјетности дошли би се онда кад:

„Навикшу чиа с нами и между нами знаи повест и знаилаилие содержавају добро учреждене новине. Нужда је онаа и цена сим благословјенија народ јим тамо полмна, да се народ онај за просвјештенијем держи, који новина на свои ма језику. У Лондону се сваки (где би незабјемн наш Докитеј на веки остао) да га пие друби и Србијанцу свјем само вуки где се разних српске находе) сваки зан об разних новин читаву и свани от њих пет до шест стошиј прекуштенијем."

Между свима који под благим добром нашег Франца свјетлостијем народна ми смо, само ми, о дубини Срби, и Власи, једни једини који новина на премилом нашем језику не имаиу, једни једини који се то тоие као и не старати видимо шта се на пространом овом крају цару слава Драгог чини суседнаци и такође Словени Чеиши и Пољаци давно већ новине на свом ниову језику да, Бечиш већ четири дне у Прагу, једне у Виеини а једне у Пожуну изиду. Тово и Мацари и сами они у државах угарских мнозинствени Грчиа, да и они свој прегрени Европи, би то новине себи на свом матерњем језику друже и читаву. А ми дубиниј који се из четири миаиина овде чистимо, би без новин дуже да будемо? и нијес Европа у том, дуже да стоимо?

Ове и њим подобне мисли многих пријатеља наших и пламенитих родољубиве побудиле су нас подјелисане новчаности ми ваше на српском језику нод називом „Новине царствујућег града Виеног" од почетка Серпња (августа) тек, тога из давати ако се между тим временом то тимо из прекуштенија нађе, да се тримо наиадити може.

Новине ово, ако сваки дан, крои недјеље и одштимо на ова можаш стабо[illegible] [illegible] [illegible] [

Udfast Sten og Lerø,
Kappelovnen · Hvedhuus
Bageovnsfliser · Kunstbrøen
Skorstene og Ventiler for samtlige Ildsteder
Christiania Cementstøberi
H. MUSCULUS A/S.
Grønlandsleiet 20. Telefoner: 6011 6020 1890 6025

Morgenbladet.

Aftennumer. Aftennumer.

Isskap
Kjølelig og Sundt.
CHRISTIANIA GLASMAGASIN.

No. 169. 95de Aargang. Tirsdag 15de Juli 1913. 95de Aargang. No. 169.

Redaktør: C. J. Hambro.

Telefoner: Redaktør Hambro 6010, Redaktionen 6020, Redaktionens Forum 6021, Ekspedition 6025, Ekspedition 6026, Ekspedition 6027, Ekspedition 6028, Ekspedition 6029, Ekspedition 6030, Ekspedition 6031, Ekspedition 6032, Ekspedition 6033, Ekspedition 6034, Ekspedition 6035, Ekspedition 6036, Ekspedition 6037, Ekspedition 6038, Ekspedition 6039, Ekspedition 6040, Ekspedition 6041, Ekspedition 6042, Ekspedition 6043, Ekspedition 6044, Ekspedition

NORVÈGE

Les journaux de Norvège pourraient être cités comme modèle pour le soin qui préside à leur confection, tant au point de vue de la sûreté de leurs informations, de l'érudition de leurs chroniques et de leurs articles, qu'au point de vue du ton sincère et vivant avec lequel ils sont rédigés. La politique intérieure y tient sa place : l'édification de la Norvège en royaume indépendant est trop récente pour que toutes les opinions soient satisfaites et toutes les ambitions apaisées.

Voici, pour Christiania, les plus importantes publications :

Aftenposten (Courrier du Soir), conservateur ;
Morgenbladet (Feuille du Matin), conservateur ;
Tidens Tegn (Signes du Temps) ;
Dagbladet (Journal), libéral ;
Morgenposten (Courrier du Matin), très suivi par la petite bourgeoisie ;
Norske-Intelligenssaedler (Messager Norvégien de l'Intelligence), radical ;
Verdens Gang (Marché du Monde), quotidien, libéral ;
Örebladet (Journal d'un Sou), conservateur, indépendant ;
Socialdemokraten (Socialiste Démocrate), socialiste-démocrate, ainsi que son nom l'indique.

On trouve encore :

A Bergen :

Bergens Aftenblad (Journal du Soir de Bergen).

A Trondhjem :

Dagsposten (Courrier du Jour).

PAYS-BAS

On compte à Amsterdam, La Haye et Rotterdam, une trentaine, tout au plus, de grands organes politiques, et, encore, ne possèdent-ils pas une influence comparable à celle qu'exercent les autres journaux dans leurs pays respectifs.

Nation essentiellement commerçante, la Hollande a une presse à son image. On y traite, avec des soins minutieux et de grands développements, tout ce qui intéresse la navigation, le commerce, l'industrie, les colonies. Quelques grands journaux seulement réservent de la place aux chroniques et à la littérature. Il est de règle générale que les rédacteurs ne signent pas leurs articles, et c'est à peine si quelques grandes feuilles indiquent en manchette le nom de leur rédacteur en chef.

La principale recette est constituée par les annonces ; pour le surplus, la vente se fait surtout par abonnement, le débit au numéro n'étant pas dans les mœurs du pays. On ne trouve que peu de kiosques et de marchands de journaux à Amsterdam et La Haye.

La province est abondamment fournie de journaux, et il n'est pas de ville, et petite soit-elle, qui n'ait son *Courant*, sinon quotidien, tout au moins hebdomadaire ; mais cette presse qui répond exactement aux besoins, éminemment pacifiques, des Hollandais, reste purement locale.

Les plus importants journaux publiés à Amsterdam sont :

Algemeen Handelsblad (Gazette Universelle du Commerce), libéral (1822), publiant chaque jour deux éditions ;

Het *Nieuws Van Den Dag* (Nouvelles du Jour), libérale (1870) ;

De *Telegraaf* (Télégraphe), libéral, paraissant deux fois par jour ;

De *Tidj* (Temps), organe du parti catholique ;

De *Standard* (Etendard), antirévolutionnaire ;

De *Courant* (Journal), biquotidien ;

NIEUWE ROTTERDAMSCHE COURANT

Abonnement [illegible]

[illegible] JAARGANG. — No. 251.

Zaterdag 11 October 1913.

Directeur: H. NIJGH J.Czn.

Advertentie [illegible]

Avondblad, D.

De kunst van weigeren.

[illegible]

Nederland.

[illegible]

Buitenland.

[illegible]

Opvoeding van [illegible] kinderen, vooraan bunder of verloren kinderen.

[illegible]

Geboortenen

[illegible]

Overlijdens

[illegible]

ROTTERDAM

[illegible]

AMSTERDAM

[illegible]

De Dotantiestaatsbegroting

[illegible]

Oostenrijk-Hongarije

[illegible]

Oostenrijk

[illegible]

Nº. 27470 — Nieuwe Amsterdamsche Courant — 86e jaar

ALGEMEEN HANDELSBLAD

Dinsdag 30 September 1913.

AVONDBLAD.

Eerste Blad.

De Verdediging van Ned.-Indië.

[illegible]

Gemengde berichten.

[illegible]

Gemengde Ind. Berichten.

[illegible]

Gemengde Berichten.

[illegible]

Postertjes en Telegrafie.

[illegible]

BINNENLAND.

[illegible]

ONDERWIJS.

[illegible]

STADSNIEUWS.

[illegible]

RECHTZAKEN.

[illegible]

Laatste Berichten.

[illegible]

Nieuwsblad Voor Nederland (Nouvelle Gazette de Hollande), biquotidien ;

Het *Volk* (le Peuple), social-démocrate, dirigé par M. Troelstra.

On trouve à la Haye :

De *Nieuwe Courant* (Nouveau Journal), biquotidien ;

Het *Vaderland* (Patrie), organe des radicaux, biquotidien ;

De *Residentiebode* (Messager de la Résidence) ;

Haagsche Courant (Journal de la Haye) ;

De *Avondpost* (Courrier du Soir) ;

Nederlandsche Staats Courant (Journal Officiel de la Hollande), fondé 1814, qui est le journal officiel du royaume de Hollande.

A Rotterdam :

Nieuwe Rotterdamsche Courant (Nouveau Journal de Rotterdam), grand organe du parti libéral (1844), qui imprime chaque jour deux éditions ;

Rotterdamsche Nieuwsblad (Gazette de Rotterdam) ;

Nederlander (Néerlandais), organe du parti chrétien-historique);

Maas-Bode (Messager de Mas), catholique ;

Dagblad en Scheepvaart (Journal de la Navigation).

Signalons enfin, parce que son origine remonte à 1787, le *Provinciale Groninger Courant* (Journal de la Province de Groningue) qui se publie à Groningue.

Une colonie hollandaise, le gouvernement de Curaçao, qui comprend l'île de ce nom dans les Antilles et plusieurs îlots voisins, a douze périodiques dont les principaux sont :

Curaçao Courant (Journal de Curaçao), organe semi-officiel ;

Amigoe di Curaçao (l'Ami de Curaçao), feuille religieuse ;

Boletin commercial Bulletin Commercial), journal du commerce ;

Les deux premiers sont édités en hollandais ; le dernier, en espagnol.

PORTUGAL

En dépit des changements de juridiction au point de vue du code pénal (1), et même des changements de gouvernement — le Portugal est aujourd'hui en République — la presse a toujours joui, dans ce pays, d'une assez grande liberté. Aux époques d'agitation électorale, les attaques personnelles, les polémiques de parti à parti, s'y haussent facilement jusqu'à l'injure, jusqu'à la diffamation. Dans ce pays, d'ailleurs, les journaux sont plus spécialement des moyens d'action politique, et c'est, la plupart du temps, parmi les journalistes, que se recrutent les ministres de demain, de même que c'est parmi eux que se réfugient les ministres de la veille.

Il s'ensuit que les journaux portugais possèdent tous une importance à peu près égale. Nous énumérons, dans la liste ci-dessous, ceux qui ont à la fois les plus forts tirages et qui sont le plus répandus à l'étranger :

Diario de Noticias (Journal des Nouvelles) (1864) ;
O Seculo (Siècle) (1881) ;
O Dia (Jour) (1890) ;
O Socialista (Le Socialiste) ;
Journal do Commercio (Journal du Commerce) ;
As Novidades (Nouvelles) ;
A Patria (Patrie) ;

(1) A la suite du conflit qui s'éleva, dans les débuts de l'année 1890, entre le Portugal et l'Angleterre, au sujet de leurs possessions africaines, il y eut des troubles à Lisbonne et dans les provinces. On ne voulait pas accepter les arrangements imposés par l'Angleterre. Afin de se tirer d'embarras, et pour éviter toute discussion dangereuse, le gouvernement portugais ne trouva rien de mieux que de congédier les Chambres et d'édicter un certain nombre de décrets, parmi lesquels le décret du 29 mars 1890 sur la presse, qui enlevait aux cours d'assises, pour la restituer aux tribunaux correctionnels, la compétence des délits de presse.

EXPEDIENTE — TERCEIRO ANO — N.º N:370 | Numero avulso 1 centavo (10 réis) | Terça-feira, 5 de agosto de 1913

O SECULO

O PROBLEMA DA AGUA EM LISBOA

INFORMAÇÕES

A GREVE DA CATALUNHA

O QUE PRETENDEM OS OPERARIOS TECELÕES

Uma reclamação — O papel representado pelas mulheres — A attitude dos patrões

A PROPOSITO DO ESCRITOR

BOURGEOIS CRITICO O SLAVISMO

O sr. presidente da Republica

CONTINÚA A SENTIR MELHORAS

O dia de hontem, no palacio, decorreu serenamente, sendo o mais animadoras possivel as impressões dos medicos

A Nacao (Nation) ;
O Lucta (Lutte) ;
O Mundo (Monde) ;
Republica (République) ;
A Liberdade (Liberté) ;
Voz do Operario (Voix de l'Ouvrier).

Par ordre supérieur, la publication des journaux monarchistes *O Dia* et *A Nacao* et du syndicaliste *A Socialista* a été suspendue le 20 avril 1913.

Lisbonne édite quelques publications illustrées, dont la réputation se soutient :

L'Illustracao Portugueza (Illustration portugaise) ;
Mada da Europa (Malle d'Europe) ;
Correio da Europa (Courrier d'Europe) ;
Brasil Portugal (Brésil-Portugal), etc.

Porto possède également une presse assez importante où nous relevons :

Jornal do Noticias (Journal des Nouvelles) ;
A Montanha (Montagne) ;
A Folha Nova (Feuille Nouvelle), etc.

ROUMANIE

A la faveur des événements des Balkans, la Roumanie vient de prendre une plus grande importance parmi les puissances de second ordre. Après être restée dans l'expectative au cours de la guerre engagée par les alliés bulgares, serbes, grecs et monténégrins, contre les turcs, elle est entrée en lice dans la guerre suscitée par la Bulgarie contre ses anciens alliés. Elle a mobilisé une forte armée devant laquelle la Bulgarie, affaiblie d'ailleurs par les défaites que lui avaient infligées ses adversaires, a dû déposer les armes et accepter la paix de Bucarest. Par ce traité, la Roumanie a obtenu un agrandissement de territoire dans le bas Danube. Sa capitale, Bucarest, est une grande ville industrielle et commerciale.

D'après une statistique récente dressée par la Direction des Postes, le nombre des différentes publications roumaines s'élève à plus de 300, parmi lesquelles on compte 30 journaux quotidiens, 125 publications hebdomadaires, 101 mensuelles et 37 ne paraissant pas régulièrement ; cette dernière sorte étant une catégorie qui semble spéciale à la capitale puisque, sur ce total de 37, une seule de ces publications a paru en province, à Braïla.

C'est d'ailleurs à Bucarest que s'édite la majeure partie des autres journaux et notamment des journaux quotidiens. Ceux-ci sont généralement entre les mains des divers chefs des partis politiques, qui sont même obligés de consentir en leur faveur de lourds sacrifices pécuniaires, la partie commerciale du journalisme étant encore peu développée.

Le premier journal quotidien, *Pruncul Roman* (Enfant Roumain ou Petit Roumain), qui devint par la suite le *Romanul*, fut fondé par Rosetti en 1857.

Depuis lors, les feuilles qui ont acquis de l'importance et qui continuent à paraître sont :

Anul XXVIII-lea No. [illegible]

6 Bani Exemplarul

FUNDATOR
ALEX. V. BELDIMANU
PROPRIETATEA CONDUCATA ECONOMIC
Agenția de Publicitate
CAROL SCHULDER & Comp.
Str. Doamnei No. 4 Et. I — Telefon [illegible]
ADMINISTRAȚIA ZIARULUI:
București, Strada Sărindar No. 8

Adevărul

DIRECTOR POLITIC
CONST. MILLE
Abonamente la preț redus
TELEFON
Redacția [illegible]
Administrația [illegible]
Publicitate [illegible]
Contabilitate [illegible]

Apare zilnic cu ultimele ştiri telegrafice şi telefonice de la corespondenţii săi

La Silistra

Puterile şi statele aliate

Puterile și Semiputerile — Hotărârile conferinței de la Londra — Tripla alianță redusă la un simplu dublu — Ce se va face cu Sofia — Consecințe — Puterile care vor fi pe [illegible]

[illegible]

[illegible]

[

ANNÉE 59 — No 17.500 | Le Numéro 15 Bani | QUATRIÈME EDITION | 6 Décembre 1903 Gréc | Jeudi 6 (19) Juin 1903

PRIX DE L'ABONNEMENT
Bucarest : Un mois 12 lei. Trois mois 36 lei. Six mois 60 lei. Un an 120 lei.
Etranger (Union postale) : Un mois 20 lei. Trois mois 60 lei. Six mois 120 lei. Un an 240 lei.

Bureau de l'INDÉPENDANCE ROUMAINE
PLACE DU THÉATRE NATIONAL
BUCAREST (Roumanie)
Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus
ANNONCES ET RÉCLAMES : AUX BUREAUX DU JOURNAL

L'INDÉPENDANCE ROUMAINE

PRIX DE L'ABONNEMENT
Bucarest : Un mois 12 lei. Trois mois 36 lei. Six mois 60 lei. Un an 120 lei.
Etranger (Union postale) : Un mois 20 lei. Trois mois 60 lei. Six mois 120 lei. Un an 240 lei.

Bureau de l'INDÉPENDANCE ROUMAINE
PLACE DU THÉATRE NATIONAL
BUCAREST (Roumanie)
TÉLÉPHONE : [illegible]

La vente des armes à feu

M. Emile Lahovary, le ministre bien dévoué, a signalé récemment à la Chambre les dangers que présente la vente des armes à feu actuellement des vendeurs ambulants.

Il a dit que parfois une femme peut avoir obtenu, dans un moment de colère ou de jalousie, pour un revolver, et que M. Lahovary exprime le désir que les principes inscrits dans le Code pénal d'instituer sur ce qui y a de spécialement dans une pareille situation.

Il a ajouté que notre pays est pourvu de lois qui ne sont pas mauvaises, mais que les efforts du pouvoir exécutif dans son application sont parfois insuffisants.

Il a ajouté que les mesures prises en matière de vente ne sont pas très sûres. Un moment d'abandon, un de ces différents tableaux, suffisent pour en obtenir à un enfant, une pistolet, prendre et des armes humaines et sanguinaires.

Les mesures actuelles ne sont pas toujours le meilleur des moyens, mais quelque le moyen ait été, il est bien clair, c'est tout.

Il est à pour les enfants de ne pas de leurs mains pour que les armes se prendraient dans les villes le matériel au prix les plus modestes, les plus vulgaires, les plus faciles et les facilités, comme dans les pays de modestes, cela nous ramènerait dérange et fort ennuyeux les parents et les enfants, et ce dérangement est de plus que pour l'Etat.

L'honorable ministre a dit que si dépense les bornes, quand on est exposé à choisir tout dans un système étranger, en spécialement dans un système européen, et parfois d'autre plus surprenant, les mesures qui ont été prises par les représentants de l'Autorité.

Les enfantômes n'ont pas le droit de se mêler pour arriver des revolvers. Ils ne vont pas tout, pas seulement dans les armes, mais dans les poudres. Dans les ambulant difficile à trouver, ainsi, il ne faut pas, il ne faut pas les poudres, et les armes, mais aussi les mêmes, et les armes, et les armes, et les arm

L'*Adevérul* (Vérité), organe démocrate (1888) ;

Le *Dimineata* (Matin) ;

L'*Universul* (L'Univers), journal illustré qui a un fort tirage (1883) ;

Politika (Politique), journal officieux ;

La *Gazeta Illustrata* (Gazette Illustrée), dirigée par M. E. Papamihalopol, ancien député ;

L'*Indépendance Roumaine*, organe du parti conservateur, rédigé en français (1876) ;

La *Roumanie*, autre journal de langue française (1899).

Bucarest édite plusieurs revues, dont la plus importante, la *Nova Revista Romana*, est dirigée par M. Badulescu Motru, professeur à l'Université de cette ville. Nous y avons lu récemment un article de M. Ernest Lavisse sur l'avenir politique de la Roumanie.

RUSSIE

La première gazette russe fut fondée en 1702, par un arrêté de Pierre le Grand. L'initiative était hardie à cette époque où l'empire moscovite sortait à peine de la barbarie. Le grand tsar ne fut pas seulement le créateur de la presse en Russie ; il voulut être aussi le premier journaliste, et il collabora lui-même, d'une manière très active, aux *Viedomosti* (nouvelles). Les manuscrits conservés nous montrent qu'il rédigeait souvent les relations de batailles ou en remaniait le texte. Ce journal, publié à Moscou, donnait les faits militaires et autres, dignes de mention, qui s'étaient produits dans l'état moscovite et les autres pays voisins.

Depuis lors, malgré que la Russie soit essentiellement le pays des entraves, de la censure et du « caviar » (1), les journaux se sont multipliés sous l'influence du développement intellectuel et économique, ainsi qu'à la faveur des mouvements politiques.

Au début de 1911, la presse russe comptait 1867 publications dans 209 villes, dont 472 à Saint-Pétersbourg et 204 à Moscou. Les journaux se divisaient en 351 quotidiens et 445 hebdomadaires.

En tête des journaux de Saint-Pétersbourg vient le *Novoie Vremia* (Nouveau Temps), qui est à la fois la feuille la mieux faite et la plus lue. Elle reflète étroitement les idées du gouvernement et jouit en Europe d'une grande considération. Son directeur, M. Alexis Souvorine, qui la dirigeait depuis 1876, et qui est mort récemment, avait été l'un des plus chauds partisans de l'alliance franco-russe.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg,* qui se publie en français, est l'organe officiel du ministère des Affaires Etrangères. Le comte P.

---

(1) Dénomination courante appliquée aux badigeonnages d'encre par le moyen desquels les censeurs suppriment un article, et même des colonnes entières dans les journaux venant de l'étranger.

Новое Время

Основатель А. С. Суворинъ

№ 13507 С.-ПЕТЕРБУРГЪ, ПЯТНИЦА, 19-го (6-го) ОКТЯБРЯ 1912 г. № 13507

Изданія А. С. Суворина

Исторія кусочка каменнаго угля.

Эдмонъ Мартенъ.

Изданіе А. С. Суворина

НА НОВОЙ ЗЕМЛѢ

Б. А. Шелонскій

ЛѢТНІЯ

ПАЛЬТО ВЕСТОНЫ СОРОЧКИ ГАЛСТУКИ.

Jockey-Club

Цѣна 1 р. 50 к.

Аделаида Ристори

„Европейская Жизнь".

Въ нашемъ магазинѣ ? въ А. С. Суворина — „НОВОЕ ВРЕМЯ"

РУССКІЙ КАЛЕНДАРЬ на 1913 г.

А. С. СУВОРИНА

(49-й годъ).

Изданіе А. С. Суворина

ЧУДЕСА ЖИВОТНАГО МІРА

С. П. Гедеонова

КОМЕТЫ

Въ нашемъ магазинѣ ? въ А. С. Суворина — „НОВОЕ ВРЕМЯ"

продается новое роскошное изданіе

ШЕКСПИРЪ.

ВЕНЕЦІАНСКІЙ КУПЕЦЪ.

Цѣна 10 рублей

Въ нашемъ магазинѣ ? въ А. С. Суворина — „НОВОЕ ВРЕМЯ"

продаются

ПОРТРЕТЫ

Алексѣя Сергѣевича СУВОРИНА,

Новая библіотека „Огонька"

Н. О. Лернетъ

ГЕРОЙ НАШЕГО ВРЕМЕНИ

РОМАНЪ

Въ Государственномъ Думѣ.

[illegible]

Внутренняя политика.

[illegible]

Иностранная политика.

[illegible]

Новости дня.

[illegible]

Новости науки.

[illegible]

Vasili, dans ses lettres sur la société de Saint-Pétersbourg, dit de lui qu'il « a la discrétion d'un vieux diplomate ». C'est, de fait, un journal qui s'interdit toute discussion, toute polémique, et qui se distingue des organes officieux des autres pays par son élégante courtoisie.

Le *Rietch* (Le Discours) exprime l'opinion des Cadets (1) à la Douma.

La *Rossia* (La Russie) donne la pensée officieuse du gouvernement.

La *Petersbourgskaïa Gazèta* (Gazette de Saint-Pétersbourg) est également un organe gouvernemental.

Les *Birjevya Viedomosti* (Nouvelles de la Bourse) sont libérales ; elles publient chaque jour deux éditions.

Si Saint-Pétersbourg est le siège officiel du gouvernement, Moscou est, comme on sait, le centre et l'âme du mouvement panslaviste ; aussi les journaux moscovites ont-ils une grande influence :

La *Rousskoie Slovo* (Parole Russe), libérale ;

Outro Rossii (Matin de la Russie) et *Rannvie Outro* (Grand Matin), l'un et l'autre défenseurs de la politique des Cadets ;

La *Rousskiia Viedomosti* (Nouvelles Russes), lue surtout par les gens modérés à qui déplaisent les polémiques inutiles, a beaucoup d'influence dans les milieux de professeurs et d'étudiants.

Kiev possède la *Kievskaia Mysl* (Pensée de Kiev) et le *Kievlianin*, conservateur.

Odessa : L'*Odeskia Novosti* (Nouveauté d'Odessa).

Varsovie : le *Kurjer Warszawski* (Courrier de Varsovie), qui s'imprime en langue polonaise.

On peut encore mentionner, parmi les publications hebdomadaires qui s'éditent à Saint-Pétersbourg : le *Satiricon*, journal

(1) K.D. ou Cadets, abréviation courante en Russie pour *Konstitoutzional-Demokrat*, nom donné, en raison de son programme, à la fraction la plus avancée du parti libéral.

illustré, ainsi que les deux importantes revues : *Niva* (La Prairie) et *Rodina* (La Patrie).

Des publications révolutionnaires, éditées par des russes à l'étranger, pénètrent secrètement en Russie, mais les autorités exercent une surveillance très active, qui entrave leur propagation. Le mouvement nihiliste semble d'ailleurs enrayé, sinon totalement supprimé.

A la suite de l'émeute des marins russes dans la mer Noire en 1905, l'un d'eux, Adamovitch, s'était réfugié en Egypte, à Alexandrie, où il avait fondé un journal révolutionnaire le *Moriak* (Marin), qui prêchait l'insurrection dans la flotte et qui était envoyé secrètement en Russie ; mais Adamovitch fut remis en 1913 par les autorités égyptiennes aux autorités civiles russes, et le « Moriak » disparut.

Il existe à Saint-Pétersbourg 6 kiosques pour la vente des journaux, 125 imprimeries, 126 instituts lithographiques, 4 établissements de phototypie, 35 cabinets de lecture, 136 magasins où le public peut s'approvisionner de journaux et de livres.

SERBIE

Très vivace, très combative, parfois même violente, la presse serbe est moins un moyen d'information qu'une manifestation politique incessante. Non seulement elle se divise, comme dans tous les pays parlementaires, en partis : radical, progressiste, libéral, indépendant, mais, de plus, en raison de la position géographique du pays, du voisinage de l'Autriche, hostile à son développement, elle a, avant tout, de fortes aspirations nationales. Les journaux serbes sont tous russophiles et francophiles.

Le roi de Serbie, Pierre Ier, est un ancien élève de notre école de Saint-Cyr ; il a servi dans l'armée française en 1870-71. Secondé par son premier ministre, M. Patisch, Pierre Ier a conduit son peuple à la victoire dans la guerre contre la Turquie et ensuite contre l'ancienne alliée, la Bulgarie. Si, devant l'opposition combinée de l'Autriche et de l'Italie, la Serbie n'a pu obtenir le port convoité, Durazzo, sur l'Adriatique, et ses frontières naturelles du côté de l'Albanie, elle s'est vu concéder d'assez importants territoires où l'élément serbe dominait déjà.

La presse s'est montrée à la hauteur des événements : elle compte dans ses rangs de nombreuses personnalités politiques et littéraires; aussi détient-elle une grande influence, non seulement en Serbie mais encore dans les Etats balkaniques.

Les principaux journaux qui paraissent à Belgrade sont :

Politika (La Politique), *Tribuna* (La Tribune), *Pravda* (La Justice). Le premier a été fondé en 1900, le second en 1910 ; tous deux ont un tirage de 12.000 exemplaires. Le troisième, créé en 1906, suit de près, avec 10.000. Un autre organe, politique et littéraire, de création récente (1912), *Shaza*, a un tirage de 8.500, comme *Trgovinski Glassnik* (Journal du Commerce), qui s'occupe surtout des questions commerciales, financières et économiques. Un

autre journal économique, *Piemont*, tire à 5.000 exemplaires. *Mali Journal* (Petit Journal) et *Odjek* (Echo sont des feuilles radicales ; *Vetchernhe Novosti* (Nouvelles du Soir) et *Srpska Zastava* (Drapeau Serbe), libérales ; *Stampa* (Presse), indépendante.

Nova Iskra (Nouvelle Etincelle) est un journal illustré, ne s'occupant que de littérature.

Le journal officiel de la Serbie est le *Srpske Novine* (Nouveautés Serbes).

Un professeur de l'Université de Belgrade, le Dr Anatasievic, est allé, pendant la guerre des Balkans, fonder à Durazzo le *Littoral Serbe*, « organe libre d'un peuple libre », pour étendre l'influence serbe. Ce journal, tiré à l'autocopiste à un petit nombre d'exemplaires, se passe de main en main et est très lu.

УРЕДНИШТВО
Чика Јовина бр. 19
Телефон 300
Огласи се примају:
годишњи 1 din и 1 din
од 0·15 din.
Огласи се наплаћују
Непланована писма
не примају се
ЈЕДАН БРОЈ 10 п.д

ТРГОВИНСКИ ГЛАСНИК

ОРГАН БЕОГРАДСКЕ ТРГОВАЧКЕ ОМЛАДИНЕ

ИЗЛАЗИ СВАКИ ДАН
осим недеља и празника
у 5 часа после подне
Претплата:
на годину дана 36
на полугодишње
четврт 20
на четврт године
ЈЕДАН БРОЈ 10 п.д

БРОЈ 134 | БЕОГРАД, НЕДЕЉА 23. ЈУНА 1913. ГОД. | ГОДИНА XXIII

ПРЕОКРЕТ

У Београду, 22 јуна.

У исто време, кад су стизали прави срећни гласови о новој великој битци и српској победи на Кочанима, кроз Београд су дефиловали у првом судару заробљени бугарски војници. Симболичније се није могао изразити силни преокрет, који је настао у шигло пет дана. Јуна 17 отпочели су Бугари своје — с планом организоване — мучке нападе, јуче 21. јуна сва је Србија дила на ногама и у радосном усхићењу због победа српске војске. Овоме обрту још су више колорита дале вести из Софије, да је Данев и његова влада поднела оставку, да је извршена смена главнокомандујућег и да је Краљ Фердинанд потражио посредовање Краља Николе, да се обуставе непријатељства. Исту тен денцију има и она вест, да је бугарска влада тражила журну интервенцију Русије. Несумњиво је, да је таква интервенција тражена и на другој познатој пријатељској и поверљивој бечкој страни: јер Бугари увек држе „по два гвожђа у ватри". Кратко речено: Бугари су постали одједном меки и попустљиви — наравно, у погледу себе у истини; али у погледу на Србе и Грке, сви они њихови привидно мирољубиви поступци крију какво ново притворство.

У овој истакнутој прилици, тако се експлицитно потврдила она народна изрека: да се са лажом може цео свет проћи, али се мучно натраг пратити. Бугари су, од поновног васпостављања своје државе, толико систематски протурали у свет неверна тарабија о себи, многи и многи маневри су им срећно испадали за руком, тако да су најпосле стекли сваку идеју, да о себи мисле најбоље, а о сваком другом најгоре. Кад последња тога била је инагинирана зграда о њиховој величини, непобедности и искључивом праву првенства на Балканском Полуострву. Сразмерно томе порастао је њихов апетит за лаким освојењима, коме смо прохтеву и ми поднели толику драгоцену жртву. Али то није помогло. Дошао је данас, да се с њима већ није могло више ни говорити. Нисмо ли ми тако болно морали осетити ову тугну и себичну неосетљивост бугарску? Ми, који смо све дали за Бугаре.

Ко су и шта су Бугари, најбоље су испољили у своме понашању према својим савезницима Србима и Грцима. Али нашто већ и говорити о свему томе, што види и зна цео свет. Али, колико је нас болело бесмисленро дрско и недолично понашање бугарско, исто толико нас је болело, што смо могли спазити, да је сва њихова опачина нашла веровања и у другом свету — и ако не без изузетка. А несрећно нас је најзаиде болело, кад смо морали примати чак и прекоре од оних, без чије крви не би ни било Бугарске, од оних у које смо се *ми* Срби увек клели, и у које смо, после Бога, увек највише веровали. Мислимо на свог старију браћу Русе. Зар смо у једном у току последњих деценија морали гледати, па и трпети с болом у души, како се Бугарина у свима приликама даје увек за право, док ни смо изгледали да смо само трпљени?

Увек готови да утврдимо истину, ми нећемо оклевати, да кажемо: да је и код Русије наступио повољнији обрт. И у њој су сазреле извесне нове мисли, и она је увидела многе заблуде своје старе дипломације, спазила вредност српског народа по себи и у погледу словенских комбинација. Данас се у Србији не може више говорити о руској равнодушности према Србији и српском народу. И ми се томе радујемо, јер знамо да ценимо по свој њеној вредности величину и топлину словенске царевине. И ако је некада и с Русима било зло, без њих би и тада несумњиво било и горе. Данас, кад је старо *зло* ишчезло — у толико су наде наше веће, поуздање у будућност непоколебљивија. Српски народ је, мислимо, у пуној мери доказао своју вредност, да цам није завор, ако смо поноши на то.

Али има ствари, које се тешко мењају. Ако је Бог некоме дао сина, који је било нехатом родитеља, било из претеране љубави, мажења и попустања без мере, ударио у страну и стекао извесне нуди, које су беда и невоља и за саме родитеље и све сроднике и суседе — тако има и држава и народа, који стишћем прилика и наклоношћу „луде среће", постају обесни и пусти до неснисности и стасали су узвор опасности и неспокојства за све који су ми у близини.

Тако нешто представља Бугарска, како у погледу на нас Србе као браћу, тако и у погледу на Грке као суседе, и напосле и у погледу на Русе, као политичке родитеље и покровитеље бугарске. Много почињених погрешака и кривиша, које се неоспорно морају уписати Бугарима у рачун, потичу из њихове судбе, народног карактера, као и из њиховог политичког васпитања или боље рећи неваспитања. Они су грешници, великигрешници у многом погледу, нарочито у погледу словенске ствари. „Нас се не тиче Словенство, нас се тичу само бугарски интереси!" — то су они колико јуче још говорили. „Ако нас не помогне Русија, наше су код Аустрије отворена врата у свако доба" — довикивали су ономад бугарски прваци и државници, попут онога грешника, који кад је недостојан да има вере у Бога, он препише душу ђаволу, само да ђепе у опоме што је наумио.

Али Бугари су имали ту срећу да их Русија подигне на ноге, и то је била њихова галија кроз сав њихов скоративш, и не дуги живот државни. Они су нека врста руског питомца, више но то: они су руски посинци, све и да нису свакад чинили части томе отменом и великом сродству и пореклу. С тога је и Русија тешко диђи руке од Бугарске, а још јој је теже упустити њену судбу, и дати јој душу свасим ђаволу. Ако је данашњи бугарски нараштај и подао и незаиђивао, ако ће и многи други доцнији бити слични данашњем, дићи ће с временом и тамо друго васпитање, други погледи и на себе и на браћу и суседе. И за та боља времена Бугарске мора бити. *Пропаст њене егзистенције није био никад ни један Србин. Све што тражимо, јесте иста толеранција и насправ Срба с бугарске стране.*

Али оно против чега мора бити *сваки Србин*, то је бугарска себична искључност. Са том искључношћу нераздвојна је нетолеранција, која је у важним моментима избила у право, душманско непријатељство према Србима. Бугари су тако отворено испољили то своје непријатељство, да су с оружјем у руци и то *мучки* пошли на нас.

То се није могло даље трпети, најмање у моменту, кад је и српски народ, барабар са бугарским и грчким, славно свој заслужени тријумф. На подигнуто оружје бугарско — одговорено је оружјем. Срећа два, па и три народа, тиме је стављена на оштрицу од сабље.

А на оштрицу од сабље не може дуго да се балансира. Он пресеца све, па и ратну срећу.

Ми смо, до сада, изашли као победоци из овога сукоба, који нисмо желели, па га нисмо ни тражили ни изазивали. Али смо га морали примити, кад су већ Бугари толико гурали на ту фаталну ствар. Иначе би били недостојни славе, који смо стекли, и неврелни права, која тражимо. Ударали су нас, и ми смо се морали бити. Били смо се, и победили смо.

Створен је нов положај, *нов преокрет*. С њиме се мора рачунати, не само од наше, но и од свачије друге стране.

Бугари би хтели да се свему праве невешти. Они још говоре о „идењу у Петроград", о својој намери „да цене српске захтеве". Но њима се иде у Петроград, да би обишли „Ретке Буквс" и „Кочане". Они изражавају кроз зубе „српске захтеве", али само за то, да их не испуне, да их, по могућству, изиграју. Али то неће бити, то не сме бити. Бугари потајно шуљају се Аустријом, а овамо се подилазе на руско благонољеље, све у једном циљу — да увреде, да осрамоте, да оштете своје суседе и савезнике. Може ли и Русија не видети то, може ли она на и нехотице дати моралну апстенцију за тако један напиђуљив у кажњиа неморал?

Србија је, са таквог бугарског држава, на жалост, морала и по други пут да осваја оно, „што је једном већ освојила". Морала је да брани своје тековине од неверна савезника, који нас је ономад још оптуживао пред царем Русије, да газимо „дату веру", који и сад симулира своју готовост на арбитражу, не да нађе, но да осујети праву.

Јест, има доиста нешто *да се суди у Русији*. Али то није више ствар, предмет спора о границама. **То је дефинитивно пресудило оружје, и правом суђоба, које су Бугари изазвали.** Већ у Русији има да се сад суди о томе *хоће ли Русија и даље, без иконских обзира, одржавати једну жалосну болест бугарску, на штету осталих балканских народа, Срба и Грка, па на штету и саме Бугарске и свете словенске ствари*.

То је сад по среди. Али и тај је мора ни суд сада далеко лакши, но што би био пре 17 јуна, пре бугарског изазивачког напада. Ништа више не стоји на путу, да се Бугарској врати и постави у своје границе, које и после света што узму Србија и Грчка нису још праве — али, које ће и српска и грчка толеранција ипак допустити.

Бугари не смеју више водити пру реч, још мање ће се примити њихово диктирање буди чега. Бугарска се мора почети навикавати да са својим суседима говори пристојним тоном и дужносним респектом. Ако су јој, за ту уљудност, сметале њене болесне амбиције, сада ваља да буде излечена од тог опасног недуга. *Томе бугарском преторђају мора одсудно и искрено аомоћи и Русија*, она више но ико. Она ће тим само онемогућити даља скретања бугарска с пруга и улазак њен у јавну и тајну дружбу са осведоченим непријатељима Словена у опште и Русије на по се.

Сем конкретних питања о територијама и новим границама балканских држава и у овим моралним последицама лежи онај огромни *преокрет*, који је индуцирао повраћајем равнотеже између Бугарске с једне и Србије и Црне Горе и Грчке с друге стране. Доиста, сад видимо, колико је истинита и она реч народна: да се сваки не боји Бога, но — нечега другога.

ЧИСТ РАЧУН

— *Од чарочићева дневника* —

Беч, 20. јуна.

Да у политици нема алтруизма и да је међународна кабинетска политика најсебичнија зверка, то је стара истина. Али је такође истина и то, да понекад пут из воља наговори човека да буде кавалер. Познато је да је и у прошлом веку и пр. Аустрија играла улогу кавалера кад је Италијан скоро прогонила, видећи да из мора дати Италији, великодушно „поклањала" Француској, кора их је и истога захвалности предавала Италији.

SUÈDE

La presse suédoise a d'honorables antécédents. Ses principaux organes ont près d'un siècle d'existence. Pays de tradition, quoique merveilleusement ouvert au progrès, la Suède a suivi, au cours du siècle dernier, une marche tranquille et sûre sans heurt ni trouble — si l'on excepte sa désunion d'avec la Norvège qui se produisit toutefois dans un calme relatif. Sa politique intérieure est exempte de crises et, quant à l'extérieur, son ambition se borne à conserver de toutes parts les relations amicales qui lui sont nécessaires pour le meilleur développement de son commerce et de ses exportations.

Ses journaux sont l'expression écrite de cette situation ; c'est pourquoi on a trouvé en Suède, et jusque dans les villes les plus septentrionales, des publications littéraires, scientifiques, philosophiques même, complétées par un groupe de feuilles locales spécialement rédigées en vue des industries régionales et du commerce.

La presse suédoise se distingue par une véritable supériorité au point de vue technique, une rare abondance de matières traitées avec une grande compétence. Certains journaux peuvent être comparés à des revues quotidiennes et s'impriment sur douze et même seize pages.

Stockholm est naturellement le grand centre des journaux :

Stockholms Dagblad (Journal de Stockholm), organe conservateur (1824), traite avec une grande autorité les questions de politique étrangère ;

Aftonbladet (Journal du Soir), libéral (1830), publie trois éditions par jour ;

Dagens Nyheter (Nouvelles Quotidiennes), libéral (1865) ;

Stockholms Tidningen (Gazette de Stockholm), organe radical modéré d'une réelle importance politique ;

Svenska Dagbladet (Journal de Suède), modéré, journal très répandu dans la haute société suédoise ;

Nya Daglight Allehanda (Faits divers du Jour), conservateur (1767) ;

Dagen (Jour), biquotidien ;

Svenska Morgenblad (Journal du Matin de Suède), religieux ;

Socialdemokrat (Socialiste Démocrate), rédigé par le leader du parti socialiste, M. Branting.

En province, les deux grandes villes commerciales, Gothembourg et Malmö, publient chacune un journal égal en importance à nos grands régionaux.

A Gothembourg :

Gotheborgs Handels ooh Sjofarts-Tidningen (Gazette du commerce et de la Navigation de Gothembourg), libéral.

A Malmö :

Sydvenska Dagbladet Snallposten (Journal Express du sud-suédois).

Citons encore :

Goteborgs Posten (Courrier de Gothembourg) ;
Skanska Dagbladet (Journal de Scanie) ;
Malmo Tidningen (Gazette de Malmö) ;
Skanska Aftonbladet (journal du Soir Scanois).

A Paris, les plus importants journaux suédois sont représentés par l'agence de correspondance Paris-Baltique, fondée et dirigée par M. Frik Sjoestedt, grand ami de la France qu'il habite depuis plus de vingt-cinq ans ; il envoie quotidiennement à ses journaux une colonne d'informations télégraphiques.

Abonnemente: [illegible]

STOCKHOLMS-TIDNINGEN

Abonnemente: [illegible]

Nr 7171 B — Storstockholms-Upplagan — Onsdagen den 16 Juli — Lösnummer: 1 Stockholm: 5 öre

Andra europeiska baptistkongressen.

Öppnas i Stockholm denna vecka. — 500 utländ. delegater.

Kongressen [illegible]

Vad fordom timat

[illegible]

Svenska nyheter.

[illegible]

Ett nytt hallgod till Stockholm.

Två engelska lag ansökte uppförandet i [illegible]

[illegible]

Vintersäsongen och tennisarna.

Med [illegible] [illegible]

[illegible]

Dödsmöten på barvallen.

Hos [illegible] [illegible]

[illegible]

Underofficerarnas kolonilandsmöte.

Ansökan [illegible] [illegible]

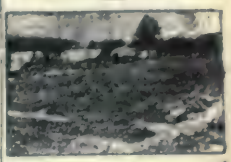

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

SUISSE

Les institutions politiques de la confédération helvétique divisée en vingt-deux cantons, dont chacun est un petit état quasi-indépendant ; la diversité des langues qu'on y parle, allemand, français, italien, roman ; les différentes religions qu'on y pratique : tout cela a influé singulièrement sur l'établissement et le développement de la presse. Cette diversité même est cause que, proportionnellement à la population et au territoire, la Suisse est l'un des pays du monde qui possède le plus grand nombre de journaux.

En 1890, il y avait déjà 785 périodiques publiés en Suisse, dont 211 en français, 18 en italien, 3 en langue romane, et 553 en langue allemande. Ces journaux se répartissaient ainsi au point de vue des matières traitées : politiques, 330 ; officiels, 41 ; religieux, 65 ; juridiques, 11 ; scolaires, 25 ; commerciaux et industriels 124 ; sciences naturelles, 16 ; littéraires et scientifiques, 37 ; agricoles et forestiers 28 ; militaires, 13 ; illustrés, 36 ; modes, 8 ; feuilles d'avis et listes d'étrangers, 51.

La presse suisse, dit M. Paul Sury, dans sa très intéressante étude à laquelle nous empruntons ces renseignements historiques, a commencé au XVIIe siècle. Elle a suivi dans son développement une marche lente, méthodique et sûre. C'est à Genève que la presse de la Suisse romane a fait son apparition. La première publication a paru en 1634. Cette publication périodique s'appelait le *Mercure Suisse* et contenait les événements de l'époque ; son rédacteur était un professeur de théologie à l'Académie de Genève, Spanheim. Le « Mercure Suisse » appréciait, au point de vue protestant, les affaires de la Valteline et des Grisons. Le *Mercure d'État* fut fondé en 1635, pour lui répondre, et traitait les mêmes questions au point de vue catholique.

En 1693, parut la *Dépêche du Parnasse* ou la *Gazette des Savants*,

éditée à Genève par Vincent Minuton, hollandais d'origine et bibliothécaire de cette ville. Mais la première publication hebdomadaire fut la *Liste des Prédicateurs*, publiée chaque samedi. On trouvait également à cette époque des pamphlets, périodiques, tels que le *Postillon de la Liberté*, les *Siffets de Saint-Claude*, le *Moniteur Genevois*, la *Vedette Nationale*. La presse suisse, à son origine, est donc confessionnelle, professionnelle et vaguement littéraire.

Le 31 décembre 1813, Genève reconquiert son indépendance, mais c'est seulement quelques années après que paraissent les premiers journaux politiques. James Fazy fonda, le 5 janvier 1826, le *Journal de Genève*, organe hebdomadaire des lettres, des arts et de l'industrie, qui eut pour concurrent le *Courrier du Léman*, lequel paraissait deux fois par semaine. Ce dernier s'occupa surtout de politique étrangère ; il compta parmi ses rédacteurs Charles Durand et eut comme collaborateur Chateaubriand. Cette feuille se distingua par son hostilité à l'égard des Jésuites ; elle fut prohibée en France pendant cinq mois et disparut le 26 mai 1827.

Le *Fédéral*, qui vit le jour le 16 mars 1832, fut le premier organe de l'opinion conservatrice. Dans sa profession de foi, il disait : « La Confédération est menacée par un principe dissolvant ; nous lui opposons les principes conservateurs qui reposent sur la vérité et le patriotisme ». L'innovation de ce journal consista dans ses correspondances particulières de Paris et dans son compte-rendu détaillé de la Diète Fédérale. Il consacra également une grande place à la critique littéraire et théâtrale.

L'*Europe Centrale*, fondée le 17 décembre 1833 par J. Fazy, fut la première tentative de journal quotidien. Cet essai ne réussit pas ; l'« Europe Centrale » fusionna, le 3 août 1836, avec le « Journal de Genève ».

De 1840 à 1848, le radicalisme suisse s'affirme, grandit et finit par triompher. La presse, dans cette période de lutte, fit preuve d'une vitalité extraordinaire, soit qu'elle attaquât les traditions du passé, soit qu'elle les défendît.

Le *Fédéral* et le *Courrier de Genève*, ce dernier rédigé par Toepffer, résistèrent aux tendances nouvelles, pendant que Fazy,

Quinze-vingt-quatrième année. — N° 148

Prix : 10 centimes

1re édition. — Dimanche 11 Juin 1916

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET IMPRIMERIE
5-7, rue Général-Dufour, 5-7

Les Journaux de Genève ne reçoivent pas d'abonnements qui ne soient adressés et mis en chèque par les soins des abonnés

ABONNEMENTS

Genève	Fr. 6 00	11 50	22 00
Suisse	—	12 —	24 —
Union postale	Fr. 8 —	15 —	28 —

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

TARIF DES ANNONCES : 10 centimes

VENTE AU NUMÉRO
à l'Administration, aux kiosques et dépôts de journaux en Suisse et à l'étranger

ANNONCES
Annonces Suisses
Les lignes de corps petit : 25 centimes minimum
Annonces étrangères : 0.25 la ligne
Annonces anonymes : 0.50 la ligne
MANUSCRITS & VIGNETTES
ne se remettent pas
Manuscrits et vignettes à l'Imprimerie

JOURNAL DE GENÈVE

NATIONAL, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ORGANE QUOTIDIEN

DEUX ÉDITIONS : SOIR ET MATIN

GENÈVE, 10 Juin 1916

BULLETIN

Un spectacle répressif

Il manque à Gerhart Hauptmann le plus terrible dramaturgie allemande, le meilleur du monde, grâce à Kleist, le spectacle répressif des opéras à six heures.

C'est, l'Histoire que la grande guerre mondiale, en 1813, a le plus d'éclat de toute. Elle y est d'ailleurs, sur une exposition du même théâtre à ce sujet, la seule du patriotisme et l'ardeur des étrangers. Le 16 août de Guillaume II a accepté le protecteur de cette exhibition, où on a vu tous les nouveaux possibles du grand nationalisme qui suivit en Allemagne la victoire de Rossbach.

A cette occasion, la capitale de la Prusse avait organisé également un Festspiel patriotique, dans une tonnelle de spectacle circulaire du prétentieux Lustgarten, et, comme « Kleist était, pour le héros, à Gerhart Hauptmann, qui est le grand poète de la province. A vrai dire, cette union, géographique pourrait seule expliquer un tel choix. Non certes que l'idée des mêmes moyens de raison Mars et, cerdes, chantiers et ambulances d'hôpitaux, pas même alors sur un rôle. Il est vrai, le poète des Tisserins et bien d'autres pièces et des gémissions les moins plus célèbres, les Tisserands, prendra de tendances socialistes et non sans haine, les Rois, le Chevalier Henschel sont d'une inspiration analogue. Gerhart Hauptmann, s'en a pas moins accepté et son Chevalerie est comme arrêté, dès la dernière de la Henschel, comme dans toute l'Allemagne pour son habileté de mettre au scène et en prose, tel précédent la première représentation d'un Hauptmann, étonnante, et cette qui ensuite commencer sur les bords de la Neuve.

Le fait le plus [illegible]

Tous les grands critiques berlinois avaient dangé à Breslau et en attendant leurs amis avec une impatience enfiévrée. Non en vain, de forcer une [illegible] la Henschel, dont nous avons vu de vraies foules sur une scène impuissante avec [illegible] les produits. A propos de l'œuvre elle-même on certain [illegible] opportunité et divers politiques, [illegible] dramatique [illegible] de Gerhart Hauptmann, tel le Kaiser Wilhelm der Wiedergekommene [illegible] Mondes [illegible] les [illegible].

Le rôle nous guide de juger en spectateur sans [illegible] Un [illegible] [illegible] impression étrange. Il y a beaucoup de [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]

dans le *Représentant*, puis dans la *Revue de Genève*, menait vivement la campagne contre les principes conservateurs.

Vers 1846, le « Journal de Genève » fut racheté par les conservateurs, peu avant la révolution du 8 octobre de la même année, qui eut pour conséquence l'arrivée de Fazy au pouvoir.

Le « Fédéral » déposa les armes et disparut. Restèrent en présence : la « Revue de Genève », organe radical qui devint la feuille gouvernementale, et le « Journal de Genève », organe des conservateurs. Ce dernier, sous la direction de Jacques Adert, perdit sa qualité de feuille locale. Il se développa, augmenta ses correspondances particulières (Berne, Paris, Turin, Florence, Londres, Berlin, Vera-Cruz, etc.), et ouvrit ses colonnes aux variétés littéraires et aux annonces. A partir de 1870, le « Journal de Genève » devint un journal international, grâce à la sûreté de ses renseignements. Pendant la guerre de 1870, il se fit remarquer par l'exactitude de son information et par sa critique serrée et pénétrante des événements militaires.

L'année 1846 vit surgir à Genève une presse catholique dont la plupart des organes ne vécurent que peu de temps : la *Sentinelle Catholique* (1847-48), la *Voix Catholique de Genève* (1847-48), l'*Observateur Genevois* (1848-51), le *Spectateur de Genève* qui dura moins d'un an, et l'*Unité* (1854-66).

Encouragé et approuvé par Mgr Mermillod, le « Courrier de Genève » ne tarda pas à prospérer et, dès 1869, parut trois fois par semaine. Ce fut le principal organe de résistance de Kulturkampf. Il lutta vaillamment, défendit pied à pied les droits de l'Eglise et des catholiques. Il s'éleva dans des termes énergiques contre l'expulsion de Mgr Mermillod qu'il qualifia « d'acte d'odieuse brutalité, d'exemple de sauvage intolérance ». Après l'expulsion, il parut longtemps encadré de noir avec cette mention : « Premier, deuxième, troisième... jour de l'exil de Monseigneur ». La presse catholique eut le grand mérite, dans cette période révolutionnaire, de rester toujours sur la brèche. Un journal défendant la cause venait-il à tomber qu'aussitôt un nouvel organe relevait le drapeau, sonnant le ralliement autour de l'étendard de la foi.

A l'opposition conservatrice vint s'adjoindre, pour combattre le

gouvernement de Fasy, une opposition démocratique, dont l'organe fut le *Démocrate Genevois* (1852-57). Ce dernier attaqua vivement le système radical comme incompatible avec le régime démocratique. Il tomba, en 1857, à la suite de la perte de son directeur.

La « Revue de Genève » devint en 1860 le *National Suisse*, titre qu'il garda jusqu'en 1866 ; à cette date, il fusionna avec l'*Avenir*, pour devenir la *Suisse Radicale*, ayant à sa tête J. Fazy comme directeur.

Deux journaux menèrent surtout la campagne contre le gouvernement de Fazy. Ce furent : l'*Esprit Public* (1861-63) et la *Démocratie Suisse*, rédigée par un homme plein d'esprit et de malice, John Braillard. « La Démocratie Suisse » contribua puissamment à la chute de Fasy.

En février 1872, en période du Kulturkampf, parut la *Patrie*, journal quotidien, radical libéral, organe du catholicisme national. Son rédacteur fut Théophile Droz. La *Patrie* devint, en avril 1874, la *Patrie Suisse*, et, en février 1875, le *Fédéré*, qui cessa brusquement sa publication le 27 avril de la même année.

Après toutes ces luttes politiques et religieuses, le calme entra un peu dans les esprits et, en 1879, fut fondée la *Tribune de Genève*. Cette feuille se distingua par son caractère indépendant ; ce fut la première tentative, dans la Suisse romande, du journal de pure information, reflétant toutes les nuances de l'opinion publique. L'innovation la plus curieuse réalisée par la « Tribune » fut son système de cinq éditions successives par jour. Elle a actuellement un gros tirage.

Un autre journal dont la vente s'étend chaque jour, grâce à son excellent service d'informations, c'est la *Suisse*, organe indépendant.

Après la presse de Genève — sur laquelle nous nous sommes un peu étendu car elle condense l'état d'esprit général de la Suisse, — il faut citer en première ligne la *Gazette de Lausanne*, fondée en 1798, à laquelle a colloboré et collabore encore tout ce que la Suisse a compté et compte de personnalités littéraires. Cet organe, libéral conservateur, est dirigé par M. Edouard Secrétan.

Dans les autres villes, nous trouvons :

A Berne :

Le *Bund* (L'Union), qui est l'organe de l'autorité fédérale (1849).

A Bale :

Les *Basler Nachrichten* (Nouvelles de Bâle), fondés en 1846.

A Zurich :

La *Neue Zuricher Zeitung* (Nouvelle Gazette de Zurich), dont les tendances sont vaguement pangermanistes (1870).

A Fribourg :

La *Liberté*, important organe catholique (1871).

Genève publie également un excellent illustré la *Patrie Suisse* et, entr'autres revues, la *Semaine Littéraire* qui paraît hebdomadairement depuis 1900.

Lausanne édite depuis 1796 une notable revue, la *Bibliothèque Universelle*.

TURQUIE

La Turquie édite plus de trois cents journaux en toutes langues : en turc, naturellement ; puis en français, en anglais, en allemand, en arménien, en grec, en arabe, etc. C'est le pays où les journalistes ont toujours eu le plus de peine à écrire ce qu'ils pensent.

Pour faire paraître un journal au pays des Osmanlis, il ne suffit pas du dépôt légal ; il faut, en outre, adresser une demande au grand vizir qui, après en avoir pris connaissance, la communique au Conseil d'Etat, lequel la garde dans ses cartons et ne la sort que lorsque la fantaisie lui en prend. Quand le firman d'autorisation a été concédé, il n'y a plus qu'à compter avec la censure turque, et cela n'est pas peu de chose, si l'on songe de quelle manière elle opère.

En voici quelques exemples pris sous le règne d'Abdul-Hamid.

Lors de l'assassinat du roi du Portugal et de son fils, le *Levant Hérald* annonça ainsi la tragique nouvelle : « Le roi Carlos Ier et le prince héritier Louis-Philippe, de retour d'une promenade à Villaciosa, sont morts en rentrant au palais royal ».

Le *Stamboul* imprima plus simplement : « Le roi Carlos est mort. Son fils Manuel lui succède. Il n'y a donc rien de changé dans la dynastie du Portugal. »

Après l'assassinat du roi Alexandre de Serbie et de la reine Draga, les journaux turcs publient qu'ils sont morts « d'une forte indigestion ». Pour eux, l'impératrice Elisabeth, assassinée au bord du lac Léman, « a succombé à un coup d'apoplexie ».

On pourrait continuer ainsi longtemps la série de nouvelles qui, arrivées intactes aux frontières de l'empire, y subissaient, du fait de la censure, une déformation singulière, souvent même un travestissement complet.

Les « jeunes turcs » qui, lors du renversement d'Abdul-Hamid, avaient proclamé la liberté de la presse en même temps que toutes

صباح
١٢٥٠٧

SABAH
Semi-Official Newspaper
Sabah Publishing Company
Telephone: 1 — Telegrams: Sabah — Sandakan
Price 10 Cents

SABAH
Semi-Official Newspaper
Sabah Publishing Company
Telephone: 1 — Telegrams: Sabah — Sandakan
Price 10 Cents

صالیت سوان

(اسم سوان در فرس مشهور)

[illegible]

وقعهٔ جمعه تحقیقاتی

(اکثر در بوری مقابلهٔ قولوی)

[illegible]

les autres libertés, n'ont pas tardé à bâillonner les journaux d'opposition, et certains journalistes ont payé de leur liberté, et même de leur vie, l'indépendance de leurs opinions.

En raison de la situation politique fort agitée de la Turquie, situation compliquée d'une question de races et de nationalités, des journaux de tous partis se sont créés, ces derniers temps, pour soutenir tel ou tel comité, défendre telle ou telle cause, journaux éphémères pour la plupart.

Les principaux journaux qui paraissent à Constantinople sont :

En langue turque :

Le *Tanin* (Résonnance), unioniste ;
Le *Sabah* (Matin), gouvernemental ;
L'*Ikdam* (L'Effort), gouvernemental.

Viennent ensuite :

La *Yeni Gazetta* (Nouvelle Gazette) qui a des attaches avec l'ambassade allemande ;
Le *Tasviri-Efkiar* (Description des Idées) ;
Le *Chehbal* (La plus longue plume) ;
Le *Serviti-Funoum* (Fortune des Sciences) ;
Ces deux derniers journaux sont illustrés.

En langue française :

Le *Stamboul*, organe des intérêts français ;
La *Turquie*, dirigée par M. de Bondini, tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre ;
Le *Jeune Turc*, qui suit la politique du Comité « Union et Progrès » ;
L'*Oriental Advertiser* (Moniteur Oriental), journal du soir, sans opinion politique ;
L'*Osmanischer Lloyd* (Lloyd ottoman) ; porte-parole de la Chancellerie allemande.

En langue arménienne :

Iamanak (La Cloche) ;
Puzantion (Byzance).

En langue grecque :

Le *Neologos* (Nouvelle Parole), organe de la Chancellerie du Patriarcat ;

Le *Proodos* (Progrès), organe des intérêts helléniques ;

Le *Tachydromos* (Courrier) dont le tirage n'est pas élevé mais qui possède une assez grande influence.

Paraissent à Salonique :

En langue turque :

Le *Veni Assir* (Nouveau Siècle) ;
Le *Zeman* (Temps) ;
Le *Roum-Ili* (Roumélie).

En langue française :

Le *Journal de Salonique* ;
Le *Progrès de Salonique*.

En langue grecque :

L'*Atilhia* (Vérité).

Rappelons que, dans notre revue des publications étrangères éditées à Paris en langue française, nous avons cité le *Mècheroutiette*, organe du parti de l' « Entente libérale », dirigé par le général Mehmed Chérif pacha.

Après avoir perdu la Tripolitaine dans sa guerre avec l'Italie, la Turquie a été dépouillée d'une partie de son territoire en Europe à la suite de sa guerre, également malheureuse, avec la Bulgarie, la Grèce, la Serbie et le Monténégro. Elle n'a pu reprendre Andrinople qu'à la faveur de la guerre qui s'ensuivit entre la Bulgarie et ses anciens alliés.

ÉTATS-UNIS

Le premier journal fondé aux Etats-Unis fut publié à Cambridge (Massachusetts) par un groupe d'émigrants anglais ; il s'appelait the *May Flower* (La Fleur de Mai).

Actuellement, il existe aux Etats-Unis plus de 22.000 publications quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles.

L'importance de ce chiffre ressort davantage lorsqu'on le compare avec la statistique de la presse européenne. Aux Etats-Unis, il y a une publication par 3.400 habitants, tandis qu'en Allemagne, l'un des pays d'Europe qui compte le plus grand nombre de journaux, il n'y a qu'une publication par 7.300 habitants. Les Etats-Unis, avec leurs 100 millions d'habitants, ont plus de publications à eux seuls que tous les Etats de l'Europe ensemble avec leurs 400 millions d'habitants.

Il paraît aux Etats-Unis des journaux dans quarante langues et dialectes divers. Outre les journaux en langue anglaise, on en publie en allemand, français, norvégien, suédois, danois, tchèque, hébreu, italien, hollandais, hongrois, polonais, grec, russe, espagnol. Il y en a même qui sont rédigés en arabe, arménien, lithuanien, finlandais, gallois, irlandais, hawaïen, islandais, japonais, chinois et en... peau-rouge.

Les 22.000 publications américaines représentent un capital de plus d'un milliard ; elles possèdent un matériel évalué à 500 millions, et recueillent des bénéfices annuels dépassant le milliard. Elles paient aux personnes qu'elles emploient des salaires dont le total atteint de 4 à 500 millions.

Le traitement des journalistes varie beaucoup selon les localités. A Boston, les directeurs de journaux reçoivent entre 12.500 et 30.000 fr. par an ; les rédacteurs en chef, entre 9.000 et 13.000 fr. ; les rédacteurs politiques, entre 6.500 et 9.000 fr. ; les critiques lit-

téraires, artistiques, scientifiques entre 5.000 et 8.000 fr. Les salaires des reporters vont de 2.500 à 9.000 fr.

A Washington, Philadelphie et Baltimore, l'état des choses est à peu près le même. A Chicago, les prix sont plus élevés ; à Saint-Louis, un directeur reçoit 40.000 fr. par an, mais à New-York la hausse est formidable. On cite un directeur dont les appointements atteignent 250.000 fr., exactement la somme que les États-Unis octroient à leur président ; les autres touchent de 60.000 à 80.000 fr., soit un peu plus que nos ministres. Les rédacteurs en chef ont de 25 à 40.000 fr. ; les rédacteurs politiques, 25.000 fr. ; les critiques et les chroniqueurs oscillent entre 15 et 20.000 fr. et les reporters s'échelonnent de 4.000 à 16.000 fr.

Un trait particulier de la presse américaine : il y a là-bas un grand nombre de femmes journalistes.

On ne demande pas à un journaliste américain d'avoir du talent ; il suffit qu'il trouve des nouveautés. Aussi la presse des États-Unis a-t-elle des inventions auprès desquelles les moyens de réclame imaginés par nos journaux du vieux monde ne sont que jeux d'enfants. Mais aussi quelles mœurs a-t-elle fait éclore !

Déjà, en 1843, Charles Dickens, revenant d'un voyage chez les « Transatlantiques », écrivait à propos des journaux américains : « A peine le navire qui va débarquer Martin Chuzzlewit sur la « Terre de l'Indépendance » est-il à quai, que le jeune voyageur est assourdi par les hurlements des camelots recommandant les dernières éditions spéciales (elles sont toujours spéciales) de l'*Egout de New-York*, du *Trou de Serrure*, du *Moniteur de la Vie Privée*, de l'*Ecouteur aux Portes*, de l'*Espion*, des *Familles*, du *Scandale Quotidien et Permanent*. Achetez l'*Espion* avec son compte-rendu du bal d'hier soir chez Mme White ! Renseignements complets sur la vie intime de toutes les dames qui s'y trouvaient ! Achetez l'*Egout de New-York* avec ses révélations sensationnelles sur les agissements des bandits de la législature ! Achetez le *Scandale Quotidien et Permanent* et ses interviews avec tout le monde, du matin au soir ! Achetez le *New-York Staber* avec le récit de la dernière infamie du secrétaire d'Etat ! Achetez ! Achetez !

Les Américains, continue Charles Dickens, se complaisent aux épices de cette littérature grossière et scandaleuse ; voilà la marchandise qu'ils achètent : ils n'auraient pas plus le droit d'incriminer les journaux et les journalistes qui la leur livrent qu'un glouton ne serait fondé à imputer ses excès de table à son cuisinier ! » N'est-ce pas Max Nordau qui, lors de l'enquête de la *Revue Bleue* sur les licences de la presse, répondit : « Chaque pays a la presse qu'il mérite ; elle n'est que son propre reflet » ?

Veut-on connaître les débuts du *World* (Monde), l'un des journaux « Léviathan » de la jeune Amérique ? Il ne règne rien, dans cette histoire, de l'aimable fantaisie qui présida, chez nous, à la fondation de quelques gazettes, et vous ne trouverez dans les débuts du « World » nul écho de cette amusante bohême littéraire d'où naquit, entre autres, le « Courrier de Paris », fondé avec le produit de la vente au rabais d'un bouillon de trois cents exemplaires de la brochure « La Mort » de Wilfrid de Fonvielle. Non, l'anecdote est beaucoup plus américaine.

Un israélite, âgé de dix-huit ans, nommé J. Pulitzer, débarque en Amérique au moment de la guerre de Sécession. Il s'engage et touche une prime assez importante. Rentré dans ses foyers, il se fait cocher de fiacre, puis garçon de café. Entre temps, il travaille le droit et finit par se faire recevoir avocat à Saint-Louis.

Deux journaux de la ville, The *Post* (le Courrier) et the *Dispatch* (la Dépêche), ayant fait de mauvaises affaires étaient à vendre ; Pulitzer les achète et les réunit sous le titre de *Post-Dispatch*. Peu après, à la suite de polémiques locales, un certain colonel Slaybach étant venu provoquer le rédacteur en chef du « Post-Dispatch » dans ses bureaux même, y fut tué, ce qui obligea Pulitzer à quitter Saint-Louis.

Il vint à New-York et y acheta le *World*, feuille insignifiante qu'il agrandit peu à peu, et qui ne tarda pas à devenir une puissance devant laquelle tous s'inclinèrent. Les juges lui obéissaient, comme devaient lui obéir plus tard le président Mac Kinley, la grande presse et les Chambres.

Mais bientôt surgit en face du « World », qui tirait à 400.000 exemplaires, un concurrent redoutable.

Le fils d'un sénateur milliardaire de Californie, du nom de William Hearst, résolut de jeter des millions, s'il le fallait, pour culbuter Pulitzer. Il acheta le *New-York Journal* et, dès le premier jour, renchérit tellement sur les procédés du « World » qu'il devint, en peu de temps, encore plus méprisable que son aîné. Les New-Yorkais, écœurés par le premier, furent encore plus stupéfaits par le second ; par contre, le succès des deux feuilles rivales, s'il fut scandaleux au vrai sens du mot, fut extrêmement productif.

Le journal de Hearst prenait au « World » ses dessinateurs et ses rédacteurs, leur offrant des traitements de quarante et cinquante mille francs ; à quoi le « World » ripostait en surenchérissant sur ces prix pour essayer de reprendre ses collaborateurs : ce fut vraiment l'âge d'or des publicistes « avec taches ».

Il faut dire que M. W. Hearst est un cerveau particulièrement bien organisé pour les grandes manifestations du puffisme américain. Son *New-York Journal* n'eut-il pas l'audace d'imprimer des portraits de dames du meilleur monde, pour cette simple raison qu'elles se trouvaient dans une position intéressante ! Par un raffinement d'américanisme, le « New-York Journal » donnait en même temps le chiffre probable des héritages auxquels ces enfants auraient droit à leur arrivée dans le monde. L'article s'intitulait : « So and so many million dollars worth of babies ».

Une autre fois, la nièce du président de la République Cubaine, Mlle Cisneros, étant détenue à La Havane, le « New-York Journal » envoya un de ses reporters, nommé Decker qui, avec une audace et un bonheur extravagants, délivra la jeune fille et la ramena à New-York où on la fêta comme une souveraine.

Mis en goût par la réussite de cette entreprise, Hearst résolut d'en tenter une autre, non moins périlleuse. Il s'agissait d'aller enlever le capitaine Dreyfus à l'île du Diable. Tout était prêt pour risquer ce coup audacieux et un aviso armé en guerre allait partir, quand la légation française, mise au courant du projet, fit comprendre au journaliste qu'il serait plus prudent de renoncer à l'entreprise.

On peut dire que la guerre hispano-américaine fut l'ouvrage de cette presse. M. Hearst la désirait si fort, cette guerre, que lorsque le « Maine » fit explosion, il offrit 25.000 fr. à celui qui fournirait les preuves de la complicité des espagnols ; de plus, il affrèta un vapeur et le mit à la disposition de douze membres du Congrès, afin de les conduire à La Havane dans le but d'y chercher ces preuves.

On sait les frais énormes que consentirent, pendant cette guerre, les grands journaux américains pour que leurs lecteurs fussent parfaitement informés. Sans parler de la véritable flotte mobilisée par eux pour leur service de courrier, certains jours le *New-York Herald*, de Gordon Bennett, parut sur soixante et même quatre-vingts pages, dont vingt d'illustrations en couleurs.

Trois grandes tendances se sont fait sentir ces dernières années dans la presse américaine. La première est l'interdiction à peu près complète au correspondant ou au rédacteur d'exprimer ses idées propres : le public entend être renseigné et non sermonné par les journaux. La seconde est le développement de l'agence télégraphique ; celle-ci remplace généralement le correspondant à l'étranger qui n'est plus conservé que par les plus grands journaux pour leur fournir le genre spécial de nouvelles convenant à leur public. De ce fait, l'agence télégraphique devient en Amérique une puissance qui n'a pas d'égale dans les autres pays. La troisième tendance est la vogue de plus en plus grande des journaux du soir et du dimanche, sans cependant parvenir à détrôner les journaux du matin. Pour satisfaire aux exigences du public, un journal du soir doit lancer des éditions nouvelles d'heure en heure ; la moyenne est de dix éditions par jour pour chaque quotidien.

On comprend, de reste, qu'à un résultat pareil doit correspondre une organisation spéciale. Un journal, dans ces conditions, devient un organisme compliqué où chaque chose est réglée à l'avance, où chacun occupe des fonctions strictement délimitées, où la division du travail est appliquée jusque dans les moindres détails.

Un journal se subdivise en plusieurs branches ou « départments », pour employer l'expression américaine. Il y a l'administration, la rédaction, les machines, les annonces, la vente, etc.

La rédaction comprend l' « éditorial », les « nouvelles locales » et les « nouvelles de l'étranger ». Là-dessus règne en maître le « publisher », qui est à la fois le propriétaire du journal, le rédacteur en chef et l'administrateur général. Il est seul responsable de la « ligne » du journal, de sa politique, de son attitude : il en est le chef absolu ; mais il gouverne généralement assisté de « l'éditorial council », sorte de conseil des ministres où siègent, à côté du Publisher (le « Patron »), l'Editor in chief, le Managing Director, le City Editor, le Foreign Editor et le Night Editor. Chacun de ces hauts personnages, ainsi que son titre l'indique, a des attributions bien définies.

Au-dessous d'eux, le Telegraph Editor à qui incombe la tâche de dépouiller, de classer et surtout de faire la sélection des nouvelles télégraphiques qui lui parviennent de tous les points du globe par le canal des agences télégraphiques. Un grand journal reçoit journellement, de la seule *Associated Press*, 50.000 mots environ. En y ajoutant les envois de ses correspodants particuliers dans les états voisins et, à Washington, siège du gouvernement, des rédacteurs chargés d'enquêtes, cela fait un total de près de 100.000 mots, soit soixante-dix colonnes de texte, dont le quart seulement, au grand maximum, sera publié. C'est à ce travail difficile qu'est voué le Telegraph Editor.

Le Local Editor n'a pas une tâche moins compliquée. C'est par ses mains que passe tout le service dit local comprenant les chroniques artistiques, judiciaires ,mondaines, religieuses, littéraires, musicales, dramatiques, etc, les plus passionnantes pour le public anglo-saxon, les chroniques sportives, chacune d'elles ayant d'ailleurs à sa tête un rédacteur en chef, sous les ordres de qui évolue une nuée de reporters.

Ainsi qu'on le voit, un journal américain est une chose encore plus complexe qu'un journal anglais ; il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, de l'extraordinaire importance que la presse a prise dans la vie américaine.

Les journaux les plus importants sont :

New-York : Population : 4.766.000 (New-York) :

American (Américain), matin et soir, démocrate : 250.000 ;
Evening Journal (Journal du soir), soir, démocrate : 700.000 ;
Evening Mail (Poste du soir), soir, républicain : 100.000 ;
Evening Post (Courrier du soir), soir, indépendant : 30.000 ;
Evening Sun (Soleil du soir), soir, indépendant : 100.000 ;
Evening Telegramm (Télégramme du soir), soir, indépendant : 160.000 ;
Press (Presse), matin, républicain : 100.000 ;
Sun (Soleil), matin, indépendant : 90.000 ;
Times (Temps), matin, démocrate indépendant : 175.000 ;
Tribune (Tribune), matin, républicain : 80.000 ;
World (Monde), matin, démocrate indépendant : 400.000 ;
World (Monde), soir, démocrate indépendant : 450.000 ;
New-York Herald (Avant-Coureur de New-York), matin, indépendant : 250. 0000 ;
Globe And Commercial Advertiser (Globe et Moniteur du Commerce), soir, républicain : 140.000 ;
Journal Of Commerce And Commercial Bulletin (Journal du Commerce et Bulletin commercial), matin, commercial ;
Courrier des Etat-Unis, indépendant, fondé il y a environ 40 ans ;
New-York Staatszeitung (Gazette de l'Etat de New-York), démocrate, créé il y a 50 ans environ ;
Brooklyn Daily Eagle (Aigle quotidien de Brooklyn), républicain.

Journaux humoristiques hebdomadaires :

Life (Vie) ; *Puk* (Lutin) ; *Judge* (Juge).

Chicago. Population : 2.185.000 (Illinois) :

Evening American (Américain du soir), soir, démocrate : 315.335 ;
Examiner (Examinateur), matin, indépendant : 187.000 ;
Inter Ocean (Interocean), matin, républicain : 80.000 ;
Journal (le Journal), soir, indépendant : 126.700 ;
News (Nouvelles), soir, indépendant : 327.600 ;

Record And Herald (Registre et Avant-Coureur), matin, indépendant : 200.000 ;
Tribune (Tribune), matin, indépendant républicain : 226.000.

Philadelphie. Population : 1.549.000 (Pensylvania) :

Evening Bulletin (Bulletin du soir), soir, républicain : 245.600 ;
Evening Item (Article du soir), soir, républicain : 200.000 ;
Evening Telegraph (Télégraphe du soir), républicain : 113.200 ;
Evening Times (Temps du soir), soir, indépendant : 78.000 ;
Inquirer (Informateur), matin, républicain : 168.300 ;
North American (Américan du nord), matin, républicain, indépendant : 140.000 ;
Record Press (Registre de la Presse), matin démocrate, indépendant : 173.900.

Saint-Louis. Population : 687.000 h. (Missouri) :

Globe Democrat (Globe démocrate), matin, républicain : 199.100 ;
Post Dispatch (Courrier des dépêches), soir, indépendant : 163.500 ;
Republic (République), matin, démocrate : 84.700 ;
Star (Etoile), soir, indépendant : 72.600 ;
Woman's National Daily, matin, indépendant (quotidien national de la femme), 310,500.

Boston. Population : 670.000 (Massachussetts) :

American (Américain), soir, démocrate : 316.000 ;
Evening Record (Registre du soir), soir, républicain : 85.000 ;
Evening Transcript (Copie du soir), soir, indépendant républicain : 30.000 ;
Globe (le Globe), matin et soir, indépendant : 183.000 ;
Herald (l'Avant-Coureur), matin et soir, indépendant : 70.000 ;
Journal (le Journal), matin, indépendant : 98.600 ;
Post (le Courrier), matin, démocrate : 294.100.

Cleveland. Population : 560.000 (Ohio) :

Plain Dealer (Simple marchand), matin, indépendant démocrate : 83.500 ;
Press (Presse), soir, indépendant : 157.000.

A WORLD ADVERTISING LEAD OF 100% 20,726 Week Ads. Last Week—12,881 More Than the Herald Readers! Reliability! Results!

The World.

"Circulation Books Open to All."

"Circulation Books Open to All."

PRESIDENT WILSON'S FIRST STORIES. Two Pages of Them will be Published in the 16 Page Illustrated Magazine of NEXT MONDAY'S WORLD

VOL. LIII NO. 18,290 NEW YORK, MONDAY, JUNE 6, 1910 PRICE 1 CENT

COAL OPERATORS NOW WILL TRY TO SHOW CONSPIRACY

Following Indictment of Miners' Officials, West Virginia Proprietors Will Allege to Senate Probers They Are Victims of Attempt by Outside Interests and Unions to Restrain Trade.

U. S. ATTORNEY-GENERAL KNOW NOTHING OF ACTION.

Attempt Will Be Made to Rush Trial of United Mine Workers' Officers in Congressional Inquiry—Union Will Ask that Governor and Supreme Court Judges Be Subpoenaed.

[illegible]

TO AID DIGESTION HE EATS SAND

Teaspoonfuls Aster Each Meal in Accordance of "Learn to Dig-pepsia and a Church

[illegible]

JOHN D. HAPPY OVER PARSONAGE BABY

As He Leaves Church He Gives Two Gold Quarters Each and Shakes Hands.

[illegible]

MAN IN STRAITJACKET IS FOUND IN THE RIVER

[illegible]

INDEX TO ADVERTISEMENTS.

SOUP HIS MISSILE IN RESTAURANT FIGHT

When Proprietor Tries to Eject Man Customer Opens with Hot Tomato

[illegible]

EMILY W. DAVISON, WHO MADLY TRIED TO STOP DERBY, DIES

Militants Drape Suffragette's Cotton About Her Cot in Epsom Hospital as She Breathes Her Last.

EULOGIZED AT MEETING OF W. P. S. U. IN HYDE PARK.

"Public Funeral in Honor of This Soldier Who Has Fallen in the War for Freedom."

[illegible]

SAVES HER SISTER FROM DEATH FALL OVER PALISADES

Clinging to a Tree with One Arm, Mrs. Harvey Grabs Miss Lamberty's Dress as She Tumbles Down Steep Cliff.

BOTH UNCONSCIOUS WHEN THEIR FRIENDS REACH THEM

Motor Boat Skipper Who Takes Them Aboard Saves Two Boys from Drowning.

[illegible]

"SPY" GRAVES'S STORY IS RIDICULED BY LONDON PAPER.

[illegible]

"BIG FOUR" WILL DEFEND THE POLO TROPHY THEY WON

With Football Scores Injured Committee Decides to Rely on the Two Waterburys, Whitney and Osborn in Battles with British Challengers Which Begin To-Morrow.

WHITNEY WILL BE IN HIS OLD PLACE AS CAPTAIN

Osborn Who Has Be Equal on Goal Defender. Jerry Plays a Farmer Position—Georgian-Iced Team Takes Sunday Practice—Salomon Bars Ex-post Demurrer from Field.

[illegible]

Special Notice

[illegible]

59,297

43,764

BOY AND SISTER HE SAVED, BABY BLUECOAT TOOK OUT.

DR. C. A. BRIGGS, NOTED CHURCH HERETIC, DEAD

Union Seminary Theologian, 69 for Years, Succumbs to Pneumonia—Was 72.

[illegible]

[illegible]ER DROWN ON PICNIC [illegible]ING TO BOARD BARGE

Ten Excursionists Fall into Bay Launch—They Swim to Lower Ignore

[illegible]

WOMAN, 76, DIES; MANY ARE BURNED IN TENEMENT FIRE

Dying Response by Four Youths and a Policeman in Flame-Swept Building, Where Fall of a Chandelier Are Among Those Dropped by Scores of Fire Do Much from Equipment.

"TAKE MY BABY FIRST," IS THE COMMAND OF MOTHER.

Two Youths Save 21 Four-Old Man—Two Boys Rescue Little Children. Then Carry Unconscious Sister Safe to Roof—Policeman Spurned's Face Scorched in Work of Rescue.

[illegible]

Baltimore. Population : 558.000 (Maryland) :

American (Américain), matin, républicain : 76.400 ;
News (Nouvelles), soir, indépendant : 83.000 ;
Star (Etoile), soir, républicain : 40.000 ;
Sun (Soleil), matin, indépendant ; 80.000.

Détroit. Population : 465.000 (Michigan) :

Free Press (la Presse libre), matin, indépendant : 58.800 ;
Journal (le Journal), soir, républicain : 70.800 ;
News (les Nouvelles), matin et soir, indépendant : 122.600 ;
Times (le Temps), soir, indépendant : 30.500.

San-Francisco. Population : 416.000 (Californie) :

Bulletin (le Bulletin), soir, indépendant républicain : 74.600 ;
Call (l'Appel), matin, républicain : 63.000 ;
Chronicle (la Chronique), matin, indépendant : 50.000 ;
Evening Post (Courrier du Soir), soir, indépendant : 40.500 ;
Examiner (Examinateur), matin, indépendant : 108.150.

Milwaukee. Population : 373.000 (Wisconsen) :

Evening (le Soir), matin, républicain : 41.800 ;
Free Press (Presse libre), matin, indép. républicain : 35.000 ;
Journal (le Journal), soir, indépendant : 63.000 ;
Sentinel (la Sentinelle), matin et soir, républicain : 46.000.

Cincinati. Population : 364.000 (Ohio) :

Enquirer (l'Informateur), matin, démocrate : 60.000 ;
Post (le Courrier), soir, indépendant : 150.000 ;
Times-Star (Temps-Etoile), soir, républicain : 150.000.

New-Orléans. Population : 339.000 (Louisiane) :

Abeille (français), matin, indépendant-démocrate : 16.000 ;
Item (l'Article), soir, indépendant : 29.200 ;
States (les Etats), soir, démocrate : 22.900 ;
Times Democrat (Temps démocrate), matin, indépendant démocrate : 20.000.

WASHINGTON. Population : 331.000 (Columbia) :

Evening Star (Etoile du soir), soir, indépendant : 37.800 ;
Herald (le Héraut), matin, indépendant : 30.000 ;
Post (le Courrier), matin, indépendant : 28.300 ;
Times (le Temps), soir, indépendant : 43.000.

MINEAPOLIS. Population : 301.000 (Minnesota) :

Journal (le Journal), soir, indépendant républicain : 77.000 ;
News (les Nouvelles), soir, indépendant : 40.500 ;
Tribune (la Tribune), matin et soir, républicain : 88.600.

Voici la liste des principaux magazines :

BOSTON :

The *Boston Common* (Recueil de Boston), hebdomadaire, indépendant ;
Atlantic Monthly (l'Atlantique mensuel), mensuel, littéraire.

CHICAGO :

Red Book Magazine (Magazine du Livre rouge), mensuel, littéraire : 300.000 ;
Blue Book Magazine (Magazine du Livre bleu), mensuel, littéraire : 200.000.

MINEAPOLIS :

Bellman : (le Crieur public), hebdomadaire, indépendant.

NEW-YORK :

Magazines mensuels littéraires :

American Review Of Review (Revue des Revues Américaines) : 200.000 ;
Ainslee's Magazine (Magazine d'Ainslee) : 250.000 ;
American Magazine (Magazine Américain) : 313.000 ;
Black Cat (le Chat noir) ;
Bookmann (le Savant) : 22.500 ;
Mac Clure's Magazine (Magazine de Mac Clure) : 450.000 ;
Munsey's Magazine (Magazine de Munsey) : 500.000 ;
Century Magazine (Magazine du siècle) : 125.000 ;

Scribner's Magazine (Magazine de Scribner) : 215.000 ;
Harper's Monthly (Revue mensuelle de Harper) : 125.000 ;
The Weeld's Work (le Travail du Monde) : ;

Magazines hebdomadaires littéraires :

Collier's Weekly (Hebdomadaire de Collier) : 571.800 ;
Harper's Weekly (Hebdomadaire de Harper) : 70.000 ;
Indépendant (l'Indépendant) ;
The *Cosmopolitan* (le Cosmopolitain) ;
Leslie's Workly (Hebdomadaire de Leslie) ;
The *Outlook* (l'Observatoire) (1) :135.000 ;
Literary Digest (Vandectes littéraires) : 232.010 ;
Scientific American Magazine (Magazine scientifique américaine), illustré : 75.000.

PHILADELPHIA :

Saturday Evening Post (Courrier du soir du samedi), hebdomadaire littéraire 1.425.000.

A WASHINGTON, capitale de la Confédération des Etats-Unis, paraissent deux journaux officiels :

1° *Congressional Record* : Registre des assemblées, qui publie le texte des discours prononcés aux séances des deux chambres ;

2° *Consular Reports* : Rapports des consuls, publié tous les jours par le ministère du commerce et contenant les rapports des consuls américains du monde entier.

Publications féminines :

A NEW-YORK :

Delineator (le Dessinateur, le Faiseur d'Ebauches), mensuel, modes : 750.000 ;
Ladies' World (le monde des Dames), mensuel, modes : 600.000 ;
Mac Call's (Journal de Mac Call), mensuel littéraire et modes : 1.050.500.

---

(1) Un des rédacteurs de ce magazine est l'ancien président Roosevelt.

A Philadelphie :

Ladies Home Journal (Journal du Foyer des Dames), bimensuel : 1.305.000.

A Springfield :

Woman's Home Companion (le Compagon du Foyer de la Femme), journal féminin, mensuel : 698.500.

Depuis la guerre hispano-américaine de 1898, les Philippines, dans la mer de la Chine, appartiennent aux Etats-Unis. La population n'a pas moins de 8.000.000 d'habitants, et la capitale Manille, qui est une ville de 400.000 habitants, possède de grands journaux :

Manila Times (le Temps de Manille) ;
Cable News American (Nouvelles Télégraphiques Américaines) ;
Comercio (le Commerce) ;
Daily Bulletin (Bulletin Quotidien).

A San-Juan, capitale de Porto-Rico, dans les Grandes Antilles, les principaux journaux sont :

La *Correspondancia* (la Correspondance) ;
Le *Boletin Mercantil* (le Bulletin Commercial).

LA REPUBLICA

Diario Independiente y de Información General

EL DIARIO MAS ANTIGUO DEL PAIS.—FUNDADO EN 1886.

Director y Redactor AUGUSTO C. COELLO

Oficinas, Teléfono Núm. 1099, Apartado 125

AÑO XXVII

SAN JOSE, COSTA RICA, MARTES 12 DE AGOSTO DE 1913

Núm. 6941

PILSENER y EXTRA de la Gran "Cervecería LA Victoria"

Son las cervezas más apetecidas por los costarricenses

En el rio de la Barranca se ahogó antier un honrado trabajador

El cadáver fue encontrado después de largas pesquisas

En el Ferrocarril al Pacífico, en la sección de España, venía empleado de mucho tiempo atrás, el señor Guillermo Alfaro, nuestro que gozaba de la más alta consideración entre los que le conocían y compañeros por su honrado comportamiento y por su amabilidad en los labores que venía desempeñando.

Alrededor de las 4 de la tarde, se preparaban al empalme en pasar los pasajeros que venían para el Ferrocarril de Puntarenas.

Varios días hacía que había contraído matrimonio en San Jerónimo, pequeña población situada a Heredia, y en aquella ocasión, el mismo, el día anterior, se encontraba en el mismo lugar, desempeñando en el mismo el puesto de Operador de la Estación de Naranjo. Con esta ocasión, cuando que Alfaro, con su esposa, vivían, junto también, a pocos pasos, el mismo, se dirigía a la tienda, a comprar algo, y en el momento que ella y con sus dos niños.

PARA SAN JERONIMO

El compañero de los ferrocarriles Alvarado, expresándose contumbre, que al conocimiento de todos, a las seis de la mañana, abordó y se embarcó en el Agente de Policía de San Jerónimo, empleado encargado para visitar a su esposa. Llegó al río de Barranca y en la tarde, cuando a su compañero se le hacía que con una punta de bueyes, llevando una carreta, se preparaba a atravesar la corriente, aquel día impetuosa por la abundancia de las aguas lluvias.

LE INVITO A SUBIR

El buey, cuando que iba a acostar algún accidente, a Alvarado le invitó a que se fuera la boda que manejaba a subirse a la carreta y a atravesar el río. La idea, Bueno, al agua está muy fuerte y es mejor posible que atraparse a la boda que Dé mente, venga a mi carreta, que en ella pasaré seguro.

Alvarado agradecía la invitación sin sospecha, porque entre que también en la tarde de su boda. Pasó el río, y pasó también el Agente de Policía.

LA FATALIDAD

Llegados un servidor a la corriente sin sospecha. Alvarado agregando—después el buey, en la familia para salvar la corriente, y al momento que pasó abajo, el Agente Espinosa, hay y exclamó y un pobre hombre. Y de esta Regresó pronto. Y de cuanto tiempo atrás, y Y en seguida por el mismo lugar de agua en la cual había pasado hacía menos de 4 mil veces.

Hogar de gala

El viejo, en nuestro distinguido amigo don Chelemiah Dixon y doña Amelia Rodríguez de Dixon, está de gala con motivo del feliz nacimiento de su Virginia en primogénita. Este será bautizado en breve con el nombre de Virginia Rodríguez, al mismo que en ahora presente, Nuestros más sinceros felicitaciones a los contentos padres.

UN DATO INEXACTO

En la noticia que publicamos el domingo de la manifestación contra del sábado, hay un error de cómputo que conviene corregir oportunamente. Dice ella que Dice un número de dos mil personas en el hecho que hay muchísimo obreros. El número exacto de operadores, que pequeña parcialidad, ascendía, no pasaba de 3.000 con comisarios considerados, esto al contrario en la cifra de Dr Dados para la sección, pero se debe a que el número de la cifra había poco más menos de 4 mil veces.

El Doctor Sun

MOJI 8.—Llegó de incognito el doctor Sun presidente de Pekín, quien está esperando en el Japón a un Estados Unidos.

KHARTHUN SUDAN 8.—Terminó de 50 años P. Obrwalder de Dominicos los prisioneros del derbiches del Mahdi durante 19 años.

El Príncipe de Mónaco en Washington

WASHINGTON 8.—El Príncipe de Mónaco, anunció al Departamento de Estado que en septiembre será visita a los Estados Unidos. A aquella ciudad fue su esposa con sus niños para acompañar la desgracia terrible y para librar en paz sobre su tiempo amado e inolvidable. El Príncipe se verificó ayer a la mano y medio de la tarde.

Sufragistas pacíficas

LONDRES, 8. — La señora Pruestt y varias sufragistas más notorias estuvieron a Asquith para solicitar en esta, el primer Ministro los fondos para su causa constitucional que consiste en el número de las mil millones; sin embargo no sondeo a su solicitud la recomendar el voto, y los dijo. Si pudo conocer al pueblo británico de la necesidad del voto femenino, el Gobierno no podrá oponerse.

Carrera de tren y aeroplano

De la Barra hace declaraciones

NUEVA YORK, 8.—En la carrera de Nueva York a Washington entre el vapor de Pasajeros, y el aviador Noel, partió ayer el cuerpo de aviación Wormell, este llegó dos minutos antes que el tren, el cual corría por momentos a razón de 100 millas por hora, y el aviador volaba por término medio a razón de 80.

Publicaron la noticia de haber llegado De la Barra a Mercedita Indica que está convencido de que los señores con los Estados Unidos se arreglarán amigablemente.

El Diario de Wall Street, hoy la noticia de que en posible que la Gran Bretaña participe en la Exposición de San Francisco en California la cuestión en parecía [illegible] para [illegible] los expositores británicos.

Un invento terrible

PARIS, 8.—El Gobierno ha recibido extraordinarios informes los experimentos de la Gran Bretaña de Dinti en Davis Pressed, cantaneyes ametralletas se hacen explotar petroes a la distancia de 100 millas aplicándose esta a los Imperios.

Escándalo alemán

BERLIN, 8.—Gran escándalo El Príncipe Eulenberg ha recibido en la Corte del Imperio "Berlinergo Bretong" dicen el Conde von Reulme Reuel, que actualmente desempeña el Emperador, declaran los mismos de Eulenberg que Uron los mismos compañeros

UNDATO INEXACTO

En la noticia que publicamos el domingo de la manifestación contra del sábado, hay un error de cómputo que conviene corregir oportunamente. Dice ella que Dice un número de dos mil personas en el hecho que hay muchísimo obreros. El número exacto de operadores, que pequeña parcialidad, ascendía, no pasaba de 3.000 con comisarios considerados, esto al contrario en la cifra de Dr Dados para la sección, pero se debe a que el número de la cifra había poco más menos de 4 mil veces.

LA REVOLUCION DE MEXICO

1.)—El famoso guerrillero Zapata. 2.)—Jesús Vela, guerrillero revolucionario, encabezando con Zapata. 3.)—[illegible] Sala federal del Gobierno en persecución de revolucionarios. 4.)—Grupo [illegible] revolucionarios.

Un ciclón fortísimo sopló antier sobre San Joaquín de Heredia

Varias casas averiadas y una desgracia personal

Nos cuenta de San Joaquín una prueba más de la potencia de Heredia que antier a las dos del día— fuertes ventaneadas y cuarenta y cinco minutos de la tarde sopló en aquel lugar un terrible ciclón, cegando de San Joaquín había pasado considerablemente. Los tejados de las casas de don Pío Bonilla y de don Ramón Tuprom, fueron totalmente volados y la sobera sepona del primero de los caballeros mencionados, fué seriamente herida en una mano por una teja del techo de su casa. También fueron dañados las casas de los señores Luis Muñoz, Victoriano Vargas y Maximo Zamora. Los plátanos del rumbo fueron destruidos y muchos árboles— esto es apreciable tuvo de la gente nente que para el futuro la calentabas con cuidado.

La mitad del premio mayor tocó a un jardinero

El pueblo de San Juan propicio para la Lotería

Entre los personas interesadas por el premio gordo en el sorteo último de la Lotería del Ande Chagual, se contaba Pedro Segura, de oficio jardinero, residente en el pueblo de San Juan. La suerte ha dirado a su señor de una cincuenta centenos— que —para el— [illegible] honorífico, pues fueron dos mil setenos los que la lograron con el sorteo de referencia.

San Juan es pueblo propicio para los sorteos de lotería. En los meses que van corridos de este año, ha sido ciñ esto vez el primero gordo frecuentado en nuestra estimos y mesura.

El agraciado es otro rep. es trabajador honorable y pobre de varios años.

El Congreso Médico de Londres

Los contratos de la Compañía Marconi

Los acusados ante la Justicia

LONDRES, 8.—La sesión de la [illegible] mañana del Congreso médico se [illegible] destino para [illegible] de 61 [illegible] [illegible] Argentina doctor Segura, presidente del Congreso. Trata de [illegible] [illegible] Dr. Segura [illegible] [illegible] Dr. Segura [illegible] [illegible] [illegible]

AÑO LXXIV — 3 CENTAVOS — HABANA.—Martes 28 de Julio de 1903.—Fiesta Ada. — 3 CENTAVOS — NUMERO 1[illegible]

DIARIO DE LA MARINA

EDICION DE LA MAÑANA

ACOGIDO A LA FRANQUICIA E INSCRIPTO COMO CORRESPONDENCIA DE SEGUNDA CLASE EN LA OFICINA DE CORREOS DE LA HABANA

LA CATASTROFE FERROVIARIA DE AYER

DOS TRENES CHOCAN ENTRE JAMAICA Y CUATRO CAMINOS, RESULTANDO UN PASAJERO MUERTO Y NUMEROSOS HERIDOS, GRAVES VARIOS DE ELLOS.

En los primeros meses de la tarde llegó a la Habana la noticia de que había ocurrido un choque de trenes entre Jamaica y Cuatro Caminos, en la línea de este último y Guanajay.

Se supuso inmediatamente que se estrellaron el tren del expreso de Guanajay, cargado de heridos y muertos y los demás pormenores los desdicen automáticos.

DESPACHO DE LOS HERIDOS

Pasos numerosos después llegaban a la Estación Central algunos de los lesionados en el accidente.

Un mulatazo con la pierna fuerte sangrando, el brazo izquierdo en cabestrillo y el cuerpo cubierto de polvo y de sangre, se dirigía a la Quinta de Dependientes.

EN CASA DE CURA

A varios de los que se hallaban en coches en los días anteriores, se ponían en casa de San José de la Lanza, también que a consecuencia de los golpes recibidos, se encontraban mal.

LOS LESIONADOS EN CUATRO CAMINOS

Entre los heridos figuraban personas muy conocidas en la Habana, entre ellas de los de la Quinta Dependientes, entre ellos el Sr. Ignacio Rodríguez, Cuatro Caminos, Jesús Domínguez, en casa Sotos, San José de la Lanza, entre otros.

LOS MAS GRAVES

Los que fueron conducidos a la Quinta de San José de la Lanza, entre ellos, el Sr. Ignacio Rodríguez, que se encuentra en la Quinta de San José de la Lanza.

EN PLENA HABANA

Después de pasar por Cuatro Caminos, Jesús Domínguez, Cuatro Caminos, y otros, se dirigían a la Quinta de San José de la Lanza, entre ellos, el Sr. Ignacio Rodríguez, que se encuentra en la Quinta de San José de la Lanza.

EN EL TRONQUE

Entre los estacionamientos de Jamaica y Cuatro Caminos, se encontraba el tren del expreso de Guanajay, cargado de heridos y muertos, y de los heridos, algunos eran de la Habana, y otros, de Guanajay, y entre ellos, el Sr. Ignacio Rodríguez, que se encuentra en la Quinta de San José de la Lanza.

Hubo a consecuencia del accidente, pánico, el miedo y las consecuencias de personas heridas más o menos graves.

Los Bomberos de la ciudad, con ambulancias de los mismos, se desprendían con otros de Guanajay, entre los que se encontraban los heridos.

Los que se tomaron que dejaban en Jamaica, en los otros estaban heridos [illegible].

Los expresos eran desmantelados y otros desmantelados pudieron seguir con otras unidades.

SEGUNDO DE UN CHAPARRO

Por lo de las personas que se encontraban en Cuatro Caminos, Jesús Domínguez, Cuatro Caminos, y otros, que se dirigían a la Quinta de San José de la Lanza.

Entre los heridos, 24 y 25 en el Hospital de Dependientes, Cuatro Caminos, Jesús Domínguez, en casa de San José de la Lanza, y en casa de Sotos, Cuatro Caminos, y otros, entre ellos, el Sr. Ignacio Rodríguez, que se encuentra en

COSTA-RICA

La petite république de Costa-Rica (moins de 400.000 habitants) est destinée, comme les autre états de l'Amérique centrale, à prendre une certaine importance par suite de l'ouverture du canal de Panama.

Les trois journaux quotidiens, édités dans la capitale, San-José, sont :

L'*Informacion*, qui a un grand tirage journalier de 8.000 exemplaires et de 10.000 le dimanche ;

La *Républica*, qui est le journal le plus ancien du pays et qui tire 5.000 exemplaires dans la semaine et 8.000 le dimanche ;

La *Prensa Libre*, qui a le même tirage que la « République ».

« L'Information » et la « Républica » paraissent le matin, et la « Prensa libre », le soir.

CUBA

Cette île, la plus grande et la plus riche des Antilles, était, il n'y a pas longtemps, une colonie espagnole. Elle fut occupée par les Etats-Unis après la guerre de 1895-1898 et, en 1902, le gouvernement fut transféré aux Cubains eux-mêmes.

Les trois principaux journaux quotidiens de la Havane, capitale de l'île, ville de 300.000 habitants, sont : *Diario de la Marina* (Journal de la Marine) (1840) ; *Discusion* (la Discussion) (1887) ; *Lucha* (Lutte) (1844).

Quelques journaux sont publiés dans les principales villes :

A Cardenas : *Popular* (Populaire) (1897).

A Sagua-la-Grande : *Patria* (Patrie), quotidien (1897).

A Santiago-de-Cuba : *Indépendencia* (l'Indépendance), quotidien (1897).

GUATEMALA

Cet état de l'Amérique centrale situé entre le Mexique à l'ouest, le Honduras, au nord et à l'est, le Salvador et l'Océan pacifique au sud, a comme capitale la ville du même nom.

Les journaux, à Guatémala, sont : la *Campana* (la Cloche), quotidien ; *Diario de Centro America* (Journal de l'Amérique du Centre) ; quotidien (1889) ; el *Nacional* (le National) ; la *Republica* (la République), quotidien (1891).

Dans les autres villes, on trouve :

A Antigua : *Liberal* (le Libéral).

A Coban : *Polachi*.

A Huchuetenango : *Occidental* (l'Occident) ; *Republicano* (Républicain).

A Quezaltenango : *Bien Publico* (Bien public), trihebdomadaire (1876) ; *Diario de Occidente* (Journal de l'Occident) ; *Estudiante* (l'Etudiant) ; *Pais* (le Pays).

A Totonicapan : *Esperanza* (l'Espérance).

DIRECTOR
Dr. Ed. Aguirre Velázquez

Oficina y Talleres: Av. C.F. No. 8
Guatemala C. A.

Telegramas Cablegráficos "República" Guatemala

Cálidos en uso: A. B. C. 4a. y 5a. Edicciones Walther Gubbe

El Diario Mejor Informado

La República

Diario independiente y de los intereses generales de Centro América

AÑO XXIII—III EPOCA — GUATEMALA, SABADO 26 DE JULIO DE 1913 — NUMERO [illegible] 10 CENTAVOS

La Conferencia de Stevo Seljan

Anoche en el "Variedades"

[illegible]

Los búlgaros en la línea de fuego

Los servios marchando hacia el frente en el conflicto balkánico más reciente

De los dos grabados de nuestra portada, el que aparece representa a los servios [illegible] a pasar hasta el frente, que el día [illegible] de marchar su vida en este horrido conflicto. [illegible] que [illegible] los búlgaros en [illegible] el de abajo representa a los búlgaros que [illegible] en [illegible] el [illegible] tipo de los soldados. Ni [illegible] los servios [illegible] los búlgaros, los dos más importantes [illegible] de los ejércitos balkánicos.

Guatemala social

ESTA NOCHE

[illegible]

Vida Oficial

De "El Guatemalteco"

[illegible]

SURTIDO COMPLETO

CONTE-RAPOS, CIGARRA
Fábrica de Cigarros

Doctor Rodolfo Leiva
Tratamiento Homeopático
Consultas: de 1 á 3 p. m.

DR. OCTAVIO A. GAMEZ.
Especialista en las enfermedades de los ojos.
Consultas: Todos los días de 1 á 3 p. m.
Horas de consulta: de 9 á 11 a. m. y de 1 á 3 p. m.
Calle Principal número [illegible]

CYRUS NOBLE
Whiskey Fino
Un fiel amigo de Guatemala desde hace más de veintiocho años.

HAÏTI

Cette île, l'une des Grandes Antilles, découverte le 6 décembre 1492 par Christophe Colomb, est divisée en deux états indépendants : la République d'Haïti (environ 1.200.000 hab.), et la République dominicaine (environ 550.000 hab.).

La capitale, Port-au-Prince, ville de 70.000 habitants, située dans une très belle rade, édite les journaux suivants : *Annales Judiciaires ; Aurore* ; *Bon Sens ; Discipline ; Gazette des Tribunaux ; Haïti Littéraire ; Moniteur* (journal officiel) ; *Matin*, quotidien (1906) ; *Nouvelliste* ; *Pacificateur ; Echo d'Haïti* (français-italien).

Les journaux publiés dans la République dominicaine sont :

Dans la capitale, à Saint-Domingue : *Gaceta Official* (Gazette officielle) ; *Listin Diario*, quotidien ; *Tiempo* (Temps).

A Azua : *Ecol Del Sur* (Echo du Sud).

A Puerto-Plata : *Municipio* (Commune) ; *Porvenir* (l'Avenir) ; *Pregonero* (Crieur Public) ; *Voz del Pueblo* (Voix du Peuple).

A Santiago-de-Los-Caballeros : *Ensayo* (l'Essai) ; *Prensa* (la Presse) ; *Union* (l'Union) ; *Union Masonica* (l'Union maçonnique) ; *Diario* (le Journal).

HONDURAS

La capitale de cette petite république de l'Amérique centrale, Tegucigalpa, possède, depuis 1897, un quotidien : le *Diario*. D'autres journaux sont publiés à Tegucigalpa : le *Boletin Financiero* (Bulletin financier) ; *Esperanza* (l'Espérance) ; *Gaceta* (la Gazette ; *Gaceta Judicial* (la Gazette judiciaire) ; *Instrucion Primaria* (Instruction primaire) ; *Patria* (la Patrie) ; *Union* (l'Union).

A Ceiba : *Iniciador* (L'Initiateur), la *Paz* (la Paix) el *Club* (le Club) ;

A Choluteca : el *Pacifico* (le Pacifique) ;

A Comayagua : *Union Central* (l'Union centrale) ;

A Jutilcapa : la *Paz* (la Paix) ;

A Santa-Rosa-de-Copan : el *Occidental* (l'Occidental).

Septième Année N° 1853 PORT-AU-PRINCE (Haïti) Mercredi 24 Mai 1913

Clément MAGLOIRE
DIRECTEUR

ABONNEMENTS:
PORT-AU-PRINCE
Un Mois. . . . . G 2.50
Trois Mois. . . . . » 5.00
DEPARTEMENTS:
Un Mois. . . . . G 2.50
Trois Mois. . . . . » 6.00
ETRANGER
Trois Mois. . . . . G 8.00

LE NUMÉRO 15 CENTIMES

Le Matin

QUOTIDIEN

REDACTION-ADMINISTRATION
9, Rue Américaine

Les annonces sont reçues
A Paris, chez L. Mathieu & Cie
9, Rue Drouot
A Londres, chez L. Mathieu & Cie
A Berlin, chez Rudolf Mosse
A New-York, Universal Railway Company
Les abonnements ne vont pas
pas réclamé
Abonnements et annonces payables d'avance

LA SEMAINE QUI FINIT

Au feu! A l'eau!

Jeudi de la semaine dernière, on se le rappelle, tout Port-au-Prince fut réveillé par le bruit d'un incendie qui venait d'éclater au Champ-de-Mars. Malgré le concours des citoyens de toutes classes accourus sur les lieux, l'établissement Rousseau, l'Hôtel Parisiana et quelques maisons privées furent, en moins d'une heure, la proie des flammes. Et ce sont là, tant pour les particuliers que pour notre communauté sociale, autant de pertes sèches, que nulle compensation n'accompagne.

Ailleurs, il y a un organisme spécial chargé d'entrer en fonctions dans ces sortes de cas et d'amortir les effets d'un sinistre de ce genre: cet organisme, c'est la Compagnie d'assurances. C'est grâce à la Compagnie d'assurances que, partout, les maisons, comme le phénix, renaissent des cendres: c'est la Compagnie d'assurances qui, en moins de trois ans, a permis que Kingston se relevât de ses ruines, plus belle même qu'avant la catastrophe de 1887.

D'où vient donc que, en dépit de la juste réputation faite à Port-au-Prince d'être une ville à incendies, nous restons privés d'un secours si efficace et d'où vient surtout que nos gouvernants, qui ont souvent des gestes d'encouragement pour les entreprises les plus futiles, n'aient jamais pensé à faire quelque chose dans ce sens?

C'est que les Compagnies d'assurances contre l'incendie, qui sont des Compagnies de gens d'affaires et non des sociétés de bienfaisance publique, tout en assurant, entendent assurer contre seulement un minimum de risques. Or, chez nous, le manque d'organisation de la Compagnie des pompiers, d'une part, le mauvais état du Service hydraulique, d'autre part, nous laissent généralement désarmés en face de l'incendie et font que les incendies port-au-princiens, quand ils éclatent, éclatent dans leur plein cortège de risques, c'est-à-dire de succès. Il n'est pas rare, il est au contraire très commun, de ne voir servir et pompiers et Service hydraulique qu'à l'entremêlement pacifique des décombres.

Nous devons donc ne pas pouvoir faire assurer nos maisons au mauvais état de deux services publics qui, au point de vue des cas d'incendie, joignent ainsi à l'inconvénient de ne pas pouvoir rendre les services que l'on attend d'eux, celui de nous priver de nous prémunir par ailleurs. Non seulement nous ne sommes pas protégés contre l'incendie, mais encore, par ce défaut de protection même, nous ne pouvons prendre les précautions nécessaires contre les effets du mal.

Comment sortir de là? — La réponse à cette question se place ici d'elle-même: par l'organisation, selon toutes les règles de l'art, d'un corps de sapeurs-pompiers et de notre Service hydraulique.

Pour l'une et l'autre organisation, il faut le dire tout haut, parce que chacun le pense, il nous faut le concours de l'étranger. Loin de moi la pensée de mettre en doute le courage et la bonne volonté de notre Compagnie de pompiers bilaes. Je ne suis pas même de ceux qui croient que, si nous n'y prenons garde, la délétère influence politique qui, depuis quelque temps, se manifeste dans ce corps, finira par l'éclaircir de son but généreux.

Mais, tout le monde le sait, il y a des cas où le courage ne peut rien, pas plus que la bonne volonté. Pour organiser scientifiquement un corps de sapeurs-pompiers, il faut au moins avoir vu fonctionner la chose et avoir travaillé à fond dans cette partie. Si, en même temps que nous envoyions à l'étranger des jeunes gens pour qu'ils apprissent la médecine et le droit, nous en avions destiné quelques uns, avec l'agrément des gouvernements étrangers, pour aller travailler quelque temps dans les sapeurs-pompiers, dans le service hydraulique, voire même dans l'administration de la police, nous ne serions pas aujourd'hui si à court pour trouver en nouvements les éléments de réforme nécessaires. Ne l'ayant pas fait, que voulez-vous? il faut bien passer sur cette nécessité de demander à l'étranger les *instructeurs* qui nous manquent.

J'applique au Service hydraulique tout ce que je dis ici du corps de sapeurs-pompiers. Et je ne crois pas que ce serait plus difficile à réaliser que de la ère, en partie, il est vrai, l'instruction militaire que viennent nous donner, il n'y a pas bien longtemps, des officiers et des sous-officiers venus de l'étranger.

Je parle, je parle, en laissant al ler ma plume. Je suis si scourré de voir Port-au-Prince devenir si souvent la proie des flammes, et je suis en même temps si désolé de nous voir sans cesse tourner autour de la question en cherchant midi à quatorze heures!...

***

LE SYNDICAT DE LA PRESSE. L'ŒUVRE S'ÉBAUCHE.

Il n'y a pas bien longtemps, le *Matin* lançait l'idée d'un syndicat de la presse port-au-princienne. Nous n'avions pas, certes, la naïveté d'espérer que tous les confrères nous suivraient d'un pas sourds et alerte. Mais nous avions la conviction que l'idée était bonne et que tôt ou tard la semence germerait.

Or, voici que l'autre jour Jérôme Salomon exprima à son tour la nécessité de ce syndicat et, chose plus grave, parla d'y intéresser la haute personne du Président de la République. Voici encore que hier, à la réunion de la presse qui eut lieu chez le Ministre de l'Intérieur, notre Directeur, anticipant heureusement sur l'œuvre de demain, décerna à M. Louis Borno, avec l'approbation de tous les publicistes présents, l'honneur de parler au nom de la presse.

C'est là un commencement de discipline qui fait bien augurer de la réalisation prochaine d'une idée si utile, et c'est pour affirmer encore une fois dans ce sens l'initiative de notre journal qu'il je donne place, dans ma rétite semaine, à ces deux faits significatifs et prometteurs. Notre idée fait son chemin.

JEAN LE FURETEUR

Les Méfaits de la Compagnie de Construction.

Une protestation de l'Ingénieur Louis Roy, Magistrat Communal.

Port au Prince, le 24 Février 1913,
an 110e de l'Indépendance.

Le Magistrat Communal de Port-au-Prince

Au
Secrétaire d'Etat au Département des Travaux Publics

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur d'attirer votre plus sérieuse attention sur la façon dont s'exécutent les travaux de réfection de la rue Roux, ci-devant Bonne-foi, par la Compagnie Haïtienne de Construction.

L'égoût central que l'on y construit est de nature à produire, du fait de l'accumulation des détritus et autres matières, des exhalaisons putrides compromettantes pour la santé publique, qui s'échapperont par les bouches d'égoûts que l'on sera obligé de laisser à l'intersection de chaque rue.

D'ailleurs, ces bouches d'égoûts même fermées par un grillage constituent un danger pour la circulation.

Il vaudrait mieux avoir, dans cette rue deux égoûts latéraux qui facilitant des deux côtés de la chaussée, le rapide écoulement des eaux, parceque à l'inconvénient signalé plus haut, et pourront être substitués l'un à l'autre, en cas de réparation, de telle sorte que le service de l'égoût puisse être interrompu.

Au surplus, les égoûts latéraux sont plus propres à la réception des eaux ménagères. Il est bien certain que c'est, par pure économie, que la Compagnie Haïtienne de Construction procède ainsi.

C'est pourquoi, j'estime qu'il est de mon devoir de protester, au nom du Conseil Communal, contre ce mode de réfection de la rue Roux, et je vous serais très obligé de vouloir bien porter mes observations à la connaissance de l'Ingénieur-directeur des travaux de cette compagnie et de le prier d'y apporter [illegible] jusqu'à la solution de cette question.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments très distingués.

LOUIS ROY

Pour mariages, baptêmes, etc.
CHEZ MADAME
Webly Pressoir
Avenue John Brown (Lalue)
On trouvera des dentelles, [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]

MEXIQUE

Pays riche et fertile mais déchiré par d'incessantes révolutions, en butte aux convoitises des Etats-Unis, le Mexique possède une presse un peu éparse, tout à la fois politique, commerciale, scientifique et d'informations, qui s'amplifie ou se restreint suivant les circonstances, suivant les besoins des partis en présence, et que concurrencent, sur place même, des journaux français, anglais, espagnols, allemands, américains.

Les plus importants organes sont :

A Mexico :

El *Imparcial* (l'Impartial), organe populaire (1894) ;
El *Diario* (le Journal), gouvernemental ;
El *Independiente* (l'Indépendant) ;
El *Tiempo* (le Temps), journal de l'aristocratie (1882) ;
El *Pais* (le Pays), organe catholique ;
El *Correo Espanol* (Courrier espagnol), organe de la colonie espagnole (1879) ;
Le *Courrier du Mexique et de L'Europe* (1849), qui s'imprime en français et que dirige M. L. Regagnon ;
The *Mexican Herald* (l'Avant-Coureur mexicain) ;
Diario del Hogar (Journal du foyer) (1881) ;
Deutsche Zeitung (la Gazette allemande).

Dans les villes de province, on trouve :

A la Vera-Cruz :

El *Diario Commercial* (Journal commercial) (1880) ;
La *Opinion* (l'Opinion) ;
La *Razon* (la Raison).

A Guadalajara :

Diario de Jalisco (Journal de Jalisco) (1887) ;
La *Gaceta* (la Gazette).

A Aguascallentes :

El *Heraldo* (l'Avant-Coureur) ;
El *Republicano* (le Républicain) hebdomadaire (1869).

A Monterrey :

La *Defensa del Puebla* (la Défense du peuple) (1884).

A San-Luis Potosi :

El *Contemporaneo* (le Contemporain) (1896).

A Merida :

La *Revista de Yucatan* (la Revue de Yucatan) ;
La *Revista de Merida* (Revue de Mérida).

Enfin, l'excellente publication illustrée qui paraît à Mexico :

El *Mundo Illustrado* (le Monde Illustré).

"EL INDEPENDIENTE" da las noticias tales como son, sin exageraciones y sin dolo.

El Independiente.

LA INFORMACION de "El Independiente" tiene Nacional como la tempera, es completa.

JEFE DE REDACCION GONZALO HERRERIAS — DIARIO DE POLITICA E INFORMACION. — GERENTE A. RODRIGUEZ ILLERA

AÑO I NUMERO 94. — Registrado como artículo de segunda clase el 24 de mayo de 1910. — MEXICO, LUNES 26 DE MAYO DE 1913. — 5 PAGINAS DOS CENTAVOS

EN PALENQUE DE IDEAS SUBVERSIVAS FUE CONVERTIDO AYER EL HEMICICLO A JUAREZ

"La Perra" fué glorificada por el diputado Rendón y los pobres gendarmes anatematizados por casi todos los oradores

POR FALTA DE LICENCIA ESTAN EN LA CARCEL LOS ORGANIZADORES

EL MITIN SOCIALISTA

EMILIANO ZAPATA ASPIRA ¡QUE IRONIA! A SER EL PDTE. DE LA REPUBLICA MEXICANA

DESCUBRIOSE UN COMPLOT CONTRA LA GUARNICION DE CIUDAD JUAREZ

IBAN A SER VOLADOS LA ADUANA Y EL CUARTEL

LAS AUTORIDADES MILITARES DESPUES DE COMPROBAR EL DELITO, ORDENARON LA EJECUCION DE DOS DE LOS CONSPIRADORES

CUARENTA MIL PESOS A LOS CONDENADOS

LA CUESTION ECONOMICA ES EL ORIGEN DEL MALESTAR

EL SR. OSCAR BRANIFF DA NUEVAS INTERESANTES DECLARACIONES EN WASHINGTON SOBRE NUESTRA SITUACION

EL GRAL. HIGINIO AGUILAR HIZO DECLARACIONES A "EL INDEPENDIENTE"

TUVO MIEDO DE SER FUSILADO

Dice que Fueron los Diputados Sodoma Porque los Zapatistas no son Bandoleros, y que su Ideario no se Compromete

¿QUIEN PROPORCIONA PARQUE?

SALIO DE CHIHUAHUA EL GRAL. RABAGO RUMBO A JIMENEZ

VA A RECUPERAR LA PLAZA

CONSIDERA NO PERMITIRSE A CARRANZA QUE CONSTITUYA TERRITORIO INDEPENDIENTE PARA SI A SONORA

EL SR. DE LA BARRA NO NIEGA NI RECTIFICA SU DESIGNACION

DECLINARON LAS PRESIDENCIAS PROVISIONALES DE LA REPUBLICA Y PUEBLA DIVERSOS AL PRESIDENTE

TRATAN DE ORGANIZAR LA MAYORIA LOS RENOVADORES

INICIATIVA Y ESPERANZA

PERSIGUE QUE LLAMANDO A LOS DIFERENTES PARTIDOS DOMINEN NUEVAMENTE Y CERCEN LA COMISION PERMANENTE

¿HABRA DESAFIO ENTRE EL LIC. NEMENO Y EL SR. OCON?

LO DEMUESTRA ESTA FRASE: "DE EL PERIODICO EL DEBATE Y EN DUELO A MUERTE AL SEÑOR"

MITIN DEL CLUB "PAZ Y REFORMA" EN HONOR DEL GRAL. FELIX DIAZ

Un número del "Sol" dedicado a Félix Díaz

Numéro 4771. — Le numéro 5 centavos. — Jeudi 29 Mai 1913

Le Courrier du Mexique
et de l'Europe
Ancien "TRAIT D'UNION," Journal fondé en 1849.

Administration et Rédaction, Les Rue de Santa Teresa 55 (antiguamente rue de los Bonetillos n° 3) — Quatre Postal n° 17 bis. — Téléphone: Ericsson 1-70, Mexicain 1-60

INDICATEUR

Dr. Emilio Lévêque
DENTISTE
Consultas: Rue Plateros 19 — Bureau: Bolívar Número 48.
TEL. Ericsson 1-60 — Mexicain 1-60
Consultas de 10 a 1 de la tarde y de 4 a 7 de la noche.

Eugène Crombé
CHIRURGIE DENTAIRE DE MEXICO
Consultas: Rue Plateros 19 — Bureau: Bolívar Número 48.
TEL. Ericsson 1-60 — Mexicain 1-60

Dr. JESUS VILLAGRAN
Cirujano de consultas: Rue Bolívar Número 48.
Téléphone: Ericsson 1-60 — Mexicain 1-60
TRAITEMENT ASSURÉ DE LA SYPHILIS

LE GRAND CHIC
CHAUSSURES DE LUXE
Dernier pour Dames
Rue Plateros 19 — Bureau: Bolívar Número 48.
PRIX D'ENTREPOT DE LA CHAUSSURE
Toutes les pointures et toutes les largeurs. Chaussures Mexicaines, Anglaises, Françaises, Allemandes. Tout pour un prix.

ANCIENNE MAISON GERMAINE FRANÇAISE
Vins Français Liqueurs
Rue Plateros 19 — Bureau: Bolívar Número 48.
Les vins de la maison Pinet, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Cognac, Liqueurs, Vermouth, Absinthe, Anisette, Kirsch, Cognac, Rhum, Whisky, Gin, Bitter, Vermouth, Vin de Malaga, Vin de Madère, Vin de Xérès, Vin de Porto, Vin de Tokay, Vin de Chablis, Vin de Bordeaux, Vin de Bourgogne, Vin de Champagne, Vin de Cognac, Vin de Rhum, Vin de Whisky, Vin de Gin, Vin de Bitter, Vin de

NICARAGUA

Les journaux de cette petite république de l'Amérique centrale sont :

Dans la capitale, à Managua : el *Dia* (le Jour) ; *Diario de Nicaragua* (Journal de Nicaragua) ; *Diario Oficial* (Journal officiel) ; el *Comercio* (le Commerce) ; *Democratia* (Démocratie).

A Léon : el *Ateneo Nicaraguense* (l'Athénée du Nicaragua) ; el *Independiente* (l'Indépendant) ; el *Nacional* (le National), quotidien, fondé en 1896.

A Masaya : la *Epoca* (l'Epoque).

A Bluefields : *Recorder* (l'Eveil), hebdomadaire, fondé en 1895

PANAMA

Cet état de l'Amérique centrale n'a qu'une très faible population (450.000 habitants), en raison de l'insalubrité de son climat ; mais il est appelé à prendre de l'importance en raison du canal qui va relier les deux océans.

Les journaux de la République de Panama sont :

Dans la capitale, à Panama :

Cronista (la Chronique) ; *Duende* (l'Esprit follet) ; *Estrella de Panama* (l'Etoile de Panama), hebdomadaire (1849) ; *Mercurio* (Mercure) ; *Orden* (l'Ordre) ; *Probidad* (la Probité) ; *Registro Municipal* (Registre Municipal) ; *Star and Herald* (L'Etoile et l'Avant-Coureur), quotidien (1849) ; *Diario de Panama* (Journal de Panama) ; *Hechos* (les Faits) ; *Prensa* (la Presse).

Puis, à Colon : *Colon-Telegram* (Télégramme de Colon).

SAN-SALVADOR

Cet autre petit état de l'Amérique centrale a comme capitale une ville assez importante (environ 70.000 habitants) : San-Salvador.

Les journaux publiés sont :

A San-Salvador : *Diario Latino* (Journal latin) ; *Diario Official* (Journal officiel), quotidien (1894) ; *Diario del Salvador* (Journal de Salvador) ; *Independiente* (Indépendant) ; *Comercio* (Commerce) ; *Coreo* (Courrier).

A San-Miguel : La *Voz de Oriente* (Voix de l'Orient) ; *Comercio* (Commerce) ; *Eco de Oriente* (Echo de l'Orient).

A Santa-Ana : *Democrata* (Démocrate) ; *Heraldo* (Avant-Coureur) ; la *Juventud* (la Jeunesse) ; *Santaneco ; Diario de Occidente* (Journal d'Occident) ; *Gaceta Comercial* (Gazette commerciale).

A Sonsonate : *Promotor*.

LA ESTRELLA DE PANAMA.

FUNDADO EN 1849 — PANAMA, REPUBLICA DE PANAMA, JULIO 24 de 1913. — AÑO X NUMERO [illegible]

LA ESTRELLA DE PANAMA,

SE PUBLICA POR LAS LINEAS DE

The Star & Herald Company,

NEW YORK, U. S. A. 17 Battery Place — PANAMA, R. de P. Calle de Colombia

J. GABRIEL DUQUE, Director
CARL VON LINDEMAN, Administrador

PRECIO DE SUSCRIPCION POR AÑO
UN ORO AMERICANO

Anuncios y noticias, a precios convencionales

28 DE JULIO.

Conmemora mañana hoy el aniversario de su independencia, [illegible] de Colombia y [illegible] el Perú la [illegible] de la libertad para la mitad [illegible] Sus [illegible] [illegible] [illegible]

DIARIO DEL SALVADOR

Fundador R. MAYORGA RIVAS.

PRECIOS DE SUSCRIPCION

PUBLICACION CENTROAMERICANA
PARA EL PUEBLO CENTROAMERICANO

DIARIO DEL SALVADOR COMPANY LIMITED

AÑO XXVIII. NUMERO 8.000

SERVICIO DE LA ASOCIACIÓN ... MARZO 19 DE 1913

Noticiero diario de Centro América

Por telégrafo cable y correo

(Prensa asociada Centroamericana)

Honduras

Nicaragua

Miscelánea de gacetillas

A GRANEL

CUSTO

Pedidos de un libro

Libro de versos de un poeta guatemalteco

Nueva revista

Es el Club Internacional el Dominio de Desarrollado

Un silencio muy elocuente para los liberales

Bodas principales

Viajar en puerto

Telegramas recibidos

SERMON DE PASION

Predicado en la Iglesia Parroquial de la ciudad de San Vicente el Viernes Santo del año de 1912

Por su párroco el señor doctor y ministro

D. MANUEL ANTONIO MOLINA Y CAÑAS,

Ministro de Dios y distinguido orador de Centro América, y Canónigo Honorario de esta Santa Metropolitana Iglesia de Guatemala

(FRAGMENTOS)

Omnes omnes crucifigatur ... Illi magis clamabant dicentes Crucifigatur

AVE MARIA

El Benemérito de las Américas

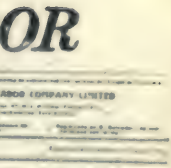

BODAS DE ORO DEL SR. OBISPO

VIDA SOCIAL

Comida al Dr. Carlos Gutiérrez

PERSONAJES NORTEAMERICANOS

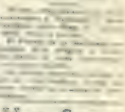

ARGENTINE

Grâce à ses richesses naturelles, à l'excellente disposition de son sol, à sa grande étendue de côtes, à son réseau de fleuves, la République Argentine sera certainement, au cours de ce siècle-ci, pour l'Amérique du Sud, le pendant de ce qu'ont été les Etats-Unis pour l'Amérique du Nord. Depuis un quart de siècle, cette nation a pris un développement merveilleux. Sa population a décuplé par la natalité, mais surtout par l'affluence des émigrants des pays latins.

Ce développement intensif a naturellement favorisé un développement parallèle de la presse, qui s'est acquis une place de tout premier ordre et qui ne le cède en rien à la presse européenne. Tel journal, comme la *Prensa* de Buenos-Aires, est une véritable puissance.

Ce qui distingue en outre la presse argentine, c'est sa floraison de talents. Une élite intellectuelle s'y est donné rendez-vous, et nous pouvons assister dès maintenant, après la renaissance de cette terre longtemps délaissée, à la formation d'une âme argentine qui lentement se dégage de l'âme latine d'où elle est issue et s'achemine vers de hautes destinées.

Venus des divers points du globe, les argentins — ou du moins les habitants de la nation argentine — sont naturellement polyglottes dans leur ensemble ; et c'est pourquoi l'on trouve à Buenos-Aires une grande quantité de journaux en langues étrangères. Ni les uns, ni les autres ne sont là comme un moyen de propagande, mais parce qu'ils répondent aux besoins de leurs lecteurs.

Les grands quotidiens sont essentiellement informatifs et paraissent sur un grand nombre de pages — jusqu'à 42 — grand format, semblables au type des journaux des Etat-Unis. Les trois quarts de leurs pages sont destinées aux annonces qui sont très abondantes, le commerce adoptant de préférence ce genre de pu-

blicité. Les grands journaux n'acceptent pas de publicité dans la partie consacrée à la rédaction. Mais si, par leur nombre de pages, par leur format, par leur disposition typographique, les journaux argentins rappellent les journaux nord-américains, ils sont tout à fait français par leur esprit, leur conception intellectuelle et leur forme littéraire.

Le journal le plus important, par son tirage et sa popularité, est la *Prensa* (la Presse). Fondé en 1869 par Ezequiel Paz, père du directeur actuel, il occupe un somptueux palais dans l'avenue de Mayo à Buenos-Aires (1). Son service télégraphique est de tout premier ordre, et il a comme correspondants et collaborateurs des notabilités d'Europe. C'est un organe libéral, indépendant, et de tendance francophile. Son tirage dépasse 100.000 exemplaires.

Autres journaux de Buenos-Aires :

La *Nacion* (la Nation) paraît le matin comme la « Prensa ». Fondé en 1870 par le général Mitre, ancien président de la République, ce journal est actuellement dirigé par son petit fils, jeune et distingué poète élevé en France, M. Georges Mitre. Il occupe un vaste édifice lui appartenant. D'éminentes personnalités de l'Argentine et de l'Europe y collaborent. La « Nacion » est très bien informée. Son tirage est de 60 à 80.000 exemplaires.

El *Diario* (le Journal) paraît deux fois par jour : à 2 heures et à 5 heures. C'est un journal mondain et aristocratique. Il a été fondé en 1880 par M. Manuel Lainez qui, depuis lors, n'a cessé de le diriger, et qui est considéré comme le premier journaliste argentin. Il tire de 40 à 50.000.

La *Razon* (la Raison) est le journal populaire de l'après-midi (1902) ; il a une ample information locale et étrangère et publie trois éditions, à 2 h., à 5 h. et à 8 h. Son directeur est M. José A. Cortejarena. Tirage de 50 à 60.000.

Le prix du numéro de la « Presse », de la « Nacion », du « Diario » et de la « Razon », est de 8 centavos : 18 centimes.

---

(1) Voir page 410.

LA PRENSA

OBRAS PUBLICAS NACIONALES

FERROCARRILES

BIBLIOGRAFIA

TRIBUNALES

IMPORTACION DE PATATAS

OFICINAS MUNICIPALES

PUERTOS ADUANAS E IMPUESTOS

CENTROS SOCIALES

CULTO CATOLICO

INFORMACIONES UTILES

FECHAS HISTORICAS

BOLETIN DEL DIA

HOTEL, BANCO Y CONFITERIA

La *Argentina* (l'Argentine) est un journal du matin (1906), indépendant, tirant à 25.000 exemplaires, dirigé par M. Eduardo Mulhall. Prix du numéro : 5 centavos.

En outre, paraissent le matin à Buenos-Aires les quotidiens suivants dont les tirages sont inférieurs pour chacun d'eux à 15.000 exemplaires :

La *Manana*, du docteur Francisco Uribura, ministre de la province de Buenos-Aires (1910) ;

El *Pueblo*, journal catholique ;

El *Diario Espanol* (1871), organe des intérêts de la colonie espagnole, dirigé par un journaliste très distingué, M. Justo Lopez Gomara ;

La *Patria Degli Italiani* et *Giornale d'Italia*, organes de la nombreuse colonie italienne ;

Le *Courrier de la Plata*, écho et défenseur des intérêts français (1865), paraissant sur 12, 14 et 18 pages ;

The Standard, journal anglais, le plus important des organes étrangers et le plus ancien du pays (1861), dirigé par M. Juan Mulhall, un des fils du fondateur ;

Buenos-Aires Herald, autre journal anglais ;

Deutsche la Plata Zeitung et *Argentinsches Tagablatt*, journaux allemands.

Enfin, dans l'après-midi, paraissent encore les journaux suivants dont le tirage ne dépasse pas 10.000 exemplaires : *Gaceta de Buenos-Aires*, *Nacional*, *Tribuna*, la *Tarde*, *Critica*, *Roma* (journal italien), et, dans la soirée, *Ultima-Hora*, journal satirique, essentiellement local, reflétant l'esprit gai et turbulent de Buenos-Aires, fondé il y a cinq ans par M. Adolphe Kothkopf, qui tire plus de 15.000 exemplaires.

Buenos-Aires édite également des publications illustrées : *Caras y Caritas* (masques et figures) ; El *Hogar* (le Foyer) ; *P. B. T.* ; etc.

L'Argentine ayant une très grande étendue, il existe en province de nombreux journaux ; les plus notables sont :

A Tucuman :

El *Orden* (l'Ordre) est dirigé depuis sa fondation (1883) par M. Léon Rosenwald ; ce journal, qui tire près de 20.000 exemplaires, a une grande influence dans le nord de l'Argentine.

A Cordora :

Les *Principios* (les Principes), journal catholique.

A Mendoza :

Les *Andes* (les Andes), fondé en 1894 par son directeur actuel, le Dr Adolfo Callo ; tirage : 8.000.

A Bahia-Blanca, ville de formation récente :

La *Nueva Provincia* (la Nouvelle Province).

A Rosario :

La *Capital* (la Capitale), le plus ancien des journaux argentins (1867), dirigé par le Dr Ovideo A. Lagos, tire 25.000. Rosario est, après Buenos-Aires, la plus importante ville de l'Argentine.

La Tarde

OFICINAS: CALLE BOCABAYA No. 22 — CORREO Nº. 1

Año V—N.º 1,269 — LA PAZ.—(BOLIVIA) MIERCOLES 9 DE ABRIL DE 1913 — Precio 10 centavos

Politica Internacional

Al ocuparnos del reportaje hecho por uno de los redactores de "La Nación" de Buenos Aires al doctor Ismael Montes, poco antes de su partida de París, hicimos notar que se había presentado la oportunidad de que el único candidato á la presidencia de la República de Bolivia, anticipara sus propósitos en cuanto á la política internacional que seguiría con los demás países del continente, en su próximo gobierno, destruyendo también las malévolas afirmaciones que habían hecho circular sus émulos políticos en sentido de que era desafecto á la república Argentina.

El contenido de ese reportaje es efectivamente todo un programa de política internacional de proyecciones muy importantes para la estabilidad de la paz entre los países de este continente.

En la presente semana se encontrará en Buenos Aires el doctor Ismael Montes, y, según el despacho telegráfico que nos trasmite nuestro corresponsal de esa capital, el presidente de la Argentina señor Roque Saenz Peña ha resuelto celebrar una conferencia con el personaje boliviano sobre asuntos que se consideran de suma importancia para las relaciones entre ambos países. Nosotros creemos que esa entrevista no solo será de gran interés para el afianzamiento de las relaciones boliviano-argentinas, sino que ejercerá cierta influencia para la solución de algunos otros asuntos de política internacional entre las repúblicas de esta parte de América.

En Chile existe en los actuales momentos mucha simpatía y estusiasmo para recibir por algún tiempo en su seno al futuro presidente de Bolivia á fin de poder pulsar de cerca sus ideales sobre la política que pretende seguir en las relaciones con los países de este continente.

Los últimos despachos telegráficos del Perú, ya nos han hecho saber también que la noticia de que el doctor Montes ha de visitar ese país ha causado la mejor impresión, y que el gobierno y las personalidades calientes del Perú se preparan á recibirlo con demostraciones de aprecio.

Así visto que el doctor Montes, aprovechando su viaje de regreso á la patria, ha tratado de poner en práctica su espíritu de cordialidad con las naciones vecinas, para probar que en su gobierno, que se ha de iniciar en agosto próximo, desarrollará una política de paz y armonía continental.

Desde Río Janeiro hasta Lima, dejará el doctor Montes cimentado el principio de la cordialidad americana para que nuestro país sea visto en el concierto de los pueblos americanos como elemento de paz y armonía.

Ese es el programa que seguirá el futuro gobierno de Bolivia en sus relaciones exteriores.

La cuestion del Toco

Reunion de los tenedores de titulos en Santiago

LOS ACUERDOS ADOPTADOS

Respecto á la reunión que habíaba en Santiago de Chile el 31 de marzo último, de los tenedores de títulos del Toco, "El Mercurio" de esa capital hace la siguiente referencia:

En la tarde de ayer, á las 3 p. m., se efectuó en uno de los salones del Hotel de Francia la reunión á que estaban invitados los tenedores de títulos ó de acciones y obligaciones de cualquiera comunidad del Toco.

Asistieron al rededor de 200 personas interesadas en conocer los acuerdos de la reunión.

Tomó la palabra, en primer término, para explicar el objeto de la reunión, el señor don Arturo Ciruse. Hablaron á continuación el almirante Lopez, el señor Javier Infante R., el señor Alberto Lenin y otro caballero, de nacionalidad peruana, cuyo nombre no logramos anotar.

En los discursos pronunciados se manifestó que se había creído necesario convocar á esa reunión á los interesados en los títulos del Toco, para que nos ofrezcan á fin de organizar una defensa de sus intereses.

"Después del decreto dictado por el Gobierno de Bolivia pidiendo á sus connacionales el envío de los documentos originales que atestiguasen la posesión de propiedades salitreras en el Toco, sin dejar de atender las solicitudes de los tenedores de títulos de nacionalidad extranjera se ha hecho más que cierto aun, dijo uno de los oradores, el nunca visto de nuestros esfuerzos para obtener del Gobierno de Chile una solución del asunto satisfactorio á nuestros intereses".

Después que se hubo dado á conocer claramente el objeto á que obedecía la reunión de ayer y de haberse dado lectura á numerosos antecedentes relacionados con este importante asunto, se procedió á nombrar una comisión encargada de dirigir los trabajos necesarios para conseguir la realización de los propósitos de la asamblea. Dicha comisión quedó compuesta de 14 miembros de las diferentes nacionalidades interesadas en el asunto, en la siguiente forma: 2 franceses, 2 italianos, 2 españoles, 1 norte-americano, 1 peruano y cinco chilenos.

Próximamente se fijará una nueva fecha para celebrar una segunda reunión.

Legacion de Chile

Adicto militar nombrado

De Santiago de Chile se comunica que ha sido nombrado adicto militar de la legación de Chile en Bolivia el teniente coronel don Gerardo Cotapos, en reemplazo del coronel Arroyo, que renunció á causa del mal estado de su salud.

Conflicto de Oriente

El comando de la flota internacional

LA DELEGACIÓN DE ALBANIA

Londres abril 8.—El vicealmirante Mr Burney se halla al comando de la flota internacional en Antivari, por acuerdo de las potencias.

Roma, abril 8.—Los señores Ismael y Kemal que forman la delegación de Albania, han salido de esta capital, debiendo dirigirse á Milan, Viena y Londres.

Propaganda patriotica

Los miembros del directorio del Centro de Propaganda Patriótica, nos suplican hagamos notar al público que todos se están habilitados para instalar las estampillas patrióticas que se acomodan á las entradas de espectáculos.

Sería también conveniente que las autoridades locales tengan cuidado en vigilar la propaganda de estampillas patrióticas en los cinemas que se han de expender para el espectáculo de anoche del domingo próximo.

De Politica

Anoche se ha efectuado la reunión de un grupo de señores que ha hecho proclamación de candidaturas para las elecciones de mayo próximo.

La próxima de los que concurrieron á ese acto es la siguiente:

José Salinas, que presidió la mesa; José Antezana, Tomás O'Conor d' Arlach, Adrian Castillo, Raquel Salinas, Raquel Calderón Salinas, Ricardo Aliaga, Franz Tamayo, Tomás M. Illo, David Aspiruzua, Nestor Otero, Benigno Lara, Adelio del Castillo, Isaac Carriaga, Cleto Cabrera G., José Salmón y Ricardo Peralta.

El incendio de Mollendo

NUEVOS DETALLES

Las pérdidas pasan de 300,000 soles

(De nuestro corresponsal especial)

Mollendo, abril 9.—Ampliando la información telegráfica de ayer sobre el horrible incendio ocurrido en esta porteña, van los detalles que siguen:

Las pérdidas ocasionadas por el incendio pasan de tres cientos mil soles.

Ayer se han reunido las autoridades y los principales vecinos con objeto de nombrar una comisión colectora de fondos en favor de los damnificados por el siniestro.

Esgrimistas

Procedentes de Chile llegarán á esta capital en el internacional del 11, los maestros de Armas y Box señores Mancilla y Reyes. Su objeto es dar una serie de asaltos en las principales ciudades del país, para después seguir viaje á Lima.

Su representante señor Contreras profesional también en el ramo, demostrará su gran golpe de Jesús, así la esgrima de sable, y que lo ofrecerá á nuestro gobierno á fin de que vea si tiene importancia para nuestro ejército.

Los señores Contreras, Mancilla y Reyes dedicarán su último asalto al ejército, cuyas entradas serán gratuitas. Permanecerán en esta capital siete veinte días y en seguida se dirigirán á Oruro.

El conflicto austro-montenegrino

Pocos países victoriosos en una guerra habrán pasado las tribulaciones que están sufriendo los remedios bélicos ciudadanos actuales en campaña otomano. Grecia acaba de perder, asesinado su rey y no está segura de conservar si Salónica ni Janina, ni las islas del Egeo, conquistadas por sus armas; Bulgaria ha tenido que resignarse á aceptar el veinticinco por ciento de las posesiones de las potencias belligerantes; Turquía ha perdido casi todo su grandeciimiento territorial á su costa, Servia ha debido renunciar á sus legítimas pretensiones á una salida propia independiente al Adriático, y tiene que defender contra la mala voluntad austriaca la posesión de Iskova y de Dibra, en donde los albaneses se encuentran en minoría y Montenegro se ve constreñido por Austria á renunciar á la toma de Escutari. Porque no otra cosa significa el ultimátum enviado por el gobierno austriaco al de Montenegro para que se de de salir á los no combatientes de esa plaza, que como se sabe está cercada por fuerzas montenegrinas y servias, medida que se puede tener otro resultado que facilitar la resistencia de los sitiados.

El conflicto austro-montenegrino tiene los mismos fines que el conflicto austro-servio, el propósito del gobierno de Viena de crear una Albania tan fuerte como sea posible para ponerla al frente de una Servia detenida hasta donde se pueda. Es decir, que aquel conflicto no es sino un nuevo acto en la lucha entre Rusia y Austria por el predominio en la península balcánica una vez firmada la paz entre los aliados y los turcos. Rusia, protectora natural de los pueblos eslavos, desea que los vencedores obtengan el mayor provecho, al paso que Austria persigue la disminución de ese provecho. Establecida la lucha en la conferencia de embajadores de Londres, hasta ahora Austria va triunfando pues, Rusia ha sido cedendo en todo y la actual actitud austriaca con Montenegro permite suponer que el gobierno de San Petersburgo se inclina á ceder también en la cuestión de Escutari, aceptando que esta ciudad, con el vilayeto, cuya capital es, pasen á formar parte de la Albania independiente que ya está acordado crear. Si los montenegrinos se apoderarán de Escutari, la cuestión se complicaría, como se ha complicado—no tardaremos en verlo—la de Janina con su caída en poder de los griegos, pues ya no se podría hacer valer el argumento de la resistencia turca para impedir su cesión á Montenegro, de suerte que los austriacos están vivamente empeñados en que los turcos, que consiguen con el concurso decidido de los albaneses, se sostengan hasta que la paz se haga, de allí la exigencia austriaca de que de los no combatientes de la plaza. Por su parte Italia procede de acuerdo con Austria, á pesar de los recursos recelos que dividen á esos dos países.

Los antecedentes inmediatos de aquella exigencia no son otros que ciertas denuncias negadas por los montenegrinos, de malos tratamientos infligidos por éstos á un número de 4 alquanos de esta nacionalidad, partidarios de la entrega de Escutari, á la religión ortodoxa. También se acusa á los montenegrinos de haber lanzado bombas sobre el templo católico y los conventos austriacos de esa ciudad. Escutari, según se asegura, es ocupado por los albaneses.

Parece que como monte negrino en particular, y para el sentimiento eslavo en general, es ultimatum austriaco debe ser desbordado, porque, como ya dijimos, parece implicar el asentimiento de Rusia á que Escutari y su vilayeto pasen á formar parte de Albania.

Conferencia de Montes con SAENZ PEÑA

Se le atribuye suma importancia

(De nuestro corresponsal especial)

Buenos Aires, abril 7.—En la presente semana llegará á esta ciudad el doctor Ismael Montes, candidato único á la presidencia de la república de Bolivia. Vendrá á bordo del vapor "Mafalda".

El presidente de la Argentina señor Roque Saenz Peña concederá una audiencia especial en la casa de gobierno al distinguido personaje boliviano.

Se atribuye suma importancia á esta entrevista, para las relaciones boliviano-argentinas.

BOLIVIE

Si, par sa situation géographique qui la prive des débouchés de la mer, la Bolivie paraît plus éloignée de l'Europe que les autres états du Sud de l'Amérique, cette contrée, près de deux fois et demie grande comme la France, merveilleusement irriguée par le plus important affluent de l'Amazone, n'en est pas moins entrée depuis longtemps dans le groupe des pays prospères, et elle possède, au double point de vue agricole et commercial, une richesse naturelle qu'accroîtront encore les exploitations minières que de récentes prospections laissent entrevoir.

Il s'en suivra un accroissement, en sens parallèle, de la presse de ce pays, qui déjà compte de nombreux et florissants organes.

A Chuquisaca :

La *Tarde* (le Soir) ;
La *Prensa* (la Presse) ;
La *Capital* (la Capitale) ;
La *Industria* (l'Industrie), trihebdomadaire.

A La Paz :

La *Tarde* (le Soir) ;
El *Commercio de Bolivia* (le Commerce de Bolivie) ;
El *Commercio* (le Commerce (1878) ;
El *Nacional* (le National), trihebdomadaire.

A Cochabamba :

El *Heraldo* (l'Avant-Coureur) (1878), trihebdomadaire.

A Potosi :

La *Estrella del Oriente* (l'Etoile de l'Orient), bihebdomadaire (1880).

BRÉSIL

C'est de 1808, lors de l'installation à Rio-de-Janeiro de la Cour portugaise, fuyant devant les événements politiques qui bouleversaient l'Europe, et la même année où la colonie était érigée en royaume de Brésil, que datent les premiers journaux brésiliens. Ce furent d'abord : A *Gazetta do Rio* (la Gazette de Rio), journal officiel, et une revue O *Patriota* (le Patriote) ; puis, en 1811, le *Ouro* (l'Heure).

Dès 1821, et les années suivantes, de nombreuses autres feuilles virent le jour :

O *Conciliador* (le Conciliateur) ;

O *Reverbero* (traduction littéraire : le Réflecteur, qui correspond plus exactement à l'idée française représentée par le titre l'Opinion);

O *Regulador* (traduction littérale : le Régulateur, qui correspond plus exactement à l'idée française représentée par le titre le Guide) ;

O *Espelho* (le Miroir) ;

O *Corrieo de Rio* (Courrier de Rio) ;

O *Tamayo* ;

A *Sentinella* (la Sentinelle).

En province on trouvait déjà :

A Bahia :

A *Idade* : (l'Idée) ;

O *Nalysta* (l'Analyse) ;

O *Baluarte* (le Rempart) ;

O *Diario Constitucional* (Journal constitutionnel).

A Pernambuco :

A *Aurora Pernambuca* (l'Aurore de Pernambuco).

A San Luiz de Maranhao :

O *Conciliador* (le Conciliateur).

JORNAL DO BRASIL

Redactor-chefe — Dr. FERNANDO MENDES DE ALMEIDA

ANNO XXIII — N. — RIO DE JANEIRO — Quarta-feira 5 de Junho de 1912 — N. 155

COISAS DA POLITICA

NA CAMARA

A SESSÃO DE HONTEM

A OBSTRUCÇÃO

A ELEIÇÃO DE 1º VICE-PRESIDENTE

DISCURSOS PELA ORDEM

DIVERSAS NOTAS

NOTAS SOCIAES

Conferencias

Banquetes

Hospedes e viajantes

Casamentos

Baptisados

Fallecimentos

Concertos

Um sacco de graças

Eleitos

OBITUARIO

O exterior pelo telegrapho

OS BALKANS

Missas

DR. LAURO MULLER

Ministerio da Interior

O Jornalismo da Imprensa Nacional

Ministerio da Viação

PORTUGAL

HESPANHA

MONOPOLIO DAS CHAVES VELHAS

Conflicto de jurisdicção NO SUPREMO TRIBUNAL

Distribuição dos autos ao Supremo Tribunal Federal

Os autos do desquite do Dr. Pedro de Souza Pinto dos Tribunaes da Primeira Alçada

QUESTÕES DE FORO

Nova guerra dos cafeiros

Os Indianos — Prisões

A partir de 1827, le mouvement de la presse au Brésil suit une progression constante. Mais c'est surtout à l'occasion des événements politiques de 1821 que les journaux prennent leur essor ; quarante-quatre feuilles nouvelles paraissent cette année-là, en majeure partie fédéralistes et républicaines.

Depuis lors, à la faveur des luttes politiques entre constitutionnels modérés, libéraux et républicains, l'accroissement des publications de tous genres et de tous partis s'est effectué largement, si bien qu'en 1889 les provinces, à elles seules, possédaient soixante-dix journaux, à ne compter que les feuilles républicaines. Il est bon de remarquer toutefois que la surface du Brésil est quatorze fois et demie grande comme celle de la France, et que le développement économique et financier au cours du siècle dernier a été sans exemple dans l'histoire de la civilisation.

Une des principales raisons, au surplus, qui ont favorisé l'expansion de la presse, c'est sans contredit la valeur des hommes qui l'ont inspirée. Aux premiers rangs d'entre eux, citons : Quintino, Bocayuva, Ferreira de Arujo, Alcindo Quanabara, Valentino Magalhaes, Eduardo Salomonde, Roberto de Mesquita, de Saint Anna-Nery, Carlos Laet, Oscar d'Araujo, le remarquable auteur de « L'Idée républicaine au Brésil ».

Le Brésil est en république depuis le 15 novembre 1889.

Au point de vue commercial, les journaux brésiliens ont une étroite parenté avec les journaux anglais et américains. La publicité y fleurit en abondance et certaines feuilles contiennent jusqu'à six et huit pages d'annonces.

Une autre source de recettes spéciales à ce pays, ce sont « les publications sollicitées » (apedidos). On appelle de ce nom une rubrique ouverte à tous ceux qui éprouvent le besoin de se voir imprimés et qui, moyennant finances, peuvent émettre de la sorte leur opinion sur les affaires de l'Etat et même sur les affaires particulières, à la seule condition qu'ils en prennent la responsabilité.

Les journaux les plus importants qui paraissent au Brésil sont :

A Rio-de-Janeiro :

O *Paiz* (le Pays) (1883) ;

Gazeta de Noticias (Gazette des Nouvelles) (1875) ;
Jornal do Commercio (Journal du Commerce) ;
Jornal do Brasil (Journal du Brésil), qui possède un des plus forts tirages (1890) ;
A *Noticia* (Nouvelle), qui paraît le soir (1894) ;
Correio de Manha (Courrier de Manha) ;
L'*Etoile du Sud* (1832), hebdomadaire et s'imprimant en français.

A Bahia :

Jornal de Noticias (Journal de nouvelles) (1880).

A Pernambuco :

Jornal do Recife (Journal de Recife) (1858) ;
A *Provincia* (la Province).

A Rio-Grande-do-Sul :

Echo do Sul (Echo du Sud).

A Para :

Provincio do Para (Province de Para) (1876).

A Sao-Paulo :

Estado de Sao-Paulo (l'Etat de Sao-Paulo) (1875) ;
Le *Messager de Sao-Paulo*, journal français dont le directeur est M. E. Hollender (1902).

A Manaos :

Amazonas (l'Amazone) (1855) ;
Jornal do Commercio (Journal du Commerce).

A Maranhao :

Diario de Maranhao (Journal de Maranhao) (1870)

A Pelotas :

Opiniao Publica (l'Opinion publique).

Anno XXXVIII — Rio de Janeiro — Quarta-feira 21 de Maio de 1913 — N. 141

GAZETA DE NOTICIAS

NUMERO AVULSO 100 RS.

Subscripção e impressa nas machinas rotativas de Marinoni, na typographia da Companhia Typographica «Gazeta de Noticias»

NUMERO AVULSO 100 RS.

POPULAÇÃO INFELIZ

As excavações nas marinhas são focos de paludismo

O saneamento da Baixada — O commercio das aréas

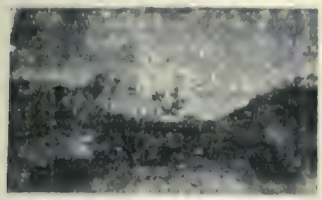

Tres maneiras de retirar do solo metidos na agua dos charcos do centro [illegible] não concorrem [illegible]

HOJE — 10 PAGINAS

DOTAS E NOTICIAS

RESUMO DO DIA

VIDA DIPLOMATICA

RAUNIER — Espartilhos

BRAHMA

Concurso Monstro da "Gazeta de Noticias" 2º SERIE

21 de maio de 1913

RAUNIER---Tecidos

A divina que vai á Argentina

RAUNIER — Alfaiates

Bohem Antarctica

RAUNIER — Confecções

Viagem do Dr. Lauro Muller

Documentos officiaes

A POLITICA

Nada resolvido sobre a questão dos candidaturas

Reuniões, conciliabulos, conferencias e, tudo como dantes

RAUNIER — Calçado

GARAGE BAPTISTA

359

CHILI

Au Chili, un peu comme en Espagne, la presse jouit d'une faveur populaire toute particulière, et il n'est pas une petite ville qui ne publie un et même plusieurs journaux. Ceux-ci sont à la fois politiques, littéraires, scientifiques et commerciaux. Santiago et Valparaiso éditent même des publications françaises ; dans cette dernière ville, on trouve également des feuilles en langue anglaise, allemande et italienne.

Les principaux journaux du Chili sont :

A Santiago :

El *Mercurio* (le Mercure), journal du matin (1900) édité par M. Edwards, ministre du Chili à Londres, candidat à la présidence de la République ; rédacteur en chef : M. Julio Perez Canto ; tirage : 30.000 exemplaires ;

Las *Ultimas Noticias* (les Dernières Nouvelles), édition du soir du « Mercurio » ; tirage 10.000 ;

Ce sont deux journaux d'informations à tendances modérées ;

El *Diario Ilustrado* (le Journal Illustré), conservateur (1902) ; éditeurs : MM. Joachim, Echonique et Cᵉ ; rédacteur en chef : M. Alexandre Silva de la Fuente ; tirage : 40.000 ;

La *Union* (l'Union), qui s'appelait primitivement El *Poncenir* (l'Avenir), catholique (1884) ; tirage : 15.000 ;

Ce journal publie à Valparaiso une édition qui tire à 15.000 exemplaires et à Concepcion une édition qui tire à 5.000 ;

La *Mañana* (le Matin), libéral (1907), dirigé par M. Maximilie Ibañez, député ; tirage variable, en moyenne : 20.000 ;

La *Razon* (la Raison), radical, anticlérical (1912), dirigé par le député Miguel Aivera ; tirage : 4.000 ;

A Valparaiso :

El *Chileno* (le Chilien), journal catholique populaire (1884) qui avait été édité à l'origine à Santiago ; directeur propriétaire : M. Enrique del Piano ;

Ce journal publie une édition à la Serena ;

El *Mercurio* (le Mercure), fondé en 1827, appartient à MM. Edwards ; rédacteur en chef : M. Guillerme Perez do Arco ; tirage : 35.000 ;

Ce journal publie une édition à Antofagasta ;

El *Dia* (le Jour), libéral (1910) ; directeur propriétaire : le sénateur Guillerme Rivera ; tirage : 8.000 ;

L'*Italia* (l'Italie), journal italien (1889) ; directeur : M. Juan Ghio ; tirage : 2.000.

A Tacna :

El *Pacifico* (le Pacifique), journal officiel (1901).

A Iquique :

El *Tarapaca*, radical (1892), propriété de M. Escala Merquez ; rédacteur en chef : M. Carlos Valde ; tirage : 6.000 ;

La *Patria* (la Patrie), libéral démocrate (1891), propriété de M. Arturo del Rio ; rédacteur en chef : M. Julio Santander ; tirage : 3.000.

A Antofagasta :

El *Industrial* (l'Industriel), libéral (1880) ; directeurs propriétaires : MM. Fuenzalida ; tirage : 5.000.

A Chillan :

La *Discussion*, libéral (1870), appartenant à M. Escala Marquez ; tirage : 3.000 ;

El *Diario Nuevo* (le Nouveau Journal), libéral (1913) ; directeur : M. Robson Baseur ; tirage : 3.000.

A Valdivia :

El *Correo de Valdivia* (le Courrier de Valdivia), libéral (1895) ; directeurs propriétaires : MM. Alfredo et David Osorin Cenellar ; tirage : 5.000.

PRECIO 10 CENTAVOS — EDICION DE 28 PAGINAS — PRECIO 10 CENTAVOS

EL MERCURIO

Año LXXXVI.—Número 30,817 — Santiago, Domingo 31 de Agosto de 1913 — Año XIV.—Número 5,397

ADMINISTRACION DE PROPIEDADES

Ofrecen a los propietarios que desean entregar la administración de sus propiedades, la Sección Administraciones con que cuenta mi oficina que presta utiles servicios a las personas que no pueden atenderlas personalmente esta sección se encarga de tasar las propiedades sobre y fija la renta que puede obtenerse, vigila la conservación del edificio, atiende el pago de contribuciones, seguros, intereses de deuda hipotecaria, alquila los locales desocupados contando para ello con otra sección especial de alquileres que conduce a esta y que está en constante contacto con los interesados en alquilar casas, almacenes, oficinas, edificios, cuarterías, etc., y que debido a la larga práctica de estas operaciones y a que además conoce la clientela de Santiago, puede obtener con facilidad la verdadera renta con buenos locatarios

CARLOS OSSANDON B.—1080—HUERFANOS—1080

EL MERCURIO

LOS DIPLOMATICOS EL PERU (Telefono)

La Comisión Permanente de Presupuestos del Senado acaba de tomar una resolución que se venía buscando ampliamente desde hace un largo tiempo: es ésta la de comprometerse con el Ministro de Hacienda, en adelante no será obligado a redactar todo proyecto de ley que signifique un aumento de gastos, por las razones que expuse en un artículo anterior.

El presupuesto de gastos para el presente año, tan lejos en 344 millones 174,000 pesos, y el total de entradas estimadas tan lejos en más de 2,170,000 pesos, además de déficit de 1912, y además a los mayores gastos que dan a conocer los servicios públicos, agregan compromisos de gastos del ejercicio financiero en 50 millones de pesos, que es la suma en que se ha estimado el aumento de los gastos que estos proyectos de publicas exigirían.

Según la exposición ministerial de 15 de julio los servicios, ratificado el déficit, necesitaban que pasé de 100 millones, no dispuesta aún en un saldo de 2,170,000. Por otra parte, con publicaciones a la aprobación del presupuesto y hasta el 1 de agosto, los billetes comprendidos gastos fuera de presupuesto, que importaban 1,10 millones 000,000 pesos, aumentaban en 1,000,000 el entrante quedó reducido a 1,170,000.

Ahora hasta se saber Ministro de Hacienda estimará en la suspensión hasta este 1a Consejo Mixto, que los compromisos de los diversos ramos que importan en el curso del año, al que se ha sumado en cuanto los gastos que mencionamos, bastan para de gran gravamen, que no tiene también comprometerse con recursos especiales

Es preciso, pues, más adelante que el Ministro Hacienda de Hacienda tendrá también en cuenta, a este respecto, que en propuesta sobre presupuesto, que el Congreso Nacional aprobó, los 2 Departamentos de Hacienda del Senado por 1911 al presupuesto de 1914 generalmente tiene que ser la Comisión Permanente, tendrá también que ser también en cuenta, porque no debes quedar como los presupuestos. De otro modo, también de comprometer equilibrio al presupuesto y poner orden a la Hacienda Pública.

Para atender a los gastos en que ha incurrido el Gobierno fuera de presupuesto y que se presentarán en la que está en curso, por no haberse comprendido con anterioridad los nuevos gastos adicionales, será preciso adoptar medidas de carácter financiero.

Hay el Gobierno estudiar proyecto y sería indudablemente la Comisión Permanente, pero proyectos que estudiarlos, no que vaya a tener que ir ante la Cámara de Diputados, la Comisión de Gobierno sobre alcance tributos. La comprensión de los servicios con respecto de regresar nuevo, y la reducción de los gastos en cuanto que ingresos adicional mejorar ofrecer públicos, llegando hasta, con tanto la experiencia de rebajas en en día en que ciertos los medios de los compromisos públicos, y de aumento de gastos de las publicaciones sociales, que ciertas cuestiones del Ministerio Hacienda con los medios que para disminuir el equilibrio de ciertos gastos ofrecen adicionales en el caso de la ley del señor Ministro de Hacienda quien resolvió la urgencia de la ley sobre adicionales y contribuciones territorios públicos para desarrollar el Erario del país que la Hacienda sería más rápida y desgraciada, y cada vez que en a los tiempos que tenían los fuerzas de la nación y no se quedaban dinero.

A juicio por la propuesta con que dotó la Comisión Permanente del Senado, el caso de Hacienda en 4 de

Nueva exposición de arte femenino

El entusiasmo con que ha sido acogida la idea de organizar una exposición de arte femenino y otros programas sobre de arte de arte femenino por mujeres, demuestra que nuestra sociedad, tal apartada, ha sido sacada de su letargo y que las mujeres saben que hay que ser también en el arte, mujeres, que en el arte también hay que ser mujeres.

Es necesario que se organicen en el arte, como en otras actividades, en el arte, como en la ciencia, comprendiendo que el arte es una de las manifestaciones más altas de la cultura, y internacionalmente.

Es imposible que en cierta en la ciencia, en la industria, en el arte, en la profesión, comprendiendo que de ella es de gran valor, que es de gran valor, es necesario. Nuestra sociedad, tal apartada, es de gran valor, es necesario que se organicen en el arte, en la ciencia, en la industria, en la profesión, en la industria, en la profesión, en la industria, en la profesión

El Nuevo Tiempo

Diario de la mañana

Fundado en 1902

Director propietario: ISMAEL ENRIQUE ARCINIEGAS

1913—Abril — Viernes 11 | Bogotá (Colombia) | Año XI—No 3701

LIBRERIA COLOMBIANA

CAMACHO ROLDAN & TAMAYO
BOGOTA

Disponibles: 6 copias de cuerpo, 30 pesos, que vengan acompañadas de un valor y de la por los mismos gastos de porte y remuneración.

OBRAS MILITARES

MANUAL DE PUERTO ARTURO, por Charles Ardant, 1 tomo, 1 lámina, 1 mapa, 1 plano, 1 tomo, 1 lámina, 1 mapa, 1 plano, 1 tomo, 1 lámina, 1 mapa, 1 plano

A Concepcion :

El *Sur* (le Sud), journal d'informations commerciales, très lu dans les provinces du sud (1882) ; il est la propriété de M. Aurello Lamas ; rédacteur en chef : M. Julio Parada Benevente ; tirage entre 25 et 30.000.

Un journal, en langue française, « organe des colonies française, belge et suisse », la *Patrie*, paraît chaque semaine à Santiago.

COLOMBIE

Encore plus que le Venezuela, grâce au développement de ses côtes le long de la mer des Antilles, la Colombie peut attendre de l'ouverture du canal de Panama une ère de prospérité. C'est en ce moment un pays un peu trop semblable à toutes ces autres contrées de l'Amérique centrale, où la possession du pouvoir donne plus de richesse que le commerce et l'industrie.

Les plus importants organes qui se publient à Santa-Fé-de-Bogota sont les suivants :

El *Nuevo Tiempo* (le Nouveau Temps) ;
El *Correo Nacional* (le Courrier National) (1890) ;
La *Sociedad* (la Société) ;
El *Heraldo* (l'Avant-Coureur) ;
La *Republica* (la République).

On trouve également à Barranquilla quelques journaux assez répandus :

La *Nacion* (la Nation) ;
El *Liberal* (le Libéral) ;
El *Porvenir* (l'Avenir) ;
El *Pais* (le Pays).

EQUATEUR

A cheval sur les plus hauts contreforts de la Cordillère des Andes, l'Equateur n'a ni une population ni un commerce en rapport avec son étendue. Son avenir, cependant, au point de vue des gisements miniers, est plein de promesses. Quito, au centre de la contrée montagneuse, et Guayaquil, un des meilleurs ports de la côte ouest de l'Amérique du sud, sont des villes dont l'importance s'accroît chaque jour et qui possèdent des journaux dont la fondation est assez ancienne.

Les principaux journaux de l'Equateur sont :

El *Crito del Pueblo Ecuatoriano* (le Cri du peuple équatorien), libéral ; tirage, 3.000 ;

El *Guante* (le Gant), journal satirique très mordant, indépendant ; tirage, 4.000 ;

El *Telegrafo* (le Télégraphe), journal indépendant, biquotidien, à grande information ; tirage le plus important : plus de 6.000 ;

El *Diario Illustrado* (le Journal illustré), le plus important des journaux illustrés ;

La *Tarde* (le Soir), journal du soir, libéral ;

El *Commercio* (le Commerce), libéral ; tirage, 2.000 ;

El *Ecuatoriano* (l'Equatorien), conservateur ; tirage, 2.000.

Tous ces journaux, sauf « el Commercio » et « el Ecuatoriano » sont publiés à Guayaquil. « El Commercio » et « el Ecuatoriano » sont édités à Quito ; ce dernier a une édition spéciale à Guayaquil.

Bien que Quito soit la capitale et la ville la plus peuplée de l'Equateur, c'est, on le voit, à Guayaquil, port sur le Pacifique, marché important, que la presse est la plus florissante.

Entre les deux partis en présence, libéral et conservateur, il y a peu de divergence en politique ; c'est la question religieuse qui les sépare.

Le gouvernement actuel est libéral. L'opposition est formée par les seuls conservateurs. Il n'y a pas de parti socialiste dans l'Equateur.

EL COMERCIO
Agencia Pedro Luis Valdez Cabello
de diarios, revistas, libros y papeles
ARTILLA 4 Hace Propietarios
OFICINAS: TALLERES
Jirón Junín 1 Jirón 11
Teléfono 130 Casilla Nº 1

EL COMERCIO

Diario Independiente

AÑO VII | Quito (Ecuador), Domingo 27 de Noviembre de 1912 | Núm. 2104

AVISOS
En contratos anual: 1 cm. ... 1.00
En contratos semestral: 1 cm. ... 1.50
En contratos trimestral: 1 cm. ... 2.00
En contratos mensual: 1 cm. ... 2.50
En contratos diario: 1 cm. ... 0.10
Por cada línea ... 0.05
Por cada línea ... 0.10
Por cada línea ... 0.20

La verdad

"El Comercio" fue quien llamó la atención pública hacia la intervención de los Estados Unidos en el saneamiento de Guayaquil. Largamente ha tratado ya la prensa este gravísimo asunto y parece que se inicia su solución definitiva.

Para justificar esa vez más nuestro proceder que nada tiene de político y sí mucho de patriótico y de de que ningún acontecimiento pueda alegar después falta de conocimiento de los hechos, publicamos el texto íntegro del Memorandum de 21 de Marzo de 1912 y su traducción completa, íntegrísima.

Memorandum

Marzo 21, 1912

In view of the sentence of the epidemic disease yellow fever and plague in the City of Guayaquil and vicinity with the consequent great loss of life and damage to the commerce of the whole Republic of Ecuador as well as Foreign countries, particularly to the Panama Canal, thereby, with most of the commerce of Ecuador passing, and is either on the fact that the Panama Canal will shortly be completed and transport placed in direct communication with the principal ports of commerce of the world, it is essential that from now on the trend from the above mentioned epidemic diseases in order that the Republic of Ecuador may export the products of commerce, unobstructed by quarantine, with outside world.

On account of the present restrictions against Ecuador the Republic suffers an enormous loss not accurately determined, but certainly more than $1,000,000 annually, and more than sufficient to pay the interest on the capital required for the necessary sanitation of the City, while the loss of life due to these diseases exceeds 1000 annually the great majority of whom are citizens of the Republic.

It must be clearly understood that the Government of the United States has no interest in any individual or corporation by whom the sanitary work may be performed, but only interest being to insure the work being carried out in an efficient manner. In this connection it may be said to state that private contractors have never devised or carried out any great sanitary work without the intervention or supervision and therein we recommend to believe that Guayaquil will prove an exception.

As the plans for the sanitation of Guayaquil must conform in addition to the Sanitary Police and Municipal Regulations concerning disinfection of the Government of Ecuador the construction of certain public improvements such as water supply, sewage disposal and drainage, it is suggested that the terms of the Convention submitted by the Government of Ecuador to the United States be enlarged to include the appointment of a Commission of Experts by which shall be agreed upon by the two Governments. The Commission shall formulate a complete set of plans for the execution of the proposed sanitation work, the permanent public improvements shall be by contract, the terms of which shall be approved by the Government of Ecuador and by the Commission, the work to be performed to the satisfaction of the Commission which will supervise inspectors to see that it conforms to specifications.

It is necessary that a preliminary survey by competent engineers be made before any complete set of plans can be devised. For physical reasons this survey must be conducted during the dry season and in order to prevent the loss of a whole year this preliminary survey should be commenced not later than the first of June, 1912.

At present the Government of Ecuador appropriates a monthly sum for the execution of

Memorandum

Marzo 21 - 1912

Considerando la sentencia de la enfermedad epidémica que es la fiebre amarilla y la peste bubónica en la ciudad de Guayaquil y en proximidades, con la gran mortalidad y el perjuicio al comercio de toda la República del Ecuador en que son que a los países extraños, en especial a la Zona del Canal de Panamá, por la cual pasa la mayor parte del comercio del Ecuador, y considerando el hecho de que el Canal de Panamá está en que está próximo a ser terminado y Canal que la unirá en línea directa con los principales puertos comerciales del mundo es indispensable que de las enfermedades referidas epidémicas, a fin de que la República del Ecuador pueda gozar los privilegios del comercio universal sin las cuarentenas de la cuarentena.

Por motivo de las actuales restricciones la República del Ecuador sufre una pérdida que no se puede determinar pero que seguramente excede de más de $1.000.000 anuales, suma más que suficiente para el pago de los intereses del capital que se necesita en el necesario saneamiento de la ciudad, el mencionado que esta pérdida, el Gobierno estima que motivo de hacer extensivo dicha epidemia en cuanto a la salud que puede calcularse a aproximadamente en que de fallecimientos al año, siendo la mayor parte de ellos de nuestro país.

Tengase bien entendido que el Gobierno de los Estados Unidos no tiene interés en que ningún individuo o sociedad se encargue de la ejecución de los trabajos de saneamiento, en cuanto interés consiste en que se ejecuten de una manera eficiente. A este respecto se recomienda que los empresarios particulares como forma capaces de proyectar obras públicas, sin embargo, en la experiencia, sin la supervisión del Gobierno y no hay razón para creer que Guayaquil será una excepción.

Como el proyecto de saneamiento de Guayaquil debe conformarse a las ordenanzas de la Policía Sanitaria y de los Reglamentos Municipales relativos a la desinfección del Gobierno del Ecuador, la construcción de ciertas obras públicas, tales como las de provisión de agua, alcantarillado y desagüe, se sugiere que los términos del convenio sometido por el Gobierno del Ecuador a esta Legación, se amplíen de modo que comprenda el nombramiento de una Comisión, cuya misión, de común acuerdo, los dos Gobiernos, que se especifique en los términos. Esta Comisión formulará un completo plano de la ejecución de planos para la ejecución de la proyectada obra de saneamiento. Las obras públicas permanentes se harán por contrato cuyos términos deben ser aprobados por el Gobierno del Ecuador y por la Comisión, y deben ser ejecutadas satisfacción de la Comisión, la que nombrará inspectores que vigilen, para ver si se conforma con las especificaciones respectivas.

Es necesario que antes de hacer completo y definitivo, se haga un estudio preliminar por ingenieros competentes. Por razones físicas este estudio debe hacerse durante la estación seca y para evitar la pérdida de todo un año, este debe comenzar, cuando más tarde, a principios de Junio de 1912.

Actualmente el Gobierno del Ecuador destina una suma mensual a la ejecución de la

de la Comisión de Expertos, que se pueda determinar después de un estudio preliminar por ingenieros competentes. Por razones físicas este estudio debe hacerse durante la estación seca y para evitar la pérdida de todo un año, este debe comenzar, cuando más tarde, a principios de Junio de 1912.

Actualmente el Gobierno del Ecuador destina una suma mensual a la ejecución de la

Guayaquil al día

Noviembre 23 de 1912

Director de «El Comercio»

Quito

«El Grito» comenta de modo desfavorable el arrojamiento de ciertos dardos Nuestro Tío y la Peste, que también es en parte relativo a la empresa de Ferrocarriles Ecuatorianos.

«El Grito» pretende dar a entender a la ciudadanía que los dardos arrojados por la Peste y Nuestro Tío, son de propósito más bajo que los dardos de «El Grito».

«El Telégrafo» y «El Tiempo» dedican sus editoriales a conmemorar la fecha celebrada del 20 de Noviembre.

Acaba de llegar a este país el Jefe Político del Guayaquil, Don Rafael Ramos, con nombramiento de Jefe Político del Guayaquil, y de propósito para ocupar la Gobernación de Esmeraldas.

Ayer tarde, a las 4 y 30 minutos, se inauguró el Ferrocarril Quito-Ibarra, con la asistencia de muchas personas de la ciudad del Centro y de otras partes.

Ferrocarril Quito-Ibarra

Ferrocarril Quito-Ibarra

Ferrocarril Quito-Ibarra

Año 16 Núm. 2 474 (Porte pagado) Viernes 26 de Setiembre de 1913

DIARIO DE LA TARDE

ADMINISTRACION Y TALLERES
TIN — ALDREGUI — 320
DE T. G. S. S. P. S.
TELEFONO NACIONAL 127
ASCENSION, PARAGUAY

EL DIARIO

CORREO MIGUELANO
DE T. G. S. S. P. S.
TIN — ALDREGUI — 320

PRECIO DE SUSCRIPCIONES
Capital | Interior
Por año ... $ 12.00 | $ 15.00
Por trimestre ... $ 3.00 | $ 4.00
Por mes ... $ 1.00 | $ 1.50
Por día ... $ 0.05 | $ 0.05
PAGO SUBSCRIPTO
Número suelto 10 centavos

Profesionales

MEDICOS

DR. TOMAS BELLO—DE LA FA
[illegible]

DR. JUAN F. AGUALUSO—DE LA
[illegible]

DOCTOR LUIS FAUSTINO LAVADO
[illegible]

DR. A. DOMENICHI—MEDICO-CIRU
PARO [illegible]

DOCTOR L. ALMEIDA BUERTA
[illegible]

DOCTOR JUSTINO V. MEDERO—DE
[illegible]

DENTISTAS

DR. ALFREDO JAMES TIERRA DEN
[illegible]

PARTERAS

ELENA PLEITAS ERLADA DE ISA
[illegible]

MARIA TORRA DE DE NOVIERAS
[illegible]

RUTINIA GOMEZ
[illegible]

ABOGADOS

EMILIO PARADLO—ABOGADO
[illegible]

R. GONZALEZ RAYBRO Y DE LEON
[illegible]

ESTUDIO DE ABOGADO A CARGO
[illegible]

DOCTORES TEODORIO GONZALEZ
Y JUAN MILER, Abogados
[illegible]

ESCRIBANOS PUBLICOS

EZEQUIEL GIMENEZ ESCRIBA
[illegible]

PROCURADORES

RAMON BUSTAMANTE—PROCU
[illegible]

MIGUEL DUARTE—PROCURADOR
[illegible]

JUAN TOMAS ARRAZUBI—ABO
[illegible]

APOLINIO SAGUIER—PROCU
[illegible]

CORREDORES

TELEFONO A SECRETARIA
[illegible]

MERCADO DEL DR. PARIS 82
[illegible]

GERONIMO SCHMUK
[illegible]

J. GALVAN MONTIEL Y AGUSTIN
[illegible]

LAVANDERIAS

J. VIDA—SUMATRI Y CON
[illegible]

ACTUALIDAD

El Doctor Carlos Fiebrig

[illegible]

EL FANATISMO RELIGIOSO

[illegible]

El servicio de tranvias

Huelga de motorman

[illegible]

Extracto de la Conferencia del Dr. Tomás Guanz sobre la producción de leche en el Paraguay

[illegible]

(Pasa a la 4ª página)

ACADEMIA

Gran Tintoreria
A vapor Agua Terrea
[illegible]
Tintura a la muestra

NESTLÉ
CHOCOLATE con LECHE SUIZA
NESTLÉ
de MODA en el MUNDO ENTERO
NESTLÉ

Prueba elocuente
[illegible]

CEREVISINA
[illegible]

PARAGUAY

Entre les immenses contrées qui l'encadrent, le Paraguay est aussi perdu que peut l'être un de nos petits états européens enclavé dans ses grands voisins. Cependant sa situation exceptionnelle, au confluent des deux cours d'eau qui forment par leur réunion le Parana, jointe à une destinée exempte de troubles, si fréquents dans les petites républiques américaines, font de cet état un pays prospère. Sa capitale, Asuncion (Assomption), est une ville agréable et bien située.

Les cinq principaux journaux quotidiens d'Assomption sont :

El *Diario* (le Journal), organe du parti radical, fondé il y a dix ans par M. Adolfo Riquelme et appartenant à M. Eduardo Schaerrer, président de la République ; rédacteur en chef : M. José Rodiguez Alcala ; tirage : 6.000 exemplaires ;

El *Tiempo* (le Temps), organe du parti « colorado » ; directeur et propriétaire : M. Antonio Sosa ; tirage : 3.000 ;

El *Colarado*, organe du parti du même nom ; directeur : commandant Eugenio A. Saray ; tirage : 2.000 ;

El *Nacional* (le National), organe du parti civique ; directeur : Gomas-Freire Estavez ; tirage : 2.000 ;

El *Libéral* (le Libéral), organe du parti libéral ; directeur : Rogelio Ibarra Legal ; tirage : 2.000.

Il paraît également une publication le *Bulletin du Comité Consultatif Français*, qui défend avec beaucoup de savoir et de persévérance les intérêts français.

PÉROU

Au Pérou, comme dans la plupart des Etats de l'Amérique du Sud, le rôle de la presse est avant tout politique ; l'information y tient la seconde place, surtout en raison du prix élevé de la correspondance télégraphique.

Cependant, on trouve à Lima, et dans les villes de moindre importance, de nombreuses feuilles.

A Lima :

El *Comercio* (le Commerce), le plus ancien journal du Pérou (1839), gouvernemental, paraissant le matin et le soir ;

La *Prensa* (la Presse), organe du parti libéral, à tendances latines, paraissant également le matin et le soir ;

La *Chronica* (la Chronique), journal d'opposition, publié le matin ;

La *Nacion* (la Nation), journal du soir, officieux ;

La *Union* (l'Union), journal du matin, catholique ;

La *Opinion Nacional* (l'Opinion nationale) (1873) ;

La *Accion Popular* (l'Action populaire).

« El Commercio » et « la Prensa » ont à peu près le même tirage ; 16.000 pour la première édition ; 12.000 pour la seconde. La « Chronica », 10.000 ; la « Nacion », 8.000 ; la « Union », 6.000.

A Gallao :

El *Gallao* (le Gallao) (1884).

A Arequipa :

Deber (le Devoir) (1890).

Lima édite deux revues hebdomadaires : la *Integridad* (l'Intégrité) et *Varietades* (les Variétés), qui ont chacune un tirage de 10.000 exemplaires.

AVISOS

En la sección "Diversos" la línea $ 0 40
En la sección "Preferencia" id. 0 10
En la de "Reclamos" la línea 0 20
En la de "Comunicados" la columna 10 00
Defunciones y despedidas 1 o 2 veces 5 00

El Comercio

Edición de la tarde

SUSCRICIONES

En Lima y el Callao: al mes $ 1 00
En los demás provincias: el trimestre 4 00
En el extranjero: el semestre 12 00
Número suelto cada número 0 05

Teléfono en Redacción 2000 — Tiraje de la edición 24[illegible] — Lima miércoles 28 de Mayo de 1913 — Administración teléfono 2[illegible]

Graves escandalos en el Mercado Central

Combate entre las verduleras

HERIDOS Y CONTUSOS—EL DERECHO DE VENTA EN EL MERCADO Y LAS VERDULERAS AMBULANTES—LAS PAPAS, CAMOTES Y ZAPALLOS COMO PROYECTILES—TODO POR EL SUELO—PÁNICO GENERAL—PRÓXIMOS CONFLICTOS

Como consecuencia sensiblemente [illegible] Mercado Central que se reconoce como [illegible] de [illegible] Comercio, una nueva [illegible] de verduleras con puestos en [illegible] del mercado central [illegible] Comercio, con el fin de ejercer [illegible] derecho de venta sobre los [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]

URUGUAY

Si la République Argentine, par les immenses territoires qu'elle possède, détourne en quelque sorte vers elle tout le flux d'immigration et a fait de Buenos-Aires un centre commercial de premier ordre, son voisin, l'Uruguay, par sa situation maritime, par la densité de sa population, par la fertilité de son sol, n'en compte pas moins parmi les républiques actives de l'Amérique du Sud ; et sa capitale, Montevideo, est au nombre des grandes villes dont le progrès marche, chaque année, à pas de géants.

Les plus importants journaux qui paraissent à Montevideo sont :

El *Dia* (le Jour), qui appartient à M. Battle y Ordoñez, président de la République ;

La *Tribuna Popular* (la Tribune Populaire), journal d'opposition qui publie plusieurs éditions et dont le tirage est le même que celui d' « El Dia » (20.000 exemplaires) ;

El *Diario del Plata* (le Journal de la Plata), indépendant, paraissant le matin, fondé récemment par le notable journaliste M. Antonio Bachini, ancien ministre des affaires étrangères de l'Urugay ; tirage : 18.000 ;

La *Razon* (la Raison), indépendant (1888), paraissant l'après-midi ; tirage : 15.000 ;

El *Tiempo* (le Temps) ;

El *Siglo* (le Siècle), tirage : 12.000 ;

La *Democracia* (la Démocratie), conservateur ; tirage : 8.000 ;

La presse de Montevideo reproduit journellement des articles traduits des journaux de France.

VÉNÉZUELA

Le Vénézuela devrait posséder une presse importante, autant à cause de sa grande fertilité que de sa situation géographique, placé qu'il est sur la route de Panama et à proximité des Antilles, ce poste avancé de l'Amérique centrale dans l'Atlantique, première étape de la colonisation européenne; mais les incessantes révolutions qui déchirent ce pays, ont nui à sa prospérité. L'ancien président Castro, aujourd'hui chassé du pays, qui méconnaissait toute loi, même le droit international, lui a été particulièrement funeste. Le nombre des journaux y est relativement restreint.

Les trois principaux journaux de la capitale, Caracas, sont :

El *Universal* (l'Universel), libéral ; tirage sur huit pages.

El *Nuevo Diario* (le Nouveau Journal), radical; tirage sur huit pages.

El *Tiempo* (le Temps), conservateur ; tirage sur quatre pages.

Ces trois journaux sont quotidiens ; leur tirage est assez restreint et ne dépasse pas quelques milliers d'exemplaires. « El Tiempo » affiche des sentiments peu français ; les deux autres journaux sont plutôt favorables à la France.

A Maracaibo, paraît el *Fonographo* (le Phonographe), organe commercial, ayant un tirage de 8 à 9.000.

Ciudad Bolivar édite el *Luchador* (le Lutteur), autre journal commercial ; tirage de 6 à 7.000.

EL TIEMPO

Año XIV — Núm. 3900 | Montevideo: Miércoles 6 de Agosto de 1913 | Dirección y Administración: Ciudadela 1479 y 1484

EL TIEMPO

MONTEVIDEO: MIÉRCOLES 6 DE AGOSTO DE 1913

A propósito de la Fiesta del Árbol

[illegible]

Los cables del Río Uruguay

TRABAJOS OFICIALES

AQUÍ Y EN LA ARGENTINA

[illegible]

El dragado del Puerto

LA DRAGA DE MONTEVIDEO

¿SUSPENSIÓN DE LAS OBRAS?

[illegible]

VISITA MINISTERIAL

La draga holandesa «R O P Sid»

[illegible]

POLICÍA DE INVESTIGACIONES

CON SU NUEVO JEFE

Perspectivas de trabajo

[illegible]

PARLAMENTO

ASAMBLEA GENERAL

La sesión extraordinaria

[illegible]

Fechorías en el puerto

OTRO ROBO

¿Hasta cuándo se permitirán?

[illegible]

DÍA DE LOS TRABAJADORES

[illegible]

HOMENAJE AL Dr. JULIO HERRERA Y OBES

LA GRAN CEREMONIA DE HOY

[illegible]

ISABEAU

[illegible]

La policía en el puerto

EXCELENTE RESOLUCIÓN

[illegible]

Buzón del público

CUESTIONES INTERESANTES

[illegible]

Domingo Escalante
Director.
Oficinas: Avenida Oeste Núm. 18.
Teléfono número 311
Apartado de Correos 104
Cable y Telégrafo: DIARIO.

EL NUEVO DIARIO

"PAZ y TRABAJO"

Precios Sueltos.
Suscripción mensual . . . $ 1
Número del día 0,10
Número atrasado 0,20
Suscripción semestral . . . 5
Suscripción anual 8

Año I — Caracas: domingo 24 de Agosto de 1913. — Número 231

Fot. Rodríguez.

FRENTE MANCO DE DON AVILÉSAR.

CUENTO DEL DIA

HEROISMO INUTIL

El pobre Carrió! Era manco, sin que nadie supiera por causa. Se que dar a Sabana Grande. Al amanecer, en la cantina reclinó. Los compañeros, este respecto, tenían mucho de admirable que mostraba la verdad. Y esto porque en ellos, en sus ojos, aparecía una expresión tenaz de valor dolorosa y centenaria.

La aventura detaba de tres años atrás. Carrió estaba entonces muy enamorado. Ella se llamaba Rosalinda y tenía unas manos tan, una sin igual, una gracioso romántica. Y tenía esos ojos transparentes en la superficie compacta de un cristal. Pero ¿quién sabe lo que tiene en los ojos, si hay en el fondo de su alma? Carrió, lo sabía, pudiéndose estar seguro que, en ellos, pesaba que el amor es ciego.

Desde que ella le aprisionó con su encanto, nada había experimentado con tanta claridad el antiguo chorro, sin ella, ninguna agradar. Es estas, pérdida.

Con la esperanza de conquistarla, había desempeñado, su deberes, esquivaba personas. Entonces, con tiempo tanto, a la cantidad tempo, cuando, bastante, y entusiasmo de que era su amor, el tiempo, se cerró, pues, ella, cuando pasaba a su lado, en la alegría, desprendía y afortunada. Sabía cómo el hombre de la pequeña cantina, con un acento en el alma.

Después, de vacante fin en cómo, vivió de que ella estaría por haber nada, en cómo el relámpago, en experimentó, de los espectáculos, pasajeros.

Continuaba, precisamente en sabía. Alrededor de una sensibilidad, nervios, en extremos, había tanto, Hasta, cuando, hasta la vez. El, mientras, de Rosalinda, la Rosalinda, Demostrando, los sentimientos, enfermedad. Ignorado, extraordinario, la exigencia, en, bajo, por, sólo, del, amor, de belleza. Pensando querría, a ninguna, y cuando, subíaba, signos, después, se, relegaba, como por arte de magia.

¡Ah milagros del amor! Por aquí, Carrió, Sabana Grande, Carrió, Carrió, Carrió

CHINE

Dans le premier chapitre de cet ouvrage, nous avons eu l'occasion de parler du *King-Pao* (Gazette de Pékin), fondé il y a un peu plus de neuf siècles.

C'est encore aujourd'hui le représentant le plus important et le mieux conçu de la presse chinoise ; c'est, au surplus, la seule feuille véritablement nationale, les autres journaux qui s'éditent à Schanghaï, à Canton, à Tien-Tsin, à Hong-Kong, étant en réalité des entreprises étrangères où l'esprit chinois se trouve altéré et où l'on sent très bien que les idées ont eu pour moules des cerveaux occidentaux.

Le « King-Pao » est le journal officiel de la Chine. Il est distribué aux mandarins de haut grade et vendu aux particuliers. La distribution aux grands mandarins est faite par des courriers spéciaux qui parcourent à cheval un nombre réglementaire de « li » (le « li » est de 576 mètres) : 200 li par jour. La vente à Pékin est faite par des marchands qui portent des paquets d'exemplaires attachés aux deux extrémités d'un bâton dont le milieu est posé sur leur épaule.

Au XVIIIe siècle, le « King-Pao » s'imprimait avec des caractères de cuivre apportés par les Européens. Lors du mouvement populaire qui chassa de Chine ces derniers, on en revint aux tablettes de cire, puis aux caractères en bois qui servent encore aujourd'hui.

Ce journal comprenait trois parties soigneusement déterminées : 1° le *King-Menchao* ou Copie de la Porte du Palais, donnant la liste des officiers et fonctionnaires de service à la Cour, ainsi que les présentations, les congés, les visites de l'Empereur et des impératrices aux temples ; 2° les *Schang-Yu* ou Décrets impériaux, avec les nominations aux postes civils et militaires ; 3° les *Tsoupao* ou Rapports des grands officiers de l'Empire.

Le texte de ce journal contenait des imprévus tout à fait réjouissants pour les irrespectueux barbares blancs que nous sommes.

C'est ainsi que l'empereur Taokonang, qui succéda à Kia-Kin en 1821, supplie les dieux du ciel de mettre un terme à la sécheresse « causée par son ignorance incomparable et par sa folie grande comme la mer orientale ».

La troisième année du règne de Hieng-Foung (1854), le gouvernement général des Kiang et le gouverneur du Chiang-Su demandent que l'on décrète des actions de grâce aux esprits femelles qui, en temps de sécheresse, ont rempli d'eau une rivière et ont terrifié des bandes rebelles.

Autre part, il est dit que le fleuve Jaune ayant brisé ses digues, tous les fonctionnaires civils et militaires de Chang-Hnan seront révoqués pour avoir laissé le fleuve rompre ses chaussées et inonder le pays.

Ailleurs, un grand dignitaire, évidemment âgé, se traite de « vieille rosse » pour n'avoir pas su reconnaître la dix-millième partie de la bienveillance de l'Empereur.

Un numéro du « King-Pao » rapporte, parmi ses faits divers, que la femme du tsen-tsai voyant son mari malade se coupe un doigt et lui administre comme médicament le sang qui coule de sa blessure. L'homme meurt quand même. Dix mois après, cette Chinoise perd sa mère et alors elle s'étrangle. Le Conseil des Rites est chargé de rechercher comment l'Empereur manifestera son admiration pour tant de piété conjugale et filiale.

En dehors du « King-Pao », nous avons dit qu'il y a en Chine des journaux inspirés, sinon directement publiés, par les étrangers. Généralement imprimés sur huit pages de papier mince, ils contiennent des informations locales et beaucoup de nouvelles de l'étranger fournies, pour la plupart, par l'agence Reuter. Ils ont des annonces d'une grande diversité. Des manufacturiers anglais y vantent leurs marchandises, et l'on y voit des réclames de spécialités pharmaceutiques offertes par des maisons britanniques et américaines. On y trouve même, avec sa gravure bien connue du pêcheur portant une morue plus grande que lui, l'annonce de l'Emulsion Scott. Quelques feuilles ont des colonnes entières im-

中華民國二年九月五日

北京日報

PEKING DAILY NEWS

CHINESE EDITION.

●交通銀行聚興誠銀行自本行前因市面吃緊遵便利商民起見星期日照常辦事現在時局漸定市面平穩自九月分起每逢星期日上午辦事午後休息特此佈告

Y. M. C. A.
文 英
ENGLISH
夜 學 補
NIGHT SCHOOL

第十學期規章重新修訂以來欲學英文來會探詢者近多屋宇未就勢難促設茲特行文敦其餘各項詳目容後續佈凡願習學或補學者務于九月十八號晚鐘光勝會

primés en texte anglais, pour lequel d'ailleurs on affiche beaucoup de sympathie. Pourtant, ce sentiment est loin d'être général : un grand nombre de Chinois, dans leur for intérieur, sont restés xénéphobes, et l'on cite ce fait qu'au cours d'examens passés à Pastang-Fug, comme on avait demandé aux élèves quel était leur plus cher désir, quarante d'entre eux répondirent spontanément : « C'est d'avoir le sang de tous les étrangers qui sont ici. »

Parmi les journaux publiés à Pékin, il convient de citer les « Nouvelles quotidiennes de Pékin », publié en chinois, et le « Journal de Pékin », organe français.

En plus des journaux chinois proprement dit, il paraît en Chine, dans les villes soumises à des juridictions étrangères, et notamment à Hong-Kong et à Shanghaï, des publications en langue française, anglaise, allemande, etc., spécialement destinées à la population européenne. Il existe même, à Shanghaï, un organe socialiste intitulé la « Chine socialiste » écrit en espéranto.

Sous la dynastie impériale, les journaux n'avaient aucune liberté d'appréciation. Il leur était interdit de critiquer les actes de l'autorité. Tout article antidynastique entraînait la suppression du journal et l'arrestation des rédacteurs. Quelle va être l'influence de la révolution qui a éclaté à Hankéou, en 1911, gagnant rapidement tout l'Empire et balayant la vieille dynastie chinoise ? Il est difficile de le préciser à cette heure, au milieu des agitations politiques de ce vaste empire ; mais il est assez probable qu'une certaine liberté va être reconnue à la presse. La jeune république choinoise semble, en effet, vouloir emprunter aux républiques d'Europe et d'Amérique la plupart de leurs institutions.

La constitution provisoire de 1912 a établi, en Chine, comme dans les pays parlementaires, deux assemblées : le Sénat et l'Assemblée nationale, ou Chambre des Députés.

Les sénateurs, au nombre de 274, ont été élus par les conseils provinciaux, à raison de dix sénateurs par province. En outre, la Mongolie en a élu vingt-sept ; le Thibet, dix ; le Turkestan, trois ; la Société centrale d'éducation, huit ; et les colonies chinoises à l'étranger, six.

Les députés, au nombre de 600, ont été élus par le peuple, à raison d'un représentant par 800.000 électeurs.

Il y a eu 40.867.976 suffrages pour les élections provinciales ; 40.870.074 pour celles de la Chambre.

Le Sénat et la Chambre se concertent actuellement pour donner à la Chine sa constitution définitive.

Au Sénat comme à la Chambre, les représentants sont tous modernistes ; mais les uns sont partisans des solutions radicales immédiates, les autres veulent modérer la marche rapide aux extrêmes.

Yuan-Chi-Kaï, président provisoire de la république, est avec ces derniers : c'est un homme avisé en toutes choses, qui a la confiance des grandes puissances de l'Europe et celle des Etats-Unis.

C'est une figure intéressante que celle de cet homme d'Etat. Yuan-Chi-Kaï est né dans une des provinces du centre — la vraie Chine — entre les deux grands fleuves nourriciers du pays. Ce n'est pas un grand lettré, c'est un soldat. C'est lui qui, après la guerre malheureuse de la Chine avec le Japon, donna à son pays les premières armées modernes. En 1905, il réussissait à faire exécuter par les divisions du nord, qu'il avait spécialement entraînées, des grandes manœuvres qui provoquaient dans le monde un étonnement mêlé d'inquiétude.

Tombé en disgrâce en 1906, de nouveau tout puissant en 1908, membre du Grand Conseil et président du Conseil des affaires étrangères, Yuan-Chi-Kaï était, cette même année, après la mort de l'impératrice douairière, Thé-Hi, renvoyé « dans son pays d'origine » par un édit conçu dans le style savoureux de la vieille Chine : « Yuan-Chi-Kaï souffre de rhumatismes aux pieds : il ne peut marcher que très difficilement. Nous pensons qu'il ne pourra plus supporter sa très importante charge. Nous nous empressons donc de lui ordonner de démissionner, afin de lui permettre de retourner immédiatement dans son pays d'origine, pour pouvoir se soigner. Nous prenons cette mesure par compassion spéciale pour lui ».

Lorsque, le 10 octobre 1911, à l'instigation de Sun-Yat-Sen, éclata le mouvement républicain dans le sud de la Chine, Yuan-Chi-Kaï fut rappelé et investi de tout pouvoir, mais il ne se sou-

3ème année No. 615 — Vendredi 6 8 août 1913

LE JOURNAL DE PÉKIN

北京新聞 — 北京 — 北京新聞

ABONNEMENTS — Prix du numéro

DIRECTION REDACTION ADMINISTRATION
PÉKIN — 1 RUE

PUBLICITÉ — Prix du centimètre en hauteur

A la Présidence

Inauguration du bureau de la presse étrangère

Il n'existait jusqu'au Ministère des Affaires Etrangères aucun bureau de la presse alors que dans tous les pays cette organisation a pris aujourd'hui Un bureau d'informations fonctionnant bien, mais les journaux chinois seuls pouvaient l'utiliser et, d'ailleurs, il ne répondait pas suffisamment aux besoins du moment. C'est ce que, particulièrement compris S. E. Leang Chou Yi, le jeun dont du Président Yuan, une des plus grandes intelligences de ce pays. Les événements qui se déroulent depuis une vingtaine de jours lui ont fourni l'occasion cherchée et c'est à l'inauguration d'un bureau d'informations que S. E. Leang Chou Yi avait convié hier tous les représentants de la presse étrangère.

On put constater avec quel empressement avaient répondu les journalistes étrangers, français, anglais, russe, américains, allemand et japonais. C'est qu'en effet les publicistes ont en ce pays le plus grand mal à recueillir des informations et surtout à les contrôler. La presse chinoise ne peut avoir pour se tenir au courant et abondant que quelques nouvelles tendancieuses et non désirées. Désormais, sont que Tu du S. E. Leang Chou Yi dans une courte allocution, les représentants de la presse étrangère pourront se rendre tous les jours, de quatre à cinq heures de l'après-midi au bureau de la Présidence et y prendre connaissance des dernières nouvelles. Au besoin, si l'importance des événements l'exigeait, le personnel du bureau recevra les renseignements par écrit, en Chinois malheureusement.

Ainsi, grâce à l'initiative de S.E. Leang Chou Yi, une nouvelle source de renseignements est à la disposition des journaux étrangers, elle leur permettra de contrôler leurs informations de ces compagnies avec celles du Gouvernement et d'être en mesure de remplir plus aisément la tâche souvent pénible qui leur incombe.

Pour ces raisons S. E. Leang Chou Yi et le personnel qu'il a placé à la tête de la nouvelle organisation ont tenu à des félicitations de la part de tous. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que toutes les nouvelles sans exception soient désormais groupées par eux en faveur de la presse étrangère et surtout que revenant sur la décision déjà prise, ils ne décident à traduire ces nouvelles en anglais ou autres et à les afficher dans le bureau chinois ce qui simplifierait grandement la besogne de part et d'autre. C'est peut-être beaucoup demander, mais le Gouvernement n'est pas le premier intéressé à ce que les renseignements qu'il donne dans ses notes publiées et pas dénaturés *tendentieusement*.

En échange les correspondants étrangers seraient reconnus mais tout dépendra à recevoir leurs renseignements personnels sur un tableau qui pourrait leur être signalé ce que 2 plus d'un point de vue, rendrait encore service à la Présidence.

Mais il est un débat à tout et, en attendant que les modifications viennent compléter l'organisation hier à S. E. Leang Chou yi a convié de ce réunion de l'organisation que nous avons à enregistrer et dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir.

L'insurrection à Changhai

Le nun du 29 au 30

Changhai, 31 juillet.

Les comments les plus personnelles, dit *l'Echo de Chine*, circulaient avant-hier soir — les plus fantaisistes aussi. Il n'était question de rien moins qu'un mouvement vénéphobe déterminé par les rebelles.

Inutile de dire que ces bruits n'ont pas été pris au sérieux bien que l'affaire de Chapei eût pu donner lieu à des suspicions des réveuses. Des renseignements de source sûre laissent prévoir une nuit calme et effectivement elle a été plus troublée comparativement à celles qu'avaient précédée.

Cependant vers neuf heures le tumulte qui commence à nous devons bouillir se levait ensuite du côté de l'arsenal Mécaniques, brûlant coupe de canon régulièrement comme à peu près tous les soirs. Le feu jusqu'à ce fut par de longue durée. Il s'agissait simplement d'une démonstration de l'arsenal sur les quelques forces rebelles qui se trouvaient dans le district de Zikawei. Celles-ci ne répondirent pas.

Dès six heures du soir d'autres rôles avaient commencé en mouvement de circulation sur Nanghing, distribuant aux soldats leur uniforme de Loyal, mais aussi rôles qui se trouvait à leur tête du Bund chinois.

Vers 2 heures du matin une nouvelle démonstration fut faite, qu'demeura égale aussi sans réponse.

La journée d'hier s'est passée entièrement dans le calme et il est probable que les résidents étrangers de Shanghai vont enfin pouvoir prendre un peu de repos.

Détails rétrospectifs

Pendant les journées chamaques que nous avons traversées la semaine dernière, on n'a pas été sans impatiences sur les établissements étrangers du centre de la concession les maisons des Petites Sœurs des Pauvres à Tachapiao seraient, et l'usine des eaux se trouvant particulièrement exposées par leur voisinage de l'arsenal.

La première n'a pas eu à souffrir de dégâts matériels. Mais à l'usine des eaux ce fut pendant six quelques nuits une pluie de projectiles extraordinaire. Nous ne croyons pas qu'aucun autre endroit ait terminé bouches et été aussi large-nord gaillée.

Nous y avons fait constater une centaine, grâce à la complaisance de notre ami Outerbegen et nous avons pu par nous-mêmes constater les traces du passage des balles et des obus.

La maison de M. Pierre qui est située beaucoup à son point avec sa famille, pour la manque de nombreuses balles et obus-obus.

Deux jours de la rébellion de la maison du deuxième arrondissement est été enlevée par un obus. Un autre est tombé sur le toit du bâtiment des pompes, causant d'assez grands dégâts matériels. Dans les bassins dans les mers des bâtiments et un peu partout un certaine quantité de projectiles.

Enfin tout sur un projectile a pénétré dans la grande cheminée de l'usine et y est resté.

A l'usine de Lokanze (comme à Lockadoo, tout le personnel technique est resté) Lôtlement à sun parte doutes les nuits, malgré que ce point fût des plus exposés.

Lunch sous une allège de la Shanghai Ting and Lighter Company chargée de marchandises débarquées de la nuit ultérieure Princess Alice, et qui se trouvait au quai de Yang-kin-pang, a été atteinte par du projectile du dessous de la ligne de flottaison. Lallège a coulé, malgré les efforts tentés pour le mettre à sec.

La photo d'obus

A la suite de la pluie d'obus tombée sur la concession lunch soir, le correspondant a envoyé une photomate prise relative aux bateaux de guerre chinois et l'arsenal.

Dans leur réponse les amiraux chinois expriment leurs regrets de ce que s'est passé mais affirment leur absolue convaincu un quartier des projectiles tombés sur les concessions n'a été tiré par leurs hommes.

Des mesures ont été prises par les commandants des forces navales dans le port pour éviter vigoureusement dans le cas où pareille éventualité se reproduirait.

A Ousong

Les troupes de Kiangsu tous se sont retirées de leurs positions le long des rives de Ousong pendant le jour.

Suivant une déclaration du général Tai Hsing, leur commandant, qui est originaire du Hunan, ses forces se montent à 1700 hommes, qui sont composés à Middle School, à l'ouest de la station des feux de Ousong. Les troupes ont avec elles deux mitrailleuses et pièces de plusieurs petits canons de campagne.

Outre les troupes de Kiangsu trois compagnies du régiment de Tchin-hing sont stationnées à Tachaoch school près des feux. Elles sont des partisans, sur le point entre les positions du général Tai Hsing et les forts. Un petit jusqu'occupe la station de chemin de fer des forts de Ousong.

On tient aujourd'hui environ 6000 hommes de troupes du Kiangsing, des unités à service de rebelles aux rebelles. Les troupes du nord, qui comprennent des trois régiments de la China Merchants, et que trouvaient sont toujours au large du canal du Sud en dehors de partie des forts. Aucun débarquement de troupes n'a encore eu lieu. On pense que les troupes du nord débarqueront les trois ports de Canton à leur arrivée afin de préserver un débarquement.

Le trafic du chemin de fer a été suspendu entre Woosung Creek et Woosung Forts.

A Chapei

Nous revenons de Chapei où tout est calme. Quelques boutiques restent fermées, mais c'est changé.

On peut résumer en quelques lignes ce qui s'est passé.

Le 28 à 4 h. du matin le Municipal Council tut occupé à la poste de police de Chapei par les volontaires. Ils y ont leur poste de 20 au moins.

A ce moment un sergent de la police internationale et une vingtaine d'hommes étaient présents sur Chapei pour y faire la police.

Les pétarches chinois n'y apparaissent. Quelques minutes après, un tiré sur le magasin Harrell qui se rendait au poste de police du North Hodgs Road Extension.

Les volontaires sont aperçus. Ils se dirige sur Chapei et ont cassé les acheteurs des rebelles dans un guet-apens derrière la gare du chemin de fer et un désarmé des pétarches autrefois un peu les fusils, à salaire 20 salves hétéroclites, et leurs utilités.

Puis on s'en va après avoir pulvérisé longtemps et être assez à l'endroit ses vaste, où il attendre.

1. Le poste des armes est occupé à Chapei.

2 Une fois que les volontaires auront leur propriétaires et auront terminé le désarmement du quartier de Chapei.

3—La police ne rentra pas à Chapei.

5—Le docteur Stanley Lee et un Chinois (dont le nom nous échappe) se sont tous garants de l'arrangement.

Cet 3 dessous par nous avons reçu l'ont 4 que le chef du poste de Chapei a refusé de signer. Il portait qu'au cas où le salaire des employés de police ne leur serait pas payé, le Municipal Council est engagerait à le faire.

Voilà toute l'histoire de Chapei.

Shanghai 1er août

Le cabinet C. D. Brace annonce dans son rapport en date du 30 juillet que le dimanche 27, il n'était rendu à Chapei afin d'en assumer la police en vertu des instructions que lui avait données le président du Municipal Council.

A ses côtés la cavalerie légère et l'artillerie volontaires étaient prêtes. Elles avaient quatre pièces avec elles.

Considérant, écrit le cabinet Bruce, que l'objet en vue était l'occupation paisible du district suburbain nord, j'ai accordé que le principal objet était atteint aussi rapidement que possible et de se concilier autant qu'on pouvait le faire la population et la police locale.

C'est pourquoi tous les mouvements qui suivirent ont été exécutés avec de bienveillance, autant que possible, dans un esprit amical. Quand je me suis présenté à la guérite de Gutchou, un grand nombre de soldats rebelles étaient déjà en possession de leurs bouts et des canons de campagne. A leur attitude on pouvait croire qu'ils étaient prêts à en faire un médiocrement usage si leurs officiers le leur commandaient.

Pendant environ un quart d'heure et quelques minutes où les soldats ont pu être séparés de leurs armes, grâce à une petite ruse, la situation fut assez tendue. Mais dès que les soldats furent séparés de leurs armes et de leurs munitions, les choses prirent un caractère amical.

Le colonel Bruce termine en disant en Municipal Inspectorate les volontaires de la concession internationale, et le service de la sûreté pour l'assistance qu'ils lui ont donnée dans la circonstance.

Le lieutenant-colonel Barnes, dans son rapport donne le détail de l'expédition sur Chapei. Il confirme tout ce que nous avons dit dans notre résumé, mentionne d'abord et d'ensuite que les rebelles ont été

Voici le total des objets saisis

234 fusiers

160 carabines modernes

3 mitrailleuses

6 canons Krupp de rapide 75 m.m.

7 fusiers

1 gaiets de la bouche

12 projectiles avec gargousses

25 cartouches

140 bouteilles

2 bouteaux

6 canons à magasins

19.415 cartouches S.A.A

46 Reser. gaiets

6 allet. de rechange

1 boîte de balles

10 Rarrenacs

Le lieut. de rétablissement du poste de police des volontaires.

A Ousong

Un sergent est volontairement [illegible] mutiner. Les troupes Kiangsu [illegible] qui traversé le nord n'est pas rétablies leurs positions habituelles le sud devant le long du Ousongjen. Le gâte régiment n'a pas [illegible] de prétendre. La population semble [illegible] confiance et paraît à peu [illegible] les habitants reprennent leurs occupations. Les soldats [illegible] qui tout va bien et que l'on ne [illegible] les troupes de Kiangsu.

La nuit dernière 130 [illegible] les canons de bord de l'est, [illegible] un [illegible] que [illegible] les [illegible] de [illegible] Ousong.

Le matin de 31, une canon de 13 canonnières du bord de l'est a tiré dans la direction du Yang. Les canonniers étaient près des autres pièces mais ce sont bien de rétablir.

Notes et Commentaires

Encouragement au meurtre

Le Chung Republican demande au Consul Général des Etats-Unis l'application de la loi américaine contre le *China Press* qui dit, a publié un encouragement au meurtre en représentant et en commentant le proclamation gouvernementale qui met à prix les chefs de Hoang Hsin, de Tchang Chi-lien et autres chefs de la rébellion.

Quelques nouvelles

Voici quelques nouvelles qu'aurait reçu le ministère des Communications, selon notre confrère le *Peking Daily News*.

A Changcha la situation serait très critique. Les rebelles ont reçu renfort de soldats. Les [illegible] [illegible] pour [illegible] à leur action [illegible] mécontents.

A Hankow on annonce que la situation de Changcha est critique mais que celle de Shasi. On propose que le [illegible] qui [illegible] à Outchang.

Hoang-Hsin

Vous d'après N. C. R. dans quelles circonstances Hoang Hsin a fait Nankin le 24 juillet.

Dès le matin l'attitude des troupes sur le [illegible] du Lion devait [illegible]. Un peu avant midi, elles [illegible] le drapeau bleu. Vers midi le bâtiment a [illegible] deux heures. Dans la soirée les officiers qui [illegible] [illegible] [illegible] dans la ville où se trouve Hoang Hsin et les [illegible] de quitter Nankin où

cia pas de ressusciter le régime moribond et accepta la forme républicaine. On le nomma alors président provisoire de la République ; mais il fallait établir sur les ruines de l'autocratie manchoue les fondements du nouveau régime et pacifier le pays. C'est à cette tâche difficile que s'est consacré Yuan-Chi-Kaï, usant avec rigueur de toute son autorité. Les républicains « avancés » l'accusèrent de vouloir escamoter la République, et suscitèrent des mouvements révolutionnaires ; il les réprima énergiquement et il semble bien aujourd'hui qu'il est le maître de la situation (1).

Il sera intéressant de suivre le fonctionnement de la jeune République. Si le mouvement balkanique est plus près de nous, nous estimons, avec M. Pierre Giffard, que la révolution chinoise est grosse de conséquences autrement graves pour l'avenir.

---

(1) Ces lignes étaient écrites lorsque nous avons appris, le 6 octobre 1913, l'élection de Yuan-Chi-Kaï comme président définitif de la République chinoise. Il y a eu trois tours de scrutins. Sur 759 votants, Yuan-Chi-Kaï a obtenu, au premier tour, 471 voix contre 150 à Li-Yuan-Hong, vice-président provisoire ; les autres suffrages étaient répartis entre Sun-Yat-Sen et d'autres personnages moins notoires. Au troisième tour, Yuan-Chi-Kaï a été nommé par 507 voix contre 179 à Li-Yuan-Hong.

Le lendemain, Li-Yuan-Hong a été élu vice-président définitif de la République par 610 voix contre 719 votants.

JAPON

La plupart des journaux japonais ont quatre pages ; beaucoup en ont six ; quelques-uns, huit et même douze, comme le *Jigi Shimpo* (Information des Evénements du moment). Ainsi que cela se passe ailleurs, ce n'est pas la longueur des articles qui nécessite toutes ces pages, mais bien plutôt une quantité de courtes annonces.

En général, le format est celui des journaux parisiens. Les titres, en très gros caractères, sont placés à droite, dans le haut de la page et quelquefois en travers ; les dates sont celles du calendrier nippon ; quant aux colonnes, elles ne sont pas verticales comme les nôtres, mais horizontales.

Nombreux sont les organes qui publient des articles en anglais ; presque tous, à tout le moins, comportent des annonces dans cette langue. Le service des dépêches, admirablement organisé pour ce qui concerne les affaires intérieures, laisse à désirer pour les affaires étrangères.

La distribution des journaux ne se fait pas par la poste. Pour aller plus vite, les journaux ont dans chaque ville des « courtiers » qui reçoivent les feuilles le matin et les distribuent parfois à quatre ou cinq cents clients dont, à l'ordinaire, ils se rappellent par cœur les noms et les domiciles.

Les journaux quotidiens du Japon sont accompagnés fréquemment de documents illustrés et le *Hochi* (Informations) publie chaque jour une page coloriée.

La « composition » est un véritable problème de sagacité et de mémoire. « Nous, nous ne pouvons employer les machines linotypes pour composer les articles, nous dit l'éditeur du « Hochi », car, pour reproduire le langage japonais, il y a environ 50.000 caractères différents dont 28.000 sont d'un usage journalier ». Il s'ensuit que l'atelier de composition d'un journal japonais doit être assez vaste ; les rayons contenant les caractères sont dis-

posés le long des quatre murs, et le typographe pour chercher ses lettres court d'un côté à l'autre.

Une ligue s'est formée pour simplifier cet état de choses, en adoptant les caractères typographiques occidentaux.

Dans son ouvrage sur le « Japon d'aujourd'hui », M. G. Weulersse donne une physionomie très vivante de la presse niponne :

« Le journal est au Japon une importation de l'Occident. Il y a un demi-siècle, on n'y connaissait encore que des crieurs des rues colportant de misérables feuilles volantes les jours de grands événements ! Aujourd'hui, les statistiques officielles comptent près de mille périodiques, dont près de la moitié sont des quotidiens. L'histoire du Japon, il est vrai, depuis trente-cinq ans, a été un renouvellement ininterrompu d'actualités palpitantes, une chronique toute faite ! Et puis, si les siècles lui en avaient refusé l'emploi, la nature avait mis dans la race l'instinct du journalisme. Intelligence prompte, imagination vive, facilité verbale, les Japonais possédaient d'avance toutes les qualités du journaliste. Les Japonais ont la rage de causer et même de bavarder, persuadés qu'ils sont d'avoir toujours quelque chose à dire. Aussi, c'est à qui fondera un journal pour le plaisir de s'épancher ! Dans la seule année 1899, quatre cent quatorze périodiques ont vu le jour. Dans cette même année, hélas ! deux cent soixante-cinq ont terminé leur courte existence. La plupart des journaux japonais sont ainsi éphémères : mais il en naît toujours de nouveaux !

La clientèle est assez large pour en faire vivre bon nombre : il y en a comme le *Mainitchi* et le *Tokyo Nitchi* (1) qui ont déjà trente ans d'existence et qui tirent à 120.000 ou 130.000 exemplaires. Le journal est entré dans les mœurs des Japonais comme si c'était une de leurs institutions séculaires. En pleine rue, à Tokio, on voit des gens s'absorber dans la lecture de la feuille qu'ils viennent d'acheter, au point d'en perdre le mouvement et la conscience des choses extérieures. Sur le quai des gares, le cri aigu des *Newsboys :* « Shimbum ! Shimbum ! (2) » se mêle, comme

(1) « Journal de chaque jour de Tokio. »
(2) Journal ! Journal !

chez nous, à celui des marchands de « paniers repas » ou de curiosités locales ! Le Japonais ne saurait plus se passer de son journal un seul jour : il le lui faut non seulement le dimanche, mais même les jours de fête. Lecture courte, variée, toujours nouvelle, le journal satisfait les goûts de ce peuple, dont les plus longs poèmes ont une page, et dont on a pu dire avec malice qu'il s'était ouvert à l'Occident après une simple « interview » !

Les petits journaux, et même quelques grands qui comptent parmi les meilleurs, se vendent un sèn et demi le numéro — trois liards — et dix neuf sous par mois. Les plus chers coûtent un sou, et de vingt-cinq à trente sous par mois. L'abonnement, comme on le voit, réduit encore le prix, et la grande majorité des lecteurs sont abonnés. Mais n'oublions pas que l'argent a plus de valeur au Japon que chez nous ; le travailleur japonais qui gagne 50 sèn par jour et qui s'abonne à 30 sèn par mois fait une bien plus grosse dépense que l'ouvrier de chez nous, payé 4 et 5 francs qui achète chaque matin son journal d'un sou.

Pour trois liards au Japon on a dix grandes pages de texte serré et illustré ! Le tirage se fait avec de belles rotatives Marinoni ; c'est sur le papier que l'imprimeur se rattrape. On prend le plus grossier, le meilleur marché. Les typographes non plus ne sont pas chers, 1 fr. 60 par jour la moyenne ; 4 francs au plus les correcteurs. Quant aux illustrations, ce ne sont que des crayons rapides, de simples esquisses, et dans l'art sommaire de croquer une physionomie, de camper un personnage ou de figurer une scène, les artistes au Japon foisonnent ! Les rédacteurs enfin abondent et à des prix fort modestes ; de 120 à 160 francs par mois, c'est le prix ordinaire ; il y a peut-être au Japon six ou sept grands journalistes qui arrivent à se faire 2.500 francs par an.

Sans les annonces, cependant, les éditeurs ne s'y retrouveraient pas ; elles occupent trois pages sur dix et fournissent la moitié des recettes. Les grands journaux les font payer jusqu'à 1 fr. 15 la ligne et ils en reçoivent plus qu'ils n'en peuvent insérer. Les frais extraordinaires des éditions spéciales du jour de l'An sont entièrement couverts par les annonces. Sans les excès même de la concurrence, de la réclame commerciale, la presse populaire n'existerait pas.

大正元年十月三日 The Kokumin Shimbun. 日曜日

國民新聞

第二十號

●南清後援の現況

東京だより

乃木大將

乃木大將夫人最終の遺影

ニコく

建築叢書

土木叢書

電氣叢書

機械叢書

御大喪儀寫眞帖

婦人世界

モデル圖譜

上野銀行會社廣告

上十印

呉工

細田

Les sept pages libres que laissent les annonces se répartissent généralement ainsi : trois pages d'articles de fond, de correspondances, de dépêches ; les plus grands journaux ont en commun un service direct de dépêches avec Londres et des correspondants en Corée, en Chine, à Singapour, en Angleterre, en Amérique. Deux pages sont consacrées aux arts, à la littérature, à la chronique judiciaire et au feuilleton qui, assez souvent, est illustré ; une page à l'industrie et au commerce, une page aux prix courants et aux renseignements divers. La composition de ces journaux en dit long sur l'esprit du peuple ; le journal japonais s'adresse à un public que les choses d'art intéressent plus que les choses de religion et de science.

La politique occupe toujours la première place. La plupart des grands journaux sont les organes attitrés d'un parti ; en général, les chefs se contentent d'en inspirer les rédacteurs sans y écrire eux-mêmes. Jusqu'en 1897, il n'y eut vraiment pas de liberté pour la presse politique. Aujourd'hui encore, toute insulte à la dignité de la famille impériale, toute attaque contre les institutions exposent le journal à des poursuites judiciaires qui peuvent aboutir à sa suppression complète ; le gérant risque 50 à 800 fr. d'amende et de deux mois à deux ans de prison. C'est un régime plus rigoureux que le nôtre, mais il faut penser qu'il y a trente-cinq ans l'idée seule d'une presse libre eut paru sacrilège. Et puis le « gérant de paille » existe là-bas comme chez nous ; là-bas comme chez nous, l'esprit permet de tout dire.

Le ton violent et grossier qui régnait, il y a quelques années, alors même que les opinions étaient le moins libres, s'est aujourd'hui adouci et raffiné. Le premier personnel du journalisme japonais fut très mêlé : une épuration s'est faite et, malgré la faiblesse des appointements, le recrutement s'opère maintenant parmi des jeunes gens instruits, diplômés des écoles supérieures ou même de l'Université. Mais la corruption sévit toujours : les capitalistes, dont la puissance grandit sans cesse, n'ont pas de journaux à eux ; ils achètent tantôt l'un, tantôt l'autre, suivant leurs besoins, et chaque année la presse a son scandale. Le socialisme naissant n'a pas, comme les partis constitués, son organe ;

mais les idées socialistes trouvent à s'exprimer sur un grand journal comme l'*Asachi* (1) ; mieux encore, le *Yorodzou Tchoho* (2) a, parmi ses quarante rédacteurs, deux membres du club socialiste de Tokyo. La question pour ces feuilles populaires est de se faire lire. Elles y arrivent en n'employant qu'un nombre restreint d'idéogrammes chinois — 5.000 environ — et en accompagnant les expressions difficiles de la transcription phonétique japonaise. Ces journaux démocratiques font vraiment l'éducation primaire du peuple, et du même coup, par la simplicité obligatoire, et d'ailleurs toute relative de leur style, ils réagissent heureusement contre les raffinements obscurs de la littérature classique contemporaine.

C'est à l'un deux que revient l'honneur d'avoir le premier publié une colonne en anglais ; d'autres ont suivi ou vont suivre l'exemple. Depuis plusieurs années déjà paraît à Tokio un journal dont la rédaction est toute japonaise et qui, cependant, est entièrement composé en anglais : le *Japan Times*. C'est une amabilité à l'égard des occidentaux ; mais c'est aussi une manière de se passer de leur intermédiaire. Jusqu'alors, pour communiquer avec le public des deux mondes, les Japonais avaient dû recourir à l'entremise des quelques journaux anglais publiés chez eux. Aujourd'hui, ils s'expliquent eux-mêmes, ils s'adressent à l'opinion universelle directement. Toute la politique du Japon est là : aller au devant des autres pour mieux être chez soi (3). »

Parmi les grands périodiques du Japon, il faut citer l'*Osaka mainitchi Shimbum* (Journal quotidien d'Osaka) et le *Tokio Shumbum* Journal de Tokio.)

---

(1) « Soleil du Matin. »
(2) « Information de tous les matins. »
(3) G. Weulersse : Le Japon d'aujourd'hui, p. 74 à 78.

PERSE

La presse persane (1) a eu, sous le règne de Nasser-eddine-Shah, son Théophraste Renaudot, en la personne de Sany-ed-Dowlet, fondateur de l'*Etteld* (l'Information).

Membre de la Société de Géographie de Paris, polyglotte et érudit, Sany-ed-Dowlet, faute de pouvoir faire de son journal un organe politique — toute tentative libérale en paroles comme en actes étant alors considérée comme un crime de lèse-majesté — lui donna une allure nettement scientifique ; et peut-être les persans lui doivent-ils leurs premières notions de la science occidentale. Créateur du Darot-tardjoumeh (maison de traduction) il initia son pays aux belles œuvres de la littérature française, qu'il considérait comme la plus facilement assimilable pour ses compatriotes.

L'*Iran*, contemporain de l'*Etteld* et dirigé aussi par Sany-ed-Dowlet, fut longtemps le journal officiel de la capitale des Shaynshas. S'y abonner était un acte de bon loyalisme auquel nul fonctionnaire n'aurait eu garde de se soustraire. Le Shah Nasser-eddine daignait y collaborer quelquefois. C'est ainsi que l' « Iran » reçut la primeur de ses récits de voyages en Europe, légère compensation donnée aux sujets de Sa Majesté pour le supplément de « malyat » (impôt) prélevé avant le départ. En dehors des relations des voyages impériaux, ce n'est pas dans l' « Iran » qu'il aurait fallu chercher les nouvelles de l'étranger. Sa prudente Majesté jugeait que ses récits de chasse, ses migrations du palais d'hiver au palais d'été, les nominations et les décorations officielles, constituaient une suffisante pâture pour un sujet fidèle.

(1) Nous renvoyons les lecteurs que l'histoire des journaux persans intéresserait particulièrement à l'ouvrage très documenté de M. Marilie Markovitch, le « Journalisme en Perse », à qui nous sommes redevables de nombreux renseignements.

Telle était, hier encore d'ailleurs, la situation du journalisme en Turquie. Pas une feuille n'eut osé y publier un événement sensationnel avant qu'il eut été suffisamment refroidi pour cesser d'être un danger public.

Le *Foreign Papers* (les Journaux étrangers), devenu aujourd'hui le *Public News* (Nouvelles publiques), suppléait, pour les européens et pour les persans sachant l'anglais, à cette disette de nouvelles. Quotidiennement, le directeur de l'agence du télégraphe indo-européen y donnait et y donne encore les dépêches transmises de Londres qui arrivent ainsi à Téhéran vingt-quatre heures après leur apparition dans les feuilles anglaises. Une édition française du « Public News » s'est ajoutée à l'édition anglaise. De plus, chaque matin, une traduction unique, en langue persane et copiée à la main, est portée au Palais pour Sa Majesté.

A côté de ces feuilles dont l'existence est en quelque sorte assurée, combien d'autres quotidiens ont vu ou verront le jour pour une éphémère existence ! Des gens mal informés, ou peu au courant de la mentalité persane, s'étonnent de ces apparitions et de ces disparitions rapides et n'y voient qu'une preuve d'impuissance du peuple persan à édifier quelque chose de définitif. Il ne faut pas juger les étrangers, surtout quand ces étrangers sont des orientaux, à notre mesure, ni voir toutes leurs entreprises à travers le prisme des nôtres. Pour un Européen, la fondation d'un journal n'est pas seulement une entreprise politique, c'est souvent aussi une entreprise commerciale, parfois même une affaire purement commerciale. Cette conception journalistique n'a pas encore franchi la barrière de l'Elbour. Pour un Persan, même de retour d'Europe, le journal n'est qu'un organe de propagande, un moyen de répandre ses idées et se faire connaître. La pensée de gagner de l'argent lui est étrangère. Tout Persan qui crée un journal se prépare à vider son escarcelle plutôt qu'à la remplir. Aussi arrive-t-il souvent que plusieurs amis s'associent pour consacrer ensemble leurs ressources à la défense d'une idée commune. Le capital épuisé, on se sépare, satisfait tout de même si le but a été atteint... et on laisse la place à d'autres.

آفتاب

سال دوم شماره ۶۳

۱۳۳۱

محل اداره:

طهران خیابان ناصریه خیابان دروازه مشهور

REDACTION DU JOURNAL AFTAB
TEHERAN PERSE

نمره تلفن: ۲۹۱

مکاتبات و مراسلات و امضا قبول خواهد شد

مدیر: آقا محمد تقی خان

قیمت اشتراک

برای سالیانه ۵۰ قران شش ماهه ۲۶ قران
خارجه سالیانه ۱۰۰ قران شش ماهه ۵۵ قران
تلگرافات سالیانه ۵۰ قران شش ماهه ۲۷ قران

قیمت تلگرافات و اعلانات باید پیشکش

قیمت اعلانات

در صفحه اول و دوم ۵ شاهی هر سطر برای یکمرتبه

در صفحه چهارم ۲ شاهی

این روزنامه هر گونه مراسلات سودمند و علم المقاله و طبع میپذیرد

اعلان

اسب عربی بلند که قوی از تمشیت اسب ... بفروش میرسد ... در ... خیابان ... نمره ... بفروش میرسد ...

اعلان

مجموعه تلگرافات طهران

از روز یکشنبه (۲۹) شعبان المعظم (۱۹) سنبله ۱ مروج تصریح خواهد شد.

تلگرافی مجموعه از دوشنبه ۱۲ ... وزیر ... در ... خواهد شد ... تلگرافات ... خواهد شد ...

اعلان

... خواهد شد ... اعلان ... خواهد شد ...

مسائل داخلی

از این باب انضمام و تجزیه عادت

این صور و اظهار ... تشکیل ... مرکزی ... مملکت ... اسب ... ایران ... مسئله ... خواهد شد ...

... مسائل ... خواهد شد ...

مناسبات بین الملل

... خواهد شد ...

Les Persans attachent si peu d'importance à tout ce qui, dans un journal, ne se rapporte pas aux idées politiques, que l'apparence sous laquelle se présentent leurs feuilles quotidiennes leur est indifférente ; aussi l'aspect extérieur, format, impression, laisse-t-il beaucoup à désirer. Quant à la forme sous laquelle ces idées sont offertes au public, elle n'a rien de la précision ordinaire de nos informations ; le style, saupoudré de versets coraniques, et dont l'emphase serait fastidieuse pour nous, plait à une population accoutumée depuis longtemps aux hyperboles et aux comparaisons amphibologiques.

Même dans les revues, la presse persane ne réussit pas à faire abstraction de la politique. Cela se conçoit facilement d'ailleurs. Pour un peuple qui s'éveille à la vie nationale, le souci de son organisation politique prime tous les autres ; et chacun considère comme un devoir d'apporter sa pierre à l'édifice. Aussi, tandis qu'en Europe la revue, qu'elle soit littéraire, scientifique ou philosophique, a des attributions nettement déterminées et n'empiète pas sur le domaine des quotidiens, en Perse elle n'est qu'un journal hebdomadaire ou bimensuel, auquel s'adjoint une partie littéraire, scientifique ou humoristique : les articles politiques continuent à y tenir la première place.

Quelques publications se sont affirmées nettement libérales. Le gouvernement a sévi contre le *Mozafeeri*, le *Mossavat* (l'Egalité) et le *Sour Israfil* (Trompette d'Israfil).

Dans son programme, le « Sour Israfil » disait : « Nous ne flatterons personne, nous ne blâmerons ni ne louerons personne sans cause ni raison ; nous ne ferons pas entrer en ligne de compte les partis-pris passionnés... Nous ne songerons ni à nos intérêts, ni aux dommages qui pourraient résulter pour nous de ce que nous écrirons, et notre journal ne sera pas notre gagne-pain ». Le « Sour Israfil » n'a pas failli à son programme. Plusieurs fois interdit pour la véhémence de ses articles, il a toujours reparu avec la même indépendance. Un de ses rédacteurs, A. E. Khan-Khasviniz, y a inauguré des séries d'articles d'une humour endiablée. Préjugés masculins, superstitions féminines, petits ridi-

cules ou grands travers, les abus comme les institutions, tout lui est matière à raillerie.

Le *Kachgoul*, supplément illustré du *Nadaye Vatann* (Cri de la Patrie), s'agrémente d'illustrations assez primitives, mais qui ont un certain sel. L'accord anglo-russe, qui fit couler tant d'encre en Perse, excita la verve des journaux illustrés et particulièrement du *Kachgoul*.

L'*Aftab* (Soleil) est un des principaux journaux de Téhéran.

Un journal persan du Caucase, *Mollah Nassar Eddin*, qui avait eu d'abord du succès, a diparu et a été remplacé par le *Koul-Niete*.

Les nombreux persans des Indes ont un organe à Calcutta : le *Hablulmatin*.

Signalons enfin un nouveau journal rédigé en langue française et publié à Téhéran : l'*Impartial*.

SIAM

Cet état de l'Indo-Chine, borné au nord par les principautés laotiennes tributaires de la Birmanie et par le Mékong, à l'est par le Cambodge, au sud par le golfe de Siam et la mer de Chine, à l'ouest par le détroit de Malacca, les possessions anglaises et la Birmanie, a une population d'environ 5.500.000 habitants ; sa capitale, Bangkok, est une ville de plus de 600.000 habitants et un port très actif.

Les principaux quotidiens de Bangkok sont :

Bangkok Times (Temps de Bangkok), anglais et siamois ;
Bangkok Daily mail (Courrier quotidien de Bangkok), anglais et siamois ;
Chino-Siam Daily mail (Courrier quotidien Chino-Siamois) ;
Siam Observer (l'Observateur de Siam), anglais et siamois.

V

ASPECTS DIVERS DE LA PRESSE

Les écoles de journalisme. — Primes et Concours. — Le « Manuscrit de la caisse rouge ». — Le « Gourmet, journal des intérêts gastronomiques ». — L'Homme-Journal. — Le Journal du bagne. — Journal pour les chats. — Le Journal parlé. — Le journalisme au désert. — Journaux édités en chemin de fer et sur les paquebots. — Le plus jeune directeur de journal. — Le Journal des Va-nu-pieds. — La péniche de Paul Arène.

« Oui, l'on voit chaque jour des soldats, des artistes,
Des magistrats... trembler devant des journalistes !
Des juges menacés de leur ressentiment
Faire par lâcheté mentir leur jugement !
Cela se voit, Madame, et c'est un beau spectacle !
Les journaux mènent tout, leur voix est un oracle.
S'ils disent d'un acteur, qui les a mal reçus,
Qu'il est mauvais, soudain on ne l'applaudit plus ;
S'ils disent d'un roman, œuvre d'un grand poète,
Qu'il est sans intérêt, personne ne l'achète ;
Mais s'ils disent aussi d'un vieux fat important
Que c'est un beau génie... on les croit à l'instant ».

Ce n'est pas à la presse d'aujourd'hui, comme on pourrait être tenté de le croire, que s'adresse cette critique, mais à la presse de 1840. Les journaux étaient déjà, on le voit, les conseillers écoutés, parfois même trop écoutés, de l'opinion publique.

Ces vers de Mme de Girardin constituent une satire qui pourrait s'intituler : Ce qu'un journaliste ne doit pas être.

Dans ces derniers temps, on s'est surtout occupé de ce qu'il devrait être et voici que, dans différents pays, on a ouvert des écoles de journalisme. C'est l'Amérique qui a tenté les premiers pas dans cette voie et l'université de Pensylvanie possède depuis quelques

années une chaire de journalisme pratique, annexe des sciences politiques et sociales, où tout le domaine des idées et des faits est examiné sous l'optique spécial à la presse.

En France, MM. Cornély, Henry Fouquier, Adolphe Brisson, et quelques autres personnalités du journalisme contemporain, ont créé à Paris une école du même genre qui a été rattachée à l'École des Hautes Etudes sociales ; et l'on peut dire que le journalisme est aujourd'hui reconnu comme une science ou un art à étudier au même titre que la médecine, la peinture, ou la littérature dont il est une forme.

La précédente génération, alors que la littérature occupait une si grande place dans le journalisme, a connu une pléïade magnifique d'écrivains jetant, au jour le jour, en des chroniques étincelantes, le meilleur de l'esprit français.

La grande pépinière des journalistes du Second Empire était l'École Normale, d'où sont sortis les Prévost-Paradol, les J.-J. Weiss, les Edmond About, les Edouard Hervé, les Francisque Sarcey, etc.

Aujourd'hui, une telle préparation littéraire n'est évidemment plus nécessaire pour la confection des interviews-express, des reportages condensés, et pour l'adaptation des dépêches des agences à la nuance politique du journal ou au goût momentané des lecteurs.

Est-ce à dire qu'un journal ne doive plus être qu'une revue sèche et précise des principaux faits mondiaux de chaque jour ? Il suffit de jeter les yeux sur tel de nos grands journaux, le « Temps », par exemple, pour se convaincre que nous n'en sommes pas encore là, en France. Mais les journaux anglais et américains y tendent fortement, et il est certain que, si l'information n'est pas l'exclusive préoccupation des nôtres, elle en est la dominante.

C'est là une conception toute différente du journalisme tel que l'ont compris nos pères. Nous ne voyons pour s'en lamenter que les seuls littérateurs qui cherchent à placer leur copie dans des journaux, sous la forme de chroniques, contes, nouvelles, et même d'articles de fond, et qui y en attendent le meilleur de leur revenu.

Au point de vue des émoluments, nos publicistes contemporains ne sont certes pas à plaindre, et il suffit pour s'en convaincre de comparer leurs gains d'aujourd'hui avec ceux des rédacteurs du « Constitutionnel » en 1826.

M. Paul Ginisty a eu communication d'un vieux cahier, portant ce titre : rédaction, comptes mensuels, 1826. C'est, tout simplement, un ancien livre du « Constitutionnel », dans lequel sont minutieusement décrites les habitudes de la maison. On y voit ce qu'étaient payés, il y a quatre-vingt-huit ans, nos confrères de la grande presse.

Les articles de MM. Etienne (rédacteur en chef), James Tissot et Dumoulin, sont comptés à raison de cent francs. L'article doit avoir 124 lignes au moins. Quel que soit le nombre des lignes au-dessus, mêmes conditions. Les 3/4 d'articles sont de 88 à 106 lignes. Le 1/2 article est de 54 à 78 lignes. Le 1/4 d'article est de 36 lignes. Au-dessous de 36 lignes, l'article n'est pas payé. Au-dessus de cinq articles, les autres sont comptés cinquante francs chaque. Pour MM. Lemaire, Thiers, Bodin, Thiessé, leurs articles sont comptés soixante-dix francs, lorsqu'ils ont 140 lignes. Pendant la tenue des Chambres, M. Laterrade reçoit un traitement fixe de cent vingt francs par mois.

Muni de ces renseignements, M. Paul Ginisty a parcouru le cahier du caissier et il en a conclu que M. Thiers n'avait tenu, en 1826, au « Constitutionnel », qu'une place assez modeste (1). C'est par demis et quarts d'articles qu'il collaborait. Au total, presque rien : 46 francs en janvier ; 47 francs en février ; 122 francs en avril ; 17 francs en mai ; en mars, rien.

On se rappelle quelle extraordinaire impression de respect pour la puissance de la presse fut produite dans le monde entier par l'annonce que le *New-York Herald*, de Gordon-Bennett, envoyait Stanley à la recherche de Livingstone. D'autres grandes entre-

(1) « Si bien posé que M. Thiers se trouvât au « Constitutionnel », ce cadre n'avait pas longtemps suffi à son autorité ; il avait bientôt senti qu'il avait à s'émanciper, à coloniser ailleurs » (E. Hatin). Thiers collaborait à plusieurs autres journaux et ne devait pas tarder à fonder le « National ».

prises de journaux français et étrangers sont également présentes à toutes les mémoires. Une des plus remarquables est celle de la *Prensa*, de Buenos-Aires, qui a poussé très loin le souci de devenir le véritable centre social, intellectuel et politique, de la région dans laquelle il se publie.

Ce journal a érigé, sur le plus beau boulevard, un palais qui a coûté douze millions.

Une immense cour vitrée sert aux réunions publiques. Elle peut contenir environ 2.600 personnes, et le rédacteur en chef, entouré de toute la rédaction de la « Prensa », comme d'un état-major, peut haranguer la foule d'une tribune installée sur un balcon du deuxième étage. Des locaux sont organisés pour les consultations gratuites de droit et de médecine. Dans la salle des consultations médicales, il y a un médecin en chef et cinq aides qui reçoivent une moyenne de cent personnes par jour. On trouve, en outre, à la « Prensa », tout un service admirablement installé de renseignements économiques auquel est adjoint un musée commercial. Au troisième étage, le directeur, M. Paz, a fait préparer de somptueux appartements qu'il offre aimablement aux personnalités étrangères de passage à Buenos-Aires. Au même étage, il y a une vaste salle de conférences où des orateurs viennent apporter la bonne parole aux invités du journal. Enfin, aux étages supérieurs, il y a des salles d'armes à l'usage des collaborateurs, un restaurant, et bien d'autres choses encore qui doivent surprendre les ombres de Villemessant, de Buloz et surtout de Théophraste Renaudot, s'il leur arrive d'aller faire un tour dans ce nouveau monde.

Toutes ces dépenses n'empêchent pas l'aimable et distingué directeur de la « Prensa » de réaliser chaque année un million de bénéfices.

On se rappelle la fiévreuse agitation qui secoua un moment la clientèle populaire de quelques grands quotidiens parisiens. Des lecteurs couraient Paris et la banlieue à la recherche de quelque trésor enfoui sous les arbres des avenues. D'autres passaient leurs soirées à compter et à recompter les grains de blé qui peuvent tenir dans une bouteille.

L'étranger n'est pas indemne de cette vogue éperdue pour l'article prime ; en Angleterre et en Amérique, il existe nombre de journaux qui assurent sur la vie ceux de leurs lecteurs victimes d'un accident de chemin de fer, à condition qu'on retrouve sur eux un numéro du journal qui a fait cette joyeuse combinaison.

En 1889, l'*Examiner*, de San-Francisco, offrit un voyage à une jeune fille et à sa mère qui l'accompagnait, parce qu'elle avait obtenu, pendant l'année scolaire, les meilleures notes de sa classe.

Pour la solution d'un problème géographique proposé à la sagacité de ses lecteurs, l'*Empire Journal* instituait récemment une prime consistant en une rente de 25 francs par semaine pendant une année.

Toute la presse de Paris, de province et de l'étranger, a usé, jusqu'à l'abus, des concours de mots laissés en blanc, dans le texte des feuilletons. Il s'agit pour les lecteurs de reconstituer chaque jour les mots omis et celui qui en a trouvé le plus grand nombre devient titulaire du premier prix.

Un journal américain n'a-t-il pas institué, il y a quelques années, un concours de sermons à l'usage des clergymen ?

Quand ils furent à court d'idées intéressantes, quelques directeurs de journaux s'adressèrent tout simplement à leurs lecteurs, en offrant une prime à toute personne qui enverrait au journal une idée originale. Mais le comble a été certainement atteint par un journal, intitulé d'ailleurs le *Bien-Etre*, qui offrait à ses abonnés : 1° Une pension viagère en cas de blessures accidentelles ; 2° une pension de retraite après trente ans d'abonnement ; 3° les frais d'obsèques en troisième classe de l'abonné fidèle et un secours de cent francs à sa veuve. Hélas ! les grandes initiatives sont souvent mal récompensées : le « Bien-Etre » mourut au bout de six mois.

Quelques journaux ont créé des concours à l'effet de faire déterminer par leurs lecteurs les dix plus grands hommes vivants actuellement.

L' « Auto » a créé l'Académie des sports, à la suite d'un referendum de ses lecteurs établissant une liste de quarante écrivains ayant fait œuvre utile à la cause des sports.

Le « Gaulois » eut l'idée d'instituer un concours dont le but était

de faire connaître, selon l'opinion de ses lecteurs, douze noms de journalistes qu'il faudrait pendre. Pour guider le choix de ses lecteurs, « le Gaulois » donnait chaque jour une liste de trente journalistes jugés dignes par lui de réunir les suffrages et, parmi ceux-ci, le nom de son distingué directeur, M. Arthur Meyer.

Un autre grand organe, le « Petit Journal », organisa entre tous les écoliers français un concours attribuant un nombre très important de prix aux écoliers et aux écolières de France et des colonies qui lui auraient retourné leur cahier de devoirs de vacances rédigés avec soin et intelligence. Ces prix consistaient en bicyclettes, machines à coudre, appareils photographiques, phonographes, montres, instruments de musique, boîtes de peinture, nécessaires de toilette, articles de papeterie scolaire et de fantaisie, jouets scientifiques, électriques et autres, livrets de caisse d'épargne, volumes illustrés, albums de cartes postales, albums de musique, stylographes, appareils de gymnastique, caisses de bonbons, etc.

La matière est vraiment inépuisable dès qu'on aborde ces à-côté vraiment typiques de la presse d'aujourd'hui constitués par la prime aux lecteurs ou par tout autre combinaison capable de susciter la curiosité du public... et de l'amener à acheter le journal. Les journaux bourgeois ne sont pas les seuls à recourir à ces procédés ; les journaux socialistes stimulent les principes de leurs lecteurs conscients en leur offrant des primes. « A tout abonné d'un an payant son abonnement en une ou deux fois, dit l' « Humanité », nous donnons en prime une montre d'homme ou de femme ou des livres pour une valeur de 12 francs. »

Un organe londonien, le *Pennyless*, qui s'était fait une spécialité des tirages multiples et des reportages sensationnels, reproduisit longtemps une petite annonce invitant « l'inconnu qui a déposé un manuscrit au journal à passer à la rédaction ». Il faisait insérer également cette même annonce dans plusieurs journaux de Londres. Un peu après, il insistait et amplifiait son invitation : « Le manuscrit qu'un inconu a apporté au journal dans une caisse rouge a plongé ceux qui l'ont lu dans une admiration sans borne et le journal veut publier ce chef-d'œuvre à tout prix ». Enfin, comme

l'inconnu persistait — et pour cause — à ne pas se présenter, le « Pennyless » publia, sous ce titre « le manuscrit de la caisse rouge », un roman que les naïfs achetèrent avec enthousiasme.

Nous sommes évidemment bien loin du temps où l'on controversait âprement sur la responsabilité des journaux en matières d'annonces ; où Bertin, l'aîné, propriétaire du « Journal des Débats », se croyait dans l'obligation de rembourser à l'un de ses abonnés, mécontent de son emplette, le prix d'une paire de draps achetés sur la foi d'une réclame, en quatrième page ; où Louis Blanc, qui venait de fonder l' « Homme Libre », refusait fièrement d'insérer dans sa feuille que « le Purgatif X.... était le meilleur des purgatifs », parce qu'il n'avait aucune raison de garantir cette supériorité à ses lecteurs.

Au moins, ces journalistes à la conscience chatouilleuse ne méritèrent jamais qu'il leur advint l'aventure suivante : pendant un été très chaud, le directeur de la *Sampleton Gazette*, ne sachant plus de quoi parler dans son journal, s'avisa de mettre au concours cette palpitante question : « Comment pourrions-nous intéresser nos abonnés pendant la canicule ? » Un conseiller lui répondit sévèrement : « Abstenez-vous de paraître, c'est ce que vous pourriez faire de mieux pour vos lecteurs ! »

Si les directeurs de nos modernes journaux s'efforcent d'attirer l'attention du public par tous les moyens possibles, même les plus baroques, même les plus cocasses, nous trouvons aussi dans le passé, et tout au cours du XIXe siècle, des hommes qui apportèrent des idées originales, mais généralement sous une forme plus littéraire.

En tête de ceux-là, il faut placer Monselet et son amusant périodique, le *Gourmet*, qui portait en sous-titre : Journal des intérêts gastronomiques (1).

(1) Cette idée d'intéresser les lecteurs par des articles de gastronomie reste toujours d'actualité. C'est ainsi que le numéro spécial de Noël, pour l'année 1912, des « Annales politiques et littéraires » fut consacré tout spécialement aux choses de la table et de la cuisine et obtint un grand succès.

La rédaction du « Gourmet » devait se composer exclusivement d'écrivains gras : Albéric Second, Guichardet, Rolland, Gustave Bourdin, etc. On y publiait des menus variés, des recettes excellentes et détaillées. Les faits divers paraissaient sous la rubrique : « L'eau à la bouche » ; les nouvelles à la main avaient pour titre : « Les coudes sur la table », et les correspondants s'appelaient : « Derrière les fagots ». Le compte-rendu des théâtres, écrit spécialement au point de vue digestif, était rédigé par Louis Gondall. Léon Gozlan lui-même avait promis sa collaboration : « Mon cher Monselet, écrivait-il, non seulement je donne mon adhésion pleine et entière à votre délicieux journal sur lequel je compte beaucoup pour réhabiliter enfin Néron dont l'estomac vengea si bien le cœur, au contraire de tant d'autres tyrans aussi méprisables par leurs digestions que par leurs persécutions ; mais, si vous le désirez, je raconterai à vos lecteurs, entre deux services, comment les vicissitudes d'une destinée de voyageur m'obligèrent un jour à manger un morceau d'une fille d'un roi de la Nigritie qui voulut m'honorer ».

Son existence ne fut pas très longue. La « Cuisinière Poétique » le suivit de près ; puis, Monselet fit revivre le vieil « Almanach des Gourmands ».

L'Homme-Journal, de l'île Héligoland, mérite une place à part dans cette galerie des journaux bizarres.

C'était un homme âgé qui se rendait de ferme en ferme chaque jour et qui racontait à haute voix les dernières nouvelles du monde entier. En arrivant à chaque ferme, il rassemblait les habitants en sonnant une petite cloche qu'il portait avec lui. Or — et ceci le distinguait de ses grands confrères à quatre ou six pages — il n'exigeait aucun abonnement, ni rétribution fixe ; il laissait ses auditeurs lui témoigner leur satisfaction proportionnellement à l'intérêt des nouvelles qu'il leur apportait. La guerre russo-japonaise lui avait, paraît-il, fait gagner une petite fortune.

Le *Detroit Free Presse* (La Presse libre de Détroit) raconte l'histoire d'un plagiat commis à Sing-Sing, le bagne de l'Etat de New-

York. Ce bagne imprime et vend une revue hebdomadaire, *The Star Of Hope* (l'Etoile de l'Espérance). Tous les rédacteurs de ce journal sont des forçats. Or l'un deux, le N° 27.611, s'était approprié deux poèmes composés par le compagnon N° 27.598 et intitulés : « Gagne ton argent comme tu peux » et « Ma petite fille aux cheveux d'or ». Dans un article de la rédaction, intitulé : « N'y a-t-il donc plus d'honneur parmi les voleurs ? » le plagiaire fut sévèrement pris à partie pour son larcin littéraire. Il paraît que l'honneur et la morale ont toujours été deux choses sacrées à Sing-Sing et que cette tradition vient d'être rompue pour la première fois par l'apache N° 27.611. Ses compagnons l'ont exclu de leur société et mis au rang des misérables qui exploitent les veuves et leurs orphelins pour pourvoir à leur existence !

Il y a, en Angleterre, un journal pour les chats. Ceux-ci ne le lisent pas, cela va sans dire ; mais des personnes dévouées s'y occupent de leurs intérêts. Chats perdus, chats à placer, chats à vendre sont l'objet de longues communications. La mère Michel n'a plus besoin de crier par la fenêtre. Si son minet s'est égaré, qu'elle fasse une annonce dans le *Our Cats* (Nos Chats).

La Chine, toujours en avance sur le reste du monde, possède un journal parlé. Il nous souvient que, vers 1893, il y avait au Quartier Latin une publication de ce genre qui s'appelait le *Procope*, journal parlé, où collaborèrent Paul Verlaine, Jean Moréas, Xavier Privas, Gaston Dumestre, Pierre Trimouillat. L'originalité de ce journal parlé, c'est qu'il était imprimé. Mais celui de Pékin ne l'est pas.

Les tentatives faites pour introduire dans certaines villes européennes l'institution du « Journal parlé » n'ont donné que de médiocres résultats (1). Cette innovation n'avait pas sa raison

(1) Il convient de signaler toutefois, dans cet ordre d'idée, une innovation due aux progrès et aux perfectionnements de l'industrie cinématographique : le *Journal Vivant*, que la maison Pathé est en train de propager dans le monde entier. Des séries de films font défiler aux yeux des spectateurs tous les événements importants de la semaine et même du jour.

d'être dans un état de civilisation où presque tout le monde sait lire. Dans un pays, au contraire, où il faut connaître un peu plus de trois mille caractères différents pour entreprendre la lecture de l'ouvrage le plus simple, la presse ne devient une force qu'à la condition d'être propagée par la parole.

A Pékin, dit le *World's Work and Play* (Travail et récréation du monde), on trouve à chaque coin de rue une salle où se tient un personnage qui lit à haute voix les journaux et fait suivre chaque paragraphe d'un commentaire très développé. Ces cabinets de lecture d'un nouveau genre ressemblent fort à de petites chapelles. Les prophètes de la rénovation de la Chine n'hésitent pas à reconnaître qu'ils ont emprunté leurs procédés aux missionnaires. Une affiche, apposée par les soins de l'autorité, invite l'orateur à s'abstenir de toute attaque contre l'état de choses établi. A part cela, il pourra, si tel est son désir, se livrer aux diatribes les plus véhémentes contre les puissances européennes et les étrangers établis dans le Céleste-Empire. Les missionnaires politiques, envoyés dans les campagnes, font une assez large part à la lecture, mais ils sont avant tout prédicateurs et jouissent d'une haute faveur auprès des populations.

Ces facteurs de propagande n'ont pas été sans avoir de l'influence sur la métamorphose que vient de subir la Chine et, si modeste qu'ait été leur rôle, c'est bien un peu à eux que les Célestes doivent les progrès dont ils bénéficient à l'heure actuelle : les rues de Pékin sont propres ; les tramways passent devant la porte du palais du Fils du Ciel ; plus de nattes, témoignage d'une servitude séculaire ; abolition de la coutume barbare qui condamnait les jeunes filles à avoir les pieds mutilés ; et bientôt même, qui sait si, au risque de troubler dans leurs plus vieilles habitudes les mandarins lettrés du Céleste-Empire, la réforme de l'alphabet ne s'accomplira-t-elle pas ?

Le désert lui-même possède son journal, qui s'appelle la *Presse Impériale*. M. Howe en est le directeur, le rédacteur en chef, le prote, le typographe, le correcteur, etc. Il est installé dans le désert du Colorado, où il fait communément cinquante degrés à l'ombre.

Que peut-on mettre dans un journal qui se publie dans des conditions pareilles ? M. Howe vous répondra qu'il trouve moyen d'y insérer des choses fort intéressantes et, ce qui est le plus curieux, c'est que ses lecteurs l'affirment aussi, car il a beaucoup de lecteurs, surtout à Denver, la ville la plus proche.

La « Presse Impériale » paraît hebdomadairement, sur huit pages, quand les cyclones le permettent. De temps à autre, un ouragan survient, qui emporte l'installation et qui laisse à la place un chaos de pierres, de débris de cactus, de serpents, de mille-pattes et de scorpions. M. Howe, qui a passé le temps de la tempête dans sa cave, ne se décourage pas pour si peu. Il fait reconstruire son hangar, nettoyer ses presses, et il recommence.

Nous avons emprunté aux Américains leurs wagons-lits et leurs wagons-restaurants, mais nous devons avouer que nous sommes bien en retard sur leurs nouvelles inventions. Le rapide du Grand Pacifique possède, en effet, un wagon spécialement affecté au journal le *Transcontinental*, qui se compose et s'imprime pendant le trajet de New-York à San-Francisco. Cette feuille donne à toutes les stations du parcours les nouvelles qu'elle a recueillies sur son passage. Elle a une imprimerie installée dans son wagon, un bureau de rédaction permanent qui récolte à chaque arrêt les notes que viennent déposer de nombreux correspondants. « Ce qui m'a le plus surpris, nous disait un de nos amis qui a fait ce voyage, c'est le nombre de femmes qui collaborent à cette publication unique en son genre ; chaque ville en fournissait un notable contingent ». Nous ne partageons pas à cet égard la surprise de notre compatriote, car nous sommes persuadés que la femme, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, peut trouver une ample occasion de donner cours à ses instincts de curiosité, de sensibilité et d'impressionnabilité, grâce auxquels elle traduira ce quelle a vu ou éprouvé, pour la plus grande satisfaction des lecteurs.

Sur les grands paquebots, il y a aussi des journaux. Ceux-ci reçoivent les plus importantes nouvelles par la télégraphie sans fil, et les passagers restent ainsi, pendant leur traversée, en communication avec le monde.

Les journaux américains relataient, il y a peu de temps, la venue à New-York du plus jeune directeur de journal du monde entier, Henry Campbell. Cet important personnage, qui vient d'atteindre sa neuvième année, est directeur à Tronton (Ohio) du *Boy's Own Paper*, publication de tirage assez important, qui circule dans plusieurs états. C'est Mester Campbell lui-même qui compose et tire son journal. Le « jeune et intelligent directeur » a visité les bureaux de plusieurs journaux de New-York. Il espère que sa feuille grandira en même temps que lui et qu'il pourra bientôt la publier quotidiennement. L'abonnement annuel ne coûte que cinq cents 1/2, soit 1 fr. 375.

Comme toute corporation qui se respecte, celle des voleurs et des vagabonds de Moscou a fondé un journal pour la défense de ses intérêts. Dans un taudis de la Nikitinska, petite rue étroite et obscure, il a paru quelques numéros du *Bossidtskaya gazeta* (Journal des Va-nu-pieds) ; mais cette feuille n'a pu continuer sa publication, les rédacteurs étant traqués par la police.

Avant de terminer ce chapitre, qu'on nous permette de rappeler une anecdote joyeuse, à propos d'un charmant écrivain, dont le souvenir est resté très vif aussi bien dans le midi de la France qu'à Paris.

Tout jeune, Paul Arène était venu dans la capitale avec un bagage d'illusions dont il devait si joliment sourire plus tard. Il voulait conquérir la gloire et, dans sa ferveur républicaine, renverser l'Empire. Quand il arriva, le règne de Napoléon III touchait à sa fin, mais qui l'eut prévue telle qu'elle fut ? Pour « renverser l'Empire » il fallait un journal, et pour fonder un journal, même petit et paraissant avec une périodicité vague, il fallait quelque argent. Paul Arène n'en avait pas. Faute de trois cents francs, allait-il laisser subsister un régime funeste ? Pour les trouver, il s'adressa à un obligeant intermédiaire qui prit ses renseignements et apprit que le poète avait, au pays, un vieil oncle capable au besoin de répondre pour son neveu. L'intermédiaire, personnage louche, le mit en rapports avec un personnage encore

plus louche ; celui-ci déclara qu'il n'avait pas les fonds, mais qu'il pouvait lui céder des marchandises, dont la revente serait facile.

Dans son juvénile enthousiasme, Paul Arène accepta tout. Les « marchandises » consistaient en un bateau de charbon amarré sur le quai. Il en prit possession, mais ce fut en vain qu'il attendit les clients : nul acheteur n'apparut ; et l'audacieux ennemi de l'Empire finit par s'installer à bord de « son » bateau. Des amis du Quartier Latin l'y rejoignirent, et la cabine de la péniche, bureau de rédaction provisoire, devint un cénacle politique et littéraire où l'on invectivait le tyran et où on lançait des vers à pleine voix. Le gîte était pittoresque, plaisant pour des fervents de la pêche à la ligne, et on s'y était habitué.

Au bout d'un mois cependant, l'intermédiaire reparut annonçant qu'il allait faire le bilan de l'opération. Les droits du port, les frais de garde, une foule d'autres menues dépenses dont on lui présenta la note avaient tout dévoré et, les comptes faits, il se trouva encore redevable de cinquante francs.

Le journal qui devait « tomber » l'Empire ne parut pas et Paul Arène écrivit des contes exquis ; mais il pouvait dire en souriant : « Au temps où j'étais capitaine d'un bateau de charbon... »

DEUXIÈME PARTIE

VI

ORGANISATION DE LA PRESSE

Organisation technique de la presse. — La direction du journal. — Le rédacteur en chef. — Le secrétaire de la rédaction. — Le rédacteur. — Quelques recettes de cuisine pour les journalistes dans l'embarras. — Académiciens journalistes. — M. Raymond Poincaré, journaliste. — Les rubriques. — La critique littéraire.

C'est surtout en matière de journalisme qu'on peut appliquer le dicton « tant vaut l'homme tant vaut l'affaire », car si l'on a pu voir un périodique péricliter malgré un bon directeur, il est impossible de le voir réussir avec une direction inintelligente ou mal avertie.

Que ce directeur soit un directeur politique, un homme d'affaires ou homme de lettres, c'est lui qui donne la note à son journal, qui l'inspire, qui l'aiguille ; ses collaborateurs s'imprègnent de ses idées : on trouvera sa manière de voir dans toutes les rubriques, les plus importantes comme les plus insignifiantes, dans les chroniques, dans les échos, dans le feuilleton, et même dans les annonces. C'est lui surtout qui décidera des meilleures modes de lancement, qui arrêtera les affiches murales à faire apposer, qui approuvera tel ou tel système de réclames ou de primes : c'est donc bien lui qui sera l'artisan de la réussite ou l'auteur de l'échec.

Si ce directeur est un homme de lettres, il pourra mener sa barque à bon port tout aussi bien qu'un autre ; mais il aura à redouter que ses tendances, son goût, ses idées, ne soient pas toujours en harmonie avec les idées, les goûts, les tendances de ses lecteurs. A cet écueil, s'il a le prurit d'écrire, il sera, disons le mot, une plaie pour sa rédaction.

J'entendais citer le cas d'un directeur de journal qui, depuis

plus de trente ans, s'est donné le pensum d'abattre quotidiennement cinq cents lignes de copie. Il est évident que l'homme acharné qui s'est imposé ce travail énorme fait preuve d'une énergie et d'une volonté peu communes. Mais combien il eut mieux valu qu'il employât cette volonté et cette énergie à donner des directions à son journal ! Submergé par cette abondance de copie « patronale », le secrétaire de rédaction ou le rédacteur chargé de la mise en pages se trouve en effet dans l'alternative, ou de supprimer une partie de la copie de son directeur ou de rogner les rubriques des rédacteurs. Or, la copie du directeur est taboue. Y en eut-il trente colonnes, alors que le journal n'en peut contenir que vingt-quatre, qu'il faudrait encore l'y faire entrer. Qu'importe d'ailleurs au directeur « qui écrit » qu'il y ait trop de copie ! La sienne doit passer, et c'est le travail du secrétaire de rédaction de s'arranger comme il le pourra !

Un malheureux secrétaire de rédaction vint un jour trouver son directeur en mal de copie et lui dit sur le ton d'une humble supplique qu'il en était déjà surchargé. « Qu'est-ce que ça me fait », répondit d'un ton bourru ce recordman du porte-plume ; et, se levant, avec l'air de quelqu'un à qui l'on voudrait imposer sa volonté, il ajouta : « Vous n'allez peut-être pas m'empêcher de faire ma copie, n'est-ce pas ».

Il est évident que, dans ces conditions, il faut « tailler » dans toutes les rubriques pour faire de la place. Rognés les Echos, rognés les Faits divers, rognés les Tribunaux. Place à la copie du patron !

D'ailleurs, elle contient de tout, cette copie : le directeur « qui écrit » ne se considérerait pas suffisamment s'il se cantonnait dans une rubrique ; non, il empiète sur toutes. Dès qu'un sujet devient intéressant, politique, arts, faits divers, peu importe, le directeur s'en empare : il lui semble qu'il ne sera bien traité que par lui.

Il est un autre directeur de journal qui, pour moins écrire, n'est pas une moindre plaie pour son journal : c'est celui qui est pénétré de cette idée que le public ne s'intéresse qu'à sa signature. Quelque graves que soient les circonstances politiques, son article, même s'il n'a trait qu'à une question tout à fait secondaire,

s'il ne concerne que sa personnalité, occupe toujours la première place, toujours suivi de sa signature en caractères impressionnants ! On connaît un homme politique, de beaucoup d'esprit cependant, qui, lorsqu'il était directeur de journal, s'il n'avait pas eu le temps d'écrire un article ou un simple « filet », faisait passer par tranches, dans les premières colonnes, ses rapports de la Chambre sur n'importe quel sujet. De cette manière, le journal pouvait encore donner sa signature, en outre de son nom qui figurait déjà dans la manchette du journal.

Reconnaissons tout de suite que cette espèce devient chaque jour plus rare. Un journal aujourd'hui, un grand journal s'entend, est moins la chose d'un homme que l'association d'intérêts divers et multiples où l'accord doit se faire entre l'esprit politique qui l'anime, les intérêts financiers qu'il défend, les susceptibilités des collaborateurs qu'il tient à conserver, la nécessité de plaire à ses abonnés et, ne l'oublions pas, le besoin de se conserver les bonnes grâces de ses commanditaires ou actionnaires. Tels directeurs de grands journaux s'appliquent même à effacer leur personnalité pour mettre en valeur celle de leurs collaborateurs et, avant tout, faire prospérer l'œuvre collective.

Au directeur littéraire de jadis a succédé peu à peu le directeur homme d'affaires, pour ne pas dire commerçant, qui gère son journal comme une maison de commerce et qui s'en sert assez habilement pour s'en faire à la fois une source de revenus et s'élever dans les honneurs et l'estime de ses contemporains.

S'il est vrai que bon nombre de nos parlementaires sont devenus journalistes après avoir été députés, il est également exact que bon nombre de nos directeurs de journaux ne sont entrés au Parlement qu'en raison de la notoriété qu'ils s'étaient acquise dans la presse ; ce qui permet de rééditer pour eux cet axiome courant dans le monde de la presse mais que nous modifions à leur intention : le journalisme mène à tout, à condition... d'y rester.

C'est même parce que les directeurs de journaux sont de plus en plus accaparés par d'autres travaux, par leurs obligations législatives ou électorales — sans parler de ceux qui deviennent

ministres ou sous-secrétaires d'Etat — que les fonctions d'administrateur et de rédacteur en chef ont pris dans chaque journal une importance de plus en plus grande.

Dans beaucoup de journaux, c'est en réalité le rédacteur en chef qui assure à lui seul la marche du journal, le directeur — le « patron » comme on l'appelle — se contentant de tenir le gouvernement politique et de brosser l' « éditorial », ce « leader » quotidien qui, bien que d'origine anglo-saxonne, a cependant un air si français, si parisien, par sa concision et sa tournure.

A défaut du directeur, c'est le rédacteur en chef qui indique les enquêtes à suivre, les interviews à recueillir ; qui décide les titres et les « manchettes » ; qui revoit la copie qu'on lui apporte de divers côtés et qui s'assure qu'elle est bien en harmonie avec la ligne suivie par son journal.

Il est aidé en cela par le secrétaire de la rédaction qui, lui, s'occupe de la partie technique du journal ; et, l'on peut dire que, si le rédacteur en chef est le lieutenant du directeur, le secrétaire de rédaction est bien l'adjudant du journal. C'est lui qui, selon l'expression consacrée, « fait le journal ». Il classe les éléments qu'on lui remet, détermine en quels caractères ils seront composés et quelle place ils occuperont dans la mise en pages. Il devra faire écourter ou allonger un article, le supprimer au besoin, sans tenir compte ni de ses préférences personnelles ni de ses goûts particuliers. Toute camaraderie s'arrête au seuil de son cabinet et le secrétaire de rédaction doit être cuirassé contre les reproches de ceux dont il aura supprimé ou seulement raccourci la copie.

Il peut se faire que, toute copie relue, corrigée et prête à passer, il n'y ait point, avec les feuilletons et les annonces, assez de texte pour remplir les quatre, six ou huit pages du journal. Ne croyez pas qu'un bon secrétaire de rédaction en soit le moins du monde embarrassé, car il aura eu le soin de conserver « sur le marbre » des articles d'une actualité assez élastique ou d'un intérêt général suffisant pour compléter la matière nécessaire au tirage. Mais, en fait, la copie abonde presque toujours, et les grands journaux doivent même en sacrifier beaucoup.

La mise en pages elle-même est subordonnée à des rites mystérieux et inviolables que l'adjudant du journal doit parfaitement connaître.

Il ne suffit pas, par exemple, pour souligner l'importance d'une nouvelle, de la faire composer en gros caractères ; son titre, la place qu'elle occupera, la désigneront souvent mieux à l'attention du lecteur que le caractère employé.

Il est nécessaire aussi d'éclairer la mise en pages, de jeter des blancs au milieu des colonnes trop copieusement remplies et, pour donner de l'œil au journal, de disposer les titres de colonne en colonne de manière à ce que l'un ne porte pas préjudice à l'autre par un voisinage trop flagrant. Tout cela est l'affaire du secrétaire de rédaction. Il lui appartient de donner au journal un aspect flatteur. Si, par exemple, un article a exactement la longueur d'une colonne, ce qui fait que deux titres ne trouveront voisiner en tête de deux colonnes, il allongera cet article ou l'interlignera, à moins qu'il ne juge préférable d'en supprimer un passage, mais en évitant toutefois que le titre de l'article suivant se trouve rejeté trop en bas de la colonne. Il est responsable, en outre, de la « Dernière Heure », et c'est lui qui choisit, dans les dépêches de la nuit, celles qui doivent passer et celles qui doivent être supprimées.

M. Gaston Bonnefaut, ancien secrétaire de la rédaction de la « République Française », définit excellemment le rôle de ses confrères. « Les fonctions du secrétaire de rédaction, dit-il, ne comportent aucun jour de vacances (1), exigent de l'abnégation et du dévouement ; et, s'il les exerçait mal, vous auriez un journal mal fait. Ne croyez pas d'ailleurs qu'un secrétaire de rédaction soit nécessairement assimilable à un rond de cuir, qui fait son métier par la force de l'habitude. Songez qu'avant d'être professeur au Collège de France, M. Gaston Deschamps fut secrétaire de la rédaction du « Journal des Débats », et qu'avant d'être ministre des Affaires étrangères, M. Théophile Delcassé fut secrétaire de la rédaction de la « République Française ».

---

(1) C'est pour cette raison que, dans la plupart des grands journaux, il y a deux secrétaires de rédaction qui « roulent » alternativement afin d'assurer un service qui ne souffre aucune interruption.

Le secrétaire de la rédaction a sous ses ordres immédiats tout le régiment des rédacteurs, reporters, chroniqueurs, nouvellistes, échotiers, critiques, etc.

Il n'est pas aussi commun qu'on pourrait le supposer de rencontrer de bons rédacteurs ; et l'exercice de cette profession, où l'on doit être jour et nuit sur la brèche, à l'affût de l'actualité, et toujours prêt à en tirer tout ce qu'elle peut donner, exige des qualités solides. Louis Veuillot, qui s'y connaissait, a dit : « Le talent du journaliste, c'est la promptitude, le trait, avant tout la clarté. Il n'a qu'une feuille de papier et qu'une heure pour exposer le litige, battre l'adversaire et donner son avis ; s'il dit un mot qui n'aille au but, s'il prononce une phrase que le lecteur ne comprenne pas tout d'abord, il n'entend point le métier. Qu'il se hâte, qu'il soit net, qu'il soit simple ! La plume du journaliste a tous les privilèges d'une conversation hardie ; il doit en user. Mais point d'apparat et qu'il craigne surtout de rechercher l'éloquence. Tout au plus peut-il l'étreindre un instant quand il la rencontre ».

Cependant, l'improvisation d'articles sans plan arrêté, précipitamment écrits, dans lesquels on trouve à profusion la répétition des mêmes mots spéciaux, des formules consacrées qui sont les lieux communs du journalisme, de pensées usées, ramassées, lues et relues chaque jour, arrivent bien vite à faire d'un écrivain de talent, un pondeur de copie sans intérêt. Nous avons connu un exemple de cette déformation professionnelle vraiment caractéristique. Le rédacteur sportif d'un grand quotidien fut longtemps dans l'impossibilité de commencer ses comptes-rendus de courses autrement que par cette formule : « Comme il fallait s'y attendre, l'écurie (et il citait le nom) a triomphé ».

Sous la forme de « quelques recettes de cuisine » qu'il offre à ces journalistes dans l'embarras, M. G. de la Fourchadière, dans une de ses chroniques fantaisistes de la « Liberté », fait d'une manière piquante et spirituelle la satire de ce genre. Il passe successivement en revue l'article de politique étrangère, l'éditorial, les faits divers, le critique d'art, le bulletin financier. En voici quelques extraits :

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE.

L'article de politique étrangère se sert comme hors-d'œuvre. Demande un grain de poésie et un emploi judicieux de l'ellipse, de la catachrèse et de la métonymie. Ne pas abuser de la synecdoque qui consiste à prendre la partie pour le tout (exemple : « le Quai d'Orsay » ou « la Wilhelmstrasse » si on veut parler simplement d'un ministère des affaires étrangères), mais ne pas craindre de fourrer partout de la métaphore comme s'il en pleuvait...

L'ÉDITORIAL.

C'est un espèce de civet qui demande à être très épicé : il ne faut ménager ni le sel, ni le poivre, ni le piment ; il ne faut ménager ni les poireaux ni les cornichons.

Vous prenez un monsieur qui est quelque chose dans le gouvernement ou qui dit quelque chose à la Chambre ; vous l'écorchez, vous le coupez en morceaux, vous le faites sauter à la casserole...

LES FAITS DIVERS.

C'est la sauce qui est importante.

Un ivrogne ne s'appelle pas un ivrogne ; il faut l'appeler « un disciple de Bacchus ».

Un malfaiteur peu maniable s'appelle un « émule de Bonnot ».

Un Anglais s'appelle « un insulaire » ou « un voisin d'Outre-Manche ».

Les agents s'appellent « les représentants de l'autorité ».

Un cocher de fiacre s'appelle un « automédon ».

Un monsieur en colère s'appelle « un énergumène ».

Et vous pouvez dire indifféremment « une hétaïre », « une compagne de rencontre », ou « une vertu peu farouche » pour désigner une dame « qui trafique de ses charmes ».

Ne vous embarrassez pas des circonstances d'heure et de lieu, ni même des règles de la logique.

LE DRAME DE LA JALOUSIE.

Doit être servi bien saignant.

Ça commence toujours bien ; ça commence par un mariage. Il y a dix ans le ferblantier en question épousait « une charmante blondinette

de dix-huit printemps » (pour changer un peu, vous pouvez mettre « une ravissante brunette »).

Vous attestez que « pendant les années qui suivirent, nul nuage ne vint ternir le bonheur d'une union commencée sous d'aussi heureux auspices ».

N'oubliez pas l' « adorable fillette dont le sourire était venu illuminer ce foyer paisible ».

Attristez-vous sur « les habitudes d'intempérance que contracta le mari, malgré les exhortations si sages, mais vaines, hélas ! de sa belle-mère dévouée »... Glissez sur « les consolations que l'épouse délaissée dut chercher au dehors ».

Arrivez maintenant au drame, dont vous n'hésitez pas à placer l'épilogue dans la bouche de la victime : « Ciel ! Le misérable m'a tuée !... »

Et ne manquez pas de faire prononcer quelques paroles distinguées par le concierge qui vous donne une interview : « Depuis la soirée fatale où l'époux découvrit son infortune, nous a déclaré le gardien de l'immeuble, le visage de la pauvre femme trahissait le secret de ses préoccupations intimes, et sa lèvre, hélas ! avait désappris le sourire... »

LA CRITIQUE D'ART (ENTREMETS SUCRÉ).

Il y a quatre manières d'accommoder les tableaux :

1° Les portraits qui sont tous « d'une tonalité sobre et délicate » ;

2° Les dames qui se baignent et qui sont « pleines de couleur et de vie, bien qu'issues d'une formule d'art un peu maniérée » ;

3° Les paysages qui se composent, au premier plan, d'un défilé de bestiaux « interprétés avec autant de grâce que de fraîcheur » ; et, pour le reste, de « lointains vaporeux » ;

4° Les tableaux d'histoire « traités dans la manière vigoureuse à laquelle le maître nous a habitués »...

LE BULLETIN FINANCIER

Le Turc est mou, l'Italien indécis. Le Chinois est calme. Le Serbe se relève vigoureusement à la suite du discours de Mammouth pacha...

Il est certain que, si l'on ne se défend pas vigoureusement contre l'envahissement professionnel et fatal du lieu commun, des phrases toutes faites, on en arrive très vite, dans ce métier

journalistique au labeur incessant, écrasant, à justifier la boutade de Barbey d'Aurévilly : « Qui se donne exclusivement au journalisme y perd son talent, s'il en a, et mange en herbe le blé de sa gloire, s'il était vraiment fait pour recueillir cette noble moisson ».

Pourtant il ne faut pas exagérer le mal et ne pas perdre de vue que le journalisme a été la plus grande école de nos hommes d'Etat et de nos littérateurs. Depuis un siècle, la plupart des notabilités des arts, de la science, de la littérature et de la politique, ont, peu ou prou, prêté leur talent à la presse. Et, aujourd'hui encore, ne voyons-nous pas un grand nombre de membres de l'Institut collaborer aux journaux et aux revues ?

Parmi les membres de l'Académie Française, M. Emile Ollivier écrit à la *Revue des Deux-Mondes* (1) ; M. Alfred Mézières, au *Temps* ; le Comte d'Haussonville, à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Correspondant*, au *Gaulois*, au *Figaro*, à l'*Echo de Paris* ; M. Jules Claretie, au *Temps* et au *Journal* (2) ; M. Ernest Lavisse, à la *Revue de Paris*, aux *Débats*, au *Temps* ; M. Paul Bourget, à l'*Echo de Paris*, au *Gaulois* ; M. Jules Lemaître, à l'*Action Française*, aux *Annales*, à la *Revue Hebdomadaire*, au *Figaro*, au *Gaulois* ; M. Anatole France, au *Temps*, à l'*Homme Libre* ; le comte de Mun, à l'*Echo de Paris*, au *Gaulois*, au *Figaro* ; M. Gabriel Hanotaux, à la *Revue Hebdomadaire*, au *Figaro*, au *Journal* ; M. Henri Lavedan, aux *Annales*, au *Figaro*, à l'*Illustration* ; MM. Frédéric Masson, Maurice Barrès, marquis de Ségur, au *Gaulois*, au *Figaro*, à l'*Echo de Paris* ; M. Francis Charmes, à la *Revue des Deux-Mondes* ; M. Jean Richepin, aux *Annales* ; M. René Doumic, à la *Revue des Deux-Mondes*, aux *Lectures pour Tous*, aux *Annales* ; M. Henry Roujon au *Temps*, aux *Annales* ; M. Denys Cochin, au *Journal des Débats*, à l'*Echo de Paris* ; M. Marcel Prévost, à la *Revue de Paris*, à l'*Illustration*, aux *Annales*, à la *Vie Heureuse* ; M. Alexandre Ribot, à la *Revue Pénitentiaire* ; M. Jean Aicard, aux *Annales*, à la *Vie Heureuse* ; M. Eug. Brieux, aux *Lectures pour Tous* ; M. E. Boutroux,

(1) M. Emile Ollivier vient de mourir en plein labeur (20 août 1913) à l'âge de 88 ans.

(2) Mort le 23 décembre 1913.

à la *Revue Bleue*, etc. Avant de prendre la direction de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Francis Charmes était sous-directeur aux *Débats*. M. Etienne Lamy était naguère directeur du *Correspondant* et Henri de Régnier, rédacteur aux *Débats*, pour le feuilleton dramatique. M. Pierre Loti vient de publier quelques articles dans le *Matin*. Quant à Emile Faguet, il écrit dans un si grand nombre de journaux et de revues qu'on a pu dire de lui, avec malice, qu'il écrit dans tous les journaux et dans toutes les revues.

Parmi les membre de l'Académie des Sciences morales et politiques : M. Paul Leroy-Beaulieu, au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux-Mondes*, à l'*Économiste Français ;* M. Henri Joly, à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Correspondant*, à la *Revue Hebdomadaire*, au *Journal des Débats*, à l'*Éclair*, au *Gaulois*, au *Figaro ;* M. Charles Benoist, à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Temps* ; M. Bourdeau, à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Journal des Débats ;* MM. André Liesse et Henri Welschinger, au *Journal des Débats ;* M. Imbart de la Tour, au *Bulletin de la Semaine ;* M. Lacour-Gayet, M. Sabatier, à la *Revue Hebdomadaire ;* M. Arthur Chuquet, à la *Revue Critique* et aux *Feuilles d'Histoire ;* M. Lyon-Caen, à la *Revue Critique de Législation ;* M. Paul Beauregard, Henri Bergson, Maurice Croiset, à la *Revue Bleue ;* Th. Ribot, à la *Revue Philosophique*.

Parmi les membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : M. Maspero, au *Journal des Débats ;* M. Alfred Croiset au *Journal des Débats* et au *Temps ;* MM. Chatelain et Haussoullier, à la *Revue de Philologie ;* M. René Cagnat, au *Journal des Savants ;* M. Georges Perrot, à la *Revue Archéologique ;* M. Schlumberger, à la *Revue de Numismatique*.

Parmi les membres de l'Académie des Beaux-Arts : MM. Georges Lafenestre et Guiffrey collaborent à des revues d'art ; MM. Saint-Saëns et de Fourcaud, à l'*Echo de Paris*.

Parmi les membres de l'Académie des Sciences : MM. P. Appell ; E. L. Bouvier, A. Haller, L. Mangin, Emile Picard à la *Revue des Sciences pures et appliquées* ; M. Ch. Moureu à la *Revue Scientifique* ; M. Camille Jordan au *Journal des Mathématiques* ; MM. Darboux et Emile Picard au *Bulletin des Sciences Mathématiques* ; MM. Bigourdan, Lippmann, Le Chatelier et Painlevé à la

revue *Science et Vie* ; M. Gaston Bonnier, à la *Revue Hebdomadaire* ; M. L.-E. Bertin, à *Armée et Marine* ; M. Edmond Perrier, au *Temps*. La collaboration de M. Edmond Perrier au *Temps* est régulière ; ses articles hebdomadaires sont à la fois d'un savant et d'un journaliste.

Nous ne citons ici que les noms des membres de nos grandes Académies. Mais combien d'autres talents, dans tous les genres, honorent aussi la presse ! « Des hommes d'Etat, des orateurs parlementaires, des acteurs importants de la grande comédie politique — les premiers rôles du drame — reprennent, à un moment donné de leur existence militante, et manient avec un ardent désir la plume du journaliste qui vaut tous les pouvoirs du monde » (1). Un ancien président du Conseil, M. Clémenceau, vient de fonder un journal.

Le Président de la République lui-même, M. Raymond Poincaré, s'est plu à rappeler, au banquet de la presse républicaine départementale (29 juin 1913), sa collaboration à de grands quotidiens de province : « Voilà bien longtemps déjà, dit-il, que j'ai noué avec la presse de province des liens qui ne se sont jamais relâchés. C'est elle qui m'a offert l'hospitalité à l'âge où la première ambition d'écrire s'est emparée de mon esprit. C'est elle qui, plus tard, m'a permis de m'entretenir à distance avec des populations fort éloignées des régions que je représentais au Parlement. Pendant une vingtaine d'années, j'ai eu ainsi l'occasion de converser de loin soit avec les habitants de la vallée du Rhône par l'intermédiaire du *Lyon Républicain*, soit avec ceux du Sud-Ouest, par l'organe de la *Dépêche de Toulouse*. L'indépendance qui m'a été laissée dans ces grands journaux, les relations de camaraderie que j'y ai contractées, la correspondance même que j'ai souvent échangée avec leurs lecteurs, ont mis beaucoup de charme dans toute cette phase de ma vie politique. »

Ce n'est pas seulement à la presse de province que Président de la République a collaboré mais aussi à la presse de Paris. Il

(1) Jules Claretie : « La Vie à Paris », *Temps*, numéro du 17 octobre 1913.

le rappelait, d'une manière charmante, peu après son élection (le 17 mars 1913), au banquet de la presse parisienne : « Bien que, dit-il, mon existence ait été partagée entre une occupation, une profession fort absorbante et les agitations de la vie politique, je n'ai cependant pas pu me déshabituer du journalisme après y avoir goûté. J'étais très jeune lorsque j'ai, pour la première fois, tenté de pénétrer dans les bureaux de rédaction parisiens. Et je me rappelle qu'avant même de collaborer avec mon ami Paul Strauss au » Voltaire », de 1881, j'avais réussi à faire accepter au « XIXe siècle », d'Edmond About, quelques articles littéraires ou à prétentions littéraires, et notamment une étude comparative sur le « Numa Roumestan » d'Alphonse Daudet et « Monsieur le Ministre », de Jules Claretie. Si médiocre que fut cette critique, elle me valut une lettre de chacun des deux auteurs. Je vous l'assure, Messieurs, je n'ai jamais ressenti une plus grande fierté que ce jour-là. Si, depuis lors, je suis resté des vôtres, c'est sans doute qu'on ne se retranche pas volontiers de ses origines, mais c'est aussi que si libres que soient la barre et la tribune, elles n'offrent peut-être pas toujours à la pensée un mode d'expression aussi large, aussi varié et aussi facile que ne fait le journal ».

Déjà président de la République mais n'ayant pas encore pris possession de ses fonctions, M. Poincaré assistait, le 16 février 1913, au banquet de l'Association fraternelle des journalistes républicains français et se trouvait là, en camarade, suivant son expression, au milieu de ses confrères républicains. Et le jour même de son élection, le 18 janvier, en réponse aux compliments que lui adressait M. Georges Aubry, au nom de l'association des journalistes parlementaires, M. Raymond Poincaré disait : « L'autre lien qui me rattache à vous est celui de la confraternité même du journalisme. Vous avez ici rappelé que non seulement au début de ma carrière, mais, je puis le dire, pendant ma vie toute entière, j'ai été un journaliste peut-être parfois infidèle, mais un journaliste cependant qui a toujours aimé son métier et qui a connu, parce qu'il vous a vu tous à l'œuvre, la hauteur de votre mission et l'indépendance avec laquelle tous vous l'exercez. Et si, dans ces derniers temps. il est arrivé peut-être à certains ad-

versaires momentanés de se plaindre qu'un candidat à la présidence de la république fut trop bienveillamment traité par la presse, laissez-moi vous dire que je sais d'où provenait cette bienveillance : elle provenait de votre confraternité dont je vous serai toujours profondément reconnaissant. »

A toutes ces associations républicaines de presse, dont il faisait partie, M. Raymond Poincaré a exprimé le même vœu : « Puisque mes confrères du Palais, a-t-il dit, ont bien voulu me laisser inscrit au tableau, ne me rayez pas non plus, Messieurs, de vos listes confraternelles. Lorsque j'aurai rempli jusqu'au terme constitutionnel les hautes fonctions qui me sont aujourd'hui confiées, j'aurai plaisir à retrouver sur un coin de table ma plume de journaliste, et l'exemple d'Alfred Mézières m'interdira de la laisser sécher. »

Les grands collaborateurs des journaux s'appellent, en langage de métier, des « articliers ». A côté d'eux sont les rédacteurs ordinaires. Chacun d'eux, dans un journal sérieusement ordonné, se spécialise dans une rubrique spéciale.

Le « bulletinier politique » relate et commente les questions qui, en France ou à l'étranger, sont susceptibles d'intéresser l'opinion publique. La confection du Bulletin demande des qualités de coup d'œil, de tact, et une connaissance approfondie de la politique. Ce genre est aujourd'hui désuet ; on ne le rencontre plus guère que dans tel journal classique, comme les « Débats » : l'éditorial a pris sa place.

Le « Temps » consacre chaque jour son premier article au « Bulletin de l'Etranger ». Le bulletinier y est chargé de commenter le fait essentiel du jour. Il le dégage de la lecture des journaux étrangers, des dépêches particulières ou de celles des agences. A côté de lui travaillent plusieurs rédacteurs ; l'un est chargé de l'Allemagne ; un autre de la Russie ; un troisième de l'Espagne, de l'Italie et de l'Orient ; les autres de l'Angleterre et de l'Amérique. Chacun dépouille les journaux de sa région, les dépêches et les lettres des agences ainsi que celles des correspondants particuliers. On classe ces documents divers, en dépêches, lettres et lectures

étrangères. Toute la copie de bureau est ensuite transmise au secrétaire de rédaction. C'est en quelque sorte le « Service central de l'Etranger ».

Le « Service extérieur » est constitué par des correspondants qui résident dans les principales capitales et qui adressent leurs renseignements par lettres et, s'il y a urgence, par le télégraphe ou le téléphone. Parfois — et c'est une tendance à signaler — un rédacteur est envoyé de Paris en mission dans le pays où se produisent des événements intéressants. Cet envoyé spécial fait son enquête sur les lieux et en expédie le résultat dans une série de lettres et de dépêches.

Les « courriéristes parlementaires » donnent les comptes-rendus des séances de la Chambre des Députés et du Sénat. Ceux qui ont à faire ces comptes-rendus pour les journaux imprimés dans la nuit peuvent s'aider des comptes-rendus analytiques des rédacteurs officiels de la Chambre et du Sénat qui paraissent le soir même des séances (1) ; mais « l'analytique » ne résume que les discours : il ne donne pas la physionomie des débats ; ce n'est que d'après leurs impressions personnelles que les courriéristes peuvent donner de la vie à leur copie. Quant à ceux qui sont chargés des comptes-rendus pour les journaux de Paris ou de la province paraissant dans l'après-midi ou la soirée, c'est à la minute même qu'ils doivent écrire, « de visu et de auditu ».

Le service parlementaire doit, en outre, tenir le public au courant des commissions, des réunions de groupes, recueillir des interviews, les bruits de couloirs, suivre les crises ministérielles, les formations de cabinets, etc.

Il y a aussi le rédacteur chargé du compte-rendu des séances du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine ; le rédacteur chargé du compte-rendu des séances publiques de l'Institut et autres sociétés savantes (2).

---

(1) Le compte rendu in-extenso est publié le lendemain dans le « Journal Officiel ».

(2) Ce n'est pas le rédacteur ordinaire, mais un littérateur en renom qui, dans les grands journaux, rend compte des réceptions de l'Académie française, en raison de leur intérêt exceptionnel.

Un rédacteur est accrédité auprès de la préfecture de police, de la sûreté générale et des commissariats de police pour les faits divers (1) ; mais c'est surtout par son service de reportage particulier qu'un grand journal alimente cette rubrique.

Le public se doute-t-il des difficultés que rencontre fréquemment le modeste reporter chargé de la relation d'un fait divers ou d'une manifestation publique ? Le journaliste n'a souvent que le temps matériel d'écrire sa copie et de remettre les feuillets au fur et à mesure à la composition, sans pouvoir les relire. Parfois même, les nécessités du tirage ne lui laissent pas le temps d'écrire et c'est par le téléphone qu'il doit transmettre par tranches son récit improvisé.

La « chronique des tribunaux » est généralement rédigée par un rédacteur-avocat qui s'occupe des procès criminels ou civils à sensation, qui recueille les bruits du Palais, les incidents de l'instruction, et qui relate les affaires importantes. M. Alexandre Millerand, à ses débuts, était chroniqueur judiciaire à la « Justice ». Le « Figaro » a toujours donné le plus grand soin aux comptes-rendus des débats judiciaires ; ils sont écrits d'une manière très littéraire et avec une pointe de philosophie qui en rend la lecture attrayante.

Le domaine du « chroniqueur » est infiniment vaste et varié. Il a pris à notre époque des proportions inconnues jusqu'alors. Le « Mécanisme de la Presse » dit à ce sujet :

En un style souvent léger et humoristique, quelquefois grave, toujours vif, alerte et châtié, le chroniqueur touche à tout sans rien approfondir. Son art consiste à effleurer les questions, à improviser une causerie aussi ingénieuse et intéressante que possible sur n'importe quel sujet. Accident ou crime sensationnel, mort ou naissance, divorce ou mariage, bal ou duel, concert ou scène scandaleuse, succès dramatique ou succès de librairie, salon des beaux-arts ou champ de courses, expérience ou découverte scientifique, tout lui sert de canevas, tout lui est matière à article. Et, en effet, ces faits sociaux et moraux sont des manifestations aussi importantes de la vie nationale que tel acte de la Chambre ou tel avatar ministériel. Sans doute, pour résoudre les pro-

(1) M. Louis Thinet, du « Figaro », a fait, le 24 janvier 1914, à l'Ecole du journalisme, une intéressante conférence sur ce sujet.

blèmes que ces questions soulèvent, les chroniqueurs ont soutenu — souvent par dillettantisme et quelquefois pour étonner et scandaliser le lecteur — les paradoxes les plus étranges et les opinions les plus bizarres. Mais, malgré tout, quelle idée juste que celle de tirer de tous les événements sociaux, un enseignement!

C'est sous l'Empire que la chronique a pris naissance, grandissant en force et en légèreté. Dans l'impossibilité de chasser sur le champ politique, les rédacteurs ont exploré tous les terrains d'à côté. Le public ayant manifesté beaucoup de goût pour cette littérature facilement assimilable, on continue à la lui servir. Elle est devenue si abondante et a pris une telle extension qu'il a fallu la subdiviser en plusieurs catégories.

Sous le nom de « Variétés », elle vulgarise certains faits scientifiques, industriels ou artistiques, traite les questions d'administration, de voirie, de salubrité et de moralité publique, etc. Elle se transforme en « Nouvelles » sous la plume d'écrivains habiles dont le talent original sait s'assujettir à un espace restreint. Etant de toutes les fêtes, mariages, baptêmes, dîners, bals, chasses, etc., le chroniqueur mondain est parfaitement renseigné sur tout ce qui se passe dans le monde élégant. Il est recherché et prôné par toutes les maîtresses de maison, heureuses et fières de lire dans les journaux, sous la rubrique « Mondanités », « Vie élégante », « Vie de Paris », le récit des fêtes qu'elles donnent, la description détaillée de leurs salons, de leurs toilettes et de leurs parures, et surtout les éloges discrètement flatteurs sur leur beauté, leur distinction et leur amabilité à l'égard de leurs invités. C'est à cette rubrique spéciale que peut s'appliquer la définition que M. Fonsegrive donne de la chronique : un babillage à l'usage des babillards pour fournir de l'esprit aux oisifs qui n'en ont pas et qui en ont besoin pour causer.

« L'échotier » a pour tâche de relater brièvement, dans une forme très littéraire, les petits événements mondains qui n'ont point assez d'importance pour nécessiter un article et que les lecteurs doivent pourtant connaître, pour être vraiment au courant de la vie parisienne. L'échotier se charge aussi de recueillir les

« nouvelles à la main » qui firent la célébrité d'Aurélien Scholl et dont la vogue semble avoir vécu.

La « critique théâtrale » a, dans la vie moderne, une importance considérable et, lorsqu'il est aimé du public, le journal, dans lequel il écrit, connaît, le jour où paraît son feuilleton, la fortune des forts tirages. On sait avec qu'elle avidité Paris achetait le « Temps », chaque dimanche, pour y lire le feuilleton de Sarcey, et avec quel empressement il continue encore à lire celui de son successeur, M. Adolphe Brisson. Mais de quelles qualités doit faire preuve un bon critique dramatique ! « C'est lui, disait Clovis Hugues, qui dore et dédore les étoiles, intimide Coquelin, fait trembler Sarah-Bernhardt, réprimande les auteurs, soupèse l'esprit, passe l'intrigue au fil de la phrase, déshabille les caractères, signale les trucs, blague les effets, rive les clous, pulvérise l'action, régente la scène du bout de sa lorgnette braquée, mène l'opinion, conseille les loges, avertit les fauteuils et pousse la toute-puissance jusqu'à gouverner le paradis. »

Les chroniques théâtrales de Catulle Mendès et d'Emile Faguet ont eu un très vif succès. Nozière, Henry Bidou, d'autres encore, sont très goûtés.

A côté du critique dramatique et du critique musical, il y a encore le « courriériste théâtral », qui tient le public au courant des petites nouvelles, des potins de coulisse, des pièces en répétition, des aspects de la salle les soirs de premières.

Le « chroniqueur sportif » prend, d'année en année, une importance plus grande dans le journalisme contemporain, alors que le « critique bibliographique ou littéraire » ne subsiste plus que dans quelques rares journaux, ayant gardé le souci des devoirs qui incombent au privilège qu'ils revendiquent, d'éclairer l'opinion publique.

Aujourd'hui les critiques littéraires sont généralement faites par les auteurs eux-mêmes qui les font parvenir aux directeurs de journaux avec un exemplaire de leur ouvrage et « l'assurance de leur confraternelle sympathie ».

Dans son « Cas de conscience littéraire », l'érudit bibliophile belge, M. Boghaert-Vache, dit à ce propos :

Il est d'usage que les éditeurs ou les auteurs adressent à la presse les livres nouveaux qu'ils publient. Les revues, les grands organes de la presse politique et les journaux qui se préoccupent des questions scientifiques, littéraires et artistiques, ont des rédacteurs chargés de rendre compte des livres reçus, ou bien ils répartissent ces livres, à fin d'examen, entre leurs collaborateurs ordinaires, suivant les connaissances spéciales de chacun de ces collaborateurs ; ils accueillent même volontiers, lorsqu'il s'agit d'ouvrages qui ne leur ont point été envoyés, mais qui ont une réelle importance, les articles rédigés à propos de ces ouvrages, par leurs rédacteurs attitrés, soit même par des écrivains ou des savants n'appartenant pas à la rédaction du journal. Une coutume généralement suivie attribue à l'auteur du compte-rendu, la propriété du volume dont il a fait la critique.

Certains journaux ont adopté pour règle de ne parler que des livres adressés directement au journal. Quelques-uns déclarent, en outre, en tête de leurs colonnes, que l'envoi d'un seul exemplaire ne donne droit qu'à une simple mention et que les comptes-rendus détaillés sont réservés aux ouvrages dont deux exemplaires sont mis à la disposition de la rédaction. Lorsqu'un journal reçoit ainsi deux exemplaires d'un livre nouveau, un de ces exemplaires reste la propriété de la direction. Enfin, il est admis que le journaliste désireux de rendre compte d'un ouvrage peut « demander » cet ouvrage à l'éditeur ou à l'auteur, sans manquer aucunement à la dignité professionnelle et en conservant intact son droit absolu d'appréciation ; c'est ce qui ressort notamment d'une polémique entre le critique E. Chesneau et le libraire Plon, de Paris, polémique dont on retrouvera les traces dans le « Figaro » des 12 et 16 mars 1865.

Les journaux politiques s'occupent peu de critique bibliographique, et les livres qui leur sont adressés risqueraient fort de n'obtenir tout au plus qu'une annonce banale, s'ils n'étaient accompagnés d'une note propre à faciliter la rédaction d'un article ou même d'un article tout fait. Aussi les éditeurs n'oublient-ils jamais de joindre cette note ou cet article aux exemplaires destinés à la presse.

Certaines maisons de librairie poussent la précaution jusqu'à réunir sur la même feuille trois articles de longueurs diverses,

afin que les journaux puissent faire leur choix d'après l'espace dont ils disposent au moment où l'envoi leur parvient.

Les comptes-rendus transmis ainsi à la presse sont faits d'ordinaire par un écrivain que l'éditeur charge habituellement de ce travail. Parfois aussi, ils sont la reproduction pure et simple du jugement d'une académie, de l'appréciation d'une revue, etc. ; ou bien ils sont faits par un ami de l'auteur, ou plus souvent encore, avons-nous dit, par l'auteur lui-même.

Ce dernier cas, beaucoup plus fréquent qu'on ne le pense dans le public — Charles Nodier appelait les comptes-rendus bibliographiques des « réclames d'éditeurs ou d'auteurs onze fois sur dix » —, prête aisément aux déclamations indignées ; mais dans l'état actuel de nos mœurs, ce serait se montrer bien sévère que de les condamner. « Dieu lui-même, disait un romancier, a besoin qu'on sonne les cloches pour lui ». En littérature, en art, il n'est permis d'être modeste qu'à ceux qui ont le droit de ne plus l'être. Cicéron ne priait-il pas son ami Atticus de faire lire ses productions nouvelles, lorsqu'il avait du monde à dîner, à la fin du repas, au moment où les convives étaient de bonne humeur et disposés à acheter l'ouvrage qui leur plaisait ?

VII

LE GRAND REPORTAGE

L'actualité. — Le reporter du « Fanal ». — Le « New-York Herald » et Stanley. — Les chiens sauveteurs. — Exploit d'un journaliste russe. — L'évasion de Padlewski. — Les correspondants de guerre. — L'expérience de la guerre russo-japonaise. — Dans les Balkans. — Les héros du journalisme.

Le « reporter » est un produit de la vie moderne. Se rend-on compte de la souplesse, de l'énergie, et souvent de l'héroïsme professionnel, qu'ont demandés à leurs auteurs quelques-uns des grands reportages modernes ? Et d'abord, se souvient-on seulement de tous les événements d'importance mondiale dont, au cours de ces trente dernières années — à ne parler que des faits intéressant les lecteurs français —, la curiosité publique surexcitée a été tenue au courant jour par jour, incident par incident, grâce au dévouement professionnel, à l'initiative hardie, à l'ingéniosité toujours en éveil de nos grands reporters : Crise du 16 mai et démission du président Mac-Mahon ; morts de Gambetta, de Victor Hugo, du président Carnot, du président Félix Faure, etc. ; attentat contre le tsar Alexandre II ; campagnes du Tonkin, de Madagascar, de Chine, etc. ; découvertes de Pasteur, de Curie, etc. ; démission du président Grévy ; assassinats dramatiques commis par de grands criminels, Pranzini, Vacher, Brierre, Houssard, Garnier, Bonnot, Lacombe, etc. ; l'affaire Schnœbelé ; incidents du Boulangisme et duel Floquet-Boulanger ; grève des mineurs de Carmaux, de Montceau, des ouvriers des ports et des inscrits maritimes de Marseille, des postes et télégraphes, des chemins de fer, des taxi-autos, etc. ; scandales du Panama ; expositions universelles de 1878, 1899, 1900 ; démission du président Casimir Périer ; voyage du tsar en France et revues de Châlons et de Béthény ; l'affaire

Dreyfus ; guerres turco-grecque, de Cuba, du Transvaal, russo-japonaise ; mission du capitaine Marchand et incident de Fachoda ; voyages en Russie des présidents Félix Faure, Loubet, Fallières ; incendies de l'Opéra-Comique, du Bazar de la Charité, du Théâtre français ; mort de Bismarck ; réception du président Kruger ; incident diplomatique franco-turc en 1901 et envoi d'une escadre française à Mytilène ; catastrophe de la Martinique ; affaire Humbert ; réunion du Conclave et élection de Pie X ; la tragédie serbe ; celle du Portugal ; l'attentat à Paris contre le roi d'Espagne Alphonse XIII ; les événements du Maroc ; catastrophes du « Iéna », de la « Liberté » ; celle du dirigeable « République » ; celle de nos sous-marins ; les premières évolutions des ballons dirigeables, puis des aéroplanes ; l'affaire Stenheil ; le cataclysme de Messine ; la campagne du Maroc, l'incident d'Agadir ; guerre italo-turque en Tripolitaine, guerre entre les turcs et les alliés bulgares, serbes grecs et monténégrins ; guerre entre les bulgares et ses anciens alliés ; conférence de Londres, traité de Bucarest ; voyages du président Poincaré en Angleterre et en Espagne ; etc., etc.

On voit, par cette nomenclature succincte, que le fait sensationnel, raison d'être des reporters, fleurit indistinctement dans tous les domaines de la vie sociale. Et l'on constatera, si l'on s'en réfère à l'exemple de ces dernières années, que la curiosité publique a été plus émotionnée par les exploits de criminels fameux ou par les scandales politiques que par les points culminants de notre histoire contemporaine.

On connaît la fantaisie de « Fantasio » sur le reporter moderne ; elle donne un exemple caractéristique de la déformation professionnelle produite par le souci du reportage, coûte que coûte, chez un arriviste de ce temps :

Devant une porte cochère, il s'arrêta. A droite de cette porte cochère, sur un écusson, se détachaient ces mots peints en noir et or : le *Fanal*, journal quotidien.

C'était là !

Le jeune Furet ne fut pas sans sentir un battement de cœur au moment où, après avoir gravi deux étages, il avança la main pour toucher

le bouton. L'heure était grave, en effet. Il surmonta pourtant son émotion, et pénétrant :

— Monsieur le rédacteur en chef? demanda-t-il à un garçon de bureau.

— Il est occupé.

— Je vais l'attendre.

— C'est que je ne sais pas pour combien de temps.

— N'importe ! Je resterai jusqu'à ce soir, s'il le faut.

Le garçon eut un haut-le-corps et, frappé sans doute de cette opiniâtreté, il fit un geste dans la direction de ce visiteur entêté, comme pour lui dire : Une minute et je suis à vous.

En effet, au bout de la minute demandée, il revenait disant :

— Monsieur peut entrer.

Le jeune Furet entra.

Le rédacteur en chef, assis derrière son bureau, lui avait lancé sur le seuil un regard qui n'avait rien de rassurant ; on sentait, dans ce regard, un homme habitué à relever le pont-levis chaque fois qu'un assiégeant se présentait avec un manuscrit dans la poche. Au coup d'œil, il ajouta, d'une voix qui n'était pas tendre, un « que désirez-vous » réfrigérant.

— Je désirerais écrire dans le *Fanal*, répondit le jeune Furet brûlant tout de suite ses vaisseaux.

— Ah !

Le rédacteur en chef posa sa plume du coup pour toiser le téméraire qui parlait d'entrer chez lui comme à la Bourse, sans même essuyer les pieds sur le paillasson.

Le jeune Furet ne broncha pas. Devançant au contraire toute objection :

— Je n'ignore pas les difficultés de l'entreprise ; permettez-moi pourtant de croire, Monsieur, que je pourrai vous être de quelque utilité.

Le rédacteur en chef hocha la tête.

— Voulez-vous me permettre, poursuivit Furet, de vous déduire mes raisons et de me présenter moi-même.

— Je vous écoute.

— Monsieur, afin de vous prouver ma franchise, je commencerai par vous avouer que mon éducation a été absolument négligée.

— Vous êtes le premier qui ne me laissez pas le temps de m'en apercevoir moi-même.

— Je sais tout juste l'orthographe et je ne réponds pas que ma copie ne donnera pas à rire aux compositeurs.

— Vous m'amusez.

— Le style est pour moi chose absolument inconnue.

— De mieux en mieux.

— Je ne me suis jamais connu aucune espèce d'imagination, et vous me demanderiez de trouver le sujet d'une nouvelle en un numéro, que cela me serait, comme on dit chez nous, aussi difficile que de prendre la lune avec les dents.

— Je devine, fit le rédacteur en chef, avec un sourire tant soit peu dédaigneux, vous avez la prétention de vous rattraper sur l'esprit et de faire la nouvelle à la main.

— Pas même, Monsieur, je ne fus jamais spirituel que je sache.

— Drôle de garçon, murmura le rédacteur en chef du « Fanal ».

— Monsieur, reprit le jeune Furet après une pause, je n'aurais jamais eu l'audace de me présenter devant vous s'il s'était agi de donner un successeur aux hommes de talent qui, pendant de longues années, ont illustré la presse dans tous les genres. En politique, je ne vois pas plus loin que le bout de mon nez ; les sciences sont de l'hébreu pour moi ; l'art et moi nous ne nous sommes jamais salués. Bref, je n'ai rien de ce qui fit célèbres les journalistes d'autrefois. Mais je crois être l'homme de ce journalisme de l'avenir, dont quelques échantillons timides se montrent à l'horizon.

— Ah bah ! continuez donc, opina le rédacteur en chef en ouvrant l'oreille.

Et il rapprocha un peu son fauteuil.

— Je n'ignore pas, Monsieur, que la presse va de plus en plus au reportage.

— En effet.

— Conséquemment, c'est dans ce sens que je me suis orienté.

— Vous êtes dans le train alors.

— Je l'espère.

— Mais, d'autres aussi ont eu la même pensée, et nous sommes encombrés de sollicitations.

— Je m'en doute ; mais, sans vanité, je crois que, parmi les solliciteurs, il en est peu qui puissent se prévaloir des mêmes titres que moi.

— Hum ! C'est un peu prétentieux.

— Cela en a l'air, mais permettez-moi de compléter ma présentation.

— Je permets.

— Tel que vous me voyez, continua Furet, je suis infatigable. J'ai passé trois nuits et trois jours sans me mettre au lit ; j'ai des jambes qui font trois lieues à l'heure, un estomac qui dîne quand il veut et comme

il peut, des yeux qui voient à quinze cents mètres ; en un mot, Monsieur, je puis, si cela vous agrée, être chez vous l'incarnation vivante du renseignement.

— C'est que j'ai déjà...

— Inutile d'achever, Monsieur. Ce que vous avez ne peut soutenir la comparaison avec ce que je vous apporte, moi. D'abord, je ne reculerai devant rien, rien, rien. Je forcerai la porte de l'illustration la plus soupçonneuse et je me fais fort de vous apporter sur ses habitudes les plus intimes tous les détails qu'il vous plaira de faire connaître à vos lecteurs. Tous, sans exception ! Si vous estimez qu'il puisse y avoir intérêt à savoir si le grand homme porte des caleçons de flanelle, je le déshabillerai. Oui, Monsieur, j'ignore encore comment je m'y prendrai pour cela, mais je vous donne ma parole que je le déshabillerai.

— Il est étrange, murmura de nouveau le rédacteur en chef.

— Le journalisme, vous êtes de mon avis, n'est-ce pas ? entre dans une phase de transformation absolue ; le public ne veut plus être ni charmé, ni moralisé, ni instruit, ni ému ; il veut être renseigné. En avant, en avant ! J'ai même des relations qui me permettront de vous donner, jour par jour, la liste exacte, avec noms et adresses, des gens qui auront été reçus par toutes les dames à la mode de tous les mondes... Qu'un beau crime me permette seulement de faire mes débuts et vous verrez ! Je vous aurai dans les deux heures l'histoire des victimes, la description de leurs plaies, le menu de leur dernier repas. J'irai jusqu'à dire aux lecteurs combien chacune d'elles pesait, si vous estimez que ce détail puisse faire monter la vente du numéro.

— Et l'assassin ? demanda le rédacteur en chef, visiblement intéressé.

— L'assassin ! Je le filerai nuit et jour ! Si on ne l'arrête pas, je deviendrai son meilleur ami. Il n'aura pas un autographe à me refuser. Je saurai s'il fume, prise ou chique ; s'il dort sur le dos ou sur le côté.

— Ah ! Ah !

— Ceci n'est rien ; j'entends reculer les limites du possible. Qu'une catastrophe se produise, je me ferai au besoin infirmier. Que dis-je ? J'obtiendrai, je m'y engage, j'obtiendrai du principal blessé qu'il vienne se faire amputer dans vos bureaux et vous pourrez offrir ce spectacle en prime à vos abonnés.

— Descendriez-vous dans une mine où aurait eu lieu une explosion de feu grisou ?

— J'y descendrai !

— Et les nouvelles de théâtre ?

— Les nouvelles de théâtre ! Je vous apporterai la scène principale de la pièce en répétition huit jours avant la première.

— Comment cela ?

— Je séduirai l'auteur.

— S'il résiste ?

— Un acteur.

— S'il résiste ?

— Le directeur.

— S'il résiste ?

— Le souffleur.

— Mais enfin s'ils résistent tous ?

— Il y a de l'effraction ! fit le jeune Furet avec élan.

C'en était trop.

— Jeune homme, dit le rédacteur en chef du « Fanal », vous m'étonnez et, cependant, je ne suis pas facile à la surprise. Vous comprenez, que dis-je, vous devinez votre époque. A dater de demain, vous êtes à moi.

— Merci.

En sortant, le jeune Furet entra chez un graveur : Monsieur, il me faut pour lundi, deux cents cartes sur ce modèle : J. Furet, homme de lettres.

Un reportage qui a causé en son temps une stupeur admirative dans tout le monde entier, fut l'exploit de Stanley envoyé par le « New York Herald » à la recherche de Livingstone. On sait de quelle héroïque façon le reporter américain s'acquitta de sa mission.

Plus tard, un autre reporter yankee, M. Stanhope, s'en fut à Hamburg, en pleine épidémie de choléra, pour y suivre et décrire la marche du fléau. Par zèle professionnel, il s'efforça de contracter cette terrible maladie, afin de donner à ses lecteurs des impressions vraiment vécues. Il n'y réussit pas, heureusement.

On se rappelle encore le match, désormais historique, de Henri Turot, alors au « Journal », contre Gaston Stiégler du « Matin », s'efforçant d'accomplir le tour du monde en un minimum de temps. Gaston Stiegler arriva bon premier, battant de très loin le record de Philéas Fogg, joie de notre enfance.

Un jour, un rédacteur du « Matin », journal qui a toutes les curiosités, voulut se rendre compte si les chiens terre-neuve

adjoints à la brigade fluviale créée par le préfet de police avaient une raison d'être et pouvaient offrir quelque secours en cas d'accident. Au mois d'octobre 1902, par un froid déjà très sensible, un de ses reporters piqua une tête dans la Seine et regagna la rive en nageant sous l'œil compatissant d'un des terre-neuve municipaux qui s'abstint soigneusement de se porter au secours du pseudo-noyé mais l'encouragea vivement par ses aboiements. Cette expérience que l'on aurait pu croire inutile a pourtant eu pour résultat de faire supprimer la brigade de sauveteurs à quatre pattes.

C'est encore un rédacteur du « Matin », M. Gaston Leroux, qui, parti à la rencontre de l'expédition Nordenskjold, passa huit jours en mer avec les explorateurs polaires et fit un récit magnifiquement coloré des épreuves endurées par les courageux savants dans leur hivernage au Pôle-Sud.

A ce journal revient aussi, sous la plume de M. Mouthon, la découverte de l'escroquerie Humbert, la plus grande du siècle. On sait enfin le rôle de ce journal et ses reportages au moment de l'affaire Stenheil.

Un autre grand quotidien, le « Journal », eut, lui aussi, des exploits à enregistrer : c'est ainsi, par exemple, que M. Jacques Dhur fit gracier le pharmacien Danval et alla le chercher jusqu'au bagne pour le rendre à sa famille.

Mais cette ingéniosité dans la préparation, cette hardiesse dans l'exécution des grands reportages, ne sont point l'apanage des journalistes français et américains. Au moment de la guerre russo-japonaise, un journaliste russe, M. Kraievsky, accomplit un exploit sans précédent. Durant deux mois, il visita les principales villes du Japon et, risquant à tout instant sa vie, il réussit à remplir la mission dont il avait été chargé par son journal le *Rousskoie Slovo*.

La conversation suivante, qui avait eu lieu entre le rédacteur en chef de ce journal et M. Kraievsky avant son départ de Moscou, nous renseignera sur le but de cette mission et les conditions de sa réalisation :

— J'ai à vous faire une proposition, à laquelle je vous prie de bien réfléchir.

— Je vous écoute.

— Il s'agit d'envoyer un correspondant chez notre ennemi. Il aurait à visiter tout le Japon, à voir ce qui s'y passe et, à son retour, à nous dire toute la vérité, en témoin oculaire.

— Ce serait intéressant.

— Voulez-vous vous charger de cette mission ?

Kraievsky réfléchit deux secondes et dit simplement :

— Oui, avec plaisir.

Quand le rédacteur en chef fit allusion aux risques de l'aventure, le correspondant le pria de parler plutôt du plan du voyage.

— Soit ! Quand pensez-vous partir ?

— Je serai prêt dans une demi-heure.

— Ecoutez, dit encore le rédacteur en chef qui hésitait à envoyer presque à la mort ce jeune homme de trente ans, vous avez fait le tour de l'Europe, vous avez vécu à Shanghaï, à Singapoor, à Kharbine, à Moukden, à Port-Arthur... Le hasard d'une rencontre...

— Certes, cette entreprise n'est pas sans danger, mais elle a son charme.

Ce danger consistait simplement à être pris pour un espion et à être pendu, sans autre forme de procès. Il est vrai — et cela explique son esprit de décision — que M. Kraievsky a vécu longtemps parmi les Anglais et les Américains ; il en a gardé même jusqu'à l'aspect extérieur.

Deux jours après cette conversation, le 18 septembre, il part de Moscou. Le 28, il télégraphie de New-York : « Arrivé. Suis les instructions ». Celles-ci étaient de se transformer en Américain : noms, papiers d'identité, vêtements, linge, etc. Le 22 octobre, il est à San-Francisco. Ce n'est plus Kraievsky mais Sir Percy Palmer. Et si quelques curieux lui avaient demandé quels étaient ses parents en Amérique, il aurait répondu :

— Les Palmer sont originaires de Pensylvanie. Mon frère James y possède une fabrique.

Et si même on avait télégraphié à James Palmer, celui-ci aurait répondu en toute conscience :

— Oui, j'ai mon frère Percy qui voyage souvent en Orient, mais je ne suis pas en correspondance avec lui.

Le 25 octobre, M. Percy Palmer part donc sur le paquebot *China* de San-Francisco et, dix-huit jours après, il aborde les côtes du Japon. Il n'est pas reconnu. Suivant les signes convenus, il télégraphie de Yokohama à Londres, à un ami de son journal : « Arrived Palmer ». Un journal russe recevant du Japon un télégramme de son correspondant pendant la guerre, on conviendra que ce n'est pas banal.

Le 17 novembre, nouveau télégramme, cette fois de Tokio même, et plus rassurant encore : « Passed Palmer ». Il disait, en langage convenu, que tout marchait à souhait et que M. Palmer est pris partout pour un touriste américain. Huit jours après arrive une dépêche de Nagasaki : « Compliments Palmer ». Cette fois, c'est le triomphe complet. La dépêche voulait dire, en effet : « La mission est entièrement remplie. »

M. Palmer visita ensuite d'autres villes japonaises, observa, examina tout en détail et, après deux mois de séjour, s'en revint tranquillement à San-Francisco, où il débarqua le 31 décembre. Aussitôt, sur la terre américaine, M. Palmer disparaît, et à sa place reparaît M. Kraievsky correspondant du « Rousskoie Slovo », auquel il télégraphia le même jour : « San-Francisco 21 décembre. J'ai séjourné à Yokohama, Tokio, Simonosaki, Nagasaki, Matsouyama. J'ai photographié les prisonniers russes. J'ai visité les hôpitaux, les forteresses, les troupes. J'ai assisté aux meetings. J'ai interviewé des dignitaires japonais. J'apporte un grand nombre de photographies. Je retourne en Russie. Kraievsky ».

Un autre reportage peu banal fut celui que fit pour l' « Eclair » M. Georges de Labruyère.

Un jour, à Paris, retentit comme un coup de tonnerre l'affaire Padlewski. Un matin de novembre 1890, le général russe Séliverstoff était ramassé, une balle dans la tête, râlant sur le tapis de sa chambre, à l'hôtel de Bade. L'enquête démontra que l'assassin était un nihiliste russe, Stanislas Alexandrof Padlewski, qui s'était introduit dans la chambre du général, ancien ministre de la police russe, sous le prétexte de solliciter sa souscription à une œuvre de bienfaisance. En réalité, Padlewski était délégué par le comité

révolutionnaire pour exécuter le général Séliverstoff, qui avait fait arrêter une anarchiste de Moscou, Sophie Gunsbourg. Padlewski, ayant rempli sa sinistre mission, disparut sans laisser de traces.

Quinze jours passèrent, durant lesquels les limiers de toutes les polices européennes filèrent de faux Padlewski de capitale en capitale. Puis subitement, coup de théâtre : le journal « l'Eclair » publie une édition spéciale avec cette manchette : « Comment j'ai fait évader Padlewski ». L'article est signé : Georges de Labruyère.

Le soir du crime, une dame, soigneusement voilée, était venue à la rédaction de l' « Eclair » révéler que le meurtrier était caché chez Mme Duc-Quercy ; elle affirmait que le crime était exclusivement politique, et elle suppliait qu'on aidât Padlewki à passer la frontière. L'affaire était tentante ; quel superbe article à écrire si le coup réussissait !

Un des rédacteurs présents, M. Georges de Labruyère, s'offrit à l'essayer. On simule un duel qui doit avoir lieu à l'étranger dans le Tyrol autrichien ; la presse insère les communiqués à ce propos, et voilà qu'on se passionne pour cette affaire d'honneur aux dessous mystérieux.

Padlewski, muni de papiers en règle, se rend en voiture à la cité d'Antin où l'attend Labruyère, et en route pour la gare de Lyon. Convenablement emmitouflé, et peut-être un peu maquillé, Padlewski s'installe dans le sleeping à côté du reporter. On peut supposer que les deux hommes ne dormirent pas beaucoup. Enfin, voici Modane ; c'est la frontière avec les douaniers et les gendarmes français et italiens.

Payant d'audace et afin de détourner les soupçons possibles, Labruyère se nomme et présente son compagnon de voyage au commissaire spécial et au chef de gare :

— Le docteur Wolff, qui veut bien m'assister dans mon duel.

Ces messieurs sont enchantés de voir de près les héros d'une aventure dont tous les journaux s'occupent et tout le monde déjeune et fraternise au buffet de Modane. Enfin, le train repart ; les deux voyageurs brûlent Turin et Bardonêche, puis arrivent à Trieste où Padlewski s'embarque pour l'Amérique. Deux jours

après, le récit de cette extraordinaire odyssée paraissait dans l' « Eclair », on devine avec quel succès.

Georges de Labruyère fut traduit devant les tribunaux qui le condamnèrent à treize mois de prison. Il fut d'ailleurs libéré six semaines après.

Nous venons de mentionner quelques faits de reportage qui sortent quelque peu de l'actualité courante. A côté des auteurs de ces records sensationnels, il convient de placer les correspondants de guerre dont l'audace s'est décuplé dans ces dernières années — nous l'avons vu par l'exemple du journaliste Kraievsky — et dont l'importance augmente chaque jour, car on ne s'est jamais tant battu que depuis que le pacifisme est bêlé par tant de voix moutonnières.

C'est devenu maintenant une nécessité pour tout grand journal qui se respecte d'avoir des correspondants spéciaux qui suivent, sur place, les opérations des armées en campagne.

En général, ces correspondants sont accrédités, par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur et du ministre de la Guerre, auprès d'un Etat-Major d'armée et peuvent suivre cet Etat-Major dans ces déplacements. Ils sont munis d'une carte d'identité visée par le chef d'Etat-Major et parfois aussi d'un brassard ; il en est de même du domestique dont chacun d'eux est autorisé à se faire accompagner.

Les difficultés de ce reportage sont extrêmes et incessamment renouvelées. Le courage déployé en maintes circonstances par les correspondants de guerre mérite d'être particulièrement signalé.

Les types de professionnels dans ce genre sont le Jolivet et le Blount, de Michel Strogoff. Dans la réalité, les héros de Jules Verne abondent.

Nombreux sont ceux qui se sont entendu répondre flegmatiquement que le fil était coupé, même avec le télégraphe sans fil. On constituerait avec ces reporters de choix une intéressante catégorie de physionomies et on y compterait, d'ailleurs, bien des blessés et même des morts. La prise de Karthoum par les troupes anglaises coûta la vie au correspondant du « New York Herald »,

Hubert Haward, fils du comte de Carlisle, tué par un obus au moment où il prenait des notes. Les balles des Derviches blessèrent grièvement deux autres correspondants.

M. Brinder, reporter d'un journal autrichien, suivait les opérations militaires près de Volo, pendant la guerre entre turcs et grecs, lorsque ces derniers l'arrêtèrent et voulurent le fusiller comme espion.

Pendant la même campagne, à la bataille de Demokos, M. Giachêtu, correspondant de la « Tribuna », fut gratifié d'une balle turque.

Durant la guerre russo-turque, Yvan de Woestyne et Dick de Lonlay ne quittèrent pas l'armée turque et subirent les fatigues et les dangers des batailles. Paul Bourde et Paul Bonnetain firent toute la campagne du Tonkin. Un reporter français, Seguin, a été massacré lors de l'expédition en Tunisie.

Parmi de remarquables figures de reportage anglo-saxon, M. Knight se signale lors de l'expédition de Madagascar. Il travaillait pour le « Times ». Au prix de ruses extraordinaires, il parvint à déjouer la surveillance des croiseurs français et à aborder furtivement sur la grande île malgache. Il gagna ensuite Tananarive par une route de sept cents kilomètres, infestée de pirates. Arrivé à ses fins, non sans avoir risqué sa vie cent fois, M. Knight put renseigner son journal, en dépit de l'Etat-Major français qui avait refusé de laisser pénétrer un de ses correspondants à Madagascar.

Pour faire parvenir à son journal des informations sur les Hovas et sur les troupes françaises, le reporter anglais eut recours aux subterfuges les plus ingénieux. Ses correspondances, écrites sur du papier pelure, étaient dissimulées dans les morceaux de bambous qui servent, aux Malgaches, de tabatières, et ensuite portées à la côte par des émissaires transformés pour la circonstance en marchands de sel ou de tabac.

L'aventureux reporter du « Times » essaya de refaire ce coup hardi et d'aller exercer son métier de spécial correspondant au milieu des insurgés cubains ; mais, cette fois, il fut arrêté par les autorités espagnoles et le téméraire Anglais dut renoncer à l'entreprise.

Le journalisme français est capable de tels efforts et le prouve en toute occasion. On a vu M. Gaston Stiégler, du « Matin », faire le tour du monde dans des conditions extraordinaires ; M. Ludovic Naudeau, du « Journal », suivre du commencement à la fin, et de très près, la guerre russo-japonaise. M. Georges Bourdon, du « Figaro », eut une mule blessée sous lui pendant une reconnaissance à Casablanca.

Les dangers courus sont de tous les instants ; mais qu'importe au bon reporter ! Au crépitement des balles, parmi les inconfortables situations, il fera sa copie, la colorera de bonne humeur et de pittoresque, et l'enverra dare-dare à son journal. Et ce sera fort heureux si le lecteur assidu, en ouvrant sa feuille quotidienne, ne s'exclame pas : « Mon Dieu, que ce rédacteur est assommant ! »

Cette institution quasi-officielle des correspondants de guerre des journaux n'est pas sans présenter des dangers pour les pays auprès desquels ils sont accrédités. Le reporter est, par nécessité, d'une curiosité toujours en éveil ; il considère comme son premier devoir de renseigner complètement et rapidement son journal. Cette préoccupation est susceptible de lui faire perdre de vue les inconvénients que peut entraîner l'excès de son zèle professionnel. Aussi, beaucoup de généraux sont-ils partisans de la suppression totale des correspondants à la suite des armées. Ils se rappellent quelles conséquences fâcheuses les indiscrétions irréfléchies d'une partie de la presse française eurent, en diverses circonstances, au cours de la guerre franco-allemande.

Le 22 août 1870, le maréchal Mac-Mahon quittait le camp de Châlons à la tête d'une armée de 140.000 hommes et marchait d'abord sur Reims, puis sur Montmédy, dans le but d'effectuer sa jonction avec l'armée de Bazaine qui devait, de Metz, se diriger sur le même point.

Les 3e et 4e armées allemandes (au total 230.000 hommes), ignorant ce mouvement, quittaient à la même date la ligne de la Meuse et marchait sur Châlons.

Le 25 août, leur avant-garde avait atteint la Marne à Wassy et

à Vitry, et la marche vers l'ouest devait continuer le lendemain, lorsque l'Etat-Major allemand, qui faisait saisir tous les documents trouvés dans les bureaux de poste, fut informé, par la lecture de journaux français, du mouvement de l'armée de Mac-Mahon. Le même soir, un télégramme adressé de Londres au roi de Prusse, reproduisant une information du « Temps », achevait d'éclairer les généraux allemands en signalant que Mac-Mahon cherchait à faire sa jonction avec Bazaine.

Aussitôt, la marche des 3e et 4e armées allemandes sur Châlons et Paris est suspendue ; ces deux armées convergent à droite pour se diriger vers le nord. Du coup, le 5e corps français, formant l'aile droite de Mac-Mahon est surpris et écrasé le 30 août à Beaumont ; les troupes allemandes qui cernent Metz resserrent leur surveillance afin d'interdire à Bazaine l'accès des routes du nord-ouest, et l'armée de Châlons, réduite à ses seules forces, est enveloppée et détruite à Sedan.

Le général russe Martinow, dans un ouvrage ayant pour titre : « Quelques leçons de la triste expérience de la guerre russo-japonaise », signale les inconvénients graves, qui résultaient pour l'armée russe, de l'excessive liberté laissée aux correspondants de journaux et attachés militaires étrangers, et des facilités trop grandes dont ils jouissaient pour se renseigner : les troupes russes étaient toujours dénombrées avec précision et, parfois même, leur ordre de bataille complet était publié par les journaux allemands.

Des communications, qui, prises isolément, paraissent de peu d'intérêt, peuvent, réunies et comparées à d'autres faits, fournir des conclusions de la plus grande importance sur l'effectif, le groupement, l'état matériel ou moral et les projets d'une armée. « Avec la masse de gens qui flânaient inoccupés dans nos Etats-Majors, dit ailleurs le général Martinow, il était difficile de conserver un secret quelconque. Les plans des opérations futures étaient ouvertement discutés, jusque dans les buffets des gares, à Liao-Yang et à Moukden ».

Il n'en était pas de même du côté japonais. Les journalistes, en petit nombre, dont la présence était tolérée, ne devaient, sous

aucun prétexte et sous peine d'expulsion immédiate, circuler isolément. On en formait un groupe dont la conduite était confiée à un officier avisé qui les menait où il le jugeait à propos et ne leur faisait voir que ce qui pouvait, sans inconvénient, être vu.

On procédait d'ailleurs, d'une façon analogue, à l'égard des attachés militaires étrangers.

En outre, les lettres et télégrammes expédiés par les correspondants à la suite des armées japonaises étaient passés au crible de la plus rigoureuse censure. La plupart du temps, on leur permettait seulement de transmettre, dans leur style propre, les rapports officiels sur les victoires.

Et non seulement ce fonctionnement sévère de la censure a permis aux Japonais de dissimuler d'une manière complète bien des données importantes, mais il leur a servi plusieurs fois à propager intentionnellement des nouvelles inexactes dans le but de favoriser leurs opérations. C'est ainsi que l'effectif de l'armée du général Kuroki a constamment été très exagéré, ce qui a exercé une sérieuse influence sur les mesures stratégiques prises par le commandement russe. En juin 1904, à Fen-Ilian-Tchen, alors que l'armée de Kuroki ne comptait pas en réalité plus de soixante mille soldats, les Russes l'ont toujours cru forte de cent mille hommes et les journaux européens, sur la foi de leurs correspondants, lui en attribuaient cent cinquante mille !

En cette matière, comme en plusieurs autres, les Japonais nous ont donné, au cours de la guerre 1904-1905, des enseignements dont nous ferons bien de tirer profit. Si, dans nos campagnes futures, des journalistes français ou étrangers sont autorisés à suivre les opérations de nos armées, ils devront être en nombre très restreint et soumis à la même discipline et à la même surveillance que celle instituée par l'Etat-Major japonais. La censure, solidement organisée et rigoureusement appliquée, ne devra laisser passer que des nouvelles vraies ou fausses, dont la divulgation sera indifférente ou même utile au succès de nos armes.

C'est d'ailleurs ce qu'ont admirablement compris et exécuté les bulgares dans leur guerre avec les turcs. « Quatre murs de préau

de prison ; au milieu, un monsieur triste qui regarde une carte d'Etat-Major ; au-dessous cette légende « correspondant de guerre » : voilà comment un journal figurait la situation des journalistes accrédités auprès des armées bulgares !

Dans son livre « De Sofia à Tchataldja », M. René Puaux, correspondant de guerre du « Temps » dans les Balkans, explique en quoi consiste la prison réservée, dans les armées modernes, aux correspondants de guerre. Cette prison n'est pas une enceinte fortifiée : c'est pis. C'est d'abord une censure impitoyable. C'est ensuite le nombre de journalistes qui annihile les possibilités d'envois, quand ces possibilités existent. C'est enfin la nécessité de l'action primant légitimement, aux yeux de ceux qui agissent, la nécessité de l'information destinée à ceux qui n'agissent pas. Il en résulte, dit M. André Tardieu, dans l'article du « Temps » qu'il a consacré au livre de son confrère, qu'aujourd'hui un correspondant de guerre ne voit plus du tout — pas plus que le Fabrice de Stendahl — et que surtout, si habile qu'il soit, il ne peut pas raconter tout ce qu'il voit. »

L'OPINION

JOURNAL DE LA SEMAINE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

SIXIEME ANNEE. SAMEDI 11 OCTOBRE 1913 NUMERO 41

COMMENT LES ALLEMANDS REPRÉSENTENT LA LÉGION

(IMAGES ET TEXTES ORIGINAUX)

par M. André FRIBOURG

La campagne contre notre légion devient chaque jour plus violente en Allemagne ; nous nous trouvons aujourd'hui en présence d'un mouvement parfaitement organisé dont les conséquences peuvent être extrêmement graves puisque nos adversaires ne prétendent à rien de moins qu'à nous imposer la suppression d'un corps de notre armée.. Il y a huit jours, j'étudiais ici même la formation de la première légion étrangère en 1792 ; dans huit jours, j'essaierai de montrer les raisons de l'attaque allemande, ses résultats, ce qu'est la légion de 1913 et ce que

. . . Wir begaben uns direkt nach der Gendarmeriestation . . .

LE RACOLAGE

valent les arguments allemands qui en contestent l'existence légale ; par ce présent article, je souhaite donner quelques précisions sur la campagne menée actuellement là-bas.

Il s'agit bien d'une campagne méthodiquement organisée. Il existe tout d'abord une *Ligue allemande de préservation contre la légion étrangère* (Deutsche Schutzverband gegen die Fremdenlegion), fondée à Munich, présidée par le prince Hermann Sayn-Wittgenstein et qui a publié dans la *Frankfurter Zeitung* du 4 février 1913 un appel à « l'Allemagne, peuple des poètes et des penseurs qui marche à l'heure présente à la tête des nations comme peuple de civilisation (Kulturvolk) ». — Au début du mois de septembre, la *National Zeitung* fit une enquête auprès d'un certain nombre de députés au Reichstag sur les moyens à employer pour mettre fin aux enrôlements dans la légion. Dès le 4 septembre, elle publiait des réponses assez violentes. M. Bassermann, chef du parti national-libéral, déclarait : « ...On doit s'efforcer en Allemagne de multiplier les associations destinées à combattre la légion. Ces associations doivent considérer comme leur première tâche de rassembler des documents contre la légion et d'en faire un tri, puis d'in-

. . . darauf schlug er ihn einigemale mit einer dünnen Eisenstange auf die Schienbeine, die Knice und Hände . . .

BASTONNADE

sister auprès du Gouvernement de l'Empire et du Parlement sur la nécessité d'une action législative afin de préparer le terrain aux lois à venir... »

Les adversaires de la légion usent de deux armes contre elle : la conférence, la brochure et le livre.

Des tournées de conférences ont été entreprises dans tout le pays.

Les conférences sont faites en général dans une salle

VIII

LA CONSTRUCTION DU JOURNAL

La salle de rédaction. — L'imprimerie. — L'encre. — Le papier. — Le prote. — Balzac, imprimeur. — Les « typos ». — Coquilles, bourdons et bourdes, mastics. — La « dernière heure ». — Les machines à imprimer. — La linotypie. — Les journaux illustrés. — Le « Magasin pittoresque » et M. Charton. — Gravure sur bois et galvanoplastie.

La salle de rédaction offre trois aspects absolument différents selon l'heure de la journée.

Avant l'arrivée des rédacteurs, pendant les quelques instants qui s'écoulent entre le journal de la veille et le commencement de la besogne pour le journal du jour, elle respire l'ordre et la propreté. C'est une grande salle sans particularité, un bureau d'administration quelconque. Mais les murs, dans certains journaux tout au moins, dénotent le caractère de ceux qui l'occuperont tout à l'heure. De-ci de-là, une découpure collée. C'est le bêtisier universel. Ce musée mural est parfois très amusant ; les « lapsus calami » fameux y sont accrochés. On y retrouve les phrases des feuilletons de Ponson du Terrail : « Une porte qui s'ouvrit brusquement lui ferma la bouche » ; « Il se promenait les mains derrière le dos en lisant son journal » ; « Ah, ah ! dit-il en portugais... », et bien d'autres tournures cocasses découpées principalement dans la rubrique des faits divers.

Dès l'arrivée des rédacteurs, la salle de rédaction s'anime ; les paquets de journaux posés sur la table sont dépliés, puis lacérés à coups de ciseau et jetés au hasard ; des papiers se froissent, des découpures jonchent le sol. Des volumes sortis des bibliothèques traînent maintenant un peu partout. Chacun s'agite, court à la

recherche d'un document, taille, griffonne, colle, expédie sa « copie » par le monte-charge. C'est le moment de plein travail : les uns viennent ; les autres s'en vont ; on cause, on fume, on discute. Les nouvelles du dehors, portées par ceux « de la ville », ou arrivées par la courrier ou par les agences, circulent, accrochent des réflexions, des commentaires. Toutes les rumeurs du monde se croisent dans cette salle, allant de l'un à l'autre, chacune à son destinataire. La besogne se répartit et cela dure jusqu'au moment de l'édition, dans une animation qui va croissante de minute en minute. Voici le « coup de feu » ! On travaille dans une hâte fébrile : les instants sont comptés. Chacun a ses heures de limite pour l'envoi de sa copie ; aucun retard n'est admissible. De temps en temps, on jette un regard inquiet sur l'horloge. Diable ! il y a une minute à rattraper : les plumes grincent plus rapides ; les pattes de mouche sur les feuillets se font moins lisibles. Pauvres « typos » qui devront tout à l'heure déchiffrer ces hiéroglyphes, y mettre la ponctuation oubliée dans la hâte de « pondre la copie », rétablir sur ses pieds une phrase dont le verbe ou un mot essentiel est resté au bord de la plume !

Le journal est tiré. Plus personne à cette heure dans la salle de rédaction. Pénétrons-y avec le garçon du bureau qui va avoir la lourde tâche de remettre tout en ordre.

C'est un désordre invraisemblable : dictionnaires, atlas, annuaires, bottins, traînent partout, abandonnés dans la position où ils ont été utilisés ; les journaux éventrés jonchent le parquet et, au milieu de tout cela, une atmosphère irrespirable, surchauffée, empuantie de la fumée des pipes, des cigares et des cigarettes. Vite un peu d'air et un coup de balai salutaire !

Les livres refermés reprennent leur place dans les bibliothèques. Les journaux dont on garde les collections sont assemblés, repliés, remis avec leurs blessures dans les caisses où ils retrouvent leurs frères de la veille. Il faut se hâter, car déjà, au dehors, de nouveaux faits se passent que, tout à l'heure, il faudra noter pour l'édition du jour. Le travail est à peine fini qu'il recommence. Le courrier arrive, les journaux s'empilent de nouveau sur les tables, la correspondance est distribuée dans les boîtes

Quatrième Année N° 1119 — Dimanche 7 Septembre 1919

★ La Démocratie ★

ABONNEMENTS

DIRECTEUR : MARC SANGNIER

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Pour la propreté de nos casernes

[illegible]

Menacés d'un lock-out, ils déclarent la grève

L'AGITATION PRÉVAIT A DUBLIN

[illegible]

LE CHRIST DES ANDES

La statue du Christ [illegible] à la Paix à la Mage

Plus de retraites rouges

LES [illegible] DÉSERTENT

[illegible]

Geste de politicien

[illegible]

SINISTRES

Un incendie fait 150 victimes

Un incendie causé par 2.000 pétroleuses

LA QUESTION D'ORIENT

[illegible]

AU JAPON

Attentat contre le directeur des affaires politiques

[illegible]

Révolution à St Domingue

[illegible]

A propos de la tragédie de Lunel

Le romanichel a deux pays : le sien et puis... la France

[illegible]

Libres propos

[illegible]

ÇA ET LÀ

[illegible]

aux lettres ; la besogne s'accumule à nouveau. Le rocher de Sisyphe vient de dégringoler de sa montagne. A peine le dernier coup de balai donné, les premiers arrivés sont là. La vie de la salle de rédaction n'a cessé qu'un instant, elle renaît. Entre ses quatre murs se prépare déjà le journal du lendemain, cependant que les premiers lecteurs achèvent à peine de lire celui du jour.

Voyons, maintenant que la copie est prête, comment et par quels procédés elle deviendra ce journal de quatre, six ou huit pages, et même plus, qu'on enverra sous bande à l'abonné, qu'on portera dans les kiosques ou que les vendeurs crieront sur les boulevards.

En premier lieu, quelles matières premières sont employées pour obtenir ce résultat ? Deux : l'encre et le papier.

L'encre d'imprimerie, dont la maison Ch. Lorilleux et Cie, de Paris, est aujourd'hui le fournisseur mondial, est composée de noir de fumée, d'huiles minérales résineuses et d'un siccatif énergique nécessité par le peu de temps qui doit s'écouler entre l'impression et le pliage du journal.

Il est nécessaire aussi que le mélange d'huile et de noir de fumée soit parfaitement malaxé et broyé, tout en gardant sa consistance, de manière à se distribuer très également et très rapidement sur les rouleaux des machines modernes qui travaillent à une allure vertigineuse.

Voici déjà quelques années que l'on s'est efforcé d'obtenir des encres grasses de couleur à des prix abordables, et l'on est arrivé, pour des périodiques, comme les suppléments du « Petit Journal » et du « Petit Parisien », à employer un encrage en couleur dont le prix est sensiblement égal à l'encrage en noir.

Rendons pourtant aux encres du passé cette justice que l'impression obtenue avec elles était beaucoup plus durable que celle de nos journaux actuels ; on est surpris de constater la netteté, la vigueur d'impression des premiers elzévirs, par exemple, à côté d'un exemplaire du « Corsaire » dont le texte a singulièrement pâli en moins d'un demi-siècle.

La matière première essentielle pour la confection du journal est évidemment le papier.

Aujourd'hui, c'est l'Amérique qui fournit presque la totalité du papier employé par la presse du monde entier. Tous les ans, on y coupe cent milliards de pieds de bois pour que les lecteurs de tout l'univers aient, chaque matin, en même temps que leur premier déjeuner, la petite feuille d'un sou qui leur apporte les nouvelles. Cependant, il ne pousse par an, aux Etats-Unis et au Canada, selon l'estimation du Bureau des Forêts, qu'une moyenne de trente à quarante milliards d'arbres ; la consommation est donc trois fois plus grande que la production. Un moment viendra sans doute où l'on devra chercher autre chose pour subvenir à l'effroyable consommation de papier exigée par la presse. Aussi commence-t-on à s'inquiéter très sérieusement de la crise probable du papier.

Cette pénurie en perspective est due notamment à la publicité, à cette publicité intensive que toute affaire américaine nécessite et qui a outré le format des journaux, leur volume, et développé leur tirage dans des proportions invraisemblables. Aux environs de 1870, il paraissait aux Etats-Unis, pour un seul habitant, 39 exemplaires de périodiques ; en 1871, ce chiffre s'est élevé à 41,2 ; en 1890, à 72,2 ; en 1900, à 103 ; en 1905, à 125.

Tout cela ne serait en rien si l'augmentation du tirage entrait seule en ligne de compte ; mais elle est presque insignifiante en comparaison du nombre des pages. Une statistique prise au Bureau de la presse des Etats-Unis nous dit que mille exemplaires d'un journal américain pesaient en moyenne : 91 livres (1) en 1880 ; 118, en 1890 ; 137, en 1900 ; 176, en 1905. Ainsi la progression, qui a été de 25 °/₀ de 1880 à 1890, de 16 °/₀ de 1890 à 1900, a passé de 1900 à 1905 — et pour une période de cinq ans seulement — à 28,5 °/₀.

Quant au nombre de pages, la moyenne pour les revues et les journaux, qui était de 4,4 en 1880, a sauté à 8,8 en 1905, soit le double.

Si nous nous souvenons que le nombre d'exemplaires a quintu-

(1) La livre anglaise est de 454 grammes.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 11 [illegible]

Le Numéro : CINQ Centimes

DIMANCHE [illegible] SEPTEMBRE [illegible]

DIRECTION & RÉDACTION
1, Rue de la Grange-Batelière, 1
(Angle du Faubourg-Montmartre)
PARIS
TÉLÉPHONE : 101-68

Les Bureaux sont ouverts aux lecteurs du journal

L'ÉVÉNEMENT

ALEXANDRE ISRAËL, Directeur.

ADMINISTRATION
1, Rue de la Grange-Batelière, 1
(Angle du Faubourg-Montmartre)
PARIS

ABONNEMENTS

	Paris	Départements	Étranger
1 mois	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 mois	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6 mois	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1 an	[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOS CHRONIQUEURS

Sic itur...

[illegible]

[illegible]

[illegible]

plé pendant ces vingt ans, il apparaît que les journaux américains absorbent une quantité de papier dix fois plus grande qu'en 1880.

La crise du papier n'épargnera pas l'Europe, car ce qui se passe aux Etats-Unis existe déjà sur le vieux continent, quoique dans des proportions moindres. Les journaux et magazines anglais ou allemands ressemblent beaucoup aux périodiques américains. Quelles réserves de bois résisteraient à un tel Minotaure ? L'Europe et l'Amérique réunies fabriquent annuellement environ 150 millions de kilogrammes de papier à écrire et un milliard et demi de papier pour livres et journaux.

Si l'on ajoute à cela 1.500 millions de kilos qu'exigent annuellement les papiers buvards et ceux à calquer et à filtrer, les papiers pour tentures et emballages, etc., on trouve pour ces deux continents une consommation annuelle de plus de trois milliards de kilos de papier ; et les trois continents, australien, africain et asiatique, viennent porter ce chiffre à plus de cinq milliards.

On cherche partout activement à faire du papier bon marché avec d'autres substances que la pâte de bois ; mais, bien que diverses solutions aient été étudiées, aucune ne paraît être en mesure de donner des résultats satisfaisants. Peut-être est-ce une erreur que de vouloir trouver de l'inédit en cette matière, alors surtout que la simple observation de ce qui se passe ailleurs, et notamment en Chine, nous montre la vraie route à suivre.

C'est de temps immémorial que l'on fabrique en Chine du papier avec la pulpe du bambou. Pour cela, les Chinois mélangent cette pulpe avec du coton et en font ce papier de Chine universellement estimé par les graveurs en taille douce. Or, si les forêts des Montagnes-Rocheuses s'appauvrissent, non seulement on rencontre des forêts de bambous dans toute la région intertropicale, mais encore on est parvenu à acclimater les bambusacées dans bien des pays à climat tempéré ; et l'on peut citer comme exemples les jardins du Château d'Heidelberg ; le Bamboo-Garden, de Kiew ; les plantations de M. Houzeau, de Lehaire, en Belgique ; et, surtout, le magnifique parc de Prafrance, dans le Gard, créé par M. Mazel, repris et continué depuis 1906 par M. Nègre.

Peut-on conclure que le bambou fournira un jour toute la pâte à papier dont nos petits-neveux auront besoin pour leurs journaux et pour leurs livres ? Il est certain, en tout cas, que le bambou se multiplie rapidement, qu'il s'accroît avec une vitesse extraordinaire (M. Nègre a constaté chez lui des accroissements allant jusqu'à 75 centimètres en 24 heures) et que, convenablement traité, il peut donner en pleine production jusqu'à 10.000 kilos de pâte à papier par hectare. Ajoutez à cela que son traitement mécanique et chimique est très simple ; qu'il donne un papier presque indéchirable, très aisé à blanchir ; qu'il est absolument opaque, plus épais et cependant plus léger que tout autre ; qu'il supporte à merveille l'impression, la gravure et les couleurs. En voilà plus qu'il en faut, ce nous semble, pour reprendre confiance.

On sait comment se traite la pâte de bois pour en obtenir le papier nécessaire à l'impression. On a pu voir fonctionner, à l'Exposition de 1889, les machines Dabray et de Meuer, et la bouillie liquide, versée par une longue gueule sur une toile mécanique, commencer à s'y prendre en pâte ; puis, la pâte se développer sur une boîte aspiratrice où se fait par en-dessous un vide relatif, laisser ainsi en un clin d'œil la plus grande partie de son eau, passer d'un même mouvement sur une série de cylindres qui la sèchent, la laminent, l'égalisent, affranchissent ses bords, l'enroulent comme un fil, l'embobinent sur de vastes mandrins. Les rouleaux ainsi obtenus peuvent avoir de trois à quatre mille mètres, parfois deux lieues.

Un illustré anglais, « The Graphic », annonçait récemment avoir reçu une des plus grandes bobines qui fussent jamais sorties d'une papeterie : elle mesurait 15 kilomètres de longueur sur 183 centimètres de largeur et pesait 2845 kilogrammes.

Bismark, propriétaire d'une usine près de Varsin, a été l'un des plus importants fabricants de papier en Europe.

Quelles sont les diverses opérations par lesquelles passe la « copie » des rédacteurs avant d'être reportée en caractères d'imprimerie sur le papier journal ?

QUOTIDIEN — 10e ANNÉE — N° 110

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Paris	20 fr	11 fr	6 fr
Départements	24 fr	13 fr	7 fr
Étranger	36 fr	18 fr	10 fr

TÉLÉPHONE : 270-50 et 270-51

LA FRANCE

Fondée en 1883 par Émile de Girardin

Rédaction et Administration : 99, Rue de Richelieu, Paris (2e)

Le Numéro : 5 Centimes

Le Numéro : 5 Centimes

PUBLICITÉ

Aux Bureaux de la « La France »
99, Rue de Richelieu, Paris
et Aux Agences, Cerf & Cie,
11, Place de la Bourse, Paris

Adresse télégraphique : MALFRANCE

RÉALISATIONS

M. Jaurès, dans son discours de Toulouse, reprochait à M. Caillaux d'avoir mal [illegible] les vastes problèmes [illegible]. Et, [illegible] M. Caillaux pour [illegible] de ne [illegible] pas [illegible] les [illegible] de la législature [illegible] [illegible] [illegible]

Ce sont évidemment les typographes qui font subir à cette copie sa première transformation.

Mais, d'abord, que de spécialités différentes sous le titre général de typographes, depuis le « prote » qui est, en quelque sorte, le directeur de l'atelier, jusqu'au pressier ou imprimeur, en passant par les paquetiers, le metteur en pages, etc.

A l'origine de l'imprimerie, le prote était en même temps un maître imprimeur et un correcteur ; il devait connaître le grec, le latin, l'hébreu, plusieurs langues vivantes, sans préjudice des sciences du temps. Le prote (du grec « Protos », premier) était alors une sorte de savant universel qui honorait grandement son art et son époque. De ce nombre furent le graveur Nicolas Janson, que Charles VII avait envoyé à Mayence pour y apprendre le nouvel art ; Alde Mannée, les Jantes, de Florence ; les Plantin, d'Anvers ; les Elzevir, de Leyde ; les Caxton, en Angleterre ; Guillaume Le Roy, Dolet, Didot, en France, etc.

Le prote a conservé de nos jours encore une partie de l'importance qu'il possédait dans la jeunese de l'art typographique ; l'imprimeur révolutionnaire Momoro dit de lui : « un prote est *primus inter pares*, le premier entre ses égaux ».

Immédiatement après le prote et les sous-protes viennent les paquetiers et les metteurs en pages.

Dans les « Illusions perdues », Balzac a décrit d'une manière très détaillée un atelier d'imprimerie de son temps. On sait d'ailleurs que Balzac — pour son malheur — fut quelque temps propriétaire d'une imprimerie sur la rive gauche.

Le rez-de-chaussée formait une immense pièce éclairée sur la rue par un vieux vitrage et par un grand châssis sur une cour intérieure. On pouvait d'ailleurs arriver au bureau du maître par une allée. Mais, en province, les procédés de la typographie sont toujours l'objet d'une curiosité si vive que les clients aimaient mieux entrer par une porte vitrée pratiquée dans la devanture, donnant sur la rue, quoi qu'il fallut descendre quelques marches, le sol de l'atelier se trouvant au-dessous du niveau de la chaussée. Les curieux ébahis ne prenaient jamais garde aux inconvénients du passage à travers les défilés de l'atelier. S'ils regar-

daient les berceaux formés par les feuilles étendues sur des cordes attachées au plancher, ils se heurtaient le long des rangs de casses ou se faisaient décoiffer par les barres de fer qui maintenaient les presses... ils donnaient sur une rame de papier trempée chargée de ses pavés, ou s'attrapaient la hanche dans l'angle du banc ; le tout au grand amusement des « singes » et des « ours ». Jamais une personne n'était arrivée sans accident jusqu'à deux grandes cages situées au bout de cette caverne qui formait deux misérables pavillons sur la cour, et où trônaient, d'un côté le prote et de l'autre le maître-imprimeur... Là était l'évier sur lequel se lavaient, avant et après le tirage, les formes, ou, pour employer le langage vulgaire, les planches de caractères ; il s'en échappait une décoction d'encre mêlée aux eaux ménagères de la maison qui faisait croire aux paysans venus les jours de marché que le diable se débarbouillait dans cette maison.

Depuis Balzac, les imprimeries ont bien changé : les moteurs à vapeur ou à gaz ont remplacé l'homme qui maniait jadis la presse à bras ; plus de « pressiers », plus « d'ours », mais un mécanicien.

Les typos qui travaillent dans les journaux ont une organisation très particulière. Ils s'associent en compagnies de dix, quinze, vingt, vingt-cinq, selon l'importance du journal qui les emploie, et travaillent aux mille de lettres composées.

Le comptable de l'entreprise est généralement le metteur en pages.

Entrons à l'atelier des typos et suivons la « copie » qui vient d'arriver de la rédaction, apportée par un apprenti, par un garçon de bureau, ou directement par un monte-charge. Le contre-maître s'en empare, la parcourt rapidement, ensuite la divise aux ciseaux et donne un ou plusieurs alinéas à chaque compositeur. Ce morceau d'article ainsi distribué se nomme une « cote ». Il est numéroté et porte le nom de celui qui doit le composer.

Voici les typos au travail. Il y a différentes sortes de caractères et, dans chaque sorte, plusieurs dimensions. Toutes les mesures typographiques sont ramenées à une base fixe, le « point ». Le point est une longueur égale au sixième de la ligne du pied de roi, soit, d'une manière plus moderne, au 26e d'un centimètre. La ligne a un certain nombre de points, l'interlignage aussi, les intervalles de même : on ne compte ici que par points.

LE NUMÉRO 20 CENTIMES

Pierre MORTIER
Directeur

RÉDACTION ADMINISTRATION
[illegible]

TÉLÉPHONE

GIL BLAS

Pierre MORTIER
Directeur

PRIX DE L'ABONNEMENT
[illegible]

ABONNEMENT

SOMMAIRE

[illegible]

Les œillères

[illegible]

Demain

LES ANGES
par
Anatole France

Echos

Les courses

[illegible]

Bien mieux

[illegible]

Les Journées parlementaires

[illegible]

Un mariage

[illegible]

Le peintre Dirks souriant

[illegible]

Le prisonnier récalcitrant

[illegible]

Une lettre de Pierre Loti au Prince héritier de Turquie

[illegible]

Pierre Loti

GIL BLAS, [illegible]

AU REICHSTAG

Les Armements allemands
suite de la discussion

[illegible]

Il y a des caractères de 5, de 6, de 7, de 8, de 9, de 10, de 12 points et au-dessus. Ceux généralement employés dans les journaux vont de 6 à 10 points ; le 8 est très utilisé.

La matière qui sert à fondre les caractères d'imprimerie est un mélange de plomb et d'antimoine. On projette ce mélange en fusion dans des matrices que vient rafraîchir immédiatement un jet d'eau fraîche. Il ne reste plus qu'à polir et régulariser les caractères et à les distribuer dans la « casse » au compartiment qui leur revient de droits.

La « casse » est une grande caisse plate en bois blanc, divisée en compartiments dans lesquels sont classés les caractères, que chaque typo a devant lui. Il y a cent-cinquante-deux divisions ou « cassetins » qui contiennent les caractères, non pas dans l'ordre alphabétique, mais selon qu'ils sont plus ou moins employés par l'ouvrier.

La « casse » est divisée en deux : le « haut de casse », le « bas de casse ». C'est dans le « bas de casse » que sont placées les lettres qui reviennent le plus souvent dans la composition. L'e muet possède le plus grand cassetin ; puis, viennent les minuscules d, a, b, l, n, o, s, etc. Le « haut de casse » contient les majuscules, les petites capitales, les lettres avec accent, etc.

Une casse spéciale, qui sert pour tout l'atelier, est affectée aux italiques et aux caractères droits. Chaque ouvrier s'y transporte avec son « composteur », dès qu'il rencontre dans sa copie un passage nécessitant l'emploi de ces caractères.

Le composteur est l'outil du typo. C'est un petit châssis de fer large à peu près de cinq centimètres et long de quinze à vingt. L'un des bords extrêmes est fixe : c'est contre lui que vient s'appuyer la première lettre de chaque ligne ; l'autre bord est mobile et comporte une vis de serrage. Selon qu'on l'éloigne plus ou moins avant de la fixer, ce bord mobile détermine la « justification » ou longueur de la ligne. Dans son livre sur « Le Journalisme », M. E. Dubief décrit d'une manière alerte et vivante le labeur du typographe. « Tantôt silencieux, tantôt sifflant un air, le typo promène sa main de la casse au composteur, du composteur à la casse. Et il va, il va, il grapille ! Et les petites lettres fines,

déliées, disciplinées, se rangent à côté les unes des autres. Voici déjà une ligne ! Vite une petite plaque de plomb, un interligne, pour la serrer d'un bout à l'autre ; vite, de l'autre côté de la plaque les lettres recommencent à se placer, à se semer, avec la même prestesse ! Elles se poussent, s'accumulent, s'alignent, sillons par sillons, enfilades par enfilades, comme les grains du laboureur, comme de petits soldats de plomb que ferait manœuvrer une fée. Il n'y a pas d'auteur, si sceptique fut-il, qui ne se soit émerveillé vingt fois à voir avec quelle dextérité les phrases de son texte, ses pattes de mouche hiéroglyphiques se transforment ainsi en beaux caractères, tous égaux, tous corrects, luisant à l'œil ».

Tantôt pour séparer les mots, tantôt pour donner aux lignes une largeur bien égale (celles des colonnes du journal), l'ouvrier égrène, de-ci de-là, de petites lames très minces, dites espaces, qui calent solidement la ligne, lui assurent la dimension juste, « justifient » ; puis, se faisant de chaque main une paire de pinces, il saisit par chaque bout, entre l'extrémité du pouce et l'extrémité de l'index, la matière ainsi composée et, toujours adroit comme un singe, sans déranger aucun caractère, sans rien « mettre en pâte », la transporte rapidement sur la « galée », sorte de composteur aux proportions plus larges placé près de lui.

Le composteur rempli de nouveau et de nouveau vidé, l'opération répétée cinq ou six fois, la galée pleine à son tour, le typo lie avec une ficelle le « paquet ». Ces paquets sont passés au fur et à mesure au metteur en pages, et celui-ci les dispose, les emmaganise sur un rang, de fonte douce qui était jadis une table de marbre et que, de son ancien nom, on continue à appeler le « marbre ».

Un article composé, que l'abondance des matières force à remettre à un autre numéro, c'est un article qui dort sur le marbre, et avoir de la copie sur le marbre quand on commence un numéro, c'est comme qui dirait avoir du pain sur la planche.

Un ouvrier habile, un bon « leveur », peut livrer ainsi jusqu'à 45 ou 50 lignes par heure. Mais la moyenne ordinaire est de 30 à 35 c'est-à-dire, en caractères du corps 9, de 1200 à 1500 lettres. L'homme en commandite qui est resté, pour une raison ou pour une autre, au-dessous de ce chiffre, payera une amende pour

Paris-Journal

Rédacteur en Chef : ANDRÉ VÉNDOST — Directeur Politique : FRANÇOIS DESBONDLE

8 BOULEVARD DES ITALIENS

5 centimes — 6 pages

Lettres à un Débutant

LA DERNIÈRE

La Note du Jour

ECHOS

LA TEMPÉRATURE

LES COURSES

Un baronnet meurt victime de l'éther

Langage

Paris habitable

Le Lycée Jules-Ferry

Montmartre, les artistes et les écrivains

chaque ligne de déchet. Ainsi le veulent les lois de la pige, de la vérification ; quant au produit des amendes, il sera mis à part et servira à acheter quelques bouteilles de vin ou de bière qui, pendant une courte interruption de travail, pendant la brisure réglementaire, entretiendront l'équipe en belle humeur.

Les typographes sont, avec raison d'ailleurs, très fiers du métier qu'ils font. Ils rappellent volontiers que Lamartine a nommé Gutemberg « le tribun de l'esprit humain » et que Béranger et Hégésippe Moreau commencèrent par composer les vers des autres avant d'écrire les leurs.

Lorsque chacun des typos a fini de composer sa cote, la copie rentre entre les mains du metteur en pages, qui n'a plus qu'à rassembler les uns au bout des autres les paquets de caractère jusqu'à ce que l'article soit complet. Puis, il passe sur la composition ainsi rassemblée un rouleau d'encre grasse, une feuille de papier légèrement humide que l'on plaque sur le papier à l'aide d'une brosse courte assez semblable à celles qu'emploient les frotteurs, et voici une « épreuve » toute fraîche, la première. Cette épreuve est tout de suite portée au « correcteur ».

Avez-vous songé quelquefois, dit M. Egger (1), à ces hommes laborieux qui, près des ateliers de composition et de machines d'imprimerie, relisent du matin au soir, et quelquefois durant la nuit, les épreuves d'un livre ou d'un journal ? Il leur faut suivre d'un œil attentif les moindres erreurs qui peuvent porter sur l'orthographe des mots, sur la forme des caractères, sur la ponctuation, sur le numérotage des feuillets et des pages, cela dans une variété presqu'infinie de sujets ; quelquefois soumettre à l'auteur lui-même des changements auxquels il n'a pas pensé, tenir sans cesse à la main la copie manuscrite, le dictionnaire de l'Académie qui fait autorité dans les typographies pour mainte question douteuse. Les yeux se fatiguent vite et la santé s'use à une telle besogne. Quelques-uns de nos modestes correcteurs sont de

(1) M. E. Egger, de l'Institut, professeur à la Sorbonne : « Histoire du Livre ».

véritables savants possédant plusieurs langues ou les éléments de plusieurs sciences. »

Un correcteur, M. Bautiny, a écrit sur le même sujet : « Le correcteur, par son caractère et par la nature de ses fonctions, est isolé, timide, sans rapports avec ses confrères, supporté plutôt qu'admis dans beaucoup d'ateliers typographiques. Le patron voit souvent en lui une non-valeur, parce que son salaire est prélevé sur les « étoffes » (différence entre le prix compté au client et le prix de revient) ; le prote, la plupart du temps, diminue le plus possible l'importance de ses fonctions. Le réduit le plus obscur et le plus malsain de l'atelier est d'ordinaire l'endroit où on le confine, et pourtant, qu'est-ce que le correcteur ? D'ordinaire, un déclassé, un transfuge de l'université ou du séminaire, une épave de la littérature ou du journalisme. Aujourd'hui, sans doute, les choses ne sont plus ce qu'elles étaient, il y a vingt ans. Un élément plus jeune, plus énergique, est venu s'adjoindre aux hommes timides ».

Le correcteur doit être sans cesse à l'affût de l'insaisissable et toujours renaissante « coquille » (substitution d'une ou plusieurs lettres à une ou plusieurs autres) et du malencontreux « bourdon » (oubli d'une ou plusieurs lettres). Il en est de légendaires, et même d'historiques.

Un « bourdon » fut, dit-on, l'une des causes de la guerre de Russie en 1812. Le « Journal de l'Empire », parlant de Napoléon et d'Alexandre, avait imprimé : « L'un des deux empereurs dominera l'Europe ». On s'aperçut après la guerre — il était bien temps ! — que le texte original, massacré par le typo, portait : « L'union des Empereurs dominera l'Europe. »

La « coquille » a causé des mécomptes tout aussi curieux et souvent plus amusants.

C'est d'abord Sièyes s'écriant dans un discours : « J'ai *adjuré* la République » et à qui on fait dire : « J'ai *abjuré* la République ».

N° 14 N°

Seul Journal quotidien paraissant à midi

Paris-Midi

DERNIÈRES NOUVELLES DE LA MATINÉE

Directeur : MAURICE DE WALEFFE

LE DRAME DE L'IMPASSE DU ROUET : NOTRE ENQUÊTE

La Coupe Gordon-Bennett à Reims

PARIS QUI CAUSE

CET APRÈS-MIDI

Gaumont-Palace

Billet de Midi

MAURICE DE WALEFFE

Le suicide à la mode

LES DEUX COUPES

La Coupe Gordon-Bennett se court aujourd'hui

A qui la Coupe Pommery : Guillaux ou Brindejonc ?

Agression mystérieuse

PETITS FAITS DE LA MATINÉE

DANS LES BALKANS

Vers une nouvelle guerre ?

La Serbie mobilise de nouveau

Des bandes macédoniennes attaquent des postes grecs

L'inauguration du pavillon de Bucarest

Le Drame mystérieux

Discussion sanglante

Dernières Heures Hippiques

Puis, voici le « Moniteur » qui appelle le grand chancelier Cambacérès « le grand *chandelier* de l'Empire ».

Un journal imprime que le roi Louis-Philippe, qui s'était *rendu* dans une forêt, s'y était *pendu*.

M. Guizot fronça les sourcils lorsqu'après un grand discours où il avait dit qu'il était au bout de ses *forces*, il lut, dans le compte-rendu du « Journal des Débats », qu'il était au bout de ses « *farces* ».

Pendant la maladie qui devait emporter le prince Jérôme, la presse publiait quotidiennement les bulletins des médecins. Un soir, la « Patrie », qui avait déjà annoncé « qu'un peu d'amélioration s'était manifestée dans l'état du prince », imprime : « le *vieux* persiste ».

Voici une histoire qui a eu pour théâtre un Grand Duché de Gerolstein quelconque : Un journal de l'opposition avait raconté que deux ministres, s'étant rendus auprès du souverain, avaient été jetés à la porte par celui-ci avec force coups de botte... quelque part ; aussitôt l'agence Havas de l'endroit fait passer dans la presse une note rectificative, qui court les salles de rédaction, avec une coquille de grande allure : « Un journal affirme que deux ministres auraient reçu du souverain des coups de pied quelque part ; il ne faut pas ajouter foi à cette nouvelle, car ces *brutes* sont dénués de fondement ». S'il en eut été bien ainsi, les deux ministres n'auraient pu, de toute évidence, recevoir les coups de pied à cet endroit ; mais c'étaient seulement les *bruits* qui étaient dénués de fondement !

Annonçant la mort de M. le comte de Bondy, ancien préfet, ancien pair de France, sénateur de l'Indre, le « Nouvelliste de Rouen » terminait ainsi sa note nécrologique : « En 1841, le comte de Bondy fut élevé à la *prairie*. »

Une personnalité étrangère, respectable à tous les points de vue, devait recevoir une délégation. Survient une indisposition qui fait différer la réception. Dès le lendemain, un journal imprimait : « M. X... n'a pu recevoir la délégation à cause du *rhum* qu'il avait pris la veille ». Il est à supposer que les typographes prirent quelque chose, eux, pour leur *rhume*.

Dans le domaine littéraire, il est des coquilles classiques. La plus célèbre est celle qui concerne les vers si touchants que Malherbe avait dédiés à son ami Dupérier, à l'occasion de la mort de sa fillette. Il avait écrit :

Et *Rosette* a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Le typo composa :

Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Mais, cette fois, la modification ainsi apportée au poème lui fut une beauté nouvelle et le typographe avait eu raison contre l'auteur.

Combien de fois a-t-on imprimé les *jambes* de Jules Barbier pour les *iambes !*

Alphonse Karr connut un jour une coquille dont son esprit ironiste et sceptique ne s'alarma pas outre mesure. On lui fit dire que la vertu devait avoir des *cornes.* Cette erreur dépassait quelque peu les *bornes* permises.

Parmi les coquilles demeurées célèbres, en voici deux autres qui sont à la fois coquilles et perles : Un libraire de Dijon avait édité un rituel de son diocèse. Dans l'énumération des gestes de l'officiant, se trouvait, immédiatement avant l'élévation, cette note indicative : « Ici le prêtre ôte sa *calotte* ». Par suite d'un défaut d'attention, la phrase imprimée fut : « Ici, le prêtre ôte sa *culotte* ». Du coup, le malheureux commerçant perdit toute sa clientèle et se trouva ruiné. Tout cela pour simple substitution d'une lettre à une autre !

Voici la deuxième coquille, absolument authentique :

A l'occasion d'un anniversaire, le personnel de la maison Didot résolut d'offrir à son directeur un ouvrage qui fut un chef-d'œuvre de composition et de typographie. On choisit pour cela une belle édition du « Télémaque ». Les épreuves de l'ouvrage passèrent entre cent mains, les mots furent épluchés lettre par lettre.

La Bataille Syndicaliste

QUOTIDIENNE

79, Boulevard Magenta, PARIS

Le Numéro : 40 Centimes

UN OFFICIER ACCUSÉ
de forfaiture et de subornation de témoins

Les Dessous de l'Affaire Rousset

NOUS ACCUSONS
le lieutenant
PAN-LACROIX...

Il était établi déjà que le lieutenant Pan-Lacroix avait fait preuve d'une partialité honteuse au cours de l'enquête menée au début de l'Affaire Rousset.

Toutefois, aucune sanction n'était intervenue par les destinataires du dossier du ministère. Ces dénonciations ont été régulièrement communiquées, presque ouvertement, à l'intéressé Pan-Lacroix.

Nous avons la certitude [illegible] les dépositions des témoins à charge avaient été suggérées par cet officier.

Nous avons enfin [illegible] la preuve matérielle que le lieutenant Pan-Lacroix s'est de [illegible] et de menaces en vue d'obtenir des témoins qui ne [illegible] des déclarations [illegible], entraînant le condamné, [illegible] le lieutenant qu'il [illegible] à perdre.

Il [illegible]

Nous accusons le lieutenant Pan-Lacroix de subornation de témoins.

Cette subornation avait été commise par un lieutenant public [illegible] de ses fonctions consultive, à charge du lieutenant Pan-Lacroix, de crime de forfaiture.

Il [illegible] pour des faits [illegible] de la peine des travaux forcés.

Mais par ces mêmes que nous dénoncerons, cet officier a pu [illegible] le [illegible] accusé qui [illegible].

Rousset est en prison depuis un an, sous le coup d'une condamnation à [illegible] des travaux forcés.

[illegible] le Comité de Défense Sociale porte plainte [illegible] contre le Lieutenant Pan-Lacroix.

[illegible] Rousset serait libre et Pan-Lacroix au bagne !

Le Comité de Défense Sociale.

Plainte au ministre de la guerre

A la suite de ces révélations, le Comité de Défense sociale a transmis à M. le ministre de la guerre une plainte contre le lieutenant Pan-Lacroix, et l'a transmise à l'avocat de Rousset, Me André Berthon, qui requiert du ministre l'ouverture d'une instruction judiciaire contradictoire sur subornation de témoins, 198 et 183 du Code pénal.

Comment Pan-Lacroix obtient des témoignages

[illegible]

Déclaration de Roop

[illegible]

Déclaration de Pierlot

[illegible]

« Par ordre ! »

[illegible]

Les témoins dont les dépositions ont servi à faire condamner, à vingt ans de bagne, le disciplinaire innocent Rousset, se rétractent les uns après les autres.

« Je soussigné déclare ne pas avoir vu le témoin »
déclaration du témoin
SAPPA ANTOINE

Charleroi, 22 août 1913

Depuis longtemps, un Sappa Antoine a [illegible] Pierre Rousset et [illegible] [illegible] Sappa [illegible] [illegible] [illegible]

Lorsqu'on crut avoir la certitude absolue que le volume ne contenait aucune erreur typographique, on tira quelques exemplaires de luxe, dont on offrit le premier à M. Didot. Et celui-ci, en ouvrant le livre, put lire : « Aventures de Lélémaque ».

Dans le numéro du 15 mai 1913 de la « Revue », M. Albert Cim a relevé, entre mille coquilles amusantes, celles que voici :

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. le Préfet va beaucoup mieux ; l'appétit est revenu avec beaucoup de *foins* (*soins*), notre digne administrateur aura bien vite repris ses forces, lisait-on dans un journal de l'Ain, en 1846 ou 1847.

Dans l'Année littéraire (de Vapereau ?) de 1861, il était fait mention, en divers endroits, du chroniqueur Albéric Second, qui fut célèbre à la fois par son esprit et par sa ressemblance avec le maréchal Lebœuf. Onze fois le compositeur changea Albéric *Second* en Albéric *II*.

A côté de ces coquilles, qui sont en réalité de simples « lapsus calami », semblables à ce « lapsus linguae » d'un grand comédien qui s'écria au milieu d'une scène fort pathétique et avec un grand accent de conviction : « Un mou de veau, et je suis sauvé » ! au lieu de dire : « Un mot de vous... », il y a encore toute la série des bourdes littéraires dues à la hâte avec laquelle un article est rédigé et même parfois à l'inexpérience d'un échotier ou à sa distraction.

Lu à la chronique locale d'un journal parisien : « Un incendie tout à fait inattendu... », ce qui laisse à supposer qu'il y a des incendies que l'on attend.

Ailleurs : « Quelle ne fut pas sa douloureuse surprise en trouvant, à sa rentrée, le petit complètement carbonisé ! Le jeune enfant, martyr de l'imprudence maternelle, n'a pas survécu à sa douloureuse blessure... »

Plus loin : « Le sieur L..., âgé de 75 ans, s'est pendu. Cette fin prématurée a naturellement causé quelque émotion ».

A la rubrique des nouvelles des départements : « Les accidents de chasses sont, malheureusement, assez nombreux cette année. On nous en signale un nouveau qui se serait produit ces jours-ci dans un bois près d'Elbeuf. En tirant un faisan, un chasseur en a

atteint un autre à la figure. La blessure ne serait pas grave heureusement ». C'est heureux pour le faisan !

Une affiche apposée à la devanture d'un magasin :

« Ici, on fait le pantalon de femme.

Fermé dimanches et fêtes. »

L'alinéa est de rigueur.

Une annonce cueillie dans un journal régional et qui émane de l'honorable M. Aristide Noir, chirurgien-dentiste de l'Etat (?) à Avignon : «... Le seul autorisé, dans le département, à extraire les dents sans douleur » !

Un poète inconnu a chanté la coquille :

ODE A LA COQUILLE

Je veux chanter tous tes hauts faits ;
Je veux dire tous tes forfaits...
S'agit-il d'un homme de *Bien*,
Tu en fais un homme de *Rien*,
Fait-il quelque action *Insigne*,
Ta malice la rend *Indigne*
Et par toi sa *Capacité*
Devient de la *Rapacité*.
Que sur un vaisseau quelque prince
Visite nos ports en province
D'un brave et fameux *Amiral*
Tu fais un fameux *Animal*,
Et son émotion *Visible*
Devient émotion *Risible*.
Un savant maître fait des *Cours*
Tu lui fais opérer des *Tours*.
Il parle du divin *Homère* :
O sacrilège ! On lit *Commère*.
L'amphithéâtre et ses *Gradins*
Ne sont plus que d'affreux *Gredins*...
Léonidas aux Thermopyles
Montre-t-il un beau *Dévouement*
Horreur ! voilà que tu jubiles
En lui donnant le *Dévoiement*.

Le Numéro : 6 Centimes

L'Auto

AUTOMOBILE — AÉRONAUTIQUE — CYCLISME

ATHLÉTISME, YACHTING, ESCRIME, POIDS & HALTÈRES, HIPPISME, GYMNASTIQUE, ALPINISME

LE MEETING D'AVIATION DE REIMS

LA DERNIÈRE JOURNÉE

VICTOIRE DE PRÉVOST

Un Deperdussin-Gnome vainc la Coupe Gordon-Bennett, couvrant 300 kil. en moins d'une heure. — Emile Vedrines sur Fournier-Gnome, le raid de prix. — Le tricoteur et le quadriplan seul sur Deperdussin. — Les autres épreuves

LE GRAND PRIX de l'Automobile Club de France

LA GRANDE FINALE

LES NOUVEAUX RECORDS MONDIAUX DE VITESSE

RÉSULTATS DE LA 2e JOURNÉE

VITESSES EFFARANTES

L'AFFICHE DU SALON DE L'AUTOMOBILE ET DU CYCLE 1913

Allo ! Allo !

Deux moyens de guérir un Allo

Le général Deschener quitte la présidence de l'Aéro Militaire

La Course de côte de Gaillon

Enfin, lorsque le correcteur, au prix de quels efforts ! a réussi à débarrasser le texte de toute faute, on tire une seconde épreuve qui, celle-là, est portée à la salle de rédaction et c'est l'auteur lui-même qui la revoit.

Mais le metteur en pages — qui doit être très expéditif pour ne pas retarder le tirage du journal imprimé — peut, dans sa hâte extrême à prendre sur le marbre la composition, oublier quelques lignes ou en intercaler d'autres étrangères au sujet. C'est ainsi que, dans un journal très grave et très soigné à tous les points de vue, on pouvait lire il y a quelques années, à l'occasion des obsèques d'un procureur général : « La fête s'est terminée par un bal des plus animés. »

Le secrétaire de rédaction vient à l'aide du metteur en pages pour terminer le journal et pour préparer la « Dernière Heure ».

Beaucoup de gens, qui voient s'étaler pompeusement cette manchette à la troisième ou à la quatrième page de leur journal, s'imaginent que, par cela seul, il est bien informé et mesurent son degré d'information à la longueur de sa « Dernière Heure ». Il n'en est rien. En bonne règle, chaque dépêche devrait être mise à sa place dans la rubrique qui lui convient. Mais il est évident qu'avec le système de clichage actuel, cette pratique est impossible. Les pages du journal étant « serrées » les unes après les autres, on doit commencer ces opérations de bonne heure et remplir successivement les pages avec ce qu'on a de prêt.

Dès lors, les nouvelles qui arrivent pendant ce temps ne peuvent plus ensuite être mises en place à leur ordre normal et sont groupées dans la dernière page sous la dénomination de « Dernière Heure ». Cette page comprend, en outre, dans les journaux à plusieurs éditions, le « roulement » rempli au fur et à mesure dans les éditions suivantes par des nouvelles plus fraîches. La « Dernière Heure » n'est donc pas, en elle-même, une preuve de bonne information, mais une rubrique imposée par la nécessité d'aller le plus vite possible avec l'outillage actuel.

La « Dernière Heure » terminée, et les formes du journal défi-

nitivement bouclées, c'est le moment de tirer, et ici il convient de parler des machines à imprimer.

M. Max de Nansouty en a noté l'histoire d'une manière si précise que nous ne pouvons mieux faire que de lui laisser expliquer leur fonctionnement :

La machine à imprimer, la presse typographique, est bien certainement l'un des plus merveilleux progrès actuels. Certes, on l'admire ; mais peut-être, sans se rendre exactement compte des prodigieux services qu'elle rend. Les générations présentes sont nées alors que la machine à imprimer existait déjà et commençait à accomplir son énorme besogne, toujours plus grande, toujours plus pressée ; elles ne peuvent prendre une idée de l'importance de ce qui a été réalisé qu'en mettant quelques chiffres en parallèle les uns avec les autres. Ainsi, en 1820, avec les presses à bras imaginées par Clymer et Stanhope, un bon ouvrier pouvait tirer deux mille feuilles par jour et d'un côté seulement. En 1889, Marinoni, le grand constructeur français de machines à imprimer, présentait au public une machine rotative double, pour journaux de grand format, pliant les journaux de quatre pages, encartant et pliant ceux de six et huit pages ; et donnant par heure quarante-quatre mille exemplaires dans le premier cas et vingt-deux mille dans le second. C'était, dès lors, la diffusion intensive du journal, diffusion dont l'effet normal est immense et ne peut encore s'évaluer tant il est relativement récent.

Dans une étude présentée à la « Société des Ingénieurs civils de France », M. Bidermann a examiné et passé en revue les perfectionnements apportés aux machines typographiques et lithographiques afin de répondre aux besoins nouveaux de l'imprimerie. Il faut en déduire que deux inventions ont principalement contribué au développement de la typographie : ce sont les machines à composer et la similigravure.

Les machines à imprimer se classent en trois catégories principales.

Dans les machines « à platine », la forme est placée sur un marbre plat, et la contre-partie sur laquelle se place la feuille est également plate.

Ce Numéro contient une pièce complète
"LA SONATE A KREUTZER"
Tragédie bourgeoise en trois actes de M. Maxior Fleischmann,
d'après TOLSTOI

Le Numéro
5 cent.

Ce Numéro contient une pièce complète
"LA SONATE A KREUTZER"
Tragédie bourgeoise en trois actes de M. Maxior Fleischmann,
d'après TOLSTOI

7e ANNÉE — N° 2 191 — Quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION
27, Boulevard Poissonnière, PARIS

ABONNEMENTS
Paris et Départements : 24 fr. 48 fr. 96 fr.
Etranger : 40 fr. 80 fr.

COMŒDIA

Directeur en Chef : G. de PAWLOWSKI

Quotidien, LUNDI 6 OCTOBRE 1913

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
27, Boulevard Poissonnière, PARIS

Téléphone | Rédaction : Gutenberg 03-07
Il n'y a qu'un | Administration : Gutenberg 03-07

Adresse Télégraphique : COMOEDIA-PARIS

UNE PUCELLE (1)

L'arche de paix

[illegible]

Dans le fond des cœurs, comme une [illegible]

Il [illegible] se chanson. La [illegible] de [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible] [illegible]

Dans les machines à cylindre, la forme et le marbre qui la porte restent plats, mais le papier est placé sur un cylindre.

Enfin dans les machines cylindriques, ou rotatives, la forme plate est remplacée par des clichés cylindriques.

Le type de machine « en blanc » imprimant d'un seul côté de la feuille — le plus répandu — a été créé par Dutarte. On nomme cet appareil « machine à arrêt de cylindre » ; il fournit entre mille et dix-huit cents exemplaires à l'heure dans les modèles récents de constructeurs. On peut admirer, ainsi que le signale M. Bidermann, les difficultés que les mécaniciens et les constructeurs ont dû surmonter pour faire aller et venir, à raison de dix-huit-cents allées et venues de un mètre et demi à deux mètres de longueur par heure, des masses qui atteignent souvent deux mille kgr.

On fait aussi — malgré leur nom — des machines « en blanc » à plusieurs couleurs et aussi des machines imprimant « recto et verso », que l'on désigne sous le nom de « machine double » ou « à retiration ».

La machine rotative est une sorte de grand laminoir dans lequel s'imprime la composition d'une façon de plus en plus intensive.

Les machines de ce genre emploient des clichés cylindriques obtenus en prenant l'empreinte de la forme au moyen d'un carton appelé « flan ». MM. Marinoni et Derriey ont combiné un matériel d'une extrême ingéniosité pour presser le flan, le sécher, couler sur lui le métal, laminer le cliché ainsi obtenu, le fraiser, l'échopper. Toutes ces opérations sont actuellement si bien réglées que l'on ne peut voir sans surprise le peu de temps qui s'écoule, dans l'imprimerie d'un grand journal, entre le moment où les formes sont prêtes et celui où elles vont, enroulées sur des cylindres, s'imprimer sur le « papier sans fin ».

L'illustration, l'image, s'est introduite avec succès dans l'impression des journaux, et non pas seulement l'image en noir sur blanc, mais encore l'illustration en couleurs qui « parle aux yeux » d'une façon plus effective. Des machines rotatives doubles, pour l'illustration, font à volonté, soit la « retiration », en tirant sur les

deux faces du papier et une deuxième couleur d'un côté, soit trois couleurs d'un même côté. Les clichés typographiques s'y fixent aisément et restent en parfait état après un tirage à trois cent cinquante mille exemplaires. On fait aussi des machines qui impriment à six couleurs et produisent, lorsque le repérage est bon, de véritables petits tableaux.

Sans cesse, dans les laborieuses imprimeries, se déroulent les gros cylindres de papier continu dont la substitution au papier en feuilles fut un considérable progrès.

On eut tout d'abord, en France, l'idée de cette substitution, mais on ne put pas l'appliquer. C'était à l'époque où chaque exemplaire de journal portait un timbre imprimé exerçant un contrôle permanent sur son tirage. En Angleterre et aux Etats-Unis, où n'existait pas pareil obstacle, les imprimeries s'empressèrent d'adopter cette simplification du travail. Le « Daily Télégraph », avec la machine de Bullock, supprima, du même coup, les seize « margeurs » que demandaient auparavant ses deux immenses machines du système Hoe : la séparation des feuilles était obtenue avant l'arrivée du papier aux cylindres imprimeurs, par deux rouleaux métalliques à poinçons.

Maintenant, les machines ne se contentent plus de tirer les exemplaires ; elles les plient avec une obéissante précision.

En Amérique, les machines à imprimer font mieux encore : elles coupent, entassent, comptent, plient les journaux, les mettent sous bande et collent les bandes. Le « Courrier », de New-York, possède une machine Hoe, dont le prix de revient est de 250.000 francs, qui triture de cette sorte et par heure, 24.000 exemplaires d'un journal de douze pages et 12.000 journaux de vingt-quatre pages.

Depuis plus d'un demi-siècle, des chercheurs se sont acharnés à trouver le moyen de remplacer le typo lui-même par une machine, et ils y sont arrivés. Il y a aujourd'hui des machines à composer, dont l'introduction sur les marchés américains et anglais n'a pas été sans déterminer plusieurs grèves.

Le dernier progrès réalisé dans ces machines a été la linotypie, due au génie inventif d'un allemand nommé M. Ottmar.

QUINZIÈME ANNÉE — N° 151

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Mois	Trim.	Sem.	An
PARIS	7	13	25	50
DÉPARTEMENTS	8	15	28	55
ÉTRANGER	10	18	30	60

Adresse télégraphique
PUBLIINFO-PARIS

Téléphone
203-16 — 203-45
Interurbain 12, 13, 14 et 197

Les abonnés au journal L'Information peuvent faire publier gratuitement des annonces au moyen de leurs bons mensuels.

ÉDITION DU SOIR

L'Information

FINANCIÈRE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Les Prix | 50 Centimes
Étranger | 60 Centimes

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 1913

ADMINISTRATION — RÉDACTION
Hôtel de l'Industrie, 45, rue de la Boétie (8e)

PUBLICITÉ COMMERCIALE
S.A. LE BOTTIN C.P. 10, Rue Saint-Joseph
Téléphone : Gutenberg 05-93

CHÈQUES POSTAUX : LIVRES 14 ARRONDISSEMENT
Adresse télégraphique : Publiinfo-Paris
NÉO-TOUL POSTES-TÉLÉPHONE : 171 — 270

BUREAUX À LONDRES
4, Temple Chambers — Temple Avenue, London E.C.

BUREAUX À BRUXELLES
10, Rue de la République, 10

SOMMAIRE

Politique
La Tribune des Économistes — La Situation Économique de l'Angleterre
Bourse Industrielle Fait du Jour — Bulletin
Les Valeurs d'Actualité — Dernière Heure

Économie
Les Chemins de Fer Américains
Le Développement du Réseau Ouest-Suisse
Les Chemins de Fer Français

Économie — Statistiques
Dépôts de Sociétés Étrangères à Sociétés
Une Statistique du Mouvement des Voyageurs d'Espagne
Le Port de Boston
Les Phosphates — Le Fonds d'État — Les Fonds Obligations

Crédit — Finance
Bons du Trésor — Change de Paris — Prêts du Marché — Prêts du Trésor — Marché de Londres — Démonétisation des Billets d'Or

Compagnies — Documents et Renseignements
Les Assurances Sociales — Établissements Fonciers — Mutualité et Prévoyance — Le Crédit du Commerce Français — Du Le Du Commerce des Métaux — Sociétés Minières — Les Sociétés Anonymes et les Sociétés Étrangères

Cours — Bourse
Documents Introductifs à Développements — Obligations Préférentielles — Portefeuilles Liquides — Bonnes de Prêtres et Dépositaires Sociaux — Annexes

Divertissements
Bibliographie — Théâtres — Concerts et Divertissements — Sports Cinéma Divers — Bal Nous Rencontrons — Échecs

Services non Publics — Politique
Propos Quotidiens — Le Sommaire Financier

La Tribune des Économistes

La Situation Economique de l'Angleterre

[illegible]

Bulletin

[illegible]

Bruits, Nouvelles et Faits du Jour

[illegible]

Les Valeurs d'Actualité

[illegible]

Dernière Heure

[illegible]

Il y en a même de différentes marques : les Thorne, les Pages, les Mourou, les Harper, les Kastenben, les Lagermann, les Millau, les Fraser, les Mergenthaler. Non seulement la linotypie aligne les lettres à côté les unes des autres, mais encore elle les fond.

Expliquons le mécanisme de cette machine, d'après M. Dubief.

C'est une sorte de clavier où se place le compositeur et de jeu d'orgue où l'on se fournit de lettres. De lettres ? Non. Ce ne sont plus les caractères ordinaires, ce sont les « matrices » mêmes dont se servent les fonderies. Ces matrices, en métal dur, affectent une forme particulière. Dès que l'ouvrier appuie du doigt sur une touche, la touche B, par exemple, que lui indique sa copie, la matrice correspondante descend du tube dans une rigole métallique oblongue le long de laquelle souffle incessamment un courant d'air comprimé qui chasse ladite matrice par une glissière inclinée. D'autres matrices et, entre chaque mot, des espaces, suivent jusqu'à complément de la ligne. Les matrices ayant été marquées du côté qui fait face à l'opérateur il lui est aisé de se relire et de corriger à la main. Une ligne faite, il touche un clavier, et les matrices se serrent solidement les unes contre les autres, la machine leur donnant automatiquement la longueur voulue, et l'ouvrier n'a plus à s'occuper que de passer à la ligne suivante.

Pendant qu'il y travaille, une griffe s'est saisie de la précédente et l'a placée en face d'un tuyau. A quoi communique celui-ci ? Tout simplement à un creuset qu'un fourneau à gaz placé tout à côté alimente de plomb en fusion. La matière bouillante, poussée par la pompe se projette sur la ligne et durcit immédiatement ; un couteau rabote l'excédent de la fonte : puis ce petit cliché, tout prêt pour l'impression, va se ranger dans la page du livre ou la colonne du journal. Avantage inappréciable, on peut ainsi de suite, sans le travail forcé que nous avons vu dans la salle des machines, avoir autant de clichés, de formes, qu'exige le tirage.

Lorsque les matrices ont servi à la composition d'un texte, un autre mécanisme s'en empare et, toujours comme dans l'appareil Thorne, les réintercale dans leurs tubes d'orgue respectifs.

Quant aux lignes de cliché, une fois le tirage opéré, on les re-

jette tout simplement au creuset ; la même matière s'emploie ainsi très longtemps.

Y a-t-il une faute quelconque dans la composition, y a-t-il une correction d'auteur à introduire, la ligne entière ou toute une série de lignes sont jetées de même à la fonte et remplacées sur le champ par des lignes nouvelles. Il y a encore une grande économie de temps sur l'ancien système.

Un ouvrier exercé tient lieu ainsi de six compositeurs à la casse. Il peut fournir, à l'heure, jusqu'à deux cents lignes de quarante lettres, soit quatre-vingt mille lettres dans une journée de dix heures. La « Tribune », de New-York, possède quarante-deux de ces machines. Trente fonctionnent régulièrement. Le journal déclare que ses frais de composition ont diminué de deux tiers, de 8 à 9000 francs par semaine.

Ajoutons que la machine n'est pas condamnée à un seul corps de caractères. Les tubes se démontent et se déplacent aisément: on peut y employer ainsi le corps 6, le 7, le 8, le 9 et même le 12.

Tout cela tient du prodige. Mais les praticiens français ne se déclarent pas satisfaits encore. Ils estiment, pour diverses raisons techniques, que la linotypie, très utile en Amérique et en Angleterre, répond moins bien aux conditions de l'imprimerie française et ne s'y acclimatera qu'après transformation. La machine Lagermann leur agrée mieux. Son inventeur, M. Alexandre Lagermann, de Jonkoping, est l'ingénieur, directeur de la célèbre compagnie d'allumettes suédoises et avait déjà eu l'occasion d'y résoudre d'étonnants problèmes de technologie. Cette fois, il s'est surpassé.

Devant l'ouvrier, sur un rang qui lui vient à mi-corps, un petit appareil à peine grand comme une machine à coudre. Au-dessus, à la hauteur de la poitrine, une casse d'imprimerie. Une casse ordinaire ? Tout à fait ordinaire. Seulement, il y fourrage des deux mains, comme dans un panier de cerises, sans prendre la peine de regarder les lettres, et il les laisse tomber devant lui : il les jette à l'aveuglette, au petit bonheur.

Où cela? Dans un entonnoir de laiton placé un peu vers la gauche. Cet entonnoir mène au « typotheter » ou machine à composer, qui n'est, en fait, qu'un composteur aux larges dimensions

Numéro 270 — 29e année

Lundi 6 Octobre 1913

14 RUE DU CROISSANT - PARIS

PARIS-SPORT

JOURNAL QUOTIDIEN DE LA VIE SPORTIVE

Directeur : L. AUBRIEAU

La Semaine Théâtrale

Propos d'un spectateur — Les Spectacles

[illegible]

Échos de Partout

La Semaine Parisienne

[illegible]

Une Réponse

[illegible]

Courses à Saint-Cloud

Lundi 6 Octobre, à 3 heures

PERFORMANCES

PRIX DU RENDEZ-VOUS

[illegible]

PRIX DES GRIGNOTS

[illegible]

PRIX DES FOURRES

[illegible]

INFORMATIONS DIVERSES

AÉRONAUTIQUE

[illegible]

AUTOMOBILISME

[illegible]

CYCLISME

[illegible]

503

ou, pour mieux dire, une galée partagée en sillons horizontaux par de petites lames de cuivre jaune.

Sont-ce des interlignes ? Justement ! Mais elles sont placées d'avance, en attendant les lettres. Celles-ci vont y venir tout à l'heure. Auparavant, il faut qu'elles débouchent de l'entonnoir, fait de façon à ne laisser passer qu'une lettre à la fois, mais à la faire passer très vite.

Et où débouchent-elles ? Dans un chemin horizontal en acier. C'est un portier qui les reçoit, un portier automatique. Prompt et invisible, il réside dans un balancier situé au-dessus de l'ouverture. Aussitôt qu'une lettre se présente, le balancier bascule ; immédiatement, un mouvement de rotation se dessine, comme dans les anciens tours d'enfants trouvés : la lettre y est prise instantanément, fait place à la suivante.

Mais, de la façon dont elles ont été jetées, à pile ou face, n'y en a-t-il pas beaucoup qui tombent renversées, tête en bas ?

Sans doute ! Quand la lettre se présente bien, dans les règles, un petit levier la pousse doucement dans la ligne où elle vient d'entrer ; quand elle manque aux convenances, une griffe énergique s'empare de l'étourdie, et la redresse aussitôt. Toutes ces opérations, encore un coup, se sont produites à la sortie de l'entonnoir, sur un petit palier d'attente : ce sont les bagatelles de la porte. Une fois tout en ordre, les lettres rangées toutes du même côté, des guides s'adaptent au cran de la lettre, et un ressort de force convenable chasse les types ajustés dans une gouttière au bout de laquelle se trouve la galée aux canaux parallèles. Une rangée, une ligne, se trouve à peu près remplie. Une sonnerie se fait entendre : l'ouvrier jette aussitôt dans l'entonnoir une espèce de petit clou en laiton qui forme arrêt. Un déclanchement s'opère, et le compositeur, automatiquement, se trouve chassé de la largeur d'une ligne. On va pouvoir passer à la rangée suivante, à laquelle on donnera de même, à vue de nez, une longueur approximative.

Quand le même manège a été renouvelé plusieurs fois, quand la galée est pleine, il reste à justifier les lignes, à leur donner leur largeur mathématique. C'est une autre machine qui s'en charge : le « justificateur ». Il n'y avait pas, en typographie, de

problème plus difficile, paraissant mécaniquement plus insoluble ; et pourtant le justificateur est simple comme b, a, ba, mais d'une simplicité simplement admirable.

Vous êtes-vous servi parfois de petits dynamomètres à main, de certains pèse-lettres ? Une pression quelconque est exercée à l'un des bouts, et elle s'inscrit d'elle-même par la pointe d'une aiguille mobile sur un carton gradué. Eh bien ! aux détails près, trop minutieux à décrire, voilà le principe du justificateur. Admettez que l'aiguille soit en relation avec une paire de pinces d'une espèce particulière dont les extrémités peuvent s'écarter plus ou moins sous l'action d'un ressort intérieur. C'est entre ces extrémités que sera poussée automatiquement, par une griffe spéciale, chaque ligne de composition. A un écartement normal de la pince, à la justification voulue, correspond, au bout de l'aiguille, le zéro du cadran. Convenez maintenant, dans la largeur de la ligne, la petite différence en trop : l'aiguille va tourner d'un côté, et cette différence insensible, multipliée par la longueur de l'aiguille, s'indiquera par un déplacement très sensible de la pointe : l'ouvrier sait de suite qu'il faut retirer des espaces et en quel nombre. Qu'il y ait dans la ligne la moindre différence en moins, elle se traduit par une oscillation agrandie en sens contraire : l'ouvrier voit de même, immédiatement, le nombre d'espaces à ajouter ; il les intercale en hâte et l'aiguille revient au zéro. Lorsqu'à l'aide d'un mécanisme approprié, il a placé sa galée de composition en regard du dynamomètre en question, ou, pour parler mieux, du « lignomètre », toutes ces opérations se font avec une extrême rapidité. Et les lettres, assurées dans les canaux du composteur, ne courent plus aucun risque de mise en pâte. C'est à n'y pas croire !

M. Lagermann ne s'est pas proposé de révolutionner la typographie, il n'a voulu qu'agrandir ses moyens d'action. Il y a tout a fait réussi. Sa machine espace les mots avec une régularité, une précision, une rapidité surprenantes : 20.000 lettres peuvent être levées à l'heure et donner un travail parfait. Quatre ouvriers typotheters, rendus ainsi adroits des deux mains, exécutent sans peine le travail de douze à quatorze compositeurs ordinaires.

Dixième Année — La Dépêche Coloniale — 10 Centimes — Samedi 2 Juin 1923 — N° 3065

La Dépêche Coloniale

JOURNAL QUOTIDIEN

Pour les ABONNEMENTS et les ANNONCES, s'adresser aux Bureaux du Journal

ANNONCES. — Les Annonces sont reçues aux bureaux du journal et à l'Agence Havas

Directeur-Rédacteur en Chef : J. Paul TROUILLET

Président du Conseil d'Administration : Jean Commandeur des Palmes

Rédaction et Administration, 19, rue Saint-Georges, PARIS (9e)

ABONNEMENTS

Seine et Départements ..... 18 fr.
Etranger ..... 25 fr.
Un numéro : 10 centimes

Un numéro spécimen sur simple demande. Les lettres non affranchies seront refusées. Les manuscrits ne sont pas rendus.

Adresse télégraphique : DEPECOLON — Téléphone : 17-07

Exposition de Gand

Dans de précédentes articles que nous avons consacrés à la participation de la Nouvelle-Zélande, nous avons montré que, pour les commerçants de cette région, il n'avait pas été avant eux organisés et les moyens qu'ils avaient obtenus, grâce à leur initiative, de trouver des renseignements nécessaires à les exposants, commerçants néo-zélandais, tout en les préparant et les conseillant, qui, en fait, leur rendre, relativement à l'après, que leur avait standardisé par les organisateurs.

Les commerçants, désireux par ces mêmes renseignements respectifs des divers départements du groupe des colonies, groupe XIX, se faisant exposer ensuite leur part aux différents groupes qui présentaient intérêt au commerce de produits d'origine coloniale, ont pu, par leurs efforts, faire par certaines expositions matériel spécialement.

Il se peut, cependant, que l'exposition de Gand, dans de nos spécialités, n'ait dès son début pas été assez bien connue à la compétence et à la connaissance des intérêts à des exposants. Il est, cependant, que les différents pays coloniaux qui, ainsi de nos colonies, ont disposé à l'un de la section coloniale, tant en ce qui concerne l'industrie, tant en ce qui concerne l'industrie.

Il ne semble pas, en effet, que M. Pierre Marraud, commissaire général du gouvernement français à l'Exposition de Gand, ait jugé qu'il ait eu des notations, tant elles, dans cette à peu exposition, n'était complètement abstraite, mais ce qui a été, en quelque sorte, une procédure nouvelle dans une exposition, de même à la section de l'exposition, et, en particulier, à la section du groupe XIX, qui, en effet, n'avait pas été, jusqu'à présent, un groupe, obtenir du jury supérieur le rapport de la demande qui en était présentée.

En effet, M. Pierre Marraud, en Nouvelle-Zélande, dans les différentes [illegible] qui ont chargé le commerce général de la section française par ce [illegible] du gouvernement français, en [illegible] à la section, [illegible] à la section, [illegible] à la section,

Deux constructeurs bien connus à Paris, M. Berthier et Durey, ont accepté de vulgariser en France ces ingénieuses machines. C'est à leur obligeance que nous avons dû de les voir fonctionner.

Parallèlement à la composition typographique et à l'impression des journaux, leur illustration progressait rapidement depuis le temps où leur ancêtre, le « Nieuwe Tidingen », donnait une vignette chaque semaine. Mais c'est surtout depuis l'invention de la photographie que différents procédés d'application de la photographie à l'impression des journaux a permis le développement définitif de la presse illustrée.

L'apôtre en France de l'éducation par l'image imprimée a été M. Charton, l'éditeur du « Magasin Pittoresque », dont M. Legouvé, de l'Académie Française, écrivait ceci : « Le trait distinctif de M. Charton, c'est d'être réellement en France le fondateur des recueils illustrés. Ce qui l'a poussé dans cette carrière, c'est son amour passionné pour les classes pauvres, sa conviction que le meilleur moyen de les aimer, c'est de les instruire, et que le meilleur moyen de les instruire, c'est de les instruire par les yeux. Il y avait trois hommes en M. Charton : un moraliste, un artiste et un homme d'invention. Ces trois qualités ont merveilleusement trouvé leur place dans ce genre de travail. Inventeur, il a imaginé toute une série de recueils aussi variés qu'intéressants : l' « Illustration », le « Tour du Monde », les « Voyageurs anciens et modernes », l' « Histoire de France par les Monuments », la « Bibliothèque des Merveilles », le « Magasin Pittoresque ». Artiste, il a présidé avec autant de goût que d'activité aux choix ingénieux des dessins et à la direction des dessinateurs. Moraliste, il a répandu à pleines mains, dans les recueils créés par lui, une foule de pages charmantes non signées, en même temps qu'il maintenait ses recueils dans la ligne de la plus sévère moralité ».

Dans la préface du « Magasin Pittoresque », publié un an après sa fondation (31 décembre 1833), M. Ed. Charton expose ce qu'il a voulu faire avec ce recueil :

Il n'est personne aujourd'hui qui ne remarque avec surprise ou avec intérêt l'activité extraordinaire de la presse ; mais, en étudiant les résultats de cette singulière fécondité de travail, on retrouve le phénomène qui se manifeste à l'occasion de toute espèce de productions mal réparties. Par exemple, les écrivains ne manquent pas à l'imagination, aux passions, aux débats politiques ou religieux, et peut-être même dans ces directions, quelques impatiences publiques accusent parfois une sorte de surabondance ; mais si, détournant les regards, on prête l'attention à des besoins plus simples et aussi impérieux, si l'on oublie un instant les agitations extérieures de la société, et si l'on cherche ce que la presse produit d'utile et de bienfaisant pour la vie extérieure, pour le foyer domestique, riche ou pauvre, on reste étonné de voir que là, où tant de connaissances sont à répandre, où tant de goûts naïfs, tant de dispositions, de sentiments heureux, sont à entretenir ou à développer, il n'y a encore, sous le rapport de la qualité surtout, que rareté et disette. Cette vérité importante est déjà vulgaire pour quiconque, observant la puissante impulsion imprimée à l'instruction depuis quelques années et comprenant que le moment approche où la moindre ville ouvrira sa bibliothèque publique et où chaque village aura son maître de lecture, s'est demandé sérieusement une fois quels sont les livres de notre temps qu'on pourrait faire écouler sans danger et avec utilité par cette pente rapide. Notre magasin à deux sous, dans un ordre d'entreprise bien différent, se recommande à tout le monde, mais il est plus particulièrement destiné à tous ceux qui ne peuvent consacrer qu'une humble somme à leurs menus plaisirs. Une année d'expérience semble déjà laisser pressentir ce que pourra recevoir de développements féconds, dans diverses séries, cette importation, qui donne un degré d'utilité inconnu jusqu'ici à l'alliance du dessinateur et de l'écrivain. Le nombre de nos lecteurs, la popularité de notre titre, que d'autres entreprises se partagent aujourd'hui comme une recommandation auprès du public, les encouragements et les conseils affectueux de nos correspondants, enfin notre conscience elle-même nous autorisent à croire que nous avons réussi.

C'est d'abord par la gravure sur bois que l'on obtint l'illustration des journaux. On sait de quelle manière se prépare une gravure de ce genre. Il y a deux procédés : celui de la gravure en creux, ou taille douce, et celui de la gravure en relief ou typographie.

LA PETITE ILLUSTRATION

L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : 50 centimes. SAMEDI 11 OCTOBRE 1913 [illegible]

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ESPAGNE

Le roi Alphonse XIII et M. Poincaré, en daumont, se rendant de la gare au palais royal.

Voir l'article page 265 et 270.

Dans le premier, on creuse légèrement au burin une planche de bois ; on encre un rouleau ; puis, on applique sur le cliché ainsi obtenu une feuille de papier. Les reliefs de bois, qui ont reçu l'encrage, viennent alors en noir, au lieu que les traits du dessin, qui sont en creux, restent blancs dans l'impression. Une transposition d'impression permet ensuite d'obtenir une épreuve régulière.

Dans le second procédé, on laisse en relief les traits du dessin, et on creuse fortement tout le reste de la planche, qui devient ainsi une sorte de cliché typographique que l'on tire alors selon les procédés habituels.

Ces deux procédés ne peuvent plus être employés à notre époque, car on ne peut guère tirer d'une gravure sur bois que huit cents à mille exemplaires par heure. Un journal qui sort 72.000 numéros dans le même temps doit employer un autre moyen.

Ce moyen, c'est la galvanoplastie.

On prend une photographie du dessin, de la scène que l'on veut reproduire, et l'on obtient ainsi un cliché ordinaire ou négatif.

Au lieu de reporter ce négatif sur un papier sensibilisé, on le reporte sur une plaque de verre enduite de gélatine bichromatée et l'on expose le tout à la lumière, comme pour la photographie ordinaire. Par suite des propriétés du bichromate, une action moléculaire se produit à la surface de la plaque gélatinée, dont les creux et les reliefs s'accusent peu à peu, et finissent par produire une véritable plaque d'imprimerie sur laquelle on peut imprimer.

Selon que l'on utilise pour l'impression la plaque de verre elle-même ou qu'on l'enduit de gélatine, ou d'une couche de colle forte bichromatée, ou d'autres matières, le procédé de reproduction se nomme : de l'héliogravure, de la photogravure, de la photypographie, de la typophotographie, de l'héliotypie, de l'héliographie, de la photozincographie, de la platinotypie, de l'albertypie, de la woorburytypie, de la mercurographie, de la leymtypie, etc. etc. Ce sont là des noms différents pour des procédés de reproduction dont la théorie est semblable.

Les presses spéciales nécessitées par ces modes nouveaux d'illustration sortent des ateliers de MM. Alauzet, Gaigneur, Marinoni, Voirin, etc.

De grands quotidiens français, tels que le « Petit Journal », le « Petit Parisien », le « Journal », le « Matin », « Excelsior », et nombre de journaux étrangers, comme le « Petit Bleu » de Bruxelles sont arrivés à des résultats surprenants de rapidité en fait d'illustrations ; il ne se passe plus guère d'événements importants dans le monde dont nous n'ayons, en même temps ou peu après la relation écrite, la reproduction fidèlement exacte de l'image.

LE MONDE ILLUSTRÉ

57e Année — 20 Septembre 1913 — N° 2947

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT

Le Maire de Domme (Dordogne) très ému du rare honneur qui lui est échu, énumère à Mme Poincaré les principales curiosités de l'immense horizon qui s'étend, à perte de vue, devant elle. (Voir article, page 166).

IX

SOURCES D'INFORMATION DE LA PRESSE

Centres d'information. — Agences telégraphiques et telephoniques en France et à l'étranger. — Reuter. — Havas.

La plus importante source des informations nécessaires à la vie d'un journal est constituée par les agences télégraphiques, dont le rôle est de centraliser les nouvelles envoyées par leurs correspondants disséminés dans toutes les parties du monde pour les distribuer à leurs abonnés, répartissant de la sorte entre ceux-ci une dépense totale qu'aucun d'entre eux ne pourrait supporter à lui tout seul.

Les informations qu'une agence a le devoir de se procurer sont multiples : informations générales et politiques, diplomatiques et militaires, commerciales et industrielles, financières, maritimes, scientifiques, littéraires, artistiques, sportives, etc. Elles portent, on le voit, sur tout le champ de l'activité humaine.

Quels sont les grands centres de l'information mondiale ?

Paris, pour ce qui concerne la politique française, et pour toutes les informations artistiques, littéraires et mondaines.

Londres, qui perd un peu de son importance, est encore aujourd'hui le plus grand marché des nouvelles mondiales ; c'est à Londres qu'est la tête des lignes télégraphiques intercontinentales.

L'Allemagne, pays de décentralisation pour la presse d'information, compte diverses villes très importantes à des points de vue différents.

Berlin, en ce qui touche la politique allemande et les nouvelles générales, vient immédiatement après Paris et Londres.

Cologne, avec sa « Gazette », directement inspirée par la Chancellerie, publie des notes officieuses qui échappent aux agences télégraphiques. Les consuls et chargés d'affaires allemands à l'étranger renseignent, dit-on, ce journal. Aussi, lorsqu'on trouve dans la « Gazette » une dépêche, par exemple, du Maroc, et relatant un combat ou un incident qui y aurait eu lieu, on peut la considérer comme étant la version officieuse allemande. Cologne, intéresse, en outre, les agences télégraphiques, à cause de certaines nouvelles d'Autriche et particulièrement de Bohême et de celles qui lui arrivent de l'ouest de l'Allemagne, de Hambourg, relatives aux affaires maritimes et aux accidents de mer.

Francfort, avec sa « Gazette », centralise pour l'Allemagne toutes les nouvelles d'Orient ainsi que celles du sud et du centre de l'Allemagne.

En Autriche, Vienne fournit, en outre des nouvelles de l'empire austro-hongrois, une grande partie des nouvelles des Balkans.

Dans le Nouveau-Monde, c'est New-York qui est, sans contredit, le grand centre où viennent aboutir et d'où repartent toutes les informations des deux Amériques.

Les différents modes de réception des nouvelles employés par les agences sont, en premier lieu et pour sa rapidité, le téléphone, puis le télégraphe, l'un et l'autre par les fils publics et le plus souvent par des fils spéciaux.

Les mêmes moyens sont employés pour la transmission de ces nouvelles aux clients, auxquels s'ajoutent les porteurs cyclistes, les envois par la poste, hors sacs ou express, quand il reste assez de temps entre le moment où la nouvelle part du bureau de l'agence et celui où le journal est imprimé.

Les principales agences télégraphiques du monde sont les suivantes :

A Londres : la « Reuter », l' « Exchange Telegraph C° », la « Central News » ;

A Paris : l' « Agence Havas », la « Presse Nouvelle », l' « Agence Fournier », « L'Information », etc. ;

A Berlin : l' « Agence Wolf », l' « Hirschbureau » ;
A Rome : l' « Agence Stephani » ;
A Madrid : l' « Agence Fabre » ;
A Vienne : l' « Agence des Balkans » ;
A New-York : l' « Associated Press », et l' « Agence Laffan ».

Toute la presse du monde est aujourd'hui directement ou indirectement tributaire de la grande agence londonienne « Reuter ».

« Le Reuter reçoit de... », ainsi commence une série de télégrammes quotidiens provenant de toutes les parties du monde, publiés par les journaux anglais, grands et petits. Et ce n'est un mystère pour personne que les journaux européens, en citant les agences de leur pays respectifs, ne font souvent que publier les nouvelles qui arrivent des quatre coins de la terre dans les bureaux londoniens de Reuter qui sont ensuite communiqués aux autres agences. En réalité, aucune des agences du continent ne pourrait, par ses seuls moyens, entretenir, même succinctement, ses lecteurs des nouvelles des régions éloignées, sans le recours de Reuter.

Or, il y a plus d'un demi-siècle, un Allemand, qui ne savait pas un mot d'anglais et ne possédait aucun capital, installa un petit bureau au cœur de la cité de Londres. C'était Julius Reuter qui posait la première pierre de son vaste édifice. Il avait traversé la Manche, parce que son projet de créer un centre télégraphique d'informations se heurtait sur le continent à des obstacles insurmontables d'ordre politique et que l'Angleterre lui paraissait l'unique pays où une agence pouvait vivre et se soustraire à l'influence gouvernementale. La pose du premier câble électrique à travers la Manche lui offrit l'occasion cherchée ; mais en instituant le service de nouvelles télégraphiques dans la capitale du Royaume-Uni, il devait aussi en provoquer la demande, et ce ne fut pas la partie la moins difficile de son entreprise.

Le perspicace Reuter avait compris que l'invention du télégraphe devait inaugurer une époque nouvelle dans l'histoire de la presse, et il avait déjà cherché à en tirer profit en créant sa première agence dans la vieille ville carlovingienne : Aix-la-Chapelle.

Mais l'Europe, à cette époque, était encore l'esclave de beaucoup de préjugés et nourrissait pour la télégraphie une peur injustifiée. Les nations craignaient de perdre leur indépendance en nouant leurs lignes télégraphiques par-dessus les frontières ; et — ce qui peut nous faire sourire aujourd'hui — les fils se détachaient à plusieurs kilomètres de distance de ces frontières, que les télégrammes franchissaient par la poste. Reuter, lui, eut l'audace de passer outre à ces interruptions, et il institua des services de pigeons voyageurs ; hâtons-nous de reconnaître toutefois que les premiers résultats ne furent pas brillants.

Il devait trouver en Angleterre un terrain plus propice. Les journaux lui résistèrent pendant plusieurs années ; en attendant, il se contenta de distribuer des nouvelles commerciales aux habitants de la cité. Il ne tarda pas à devenir l'auxiliaire presqu'indispensable de la presse. Peu à peu, il lia des rapports télégraphiques étroits avec diverses nations et avec les divers continents, jusqu'à ce qu'il eut à sa disposition le système télégraphique du monde entier.

Pour gagner la faveur du public anglais, Julius Reuter s'appliquait à assurer la plus grande exactitude dans ses nouvelles. Il ne fut pas le premier correspondant de guerre, mais il en fut le premier correspondant télégraphique ; il inaugura le système pendant la campagne de 1859. Magenta et Solférino furent les premières batailles dont la presse européenne eut par lui des nouvelles télégraphiques. Reuter avait réussi à se procurer des correspondants dans l'armée autrichienne comme dans l'armée franco-italienne. Il fit mieux plus tard, pour la guerre austro-prussienne et pour la guerre civile des Etats-Unis. Il n'existait point encore de câbles transatlantiques. Les dépêches, recueillies à New-York, étaient renfermées dans une caisse hermétiquement close, consignée au bateau à vapeur. Près de la côte d'Irlande, un petit vapeur nolisé par l'agence recevait la cassette et la portait à terre au point de la côte le plus rapproché, que Reuter avait déjà relié, par un fil privé de soixante mille de longueur, au système télégraphique de l'Etat. De cette manière, il recevait les nouvelles un certain temps avant le gouvernement lui-même. Lorsque le président Lincoln fut as-

sassiné, le bateau à vapeur postal avait déjà quitté New-York ; le correspondant nolisa une petite chaloupe qui rattrapa le postal et lui transmit la caisse pour l'agence Reuter. Celle-ci put communiquer la nouvelle de l'assassinat une semaine avant que cette nouvelle arrivât par la voie officielle. Le service fut si bien organisé pendant la guerre franco-allemande qu'elle fut la première à donner la nouvelle de la reddition de Napoléon III, communiquée au correspondant par Bismarck lui-même. De même, le traité de San-Stefano entre la Russie et la Turquie fut révélé par cette agence avant sa signature.

L'évolution rapide du journalisme ne diminua pas l'importance de l'agence ; elle l'augmenta au contraire, mais ses succès devinrent moins brillants. Au commencement, l'agence Reuter était la souveraine dispensatrice des nouvelles. Aujourd'hui, elle doit soutenir la concurrence des autres agences et même des grands journaux qui, dans les circonstances exceptionnelles, laissent aux journaux moins importants les communiqués des agences et ont des correspondants particuliers pour donner les nouvelles sous une forme personnelle.

Dans les pays et les régions où elle n'a pas de correspondant professionnel, l'agence Reuter trouve chez les consuls anglais, répandus dans toutes les parties du monde, des auxiliaires précieux. Aussi bien son service le plus apprécié est-il celui qui se rapporte aux pays les moins fréquentés par les journalistes.

Reuter pratique le système d'échange international de nouvelles avec d'autres agences, qui lui transmettent les nouvelles de leur nation respective en échange de celles qu'elle leur fournit. Cette coopération favorise sans doute l'agence anglaise, mais beaucoup plus les autres.

C'est Reuter qui a eu l'initiative des nouvelles télégraphiques commerciales. Les marchés de Calcutta, Bombay, et autres villes orientales ne datent que de l'arrivée de ses télégrammes.

Julius Reuter fut créé baron par le duc de Saxe-Cobourg en 1871. L'agence est maintenant constituée en société, mais elle est encore dirigée par le fils du fondateur, le baron Herbert de Reuter.

Les origines de notre grande agence française sont également intéressantes.

Vers l'année 1835, dit M. Berthelot, un traducteur parisien, M. Havas père, fonda à Paris, rue J.-J. Rousseau, un petit bureau de traduction de journaux anglais, allemands, espagnols, italiens, russes, pour en communiquer, par abonnements mensuels, les principaux articles à la presse de Paris et aux ambassades. A cette époque, les feuilles étrangères étaient peu lues en France ; la presse ne s'occupait guère de ce qui se passait au-delà des frontières, et la tentative de M. Havas semblait ne pas devoir donner des résultats bien sérieux, lorsqu'en 1840 il y eut l'idée de créer un service d'été régulier, par pigeons-voyageurs, entre Londres, Bruxelles et Paris. Ce fut, pour l'époque, un trait de génie qui attira l'attention publique sur lui, car il ne faut pas oublier qu'en 1840 on n'avait qu'un seul moyen d'information rapide, le télégraphe aérien système Chappe, que le moindre brouillard empêchait de fonctionner. Les grandes nouvelles publiées par les journaux anglais du matin partaient de Londres à 8 heures et arrivaient à Paris vers les 5 heures de l'après-midi. Les pigeons mettaient en moyenne six heures pour franchir la distance qui sépare les deux capitales ; les dépêches de Bruxelles ne restaient que quatre heures en route. M. Havas sut utiliser l'établissement des chemins de fer et la vulgarisation de la télégraphie électrique ; et en 1850, lorsque M. Havas fils succéda à son père, l'agence Havas avait déjà un correspondant, à demeure fixe, dans toutes les capitales de l'Europe, ce qui lui permettait de donner à ses abonnés un service quotidien d'informations politiques, financières et commerciales.

Le véritable développement de l'agence Havas date de 1856. A cette époque le service des annonces de presque tous les journaux de province était centralisé entre les mains de M. Bullier, le premier fondateur des agences d'annonces de Paris. Quelques grands journaux de province, au même moment, recevaient un service télégraphique et postal d'informations françaises et étrangères de l'agence Havas, service qu'ils payaient relativement très cher, mais qui leur donnait une grande supériorité sur les confrères lo-

caux moins riches. L'idée vint à M. Havas de fusionner son agence avec celle de M. Bullier et de proposer à environ deux cents des plus importants journaux des départements un service spécial quotidien télégraphique et postal d'informations parisiennes et étrangères, sans nécessiter aucun déboursé de la part des journaux adhérents, puisqu'en échange l'agence se réservait le droit d'insérer gratuitement un certain nombre de lignes d'annonces et de réclames à la troisième et la quatrième page. Presque tous les journaux sollicités acceptèrent la proposition, et l'agence Havas fusionnée avec l'agence Bullier, devint à la fois maison d'annonces et agence d'information!

Elle créa successivement des sous-agences à Madrid, à Rome, à Bruxelles, en Amérique, et établit des accords en Allemagne avec l'agence Wolf; en Angleterre, avec l'agence Reuter. Indépendamment de ces agences associées et sous-agences dépendantes, l'agence Havas a des correspondants fixes dans toutes les grandes villes de l'Europe et d'Amérique, dans tous les chefs-lieux de département et d'arrondissement français. Elle possède, en outre, des correspondants spéciaux attachés à l'agence centrale de Paris toujours prêts à partir pour un point quelconque du monde en cas d'événement grave. Ces correspondants emportent avec eux des instructions très précises et prennent la direction du service d'information dans les villes ou dans les régions où ils arrivent. Ainsi, par exemple, l'agence Havas avait un résident à poste fixe à Saïgon. Lors des événements du Tonkin, elle fit partir de France deux correspondants spéciaux, avec mission de suivre les opérations militaires pas à pas : l'un de ces correspondants fut tué à la prise de Sontay.

En 1873, M. Lebey succéda à M. Havas fils et apporta de grandes modifications dans le fonctionnement général des services, en réglementant l'organisation dans toutes ses branches, en ramenant à des formules très simples et très claires les opérations de correspondance télégraphique, auparavant très compliquées.

Voici l'économie générale de ces inovations :

L'agence peut fournir aux journaux de province, moyennant une rétribution mensuelle ou même contre un certain nombre de

lignes d'annonces à utiliser par elle, non seulement une correspondance politique quotidienne établie dans le sens politique du journal qui la reçoit, des nouvelles et des faits divers, des renseignements financiers et commerciaux, des dépêches de la dernière heure, etc., mais encore des feuilletons littéraires, des romans dont elle a acquis la propriété. De telle façon que, sans avoir recours à d'autres ressources, un imprimeur de province peut faire un journal, depuis le titre jusqu'aux annonces, à l'aide des documents que lui fournit chaque jour l'agence Havas, complétés par une chronique locale quelconque. Plus besoin des correspondants à Paris : l'agence le remplace avec 75 °/₀ d'économie.

Elle a poussé même le perfectionnement de son industrie jusqu'à supprimer les trois quarts de la composition typographique des journaux de province abonnés. Pour certains de ces journaux paraissant dans un périmètre de 400 kilomètres autour de Paris, au lieu de leur envoyer des correspondances écrites, des nouvelles, des feuilletons autographiés ou manuscrits, elle leur donne des documents sur clichés métalliques de dimensions calculées et pouvant immédiatement s'adapter à la presse. L'imprimeur n'a donc plus qu'à composer sa chronique locale et ses annonces, et il peut faire ensuite son journal tout entier avec les clichés reçus de Paris par le dernier train. L'agence confectionne ses clichés entre six et sept heures du soir, c'est-à-dire avec le compte-rendu des Chambres et toutes les nouvelles connues à ce moment ; et elle les expédie par les trains express partant de Paris entre les 8 et 9 heures, ce qui permet à un journal s'imprimant, par exemple à Poitiers (332 kil. de Paris), de les recevoir en gare à deux heures 20 du matin et de les employer pour son tirage. Chaque semaine, l'imprimeur fait une caisse de ses clichés et les retourne par petite vitesse à l'agence qui en utilise la matière en les refondant. Cette combinaison très industrieuse n'est pas sans avoir porté atteinte à l'indépendance et à la dignité de la presse départementale, qui tend à se ressaisir.

L'organisation des services d'information de l'agence Havas en France et à l'étranger n'est pas moins intéressante.

En France, l'agence a créé des sous-agences dans les villes

les plus importantes. Ces sous-agences lui fournissent toutes les nouvelles de leur région et recueillent, en outre, des annonces pour les journaux de Paris. A leur tour, elles reçoivent de l'agence-mère une certaine quantité de nouvelles et informations politiques, commerciales et financières, qu'elles vendent aux banquiers, négociants, etc., de la région.

A l'étranger, nous retrouvons à peu près la même organisation : l'agence Havas y a créé des succursales et des sous-agences dans toutes les nations, ou établi des accords avec l'une des principales agences fonctionnant dans le pays : elle embrasse ainsi toute l'Europe et l'Amérique. Elle reçoit de ces succursales, ou agences correspondantes, les nouvelles et informations qu'elle utilise en France, mais réciproquement elle leur fournit tous les renseignements dont ces agences étrangères tirent profit à leur tour. Ces doubles emplois, ces doubles fonctions, diminuent les frais d'environ 50 %.

Les agences étrangères ont, dans leur nation respective, une organisation semblable à celle de l'agence Havas en France : sous-agences dans les principales villes et correspondants dans les autres.

Il s'ensuit que, lorsqu'un grand événement se produit, par exemple, à Edimbourg, la sous-agence de cette ville transmet immédiatement la nouvelle par dépêche à l'agence-mère de Londres ; celle-ci la transmet à son tour, d'abord aux agences correspondantes d'Europe et d'Amérique, puis à ses succursales des provinces anglaises et en même temps à ses abonnés de Londres. Les agences correspondantes d'Europe et d'Amérique passent à leur tour les nouvelles à leurs succursales et abonnés respectifs : de telle façon que l'événement survenu à Edimbourg le matin à 9 heures peut, en suivant les ramifications et les sous-ramifications, être connu trois heures après dans presque toutes les villes d'Europe et d'Amérique.

Le coût élevé de la transmission télégraphique avec certains pays, tels que ceux de l'Amérique du Sud, a amené l'agence Havas à créer un code de simplification pour transmettre le bulletin de la bourse financière. Le tarif est de 195 francs par dix mots

minimum ; Havas en utilise sept en tout, soit trois pour l'adresse et la signature, et quatre qui sont des chiffres pour le corps de la dépêche ; elle revend ensuite les trois autres à des banquiers à raison de cinquante francs pièce, au moyen desquels les banquiers peuvent câbler à leurs correspondants en se servant d'un code télégraphique spécial.

A la date du 17 juillet 1879, l'agence Havas, acquise par le baron d'Erlanger, a été mise en société anonyme au capital de 8.500.000 fr.

A côté de l'Agence Havas, il convient de citer :

L'Agence la *Presse Nouvelle*, au capital de 2.700.000 fr., fondée en 1905.

L'*Agence Fournier*, au capital de 1.500.000 fr., fondée en 1879 ; directeur : M. Armand Mayer ; président du Conseil d'administration : M. L. Dupuy-Dutemps, ancien ministre. L'agence Fournier publie, sous la direction de M. L. Dupuy-Dutemps, la « Correspondance républicaine » ; elle a, en outre, une correspondance financière. A l'exemple de l'agence Havas, elle expédie aux journaux de province des « express-clichés ».

L'Agence l'*Information*, au capital de 2.000.000 fr., fondée en 1903 ; elle publie, sous le même titre, un journal financier que nous avons déjà cité parmi les quotidiens de Paris. Directeurs : MM. Chavenon frères.

La *Presse Associée* (1900), directeur : M. Jean Bernard.

L'*Agence Télégraphique républicaine* est destinée aux journaux suivants : la *Petite Gironde*, la *Gironde*, le *Progrès de Lyon*, le *Populaire de Nantes*, la *Dépêche de Brest*, le *Petit Var*, le *Républicain Orléanais*, l'*Indépendant de Loir-et-Cher*.

L'*Agence du Nouvelliste de Lyon* (1879), dirigée par M. Paul Damez, sert le *Nouvelliste de Lyon*, l'*Express du Midi*, l'*Eclair de Montpellier*, le *Nouvelliste de Bordeaux*, le *Nouvelliste de Bretagne*, la *Dépêche* et le *Nouvelliste* de Lille, le *Journal* de Roubaix.

L'*Agence Africaine* a un consortium de journaux algériens.

Paris-London-Télégraph-Agency, directeur M. Macry ; l'*Agence Nationale*, directeur M. Martin ; l'*Agence Economique et Financière*, directeur M. Yves Guyot, ancien ministre ; *Paris-Télé-*

grammes ; l'Agence Télégraphique Universelle ; l'Agence Européenne, etc. donnent l'information financière.

Nombre de *Correspondances* fournissent aux journaux des informations et des articles :

La *Correspondance Politique et Agricole* (1902), publiée par le « Parti républicain démocratique » et dirigée par M. C. Pallu de la Barrière ;

La *Correspondance Quotidienne*, directeur : M. Paul Bluysen ;

La *Correspondance Politique et Littéraire* (1891) ;

Le *Bulletin-Correspondance de l'Association nationale républicaine* (1886), directeur : M. René Salles ;

Le *Correspondant de Paris* (1900) ;

La *Correspondance Conservatrice* (1885) ;

La *Correspondance d'Action républicaine* (1904) ;

Les *Tablettes d'un Spectateur* (1867) ; etc. etc.

MM. Théodore Henry, Arnaud, Gauthier, Charles Sarrus, etc., ont des bureaux de correspondance télégraphique, téléphonique, ou postale, avec les journaux de province.

Les services auxiliaires de la presse sont, on le voit, très nombreux à Paris.

X

LA PARTIE COMMERCIALE

La vente au numéro. — Le service des abonnements. — La publicité. — Comment les Américains entendent la réclame. — Les petites annonces. — Publicité ouverte et publicité fermée. — La publicité financière. — Le Code de l'annonce.

Voilà donc le journal sortant des presses et prêt à être livré aux lecteurs. Quels sont les moyens employés pour lui faire franchir cette dernière étape ?

Il y a deux procédés pour cela : la vente au numéro et le service des abonnements.

Pour Paris, on sait que le quartier général des vendeurs au numéro est la rue du Croissant. C'est là que de très bonne heure, le matin, se rassemblent les camelots et les porteurs qui approvisionnent les kiosques. Il en vient de tous les quartiers de Paris, du fond de Montrouge et des hauteurs de Belleville, de Levallois, de Saint-Cloud, de Saint-Denis, et d'autres de plus loin encore, qui ont pu profiter d'une charrette de maraîcher emportant ses légumes aux Halles. Tous ces camelots attendent la sortie des journaux qui leur sont livrés par des marchands en gros.

Depuis quelques années, de grands quotidiens, ayant leur hôtel particulier et leurs services divers parfaitement organisés, ne sont plus obligés de passer par l'entremise des marchands en gros pour la vente au numéro.

Il y actuellement, à Paris, plus de trois mille personnes qui vendent des journaux dans des kiosques ou, parallèlement à un autre commerce, dans les magasins de librairie, de mercerie, voire dans des crèmeries ou dans des échoppes improvisées sous l'auvent d'une porte-cochère.

Tous les kiosques des grands boulevards sont loin d'être d'un égal rapport ; la moyenne flotte, d'une manière extrêmement variable, entre trente sous et cinquante francs par jour.

Les porteurs, qui fournissent ces kiosques, paient les journaux aux marchands en gros avec une remise de 35, de 40, de 50 %, quelquefois même plus, lorsqu'il s'agit du lancement d'un nouveau journal. Pour ces cas spéciaux, un quotidien paiera, en sus pour ce pourcentage, une somme fixe de sept à huit francs par jour aux camelots chargés de crier le titre.

Pour certains journaux, surtout ceux du soir, comme la « Patrie », la « Liberté », la « Presse », l' « Intransigeant », le plus clair de la vente est constitué par le travail des camelots dans la rue. Pour certains autres, comme le « Temps » et les « Débats », c'est l'abonnement qui domine.

La vente, pour la province et l'étranger, s'effectue de la manière suivante :

Il s'agit, avant tout, d'être prêt pour l'heure du train ; c'est la question la plus importante. Il faut considérer en effet que, pour la plupart de nos grands journaux parisiens, la clientèle de province est beaucoup plus nombreuse que celle de la capitale. Si elle est moins rémunératrice, en raison des frais d'expédition, elle permet d'atteindre des tirages très élevés.

Dès leur sortie de la presse, les exemplaires, déjà comptés par la machine, ont été portés dans l'atelier des plieuses qui, avec une extrême dextérité, ont bientôt fait de donner aux journaux le pli spécial en usage dans la maison et qui n'est jamais tout à fait pareil à celui de la maison concurrente. Une bonne plieuse peut plier cinq numéros à la minute, soit trois cents par heure (1).

Une fois pliés, les exemplaires pour l'expédition en province sont réunis en paquets, chacun portant une étiquette imprimée à l'avance avec le nom du correspondant, l'indication du bureau de poste, le nombre de numéros à servir : c'est le « routage ».

(1) Les machines des grands journaux ne font pas seulement le comptage mais aussi le pliage des exemplaires. Sans doute un jour, grâce à leur perfectionnement incessant, effectueront-elles également la mise sous bande.

Pour les grandes villes, les paquets sont préparés à Paris, même pour chaque débitant. C'est ainsi qu'à Bruxelles, par exemple, le train qui entre en gare à midi vingt, apporte à la maison Dechenne, qui envoie ses voitures à la gare, des paquets tout préparés au nom des titulaires de kiosques ou de magasins de journaux. La voiture de Dechenne quitte la gare avec ces paquets qu'elle distribue le long du boulevard Anspach — qui est le boulevard des Italiens de Bruxelles — à chacun des kiosques.

Lorsque les paquets ainsi préparés sont ficelés et prêts pour le départ, on les descend aux voitures qui attendent à la porte et qui les emporteront à la gare.

Quant aux abonnés, le journal qui leur est destiné est mis sous bande imprimée à l'avance et timbrée à « l'extraordinaire », c'est-à-dire oblitérée préalablement par l'administration des postes. Les exemplaires ainsi mis sous bandes sont portés directement aux wagons-postes dans les différentes gares.

Mais si, du fait des abonnés ou de la vente au numéro, un bénéfice régulier tombe dans les caisses du journal, ce n'est pas là qu'est sa plus grosse ressource ; et c'est un principe reconnu depuis Emile de Girardin, depuis l'époque où l'abonnement, qui était de quatre-vingts francs par an, a été ramené aux prix actuellement pratiqués, qu'un journal quotidien ne peut subvenir à son existence avec les seules rentrées qui lui viennent de la vente de ses numéros.

Prenons un exemple. Le « Figaro » dépense annuellement de trois millions et demi à quatre millions qui, divisés par 365 jours, donnent une dépense quotidienne d'à peu près 10.000 francs. Admettons que le « Figaro » tire 80.000 exemplaires. Ces 10.000 francs de frais quotidiens, divisés par 80.000 exemplaires, donnent douze centimes et demi comme prix de revient de chaque numéro vendu à dix centimes. Or, il reste environ six centimes par numéro dans la poche des intermédiaires, ce qui fait que, chaque fois qu'on achète un exemplaire, l'administration de la rue Drouot perd huit centimes et demi. Et cependant les actions de ce journal qui ont été émises, en 1866, au capital nominal de 500 francs, ont été dédoublées trois fois ; en sorte que chaque

action d'aujourd'hui, cotée en Bourse 515 francs — elle valut un moment 1500 francs — n'est que le huitième des actions primitives. Cela vient de la « publicité », sans laquelle nos journaux modernes ne sauraient exister.

Un journal a voulu contredire à cet axiome, c'est l'organe du parti socialiste unifié, l' « Humanité » ; mais ses tentatives, louables dans leur intention, ne paraissent pas donner des résultats satisfaisants. Après avoir fait chroniquement appel à la générosité de ses lecteurs pour souscrire des actions gagées sur le parti socialiste de France, l' « Humanité », dans son numéro du 7 juin 1913, a publié la note suivante : « Un journal à six pages qui ne fait pas d'affaires ne boucle son budget qu'avec le produit de sa vente dans la Seine et avec celui de ses abonnements en province. La vente au numéro en province rapporte ou très peu ou pas du tout. C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui actuellement nous achètent au numéro de prendre un abonnement ». Cet appel a été renouvelé. Pour être logique avec lui-même, ce journal cessera-t-il sa publication si ceux qui l'achètent au numéro ne se décident pas à prendre un abonnement ?

La France est fort en retard sous le rapport de la publicité. Les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique même, lui ont depuis longtemps damé le pion sur ce chapitre.

Quand le « New-York-Herald » (édition de New-York) paraît sur 32 pages, il y a environ 24 pages consacrées à la publicité, sous formes d'annonces imprimées en caractères minuscules.

On estime que New-York fait paraître chaque année dans ses journaux plus de soixante millions d'annonces commerciales ; Barnum, à lui seul, en représentait pour deux ou trois millions.

En 1881, un journal des Etats-Unis releva le nombre des colonnes consacrées le dimanche aux petites annonces par les différents journaux new-yorkais. Il arriva aux résultats suivants : le « Herald » contenait 4437 annonces réparties sur 105 colonnes ; le « Times » (New-York), 503 sur 22 ; le « World «, 525 sur 18 1/2 ; le « Sun », 413 sur 14 1/4.

Quant au « Times » anglais, il contient journellement de 60 à

80 colonnes d'annonces qui lui rapportent annuellement de 10 à 15 millions.

Il est vrai que la publicité par annonces est entrée dans les mœurs de la race anglo-saxonne, de telle façon qu'il n'est pas un habitant d'Angleterre ou d'Amérique qui ne s'en serve immédiatement et sans hésitation aussitôt qu'il a besoin d'un emploi, d'une adresse, d'un simple renseignement, ou dès qu'il a à vendre ou à acheter le moindre objet.

Il en est de singulières : celle-ci par exemple, publiée par le « Sun » : « J'ai l'honneur de faire part à mes amis et connaissances que la mort m'a enlevé ma chère épouse au moment où elle me donnait un fils pour lequel je cherche une nourrice, en attendant que je retrouve une nouvelle compagne, jeune, jolie, possédant vingt mille dollars, pour m'aider dans mon renommé commerce de lingerie que je vais liquider par une vente à tout prix avant de le transférer dans la maison que j'ai fait construire au 174 de la douzième avenue et où il me reste à louer de magnifiques appartements. »

Cette annonce, à la fois d'un caractère commercial et d'une allure personnelle, nous amène à dire quelques mots sur les « Petites annonces », ce succédané des annonces proprement dites.

Elles ont leurs partisans et leurs adversaires. Décriées ici, prônées là, on en peut dire ce qu'Esope disait de la langue : elles rendent bien des services et elles font beaucoup de tort.

Au surplus, la France n'a pas le monopole des « Petites annonces » d'un caractère équivoque. S'il est vrai qu'elles causent parfois chez nous quelque scandale et que nos tribunaux ont à s'en occuper, il convient de remarquer que nos voisins, et même certains de nos voisins de l'autre côté de l'Atlantique, qui s'en indignent comme s'ils étaient inhérents aux mœurs françaises, n'en sont pas exempts eux-mêmes.

Il n'y a pas bien longtemps encore, un grand journal de New-York, pour insertion d'annonces jugées immorales, fut condamné à cent cinquante mille francs d'amende. Ce fut, il est vrai, par suite de la « rosserie » d'un adversaire politique, qui avait fait vérifier,

par des détectives privés, le caractère spécial et douteux de la plupart des annonces insérées dans ce journal.

En Allemagne où l'on est, selon les cas, d'une grande rigueur ou d'un extrême relâchement de mœurs, les petites annonces ont pris une telle extension qu'on dut, à diverses reprises, y mettre le holà.

Une association berlinoise pour le relèvement de la morale publique a fait le calcul des bénéfices qu'un certain nombre de journaux tirent des annonces immorales : les unes recommandant au public des livres et des images obscènes ; les autres, sous le nom de « Petites correspondances », présentant tous les caractères du proxénétisme ou entremise rémunérée au service de la débauche. Le relevé de cette association évalue à 5000, à 20.000 et même à 40.000 marks par an, les profits de cette provenance pour de tout petits journaux dont les propriétaires ont fait fortune en dix ans.

A Vienne, la petite correspondance rapporte des sommes dépassant 100.000 francs par an à des journaux qui mettent leurs colonnes au service de l'offre et de la demande et leurs bureaux à la disposition de la clientèle spéciale pour la remise des réponses. Ce trafic a, sans conteste, tous les caractères du courtage de débauche et constitue, manifestement, un métier inavouable.

La Belgique est un petit pays propre dans sa moralité comme dans l'entretien de ses rues et de ses logis ; aussi, vers la fin du siècle dernier, un journal hebdomadaire ayant essayé de lancer ce système de petites annonces équivoques dut disparaître sous les poursuites tenaces d'un Parquet qui ne voulut pas consentir à confondre cette industrie douteuse avec les droits imprescriptibles de la presse.

L'Italie, elle aussi, connaît les « Petites annonces ».

La publicité représente actuellement en France plus de cent cinquante millions de francs par année, qui se répartissent entre les journaux et périodiques de tous formats et de toutes natures. Les circulaires et imprimés, expédiés à domicile par les soins de la poste ou d'agences privées, dépassent vingt millions de francs.

Les affiches sur papier ou autres substances imprimées ou peintes, et apposées tant sur les emplacements publics ou réservés que dans les gares des chemins de fer, les omnibus, les bateaux, les théâtres, les kiosques et autres édicules, montent environ, timbres compris, à vingt-cinq millions de francs.

Enfin, on peut estimer à quinze millions les autres modes de lancement d'un article où d'une maison, consistant en chromolithographies calendriers, menus, coupe-papiers, tableaux-réclames et autres objets offerts à profusion. C'est, au bas mot, cent soixante millions ainsi jetés dans le commerce, et ce chiffre s'accroît d'année en année.

Aujourd'hui, la société générale des annonces Lagrange, Cerf et Cie, issue de l'agence Havas en 1879 et fondée au capital de 1.050.000 fr., tient en mains la majeure partie de la publicité des journaux parisiens. Cette société est dirigée actuellement par le neveu et fils adoptif de M. Lagrange et par le propre fils de M. Cerf.

Parmi les autres principales agences de publicité, il convient de mentionner la maison Huguet, de Palissaux et Cie, qui s'est créé un rayon spécial dans les journaux illustrés et les publications périodiques ; la maison John Jones qui est plus spécialement organisée pour les journaux étrangers ; le Comptoir international de publicité L. Mayence et Co qui s'occupe de la publicité dans tous les journaux de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud.

Certains quotidiens, comme le « Petit Journal » et le « Petit Parisien », qui font à eux deux pour dix millions d'annonces, et le « Figaro », qui en fait pour environ deux millions, s'occupent eux-mêmes de leur publicité.

De grands organes régionaux tels que le « Petit Marseillais », la « Petite Gironde », la « Dépêche de Toulouse », le « Lyon Républicain », font ensemble plus de trois millions de publicité par an. Nantes produit par ses différents journaux à peu près trois cent mille francs et les deux mille feuilles locales qui se publient de Dunkerque à Cette et de La Rochelle à Nancy, arrivent à produire un total annuel de plus de six millions.

Il faut ajouter à cela les journaux de modes, les revues d'art,

industrielles ou scientifiques, les journaux spéciaux de médecine, de sport, d'agriculture, etc., les cent cinquante almanachs populaires tirés à plus de quatre millions d'exemplaires chaque année, les annuaires Didot-Bottin, Paris-Hachette, Tout-Paris, l'Almanach Hachette, ainsi que tous les autres annuaires d'administrations et de sociétés de toutes sortes et dont le dénombrement exigerait à lui seul un annuaire spécial.

Les commerçants chargent plus volontiers de leur publicité les journaux quotidiens, au grand dommage des hebdomadaires ou des périodiques dont Alexandre Guérin a plaidé la cause.

Les journaux s'occupent non seulement de la publicité commerciale et industrielle, mais encore de la publicité financière. Et là, le sujet devient un peu plus délicat. Bornons-nous à dire qu'un père de famille agira sagement, quand il aura à faire des placements, en ne s'en rapportant pas toujours à ce qu'il lira dans la publicité financière des journaux, car, s'il est des journaux qui se respectent, il en est d'autres qui ont peu de scrupules.

Pour protéger la publicité honnête et régler d'une manière définitive les droits et devoirs des contractants en cette matière, la « chambre syndicale des éditeurs d'annuaires et de publications similaires » a élaboré un code de l'annonce, qu'elle a publié dans le numéro de mars 1903 de son « Bulletin Officiel » et déposé à la présidence des tribunaux de commerce pour être porté à la connaissance des intéressés (1).

(1) Voir, en appendice, le texte de ce code.

XI

LA CENSURE

En Russie. — En Chine. — Au Japon. — En Turquie. — Histoire d'un fonctionnaire turc et d'un dictionnaire français en Turquie. — Le poulet du commis-voyageur. — Mots dangereux et phrases subversives.

Cette question de la liberté de la presse a fait répandre assez d'encre dans la presse et assez de paroles à la tribune pour qu'il soit utile de reprendre ici les arguments invoqués pour ou contre. En fait, et malgré qu'elle ait parfois dégénéré en licence, cette liberté, depuis plus de trente ans que nous en jouissons, ne paraît pas avoir été une conception erronée au point de vue politique. Nous y sommes d'ailleurs si bien faits que nul ne comprendrait aujourd'hui qu'on y portât atteinte.

Mais s'il en est ainsi dans notre vieille France, et dans à peu près tous les pays d'Europe et d'Amérique, il existe encore des contrées où la censure demeure un instrument du gouvernement.

Voici une liste de journaux temporairement suspendus ou supprimés, il y a quelques années, par arrêt de police, dans la seule ville de Saint-Pétersbourg :

Le *Nache Ekko* (Notre Echo), organe des socialistes démocrates ; l'*Obchtchestvennoie Dobro* (le Bien Public), organe des socialistes populistes ; le *Troud I Pravo* (Travail et Droit), qui avait été créé pour remplacer l' « Ochtchestvennoie Dobro », lors de la disparition de ce dernier ; le *Volia I Zemlia* (Liberté et Terre) ; le *Narodny Golos* (la Voix du Peuple), qui succéda au « Volio I Zemlia » et qui fut lui-même saisi dès son premier numéro, puis suspendu ; la *Narodnaia Gazeta* (Gazette du Peuple) ; la *Narodnaia Pravda* (Vérité du Peuple) ; le *Novy Stroi* (Ordre Nouveau) ; le *Narodnoie*

Znamia (Drapeau du Peuple) ; le *Ponedelnik* (Lundi) ; la *Rondnaia Zemlia* (Patrie), petit journal qui remplaça « Ponedelnik », lorsque celui-ci fut supprimé et qui, publié également chaque lundi, constituait, par ses rubriques aussi peu indulgentes pour l'opposition que pour le gouvernement, une lecture recherchée par les pétersbourgeois qui ne trouvaient à acheter ce jour-là que le « Novoie Vremia » et la « Rouss », les autres grands journaux ne paraissant pas le lundi.

La *Chronique de Toula*, fondée en juin 1906, sous le titre de la *Vie de Toula*, fut supprimée pour avoir publié le manifeste de Vyborg. Quinze jours après, il reparaissait avec un nouveau titre : les *Nouvelles de Toula*. Sous cette nouvelle forme il n'eut que dix-neuf numéros ; mais il renaissait un mois plus tard dans la *Parole de Toula*. Neuf mois après, nouvel avatar : la « Parole de Toula » reprenait son titre primitif : la « Chronique de Toula ». Ce journal changea douze fois de rédacteur en chef, subit de multiples saisies et de nombreuses amendes et ses rédacteurs comparurent plus de trente fois en justice.

D'une statistique récente donnée par le journal marxiste hebdomadaire Saint-Pétersbourgois *Zvieidza* (l'Etoile), il ressort qu'en 1910 la presse russe a payé 208 amendes s'élevant ensemble à 52.350 roubles (138.728 fr.) ; et qu'en 1911 elle a payé 266 amendes, s'élevant ensemble à 75.900 roubles (201.135 fr.). Sur ce chiffre, la presse de Saint-Pétersbourg a payé 13.450 roubles ; celle de Moscou, 12.500 ; celle de Varsovie, 12.300 ; celle de Kiew, 7.800

Depuis que l'ordre a cessé d'être troublé dans l'empire russe par les révolutionnaires, la censure est devenue moins rigoureuse et une certaine liberté est aujourd'hui accordée à la presse.

En Chine, avant la proclamation de la République, la censure sur les journaux indigènes était draconienne : il était interdit de protester contre les actes du gouvernement, de blâmer les actes des membres de la famille impériale, etc.

Chez les Nippons, la censure n'y va pas de main-morte. Le ministre de l'Intérieur a le pouvoir de suspendre tout journal qui, à son avis, émet des idées ou des appréciations pouvant nuire à l'ordre établi, à l'autorité ou à la morale. Les suppressions de

journaux, par édit de la censure, ne sont pas chose rare, mais ces édits ont surtout cela de remarquable qu'ils sont des merveilles de politesse. On y prodigue les « O » ou « Go » qui, en langue niponne, signifient « honorable », et « auguste ». Voici, d'ailleurs, la formule ordinaire pour annoncer la suppression d'un journal : « Daignez, honorable, cesser l'honorable publication de votre auguste journal. Honorable directeur, honorable rédacteur, honorable imprimeur, daignez honorablement réintégrer l'auguste prison ».

Quant à la Turquie, nul n'ignore que la censure y est une source toujours nouvelle d'extravagances dont les cerveaux occidentaux ne peuvent avoir une idée et que les Osmanlis sont arrivés, par accoutumance, à trouver parfaitement normales.

Le comte Armand de Persignac, qui s'est fait une spécialité de la question, nous donne de curieux détails sur les procédés des censeurs ottomans :

La première rencontre que j'eus avec la censure turque, ce fut en 1894, en chemin de fer.

On m'avait fait craindre les démêlés avec la douane au passage de la frontière, à Mustapha-Pacha. On sait que la douane turque est tracassière, c'est là son moindre défaut. « Voyagez en première, m'avait-on conseillé. Les voyageurs de première reçoivent dans leur coupé la visite aux bagages. Les autres sont tenus d'aller la subir à la consigne. C'est une corvée fatigante, longue, surtout la nuit. Voyagez en première ! »

Je me le tins pour dit. Vers minuit, je fus réveillé doucement, d'un frôlement à peine. Et je vis devant moi un monsieur à fez, souriant, la bouche en cœur :

— Avez-vous quelque chose à déclarer ?

Le train venait de s'arrêter à Mustapha-Pacha. C'était la visite aux bagages.

Elle fut courte. Un simple coup d'œil. Le fonctionnaire, toujours souriant, s'excusa par dix fois de m'avoir dérangé. Et il s'en allait à reculons, courbé en deux, s'excusant pour la onzième fois, lorsque son regard avisa un gros livre, que j'avais consulté dans la soirée et que j'avais laissé sur la banquette.

— Qu'est-ce que cela ?

— Un dictionnaire, le « Dictionnaire de la Vie pratique », de Belèze, c'est là toute ma bibliothèque.

L'homme au fez tendit le bras. Je l'aidai à empoigner le gros bouquin. D'un geste rapide, habitué à ces sortes de manœuvres, il ouvrit le dictionnaire et alla droit à la lettre T. Il ne s'y arrêta pas plus d'une seconde. Puis, saisissant entre ses doigts un feuillet, il l'arracha doucement mais d'un air délibéré, et l'empocha.

— Voilà, fit-il en me rendant, le volume et en m'adressant son plus gracieux sourire.

Je me jetai sur le dictionnaire ; le misérable avait enlevé le feuillet qui parlait de la Turquie.

Se fâcher ? A quoi bon ! C'était si drôle que je pouffai de rire et mis en gaieté, je jetai un paletot sur mes épaules et me dirigeai vers la consigne, dans le but d'assister à la visite douanière, et dans l'espoir d'y trouver pâture à ma curiosité éveillée.

Mon attente ne fut pas déçue et j'ai encore présent à l'esprit l'ahurissement d'un malheureux commis-voyageur allemand qui venait de faire, d'une drôle de manière, connaissance avec la censure turque.

Cet Allemand ne parlait qu'allemand ; inutile de vous affirmer que le gabelou ottoman qui inventoriait sa valise ne connaissait que le turc. Chacun s'exprimait dans sa langue maternelle et le colloque engagé entre eux était plutôt plaisant.

— Avez-vous quelque chose à déclarer ?

— Je ne comprends pas. Parlez allemand si vous voulez que je vous comprenne.

— Que dites-vous ? Je vous prie d'ouvrir cette valise.

— Mais je ne comprends pas. Je vous dis que je ne comprends pas.

— Où sont vos clefs ?

— Je vous dis que je ne comprends pas le turc ; parlez-moi allemand.

Le douanier, avisant le trousseau de clefs dans les mains du voyageur, les lui arracha en maugréant.

La visite a eu lieu : rien à déclarer, rien de suspect. La valise est refermée, mais reste le panier, un petit panier à provisions. Le douanier, rageur, y plonge le bras et ramène un paquet enveloppé d'un lambeau de journal taché de graisse.

— Qu'avez-vous là ? dit-il en dévisageant l'Allemand, d'un air soupçonneux.

— Ça, c'est un poulet, répond le voyageur qui, cette fois, a saisi le sens du geste qui accompagnait la question.

Le gabelou ouvre le paquet, en retire un poulet rôti, qu'il passe à son

interlocuteur, et il reste à examiner le lambeau du journal, un journal à caractères gothiques.

— Un journal ! fait-il en ouvrant de grands yeux, comme s'il eut voulu dévorer le voyageur. Vous ne savez donc pas qu'il est défendu d'introduire des journaux en Turquie ?

Le commis-voyageur continuait à ne rien comprendre.

— C'est honteux, reprit le douanier en pliant l'imprimé huilé et en le mettant de côté ; introduire des journaux en Turquie ! Vous ignorez donc que ce n'est pas permis ?

Je ne sais si l'Allemand finit par comprendre, mais ce que je peux affirmer, c'est que rien ne saurait rendre l'air effaré avec lequel il regagna son coupé, tenant gauchement son poulet d'une main et sa valise de l'autre.

Est-il besoin de dire qu'il n'existe pas de bibliothèques publiques en Turquie. Des bibliothèques, à quoi bon ? Qu'y mettrait-on ? Des ouvrages présentant des pages arrachées, des passages noircis à l'encre épaisse, des phrases tronquées, inintelligibles, des feuillets découpés aux ciseaux ! Et quels seraient les lecteurs de pareils ouvrages ? Car tous les livres qui tombent entre les mains de la censure sont soigneusement expurgés, à moins qu'ils ne soient purement ou simplement confisqués. Il existe des listes officielles d'ouvrages à confisquer et des listes d'ouvrages à expurger. Ces dernières portent que, dans le « Petit Chose » de Daudet, par exemple, les pages 56 et 78 doivent être enlevées ; que les lignes 5, 6 et 10 de la page 15 doivent être biffées ; enfin que, dans la ligne 18 de la page 23, les mots « cigale » et « croissant » doivent être rendus illisibles ; et de même pour le reste des pages ; et ainsi pour toutes sortes d'ouvrages.

On voit ici le travail des censeurs ! Toute la journée, ils biffent à tour de bras, et ce qui sort de leurs mains est un reste informe, hybride, des phrases tronquées, charcutées, n'offrant plus aucun sens.

Où la chose devient comique, c'est quand la censure s'attaque aux dictionnaires. Il ne s'agit plus de biffer çà et là les mots « Macédoine », « Arménie », « croissant », « patrie », « émir » et quelques autres, mais d'ensevelir sous l'encre noire toutes sortes

de termes prétendus illicites. S'imagine-t-on la masse énorme de vocables qui, pour une raison ou pour une autre, — et même sans raison — peuvent, dans un dictionnaire de langue française, donner prise à la censure ? Se conformant aux ordres des circulaires ministérielles qui tous les jours ajoutent de nouveaux mots à ceux déjà prohibés, les censeurs biffent les verbes, les adjectifs, les noms communs, les noms propres. Supprimés les verbes : répandre, élire, s'emporter, écraser, se révolter, empirer, mêler, mélanger, pleurer, s'exténuer, sombrer, tomber, couper, gâter, voler, se battre, geindre, et bien d'autres ! Rayés les qualificatifs : mécontent, mutin, pauvre, prêt, jeune (ceci vise la « Jeune Turquie » qui alors... mais depuis !), ennuyeux, ignorant, mauvais, injuste, faible, rouge (allusion au Sultan rouge), obéissant, désobéissant, impitoyable, méchant, hostile, touchant, têtu, solidaire, national, gueux, etc., etc. ! Effacés aussi les mots : Olympe, devoir, brasserie, flotte, ambassade, franc, révolution, constitution, député, sénateur, liberté, et tous leurs congénères !

Si l'on traite de la sorte les livres imprimés en Europe, jugez ce qu'il advient de ceux qui naissent en Turquie même ! Qu'ils soient écrits en langue turque ou en langue européenne, ces derniers sortent du bureau de la censure — quand ils en sortent — absolument méconnaissables. Dans un livre de leçons de choses, il n'est pas permis de parler de vin, le vin étant prohibé par le Coran. Dans un manuel de classe, n'allez pas écrire d' « Amed porte un chapeau mou » ; la censure bifferait le mot « chapeau », car Ahmed ne peut porter que le fez national. N'écrivez pas « Le Ciel me préserve », le censeur remplacerait le Ciel par « Dieu ». Pour avoir mis « L'homme est le roi de la création », un auteur a failli être gratifié d'une défense de publier, car il est bien entendu qu'en Turquie il n'est de roi que Sa Majesté impériale, dont il n'est pas permis d'usurper la puissance.

Les plus à plaindre, parmi les auteurs, ce sont encore ceux qui écrivent en langue turque pour les élèves des écoles ottomanes. Il serait impossible de conter ici, par le menu, tous les écueils qu'ils ont à éviter pour ne pas tomber sous le coup de la censure. Ils sont à tel point ficelés qu'ils ne peuvent se mouvoir d'une phrase

à l'autre. A tout bout de champ, la férule s'abat sur leur plume.

On pourrait peut-être taxer d'exagération les faits qui suivent ; ils sont cependant absolument authentiques : nous les avons puisés dans le manuscrit d'un vocabulaire qui est une sorte d'exercice de langage et qui a séjourné plus de dix-huit mois dans les bureaux de la censure à Constantinople. Ce manuscrit est, à cette heure, entre nos mains ; il porte, au bas de chaque page, le « gourulmuch » (vu) officiel, et, au dernier feuillet, accompagné du sceau du ministère de l'Instruction publique, direction de la presse, on peut lire la formule suivante : « Il n'y a pas de motifs pour que ce livre, ainsi taillé et expurgé, ne soit livré à la publicité ».

Feuilletons donc ce manuscrit et relevons-y quelques spécimens des corrections abracadabrantes faites par la censure et signalées à gros traits d'encre rouge.

« Je suis pauvre » est remplacé par « je suis reconnaissant », tandis que « nous sommes pauvres » est remplacé par « nous sommes riches ». Dans la phrase « nous ne sommes pas contents », on refuse droit de cité au qualificatif « content » qu'on remplace par « affamé ». « Vous n'êtes pas jeune » devient « vous n'êtes pas un enfant » et « Azit » est devenu « Djevdet ». Dans la phrase « son petit frère est intelligent », « frère » a été remplacé par « sœur ». La phrase « nous sommes malades » a été supprimée, de même que les mots « golfe de Gênes ». « Dimanche » jour de repos a permuté avec « vendredi », cependant que le « vin de Niaosta » fut moins heureux, puisqu'il a été purement et simplement supprimé. Un « cousin paternel » est tout à coup devenu « maternel » de par la volonté de la censure, et quant au « savon de Crète » on lui a refusé tout droit à la vie.

Pauvre « frère d'Ali-Brey » ! Le voilà devenu Ali-Brey en personne ! Il en est de même du frère de Nourry-Brey qui, on ne sait pourquoi, est devenu son fils. Le mot « frère » déplaît particulièrement aux censeurs turcs. Ne dirait-on pas que les auteurs de vocabulaires ne rêvent que de restauration au profit du frère du Sultan ? Le mot « devoir » a été biffé et remplacé par « leçon ». Les « ignorants » ont été supprimés ; il n'est plus d'ignorants

en Turquie ! Supprimée aussi la phrase : « Je cherche une vrille pour percer ce bois » ; ne serait-ce pas une allusion au Sultan ?

Les mots « brasserie », « maisons de fous », sont rayés. Motif ? Mystère et censure. Voici un « franc » changé en « métjidié ». Effacées les locutions : « flotte italienne » (prévoyait-on déjà l'expédition tripolitaine ?), « consul de Russie », « ambassade de France », ainsi que la phrase : « Un officier est venu visiter hier notre école, il s'est entretenu en français avec notre directeur ». La censure abhorre tout ce qui est étranger. « Quand on parle plusieurs langues on se procure aisément une bonne place ». Voilà un axiome subversif ! Biffée aussi la phrase : « Les riches doivent pourvoir aux besoins des vieillards infirmes et sans soutien ». Apparemment, cela sent le socialisme. « Je voyagerais volontiers si j'en avais les moyens ». Voyez-vous cela ? Voyager, quand le Commandeur des Croyants ne quitte pas son palais ! Quelle présomption ! Vite, biffez !

Et cette bouillie a vu le jour telle quelle.

Sans doute, ces procédés étaient le fait d'un sultan malade et terrifié, et d'un régime où l'arbitraire et le bon plaisir tenaient lieu de lois ; mais pour que nous nous persuadions qu'une ère de régénération est venue avec le nouveau régime, qu'il y a même simplement quelque chose de changé en Turquie, il ne faudrait pas que le télégraphe nous apprît trop souvent les persécutions odieuses dont la presse des partis opposants est aujourd'hui encore victime : journaux suspendus ou supprimés uniquement parce qu'hostiles, rédacteurs emprisonnés ou assassinés, perquisitions policières à toutes heures du jour et de la nuit, directeurs traduits, non pas même devant les tribunaux dont ils relèvent, mais devant un conseil de guerre. En vérité, le despotisme n'a fait que changer de nom en Turquie.

XII

LES A COTÉ DE LA PRESSE

L' « Argus de la presse ». — Son champ d'action. — Son rayonnement. — Son fonctionnement. — Actualité et rapidité. — Les filiales de l' « Argus ».

Quelque situation que l'on occupe dans la politique, dans les lettres, dans les arts, dans l'administration, dans l'industrie, dans le commerce, chacun peut, à un moment donné, avoir besoin de connaître, d'une façon rapide, sûre et complète, ce que les journaux disent de lui, de sa personne, ou de ses œuvres, ou bien encore ce que l'on écrit sur telle ou telle question intéressant sa réputation, sa fortune ou ses travaux.

Mais comment y parvenir ? Qui donc pourrait, à lui seul, entreprendre la lecture de ces innombrables publications quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, qui paraissent dans le monde entier ? Qui donc aurait assez de temps et d'argent pour les réunir, les étudier et les annoter ?

A cette question complexe, un homme ingénieux, M. Alfred Chérié, imagina, en 1879, une solution élégante, en fondant l'*Argus de la presse*, qui centralise toutes les publications du monde, en fait le dépouillement méthodique et distribue aux intéressés les articles qui les concernent ou les intéressent. C'est, en quelque sorte, le prolongement de la presse. Celle-ci sème à tous les vents ; l' « Argus », attentif, récolte, engrange, classe et, selon les besoins de chacun, distribue. Ainsi, il épargne un temps précieux à sa clientèle qui se répartit dans tous les mondes, depuis l'académicien célèbre jusqu'au simple journaliste (1).

---

(1) « Je suis heureux de vous écrire que, pendant les vingt années de mon « abonnement, je n'ai eu qu'à me louer des services de votre *Argus*.

EUGÈNE BRIEUX, de l'Académie Française ».

« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé,

Auxiliaire des hommes politiques, l' « Argus » est devenu bientôt indispensable aux littérateurs, aux artistes, aux gens de théâtre, aux journalistes eux-mêmes, à tous ceux, en un mot, dont les productions sont exposées aux jugements de la critique ; puis, se développant peu à peu, il a offert ses services à l'industriel, au commerçant, à l'inventeur, au financier, à tous les gens d'affaires qui, soucieux de leurs entreprises, n'ont ni le temps, ni les moyens de dépouiller les journaux et les revues du monde entier.

Sur leur demande, et quel que soit le sujet qui les intéresse, l' « Argus » leur adresse quotidiennement les extraits de tous les journaux, publications illustrées, revues, bulletins, etc., ainsi que tous autres renseignements ou documents pouvant les intéresser.

En Amérique, où tout se fait en grand, chaque industriel a son bureau personnel de coupures qui s'occupe de l'étude du marché, qui note les débouchés, qui examine les besoins, qui s'enquiert des moyens de pénétration et qui relève journellement la situation et les efforts des producteurs concurrents. « C'est surtout lorsqu'il s'agit d'articles dont la clientèle est variable, dit

---

« il était abonné à l'*Argus de la Presse*, qui lit, découpe et traduit tous les « journaux du monde et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet ».

HECTOR MALOT (Zyte, p. 76 et 323).

« A propos de tout et de rien, une nuée de reporters s'abattait sur l'hôtel « du boulevard Saint-Germain. Son nom (Vallobra) se trouvait si souvent im- « primé, qu'une agence spéciale à laquelle il s'était abonné, l'*Argus de la* « *Presse*, lui envoyait, soir et matin, des ballots de coupures de journaux où « il était question de lui, des vingt-sept « sa bande » ou » sa queue », de sa « personne, des discours, ses votes, ses ambitions, ses projets, même ses « idées, et où il était dit beaucoup de bêtises...

« ... De ce flot montant d'articles de journaux que l'*Argus* lui envoyait « matin et soir, un tiers environ était étranger ; il y en avait de toutes les « nations et dans toutes les langues ; les anglais, les américains, les russes « et allemands dominaient, ils étaient même les plus sérieusement faits ».

PAUL ALEXIS (Vallobra, p. 185-185).

« ... Tout comme « Madame la Comtesse », « Joseph », (secrétaire du « syndicat des Gens de maison), était abonné à l'*Argus de la Presse* ».

OCTAVE MIRBEAU (Journal d'une femme de chambre).

M. de Leener (1), qu'il faut saisir toutes les opportunités. Les exemples s'en présentent dans la construction des paliers à billes et surtout dans l'établissement des appareils de transbordement. Une firme de New-Jady, la Hyatt-Roller Bearing C°, construit des palliers à billes ; elle trouve la plus grande part des débouchés dans les fabriques en construction dans lesquelles les paliers sont employés pour soutenir les arbres de transmission. Il s'agit donc d'un débit très mobile. Il en est de même pour la firme Kunk et C°, de West Brighton, qui a la spécialité des appareils de transbordement. Nous avons vu fonctionner, dans chacune de ces sociétés, ce que les Américains appellent un « Press clipping bureau ». Chaque jour, un grand nombre de revues et de journaux y sont dépouillés; tout article annonçant, soit la construction d'une fabrique quelconque, soit un projet d'agrandissement, soit le perfectionnement de l'outillage d'un port, est découpé, mis sur fiche et systématiquement classé. Dès lors, c'est une donnée qui servira de base pour les démarches les plus opportunes en vue d'assurer les débouchés ».

Or, ce « Press clipping bureau », que M. de Leener a vu fonctionner en 1904 en Amérique, n'est autre chose qu'un modèle réduit de l' « Argus de la Presse » qui existe depuis trente-cinq ans dans la vieille Europe.

La seule différence qui caractérise le « Press clipping » américain est qu'il constitue un organisme privé, particulier à chacune des sociétés dans lesquelles il ne fonctionne que pour un certain nombre d'idées, au lieu que l' « Argus » est une institution commerciale libre, ne travaillant pour le compte exclusif d'aucune firme, et offrant ses services aux représentants des branches les plus diverses de l'activité humaine.

L'abonné qui reçoit une coupure soigneusement découpée et pliée, collée sur une fiche portant le titre, l'adresse et la date du journal d'où la coupure a été extraite, ainsi que le nom de l'au-

(1) M. G. de Leener, professeur d'économie sociale à l'Institut Solvay, de Bruxelles : L' « Organisation de la réclame aux Etats-Unis » (Revue économique internationale, T. III, N° 1).

teur de l'article, ne peut s'imaginer la suite d'opérations minutieuses par lesquelles a passé, dans ce grand organisme, l'information qu'il vient de recevoir et dont l'arrivée lui semble toute naturelle.

Pour découvrir cet article, l' « Argus » doit dépouiller non seulement, tous les jours, le journal dont il a été extrait, mais tous les journaux, cet article ayant pu tout aussi bien paraître dans une autre publication que dans celle où il a été trouvé. Et s'imagine-t-on ce que représente ce travail ? Cela oblige tout simplement à lire chaque jour 18.000 publications. Ce résultat ne peut être obtenu que par l'organisation complémentaire d'un service de correspondants dans tous les grands centres du monde, de Stockholm à Cape-Town et de Rio-de-Janeiro à Saint-Pétersbourg, envoyant quotidiennement, tout découpés, les articles auxquels s'intéressent les abonnés de l' « Argus de la presse ».

Dix-huit mille publications par jour ! Il y en a, naturellement, en toutes langues, et comme si le nombre des dialectes naturels n'était pas encore assez étendu, voilà qu'on publie maintenant des journaux en langues artificielles : le nuovo, le panroman, le volapuk, l'esperanto, l'idion neutrale, la langue Bollak, ou langue bleue, la langue musicale de Sudre, ayant chacune toute une littérature qui n'est certes pas la plus commode à débrouiller.

A l' « Argus », les journaux de Paris sont dépouillés les premiers. Le travail a commencé à 7 heures et, déjà à 9 heures du matin, les abonnés parisiens ont, dans leurs boîtes aux lettres, les découpures concernant les événements de la veille. L'auteur dramatique qui, huit heures auparavant, quittait le théâtre où l'on venait de jouer sa pièce, peut, à son réveil, connaître l'appréciation de la critique. De même, l'homme politique pour la revue de la presse de tous les partis, ou pour le compte-rendu du meeting qu'il a présidé dans la soirée.

Il va de soi qu'un seul exemplaire de chaque journal serait insuffisant pour répondre à toutes les coupures qu'il faut en extraire, soit que le même article renferme les noms de plusieurs abonnés, soit que plusieurs abonnés veuillent recevoir des renseignements sur un même sujet.

Les journaux lus passent dans le service de « découpage », après une opération assez minutieuse : le confection des fiches.

Dans l'angle de chaque journal dépouillé, le lecteur de l' « Argus » a inscrit le nombre des articles à découper. Chaque article devant être collé sur une fiche qui en indique la provenance, les journaux lus sont remis à des employés chargés de confectionner les fiches. Celles-ci sont des passe-partout prêts d'avance, sur lesquelles les indications de noms, de date et d'adresse propres à chaque journal, sont inscrites au fur et à mesure, au moyen de tampons et de dateurs.

Toute publication, si minime soit-elle, possède à l' « Argus » un petit bloc de bois sur une des faces duquel sont gravées en lettres caoutchoutées son nom et son adresse. Ces dix-huit mille tampons, pendus alphabétiquement sur des lattes horizontales, ornent les murs du bureau des employés aux fiches. Ces employés ont donc à manier journellement les dix-huit mille tampons, au fur et à mesure de l'arrivée des journaux, et à tamponner pour chaque journal autant de fiches que lui indique le chiffre marqué dans l'angle du journal. Ces fiches sont ensuite datées, puis glissées dans le journal qui, cette fois, prend définitivement le chemin du bureau de coupe.

Dans ce bureau, d'autres employés travaillent par équipes de trois : un coupeur pour deux colleurs. Au fur et à mesure que sous les ciseaux agiles se détachent les articles, un des deux aides rajuste les fins de colonne et colle l'article sur la fiche ; l'autre plie le tout à la dimension voulue et met les indications complémentaires nécessaires, signature et titre, si l'article a dû être partagé entre plusieurs abonnés. Chaque équipe doit faire deux cents à deux cent cinquante coupures à l'heure. Quel amoncellement de coupures à la fin de la journée ! Mais on n'attend pas le soir pour procéder à leur envoi. Une première fois, nous l'avons vu, vers huit heures du matin, les porteurs de l' « Argus » sont partis avec les premières enveloppes, celles des journaux parisiens, des « quotidiens » ; une deuxième expédition a lieu ensuite vers midi, et une troisième à sept heures du soir.

Toutes ces opérations : confection de fiches, découpage, classe-

ment, se font simultanément, de sorte que, quelques instants après que le journal a été lu, il se trouve débité en articles et distribué dans les diverses cases alphabétiques.

N'omettons pas de mentionner qu'avant chaque expédition les paquets de coupures dûment classés passent dans le service de la comptabilité qui en relève le chiffre et le porte au compte de chaque client. Pour ce faire, les employés de la comptabilité, appellent les noms du classement et les « débiteurs » inscrivent le nombre des coupures qui part. Les paquets sont ensuite transmis à un autre employé qui inscrit sur les enveloppes les adresses des abonnés.

Tel est, sommairement expliqué, le fonctionnement de cette industrie de la presse, que n'avait pas prévu Théophraste Renaudot, mais qui parachève si bien, par son ingéniosité, les trouvailles dues à cet esprit inventif.

A ce travail incessant, régi par l'actualité et la rapidité, qui se renouvelle chaque jour et à toute heure du jour, viennent s'ajouter tous les corollaires que nécessite une telle entreprise.

L'Argus de la presse a créé successivement :

L'*Argus des Revues*, publication documentaire, dans laquelle sont repris et classés les titres des articles publiés dans plus d'un millier de revues françaises et étrangères ;

L'*Argus de l'Officiel*, répertoire ordonné des travaux parlementaires : il est composé de documents constamment tenus à jour et qui permettent de suivre le mandat de chaque député et de chaque sénateur, vote par vote ;

Les *Salons*, publication annuelle de toutes les œuvres exposées aux Salons de la société des Artistes français et de la société Nationale des Beaux-Arts ;

Enfin, les *Suppléments de l'Argus de la Presse* et les *Archives de la Presse*, qui constituent des résumés, répertoires et classements journalistiques, permettant d'entreprendre et de mener à bien les recherches rétrospectives.

CONCLUSIONS

En suivant le mouvement de la presse depuis son origine jusqu'à nos jours, depuis le minuscule ruisseau qui est à sa source jusqu'au fleuve immense qui coule aujourd'hui à pleins bords, on ne peut s'empêcher de se demander à quel point le monde est pénétré par ce courant, à quel point il subit son influence.

Pendant une notable partie du siècle dernier, la presse a été incontestablement maîtresse de l'opinion publique ; les journaux étaient alors des tribunes où des écrivains d'élite attaquaient ou défendaient des idées ; ils faisaient œuvre d'éducateurs. Au carrefour du XIXe et du XXe siècle, une tendance nouvelle apparaît ; la presse évolue : d'éducateurs, les journaux deviennent informateurs.

Peu ou plus d'articles de pure doctrine : c'est à peine si, en des articles généralement brefs, ou dans un simple éditorial, on apprécie l'événement politique du jour ; mais des faits, une grande quantité de faits, des dépêches succédant aux dépêches.

A quelque opinion qu'il appartienne, quel que soit le but qu'il se propose, dans quelque pays qu'il se publie, le journal prend à tâche de donner le plus de nouvelles possible.

Les agences lui en fournissent en abondance, mais cela ne lui suffit pas encore. Il veut aussi avoir ses correspondants particuliers dans tous les grands centres d'information, à Paris, à Londres, à New-York, etc., et ceux-ci le renseignent, par « fil spécial », avec une grande rapidité.

Ah ! que nous sommes loin des journaux-drapeaux, des journaux-tribunes, où le lecteur était moins préoccupé de trouver

des nouvelles que des arguments pour réconforter ses convictions. Ce que l'on recherche avant tout aujourd'hui, dans le journal, c'est la nouvelle. L'un s'intéresse plutôt aux nouvelles politiques ; l'autre, aux nouvelles financières ; celui-ci, aux nouvelles commerciales ou industrielles ; celui-là, aux faits divers ; tel autre, aux sports : mais chacun veut être rapidement et complètement informé. C'est la course effrénée aux nouvelles.

Quelle est, sous cette forme, la pénétration du journal dans l'esprit du public ? A devenir ainsi l'écho de tous les bruits du dehors, le journal n'a-t-il pas perdu l'influence ? On pourrait être tenté de le croire au premier abord. A la vérité, il n'en est rien. Pour être plus discrète, son action n'en est pas moins réelle : comme la poussière et le vent, elle s'insinue dans les consciences les mieux fermées (1).

Le journal qui paraît ne pas avoir d'opinion en a une le plus souvent. Par l'énoncé des faits, par leur mise en lumière ou leur rejet dans l'ombre, par leur rapprochement ou leur opposition, il amène le lecteur, sans que celui-ci s'en doute, à telle ou telle conclusion. Un avocat peut gagner sa cause sans plaidoirie à grand fracas, par le simple et habile exposé des faits. De même, le journaliste. Le procédé a changé ; le résultat est resté à peu près le même.

En constatant l'influence de la presse, des moralistes la déplorent. Ils l'accusent de nombreux méfaits. Sans doute, il en est de la presse comme de bien d'autres choses : faite à l'image de la foule, elle n'est pas exempte de défauts. Si elle a de très beaux côtés, elle en a aussi de très vilains. Si elle inspire souvent de nobles sentiments, elle excite parfois les mauvais instincts. A côté de nombreuses publications honnêtes, il en est de malsaines qui, soit par les articles, soit par les images, exercent, notamment sur la jeunesse, une action déplorable. Mais la loi n'est pas désarmée contre les malfaiteurs. Ceux qui prêchent l'antimilitarisme, la

(1) Henry Bérenger : Enquête sur les responsabilités de la presse contemporaine.

désertion, le sabotage, ceux qui poussent à l'assassinat, ceux qui publient des écrits ou des images obscènes, sont punissables. Il appartient aux tribunaux d'appliquer la loi. Et si la loi n'est pas suffisante, qu'on la renforce, qu'on l'étende, suivant cette « vérité élémentaire de sociologie que, plus le domaine des libertés s'étend, plus s'étend aussi le domaine des lois et des sanctions qui soumettent les rapports de ces libertés à une règle d'égalité et de respect mutuel (1). » Mais gardons-nous de tout pessimiste chagrin. La mauvaise herbe ne pousse-t-elle pas dans les champs à côté de la bonne ? Condamne-t-on la liberté de la parole parce qu'elle a, elle aussi, ses abus ?

Dans notre presse, un peu trop mêlée, qui nous donne, devant l'étranger, une fausse apparence de décadents, on trouve, à côté du mal qui empêche d'en dire trop de bien, le bien qui empêche d'en dire trop de mal. Somme toute — et c'était l'avis de l'éminent sociologue Alfred Fouillée —, la presse française compte peut-être plus de grands talents, plus d'esprits généreux, plus de richesses intellectuelles et morales que toute autre.

De proche en proche, la liberté de la presse gagne les pays les plus reculés et s'y acclimate avec une surprenante rapidité. En France, elle fait partie intégrante de notre vie publique. Certes, la majorité du pays est attachée aux institutions républicaines; mais les adversaires du régime actuel sont également partisans de cette liberté dont ils sont d'ailleurs les premiers à profiter. Aussi bien peut-on dire aujourd'hui de la liberté de la presse ce que Mirabeau disait de la liberté elle-même : Ce n'est plus un roseau qui plie à tous les vents ; personne ni aucune force ne pourra plus la déraciner.

(1) Alfred Fouillée : Les responsabilités de la presse contemporaine.

APPENDICE

CODE DE L'ANNONCE ET DE LA PUBLICITÉ

TITRE PREMIER

De l'annonce.

Article premier. — L'annonce est la reproduction dans un journal ou dans une publication quelconque, périodique ou non, d'une mention concernant une personne ou une société, destinée à la faire connaître au public, à propager son nom et son adresse ou le genre de commerce, d'industrie ou d'affaires dont elle s'occupe.

Art. 2. — On distingue plusieurs sortes d'annonces :

a) Dans les journaux et revues :

1° L'article en faits divers ;

2° La réclame ;

3° L'annonce affiche ou cliché ;

4° L'annonce dite anglaise.

Ces quatre genres de mention sont mesurées à la ligne ou à son espace, sur la largeur d'une colonne du journal.

b) Dans les annuaires et publications quelconques de librairie :

1° L'insertion qui est publiée dans les colonnes, sous une rubrique professionnelle, dans le corps même de l'annuaire ; elle est mesurée à la ligne.

2° L'annonce hors texte, encartée ou non, placée par groupe de pages dans le volume ; elle est comptée à la page ou fraction de page.

Art. 3. — La propriété d'une réclame, faits divers ou article inséré, appartient à celui au profit de qui la publication a été faite.

TITRE II

De l'engagement de publicité relatif à l'annonce.

Art. 4. — L'engagement ou traité de publicité relatif aux annonces est l'acte par lequel un éditeur est prié d'insérer une ou plusieurs annonces dans une publication.

Art. 5. — L'engagement est fait par écrit ; il doit comporter :

1° La dimension de l'annonce ;

2° Le nombre d'insertions à publier ;

3° Le prix fixé pour chacune d'elles ou le prix total ;

4° La durée de la période pendant laquelle les insertions doivent être exécutées ;

5° Le mode de paiement.

L'éditeur se réserve toujours le droit d'accepter ou de refuser un ordre de publicité, ainsi que de modifier la rédaction du texte qui lui est soumis.

Art. 6. — L'engagement doit être signé par le souscripteur ; toutefois il est réputé valable s'il est signé d'une personne assistant habituellement le souscripteur dans l'exercice de sa profession.

Le souscripteur qui change de domicile au cours de la publication de l'annonce est tenu d'en informer l'éditeur ; il en est de même pour toute modification à apporter au texte inséré pendant la période de son exécution.

TITRE III

De l'exécution de l'annonce.

Art. 7. — La composition de l'annonce en caractères typographiques est fournie par l'éditeur de la publication ; les clichés sont à la charge du client.

Art. 8. — L'éditeur n'est pas tenu de soumettre une épreuve de l'annonce souscrite, mais il doit se conformer, pour son exécution, au texte qui lui a été fourni.

Art. 9. — Si le texte de l'annonce est trop long pour être compris

dans l'emplacement souscrit, l'éditeur doit en avertir le client ; sans réponse de ce dernier, il a le droit de réduire le texte de l'annonce.

Art. 10. -- La justification de l'annonce dans un journal se fait par la présentation d'un numéro la contenant ; pour les annuaires et les publications de libraire, la coupure extraite d'un exemplaire suffit à justifier l'exécution de l'annonce.

L'omission d'une ou plusieurs insertions ne peut entrainer la résiliation de l'engagement ; elle donne droit seulement à sa réduction proportionnelle.

Art. 11. — Tous les détails relatifs à l'exécution de l'annonce doivent être inscrits sur l'engagement.

Toute convention non mentionnée sur l'engagement ne saurait être valable.

Art. 12. — Aucun ordre de publicité ne peut être contremandé par le souscripteur après sa remise.

TITRE IV

Du courtier de publicité.

Art. 13. — Le courtier est un intermédiaire qui sollicite des ordres de publicité.

Art. 14. — La rétribution allouée au courtier par l'éditeur, en rémunération de son concours, est une commission ; elle est déterminée par un tantième pour cent, fixé par l'éditeur, sur la somme souscrite par le client.

La commission n'est réellement due au courtier qu'après le paiement de ladite somme.

Art. 15. — La commission n'étant qu'une rémunération due au courtier pour l'ordre d'insertion qu'il a apporté à l'éditeur, le paiement de cette commission ne lui confère aucun privilège pour la suite dudit ordre, après son expiration.

LOI SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DU 29 JUILLET 1881 (1).

Chapitre Ier. — De l'imprimerie et de la librairie.

ARTICLE 1er. — L'imprimerie et la librairie sont libres.

ART. 2. — Tout imprimé rendu public, à l'exception des ouvrages dits de ville ou bilboquets, portera l'indication du nom et du domicile de l'imprimeur, à peine contre celui-ci d'une amende de cinq francs à quinze francs.

La peine de l'emprisonnement pourra être prononcée si, dans les douze mois précédents, l'imprimeur a été condamné pour contravention de même nature.

ART. 3. — Au moment de la publication de tout imprimé, il en sera fait, par l'imprimeur, sous peine d'une amende de seize francs à trois cents fr., un dépôt de deux exemplaires, destinés aux collections nationales.

Ce dépôt sera fait au ministère de l'intérieur, pour Paris ; à la préfecture, pour les chefs-lieux de département ; à la sous-préfecture, pour les chefs-lieux d'arrondissement ; et pour les autres villes à la mairie.

L'acte de dépôt mentionnera le titre de l'imprimé et le chiffre du tirage.

Sont exceptés de cette disposition les bulletins de vote, les circulaires commerciales, ou industrielles et les ouvrages dits de ville ou bilboquets.

ART. 4. — Les dispositions qui précèdent sont applicables à tous les genres d'imprimés ou de reproductions destinés à être publiés.

Toutefois, le dépôt prescrit par l'article précédent sera de trois exemplaires pour les estampes, la musique, et en général les reproductions autres que les imprimés.

---

(1) Les annotations sont extraites des « Codes Français » par H. F. Rivière, Faustin Hélie et Paul Pont, publication continuée par André Weiss et Poncet (Librairie générale de Droit et de Jurisprudence).

Chapitre II. — De la Presse périodique.

1er. — Du droit de publication, de la gérance, de la déclaration et dépôt au parquet.

Art. 5. — Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement, après la déclaration prescrite par l'article 7 (1).

Art. 6. — Tout journal ou écrit périodique aura un gérant.

Le gérant devra être Français, majeur, avoir la jouissance de ses droits civils et n'être privé de ses droits civiques par aucune condamnation judiciaire.

Art. 7. — Avant la publication de tout journal ou écrit périodique, il sera fait, au parquet du Procureur de la République, une déclaration contenant :

1° Le titre du journal ou décrit périodique et son mode de publication ;

2° Le nom et la demeure du gérant ;

3° L'indication de l'imprimerie où il doit être imprimé.

Toute mutation dans les conditions ci-dessus énumérées sera déclarée dans les cinq jours qui suivront.

Art. 8. — Les déclarations seront faites par écrit, sur papier timbré et signées des gérants. Il en sera donné récépissé.

Art. 9. — En cas de contravention aux dispositions prescrites par les articles 6, 7, 8, le propriétaire, le gérant, ou, à défaut, l'imprimeur, seront punis d'une amende de cinquante francs à cinq cents francs.

Le journal ou écrit périodique ne pourra continuer sa publication qu'après avoir rempli les formalités ci-dessus prescrites, à peine, si la publication irrégulière continue, d'une amende de cent francs, prononcée solidairement contre les mêmes personnes, pour chaque numéro publié à partir du jour de la prononciation du jugement de condam-

(1) Aux termes du dernier paragraphe de l'art. 7 de la loi du 4 septembre 1871, le papier employé à l'impression des journaux et autres publications périodiques *assujettis au cautionnement* était soumis à un droit de 20 fr. par 100 kilogrammes, lequel était passible de 4 p. 100 additionnels (art. 2, L. 30 décembre 1873). La loi du 29 juillet 1881 (art. 5) ayant supprimé l'obligation du cautionnement, la taxe spéciale dont il s'agit se trouve abrogée Cir. Min. fin. 30 juillet et 6 août 1881.

nation, si ce jugement est contradictoire, et du troisième jour qui suivra sa notification, s'il a été rendu par défaut : et ce, nonobstant opposition ou appel, si l'exécution provisoire est ordonnée.

Le condamné, même par défaut, peut interjeter appel. Il sera statué par la Cour dans le délai de trois jours.

Art. 10. — Au moment de la publication de chaque feuille ou livraison du journal ou écrit périodique, il sera remis au parquet du procureur de la République, ou à la mairie, dans les villes où il n'y a pas de tribunal de première instance, deux exemplaires signés du gérant.

Pareil dépôt sera fait au Ministère de l'Intérieur de Paris et le département de la Seine ; et pour les autres départements, à la préfecture, à la sous-préfecture, ou à la mairie, dans les villes qui ne sont ni chefs-lieux de département, ni chefs-lieux d'arrondissement.

Chacun de ces dépôts sera effectué sous peine de cinquante francs d'amende contre le gérant.

Art. 11. — Le nom du gérant sera imprimé au bas de tous les exemplaires à peine, contre l'imprimeur, de seize francs à cent francs d'amende par chaque numéro publié en contravention de la présente disposition.

§ 2. — Des rectifications.

Art. 12 — Le gérant sera tenu d'insérer gratuitement, en tête du plus prochain numéro du journal ou écrit périodique, toutes les rectifications qui lui seront adressées par un dépositaire de l'autorité publique, au sujet des actes de sa fonction qui auront été inexactement rapportés par le dit journal ou écrit périodique.

Toutefois ces rectifications ne dépasseront pas le double de l'article auquel elles répondront.

En cas de contravention, le gérant sera puni d'une amende de cent à mille francs.

Art. 13. — Le gérant sera tenu d'insérer dans les trois jours de leur réception ou dans le plus prochain numéro, s'il n'en était pas publié avant l'expiration des trois jours, les réponses de toute personne nommée ou désignée dans le journal ou écrit périodique, sous peine d'une amende de cinquante francs à cinq cents francs, sans préjudice des autres peines et dommages-intérêts auxquels l'article pourrait donner lieu.

Cette insertion devra être faite à la même place et en mêmes caractères que l'article qui l'aura provoquée.

Elle sera gratuite, lorsque les réponses ne dépasseront pas le double de la longueur du dit article. Si elles le dépassent, le prix d'insertion sera dû pour le surplus seulement. Il sera calculé au prix des annonces judiciaires (1).

§ 3. — Des journaux ou écrits périodiques étrangers.

Art. 14. — La circulation en France des journaux ou écrits périodiques publiés à l'étranger ne pourra être interdite que par une décision spéciale délibérée en Conseil des Ministres.

La circulation d'un numéro peut être interdite par une décision du Ministre de l'Intérieur.

La mise en vente ou la distribution, faite sciemment au mépris de l'interdiction, sera punie d'une amende de cinquante francs à cinq cents fr. (2).

Chapitre III. — De l'Affichage, du Colportage et de la Vente sur la voie publique (3).

§ 1er. — De l'affichage.

Art. 15. — Dans chaque commune, le maire désignera, par arrêté, les lieux exclusivement déstinés à recevoir les affiches des lois et autres actes de l'autorité publique.

Il est interdit d'y placarder des affiches particulières.

Les affiches des actes émanés de l'autorité seront seules imprimées sur papier blanc.

Toute contravention aux dispositions du présent article sera punie des peines portées en l'article 2.

---

(1) (a) Il n'appartient aux tribunaux de limiter l'exercice du droit de réponse qu'autant que les termes de la réponse sont contraires aux lois et aux bonnes mœurs, à l'intérêt légitime des tiers, à l'honneur ou à la considération du journaliste Cass. 29 juin 1900, Pand. fr. pér. 1900, 1.438.

(b) Et il n'y a pas à distinguer à cet égard, si l'auteur de la réponse avait ou non provoqué par démarches et par lettres le compte-rendu de son œuvre. Même arrêt.

(2) V. L. 22 juillet 1895.

(3) V. L. 2 août 1892, sur la répression des outrages aux bonnes mœurs.

Art. 16. — Les professions de foi, circulaires et affiches électorales pourront être placardées, à l'exception des emplacements réservés par l'article précédent, sur tous les édifices publics autres que les édifices consacrées aux cultes, et particulièrement aux abords des salles de scrutin (1).

Art. 17. — Ceux qui auront enlevé, déchiré, recouvert ou altéré, par un procédé quelconque, de manière à les travestir ou à les rendre illisibles, des affiches apposées par ordre de l'administration dans des emplacements à ce réservés seront punis d'une amende de cinq francs à quinze francs.

Si le fait a été commis par un fonctionnaire ou un agent de l'autorité publique, la peine sera d'une amende de seize à cent francs et d'un emprisonnement de six jours à un mois, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Seront punis d'une amende de cinq à quinze francs ceux qui auront enlevé, déchiré, recouvert ou altéré par un procédé quelconque, de manière à les travestir ou à les rendre illisibles, des affiches électorales émanant de simples particuliers, apposées ailleurs que sur les propriétés de ceux qui auront commis cette lacération ou altération.

La peine sera d'une amende de seize francs à cent francs et d'un emprisonnement de six jours à un mois, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Si le fait a été commis par un fonctionnaire ou agent de l'autorité public, à moins que les affiches n'aient été apposées dans les emplacements réservés par l'article 15.

§ 2. — Du colportage et de la vente sur la voie publique.

Art. 18. — Quiconque voudra exercer la profession de colporteur ou de distributeur sur la voie publique, ou en autre lieu public ou privé, de livres, écrits, brochures, journaux, dessins, gravures, lithographies et photographies, sera tenu d'en faire la déclaration à la préfecture du département où il a son domicile.

Toutefois, en ce qui concerne les journaux et autres feuilles périodiques, la déclaration pourra être faite soit à la mairie de la commune dans laquelle doit se faire la distribution, soit à la sous-préfecture.

(1) V. L. 27 janvier 1902.

Dans ce dernier cas, la déclaration produira son effet pour toutes les communes de l'arrondissement.

Art. 19. — La déclaration contiendra les nom, prénoms, profession, domicile, âge et lieu de naissance du déclarant.

Il sera délivré immédiatement et sans frais au déclarant un récépissé de sa déclaration.

Art. 20. — La distribution et le colportage accidentels ne sont assujettis à aucune déclaration

Art. 21. — L'exercice de la profession de colporteur ou de distributeur sans déclaration préalable, la fausseté de la déclaration, le défaut de présentation à toutes réquisitions, du récépissé, constituent des contraventions.

Les contrevenants seront punis d'une amende de cinq francs à quinze francs et pourront l'être, en outre, d'un emprisonnement d'un à cinq jours.

En cas de récidive ou de déclaration mensongère, l'emprisonnement sera nécesairement prononcé.

Art. 22. — Les colporteurs et distributeurs pourront être poursuivis conformément, au droit commun, s'ils ont sciemment colporté ou distribué des livres, écrits, brochures, journaux, dessins, gravures, lithographies et photographies, présentant un caractère délictueux, sans préjudice des cas prévus à l'aticle 42.

Chapitre IV. — Des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre publication.

§ 1er. — Provocation aux crimes et délits

Art. 23. — Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics, soit par des écrits, des imprimés vendus ou distribués, mis en vente et exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou affiches exposés aux regards du public, auront directement provoqué l'auteur ou les auteurs à commettre la dite action, si la provocation a été suivie d'effet.

Cette disposition sera également applicable lorsque la provocation

n'aura été suivie que d'une tentative de crime prévue par l'article 2 du Code pénal.

Art. 24. — *Loi du 12 décembre 1893.* — Ceux qui, par l'un des moyens énoncés en l'article précédent, auront directement provoqué soit au vol, soit aux crimes de meurtre, de pillage ou d'incendie, soit à l'un des crimes punis par l'article 435 du Code pénal, soit à l'un des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat prévus par les articles 75 et suivants jusque et y compris l'article 85 du même code, seront punis, dans le cas où cette provocation n'aurait pas été suivie d'effet, de un à cinq ans d'emprisonnement et de cent francs à trois mille francs d'amendes.

Ceux qui, par les mêmes moyens, auront directement provoqué à l'un des crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat prévus par les articles 86 et suivants, jusque et y compris l'article 101 du Code pénal, seront punis des mêmes peines.

Seront punis de la même peine ceux qui, par l'un des moyens énoncés en l'article 23, auront fait l'apologie des crimes de meurtres, de pillage ou d'incendie, ou du vol, ou de l'un des crimes prévus par l'article 435 du Code pénal. Tous cris ou chants séditieux proférés dans des lieux ou réunions publics seront punis d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 francs à 500 francs ou à l'une de ces deux peines seulement (1).

Art. 25. — *Modifié par la Loi du 12 décembre 1893.* — Toute provocation par l'un des moyens énoncés en l'article 23, adressée à des militaires des armées de terre ou de mer, dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans tout ce qu'ils leur commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires, sera punie d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de cent francs à trois mille francs (100 francs à 3.000 francs (2).

---

(1) L. 28 juillet 1894, art. 1 et 3.

Ancien art. 24 : Ceux qui par les moyens énoncés en l'article précédent auront directement provoqué à commettre les crimes de meurtre, de pillage et d'incendie, ou l'un des crimes contre la sûreté de l'Etat prévus par les articles 75 et suivant jusque et y compris l'article 101 du Code pénal, seront punis, dans le cas où cette provocation n'aurait pas été suivie d'effet, de trois mois à deux ans d'emprisonnement et 100 fr. à 3000 fr. d'amende. — Tous cris, etc., comme dans l'article nouveau.

(2) L. 28 juillet 1894, art. 1 et 3.

Ancien article 25 : Le même, sauf que la peine était d'un emprisonnement d'un an à six mois et d'une amende de 16 fr. à 100 fr.

§ 2. — Délit contre la chose publique.

Art. 26. — L'offense au Président de la République par l'un des moyens énoncés dans l'article 23 et dans l'article 28 est punie d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 27. — La publication ou reproduction de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers, sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de cinquante francs à mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, lorsque la publication ou la reproduction aura troublé la paix publique et qu'elle aura été faite de mauvaise foi.

Art. 28. — L'outrage aux bonnes mœurs commis par l'un des moyens énoncés en l'article 23 sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de seize francs à deux mille francs.

Les mêmes peines seront applicables à la mise en vente, à la distribution ou à l'exposition de dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes. Les exemplaires de ces dessins, gravures, peintures emblèmes ou images obscènes exposés aux regards du public, mis en vente, colportés ou distribués, seront saisis.

§ 3. — Délits contre les personnes.

Art. 29. — Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation.

Toute expression outrageante, terme de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait, est une injure.

Art. 30. — La diffamation commise par l'un des moyens énoncés en l'article 23 et en l'article 28, envers les cours, les tribunaux, les armées de terre ou de mer, les corps constitués et les administrations publiques, sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 31 — Sera punie de la même peine la diffamation commise par les mêmes moyens, à raison de leurs fonctions ou de leurs qualités, envers un ou plusieurs membres du ministère, un ou plusieurs membres

de l'une ou de l'autre Chambre, un fonctionnaire public, un dépositaire ou agent de l'autorité publique, un ministre de l'un des cultes salariés par l'Etat, un citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public, temporaire ou permanent, un juré ou un témoin, à raison de sa déposition.

Art. 32. — La diffamation commise envers les particuliers par l'un des moyens énoncés en l'article 23 et en l'article 28 sera punie d'un emprisonnement de cinq jours à six mois et d'une amende de vingt-cinq à deux mille francs à cinq cent francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 33. — L'injure commise par les mêmes moyens envers les corps ou les personnes désignés par les articles 30 et 31 de la présente loi sera punie d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de dix-huit francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

L'injure commise de la même manière envers les particuliers lorsqu'elle n'aura pas été procédée de provocation, sera punie d'un emprisonnement, de cinq jours à deux mois et d'une amende de seize francs à trois cents francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

Si l'injure n'est pas publique, elle ne sera punie que de la peine prévue par l'article 471 du Code pénal (1).

Art. 34. — Les articles 29, 30 et 31 ne seront applicables aux diffamations ou injures dirigées contre la mémoire des morts que dans les cas où les auteurs de ces diffamations ou injures auraient eu l'intention de porter atteinte à l'honneur ou à la considération des héritiers vivants.

Ceux-ci pourront toujours user du droit de réponse prévu par l'article 13.

Art. 35. — La vérité du fait diffamatoire, mais seulement quand il est relatif aux fonctions, pourra être établie par les voies ordinaires, dans le cas d'imputations contre les corps constitués, les armées de terre et de mers, les administrations publiques et contre les personnes énumérées dans l'article 31.

La vérité des imputations diffamatoires et injurieuses pourra être également établie contre les directeurs ou administrateurs de toute en-

---

(1) (*a*) Les art. 31 et 33 n'abrègent pas les art. 222 et 224 C. P. — Cass. 3 novembre 1892. Pand. fr. pér. 94, 1.135.

(*b*) La diffamation non publique est assimilée à l'injure réprimée par l'article 174 c. pén. — Cass. 20 décembre 1899. Pand. fr. pér. 1900, 1.287.

treprise industrielle, commerciale ou financière, faisant publiquement appel à l'épargne ou au crédit.

Dans les cas prévus aux deux paragraphes précédents, la preuve contraire est réservée. Si la preuve du fait diffamatoire est rapportée, le prévenu sera renvoyé des fins de la plainte.

Dans toute autre circonstance et envers toute autre personne non qualifiée, lorsque le fait imputé est l'objet de poursuites commencées à la requête du ministère public, ou d'une plainte de la part du prévenu, il sera, durant l'instruction qui devra avoir lieu, sursis à la poursuite et au jugement du délit de diffamation.

§ 4. — Délits contre les chefs d'État et agents diplomatiques étrangers.

Art. 36. — L'offense commise publiquement envers les chefs d'État étrangers sera punie d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de cent francs à trois mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 37. — L'outrage commis publiquement envers les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, envoyés, chargés d'affaires ou autres agents diplomatiques accrédités près du gouvernement de la République, sera puni d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de cinquante francs à deux mille francs ou de l'une de ces deux peines seulement.

§ 5. — Publications interdites, immunité de la défense.

Art. 38. — Il est interdit de publier les actes d'accusations et tous autres actes de procédure criminelle ou correctionnelle avant qu'ils n'aient été lus en audience publique, et ce, sous peine d'une amende de cinquante francs à mille francs (1).

Art. 39. — Il est interdit de rendre compte des procès en diffamation où la preuve des faits diffamatoires n'est pas autorisée. La plainte seule pourra être publiée par le plaignant. Dans toute affaire civile, les cours et tribunaux pourront interdire le compte-rendu du procès. Ces interdictions ne s'appliqueront pas aux jugements, qui pourront toujours être publiés.

(1) Si la publication est interdite, la communication à un tiers étranger au procès ne l'est pas. — Cass. 6 janvier 1893. Pand. fr. pér. 93, 1.385.

Il est également interdit de rendre compte des délibérations intérieures soit des jurys, soit des cours et tribunaux.

Toute infraction à ces dispositions sera punie d'une amende de cent francs à deux mille francs, 28 juillet 1894, art. 5.

Art. 40. — Il est interdit d'ouvrir ou d'annoncer publiquement des souscriptions ayant pour objet d'indemniser des amendes, frais et dommages-intérêts prononcés par des condamnations judiciaires en matière criminelle et correctionnelle, sous peine d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de cent francs à mille francs, ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 41.— Ne donneront ouverture à aucune action des discours tenus dans le sein de l'une des deux Chambres, ainsi que les rapports ou toutes autres pièces imprimés par ordre de l'une des deux Chambres.

Ne donnera lieu à aucune action le compte-rendu des séances publiques des deux Chambres fait de bonne foi dans les journaux.

Ne donneront lieu à aucune action en diffamation, injure ou outrage, ni le compte fidèle fait de bonne foi des débats judiciaires, ni les discours prononcés ou les écrits produits devant les tribunaux (1).

Pourront néanmoins les juges, saisis de la cause et statuant sur le fond, prononcer la suppression des discours injurieux, outrageants ou diffamatoires, et condamner qui il appartiendra à des dommages-intérêts. Les juges pourront aussi, dans le même cas, faire des injonctions, aux avocats et officiers ministériels, et même les suspendre de leurs fonctions. La durée de cette suspension ne pourra excéder deux mois, et six mois en cas récidive dans l'année.

Pourront toutefois les faits diffamatoires étrangers à la cause donner ouverture soit à l'action publique, soit à l'action civile des parties, lorsque ces actions leur auront été réservées par les tribunaux, et, dans tous les cas, à l'action civile des tiers.

---

(1) L'immunité édictée par l'article 41 de la loi de 1881 s'applique aux imputations produites lors d'une tentative de conciliation devant le juge de paix. Cass. 22 octobre 1894. Pand. fr. pér. 95, 1.462

Chapitre V. — Des poursuites et de la répression (1)

§ 1er. — Des personnes responsables des crimes et délits commis par la voie de la presse

Art. 42. — Seront passibles, comme auteurs principaux, des peines qui constituent la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse dans l'ordre ci-après, savoir : 1° les gérants ou éditeurs, quelles que soient leurs professions ou leurs dénominations ; 2° à leur défaut, les auteurs ; 3° à défaut des auteurs, les imprimeurs ; 4° à défaut des imprimeurs, les vendeurs, distributeurs ou afficheurs.

Art. 43. — Lorsque les gérants ou les éditeurs seront en cause, les auteurs seront poursuivis comme complices (2). — Pourront l'être au même titre et dans tous les cas toutes personnes auxquelles l'article 60 du Code pénal pourrait s'appliquer. Le dit article ne pourra s'appliquer aux imprimeurs pour faits d'impression, sauf dans le cas et les conditions prévus par l'article 6 de la loi du 7 juin 1848 sur les attroupements.

Art. 44. — Les propriétaires des journaux ou écrits périodiques sont responsables des condamnations pécuniaires prononcées au profit des tiers contre les personnes désignées dans les deux articles 1382, 1383 et 1384 du Code civil.

Art. 45. — (L. 16 mars 1893). Les crimes et délits prévus par la présente loi sont déférés à la Cour d'assises. — Sont exceptés et déférés aux tribunaux de police correctionnelle les délits et infractions prévus par les articles 3, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, paragraphes 2 et 4, 28, paragraphes 2, 32, 33, paragraphes 2, 36, 37, 38, 39 et 40 de la présente loi. — Sont encore exceptées et renvoyées devant les tribunaux de simple police les contraventions prévues par les articles 2, 15, 17, paragraphe 3 de la présente loi (3).

---

(1) La loi du 29 juillet 1888, n'ayant établi relativement à la compétence aucune règle particulière quant aux délits de presse, s'en est référée au Code d'instruction criminelle. — Cass. 22 janvier 1891.

(2) *a*) La disposition du § 1 n'oblige pas à poursuivre l'auteur avec le gérant, mais indique seulement dans quelle qualité l'auteur pourra être poursuivi. — Cass. 17 juin 1892, Pand. fr. pér. 93. 1.24. 14 juin 1894.

b) L'auteur de l'article peut être poursuivi quoique le gérant soit mis hors de cause. — Cass. 26 janvier 1894 ; 14 juin 1894 ; Pand. fr. pér. 95. 1.193.

(3) Ancien art. 45 : le même que le nouveau sauf qu'il ne comprenait pas dans les exceptions les articles 36 et 37.

Art. 46. — L'action civile résultant des délits de diffamation prévus et punis par les articles 30 et 31 ne pourra, sauf dans le cas de décès de l'auteur du fait incriminé ou d'amnistie, être poursuivie séparément de l'action publique.

§ 2. — De la procédure.

A. — *Cour d'assises.*

Art. 47. — La poursuite des crimes et délits commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication aura lieu d'office et à la requête du ministère public, sous les modifications suivantes : 1° Dans les cas d'injures ou de diffamations envers les cours, tribunaux, et autres corps indiqués en l'article 30, la poursuite n'aura lieu que sur une délibération prise par eux en assemblée générale, et requérant les poursuites, ou si le corps n'a pas d'assemblée générale, sur la plainte du chef du corps ou du ministre duquel ce corps relève ; 2° Dans le cas d'injure ou de diffamation envers un ou plusieurs membres de l'une ou de l'autre Chambre, la poursuite n'aura lieu que sur la plainte de la personne ou des personnes intéressées ; 3° Dans le cas d'injure ou de diffamation envers les fonctionnaires publics, les dépositaires ou agents de l'autorité publique autres que les ministres, envers les ministres des cultes salariés par l'Etat et les citoyens chargés d'un service et d'un mandat public, la poursuite aura lieu, soit sur leur plainte, soit d'office, sur la plainte du ministre dont ils relèvent ; 4° Dans le cas de diffamation envers un juré ou un témoin, délit prévu par l'article 31, la poursuite n'aura lieu que sur la plainte du juré ou du témoin qui se prétendra diffamé ; 5° (§ 5 abrogé par L. 16 mars 1893). Dans le cas d'offense envers les Chefs d'Etat ou d'outrages envers les agents diplomatiques étrangers, la poursuite aura lieu soit à leur requête, soit d'office sur leur demande adressée au Ministère des affaires étrangères et par celui-ci au ministre de la justice ; 6° Dans les cas prévus par les paragraphes 3 et 4 du présent article, le droit de citation directe devant la cour d'assises appartiendra à la partie lésée. Sur sa requête le président de la cour d'assises fixera les jour et heure auxquels l'affaire sera appelée (1).

(1) La disposition de l'art. 47 n° 6 de la loi du 29 juillet 1881, qui attribue exceptionnellement à la partie lésée le droit de citation directe devant la Cour d'assises, ne se réfère pas au n° 2 du même article, relatif aux membres de l'une ou de l'autre assemblées législatives. — Cass. 21 novembre 1902. Pand. fr. pér. 1903, 1.274.

Art. 48. — Si le ministère public requiert une information, il sera tenu, dans son réquisitoire, d'articuler et de qualifier les provocations, outrages, diffamations et injures à raison desquels la poursuite est intentée, avec indication des textes dont l'application est demandée, à peine de nullité du réquisitoire de ladite poursuite.

Art. 49. — (L. 12 décembre 1893). — Immédiatement après le réquisitoire, le juge d'instruction pourra, mais seulement en cas d'omission du dépôt prescrit par les articles 3 et 10 ci-dessus, ordonner la saisie de 4 exemplaires de l'écrit, du journal ou du dessin incriminé. Toutefois, dans les cas prévus aux articles 24, paragraphes 1 et 3, et 25 de la présente loi, la saisie des écrits ou imprimés, des placards ou affiches aura lieu conformément aux règles édictées par le Code d'instruction criminelle. — Si le prévenu est domicilié en France, il ne pourra être préventivement arrêté, sauf dans les cas prévus aux articles 23, 24, paragraphes 1 et 3 et 25 ci-dessus. S'il y a condamnation, l'arrêt pourra, dans les cas prévus aux articles 24, paragraphes 1 et 3 et 25, prononcer la confiscation des écrits ou imprimés, placards ou affiches saisis, et, dans tous les cas, ordonner la saisie et la suppression ou la destruction de tous les exemplaires qui seraient mis en vente, distribués ou exposés aux regards du public. Toutefois, la suppression ou la destruction pourra ne s'appliquer qu'à certaines parties des exemplaires saisis (1).

Art. 50. — La citation contiendra l'indication précise des écrits, des imprimés, placards, dessins, gravures, peintures, médailles, emblèmes, des discours ou propos publiquement proférés qui seront l'objet de la poursuite, ainsi que de la qualification des faits. Elle indiquera les textes de la loi invoquée à l'appui de la demande. — Si la citation est la requête du plaignant, elle portera, en outre, copie de l'ordonnance du président ; elle contiendra élection de domicile dans la ville où siège la cour d'assises, et sera notifiée tant au prévenu qu'au ministère public. — Toutes ces formalités seront observées à peine de nullité de la poursuite.

---

(1) Ancien art. 49. Immédiatement après le réquisitoire, le juge d'instruction pourra, mais seulement en cas d'omission du dépôt prescrit par les articles 3 et 10 ci-dessus, ordonner la saisie de 4 exemplaires de l'écrit, du journal ou du dessin incriminé. Cette disposition ne rédige en rien à ce qui est prescrit par l'article 28 de la présente loi. — Si le prévenu est domicilié en France, il ne pourra être arrêté préventivement, sauf en cas de crime. — En cas de condamnation, l'arrêt pourra ordonner la saisie et la suppression ou la destruction de tous les exemplaires qui seraient mis en vente, distribués ou exposés aux regards du public. Toutefois, la suppression ou la destruction pourra ne s'appliquer qu'à certaines parties des exemplaires saisis.

Art. 51. — Le délai entre la citation et la comparution en cour d'assises sera de cinq jours francs, outre un jour par cinq myriamètres de distance.

Art. 52. — En matière de diffamation, ce délai sera de douze jours, outre un jour par cinq myriamètres. — Quand le prévenu voudra être admis à prouver la vérité des faits diffamatoires, conformément aux dispositions de l'article 35 de la présente loi, il devra, dans les cinq jours qui suivront la notification de la citation, faire signifier au ministère public près la cour d'assises ou au plaignant, au domicile par lui élu, suivant qu'il est assigné à la requête de l'un ou de l'autre : 1° Les faits articulés et qualifiés dans la citation, desquels il entend prouver la vérité ; 2° La copie des pièces ; 3° Les noms, professions et demeures des témoins, par lesquels il entend faire sa preuve. Cette signification contiendra élection de domicile près la cour d'assises, le tout à peine d'être déchu du droit de faire la preuve (1).

Art. 53. — Dans les cinq jours suivants, le plaignant ou le ministère public, suivant les cas ; sera tenu de faire signifier au prévenu au domicile par lui élu, la copie des pièces et les noms, professions et demeures des témoins par lesquels il entend faire la preuve contraire, sous peine d'être déchu de son droit.

Art. 54. — Toute demande en renvoi, pour quelque cause que ce soit ; tout incident sur la procédure suivie devront être présentés avant l'appel des jurés, à peine de forclusion.

Art. 55. — Si le prévenu a été présent à l'appel des jurés, il ne pourra plus faire défaut, quand bien même il se fut retiré pendant le tirage au sort. En conséquence, tout arrêt qui interviendra, soit sur la forme, soit sur le fond, sera définitif, quand bien même le prévenu se retirerait de l'audience ou refuserait de se défendre. Dans ce cas, il sera procédé avec le concours du jury et comme si le prévenu était présent.

Art. 56. — Si le prévenu ne comparaît pas au jour fixé par la citation, il sera jugé par défaut par la cour d'assises, sans assistance ni intervention des jurés. La condamnation par défaut sera comme non avenue si, dans les cinq jours de la signification qui en aura été faite

(1) Cette déchéance est absolue et d'ordre public. — Cass. 2, août 1894. Pand. fr. pér. 95, 1.113.

au prévenu ou à son domicile outre un jour par cinq myriamètres, celui-ci forme opposition à l'exécution de l'arrêt et notifie son opposition tant au ministère public qu'au plaignant. Toutefois, si la signification n'a pas été faite à personne, ou s'il ne résulte pas d'acte d'exécution de l'arrêt que le prévenu en a eu connaissance, l'opposition sera recevable jusqu'à expiration des détails de la prescription de la peine. L'opposition vaudra citation à la première audience utile. Les frais de l'expédition, de la signification de l'arrêt, de l'opposition et de la réassignation pourront être laissés à la charge du prévenu.

Art. 57. — Faute par le prévenu de former son opposition dans le délai fixé en l'article 56, et de la signifier aux personnes indiquées dans cet article, ou de comparaître par lui-même au jour fixé en l'article précédent, l'opposition sera réputée non avenue et l'arrêt par défaut sera définitif.

Art. 58. — En cas d'acquittement par le jury, s'il y a partie civile en cause, la cour ne pourra statuer que sur les dommages-intérêts réclamés par le prévenu. Ce dernier devra être renvoyé de la plainte sans dépens ni dommages-intérêts au profit du plaignant. (Modifié. V. L., 3 avril 1896).

Art. 59. — Si, au moment où le ministère public ou le plaignant exerce son action, la session de la cour d'assises est terminée, et s'il ne doit pas s'en ouvrir d'autre à une époque rapprochée, il pourra être formé une cour d'assises extraordinaire, par ordonnance motivée du premier président. Cette ordonnance prescrira le tirage au sort des jurés conformément à la loi. L'article 81 du décret du 6 juillet 1810 sera applicable aux cours d'assises extraordinaires formées en exécution du paragraphe précédent.

B. — *Police correctionnelle et simple police.*

Art. 60. (L. 16 mars 1893). — La poursuite devant les tribunaux correctionnels et de simple police aura lieu conformément aux dispositions du chapitre 2 du titre Ier, du Livre II, du Code d'instruction criminelle, sauf les modifications suivantes : 1° Dans le cas d'offenses envers les chefs d'Etat ou d'outrages envers les agents diplomatiques étrangers la poursuite aura lieu soit à leur requête, soit d'office, sur leur demande adressée au ministre des affaires étrangères, et par celui-ci au ministre de la justice. En ce cas seront applicables les dispositions

de l'article 49 sur le droit de saisie et d'arrestation préventive relatives aux infractions prévues par les articles 23, 24 et 25 ; 2° Dans le cas de diffamation envers les particuliers, prévu par l'article 32, et dans le cas d'injure prévu par l'article 33 paragraphe 2, la poursuite n'aura lieu que sur la plainte de la personne diffamée ou injuriée ; 3° En cas de diffamation ou d'injure pendant la période électorale contre un candidat à une fonction élective, le délai de la citation sera réduit à vingt-quatre heures, outre le délai de distance ; 4° La citation précisera et qualifiera le fait incriminé ; elle indiquera le texte de loi applicable à la poursuite. Sont applicables, au cas de poursuite et de condamnation, les dispositions de l'article 48 de la présente loi. — Le désistement du plaignant arrêtera la poursuite commencée (1).

C. — *Pourvois en cassation.*

Art. 61. — Le droit de se pourvoir en cassation appartiendra au prévenu et à la partie civile, quant aux dispositions relatives à ses intérêts civiles. L'un et l'autre seront dispensés de consigner l'amende, et le prévenu de se mettre en état.

Art. 62. — Le pourvoi devra être formé dans les trois jours, au greffe de la cour ou du tribunal qui aura rendu la décision (2). Dans les vingt-quatre heures qui suivront, les pièces seront envoyées à la Cour de cassation qui jugera d'urgence, dans les dix jours à partir de leur réception.

§ 3. — Récidives, circonstances atténuantes, prescriptions.

Art. 63. — L'aggravation des peines résultant de la récidive ne sera pas applicable aux infractions prévues par la présente loi. En cas de conviction de plusieurs crimes ou délits prévus par la présente loi, les peines ne se cumuleront pas, et la plus forte sera seule prononcée.

Art. 64 — L'article 463 du Code pénal est applicable dans tous les cas prévus par la présente loi. Lorsqu'il y aura lieu de faire cette application, la peine prononcée ne pourra excéder la moitié de la peine édictée par la loi.

(1) Ancien art. 60 : le même, moins le paragraphe 1, qui est ajouté.

(2) Ce délai n'est pas de trois jours francs, ainsi que le détermine l'article 373 du Code d'instruction criminelle. — Cass. 7 mars 1896. Pand. fr. pér. 96. 1.151.

Art. 65. — L'action publique et l'action civile résultant des crimes, délits et contraventions prévus par la présente loi se prescriront après trois mois révolus, à compter du jour où ils auront été commis ou du jour du dernier acte de poursuite s'il en a été fait (1). Les prescriptions commencées à l'époque de la publication de la présente loi, et pour lesquelles il faudrait encore, suivant les lois existantes, plus de trois mois, à compter de la même époque, seront, par ce laps de trois mois, définitivement accomplies.

Dispositions transitoires.

Art. 66. — Les gérants et propriétaires de journaux existant au jour de la promulgation de la présente loi seront tenus de se conformer, dans un délai de quinzaine, aux prescriptions édictées par les articles 7 et 8, sous peine de tomber sous l'application de l'article 9.

Art. 67. — Le montant des cautionnements versés par les journaux ou écrits périodiques, actuellement soumis à cette obligation sera remboursé à chacun d'eux, par le Trésor public, dans un délai de trois mois, à partir du jour de la promulgation de la présente loi, sans préjudice des retenues qui pourront être effectuées au profit de l'Etat et des particuliers, pour les condamnations à l'amende et les réparations civiles auxquelles il n'aura pas été satisfait à l'époque du remboursement.

Art. 68. — Sont abrogés les édits, lois, décrets, ordonnances, arrêtés, règlements, déclarations généralement quelconques, relatifs à l'imprimerie, à la librairie, à la presse périodique ou non périodique, au colportage, à l'affichage, à la vente sur la voie publique et aux crimes et délits prévus par les lois sur la presse et les autres moyens de publication, sans que puissent revivre les dispositions abrogées par les lois antérieures (2). Est également abrogé le second paragraphe de l'article 31 de la loi du 10 août 1871 sur les conseils généraux, relatif à l'appréciation de leurs discussions par les journaux.

---

(1) *a*) Ce délai ne comprend pas le *dies a quo*. — Cass. 1er juin 1896, Pand. fr. pér. 95, 1.420.

b) Quelle que soit la juridiction, répressive ou civile, choisie par le demandeur, les règles de la prescription établies par l'article 65 sont seules applicables à tout délit ou contravention de presse. Cass. 20 décembre 1899. Pand. fr. pér. 1900, 1.287.

(2) Cet article, en proclamant la liberté de l'affichage, n'a en rien modifié les lois et règlements relatifs à la voirie, notamment ceux concernant les façades des maisons sujettes à reculement et des murs en saillie. — Cass. 16 février 1900. Pand. fr. pér. 1900, 1.422.

Art. 69. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

Art. 70. — Amnistie est accordée pour tous les crimes et délits commis antérieurement au 16 février 1881 par la voie de la presse ou autres moyens de publications, sauf l'outrage aux bonnes mœurs puni par l'article 28 de la présente loi, et sans préjudice du droit des tiers. Les amendes non perçues ne seront pas exigées. Les amendes déjà perçues ne seront pas restituées, à l'exception de celles qui ont été payées depuis le 16 février 1881.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des Députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

LOI

relative à l'amnistie des crimes et délits de presse.

(29 juillet 1881).

Article unique. — L'amnistie prévue par la loi sur la liberté de la presse sera appliquée à tous les crimes et délits commis antérieurement au 21 juillet 1881.

LOI

ayant pour objet la répression des outrages aux bonnes mœurs.

(2 août 1882).

Article 1er. — Remplacé, L. 16 mars 1898, art. 1 et 2.

Art. 2. — Les complices de ces délits, dans les conditions prévues et déterminées par l'article 60 du Code pénal, seront punis de la même peine, et la poursuite aura lieu devant le Tribunal correctionnel, conformément au droit commun et suivant les règles édictées par le Code d'instruction criminelle.

Art. 3. — L'article 463 du Code pénal s'applique aux délits prévus par la présente loi.

Art. 4. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires à la présente loi.

LOI

concernant la diffamation et l'injure commises par les correspondances postales ou télégraphies circulant à découvert.

(11 juin 1887).

Article 1er. — Quiconque aura expédié, par l'administration des postes et télégraphes, une correspondance à découvert, contenant une diffamation, soit envers des particuliers, soit envers les corps ou les

personnes désignés par les articles 26, 30, 31, 36 et 37, de la loi du 29 juillet 1881, sera puni d'un emprisonnement de cinq jours à six mois, et d'une amende de 25 fr. à 3.000 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement.

Si la correspondance contient une injure, cette expédition sera punie d'un emprisonnement de cinq jours à deux mois, et d'une amende de 16 fr. à 300 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement.

Art. 2. — Les délits prévus par la présente loi sont de la compétence des tribunaux correctionnels.

Les dispositions des articles 35, 46, 47, 60, 61, 62, 63, 64, 65 et 69 de la loi du 29 juillet 1881 leur sont applicables.

LOI

relative aux annonces sur la voie publique.

(19 mars 1889).

Article 1er. — Les journaux et tous les écrits ou imprimés distribués ou vendus dans les rues et lieux publics ne pourront être annoncés que par leur titre, leur prix, l'indication de leur opinion et les noms de leurs auteurs ou rédacteurs. — Aucun titre obscène ou contenant des imputations, diffamations ou expressions injurieuses pour une ou plusieurs personnes ne pourra être annoncé sur la voie publique (1).

Art. 2. — Les infractions aux dispositions qui précèdent seront punies d'un franc à quinze francs et en cas de récidive, d'un emprisonnement d'un à cinq jours. Toutefois, l'art. 463 du Code pénal pourra toujours être appliqué.

---

(1) Les sons de trompe à l'aide desquels le colporteur d'un journal annonce son passage sur la voie publique ne constituent pas par eux-mêmes, au sens légal du mot, l'annonce de ce journal. Les abus que la loi a voulu réprimer sont ceux qui résultent de l'annonce des journaux sur la voie publique à l'aide de cris de toutes sortes, et de commentaires souvent scandaleux et indécents. — Cass. 17 mai 1889. Pand. fr. pér. 89, 1 530.

LOI

qui modifie les articles 45 et 60 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse.

(19 mars 1893).

Article 1er. — Les articles 45 et 60 de loi du 29 juillet 1881 sont modifiés ainsi qu'il suit :

Art. 45. — Les crimes et délits prévus par la présente loi sont déférés à la cour d'assises. — Sont exceptés, et déférés aux tribunaux de police correctionnelle, les délits et infractions prévus par les articles 3, 4, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, paragraphes 2 et 4 ; 28, paragraphe 2 ; 32, 33, paragraphe 2 ; 36, 37, 38 39 et 40 de la présente loi. — Sont encore exceptées et renvoyées devant les tribunaux de simple police les contraventions prévues par les articles 2, 15, 17, paragraphes 1er, et 3, 21 et 33, paragraphe 3, de la présente loi.

Art 60. — La poursuite devant les tribunaux correctionnels et de simple police aura lieu conformément aux dispositions du chapitre 2 du titre 1er du livre II du Code d'instruction criminelle, sauf les modifications suivantes : — Dans le cas d'offense envers les Chefs d'Etat ou d'outrages envers les agents diplomatiques étrangers, la poursuite aura lieu soit à leur requête, soit d'office, sur leur demande, adressée au ministre des affaires étrangères, et par celui-ci au ministre de la justice. En ce cas, seront applicables les dispositions de l'article 49 sur le droit de saisie et d'arrestation préventive, relatives aux infractions prévues par les articles 23, 24 et 25.

LOI

portant modification des articles 24, paragraphe 1er, 25 et 49 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse.

(12 décembre 1893)

Article unique. — Les articles 24, paragraphe 1er, 25, et 49 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse sont modifiés ainsi qu'il suit :

« Art. 24. — Ceux qui, par l'un des moyens énoncés en l'article précédent, auront directement provoqué, soit au vol, soit aux crimes de

meurtre, de pillage et d'incendie, soit à l'un des crimes punis par l'article 435 du Code pénal, soit à l'un des crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat, prévus par les articles 75 et suivants, jusque et y compris l'article 85 du même Code, seront punis, dans le cas où cette provocation n'aurait pas été suivie d'effet, d'un an à cinq ans d'emprisonnement et de 100 francs à 3000 francs d'amende. — Ceux qui, par les mêmes moyens, auront directement provoqué à l'un des crimes contre la sûreté intérieure de l'Etat, prévus par les articles 86 et suivants, jusque et y compris l'article 101 du Code pénal, seront punis des mêmes peines. — Seront punis de la même peine ceux qui, par l'un des moyens énoncés en l'article 23, auront fait l'apologie des crimes de meurtre, de pillage ou d'incendie, ou du vol, ou de l'un des crimes prévus par l'article 435 du Code pénal.

« Art. 25. — Toute provocation par l'un des moyens énoncés en l'article 23 adressée à des militaires des armées de terre ou de mer, dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans tout ce qu'ils leur commandent, pour l'exécution des lois et règlements militaires, sera punie d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 10 francs à 3.000 fr.

« Art. 49. — Immédiatement après le réquisitoire, le juge d'instruction pourra, mais seulement en cas d'omission du dépôt prescrit par les articles 3 et 10 ci-dessus, ordonner la saisie de quatre exemplaires de l'écrit, du journal ou du dessin incriminé. Toutefois, dans les cas prévus aux articles 24, paragraphes 1er et 3, et 25 de la présente loi, la saisie des écrits ou imprimés, des placards ou affiches aura lieu conformément aux règles édictées par le Code d'instruction criminelle. Si le prévenu est domicilié en France, il ne pourra être préventivement arrêté, sauf dans les cas prévus aux articles 23, 24, paragraphes 1er et 3, et 25 ci-dessus. S'il y a condamnation, l'arrêt pourra, dans les cas prévus aux articles 24, paragraphes 1er et 3, et 25, prononcer la confiscation des écrits ou imprimés, placards ou affiches saisis, et dans tous les cas ordonner la saisie et la suppression ou la destruction de tous les exemplaires qui seraient mis en vente, distribués ou exposés aux regards du public. Toutefois, la suppression ou la destruction pourra ne s'appliquer qu'à certaines parties des exemplaires saisis. »

LOI

ayant pour objet de réprimer les menées anarchistes.

(28 juillet 1894).

Article 1er. — Les infractions prévues par les articles 24, paragraphes 1 et 3, et 25 de la loi du 29 juillet 1881, modifiés par la loi du 12 décembre 1893, sont déférées aux tribunaux de police correctionnelle lorsque ces infractions ont pour but un acte de propagande anarchiste.

Art. 2 — Sera déféré aux tribunaux de police correctionnelle et puni d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 100 à 2.000 fr. tout individu qui, en dehors des cas visés par l'article précédent, sera convaincu d'avoir, dans un but de propagande arnachiste : 1° Soit par provocation, soit par apologie des faits spécifiés aux dits articles, incité une ou plusieurs personnes à commettre soit un vol, soit les crimes de meurtre, de pillage, d'incendie, soit les crimes punis par l'article 435 du Code pénal ; 2° ou adressé une provocation à des militaires des armées de terre ou de mer, dans le but de les détourner de leurs devoirs militaires et de l'obéissance qu'ils doivent à leurs chefs dans ce qu'ils leur commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires et la défense de la Constitution républicaine. — Les pénalités prévues au paragraphe 1er seront appliquées même dans le cas où la provocation adressée à des militaires des armées de terre ou de mer n'aurait pas le caractère d'un acte de propagande anarchiste ; mais, dans ce cas, la pénalité accessoire de la rélégation édictée par l'article 3 de la présente loi ne pourra être prononcée. — La condamnation ne pourra être prononcée sur l'unique déclaration d'une personne affirmant avoir été l'objet des incitations ci-dessus spécifiées, si cette déclaration n'est pas corroborée par un ensemble de charges démontrant la culpabilité et expressément visées dans le jugement de condamnation.

Art. 3. — La peine accessoire de la rélégation pourra être prononcée contre les individus condamnés en vertu des articles 1er et 2 de la présente loi à une peine supérieure à une année d'emprisonnement et ayant encouru dans une période de moins de dix ans, soit une condamnation à plus de trois mois d'emprisonnement pour les faits spécifiés auxdits articles, soit une condamnation à la peine des travaux forcés,

de la réclusion ou de plus de trois mois d'emprisonnement pour crime ou délit de droit commun.

Art. 4. — Les individus condamnés en vertu de la présente loi seront soumis à l'emprisonnement individuel, sans qu'il puisse résulter de cette mesure une diminution de la durée de la peine. — Les dispositions du présent article seront applicables pour l'exécution de la peine de la réclusion ou de l'emprisonnement prononcée en vertu des lois du 8 décembre 1893 sur les associations de malfaiteurs et la détention illégitime d'engins explosifs.

Art. 5. — Dans les cas prévus par la présente loi, et dans tous ceux où le fait incriminé a un caractère anarchiste, les cours et tribunaux pourront interdire, en tout ou partie, la reproduction des débats, en tant que cette reproduction pourrait présenter un danger pour l'ordre public. — Toute infraction à cette défense sera poursuivie conformément aux prescriptions des articles 42, 43, 44 et 49 de la loi du 29 juillet 1881, et sera punie d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 1000 à 10.000 fr. — Sera poursuivie dans les mêmes conditions et passible des mêmes peines toute publication ou divulgation, dans les cas prévus au paragraphe 1er du présent article, de documents ou actes de procédure spécifiés à l'article 38 de la loi du 29 juillet 1881.

Art. 6. — Les dispositions de l'article 463 du Code pénal sont applicables à la présent loi (1).

LOI

sur l'amnistie.

(*1er février 1895*).

Art. 1er. — Amnistie pleine et entière est accordée pour toutes les condamnations prononcées ou encourues jusqu'au 28 janvier 1895, à raison : 1° De crime, d'attentat ou de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat ; 2° De délits et contraventions en matière de presse ; de réunion et d'association, à l'exception des délits de diffamation et d'injures envers les particuliers ; 3° De délits et contraventions en matière électorale ; 4° De délits et contraventions se rattachant à des faits de grève.

Art. 2. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies.

(1) Cette loi est déclarée applicable à l'Algérie par décret du 30 juillet 1894.

LOI

relative à l'application de l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881 sur la presse.

(22 juillet 1895).

Article unique. — L'article 14 de la loi du 29 juillet 1881, sur la presse, est applicable aux journaux publiés en France en langues étrangères.

LOI

rendant applicable en matière de presse l'article 368 du Code d'instruction criminelle

(3 avril 1896).

Article unique. — L'article 58 de la loi des 29-30 juillet 1881 est complété par l'addition du paragraphe suivant : « Sont applicables, en matière de diffamation et d'injures portées devant la cour d'assises, et dans le cas où la poursuite a eu lieu à la requête du ministère public, les dispositions de l'article 368 du Code d'instruction criminelle ».

LOI

modifiant la loi du 2 août 1882 sur la répression des outrages aux bonnes mœurs.

(16 mars 1898).

Art. 1er. — L'article 1er de la loi du 2 août 1882 est modifié ainsi qu'il suit : « Sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de cent à cinq mille francs (100 à 5000 fr.) quiconque aura commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs : par la vente ou la mise en vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou la distribution sur la voie publique, ou dans les lieux publics, d'écrits, imprimés, autres que le livre, d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, objets ou images obscènes ou contraires aux bonnes mœurs ; par la vente ou l'offre, même non publique, à un mineur des mêmes écrits, imprimés, affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes, objets ou images ;

« par leur distribution à domicile, par leur remise sous bande ou sous enveloppe non fermée à la poste ou à tout agent de distribution ou de transport ; par des chants non autorisés proférés publiquement, par des annonces ou correspondances publiques contraires aux bonnes mœurs. — Les écrits, dessins, affiches, etc, incriminés et les objets ayant servi à commettre le délit commis seront saisis ou arrachés. La destruction en sera ordonnée par le jugement de condamnation. Les peines pourront être portées au double si le délit a été commis envers des mineurs. »

Art. 2. — L'article 2 de la loi du 2 août 1882 est remplacé par les dispositions suivantes : « La prescription en matière d'outrages aux bonnes mœurs commis par la voie du livre est d'un an à partir de la publication ou de l'introduction sur le territoire français. La vente, la mise en vente ou l'annonce de livres condamnés sera punie des peines portées par l'article 1er de la présente loi. »

Art. 3. — Il n'est en rien dérogé aux dispositions des articles 2, 3 et 4 de la loi du 2 août 1882, qui prendront les nos 3, 4 et 5.

LOI

modifiant l'article 16 de la loi du 29 juillet 1881, sur la presse en ce qui concerne l'affichage sur les édifices et monuments ayant un caractère artistique.

(27 janvier 1902).

Article 1er. — Par dérogation à l'article 16 de la loi du 29 juillet 1881, les maires, et à leur défaut, les préfets dans les départements, le préfet de la Seine à Paris, ont le droit d'interdire l'affichage, même en temps d'élections, sur les édifices et monuments ayant un caractère artistique. — Les contrevenants sont punis d'une amende de cinq francs à quinze francs par contravention.

ENQUÊTE SUR LA PRESSE

Les responsabilités de la presse contemporaine. — Enquête de la « Revue Bleue ». — Réponses de Raymond Poincaré et Pierre Baudin. — Lettre d'Alfred Fouillée. — Conclusions par Henry Bérenger. — Opinions de la presse sur l'enquête.

En 1897, un sociologue éminent, Alfred Fouillée, de l'Académie des Sciences morales et politiques, publiait, dans la *Revue des Deux-Mondes* (1) et la *Revue Bleue* (2), des études sur l'inquiétant problème de l'augmentation de la criminalité. Il y prenait à partie la presse et lui attribuait une certaine responsabilité dans la corruption de la jeunesse et les déviations de l'opinion publique.

Ces études eurent un grand retentissement et provoquèrent une enquête qui fut organisée par la *Revue Bleue* avec toutes les garanties d'impartialité désirables.

S'adressant aux hommes d'Etat, aux sociologues et aux journalistes les plus autorisés, M. Henry Bérenger, au nom de la *Revue Bleue*, leur demanda : Estimez-vous que ce « quatrième pouvoir » qui est la presse remplit son office légitime ? Quels remèdes voyez-vous aux maladies du journalisme ? Vous apparaissent-elles comme incurables et constitutives, ou croyez-vous que, tout en conservant à la presse son entière liberté, on lui rendrait sa vraie fonction d'éducatrice sociale par une organisation plus logique et des mœurs plus sévères ?

Edouard Drumont, Maurice Barrès, Jules Claretie, Raymond Poincaré, Pierre Baudin, Jean Cruppi, Georges Clémenceau, Emile Zola, Jean Jaurès, etc., répondirent à cet appel.

Il nous a paru intéressant de reproduire, à la suite des lois sur la presse, comme un commentaire sociologique de ces lois, quelques extraits de cette consultation générale.

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, numéro du 15 janvier 1897 : « Les jeunes criminels, l'école et la presse.

(2) *Revue Bleue*, numéro du 30 octobre 1897 : « Quelques réflexions sur la criminalité et le socialisme ».

Voici, d'abord, un passage de l'étude d'Alfred Fouillée qui fut l'occasion de l'enquête :

LES RESPONSABILITÉS DE LA PRESSE

... Autrefois la presse se considérait comme ayant la mission de « vulgariser les idées », souvent généreuses ; aujourd'hui ce sont des passions qu'elle prend à tâche de répandre. En fait de nourriture intellectuelle, elle a le reportage à outrance, « la littérature chez la portière », les personnalités et les diffamations, la reproduction complaisante de tous les « événements sensationnels », crimes, scandales, faits de la vie privée, faits et gestes du demi-monde ; quant aux jouissances « d'art » qu'elle propose ou impose, ce sont trop souvent des récits ou des gravures pornographiques. Les sophismes anti-sociaux et les sophismes passionnels alimentent notre presse quotidienne et nos romans. Vengeance, jalousie et colère, voilà les passions mères de l'homicide, là où il ne résulte pas de la cupidité. La conduite vindicative et le banditisme rencontrent dans les mœurs de certains pays encore à demi barbares une complicité latente : et ce sont alors, comme on l'a dit excellement, non des traits de race, mais des « maximes de la conduite collective » ; or, une certaine presse, la plus répandue, est chez nous l'apologie journalière de la vengeance, de la jalousie et de la colère. Elle les érige en maximes de la conduite collective. Quant aux crimes contre la propriété, la presse les favorise directement toutes les fois qu'elle attaque la propriété même et représente notre régime actuel comme une violation des droits du peuple ; elle les favorise indirectement quand elle ébranle toutes les croyances morales et inspire le scepticisme. Une autre action funeste des journaux, qui ne tient nullement à notre régime de propriété et qui subsisterait sans doute sous un gouvernement de socialisme populaire, c'est la publication, si recherchée par le peuple, des détails et des photographies du crime.

Selon M. Mac Donald, qui a réuni là-dessus nombre de documents, « il y a là un grand mal pour la société, eu égard à la tendance de l'homme à l'imitation ». De plus, le criminel en tire orgueil. Enfin, ces publications satisfont chez le peuple une curiosité maladive et dangereuse. « Les faibles moralement et intellectuellement en sont les plus affectés », il leur manque le « pouvoir d'inhibition », et c'est précisément l'absence de ce pouvoir qui est un des traits ordinaires du criminel. Si, de plus, ce sont des enfants ou jeunes gens qui subissent cette action démorali-

satrice, les effets en sont encore grossis, dans un âge où l'imitation prévaut davantage et où la responsabilité personnelle est moindre. Avant les débats judiciaires, nos journaux font des récits circonstanciés du « drame » qui est bien, en effet, une pièce de théâtre servie à l'avidité malsaine de la foule. Les journalistes assiègent les prétoires pour obtenir des détails ; ils en inventent au besoin. Une femme a été coupée en morceaux, combien y en avait-il ? par quels adroits procédés l'opération a-t-elle pu être accomplie ? Un homme vient d'être étranglé ; comment ? combien y avait-il de nœuds au ligotage ? Un autre est empoisonné ? de quel poison ? préparé par quelle recette ? comment versé à la victime ? Il n'est pas de détail, si hideux soit-il, qui ne doive être servi au lecteur ; il faut que ce dernier, fût-il un adolescent, conçoive et ressente par le menu ce qu'a conçu et ressenti le meurtrier ; il faut qu'en imagination, depuis le premier acte jusqu'au dernier, il accomplisse le crime, dissèque, étrangle, empoisonne. Telle est l'éducation du peuple par la presse.

Récemment, en Angleterre, les journaux rendaient compte en quelques lignes discrètes du procès fait à une sorte d'ogresse qui avait maltraité des enfants et qui fut condamnée à la pendaison. Pendant ce temps, en France, un des plus répandus parmi les journaux populaires publiait trois colonnes de détails horribles sur ce procès, sans qu'on pût savoir comment il les avait connus et s'il ne les avait pas tout simplement inventés. En Angleterre, pas de publicité détaillée des crimes, dit M. Rostand, aucun magistrat, aucun greffier ne confie une instruction au reportage, les comptes-rendus judiciaires sont sobres. Dans le procès d'Oscar Wilde, par exemple, la réserve la plus stricte fut observée. Il est donc certain que la démocratie française, oublieuse de ses vrais intérêts, au lieu de lutter par tous les moyens contre la marée du crime, laisse rompre toutes les digues sous prétexte de « Liberté ! »

Un meilleur régime de la famille, de l'école, de l'atelier, n'entraîne pas nécessairement le collectivisme. Il en est de même pour un meilleur régime de la presse. On a proposé à la presse française de prendre, par ses syndicats, la résolution de fermer ses colonnes aux récits de crimes. Elle a fait jusqu'ici la sourde oreille. Elle donne d'ailleurs au peuple ce que le peuple cherche, et nous nous demandons avec inquiétude comment la démoralisation croissante qui, sous le régime socialiste, serait encore plus radicale, pourra trouver en elle-même son propre frein...

ALFRED FOUILLÉE.

Cette étude était suivie, dans le même numéro, d'une note du même auteur dont nous détachons ce passage :

... Quelques journaux ont cru pouvoir nous opposer le remarquable travail publié par M. Tarde à cette occasion dans la *Revue de Pédagogie*. Or, M. Tarde... déclare que, dans l'ensemble, « nos conclusions ne sauraient être contestées » ; et, si l'on passe aux détails, on voit que nous sommes tous deux, en définitive, presque toujours du même avis. « Dans l'ensemble de la population enfantine, dit M. Tarde, y a-t-il lieu de penser que l'école est un frein et un ressort moral d'une certaine force ? Hélas non ! Elle n'est qu'un stimulant intellectuel, un apéritif mental, et ce n'est pas assez. » Voilà pour l'école... Voici maintenant en ce qui concerne l'influence de la presse : « Par une coïncidence déplorable signalée par M. Fouillée, les lois scolaires ont été contemporaines de la loi de 1881 sur la liberté de la presse et de celle de 1880 sur la liberté des débits de boisson. Contre le gré de leurs auteurs, assurément, celles-ci ont rompu les derniers obstacles au déchaînement du journalisme et de l'alcoolisme » . . .

A. F.

RÉPONSE DE RAYMOND POINCARÉ

Comment remédier aux abus de la presse contemporaine ? Dans l'enquête ouverte par la « Revue Bleue », les témoins sans doute ne seront guère d'accord.

Les uns penseront que, tôt ou tard, le bien naîtra de l'exès du mal et que seule la liberté, absolue, débarrassée de toute gêne préventive, abritée même de la menace des répressions possibles, créera un jour, après une période transitoire de crises nécessaires, un régime de presse tolérable et normal.

Les autres, allant jusqu'au bout de l'opinion contraire, voudront soumettre les journaux à l'autorité d'un code exceptionnel et regretteront le règne silencieux de la censure et du cautionnement.

N'y a-t-il point, entre ces deux systèmes opposés, place pour un état démocratique de liberté légale, je veux dire pour une législation qui tienne un double compte des droits de la presse et des droits du public ?

Je suis libre de parler dans la rue, mais si quelqu'un passe auprès de moi je ne suis pas libre de l'insulter. Je suis libre de ne rien acheter

dans un magasin, mais je ne suis pas libre d'y entrer et de déclarer au marchand : « Si vous ne me donnez pas cette montre ou ce parapluie, je vais raconter partout que vos ressorts sont mauvais et que vos baleines se brisent au moindre coup de vent ». Il n'y a point de bonnes raisons pour que je puisse crier impunément dans les colonnes d'un journal ce que je ne pourrais, sans risque d'être poursuivi, dire à haute voix sur les boulevards. La loi de 1881 a bien été faite pour assimiler, sous une même règle de droit commun, les écrits et les paroles. Pas de mesures préventives des sanctions répressives au cas de délit constaté : c'est parfait, mais il n'y a qu'un malheur : La loi existe, mais elle n'est guère appliquable.

Pourquoi ne l'est-elle pas ? Est-ce parce que les fonctionnaires et les hommes publics sont forcés de s'adresser au jury ? Est-ce parce qu'il est difficile et dangereux de mettre en mouvement tout cet appareil judiciaire ? Je croirais beaucoup plus volontiers que le véritable inconvénient de la législation actuelle est ailleurs. Elle repose tout entière sur une fiction : celle de la gérance.

Il faudrait que, dans tout procès de presse, les véritables responsabilités pussent être dégagées ; que le plaignant eût toujours le droit de rechercher l'auteur de l'article incriminé, qu'au besoin le rédacteur en chef fût mis en cause et que les condamnations prononcées eussent effet contre les administrations financières des journaux. La plupart du temps une campagne diffamatoire n'est pas imputable à des journalistes de profession, mais à des spéculateurs embusqués derrière les guichets de la caisse. Ils ont trop beau jeu à continuer cette besogne lucrative en sacrifiant un pauve diable qui, pour une mensualité dérisoire, totalise sur son casier toutes les amendes et tous les mois de prison. On décore ainsi du nom de journalisme toutes sortes de commerces et la presse est la première victime de ces confusions humiliantes.

De gros dommages intérêts infligés aux vrais coupables, et nous assisterions sans doute, rapidement, à une débâcle de la calomnie.

Est-ce à dire qu'à défaut de modifications législatives, qui vraisemblablement se feront longtemps attendre, il n'y ait, contre les excès de certaines feuilles, aucun remède possible ? Il dépend, au contraire, en grande partie, du public de neutraliser le mal ; et la meilleure garantie contre le débordement des injures, des diffamations ou des fausses nouvelles serait encore dans un état général amélioré, renouvelé et raffermi, des mœurs, des consciences et des caractères.

Il faut enlever aux uns la foi crédule en la phrase imprimée ; il faut

affranchir les autres de la crainte sotte et lâche qui les hébète devant une attaque de journal.

La confiance superstitieuse en l'information typographiée s'en va peu à peu, mais sûrement elle disparaît sous les contradictions mêmes de la presse. L'ouvrier, le paysan commencent à se dire qu'un article de journal n'a pas plus d'importance qu'une conversation tenue dans un café. La conversation peut être spirituelle et mordante ; l'article peut être d'un joli tour de main ; on écoute celle-là, on lit celui-ci ; mais si l'on n'a pas de motifs de croire sur parole le causeur ou l'écrivain, on ne considère pas leurs propos comme sacrés ou infaillibles. Et il a suffi de cette réflexion qui s'est lentement gravée dans le cerveau populaire, pour que la crédulité d'autrefois se transformât chez nombre de lecteurs déjà en défiance ironique et avisée.

Il est moins facile de guérir l'âme bourgeoise de la terreur où la jette un article outrageant. Tel homme qui serait brave sur un champ de bataille tremble devant quelques mots alignés en caractères d'imprimerie : et ce qui souvent l'excuse, c'est que son trouble provient d'un sentiment très délicat de sa dignité personnelle. Il faut cependant que les honnêtes gens s'entraînent à la nouvelle forme de courage que rendent nécessaires les conditions modernes de la vie sociale. Au lieu de se lamenter et de se gîter dans l'ombre, qu'ils se lèvent, qu'ils se montrent, qu'ils agissent, ils feront aisément reculer le mensonge. Qui sait, d'ailleurs ? peut-être bien qu'elles-mêmes, l'injure et la diffamation, ont parfois une manière d'utilité. Elles contiennent généralement une leçon ou un avertissement pour ceux à qui elles s'adressent. Dans l'article le plus violent il est rare qu'il n'y ait point sinon une part de vérité, du moins quelques indications intéressantes. Voici un député ou un ministre qui tous les matins se voit accuser de bassesses ou de monstruosités : il bondit d'abord sous l'injure, mais s'il veut relire l'article il s'apercevra que le journaliste a pu être de bonne foi en le jugeant sur de fausses apparences ou qu'étant de mauvaise foi il a su exploiter des amitiés compromettantes, des complaisances fâcheuses, un propos regrettable, une attitude imprudente. Pour peu que ce ministre, ce député, soit philosophe, pour peu qu'il apporte dans ses jugements sur les hommes et sur les choses ce mépris bienveillant dont parle le délicieux auteur du Mannequin d'Osier, il attribuera l'injure à la fièvre des bureaux de rédaction, il mettra la calomnie sur le compte des hyperboles parisiennes ; et, faisant sur lui-même un retour sévère, il s'efforcera de corriger les apparences mêmes et de donner dans l'avenir moins de prise à la mali-

gnité de ses adversaires. Gardons la presse libre dans un pays libre. Etablissons, si nous le pouvons, les responsabilités réelles, dans le journalisme, réduisons à la juste mesure la valeur et le crédit des nouvelles imprimées. Ayons nous-mêmes assez de sang-froid et de sérénité pour ne rien redouter des attaques injustes et, au besoin, pour savoir en tirer profit. Le dernier mot finira toujours par rester à la raison et à la vérité.

RAYMOND POINCARÉ.

RÉPONSE DE M. PIERRE BAUDIN

Vous l'avez dit, la presse, ce « quatrième Etat », a été domestiquée par l'argent. Comment la moraliser, c'est-à-dire comment la libérer ? Par la contrainte légale ? Je ne crois pas à l'efficacité de ce moyen. Nous en avons fait l'expérience autrefois. Il a coûté cher à la pensée indépendante. Il revient à changer tout simplement de tyrannie. Ce n'est plus la tyrannie de l'argent, c'est la tyrannie de la raison d'Etat, encore plus odieuse, à mon avis.

Qui vous dit, en outre, que l'un et l'autre ne se superposeraient pas ? L'argent aurait-il moins de pouvoir par ce que le gouvernement en aurait davantage ? Ce n'est point demander un trop pénible effort à l'imagination que de concevoir un régime sous lequel l'argent et le gouvernement se coaliseraient pour étouffer la presse.

Telle qu'elle est, si façonnée qu'elle soit aux exigences des financiers, elle laisse passer la vérité. Il s'y mêle, il est vrai, une immense quantité d'erreurs, de sottises et d'infamies. Elle ne vanne pas. Est-ce bien sa fonction de vanner ? On aurait tort de le lui demander jamais ; même si elle se libérait de la finance, il y aurait toujours dans l'humanité assez de fiel, de passions venimeuses, de haines, d'ambition sans scrupules pour alimenter cet exécutoire trop commode. Il faut se résoudre à laisser cette formidable machine donner pêle-mêle les idées, les vérités, les mensonges et les erreurs.

Le crible qu'on voudrait lui adapter pourrait bien arrêter les choses bonnes à dire. Nous n'en concevons point de si bien contruits, qu'il n'y ait plus de dangers que d'avantages à y recourir. Ce n'est pas à la presse qu'il faut demander ce service. C'est à l'esprit des lecteurs, à l'esprit public. Qu'il devienne assez clairvoyant et qu'il soit assez armé de raison, et nous échapperons aux périls qui, si justement, vous étonnent. Mais, à ce point de vue, il ne faut pas séparer la presse de l'ensemble des au-

teurs solidaires des crimes commis contre la grande personnalité morale de notre nation.

Elle n'est pas seule à travailler à notre dégradation et à notre ruine. Quatrième pouvoir, a-t-elle plus mérité une condamnation que les trois autres ? J'entends bien que vous vous préoccupez surtout de son rôle parce qu'il pourrait justement suffire à corriger les mœurs, à former des consciences, parce que la presse dans une démocratie devrait être la gardienne de sa vertu et de son noble idéal. C'est parce qu'elle contrôle les autres « pouvoirs » qu'elle devrait valoir mieux qu'eux, et c'est précisément pour cette raison qu'elle vaut peut-être moins. La nécessité des gros tirages et des lourdes charges du journal quotidien à un sou impose à tous les mêmes nécessités. Tandis que les défaillances des autres « pouvoirs » sont des anomalies révoltantes, celles de la presse sont devenues ses conditions d'existence. Mais les scandales où ils se trouvent les uns ou les autres plus ou moins compromis ont les mêmes résultats dans le public. Il n'y a qu'un remède à ce mal : l'éducation de l'esprit public. Il faut que la démocratie ne se laisse atteindre ni par la chute d'un président de la République, ni par l'énorme escroquerie du Panama. Une solide mentalité est la seule cuirasse qui convienne à de telles épreuves. Certains ne croient pas au développement du sens critique et du sens moral de la masse. Ce ne sont pas, je pense, les journalistes. Ils écrivent pour elle et savent quelle influence ils exercent sur elle. C'est à eux qu'appartient la tâche de faire du journal une œuvre de santé morale et de vérité. Mais ce n'est pas à eux seuls. Elle incombe à l'élite tout entière qui a le souci de la durée de ce pays, croit à l'utilité de son labeur pour la formation d'une humanité meilleure et qui ne sépare point de la recherche de ce but, la culture de son esprit et l'extension de sa richesse collective. C'est à l'élite d'aller à la foule. Elle vote et elle lit. Par cette double fonction elle agit sur le gouvernement et sur la presse. Elle renverse tous les jours un peu plus les termes de l'ancienne proposition. Autrefois le gouvernement, hier la presse dirigeaient le peuple. Demain le peuple dirigera le gouvernement et la presse. A l'un et à l'autre la moralité ne peut venir que de lui.

PIERRE BAUDIN.

LETTRE D'ALFRED FOUILLÉE

Après avoir publié les réponses de Maurice Barrès, Edouard Drumont, Raymond Poincaré, Pierre Baudin, Georges Clémenceau, Emile Zola, Jules Claretie, Maurice Talmeyr, Anatole Leroy-Beaulieu, Max Nordau, Georges Renard, Lucien Marc, Jean Cruppi, Jean Jaurès, Auguste Sabatier, Edmond Frank, Gabriel Monod, et avant de clore son enquête, la *Revue Bleue* demanda à Alfred Fouillée son avis sur cette consultation.

Celui-ci adressa à la revue une lettre dans laquelle il envisageait toutes les propositions et disait ceci :

... Quant aux remèdes, il faut les demander : 1° aux individus, 2° aux associations, 3° à l'Etat. Les individus, eux, ne peuvent guère que s'abstenir de lire certains journaux et qu'exhorter, s'ils sont moralistes de leur métier, les journalistes à la vertu. C'est ce que vient encore de faire ici même M. A. Sabatier. Par malheur, un journal de New-York nous répondait récemment à nous-même : « La presse ne deviendra jamais morale ou décente par voie d'exhortation ; le seul argument qui puisse l'atteindre, outre des pénalités sévères, c'est l'argument du tout puissant dollar ».

Des associations seraient moins désarmées que les individus, si elles prenaient pour objet, soit la création ou diffusion de journaux honnêtes, soit la défense contre les abus de la presse, et si le gouvernement, au lieu de les entraver, les favorisait, leur conferait même des pouvoirs et des compétences légales, des droits de poursuite.

A New-York et dans tous les Etats-Unis, il existe, par exemple, des « Associations pour la prévention du vice », qui veillent à ce que les feuilles scandaleuses ne circulent pas et qui surtout ont compétence pour les signaler à la magistrature et intenter des actions judiciaires.

La Société de New-York est la terreur des auteurs et éditeurs de publications immorales, car elle se charge d'obtenir l'application de la loi, amendes considérables et six mois à cinq ans de prison. La « Société Nationale de vigilance », en Angleterre, réussit de même à assurer le triomphe des lois, d'ailleurs rigoureuses, contre la littérature obscène. Chez nous, il existe déjà des sociétés de ce genre, telle que la Ligue de la moralité publique, — objet de raillerie de la part de ceux que, de son temps, Michelet considérait comme le plus grand danger de la France : « La race des sots spirituels ».

Mais notre régime juridique réduit ces sociétés presque à l'impuis-

sance. Les associations ne peuvent à peu près rien dans un pays, si la loi même y est insuffisante et si le gouvernement, sous la terreur de la presse, n'applique même pas les lois embryonnaires qui existent et laisse déborder le fleuve de boue où tout s'enlize.

En combinant la lettre de M. Cruppi et celle de M. Renard, sans compter celles de M. Poincaré et de M. Lucien Marc, il me semble que les principaux remèdes à l'état de choses actuel sont admirablement et pratiquement indiqués. Il faut des lois protectrices de nos libertés contre le despotisme de la presse ; il faut aussi des lois protectrices des libertés mêmes de la presse, soit contre les abus de la spéculation industrielle ou politique, soit contre les abus du gouvernement. Obligation de faire parvenir immédiatement aux intéressés, par lettres chargées, les articles contenant leurs noms, réglementation de l'interview, réglementation du droit de réponse, réglementation de la chronique judiciaire, cette grande école de suggestion criminelle ; interdiction des comptes rendus d'exécutions publiques, juridiction rapide et même immédiate, pour les délits de presse qui ont un tel caractère de soudaineté et d'actualité que, trois mois après, la justice vient trop tard, comme un duel venant trois mois après l'insulte ; possibilité de poursuivre et le propriétaire et le directeur du journal (suppression de la gérance fictive) et de déterminer les personnes réellement responsables du délit ; obligation pour le propriétaire du journal de répondre sur ses fonds des condamnations prononcées et contre l'auteur de l'article et contre le directeur du journal ; fortes amendes et forts dommages-intérêts attribués partie d'office, partie sur la demande du plaignant et qui obligeront les capitalistes du journal à surveiller les articles ou informations qui s'y publient ; remèdes à l'impossibilité aujourd'hui presque absolue de recouvrer les amendes ; enfin un tribunal composé d'un magistrat, de quatre ou six jurés et de deux experts, écrivains eux-mêmes ou journalistes, comme le propose M. Cruppi ; permission plus étendue de faire la preuve, accordée aux journalistes, comme le demande M. Drumont, pour les faits qui ne sont pas de la vie privée ; obligation de réhabiliter et de rembourser les journalistes condamnés pour de prétendues diffamations qui dans la suite se trouveraient justifiées par des preuves nouvelles ; obligation pour tous les journaux d'établir une ligne de démarcation nette entre la rédaction et la publicité et, comme conséquence, pénalités sévères à l'égard de ceux qui introduisent une réclame vénale dans la partie présentée comme appréciation désintéressée, etc. Il s'agit, par toutes les mesures, non pas d'enlever préventivement la liberté,

mais d'assurer la responsabilité, et, par là, de faire rentrer la presse dans le droit commun. Je ne suis pas jurisconsulte ni homme politique et je ne puis entrer dans le détail de réformes qui dépassent la compétence d'un philosophe théoricien, mais ces réformes sont nécessaires et elles ne sont pas impossibles. La presse elle-même y gagnerait plus de vraie liberté et plus d'autorité, en France et à l'étranger.

A ceux qui répètent le vieil adage : *Quid leges sine moribus ?* nous ne nous lasserons pas de répondre : *Quid mores sine legibus ?* Quand on réclamait autrefois des lois protectrices des femmes et des enfants dans les manufactures, on répondait aussi : « Question de morale ; fiez-vous à la liberté et aux mœurs. » Par malheur, c'était précisément le manufacturier le plus immoral qui faisait la loi aux autres et qui réglait le marché, puisque, par l'abus du travail des femmes et des enfants, il trouvait moyen de battre ses concurrents et de faire baisser la main-d'œuvre. Le phénomène est absolument identique dans le journalisme, comme aussi dans les théâtres populaires, les cafés-concerts, etc., c'est l'administration de journal ou de théâtre la moins scrupuleuse et la plus immorale qui a chance d'obtenir les plus grosses recettes et qui règle le marché. Dans notre société si complexe, il est vain d'espérer que les choses s'arrangeront toutes seules, comme l'eau agitée reprend son niveau. C'est une vérité élémentaire de « sociologie » que, plus le domaine des libertés s'étend, plus s'étend aussi le domaine des lois et des sanctions qui soumettent les rapports de ces libertés à une règle d'égalité et de respect mutuel. Notre législation de la presse est à l'état informe et chaotique : c'est l'intérêt de la presse, comme sa dignité, de réclamer elle-même la justice qui ne peut être que l'organisation de la plus grande liberté pour tous et d'une responsabilité égale en étendue à la liberté même.

ALFRED FOUILLÉE.

CONCLUSIONS

L'enquête prit fin le 22 janvier 1898 par un article dans lequel Henry Bérenger, au nom de la revue, donnait ces conclusions :

... Pour le même malade il y a souvent plusieurs médecins, et l'on sait que rarement les médecins sont d'accord. Nous aurions été fort surpris si tous les docteurs par nous consultés avaient indiqué le même remède. Cela ne s'est point produit. Chacun, selon ses préférences ou son parti, a proposé des solutions extrêmes ou moyennes. Ces solutions

ne sont pourtant pas si différentes qu'on ne puisse les ramener à quelques principes essentiels. C'est ce que nous allons essayer de faire.

Puisque notre presse n'est ni vraiment libre, ni vraiment responsable, tout notre effort doit être de la faire telle. Le problème est d'affranchir les journalistes de toute servitude, en leur ôtant tout privilège.

En théorie, il est impossible de donner à la presse plus de libertés qu'elle n'en a, puisqu'elle les a toutes. Mais, en pratique, elle est l'esclave de l'argent. Peut-on l'en affranchir ? Posé ainsi, le problème paraît insoluble. Si l'Etat intervient entre le bailleur de fonds et l'écrivain, la presse n'est plus libre ; si l'Etat n'intervient pas, la presse est esclave. Dans les deux cas, c'est une fille soumise. Il n'y a donc pas de solution radicale au problème de la presse libre. Tant que l'argent et les passions mèneront l'humanité, elles asserviront le journalisme. Mais l'on entrevoit certaines réformes partielles qui amoindriraient le mal en augmentant l'indépendance réelle de la presse.

Il faudrait d'abord que le premier venu (marchand de papier, financir véreux, reporter ou chroniqueur taré) n'eût pas le droit de fonder et de diriger un journal. Des garanties légales d'honorabilité, de capacité, de savoir, devraient être exigées du directeur de journal, comme elles sont du notaire, de l'avoué ou du pharmacien. Cette première mesure suffirait à purifier la direction des journaux d'une bande de forbans ou de barnums qui la déshonorent en battant monnaie avec l'honneur du pays.

Il faudrait ensuite que le premier raté venu des professions libérales n'eût pas le droit de s'intituler journaliste. Des garanties professionnelles, assurées par des concours et des scrutins sérieux, devraient être exigées du chroniqueur et du reporter comme elles le sont de l'avocat, du médecin, du professeur. Cette seconde mesure élèverait singulièrement le niveau intellectuel et moral du journalisme contemporain. Elle le débarrasserait de cette vermine de ratés sans talent ni caractère qui l'infectent et le discréditent.

Il faudrait enfin que les Associations de journalistes, au lieu d'être de simples groupements d'ordre matériel, devinssent une juridiction hautement morale, respectée, sur tous les membres de toute la presse. Une manière de « Conseil de l Ordre » du journalisme réglementerait les rapports entre le bailleur de fonds, le directeur et les rédacteurs du journal. Alors seulement, dans cette dicipline acceptée, la liberté des conciences pourrait se maintenir.

Une loi sur la direction des journaux, une loi sur le recrutement des

journalistes, une organisation professionnelle de la presse, voilà ce que le pays réclame. Le presse ne sera moralement libre que le jour où elle ne sera plus anarchique.

On affranchirait encore la presse en précisant ses obligations. Les êtres les plus responsables sont aussi les plus libres, et l'on ne demande point de comptes à une esclave. Nous devons travailler à définir les responsabilités légales et sociales du journalisme.

Il faut d'abord supprimer la comédie du gérant. Supposez qu'une bande de voleurs se syndique pour déléguer l'un d'entre eux, — le plus pauvre et le moins habile, — devant les tribunaux ; supposez que ce délégué endosse tous les méfaits de la bande, et que les magistrats acceptent une pareille combinaison en ne jugeant que ce délégué ; vous aurez une image assez exacte des rapports actuels de la presse et de la justice. Le gérant d'un journal, c'est son *délégué à la prison*. Hypocrisie tout à fait indigne d'une législation d'hommes libres !

Il faut atteindre les deux grands pouvoirs responsables du journal : le bailleur de fonds et l'écrivain. Il faut frapper le premier dans son argent et le second dans sa considération. Un grand magistrat, M. Cruppi, et un grand avocat, M. Poincaré, ont merveilleusement guidé l'opinion publique à cet égard. Il faut faire une loi qui, découvrant le capital anonyme des journaux, le frappe d'amendes énormes toutes les fois qu'il aura servi à de sales besognes. Il faut faire une autre loi qui, démasquant le rédacteur anonyme des journaux, le frappe de déchéance toutes les fois qu'il se sera rendu indigne.

Il faut encourager les particuliers à poursuivre leurs diffamateurs, il faut simplifier et activer les moyens judiciaires de poursuivre, il faut accorder des dommages intérêts très forts. Les ruffians de la presse hésiteront alors à entreprendre les campagnes dont ils se rient aujourd'hui.

Il faut combattre énergiquement la pornographie et le reportage de cour d'assises : il faut fermement punir le récit de scènes érotiques ou de crimes ignobles. Là encore, la forte amende pécuniaire et la déchéance corporative seront les armes légales.

Pas de lois préventives, mais des lois répressives. Liberté entière, mais entière responsabilité...

HENRY BÉRENGER.

OPINIONS DE LA PRESSE SUR L'ENQUÊTE

La presse discuta cette enquête. Paul Souday, dans le *Temps* ; Henri Bousquet, dans le *Journal des Débats* ; Denis Guibert, dans le *Figaro* ; Henry Baüer, dans l'*Echo de Paris* ; J. Cornély, dans le *Gaulois*, et beaucoup d'autres encore, répondirent, au nom du journalisme, dans les journaux eux-mêmes. Il nous a paru légitime d'écouter les réponses de la presse.

Voici quelques opinions :

M. Edouard Rod (*Gazette de Lausanne*). — La presse est *moins corrompue* que beaucoup d'autres éléments de la société actuelle. On n'y rencontre pas seulement, comme l'a constaté M. Talmeyr, un assez grand nombre d'honnêtes gens : on y trouve plus de générosité, plus de désintéressement, plus de sincérité qu'on ne le croit communément. Parmi ceux qui y déploient le plus de passion, il en est qui croient très loyalement faire œuvre utile et qui, s'ils se trompent, se trompent avec une entière bonne foi. Aussi trouvé-je que les personnalités consultées ont trop insisté sur la « corruption ». En vérité, ce n'est pas par sa « corruption » que la presse me paraît dangereuse, — mais bien plutôt parce qu'elle devient de plus en plus un élément de désordre. Le journaliste, — ou plutôt le reporter — tend à usurper toutes les fonctions : il conduit les enquêtes, il instruit les procès, il donne des conseils aux savants et aux militaires, il remplace le juge, le critique, le diplomate et le général. Universel et ubiquitaire, il faut qu'il sache tout, avant tout le monde, qu'il arrive partout le premier, qu'il ait une opinion arrêtée avant personne. Et dans ce terrible métier, il n'a point le loisir de se soucier de la vérité qu'on lui demande de poursuivre, non plus que du pouvoir qu'il exerce et de la responsabilité qu'il encourt. Se commet-il un assassinat ? Le voici devant le juge d'instruction, fixé sur le vrai coupable avant qu'on l'ait arrêté. Survient-il un incident au bord de quelque fleuve africain dont il n'a jamais entendu le nom ? N'importe ! il en connaît le détail et la portée avant le ministre des colonies. Et c'est ainsi, dans les domaines les plus divers. En sorte que l'opinion, dont il est le guide, est constamment égarée, agitée et troublée par sa redoutable précipitation...

Les défauts de la presse, c'est un mal dont il faut s'accommoder, comme de ceux du suffrage universel, du militarisme et de la démocratie ; on vit avec eux, comme avec la grippe, la goutte, la neurasthénie et tant d'autres affections chroniques qui tourmentent nos pauvres corps

M. Emile Ollivier (*Gaulois* du 11 décembre 1897). — Pourquoi les journalistes coupables de délits de droit commun ne seraient-ils pas soumis aux tribunaux de droit commun? Pourquoi violerait-on à leur profit le principe d'égalité et leur donnerait-on un jury exceptionnel?

Le jury, en matière de presse, n'avait été introduit, même pour les simples délits, que parce que les délits étaient nécessairement arbitraires ; c'était le palliatif à un mal. Le mal détruit par l'abolition des délits de presse, à quoi bon le palliatif?... En matière de presse, la loi devrait interdire absolument une énonciation ou imputation quelconque relative à la vie privée de qui que ce soit, que cette allégation ou imputation soit vraie ou fausse, injurieuse ou non, qu'elle ait ou n'ait pas causé de dommages, qu'elle ait été faite avec ou sans intention de nuire.

En outre, si l'allégation ou l'imputation relative à la vie privée a un caractère déshonorant, et s'il existe un intérêt quelconque à les convaincre de fausseté, la personne lésée pourra, ne se contentant pas de la disposition qui protège la vie privée, porter une plainte en calomnie et mettre un journaliste en demeure d'apporter la preuve des faits, selon les règles déjà admises en cas de diffamation contre les personnes ayant agi avec un caractère public.

Ainsi, à la place du délit de diffamation des lois de 1819 deux délits seraient établis : l'atteinte à la vie privée ; la calomnie contre la vie privée.

— Cependant la loi de 1881 ?...

— Il y a beaucoup à louer et beaucoup à garder dans cette loi ; il y a aussi de nombreuses imperfections à corriger. A mon avis elle est certainement la plus libérale qui ait été édictée, celle qui incontestablement se rapproche davantage des véritables principes de la science politique. Implicitement, sinon en termes formels, elle supprime les délits de tendance, de doctrine, d'opinion, elle ne demande compte à la presse que des délits de droit commun, punissables de quelque manière qu'ils se produisent.

La juridiction de la cour d'assises est accordée aux simples délits dans la loi de 1881. Par là est détruit à la fin de la loi le principe qui avait été écrit au frontispice.

Dès qu'on avait replacé la presse dans le droit commun par la suppression des délits d'opinion, il était incohérent de l'en tirer de nouveau pour la placer dans le privilège par le choix de la juridiction.

M. Edouard Drumont (*Libre Parole* du 10 décembre 1897). — Descendez des sommets d'où vous fulminez contre la presse. Regardez la réa-

lité. Admettez que je sois un pauvre diable sans notoriété encore et sans grandes ressources, faisant vivre difficilement un journal à tirage modeste... Mes collaborateurs se présentent souvent devant une caisse vide, je dois de l'argent à mon imprimeur qui patiente....

C'est un bon homme que mon imprimeur, comme on en rencontrait souvent dans les journaux d'autrefois... En recevant l'insolente sommation de la Société des Asphaltes, il vient me dire : « Mon cher ami, je veux bien vous être agréable, mais je ne veux plus avoir d'ennuis à cause de vous. Faites-moi le plaisir de ne plus parler des Asphaltes. »

Ce désir n'est-il pas un ordre lorsque celui qui l'exprime a dans ses poches un certain nombre de factures en souffrance ?

Le cas est tout différent. Paul Dupont tient à nous comme on tient à un bon client ; il n'a pas la moindre envie de manquer aux engagements de son traité pour faire plaisir à Pouillet. Il dort tranquillement dans son lit pendant que notre ami Grison serre les formes qu'on va descendre et, pour ne pas manquer le départ, termine à la hâte ce numéro qui demain portera à la connaissance des foules le dernier exploit de la Société des Asphaltes.

Voilà précisément, ce qui est effrayant, ce qui indique l'immoralité profonde du présent, c'est que ma liberté d'écrivain dépend, non de mon droit, mais de l'état de ma caisse. Ce n'est plus ma conscience seulement que j'ai besoin d'interroger, c'est mon porte-monnaie. *Avoir* est devenu le complément nécessaire du verbe *être*. « Je pense, donc je suis », disait Descartes. L'écrivain est obligé de se dire aujourd'hui : « J'ai, donc je puis penser et parler librement. Si je n'avais pas, je serais obligé de me taire sur des faits que je sais répréhensibles. Silence aux pauvres ! »

M. Henry Fouquier (*Echo de Paris* du 16 décembre 1897). — Je ne voudrais pas qu'on pût dire jamais qu'il y a des lois pour ou contre la presse. Mon désir, à la fois comme journaliste et comme citoyen, est qu'on fixe simplement pour la presse un mode d'application du droit commun. De la sorte il n'y aurait plus de question de la liberté de la presse, de partisans ou d'adversaires de cette liberté. Quels sont les délits qui peuvent être commis par la presse ? Envers les particuliers, l'injure, la diffamation ; envers l'ordre social, l'outrage aux mœurs et la propagation de fausses nouvelles. Il n'est pas un journaliste honnête qui veuille avoir à son service le droit à l'injure et à la diffamation. Ce sont les armes abominables dont se servent de méchants drôles « qui ne sont pas d'ici », pour parler comme Alceste. Rien de plus simple que

de traduire devant les tribunaux quiconque de nous injurie ou diffame. A quoi les partisans de lois répressives spéciales contre la presse répondent, non sans raison, que l'injure proférée par la voix des journaux a une gravité particulière. Qu'un ivrogne vous insulte, que quatre imbéciles vous diffament dans le fond d'un café, la chose est de peu de valeur. Elle en prend une considérable quand la vilenie se trouve dans un journal lu par cent mille personnes, avec l'autorité de la chose écrite. Ceci est hors de doute. Mais, pour arriver à une solution équitable, il suffit de la loi de droit commun qui permet aux gens injuriés ou diffamés de se porter partie civile et de demander des dommages-intérêts. Ces dommages-intérêts, je les voudrais, en certains cas, énormes, comme en Angleterre, où ça peut coûter cent mille francs à un journal de s'être mêlé de ce qui ne le regardait pas. Si on en arrivait à cette pratique, les mœurs de la presse seraient changées en un tour de main. Elle regagnerait l'estime du public et les grossiers diseurs d'injures, les malfaisants propagateurs de calomnies devraient céder la place aux vrais écrivains, sur qui ils usurpent. Et sur qui ils usurpent, hélas ! avec la complicité du public qui trouve abominables certains articles, mais qui les achète et s'en régale, au lieu de manifester de son dégoût en s'abstenant d'acheter une seconde fois un journal où il en a rencontré un seul de cette sorte.

M. Charles Wagner (*Le Signal* du 19 décembre 1897). — Tant qu'ils n'auront devant eux que des victimes isolées, les diffamateurs de profession seront les maîtres chez nous.

Il n'y a qu'un moyen de leur damer le pion, c'est de se liguer. Que tous ceux qui ont horreur des procédés que nous stigmatisons, tous ceux qui veulent la liberté pour chacun et la sécurité, se donnent la main ! On s'assure bien contre la grêle, les accidents, l'incendie. Associons-nous contre la diffamation publique ! Créons une société coopérative avec ce seul but : la juste défense. Moyennant une contribution annuelle nous aurons une caisse solide, des moyens d'action, le prestige que confère le nombre, la puissance qui réside dans l'association.

De même qu'un auteur lésé dans ses intérêts s'adresse à la Société des gens de lettres outillée pour prendre ses droits en mains, un homme tombé aux griffes d'un journal passera l'affaire à son assurance. Là des hommes du métier, délégués à cet office, l'étudieront, la pousseront, feront le nécessaire pour l'insertion de rectifications, de démentis, la poursuite devant les tribunaux. On se moque d'un homme sans appui, sans expérience du droit, sans argent peut-être pour faire un procès.

On ne se moque pas d'une Société qui possède, avec le nerf de la guerre, la pratique des lois, la stratégie indispensable aux combats efficaces.

Par ce moyen simple et vigoureux, nous frapperons l'ennemi au cœur, c'est-à-dire au sac.

L'amende qu'un particulier ne veut ni exiger ni toucher, nous l'exigerons et nous l'obtiendrons pour notre caisse. Les diffamateurs nous fourniront des armes contre eux-mêmes.

M. Gaston Deschamps (*Le Temps* du 12 décembre 1897). — 1° *Les progrès stupéfiants et les aberrations du reportage.* — Coq-à-l'âne, pataquès, bouffonneries, commérages, potins, racontars, tout cela passe devant nos yeux et bourdonne à nos oreilles, en un pêle-mêle ahurissant. Oh ! les pauvres historiens, qui plus tard voudront extraire de ce capharnaüm un résidu de vérité. Toutes les calembredaines du roman-feuilleton, jadis reléguées au « rez-de-chaussée », émigrent sous la rubrique des « informations ». On dirait que la vie contemporaine est un perpétuel mélodrame de l'Ambigu. C'est à croire que la nation française se compose uniquement de concierges surexcités.

2° *L'hypertrophie de la rhétorique injurieuse.* — Avoir raison, paraît-il, ne suffit plus, il faut crier. Le trait d'esprit, qui fut jadis une de nos coquetteries nationales, est remplacé par le coup de gueule. Cette évolution des genres met le journalisme à la portée de tous. Rien de plus facile que de lâcher un gros mot, surtout lorsqu'on est un goujat. Aussi le métier d'insulteur professionnel commence à se gâter.

3° *La complicité du public dans les erreurs du journalisme.* — Oh ! sur ce point, il faut que chacun fasse son examen de conscience et prenne sa part de responsabilité. C'est ici que se vérifie la loi de l'offre et de la demande. Est-il vrai, oui ou non, que les plus paisibles citoyens, les plus zélés fonctionnaires, les plus solennels propriétaires prennent un plaisir de dilettantes (plaisir d'ailleurs grossier) à voir traîner dans la boue le gouvernement qu'ils approuvent, les chefs qui les commandent, le contrat social auxquels ils doivent leur sécurité ? Est-il vrai, oui ou non, que nous sommes affamés de scandales ? Est-il vrai, oui ou non, qu'il y a, entre les journalistes et les lecteurs une course folle, ceux-ci voulant toujours plus, ceux-là offrant davantage, et que cette course risque de finir par un casse-cou qui mettra tout le monde d'accord ?

M. Melchior de Vogüé (*Figaro* du 2 janvier 1898). — Lorsqu'on nous invite à jauger, et à juger, du point de vue moral, l'influence de la presse sur les sociétés, on nous demande d'additionner des quantités

incalculables et d'écrire le total. Puisque nous vivons en un temps qui se dit scientifique, ne serait-il pas plus sage de limiter le problème aux données expérimentales et de rechercher quelle est l'action physiologique du journal sur le cerveau? Ici, nous ne sommes plus dans le vague et dans l'illimité. Chacun peut apporter le témoignage de sa propre expérience et le contrôler par les observations d'autrui. J'ai souvent causé de ce sujet avec des médecins, des physiologistes : nul d'entre eux n'a contredit les indications que je leur soumettais.

Un kaléidoscope, — ou si l'on préfère un point de comparaison plus récent, — un cinématographe qui montre en quelques instants les diverses contorsions de l'humanité durant les dernières vingt-quatre heures. Tel est le type qu'un journal bien fait s'efforce de réaliser. La curiosité publique exige de plus en plus l'information totale et rapide, à l'américaine ; les entrepreneurs de cette grande industrie cherchent très naturellement à fournir ce qu'on leur demande. Ainsi, chaque matin, pendant quinze, vingt ou trente minutes, le lecteur d'un ou de plusieurs journaux est soumis à la décharge simultanée des fils électriques qui convergent de tous les points du globe vers son front. Il emmagasine pêle-mêle toute la vie quotidienne de la planète, s'il lit une feuille anglaise, et, si c'est une feuille française, toute la vie de ce fiévreux petit monde, Paris.

Dès aujourd'hui, on peut affirmer que le cerveau humain subit, de ce chef, une modification spécifique. Elle provient moins encore de l'intensité des sensations que de leur multiplicité et de leur divergence, de cet égrènement de l'attention, en quelques minutes, sur cent sujets différents. Pour vous rendre compte du nouveau régime auquel nous sommes soumis, comparez notre début de journée à celui d'une journée de nos pères. Hommes de loisir ou de travail, s'ils faisaient une lecture le matin, avant de se livrer à l'occupation professionnelle, c'était quelque chapitre d'un livre qui traitait d'un seul et même sujet, retenait la réflexion, concentrait la pensée au lieu de la disperser. Ils labouraient le champ qu'ils allaient ensemencer ; nous y lâchons un torrent qui l'inonde.

Nous n'avons présentement qu'à constater ce fait : l'action physiologique de la presse sur les cerveaux, leur transformation intime, essentielle, et si considérable qu'on serait embarrassé de trouver dans l'histoire pareille variation de l'animal humain, obtenue en si peu de temps Il est regrettable qu'aucun de nous ne puisse se promettre de lire le journal en 1997 ; alors seulement on apercevra bien, dans ce miroir fidèle, le nouveau type cérébral qu'il aura créé et fixé par l'hérédité.

M. RAYMOND POINCARÉ ET LE JOURNALISME

Au banquet de l'Association des journalistes républicains, M. Raymond Poincaré a prononcé, le 1er février 1914, un discours sur le journalisme.

M. Paul Strauss avait rappelé en termes éloquents que M. Raymond Poincaré avait été l'un des premiers adhérents de l'Association et l'un de ses collaborateurs les plus assidus.

« Il est bon, a répondu le Président de la République, de rester dans « le journalisme. Le journalisme offre à l'homme politique une tribune « où l'on ne s'expose pas aux interruptions. Et puis, défendre une cause « à la barre ou dans la presse, c'est toujours lutter. »

M. Poincaré a poursuivi :

« Oui, Messieurs, pourquoi ne l'avouerais-je pas ? La presse m'ap- « paraît à certaines heures, comme une princesse lointaine qui m'aurait « longtemps accueilli à son foyer et qui m'aurait maintenant fermé « sa porte, ou comme un beau pays que j'aurais agréablement visité et « dont le rivage se serait dérobé à mes regards. Je ressens la nostalgie « du journalisme ; je vous envie parfois de pouvoir défendre avec ar- « deur vos convictions respectives ; et, si je trouve dans un article un « reproche qui me soit adressé, je suis un instant démangé du désir « de riposter, comme l'amputé qui souffre encore du membre qu'il n'a « plus.

« Ces tentations ne vont jamais très loin, parce qu'elles sont bientôt « chassées par la conscience de la réalité et par le sentiment du devoir ; « mais elles sont assez nombreuses et assez puissantes pour accumu- « ler chez un journaliste en disponibilité des idées de lutte et des be- « soins d'activité qui, sans doute, après les temps révolus, le ramè- « neront à son passé ».

Les membres de l'Association et les représentants des diverses sociétés de presse présentes à cette réunion ont fait une ovation au « grand journaliste en disponibilité » qui, après les temps révolus, redeviendra journaliste.

PRESSE DES DÉPARTEMENTS

Au cours des divers chapitres de ce livre, nous avons reproduit, en photogravures, la première page des principales publications de Paris et de l'étranger.

Il nous reste à donner la reproduction, par le même procédé, de la première page des journaux les plus importants des départements.

LYON
Le N° : 5 centimes
Six Pages

LE PROGRÈS

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Léon DELAROCHE Fondateur

LYON
Le N° 5 centimes
Six Pages

Léon DELAROCHE Fondateur

ABONNEMENTS

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
25, Rue de la République, LYON
Adresse télégraphique : LEPROGRES-LYON
R. C. Lyon 26.000

Les ABONNÉS sont reçus aux Bureaux du Journal
à LYON : 25, Rue de la République
à PARIS : 14, Boulevard Haussmann
et dans toutes les agences de publicité

Vendredi 1er Octobre 1927
N° 19.131 — Troisième année — 16 pages
Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Nous l'aurons

LES TROIS ANS

A travers les Casernements de Lyon
Les Forts -- Sathonay

INTERVIEW DU GÉNÉRAL COURBERAISSE

En haut : L'entrée des blocs en fort Lamotte
En bas : Les trous pratiqués dans le rocher

[illegible] pour l'installation de son [illegible] dans le fort Lamotte [illegible] casernements [illegible] de Lyon et des environs immédiats.

A la Part-Dieu

[illegible]

A la Doua

[illegible]

A Sathonay

[illegible]

Dans les Forts

[illegible]

Le Général Courberaisse dit : « Nous avons fait tout ce que nous pouvions »

Le général Courberaisse

[illegible]

M. Poincaré à Madrid

VISITE DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS

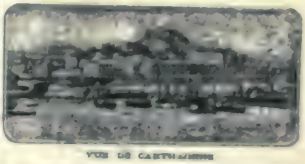

VUE DE CARTHAGÈNE

A L'HOPITAL SAINT-LOUIS

[illegible]

A L'INSTITUT FRANÇAIS

[illegible]

AU COLLÈGE FRANÇAIS

[illegible]

LE DÎNER DE PRADO

[illegible]

DÉJEUNER AU PALAIS

[illegible]

DANS LES FAUBOURGS

[illegible]

Les nouveaux Ministres

[illegible]

Réunion du Comité exécutif du Parti radical

[illegible]

AU MEXIQUE

Tentative [illegible] par des fédérales

[illegible]

86e Année. — N° 12.601 — 5 centimes — SIX PAGES — 5 centimes — Vendredi 10 Octobre 1913

Lucien JANTET
Rédacteur
RÉDACTION : 10 R. des Bouchers, 10
Téléphone : 17-77
Bureaux à Paris : 7, Place de la Bourse
ABONNEMENTS

LYON RÉPUBLICAIN

Aug. FERROUILLAT
Directeur
ADMINISTRATION : 7, rue Childebert, 7
Téléphone : 15-20
PUBLICITÉ EXTRA-RÉDACTIONNELLE

L'AGENDA

de l'"LYON RÉPUBLICAIN"

La Journée du 9 Octobre

Le président de la République a adressé au maréchal de la maison des chasseurs français de Madrid. Il a ensuite rendu à son chapeau de Paris.

L'Humanité a provoqué le désordre devant deux salles de l'Avenue Ledru-Rollin et dans le faubourg Poissonnière.

La police antialcoolique a arrêté seize tenanciers de cafés.

Les révolutionnaires mexicains ont repoussé les Espagnols hors des environs de Torreon.

Barthou Laïque?

Les républicains laïques à outrance [illegible] ne [illegible] [illegible] [illegible]

Trente-cinquième Année — N° 267 SIX ET HUIT PAGES Mardi 14 Octobre 1913

Le Nouvelliste

DE LYON

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le numéro 5 centimes — Le numéro 5 centimes

ABONNEMENTS

Seine, Seine-et-Oise, Loire, Rhône-et-Loire ..... un an 24 fr. — six mois 13 fr. — trois mois 7 fr.
Autres départements et colonies françaises ..... un an 30 fr. — six mois 16 fr. — trois mois 8 fr.
Etranger (union postale) ..... un an 60 fr. — six mois 110 fr. — trois mois 200 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 chaque mois.

Tout le Correspondance doit être adressée
A M. le Directeur du NOUVELLISTE
14, Rue de la Charité, 14
LYON
Téléphone : 1-00 — Téléphone : 1-00

TARIF DE LA PUBLICITÉ
Annonces ..... 1 fr. la ligne
Réclames ..... 3 fr. la ligne
Faits divers ..... 5 fr. la ligne
Nécrologie ..... 1 fr. la ligne
Le tarif de la publicité est payable d'avance.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL — A AIX ET A MARSEILLE

LA JOURNÉE

Après avoir visité le vieux port de Marseille, actuellement le tunnel de l'Estaque, M. Poincaré est parti pour Aix-en-Provence. Là, il a visité divers établissements, entre autres l'Ecole des arts et métiers.

M. Poincaré est ensuite retourné à Marseille où il a visité l'hôtel de la Préfecture puis l'hôtel de ville. Le soir, dîner à la Préfecture.

Le « Temps », partisan des plébiscites des réunions dansant, tout rouge de joie et en dit pas les proportions de notions de prospérité publique.

M. Etienne, ministre des nominations de l'Est, a résumé la différence qu'il apportait à son ministère pour le rendre à nouveau l'indépendant de séjour à Paris.

Les fabricants d'équipements militaires sont en lutte avec l'ensemble de leurs ouvriers qui se révolt à d'importantes augmentations du prix.

Loin de démobiliser, la Turquie ordonnait parallèlement de nouvelles troupes en Thrace.

Les Serbes, ayant maintenant la réputation albanaise, ont décidé de ne pas retirer leurs troupes disposant la frontière fixée par la Conférence de Londres.

Nous publions de nouveaux détails sur la catastrophe de « Volturno », particulièrement le rôle d'un parti noir, et y ajoutons une nouvelle catastrophe.

Le Tribunal de Toulouse a condamné des tenanciers qui d'ailleurs maltraité et proféré injures au commissaire de police.

Une collision de trains a eu lieu à Kingsbury (Londres). On compte deux morts et trois blessés.

EN VENTE AUJOURD'HUI

LE GRAND ALMANACH ILLUSTRÉ du "NOUVELLISTE" pour 1914 avec le Texte de la Loi Militaire

30 centimes

Par la poste : 40 centimes

LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE

[illegible]

NOS DÉPÊCHES

PAR FIL SPÉCIAL

Agence particulière du « Nouvelliste »
[illegible]

INFORMATIONS

Paris, 13 octobre.

AU MINISTÈRE DES FINANCES

M. Klotz, ministre des finances, a présidé ce matin à un nouveau tour de table [illegible]

[illegible]

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

M. Dubois, professeur à la Faculté de droit et de l'université de Paris, est nommé conseiller à la Cour de droit de l'Extrême-Orient de Shanghaï.

[illegible]

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

M. Paul Lemoine, maire de Clermont-Ferrand, a été nommé conseiller général du Puy-de-Dôme en remplacement du docteur Bouchet, décédé.

[illegible]

LA MISÈRE EN LA MAIRIE D'ORTHEZ

M. Dumolin, le [illegible] de Nantes, [illegible] [illegible] [illegible]

NEUVIÈME ANNÉE — N° [illegible] 8 et 12 Pages Dans toute la France 5 Centimes [illegible]

LA DÉPÊCHE DE LYON

ORGANE DE LA DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE DU SUD-EST

5c 5c

M. POINCARÉ EN ESPAGNE — LA QUATRIÈME JOURNÉE

TRÈS PROCHAINEMENT :

Huitième Concours Populaire

OUVERT PAR

LA DÉPÊCHE DE LYON

100.000 FRANCS de Prix

Hier, cette nuit, ce matin

[illegible]

SOUS L'ÉPAULETTE

L'Honneur et l'Argent

[illegible]

INFORMATIONS

[illegible]

La Grande Voie Intercéanique

[illegible]

France et Espagne

[illegible]

Savoureuse Anecdote

[illegible]

L'effort Militaire Allemand est accompli tout entier

LES FÊTES DE CARTHAGÈNE

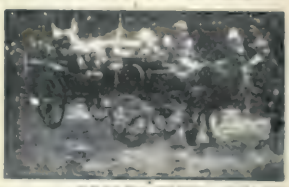

[illegible]

Rédaction, Administration et Imprimerie
26, RUE DE LA CHARITÉ, 26
Téléphone : [illegible]
ABONNEMENTS :
Lyon et départ. [illegible] — 1 an [illegible] — 6 mois [illegible] — 3 mois [illegible]
Etranger (Union postale) — 1 an [illegible] — 6 mois [illegible] — 3 mois [illegible]
Les manuscrits ne sont pas rendus

L'EXPRESS
DE LYON
JOURNAL RÉPUBLICAIN DU MATIN

6 et 8 Pages — 5 Centimes

LYON : 13 OCTOBRE 1921
Agence Télégraphique spéciale à Paris
PUBLICITÉ J. PLANTIN
[illegible]

LA JOURNÉE
du 13 Octobre

La France

Le général Joffre a rendu un admirable hommage à la gloire et au rayonnement du peuple français.

Une réforme électorale y a été faite par le président du Conseil de Belgique.

La politique de la République est critiquée dans la mairie à Marseille, [illegible] de Verlhac, [illegible] de Mérode.

Il a été rendu [illegible] par le président du [illegible] et par les [illegible] civiles et militaires.

Il a été rendu à la propriété [illegible] des [illegible] de la [illegible] pour [illegible] de la [illegible].

M. Jean [illegible] a été [illegible] à la Chambre de [illegible] [illegible] [illegible]

LE PETIT MARSEILLAIS

5 cent. le Numéro — JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN — 5 cent. le Numéro

ABONNEMENTS — Un an 9 f. 23

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 16 [illegible]

VENDREDI 10 OCTOBRE 1913. — St François de B.

[illegible]

Les Enfants qui mendient

[illegible]

La Médaille coloniale à la Mission Laisnère

[illegible]

Les Relations Austro-Allemandes

Un télégramme de Vienne au Petit Marseillais

[illegible]

Le Traité Franco-Espagnol de 1902

[illegible]

LA MORT DE L'ÉMIR

[illegible]

La Colère des « Intégristes » espagnols

[illegible]

PROVERBES ESPAGNOLS

[illegible]

LE SUPERDREADNOUGHT « FLANDRE »

[illegible]

Châteaux en Espagne

[illegible]

CONVERGENCES ET RAPPROCHEMENT FRANCO-ESPAGNOL

[illegible]

LES CORNUES

[illegible]

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL EN ESPAGNE

M. POINCARÉ VISITE MADRID

Aux Œuvres françaises d'Assistance et d'Éducation
Le Président assiste à une Fête municipale avant son Départ pour Carthagène.

[illegible]

A l'Hôpital Français

[illegible]

Au Collège Français

[illegible]

Visite de l'Institut Français

[illegible]

Au Musée du Prado

[illegible]

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Républicain Socialiste

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
Autres départements et Algérie
Tunisie, Etranger

Dimanche — Trente-huitième année — Dimanche 13 octobre 1912

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

LE RETOUR D'ESPAGNE

M. POINCARÉ A MARSEILLE

Le Salut au Président

Le Président de la République sera officiellement et chaleureusement reçu à son arrivée à Marseille.

Nous lui présentons respectueusement la bienvenue.

Nous savons où les raisons d'ordre divers qui ont inspiré exactement notre attitude et qui nous permettent de nous y tenir à bien des républicains. Nous avons dit pourquoi nous jugeons nécessaire et opportune du salut à le Président de la République à son arrivée dans notre cité, et quel sentiment nous en avons. Il est bien évidemment et de conséquence en conformité de notre part le reconnaître à nouveau le sens des événements politiques, à rien de rétrograde et de social. Nous avons dit notamment dans notre pensée que la présence du chef républicain suprême en notre cité peut à préciser avec certitude des détails, bien, avec des questions des équipages.

M. Sabatier
député du Deuxième-de-Gâtine

avec surtout des compromissions définitives de la politique qui, par une suite de défaites, en prélude exécrable offrir à la France républicaine.

Ce n'est pas l'heure, en effet, où la République va commencer dans la splendide élève de la ville de Bias, de ravage la défense.

M. Poincaré, retour d'Espagne où il vient de représenter dignement la France et d'y faire une excellente bonne pour notre pays en tout à l'heure délicatesse, nous, le voilà en France par la pittoresque et magnifique port de Marseille où les yeux chercha de vous qui vous connaissent à porte-mer-rillonne de l'avenir, mais qui, en Président de la République devraient de l'étranger, en apparaître dans son entre-Pyrénées ouvrant cette nouvelle page ouverte sur la diplomatie sur le sentiment de la patrie. Quel rapport le salut sur-tout de notre grande cité républicaine?

Par ce salut, exprimé pour notre part nous nous associons à toute la cité, rite de notre loyauté, nous remercions notre Président et en chef de l'Etat, du premier magistrat de la République, à l'heure où personnelle le régime devant la nation comme il vient de le personnaliser devant l'étranger. Sans cette de pas, vous vous, près de tout que de mesure, sentiment et conviction le soulagent M. Poincaré entre à Espagne, Espagne, Espagne, à Espagne, à Espagne, à tout en l'honneur de la République que nous lui voulons hommage.

Parfait, il est de l'Etat où chef lui en France. Mais pour cause qu'ailleurs, pour ambassades qui il est l'ambassadeur d'un chef lui en. Mais nous grande, Marseille et notre cité de Marseille qui a en la place de donner son nom à l'histoire Allemagne de la République. Vous avez parmi Allemagne et Espagne, où il faut voir un nouveau monde à la politique, nous avons deux ancrés de la Vieille Germanie parce aimerait M. Poincaré. Et les deux, pour M. Poincaré, ne sauraient trop contribuer à la Germanie et à la République, nous avons, et en Espagne, nous avons, et en Espagne, nous avons, et en Espagne

Vingt-Neuvième Année — N° 10.979 — 15 Centimes — Samedi 11 Octobre 1913

Le Soleil du Midi

NOUVELLISTE DE MARSEILLE, QUOTIDIEN

Edition du Matin

Sommaire :

Le prix du blé, Maurice VARLAIN.
Nouvelles du jour. M. Poincaré en Espagne. — L'Allemagne et la Turquie. — L'Europe et le Portugal. — Le Congrès de Chicago. — L'Allemagne et le Mexique.
Informations télégraphiques. — Les pourparlers de Lausanne. — Les Balkans. — La situation en Turquie. — L'Europe sous les armes. — La crise des universités allemandes. — La guerre européenne en Afrique. — Huit ans après la rupture du Concordat. — Explosion des chaudières d'un torpilleur japonais. — Une singulière manœuvre contre les Coureurs français.
Maurice VARLAIN. — Echos.

LE PRIX DU BLÉ

[illegible]

Maurice VARLAIN

Echos

[illegible]

Informations Télégraphiques

PAR TÉL. SPÉCIAL

L'Europe sous les Armes

L'ATTITUDE ÉVENTUELLE DE LA GRÈCE EN CAS DE GUERRE

[illegible]

PARTI POUR LA MONARCHIE ALLEMANDE

[illegible]

LA CRISE DES UNIVERSITÉS MILITAIRES

[illegible]

LA GUERRE EUROPÉENNE EN AFRIQUE

[illegible]

QUESTIONS DIVERSES DES RÉPONSES OFFICIELLES

[illegible]

HUIT ANS APRES LA RUPTURE DU CONCORDAT

[illegible]

Explosion des Chaudières d'un Torpilleur Japonais

[illegible]

La Situation dans les Balkans

[illegible]

L'ATTITUDE DE LA GRÈCE

[illegible]

L'Italie intervenue pour la Grèce

[illegible]

Le gouvernement d'Athènes [illegible]

L'intervention grecque [illegible]

La guerre européenne

[illegible]

L'Anarchie au Mexique

[illegible]

La Politique du Président Wilson inquiète le monde des Affaires

[illegible]

Une Singulière Manœuvre contre les Coureurs Français

[illegible]

LE FAIT DU JOUR

M. Poincaré en Espagne

A Carthagène. — Une Revue Navale. — A bord du « Diderot ». — Les toasts d'adieux. L'Entente Franco-Espagnole

Les Fêtes de la Marine

[illegible]

L'Arrivée à Carthagène

[illegible]

La Revue Navale

[illegible]

Le Départ à Bord

[illegible]

Les Toasts

Toast de M. Poincaré

[illegible]

Toast de Don Gonzalez

[illegible]

Le Ton Ému des Adieux

[illegible]

Un Programme en Six Chapitres

[illegible]

Un Commentaire Officiel sur l'Entente Franco-Espagnole

[illegible]

Les Négociations Commerciales Franco-Espagnoles

[illegible]

La Consommation de la Franco-Espagnole

[illegible]

L'Impression en Angleterre

[illegible]

Le Mot de l'Ambassadeur Allemand Dorland

[illegible]

[illegible] — [illegible] — [illegible]

Politique
Commerce - Industrie
Economie politique
Marine

LA GIRONDE

JOURNAL QUOTIDIEN

Agriculture
Arts - Sciences
Littérature
Sports

PRIX DES ABONNEMENTS

LA GIRONDE

TARIF DES ANNONCES

Nos Dépêches

Les Congrès

Armée et Marine

DANS LES P. T. T.

EN RUSSIE

Une Mission officielle

EN GRÈCE

AUX ÉTATS-UNIS

EN MEXIQUE

DANS LES BALKANS

Un Mauvais accueil en Russie

Le Voyage présidentiel en Espagne

FIN DU SÉJOUR A MADRID

La Journée de Jeudi

Visite des Œuvres Françaises

Au Musée du Prado

Déjeuner au Pardo

A CARTHAGÈNE

Quelques Interviews

La Politique Internationale

La Presse Espagnole

ARRESTATION DU FILS D'UN ANCIEN SÉNATEUR

Les Journaux

Dernière Heure

M. POINCARÉ EN ESPAGNE

Le Départ pour Carthagène

CONSEIL DE CABINET

DÉPARTS POUR LE MAROC

LA RÉPUBLIQUE CHINOISE

11e ÉDITION

LA FRANCE
de Bordeaux et du Sud-Ouest

VENDREDI 19 OCTOBRE 1917

5 — GRAND JOURNAL RÉPUBLICAIN AVEC FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL — SIX ET HUIT PAGES — DURANT LES HOSTILITÉS 24 HEURES SUR LES ARMÉES DE FRANCE — 5

OPINION SOCIALISTE

Effets économiques de la loi de trois ans

[illegible]

UN PEU DE CURIOSITÉ THÉATRALE

Les directeurs adorent le "trépetouillage" des pièces qu'ils montent

[illegible]

MADRID TOUJOURS EN FÊTE

Le Président visite les Œuvres françaises

MADRID

[illegible]

MADRID

[illegible]

La Politique

[illegible]

LE PARTAGE COLONIAL

Ce que la France ne peut pas céder à l'Allemagne

[illegible]

Grains de Sel

[illegible]

[illegible]

[illegible]

N° année — N° [illegible]

0f. Le Numéro 0f.

Vendredi [illegible]

Rédaction et Administration
48, Rue Porte-Dijeaux, 48
BORDEAUX
Téléphone N° [illegible]
Salle des Dépêches

Le Nouvelliste
DE BORDEAUX
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Rédaction Parisienne
Boulevard [illegible]
Rue [illegible]

Publicité
Annonces [illegible]
Le Nouvelliste décline toute responsabilité [illegible]

Les manuscrits non insérés [illegible]
Adresse télégraphique : Nouvelliste Bordeaux, Paris.

Abonnements
Bordeaux et départements limitrophes [illegible]
Pour tous les autres départements [illegible]
Etranger (union postale) [illegible]

LA JOURNÉE

[illegible]

Le Besoin d'un Chef

[illegible]

AU JOUR LE JOUR

M. Poincaré à l'Eglise

[illegible]

Le Congrès du Métro

[illegible]

NOS ECHOS

LA TEMPÉRATURE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MERCREDI 16 OCTOBRE 1912 — CINQ CENTIMES — CINQUIÈME ANNÉE — N° 1780

La Liberté du Sud-Ouest

Rédaction & Administration
12, Rue de Grassi, BORDEAUX

Journal Quotidien, Régional, Politique, Littéraire, absolument Indépendant

Téléphone
[illegible]

PUBLICITÉ : [illegible]
LA LIBERTÉ DU SUD-OUEST [illegible]

Rédacteur en chef : Paul DUCHÉ

ABONNEMENTS [illegible]

Les Faits du Jour

[illegible]

L'Élection de Dijon

[illegible]

Échos de Partout

[illegible]

TRIBUNE LIBRE

« CASSE-COU »

[illegible]

AVEUX

[illegible]

Changement d'adresse

[illegible]

Le Sinistre du « Voltaire »

[illegible]

LES VARIÉTÉS
de la Liberté du Sud-Ouest

La Famille du Philanthrope

[illegible]

Le roi George

[illegible]

NOS DÉPÊCHES

Par notre fil télégraphique spécial

Catastrophe minière

[illegible]

900 hommes ensevelis

[illegible]

420 [illegible]

La Leçon et les Sanctions des grandes manœuvres

[illegible]

VENDREDI 10 OCTOBRE 1913 — HUIT PAGES | 5 CENTIMES — ÉDITION DU SOIR — NUMÉRO [illegible]

L'ÉCHO DU NORD

Politique, Littéraire, Industriel et Commercial

L'OXYDE DE CARBONE

Croquis humoristiques par Guillaume

LES EFFETS ET LES CAUSES

Le voyage de M. Poincaré

A Tolède

Le déjeuner à l'Académie des Cadets

La visite de l'Alcazar

Un défilé superbe

Le retour à Madrid

M. Poincaré reçoit des délégations

Un dîner intime au Palais

Le gala du Théâtre Royal

Dans les Balkans

Le roi Ferdinand et le Sultan échangent des télégrammes cordiaux

La retraite des Albanais

Les Serbes désarment les populations albanaises

Echos de Partout

Dernière Heure

Le voyage de M. Poincaré

La journée de jeudi

Le Président de la République visite, à Madrid, les établissements français

L'HÔPITAL FRANÇAIS

A L'HOSPICE FRANÇAIS

Les dons du Président

LA POLICE FRANÇAISE

CONSEIL DE CABINET

LES CRIMES A PARIS

Une jeune femme tue son amant en voulant l'égorger

La comédie universelle à Liverpool

Les Allemands craignent une guerre de revanche

LE DRAPEAU DES BATAILLONS DE CHASSEURS

L'image rentre à ses directeurs soldats

Désespérée le roi de Bavière ?

LILLE

633

Trente-deuxième année. — N° 288 | Le Numéro : 5 centimes | Mercredi 15 Octobre 1913

LA DÉPÊCHE

JOURNAL QUOTIDIEN DE LA REGION DU NORD

A. VANESTE

RÉDACTION & ADMINISTRATION, 17, RUE NATIONALE, LILLE
Agence télégraphique, 31, rue Faidherbe, à Paris

LE VOYAGE DE M. POINCARÉ : LE PRÉSIDENT A MARSEILLE ET A AIX

La catastrophe du "Volturno" : Un récit du désastre

UN OUVRIER MINEUR TUE SA FEMME A ANNŒULLIN

« LA NUIT DU MOYEN AGE »

LA CATASTROPHE DU « VOLTURNO »

Le retour du « Carmania »

Récit du désastre

Exploits de marins

Les survivants à bord de la « Carmania »

Cruauté funèbre

Au canal de l'Escaut

LE VOYAGE DE M. POINCARÉ

M. LOUBET, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, EST ARRIVÉ DE LA RÉGION DU PONTIGNY DE L'ANCIEN CHÂTEAU

LE VOYAGE DE M. POINCARÉ

Le Président à Marseille et à Aix

A AIX

Au palais de justice

LA COUPE GORDON-BENNETT DES AÉROPLANES

LE DÉPART DES GALLIENI DES TONKINOIS

LE RÉVEIL DU NORD

Fondé en 1899 — LILLE 180 Rue de Paris 180 LILLE — Fondé en 1899

Tribune | Abonnement | 5 centimes | Mardi 16 octobre 1923

Avant le Congrès de Tours

La double entente cordiale

[illegible]

OPINIONS

LA MAÇONNERIE ET LE PAPE

[illegible]

A. MILLARD

ÉCHOS DE PARTOUT

LE JURY N'EST PAS VENTEUX

[illegible]

DIPLOMATIE

La Démission de M. Barrès

[illegible]

CRIPP

LE CRIME D'UN JALOUX

A Annœullin, dimanche soir, un mineur tua férocement sa femme à coups de revolver.

Il fut désarmé par son frère au moment où il allait commettre un second crime et livré aux gendarmes.

[illegible]

Un cadavre dans la rue

[illegible]

Comment l'assassin fut arrêté

[illegible]

ÉCHOS

[illegible]

Concours et discussions

(37)

ÉDITIONS RÉGIONALES

14e ÉDITION

ÉDITIONS RÉGIONALES

LA DÉPÊCHE

JOURNAL DE LA DÉMOCRATIE

Vendredi 10 Octobre 1913

5c

5c

Les Idées

« ON SE DÉBROUILLERA »

Papotages

Espagne, Europe

Les Coulisses de la Politique

NOTRE ÉPOQUE

M. Poincaré en Espagne

Le Président se rend à l'Hôpital, à l'Ecole et à l'Institut français. — Les Nations latines et leur Culture. — Au Musée du Prado. — Le Chef de l'Etat d'aime pas les Courses de Taureaux. — Une Garden Party. — Le Banquet de la Colonie française.

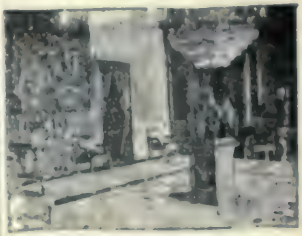

La Reine du Théâtre

Le Télégramme

JOURNAL RÉPUBLICAIN DE LA RÉGION DU MIDI

RÉDACTION — ADMINISTRATION — IMPRIMERIE

Rue Gambetta et Boulevard Carnot à TOULOUSE — Téléphone : 2.8

Bureaux : PARIS, 11, Cours-la-Reine — Téléphone 66.13

Tous les jours 10 Centimes

Un Numéro Spécial

L'Election de Dijon

[illegible]

BILLET QUOTIDIEN

L'Enseignement public au Maroc

[illegible]

COUPS de CRAYON

La Responsabilité

[illegible]

LE TRAVAIL A DOMICILE

[illegible]

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL EN ESPAGNE

La dernière Journée à Madrid

LE DEUXIÈME DISCOURS DE M. POINCARÉ

UNE ENTENTE COMMERCIALE ESPAGNOLE ASSURÉE

[illegible]

Cartels et Congrès de Paris

L'UNIFICATION DU PARTI SOCIAL

[illegible]

En Alsace-Lorraine

[illegible]

La Campagne contre la Ligue

[illegible]

Le Serment des "Hommes libres"

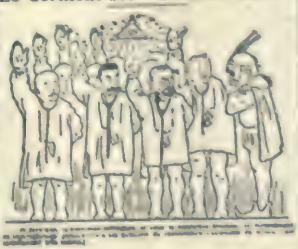

La Vie Sociale

[illegible]

De l'Hommage à l'Explosion : Sofia

[illegible]

L'EXPRESS DU MIDI

10 LE NUMÉRO 5 CENTIMES

Organe quotidien de Défense Sociale et Religieuse

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : Toulouse, Rue Roquelaine, 35

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

ÉDITIONS RÉGIONALES

FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL | Jeudi 9 Octobre 1913. — 23e Année — N° 7,611. | BUREAUX À PARIS 25, RUE FÉYDEAU

Les Faits du Jour

Pour des Victimes

Victor LEGRIS.

Le Programme de Toulouse

Pie X et la Jeunesse Catholique

OPINIONS ET IDÉES

Crédits Supplémentaires

Echos de Partout

Dépêches par Fil Spécial

M. Poincaré visite Tolede

Le NUMÉRO 5 Centimes

L'ECLAIR

Le NUMÉRO 5 Centimes

BUREAU CENTRAL : 22 RUE FELIX GAUTIER

JOURNAL QUOTIDIEN DU MIDI

ABONNEMENTS

VENDREDI 10 Octobre 1913 — Saint Paulin

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — N° 13.163

Nouvelles du Jour

M. Poincaré, après avoir consacré la matinée à la visite des établissements français, a déjeuné au palais du Prado, et a assisté à une fête organisée par la municipalité de Madrid.

Dans les milieux parlementaires, on continue à ratiloger les conséquences du voyage de M. Poincaré en Espagne.

La question des lois sociales demeurant ensuite des propositions Jaurès-Groussier.

M. Massé a remporté les travaux de la commission consultative internationale du mètre.

Deux bombes espagnoles ont été découvertes à Barcelone (Espagne).

Un train a été mitraillé près de Lugano (Suisse). Cinq employés sont pris.

Le comité exécutif du parti radical est pressenti pour la formation d'un groupe radical adjoint à la Chambre et au Sénat.

Le Congrès Radical

[illegible]

Lettre de Russie

(De notre correspondant particulier)

Bourgeoisie réformiste

[illegible]

Deux bombes espagnoles ont été découvertes à Barcelone (Espagne).

Un train a été mitraillé près de Lugano (Suisse). Cinq employés sont pris.

Le comité exécutif du parti radical est pressenti pour la formation d'un groupe radical adjoint à la Chambre et au Sénat.

A. de Vialet

NOS DÉPÊCHES

La Crise Balkanique

[illegible]

LE DÉPART DES BLEUS

[illegible]

LES RELATIONS FRANCO-ESPAGNOLES

M. Poincaré en Espagne

La visite des établissements français de Madrid
Le déjeuner au Palais du Prado
La fête municipale

[illegible]

Visite des établissements français

[illegible]

Le Palais du Prado

[illegible]

Le déjeuner du Prado

[illegible]

M. Poincaré refuse d'assister à des concerts de gala

[illegible]

La Cordée-Party de Salpêtre

[illegible]

Un banquet officiel
par Bernard Grasset

LE PETIT MERIDIONAL

5 Centimes le Numéro — JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN — Vendredi 10 Octobre 1913

ABONNEMENTS (Paiement anticipé)

BUREAUX, 1, Rue Rémusat — Téléphone 1-00 et 9-00

VINGT-HUITIÈME ANNÉE — Numéro 10.710

PARIS (Rédaction-Gérance), 10, Rue Saint-Fiacre, Téléphone 102-02

PRIX DES ANNONCES

Prime

GRAND CONCOURS

des

Fruits

Un millier de PRIX

Valeur 30.000 fr.

Concours sans problèmes !

LES GRÈVES DE DUBLIN

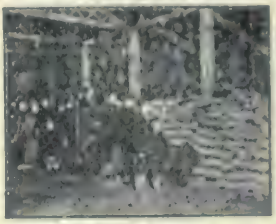

La foule acclamant le citoyenne « pain »

Avant le Congrès de Pau

Du Radicalisme démocratique

Notre enquête du Comité Exécutif

L'enquête de « Gaulois »

Le Président de la République

Nos Vins et les Rapports Franco-Espagnols

Le second Canal de Panama

Voyage de M. Poincaré

La Journée du Président

LE 15 OCTOBRE

Deux nouveautés

la publication

de deux romans-feuilletons

LA PEYOTTE

de

G. PRYCUMET

et

MATHILDE

Eugène SUE

ZIGOMAR

de

LEON SAZIE

NANTES
Place du Commerce

PHARE DE LA LOIRE

PARIS

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET MARITIME DE L'OUEST

TARIF DES ABONNEMENTS

Maurice SCHWOB, Directeur — Le Numéro 5 — Fil Télégraphique Spécial

TARIF DES INSERTIONS

Le Président de la République en Espagne
Le meurtre de la Regrippière en Cour d'Assises

Questions d'Actualité

EN EXTRÊME-ORIENT

[illegible]

La Lutte de la Méditerranée

Une flotte de croiseurs allemands va y entrer

[illegible]

Une guerre inévitable ?

[illegible]

M. Poincaré en Suisse ?

[illegible]

Le Legs des Grandes Beaucerres

[illegible]

Une vieille Ville espagnole

Vue générale de la Ville de Tolède

Le Scandale du Téléphone

[illegible]

Amendes au Pôle

[illegible]

INSTANTANÉ D'ACTUALITÉ

Le départ des Glaces à la Baie d'Alline à la marée

Opinions

Mesure contestable

[illegible]

Propos d'un Nantais

[illegible]

L'ACCORD FRANCO-ESPAGNOL

Déclarations de M. de Romanones

[illegible]

Une attitude "autonome" [illegible]

[illegible]

La politique de l'Angleterre

[illegible]

La question [illegible]

[illegible]

40e Année — N° 11.410

ABONNEMENTS
Seine 14
Départements 17

LE POPULAIRE

5 Centimes • • • Journal quotidien d'informations politiques, littéraires, sportives, industrielles et commerciales • • • 5 Centimes

Gustave TERIS, Directeur politique — Fondateur : F. BALLERINI — Léon BLUM, Directeur actuel

Journal 15 Février 1913

Histoire d'un Crime

AU MEXIQUE

Après le Coup d'Etat

L'ENTENTE FRANCO-ESPAGNOLE

Les Conséquences de la Visite présidentielle

LES VOYAGES QUOTIDIENS...

M. Etienne visite les Casernements de l'Est

M. POINCARE DANS LE MIDI

Le Voyage à Marseille et à Aix

Au Port de Marseille

Une Catastrophe minière

Au Maroc

A l'Académie des Sciences

A Aix-en-Provence

Le Retour à Marseille

Nos prochains Feuilletons

Mirka la Bohémienne

Par Henri GERMAIN

MIRKA LA BOHÉMIENNE

La Fiancée du Feu

Par Claude de NESTE

Impressions d'un Passant

Les Concurrents de la Coupe Gordon-Bennett

Mercredi 29 Octobre 1913 — 4 — 67e Année — N° 301

LE COURRIER DU CENTRE

Journal Quotidien Régional

ABONNEMENTS

0 fr 5 le numéro

ADMINISTRATION et RÉDACTION 19 rue Turgot LIMOGES

0 fr 5 le numéro

PUBLICITÉ

LA POLITIQUE

L'effort nécessaire

Echos et Nouvelles

A PROPOS DE LA CATASTROPHE DU L-3

La Guerre dans les Airs

Comment les Allemands espèrent voir l'aviation logistique par leurs escadres de Zeppelins détruisant ponts, gares et forts dès le premier jour de la déclaration de guerre.

LA PRÉPARATION DE L'INVASION

PROPOS DÉGAGÉS

Le bagne à l'Institut

SERVICE SPÉCIAL DU "COURRIER DU CENTRE"

NOS DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les relations franco-espagnoles

Le conseil d'hygiène et russo-suédois

La boulangère coopérative du chemin de métro

La question des consulats en Alsace-Lorraine

Nouvelles Parlementaires

Conseil de cabinet

EN TURQUIE

L'incident Quelen-Cambrai

Le cas du général Fauric

L'Affaire Warnier

La Fédération des travailleurs des sous-sols

Journal Républicain Quotidien
de la Bretagne et du Centre
ADMINISTRATION : REDACTION
20, Rue du Pré-Botin, RENNES

L'Ouest-Eclair

Abonnement reçu à l'Administration et Annonces
à M. [illegible]
20 Rue du Pré-Botin, 20, RENNES
Les manuscrits ne sont pas rendus

FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL
Paris et Départ. [illegible] | Etranger [illegible]

Les annonces sont reçues
Pour une fois : 1 [illegible] — Trois fois : [illegible]
[illegible] — Six fois : [illegible]
Les manuscrits ne sont pas rendus

:: CÉZEMBRE ::

[illegible]

Paul Déroulède

PLUS LOIN :

[illegible]

UN BARRAGE ROYAL

La Turquie a conservé son appétit

Elle réclame maintenant toute la Thrace

[illegible]

La Russie veut conserver M. Delcassé

Elle réclame son maintien à Saint-Pétersbourg

[illegible]

LE SCANDALE DES P.T.T. prend de grandes proportions

[illegible]

PIE X EST SOUFFRANT

[illegible]

La question du Bagdad

[illegible]

UNE GRÈVE D'INSCRITS menace d'éclater à Bordeaux

[illegible]

La [illegible] de la [illegible]

[illegible]

Fourny continue

[illegible]

LE CRIME DE SAINT-OUEN

UNE DÉNONCIATION

[illegible]

L'état de l'Extrême-Orient

[illegible]

L'EXPLOSION DES RATIGNOLLES

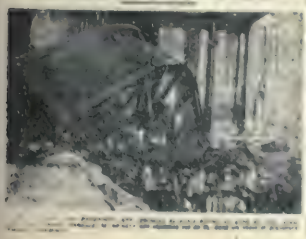

La prétendue [illegible] devient [illegible]

[illegible]

CHOSES ET GENS

Comme les autres

[illegible]

LES MANŒUVRES BELGES

Le Nouvelliste

DE BRETAGNE, MAINE ET NORMANDIE

QUOTIDIEN D'ALLIANCE CATHOLIQUE

RÉDACTION — ADMINISTRATION — IMPRIMERIE, 29, avenue de la Gare, RENNES

BUREAUX À PARIS, 17, rue de Châteaudun

FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CHINOISE

Yuan-Che-K'aï intime

COURS de CRANON

Cas de conscience

LA DÉPÊCHE MERCIER

Un Train saute

115 MORTS

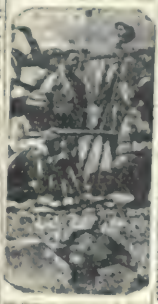

LES INCENDIES FONT SAUTER UN TRAIN

DE FRÉJUS DANS MONACO

LE BUDGET DE 1914

L'Escadre Française dans la Lorand

Védrines allait faire de grandes choses...

MAIS UN RÉTIENT SON APPAREIL

ÉTONNANT DÉFI DU PÉRIGOURDIN FRANCO ALLEMAND

INTERVIEW DE LA VÉTÉTÉ

Védrines se soumet

UN TÉLÉGRAMME DU MINISTRE DE LA GUERRE

Un Marchand des Legis Indigènes tué

Le Raid Paris-Le Caire

L'AVIATEUR CHAPLET PARTI DE BALLAN-MIRÉ

L'AVIATEUR ERNOUL CONTINUERA PLUS LOIN

LE NOUVELLISTE DU DIMANCHE

Le Congrès des Parlementaires Catholiques

Les Droits et les Obligations de l'Accusé

Les Relations franco-espagnoles

TÉLÉGRAMMES DE LA LIGNE OUEST

DÉPOUILLÉ DE SA BAGUE

Un Père dévoué par ses Fils

LE PÈRE ÉTANT ÉTRANGLÉ, L'UN DES FILS TIRE DEUX COUPS DE DÉTONATEUR

COLLISION EN MER

DEUX MORTS

Le Conseil de la Fédération Nationale des Zouaves

L'ÉQUIPE COMPLÈTE

Une Réunion de Chefs de Famille chrétiens

Nous rendons le droit commun pour tous

PROPOS RECUEILLIS

A PROPOS de Lois sociales

43

Cinquième Année. N° 1796 — Tous les Jours: Six pages. 5 centimes — Mercredi 29 Octobre 1919

PARIS-CENTRE

ABONNEMENTS.

Administration et Rédaction (Téléphone : 517 et 518). 3, Rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

PRIX DES ANNONCES

Société Anonyme des Publicistes de PARIS-CENTRE

Au capital de 600.000 francs

SIÈGE SOCIAL

4, Rue du Chemin-de-Fer

Mesdames les Commerçantes de cette Société étant nombreuses en Nevers, nous avons pris le nom de Paris-Centre, 4, rue du Chemin-de-Fer, 3, rue du Chemin-de-Fer, 3, rue du Chemin-de-Fer, 3

LA FRANCE MILITAIRE

L'Avenir militaire, le Progrès militaire, le Territorial et la Vie militaire réunis.

ABONNEMENTS — Journal Quotidien — ANNONCES

L'ŒUVRE FRANÇAISE AU MAROC

Pour faciliter l'incorporation de la classe 1913

AU CONSEIL DES MINISTRES

Propos du Capitaine

Le Relèvement des Soldes

La Loi de trois ans au Sénat

LE RAPPORT DE M. DOUMER, SÉNATEUR DE LA CORSE

La situation actuelle des armées française et allemande — Les solutions cherchées — Le service de trente mois — L'incorporation à 20 ans — La période transitoire — Conclusions

Solutions recherchées

Le service de trente mois

L'incorporation à vingt ans

Période transitoire

[illegible] — Numéro N° 283 — 5 Centimes — LE NUMERO — 5 Centimes — [illegible]

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
[illegible]

PRIX D'ABONNEMENT

Ville et Banlieue	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autres départements	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Allemagne et pays [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

LE SALUT PUBLIC

JOURNAL DE LYON

QUOTIDIEN, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, COMMERCIAL ET FINANCIER

(Fondé en 1848)

AGENCE TÉLÉGRAPHIQUE
[illegible]

ANNONCES
[illegible]

REÇOIT PAR FIL TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL LES DERNIÈRES NOUVELLES DU MONDE ENTIER

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EN ESPAGNE

Aujourd'hui

[illegible]

La Jeunesse française et La Carrière commerciale

[illegible]

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

Par fil spécial du « SALUT PUBLIC »

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

LA SOIRÉE D'HIER

[illegible]

APRÈS LA RUPTURE DU CONCORDAT

[illegible]

LE CANDIDAT DE LA TRIPLICE AU TRÔNE D'ALBANIE

[illegible]

La marine catrichienne

[illegible]

Dans les Balkans

[illegible]

La politique du président Wilson

[illegible]

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE

[illegible]

L'Agitation Ouvrière

[illegible]

ENTRE ALLIÉS

[illegible]

INFORMATIONS

[illegible]

DÉPÊCHES DE L'ÉTRANGER

[illegible]

Le "Salut Public" A GENÈVE

[illegible]

FEUILLETON DU « SALUT PUBLIC »

AU SOLEIL COUCHANT

PAR

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Trente-Unième Année — N° 289 — SIX PAGES - CINQ CENTIMES - 1re ÉDITION — Vendredi 10 Octobre 1913

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL

Informations Politiques par FIL SPÉCIAL

L'ÉCLAIREUR DE NICE

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dernières Étrangères par FIL SPÉCIAL

NOTRE HORAIRE DE POCHE

SERVICE D'HIVER 1913-1914

LA JOURNÉE D'HIER

A PROPOS

d'"Une Saison en Enfer" ET D'ARTHUR RIMBAUD

ÉCHOS

Soyez tous pour les Pétions !

Les Grandes Manœuvres et le Commandement

NOS DÉPÊCHES

Les Affaires d'Orient

26e Année — N° 229

Six Pages : 5 Centimes

Samedi 11 Octobre 1913

LE PETIT NIÇOIS

Journal Républicain Quotidien

ABONNEMENTS

Le seul de la Région du Sud-Est possédant un Fil télégraphique spécial privé Paris-Nice

ALFRED BONNEFOUX — JEAN MORO

PUBLICITÉ

Entente ou Alliance ?

[illegible]

Nos Echos

[illegible]

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

M. Poincaré en rade de Carthagène

LA REVUE NAVALE

Les marines française, espagnole, anglaise
Le déjeuner à bord du « Diderot »
Les toasts d'adieu

[illegible]

Le Déjeuner

Toast de M. Poincaré

Réponse de Don

Les trois marines à Carthagène

L'Escadre espagnole

L'entente franco-espagnole

L'Escadre anglaise

[illegible]

132e Année. — N° 281 | Le Numéro : 5 Centimes | Vendredi 10 Octobre 1913

JOURNAL DE ROUEN

ET DES DÉPARTEMENTS DE LA SEINE-INFÉRIEURE, DE L'EURE ET DU CALVADOS

Téléphone 2re 200 et 207

Paris et S. O. 10 c. 12 Pages

Aujourd'hui 8 Pages

ROUEN, 10 OCTOBRE

FRANCE ET ESPAGNE

ÉCHOS DE PARTOUT

A PARIS

DANS LES DÉPARTEMENTS

EN FRANCE

HORS L'EUROPE

Le Cycloplège Chevais et les Personnes

UN CONSEIL DE CABINET

EN ALSACE-LORRAINE

Un étrange Vorort

Le Voyage de M. Poincaré EN ESPAGNE

A MADRID

Feuilleton du Journal de Rouen

LA JETEUSE DE SORTS

46e ANNÉE — N° 40 415 CINQ CENTIMES LE NUMÉRO Dimanche 26 et Lundi 27 Octobre 1913

JOURNAL DU HAVRE

FONDÉ EN 1760

RÉPUBLICAIN PROGRESSISTE, MARITIME ET COMMERCIAL

Journal pour la publication des Annonces judiciaires et légales du Havre et des Départements

LOUIS BRINDEAU, Président Fondateur — LOUIS BRINDEAU, Directeur de 1867 à 1900

COTONS

Cotons Bazar

NEW YORK

Dépêche privée du Syndicat du Commerce des Cotons

CAFÉS

Cotons Havre

NEW YORK

SOUVENIRS HAVRAIS

FÉLIX FAURE A VILLERVILLE (JUILLET 1894)

[illegible]

Louis Brindeau

ÉCHOS ET NOUVELLES

PARIS

[illegible]

DÉPARTEMENTS

[illegible]

ÉTRANGER

[illegible]

M. POINCARÉ LAISSE L'ÉLYSÉE-LAND

Le président de la République se rendra [illegible] à Paris [illegible] Le président de la République se rendra [illegible] à Paris [illegible]

[illegible]

AU MAROC

[illegible]

DÉCORATIONS

[illegible]

AU MEXIQUE

[illegible]

Les Ouvriers en Italie

[illegible]

Journal de Roubaix

Quotidien — N° 152. ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES — LE NUMÉRO 5 Centimes — TOUS LES JOURS 8 et 10 HUIT pages — BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 00-et-1070 TOURCOING, 53, rue Carnot, Téléphone 1260 — TOUS LES JOURS 8 et 10 HUIT pages — LE NUMÉRO 5 Centimes — TARIF D'ABONNEMENTS

LA MÉSAVENTURE DE L'AVIATEUR VÉDRINES A NANCY

Chute mortelle d'un aviateur à Reims. — Attentat contre un train militaire au Mexique : 115 morts

NOS FEUILLETONS

La Plus Heureuse

Par PAUL DE GARROS

LA PLUS HEUREUSE

M. Poincaré et les Radicaux

BULLETIN

INFORMATIONS

Choses & Autres

LES HOMMES DU JOUR

La Situation politique en Espagne

LE NOUVEAU CABINET

LE CARTELL

L'espionnage en Autriche

Un Train coulé : 115 tués

LES ÉVÉNEMENTS DU MEXIQUE

Trois navires de guerre allemands dans les eaux mexicaines

CONSEIL DE CABINET

LES VOYAGES DE M. SARRAUT

LE KRACH DE LYON

La Conquête de l'Air

Un monoplan des frères Wright

L'aviateur Chavez grièvement blessé

Le raid Paris-Le Caire

Un aviateur tué

Le monde d'aujourd'hui pour l'aviation

Le IIe Procès Krupp

Un peu de calme

L'Hôtel de Rudolf Hess

Dimanche 19 Octobre 1913 — 37e année — HUIT PAGES — LE NUMÉRO : 5 CENTIMES — HUIT PAGES — Dimanche 19 Octobre 1913

Quotidien Républicain de Marine

JOURNAL DE LA MARINE

Imprimerie du Ponant

QUAI JEAN MARIE, BREST

Téléphone : 1-90

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
Finistère et départements voisins	24	12	6
Seine	30	15	8
Colonies	35	17	9
Étranger (pays de l'Union postale)	35	18	10

Les abonnements partent du 1er et du 15

La Dépêche DE BREST

Rédacteur en Chef : Louis COUDURIER

Imprimerie du Ponant, QUAI JEAN MARIE, BREST

TARIF DES INSERTIONS

Réclames	1	50	la ligne
Annonces judiciaires	0	50	
Chronique locale	1	50	
—	1	00	
—	0	50	

Tarif spécial pour les insertions multiples

Les Manuscrits seront rendus.

A BREST : Librairie Kerler, 14, rue Jean-Jaurès.

A PARIS : Agence Havas, 8, place de la Bourse, et bureaux de journaux, 10, rue Grétry.

LA CORNICHE D'ÉMERAUDE

L'AVIATION POSTALE

Un organe le pensera Paris-Pontoise

Paris, 17 octobre.

[illegible]

LA QUESTION DES CASERNEMENTS

Pour un gala

Paris, 17 octobre.

[illegible]

Propos Maritimes

[illegible]

Le cas de M. Séné

Paris, 17 octobre.

[illegible]

M. ETIENNE A NANCY

[illegible]

LE PARTI RADICAL

Une conférence politique de M. Guillaume

[illegible]

Le conseil de discipline des P.T.T.

[illegible]

CATASTROPHE MARITIME

Le paquebot « Volturno » en feu. — 136 victimes

Six paquebots sont sur les lieux

[illegible]

Le voyage présidentiel

[illegible]

Dimanche 1 Novembre 1912. — 74e Année — CINQ CENTIMES — 2e EDITION — N° 6311 — Dimanche 1 Novembre 1912

à NANCY

L'IMPARTIAL
DE L'EST
JOURNAL DU PROGRÈS LIBÉRAL

20 francs par AN

On ne connaît pas encore l'issue de la grande bataille

Mais on a reçu des renseignements sur la prise de Kirk Kilissé

Ils révèlent que les Turcs résistent plus énergiquement qu'on ne l'avait annoncé

Les succès Bulgares d'après les Bulgares

Les succès Serbes d'après les Serbes

L'Autriche et la Serbie « se saisissent du mêche »

Les succès Monténégrins d'après les Monténégrins

Les succès Grecs d'après les Grecs

Les victoires Turques d'après les Turcs

Premières nouvelles non censurées de la guerre

La résistance turque est plus acharnée qu'on ne l'attendait

La guerre Gardes-Jeunesse des cybériques

Projets de loi

Dépêches

Publiées dans l'édition du matin

Voir autres Dépêches Diverses en 2e page

La démonétisation à la mode ministérielle

La Fugitive

Par Eug. MONTELLERC

25e Année — N. 9500. — Première Édition — Mardi 14 octobre 1913

L'EST RÉPUBLICAIN

Téléphone 531-1037 — JOURNAL RÉGIONAL QUOTIDIEN

ABONNEMENTS — 5c — Direction et Administration — Bureaux de Paris — 5c

La Bataille du Vin

LETTRE DE PARIS

Jacques Cardon

ÉCHOS

Faux sens

Une question de sujet de Concours

Le Jubilé de M. Le Monnier

La Paix celtique

DÉBRITZ-BLNT

Salon de Nancy

Dernière Heure

LE PETIT VAR

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE QUOTIDIEN

5c

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10.231 — VENDREDI 10 OCTOBRE 1913

5c

La Semaine Politique

[illegible]

Le Percement du Frasne-Vallorbe

UN GROUPE D'OUVRIERS ET DE COMPRESSEURS DANS LA GALERIE A L'ENTRAIN DU TUNNEL

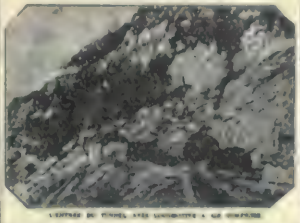

L'ENTRÉE DU TUNNEL AVEC LOCOMOTIVE A GAZ COMPRIMÉ

Le Voyage de M. Poincaré en Espagne

Le président visite les établissements français de Madrid. Le soir, il prend le train pour Carthagène.

L'HOPITAL

LE COLLÈGE

LE MUSÉE DE PEINTURE

L'HOSPICE

LES TOURS DE BELEM

Notes Brèves

Et celle-ci !

[illegible]

Le Meurtre de La Valette

[illegible]

Une Exposition de Chrysanthèmes à Draguignan

[illegible]

France et Allemagne

[illegible]

Le Congrès international de Mécanique

[illegible]

Inspection du Travail

[illegible]

La Dépêche Algérienne

LE PETIT ALGÉRIEN
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
5 centimes — SAMEDI 29 OCTOBRE 1910 — 5 centimes
Rédaction et Administration : Boul. Laferrière et Avenue Pasteur, 6, Alger. — Téléph. 1.08

NOS RICHESSES MINIÈRES

Les Incidents de l'Ouenza

Au Conseil des ministres

Un interview du ministre de la guerre

Une interpellation de M. Albert Chomer

Un communiqué de l'ambassade d'Allemagne

Jugé par la presse

LE PORT DE BIZERTE

MARIAGE MONDAIN

AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Devant la haute cour de Leipzig

LA RÉVOLUTION AU MEXIQUE

LA NAVIGATION AÉRIENNE

Une Promenade en Aéroplane

Notre photographie représente : à droite, l'aviateur Dunne-Lart ; à droite, M. Bunel, son passager. Devant leur appareil, quelques amateurs étrangers sont venus voir pour le Caire.

Le mystère du château du Bousquet

Comment les bûcherons d'un quartier chic d'Alger, l'Abbé Moritz, Fernand Grandin de son héritage

L'ARMÉE ALLEMANDE

LA DISETTE DES OFFICIERS

LE MYSTÈRE DU TOMBEAU

DRAME CONJUGAL

Meurtrier de sa Femme

Les charges accablantes d'un employé sur Photographe qui rendait, à sa femme, la vie impossible

La Conférence Diplomatique au Portugal

Le Nautrop du « Wolkenstein »

Un vol passager en avion « Vingt-heures »

Le Président de la République visite l'Exposition de Chrysanthèmes

La navigation aérienne

LES DOUZE APÔTRES

CONSEIL DE CABINET

DANS LES BALKANS

Querelles autrichiennes

Le Congrès International contre la tuberculose

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Avant-Propos v

Préface de M. Adolphe Brisson. vii

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Les origines du journalisme

Dans l'ancienne Egypte. — En Grèce. — A Rome. — En Chine. — Le premier périodique européen. — Les imprimeurs anversois. — Théophraste Renaudot et sa « Gazette ». — Une collaboration royale. — La « Gazette burlesque », de Loret. — Les « Nouvelles à la Main ». — Un « Pater ». — Les débuts de la presse en Angleterre. — Le « Times ». 3

CHAPITRE II

De la Révolution au Second Empire

La presse pendant la Révolution. — Les bénéfices du métier. — La presse sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. — Les idées de Napoléon sur la presse. — Les journaux au commandement. — Le « Journal des Débats » et les frères Bertin. — Le « Feuilleton ». — Une femme journaliste. — Guizot. — Le « Mercure » et Chateaubriand. — Opérations césariennes. — Les Cent Jours. — La presse sous la Restauration. — Louis XVIII, journaliste. — Les Ordonnances de Charles X. Le « National » et Thiers. — Protestation et résistance des journalistes. — La presse sous la Monarchie de juillet — Les revues. — Le roman-feuilleton. — La « Presse » et Emile de Girardin. — Les journaux sous la deuxième République 23

CHAPITRE III

La presse, de Napoléon III jusqu'à nos jours

Pages

La nuit du 2 décembre. — L'embastillement de la presse. — Les trucs de Rigault. — Les gérants de journaux. — Les bouillons de « la Mort ». — Cucheval-Clarigny. — La presse gouvernementale et la presse d'opposition. — La « Lanterne » d'Henri Rochefort. — Les journaux de la Commune. — De 1871 à 1881. — La Liberté de la presse. — La presse de nos jours : quotidiens de Paris ; régionaux ; départementaux ; coloniaux ; revues. — La presse, grande industrie. — Journaux publiés en langue française à l'étranger. 73

CHAPITRE IV

La presse étrangère

Allemagne. — Angleterre et colonies britanniques. — Autriche-Hongrie. — Belgique. — Bulgarie. — Danemarck. — Espagne. — Grèce. — Italie. — Grand Duché de Luxembourg. — Monaco. — Monténégro. — Norvège. — Pays-Bas. — Portugal. — Roumanie. — Russie. — Serbie. — Suède. — Suisse. — Turquie. — Etats-Unis d'Amérique. — Costa-Rica. — Cuba. — Guatémala. — Haïti. — Honduras. — Mexique. — Nicaragua. — Panama. — San-Salvador. — Argentine. — Bolivie. — Brésil. — Chili. — Colombie. — Equateur. — Paraguay. — Pérou. — Uruguay. — Vénézuela. — Chine. — Japon. — Perse. — Siam 187

CHAPITRE V

Aspects divers de la presse

Les écoles de journalisme. — Primes et Concours. — Le « Manuscrit de la caisse rouge ». — Le « Gourmet, journal des intérêts gastronomiques ». — L'Homme Journal. — Le Journal du bagne. — Journal pour les chats. — Le Journal parlé. — Le journalisme au désert. — Journaux édités en chemin de fer et sur les paquebots. — Le plus jeune directeur de journal. — Le Journal des Va-nu-pieds. — La péniche de Paul Arène 407

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VI

Organisation de la presse

Pages

Organisation technique de la presse. — La direction du journal. — Le rédacteur en chef — Le secrétaire de la rédaction — Le rédacteur. — Quelques recettes de cuisine pour les journalistes dans l'embarras. — Académiciens journalistes. — M. Raymond Poincaré, journaliste. — Les rubriques. — La critique littéraire 423

CHAPITRE VII

Le grand reportage

L'actualité. — Le reporter du « Fanal ». — Le « New-York Herald » et Stanley. — Les chiens sauveteurs. — Exploit d'un journaliste russe. — L'évasion de Padlewski. — Les correspondants de guerre. — L'expérience de la guerre russo-japonaise. — Dans les Balkans. — Les héros du journalisme. 443

CHAPITRE VIII

La construction du journal

La salle de rédaction. — L'imprimerie. — L'encre. — Le papier. — Le prote. — Balzac, imprimeur. — Les « typos ». — Coquilles, bourdons et bourdes, mastics. — La « dernière heure ». — Les machines à imprimer. — La linotypie. — Les journaux illustrés. — Le « Magasin pittoresque » et M. Charton. — Gravure sur bois et galvanoplastie . . 461

CHAPITRE IX

Sources d'information de la presse

Centres d'information. — Agences télégraphiques et téléphoniques en France et à l'étranger. — Reuter. — Havas 517

CHAPITRE X

La partie commerciale

Pages

La vente au numéro — Le service des abonnements. — La publicité. — Comment les Américains entendent la réclame. — Les petites annonces. — Publicité ouverte et publicité fermée. — La publicité financière. — Le Code de l'annonce 529

CHAPITRE XI

La Censure

En Russie. — En Chine. — Au Japon. — En Turquie. — Histoire d'un fonctionnaire turc et d'un dictionnaire français en Turquie — Le poulet du commis-voyageur. — Mots dangereux et phrases subversives. 537

CHAPITRE XII

Les à côté de la presse

L' « Argus de la presse ». — Son champ d'action. — Son rayonnement. — Son fonctionnement. — Actualité et rapidité. — Les filiales de l' « Argus » 545

Conclusions. 551

APPENDICE

Code de l'annonce et de la publicité 557

Lois sur la presse 560

Enquête sur la presse contemporaine. — Les responsabilités de la presse. — Réponses de Raymond Poincaré et Pierre Baudin. — Lettre d'Alfred Fouillée. — Conclusions par Henry Bérenger. — Opinions de la presse sur l'enquête. 587

M. Raymond Poincaré et le journalisme 606

Photogravures 607

Vannes. — Imprimerie LAFOLYE Frères, 2, place des Lices.

BINDING LIST DEC 1 1946

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PN
5178
C43
1914
c.1
ROBA